This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

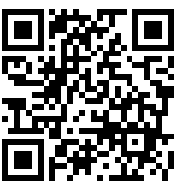

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378518 DUPL

Digitized by Google

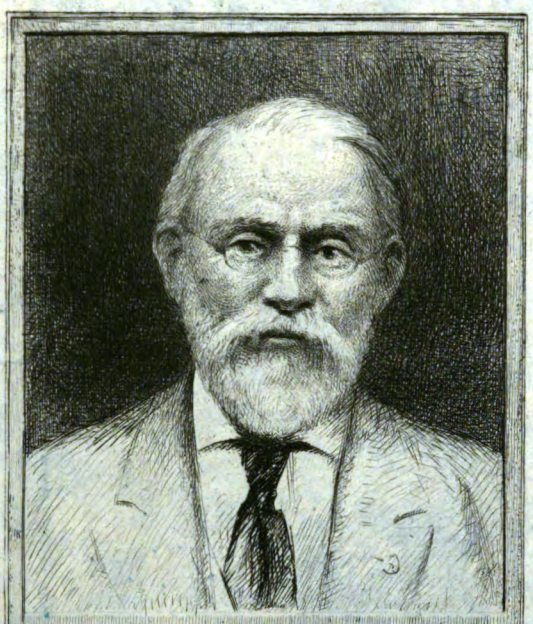

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

A:
16.
P75

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université

FACULTÉ DES LETTRES

DE

POITIERS

ANNÉE 1888

PARIS
E. LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie.

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France.

JANVIER 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 1.

Dunning
Nijhoff
1-29-37
32961

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Par décret du 31 décembre 1887, M. Arren, doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction a provoqué au Cercle Universitaire, dont M. Arren a été le fondateur, dont il est le président, réélu, depuis six ans, par la presque unanimité des suffrages, une manifestation sympathique, aussi flatteuse pour celui qui en était l'objet qu'honorable pour ceux qui l'ont provoquée. Les membres du Cercle, à l'occasion du punch offert le 7 janvier au nouveau décoré, lui ont remis une croix en brillants, achetée sur le produit de la plus spontanée, de la plus égalitaire des souscriptions. Dans cette circonstance nous avons prononcé, comme membre du bureau du Cercle, une allocution qui, dans notre pensée, n'était destinée à aucune autre publicité. Mais il nous faut céder aux instances des amis de M. Arren, et passer par dessus ses propres scrupules, en donnant place dans notre chronique au compte rendu de cette fête universitaire. Aussi bien le *Bulletin*, qui commence, lui aussi, sa sixième année d'existence, est au nombre des œuvres créées à Poitiers par M. Arren; et nos abonnés se recrutent en grand nombre parmi nos anciens étudiants, jadis membres du Cercle, c'est-à-dire parmi nos amis. Ils nous sauront gré de leur envoyer un écho de cette soirée, comme de garder à nos paroles leur caractère de familiarité intime. Les uns se souviendront; d'autres apprendront à apprécier une institution qui a rendu et qui rendra encore à l'Université de Poitiers les plus précieux services.

Digitized by Google

« CHER PRÉSIDENT ET DOYEN,

» Parmi les heureux à qui le premier jour de l'an ou la Fête nationale apportent le ruban rouge, symbole du mérite et de l'honneur professionnels, l'opinion publique, généralement peu indulgente, en distingue de deux sortes; ceux dont elle dit avec surprise : Pourquoi? Déjà! et ceux dont elle dit avec plaisir : Enfin ! A la bonne heure ! Je doute que jamais ces deux derniers mots aient été prononcés avec une cordialité plus spontanée qu'ici au Cercle Universitaire, le jour où nous y avons vu votre nom figurer dans les colonnes de l'*Officiel*. Comme nous avons été les premiers à Poitiers à l'y découvrir et que même (le hasard ne pouvait se montrer plus aimable) nous avons eu la chance de vous annoncer la bonne nouvelle, nous voulons être aussi les premiers à vous en exprimer publiquement nos félicitations et notre joie.

» Et pour cela, certes ! les raisons ne nous manquent pas. D'abord notre amour-propre à tous agréablement chatouillé. Quand un colonel est décoré, est-ce que le régiment tout entier n'a pas le droit de se mirer dans sa croix, depuis l'humble troupier qui n'a encore dans son sac que l'espérance légère (il n'y a que cela de léger) des distinctions futures, jusqu'aux officiers de tous grades, qui en ont déjà leur part? Si nous mettons ainsi en commun la récompense échue au premier d'entre nous, n'en soyez pas jaloux : la peine qui vous l'a fait obtenir, le mérite qui la justifie, sont bien vôtres tout entiers. Mais il y a assez d'honneur pour qu'il nous en revienne une petite part. Laissez-nous cette illusion d'une heure, que tous ici, universitaires dévoués à la cause de l'enseignement, amis de l'Université, on nous a un peu décorés en votre personne. Cela nous fera prendre patience jusqu'à ce que nous ayons mérité de l'être pour tout de bon.

» Mais c'est là de l'égoïsme, et s'il en faut permettre un grain pour assaisonner les sentiments généreux, ceux-ci n'en existent pas moins par eux-mêmes. Vous me croirez sans peine si j'affirme que notre joie procède d'un sentiment de ce genre. J'y trouve d'abord la satisfaction tout idéale de voir aller au mérite seul la plus haute des récompenses, celle dont les mauvaises langues ont dit trop souvent, depuis quelques mois, qu'elle allait aussi à l'intrigue et à l'argent. Rassurez-vous : je ne ferai pas souffrir votre modestie par l'énumération de vos titres. D'abord je suis sûr que j'en oublierais ; et ensuite nous sommes ici en famille. Le sujet réclamerait les formules graves, les expressions solennelles ; les circonstances imposent (douce nécessité !) la simplicité cordiale, affectueuse. Je ne dirai donc qu'un mot : si, à l'heure présente, vous avez obtenu à peu près toutes les récompenses, toutes les distinctions de la carrière universitaire, c'est que pendant trente-deux ans, plus de deux fois le *grande mortalis aevi spatium*, vous en avez rempli avec dignité,

Digitized by Google

courage et intelligence toutes les obligations. Vous en avez même accepté quelques-unes et non les plus légères, dont un dévouement moins entier à la chose publique se dispense volontiers. Il y a longtemps et de bien des façons que vous êtes à la peine : il n'était que juste que vous fussiez enfin à l'honneur.

» Mais ici vous êtes, avant tout, le fondateur, le président de notre Cercle universitaire. C'est à ce titre que nous *nous* félicitons, que nous *vous* félicitons. Car nous aimons à croire que parmi les arguments qui ont fait inscrire votre nom sur le plus glorieux des livres, la création de ce Cercle, unique ou tout au moins le premier dans son genre, n'a pas été oubliée. Laissons les envieux en médire, s'il leur plaît ; laissons les moroses critiquer ce qu'ils n'ont ou pas vu ou regardé à travers leurs préventions. Réunir ainsi sur un terrain commun, dans une atmosphère d'indépendance courtoise, d'égalité cordiale, les représentants de tous les ordres d'enseignement, des fonctionnaires pris à tous les degrés de la même hiérarchie, les étudiants avec les maîtres, les répétiteurs avec les professeurs, le primaire, le secondaire, le supérieur, le spécial et le classique, combiner ces éléments divers, empêcher que la familiarité se brouille avec le respect, que la pétulance des jeunes se heurte à la gravité de ceux... qui voudraient bien l'être encore, ce n'était ni une tâche facile, ni une œuvre vulgaire. La pensée en était généreuse, vraiment démocratique et libérale. Pour la réaliser et la faire durer, il fallait une abnégation, une patience, une indulgence de tous les jours. Il y a six ans que nous durons et il suffit de regarder autour de nous pour voir que nous ne sommes pas près de mourir. C'est à vous surtout qu'est dû ce résultat ; je traduis notre pensée à tous en déclarant que tant que vous serez le lien, le faisceau rassemblé subsistera. Mais vous n'êtes pas seulement le lien, vous êtes aussi l'exemple ; votre personne prêche à tous la modération, la dignité sans morgue, condition de notre bonne harmonie intérieure ; elle prêche de même le travail et l'esprit de suite, gage des succès professionnels, fondement de l'estime publique, dont la consécration est nécessaire aux plus hautes récompenses.

» Voilà les sentiments qui en ce moment nous groupent autour de vous ; voilà ceux que vos collègues, vos amis, vos étudiants, vos obligés m'ont donné mission de vous exprimer en cette circonstance, et dont, je l'espère, cette croix, offerte par eux, perpétuera le souvenir.

» En leur nom à tous, au nom de ceux qui sont présents à cette fête et de ceux que le devoir retient ailleurs (il n'y a guère d'absents que ceux-là), je bois au Président, au fondateur du Cercle universitaire, chevalier de la Légion d'honneur ! »

M. Arren, profondément ému des applaudissements sympathiques qui a plusieurs reprises avaient souligné ces paroles, a répondu en reportant sur ses collaborateurs passés et présents, les éloges qui lui étaient adressés. Il a défini une fois de plus le caractère propre du Cercle, où tous

Digitized by Google

les membres de l'Université de Poitiers, tous les amis de l'enseignement à ses divers degrés, étaient sûrs de rencontrer un accueil cordial, une hospitalité utile pour les uns, agréable pour tout le monde, supprimant, entre les différents ordres d'une même hiérarchie, les barrières de la jalousie et de la méfiance professionnelle.

La Faculté des Sciences était représentée à cette soirée par M. Durrande, son doyen; la Faculté des Lettres par M. Hanriot; le Lycée de Poitiers par la presque totalité de ses professeurs et de ses maîtres répétiteurs; l'enseignement primaire par M. Levrault, directeur de l'École annexe; l'enseignement libre par M. Eymard, chef d'institution à Poitiers. MM. Bougouin, secrétaire général de la Préfecture de la Vienne et Denizot, adjoint au Maire de Poitiers, d'autres personnes honorables de notre ville, représentaient l'élément extra-universitaire, que les statuts du Cercle accueillent dans la proportion d'un tiers. Enfin les étudiants des Facultés des Sciences et des Lettres y figuraient au grand complet. C'est le représentant de cette jeunesse et en même temps celui des maîtres répétiteurs, M. Bequié, membre du bureau, qui, au nom du Cercle entier, a remis à M. Arren sa croix. Avons-nous besoin d'ajouter que l'impression produite sur tous les assistants par cette fête a été aussi profonde que salutaire et que M. Arren n'en gardera pas seul le plus agréable souvenir?

J.-A. Hild.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

Sujets de compositions de la 4e série (du 15 janvier au 15 février.)

Épreuves communes et licence ès lettres.)

Composition latine. — Cur, ante Græcorum imitationem, Romana poesis paene nulla extiterit quærendum.

Composition française. — Quelles sont les causes de la décadence de la poésie au XVIIIe siècle?

Question de grammaire. — Les verbes composés en grec et en latin.

Question de métrique. — Particularités de la langue poétique, dans la conjugaison des verbes grecs.

PRÉPARATION A LA LICENCE.

Thème grec. — Oter à l'homme la croyance de l'immortalité, c'est lui enlever les plus douces espérances, les plus grandes de toutes. En premier lieu, ce n'est pas dans le combat que des athlètes reçoivent la couronne, mais après avoir combattu et vaincu : ainsi, ceux qui pensent

Digitized by Google

que pour les gens de bien les récompenses du combat de la vie ne viennent qu'après la vie, trouvent dans ces espérances un merveilleux encouragement à la vertu. Au nombre de leurs espérances est celle-ci, que les hommes rendus indolents aujourd'hui par leur richesse et leur puissance, et qui se rient stupidement des gens honnêtes, ils les verront recevoir leur juste punition. En second lieu, personne ici ne s'est pleinement rassasié de la vérité et de la vue de l'être; l'âme ne perçoit ces objets sublimes que comme à travers un brouillard; elle porte ses regards en haut, pour s'échapper alerte et légère du nuage du corps, et s'envoler, ainsi qu'un oiseau, vers quelque chose de grand et de brillant, loin des choses terrestres, se servant de la philosophie comme d'une méditation de la mort. De cette manière, les gens sensés regardant la fin de la vie comme un bien important et en réalité parfait, l'âme devant alors vivre de sa vie véritable, non de cette fausse vie d'aujourd'hui qui ressemble à un rêve.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

I. Le *sensualisme;* le *nom* et la doctrine.

II. Discuter cette question soulevée par Locke et reprise par Voltaire : un être purement matériel est-il capable de penser?

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — Partage de l'empire de Charles le Gros.

GÉOGRAPHIE. — Hydrographie des Pays-Bas (Hollande et Belgique).

AGRÉGATION.

1. THÈME GREC. — RACINE, *Préface de Mithridate* (1er alinéa).

2. THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et décad. des Romains*, chap. II : « Toutes les fois que les Romains se crurent en danger... On craignait plus l'oisiveté que les ennemis. »

3. VERSION LATINE. — *Janus*. Constat ob eam causam Janum bifrontem repræsentari, quia et præterita respiciat et futura prævideat. Alii tamen, quoniam totius anni præsidem et quasi dominum volunt, quem in quatuor tempora ipsa natura dividit, eumdem ideo quadrifrontem fingunt. Anni autem eum esse dominum res illa probat, quod ab eo prima pars anni Januarius nominatur. A nonnullis quoque dicitur dici deus, bifronsque, propter ortum et occasum pingitur. Unde Horatius :

Matutine pater, sen Jane libentius audis.

Eidem etiam omne consecratur initium : hinc januæ, qui primus ingressus est ad domus interiora præesse Janus creditus est; hinc et anni principium non absurde ab eo nuncupatur. Sane templi ejus aperiendi vel claudendi ratio varia est. Alii narrant, Romulo contra Sabinos pugnante, cum in eo esset ut vinceretur, calidam aquam ex eodem loco erupisse, quæ hostes fugaverit, atque inde tractum morem, ut pugnaturi templum illius aperirent, eo ipso loco constitutum, quasi ad spem pristini auxilii. Alii vero Tatium et Romulum ferunt sacro fœdere templum hoc ædificasse; unde et Janum duas habere facies, ut videlicet ostendat duorum regum et populorum societatem; nisi mavis, quod forte subtilius esset, interpretari, quod, ituri ad bellum, de pace cogitare et reversionem jam optare debeant.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Der ausserhalb der Gesellschaft lebende, isolirte Mensch ist gegen niemand zu etwas verpflichtet und hat das Recht ganz nach seinem Belieben zu leben; aber innerhalb der Gesellschaft, wo er nothwendigerweise auf Kosten der andern lebt, ist er diesen für seine Unterhalt Ersatz durch Arbeit schuldig, und zwar ohne Ausnahme. Arbeiten ist demnach eine unerlaessliche

Digitized by Google

Pflicht jedes in der Gesellschaft lebenden Menschen. Jeder müssige Bürger ist ein Dieb, moege er reich oder arm, maechtig oder machtloss sein. Von allen Beschaeftigungen nun, durch welche der Mensch sich seinen Unterhalt verschaffen kann, ist die Handharbeit diejenige, die ihn dem Naturstande am naechsten bringt. Der Stand des Handwerkers ist unter allen Staenden derjenige, der am wenigsten vom Schicksal und von den andern Menschen abhaengig ist. Der Handwerker haengt allein von seiner Arbeit ab; er ist frei, ist in demselben Grade frei, in welchem der Landmann Sklave ist ; denn letzterer ist an sein Feld gebunden, dessen Ertrag von der Willkür anderer abhaengt. Der Feind, der Fürst, ein maechtiger Nachbar, ein Prozess kann ihm dieses Feld entreissen ; aber überall, wo man den Handwerker plagen will, ist sein Bündel bald gemacht ; er nimmt seine Arme mit sich und geht.

Thème allemand.

J'établirai mon séjour champêtre dans un pays où la chasse soit libre à tout le monde, et où j'en puisse avoir l'amusement sans embarras. Le gibier sera plus rare ; mais il y aura plus d'adresse à le chercher, et de plaisir à l'atteindre. Je me souviendrai des battements de cœur qu'éprouvait mon père au vol de la première perdrix, et des transports de joie avec lesquels il trouvait le lièvre qu'il avait cherché tout le jour. Oui, je soutiens que seul avec son chien, chargé de son fusil, de son carnier, de son fourniment, de sa petite proie, il revenait le soir, rendu de fatigue, et déchiré des ronces, plus content de sa journée que tous vos chasseurs de ruelle, qui, sur un bon cheval, suivis de vingt fusils chargés, ne font qu'en changer, tirer et tuer autour d'eux, sans art, sans gloire, et presque sans exercice.

Version anglaise.

I confess travel into foreign countries has great advantages ; but the time usually chosen to send young men abroad, is, I think, of all other, that which renders them least capable of reaping those advantages. Those which are proposed, as to the main of them, may be reduced to these wo : first, language, secondly, an improvement in wisdom and prudence, by seeing men, and conversing with people of tempers, customs and ways of living, different from one another, and especially from those of his parish and neighbourhood. But from sixteen to one and twenty, which is the ordinary time of travel, men are, of all their lives, the least suited to these improvements. The first season to get foreign languages, and form the tongue to their true accents, I should think, should be from seven to fourteem or sixteen ; and to put them out of their parents' view at a great distance, when they think themselves to be too much men to be gouverned by others, what is it, but to expose them to all the greatest dangers of their whole life ?

Thème anglais.

Un lit dur fortifie le corps ; mais un lit mollet où l'on s'ensevelit chaque nuit dans la plume, le fond et le dissout, pour ainsi dire, ce qui cause souvent la faiblesse et est l'avant-coureur d'une mort prématurée. La pierre, plusieurs autres indispositions, et celle qui est la source de toutes, une constitution délicate et faible, sont d'ordinaire dues à des lits de duvet. D'ailleurs, celui qui est accoutumé à coucher durement chez lui, ne perdra pas le sommeil dans ses voyages faute d'un oreiller mal placé. Le grand cordial de la nature est le sommeil. Qui en est privé s'en ressent infailliblement. Celui-là est bien malheureux qui ne saurait prendre ce cordial que dans la coupe dorée de sa mère et non dans une tasse de bois. A qui peut dormir d'un sommeil sain, il importe peu que ce soit sur un lit mou ou sur des planches dures. C'est le sommeil seul qui est la chose nécessaire.

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Est-il vrai que le professeur de langues vivantes n'ait pas besoin, comme tout autre professeur, de préparer la classe avant de la faire ?

Digitized by Google

Le jeudi 16 février, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Le jeudi 24 février, à 3 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Comment s'est formée la langue de la Critique littéraire chez les Grecs et chez les Latins. — Termes provenant d'une comparaison entre l'homme et le style.

Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que les mots qui constituaient chez les Grecs et chez les Latins la langue de la critique littéraire étaient, non pas précisément des mots spéciaux, c'est-à-dire servant uniquement à désigner les choses de la littérature, mais plutôt des mots de la langue usuelle et commune, auxquels on avait donné un sens métaphorique.

Le sol [1] sur lequel nous marchons, la lumière [2] qui nous éclaire, les cours d'eau [3] qui rafraîchissent les plaines et les fertilisent, les fleurs [4] qui embaument les airs, les sons mesurés et rhythmés [5] qui charment nos oreilles, le chaud, le froid [6], le tonnerre, les éclairs [7]: il n'est pas d'élément, il n'est peut-être pas d'objet dans la nature qui n'ait fourni l'idée d'une comparaison applicable aux qualités et aux défauts de la diction et n'ait ainsi contribué à former et à enrichir le vocabulaire de la Critique littéraire.

Mais, parmi les objets et les êtres auxquels la Critique littéraire pouvait emprunter des expressions, il en est un qui devait tout d'abord et tout naturellement appeler son attention et lui fournir un nombre considérable de termes, c'est l'homme, j'entends l'homme considéré au dou-

[1] τραχεῖα (λέξις); — *aspera* (oratio); *asperitas* (orationis); — ταπεινὴ (λέξις), *humilis* (oratio), etc.

[2] λαμπρὸς (λόγος); — *lumina* (orationis); *lucida, dilucida, illustris* (oratio); *illuminare* (orationem), etc.

[3] κεχυμένη (λέξις); *fluens, diffluens, adfluens, profluens, diffusa* (oratio); *flumen* (orationis); — ἐκπλέων, *redundans*, etc.

[4] ἀνθηρὰ (λέξις); (τὴν λέξιν) ἀνθίζειν; — *flores* (orationis); *florida, florens* (oratio).

[5] ῥυθμὸς (τῆς λέξεως); εὔρυθμος (λέξις); — *modus, numerus; moderata, numerosa* (oratio), etc.

[6] *Fervida, frigida* (oratio), etc.

[7] Qui (Pericles) si tenui genere uteretur, nunquam ab Aristophane poeta *fulgere, tonare*, permiscere Graeciam dictus esset (Cicero., *Orator.*, 9, 29). — Cujus (Demosthenis) non tam vibrarent *fulmina* illa, nisi numeris contorta ferrentur (id., *Ibid.*, 71, 234).

Digitized by Google

ble point de vue de sa constitution physique et de ses facultés morales et intellectuelles.

Nous voudrions, dans ces quelques pages, donner une classification méthodique, autant qu'il nous sera possible, et systématique des mots qui, dans le vocabulaire grec et latin de la Critique littéraire, paraissent provenir d'une comparaison établie entre l'homme et les qualités ou les défauts de la diction.

I.

Les termes ἀδρός et ἰσχνός, appliqués au corps, expriment l'idée d'une constitution vigoureuse et robuste, et d'une constitution frêle et délicate : Hérodote dit, en effet, quelque part (IV, 180) : « ἐπεὰν τὸ παιδιὸν ἀδρὸν γένηται, lorsque l'enfant devient fort et robuste », et Aristophane, dans la comédie du *Plutus* (vers 561), associe les mots σφηκώδης et ἰσχνός pour caractériser des hommes maigres et frêles.

Παρ' ἐμοὶ δ' ἰσχνοὶ καὶ σφηκώδεις καὶ τοῖς ἐχθροῖς ἀνιαροί.

Les Latins avaient dans les mots *plenus et tenuis* des équivalents à peu près exacts des expressions grecques ἀδρός ἰσχνός : c'est du moins ce que semble prouver la phrase suivante que nous lisons dans Celse [1] : « Frigus inimicum est seni, *tenui*, at prodest juvenibus et omnibus *plenis*. »

Or, ces termes ἀδρός et ἰσχνός, *plenus* et *tenuis*, qui, ainsi que cela ressort des passages qui précèdent, désignent bien souvent la constitution physique de l'homme, les Grecs et les Latins les ont fait servir aussi à l'expression d'une diction ample, pleine, abondante, en opposition à une diction maigre et sèche. « Combien y a-t-il, dit le rhéteur latin Fortunatien, de genres principaux de style? — Trois, qui sont : ἀδρός, c'est-à-dire le genre ample ou sublime, ἰσχνός, c'est-à-dire le genre ténu ou délicat, enfin μέσος, c'est-à-dire le genre moyen ou tempéré [2]. » Fortunatien traduit, il est vrai, dans ce passage, ἀδρός par *amplus;* il aurait pu tout aussi bien, croyons-nous, le traduire par *plenus*. — Quant à ἰσχνός, il lui donne, et à juste raison, comme équivalent le mot *tenuis*.

Les mots grecs ἀδρός et ἰσχνός figurent encore, avec l'acception particulière de (diction) pleine et maigre, chez plusieurs rhéteurs, notamment chez Jean de Sicile [3] et chez Syrien [4].

[1] I, 7.

[2] Ποσότητος (τῆς λέξεως) quot sunt genera? tria : ἀδρόν, id est *amplum* sive sublime, ἰσχνόν, id est *tenue* sive subtile, μέσον, id est *mediocre* sive moderatum (Fortunatien, édition C. Halm, Teubner, 1863, p. 126).

[3] Rhéteurs grecs, Walz., VI, 71.

[4] *Ibid.*, VII, 93.

Digitized by Google

Plenus qui correspond, avons-nous dit, assez exactement à ἀδρός, est employé par Cicéron, ici en regard de *jejunus* [1], proprement qui est à jeun, d'où maigre, là en opposition à *exilis* [2], mince, grêle. — *Tenuis* apparaît, chez le même écrivain, associé à *exsanguis* (sermo) [3], (style) sans vie, chétif, et placé en face de l'adverbe *copiose* [4] (dicere), (parler) d'une façon pleine et abondante.

De *tenuis* rapprochons le substantif *tenuitas*, maigreur (du style), terme par lequel Cicéron caractérise dans le *de Optimo genere oratorum* (ch. 3) la diction de Lysias, et l'adverbe *attenuate* que l'on rencontre dans le *Brutus* en opposition à *ample* (dicere) [5].

Comme synonymes de *plenus*, *tenuis*, et comme procédant de la comparaison établie plus haut entre la constitution physique de l'homme et le style, il convient de citer d'une part *robustus* et, jusqu'à un certain point, *virilis*, et, d'autre part, *exilis* et *gracilis*.

Le premier de ces mots, *robustus*, est donné par Quintilien comme équivalent du terme grec ἀδρός [6]. On le trouve chez plusieurs écrivains, notamment chez Cicéron [7] et chez Sénèque [8]. Le substantif *robur*, force, vigueur, se rencontre même chez le rhéteur latin Sulpitius Victor [9]. — *Virilis* (oratio), style vigoureux et viril, apparaît, dans le *de Oratore* de Cicéron, associé à *fortis* [10], et *vis* (orationis), la vigueur du style, figure dans le même ouvrage en face de *lenitas*, la douceur, et *acumen*, la finesse [11].

On a déjà rencontré *exilis* en face de *plenus*. On le retrouve, dans le deuxième livre du *de Oratore* (38, 159) à côté de *aridus*, *concisus* ac *minutus* (sermo), (style) sec et coupé, ainsi que dans le troisième livre (18, 66), à côté de *inanis*, *jejunus* (sermo), (diction) maigre et sans con-

[1] Cic, *de Or.*, III, 4, 16 : Quodsi quis erit, qui ductus opinione vulgi aut Antonium *jejuniorem* aut Crassum *pleniorem* fuisse putet, quam quomodo a nobis uterque inductus est, is erit ex eis, qui aut illos non audierint, aut judicare non possint.

[2] Id., *Brut.*, 84, 289, si anguste et *exiliter* dicere est Atticorum, sint sane Attici ; sed... subsellia grandiorem et *pleniorem* vocem desiderant.

[3] Id, *de Or.*, I, 13, 57, *tenui exsanguique* sermone disputant.

[4] Id., *Or.*, 9, 29.

[5] Id., *Brut.*, 55, 201 : Quoniam ergo oratorum bonorum duo genera sunt, unum *attenuate* presseque, alterum sublate *ample* que dicentium, etsi id melius est quod splendidius et magnificentius, tamen in bonis omnia, quae summa sunt, jure laudantur.

[6] Quintil., XII, 10, 58 : Grande atque *robustum* (dicendi genus) quod ἀδρὸν constituunt.

[7] *Orat.*, 26, 90 : Uberius est aliud aliquantoque *robustius* quam hoc humile, de quo dictum est, summissius autem quam illud, de quo jam dicetur, amplissimum.

[8] *Ep.*, 114 : Illo (animo) sano ac valenti oratio quoque *robusta*, fortis, virilis est.

[9] *Robur* est, ut non solum purus et manifestus, verum etiam *robustus* et fortis validusque sit sermo (C. Halm, page 321 .

[10] I, 54, 231.

[11] II, 29, 128-129 : Totius orationis... tres sunt rationes : una conciliandorum hominum, altera docendorum, tertia concitandorum. Harum trium partium prima *lenitatem* orationis, secunda *acumen*, tertia *vim* desiderat.

Digitized by Google

sistance. — *Exilitas* (orationis), sécheresse (du style), apparaît, dans le premier livre du même ouvrage, en regard de *ubertas* et *copia* [1], l'ampleur et l'abondance du style, et, dans Senèque, à côté de *inopia*, style pauvre [2]. — *Gracilis*, grêle, se rencontre notamment chez Pline le Jeune [3]. Quant à *gracilitas*, mot que l'on trouvait déjà, d'après le témoignage d'Aulu-Gelle [4], chez Varron, Quintilien s'en servit plus tard pour caractériser le style de Lysias [5].

Ce qui constitue la force physique chez l'homme, comme d'ailleurs chez tous les animaux, ce sont les muscles (*lacerti*, *musculi*, *tori*), les nerfs (*nervi*), le sang (*sanguis*), etc... Or, ces termes qui désignent, au sens propre, les parties de l'organisme physique qui sont le siège de la force, les anciens les employaient très souvent, dans un sens figuré, pour désigner la vigueur et l'énergie de la diction.

Lysias, dit Cicéron dans le dialogue du *Brutus*, ne manque pas de muscles, ce qui signifie : la diction de Lysias est parfois forte et vigoureuse [6], et Quintilien dit de même en parlant d'Eschine : Eschine a plus de chair que de muscles, ce qui veut dire que le style d'Eschine a moins de vigueur que d'ampleur [7]. — Dans une lettre à son ami Capiton, Pline le Jeune fait observer que la vigueur de la diction ne saurait être la même chez l'orateur et chez l'historien, et il se sert, pour exprimer sa pensée, des mots *ossa*, *musculi*, *nervi*, en opposition aux mots *tori* et *jubae* : « Ce qui convient au discours, dit-il, ce sont le plus souvent les os, les muscles, les nerfs ; l'histoire réclame des muscles plus saillants et plus beaux et, si je puis parler ainsi, une magnifique crinière ». On distingue nettement la pensée qui se cache sous ce langage figuré. Les métaphores auxquelles Pline a recours signifient que la force du style suffit en général, au discours, mais que l'histoire exige en outre les grâces et les charmes de la diction [8].

Les termes *nervi* et *sanguis* sont très souvent employés chez les écrivains latins pour désigner l'énergie du style. Cicéron parle, dans le *de Oratore* [9], des nerfs qui caractérisaient la diction de Fimbria, et, dans le

[1] *De Or.*, I, 12, 50 : Qui discernes eorum, quos nominavi, in dicendo *ubertatem* et *copiam* ab eorum *exilitate*, qui hac dicendi varietate et elegantia non utuntur ?

[2] Seneca, *Ep.*, 40, 3 : Illa *inopia* et *exilitas* minus intentum auditorem habet taedio (non ?) interruptae tarditatis.

[3] *Ep.*, II, 3. 1 : Sermo (Isaei) graecus, immo atticus : praefationes tersae, *graciles*, dulces.

[4] VII, 14 : Vera et propria hujusce modi formarum exempla in latina lingua M. Varro esse dicit ubertatis Pacuvium, *gracilitatis* Lucilium, mediocritatis Terentium.

[5] Quintil., XII, 10, 24 : Similemne credimus Lysiacae *gracilitati* (Periclem) quem fulminibus et caelesti fragori comparant Comici?

[6] *Brut.*, 16, 64 : In Lysia sunt saepe etiam *lacerti*, sic ut fieri nihil possit valentius.

[7] Quintil., X, 1, 77 : *Carnis* plus habet, minus *lacertorum* (Aeschines).

[8] Pline, *Ep.*, V, 8 : Habet quidem oratio et historia multa communia, sed plura diversa in his ipsis quae communia videntur... Hanc saepius *ossa*, *musculi*, *nervi*, illam *tori* quidam et quasi *jubae* decent.

[9] *De Or.*, II, 22, 91 : Fufius *nervos* in dicendo C. Fimbriae non assequitur.

Digitized by Google

troisième livre du même ouvrage, des nerfs qui conviennent au style du barreau [1]. Ailleurs, il dit de même que personne n'a un style plus nerveux qu'Aristote [2]. — Quant à *sanguis*, on le rencontre avec le sens de force (du style) chez Cicéron [3] et chez Quintilien [4].

Aux mots qui précèdent correspondent, pour exprimer le manque de force et d'énergie (dans la diction) : *enervis*, énervé, terme que l'on rencontre, dans le dialogue des orateurs, à côté de *elumbis*, proprement à qui l'on a cassé les reins [5] ; — *enervatus*, qui apparaît dans l'*Orator* de Cicéron [6] ; — *exsanguis*, proprement qui manque de sang (en grec ἄψυχος), mot que l'on trouve, dans la *Rhétorique à Hérennius*, associé à *aridus*, sec [7], et, dans le *de Oratore* de Cicéron, à *tenuis*, grêle [8].

Il devait venir tout naturellement à l'esprit de comparer l'ampleur du style à un corps chargé d'embonpoint et la maigreur de la diction à un corps mince et fluet. Cicéron dit, dans le *Brutus*, que Lysias a compté comme partisans ceux qui préfèrent à l'embonpoint des formes sveltes et élancées ; que, si Lysias est quelquefois nerveux, sa diction est, en général, trop sèche et trop maigre : « habet (Lysias) certos sui studiosos, qui non tam habitus corporis *opimos* quam *gracilitates* consectentur;... Quanquam in Lysia saepe sunt etiam lacerti ;... Verum est genere toto *strigosior* [9] ». Ailleurs [10], Cicéron parle du style bouffi et replet des Cariens, des Phrygiens et des Mysiens.

Comme synonymes de *strigosus*, mot d'un emploi assez rare, il convient de citer : *aridus*, dont nous avons déjà eu occasion de parler, *siccus*, sec [11], d'où *siccitas*, sécheresse [12], termes qui traduisent assez bien le mot grec ξηρός, que l'on rencontre, par exemple, dans le traité du Sublime (περὶ ὕψους) [13].

[1] *Ibid.*, III, 21, 80 : Nam neque sine forensibus *nervis* satis vehemens et gravis nec sine varietate doctrinae satis politus et sapiens esse orator potest. Cf. *Or.*, 19, 62.

[2] *Brut.*, 31, 121 : Quis uberior in dicendo Platone ?... quis Aristotele *nervosior*, Theophrasto dulcior ?

[3] *Brut.*, 9, 36 : Sucus ille et *sanguis* incorruptus usque ad hanc aetatem oratorum fuit, in qua naturalis inesset, non fucatus nitor. « C'est jusqu'à cette génération d'orateurs que se conserva tout entière cette sève et cette *vigueur de sang*, qui donnait à l'éloquence un coloris naturel et une beauté sans fard ».

[4] X, 1, 115 : Eum (Calvum) nimia contra se calumnia verum *sanguinem* perdidisse.

[5] *Dial.*, *de Or.*, 18 : Legistis... Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum otiosum atque disjunctum, Ciceronem a Calvo quidem male audivisse tanquam solutum et *enervem*, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, fractum et *elumbem*.

[6] *Or.*, 68, 229 : *Enervetur* oratio compositione verborum

[7] Ad Her., *Rh.*, IV, 11 : Qui non possunt in illa facetissima verborum attenuatione commode versari, veniunt ad *aridum* et *exsangue* genus orationis.

[8] *De Or.*, I, 13, 57 : *Tenui* quodam *exsanqui* que sermone disputant (philosophorum scholae).

[9] *Brut.*, 16, 64.

[10] *Orator*, 8, 25 : Itaque Caria et Phrygia et Mysia, quod minime politae minimeque elegantes sunt, asciverunt aptum suis auribus *opimum* quoddam et tanquam *adipatae* dictionis genus.

[11] Quintil., XI, 1, 32 ; dial., *de Or.*, 21.

[12] Cic., *Brut.*, 82, 285.

[13] Spengel, tome I, p. 248.

Digitized by Google

Le bon goût dans la diction, c'est la santé dans le corps : de là, pour exprimer l'idée d'une diction saine et de bon goût, des expressions métaphoriques, telles que : *salubritas*, *sanitas* [1], santé, état sain, d'où *sana* (dictio) [2] ; — *integritas* [3], état de ce qui est intact, non endommagé, par suite, santé :

Les adjectifs *siccus*, sec, sans humeurs, sain ; *sincerus*, pur, sans mélange, expriment également l'idée d'une diction saine et de bon goût [4]. — Dans le *De optimo genere Oratorum* [5], *siccus* figure à côté de *sanus* et de *integre*. — Sénèque [6] dit de même : *siccum* et sobrium ingenium.

Aux mots qui précèdent sont opposés les adjectifs *corruptus* et *vitiosus* [7].

II.

On vient d'indiquer les principaux termes qui, dans la langue de la Critique littéraire, proviennent de comparaisons établies entre la constitution physique de l'homme et le style ; il en est d'autres, et presque en aussi grand nombre, qui tirent leur origine d'une relation entre ce que l'on appelle le tempérament ou caractère de l'homme et certaines qualités de la diction. Comme il y a des hommes de caractère grave et sérieux et d'autres d'humeur joviale et enjouée, il y a de même deux sortes de diction : l'une forte, sérieuse, nourrie de grandes pensées, de raisons solides et concluantes ; l'autre plus légère, plus spirituelle et plus gracieuse.

Le premier de ces genres de style était désigné chez les Grecs par le terme βαρύς, que l'on rencontre déjà, chez Denys d'Halicarnasse, sous la forme de βάρος [8], et, plus tard, chez le rhéteur Hermogène [9]. Le second était exprimé par plusieurs mots, tels que ἱλαρός, gai, ἀστεῖος, qui a les grâces du citadin, de l'homme du monde.

A βαρύς correspond exactement, en latin, *gravis*, que l'on rencontre,

[1] Cicéron, *Brut.*, 13, 51 : Ut semel e Piraeo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus omnemque illam *salubritatem* atticae dictionis et quasi *sanitatem* perderet.

[2] Cic., *Brut.*, 80, 276 : Accedebat ordo rerum plenus artis, actio liberalis totumque dicendi placidum et *sanum* genus. Cf. ibid , 55, 202.

[3] Ibid., 35, 132 : Multae litterae (in Q. Catulo), summa non vitae solum atque naturae, sed orationis etiam comitas, incorrupta quaedam latini sermonis *integritas*.

[4] Ibid., 55, 202 : Nihil erat in ejus (Cottae) oratione nisi *sincerum*, nihil nisi *siccum* atque *sanum*.

[5] Ch. 3-4.

[6] *Ep.*, 114.

[7] Cic., *Brut.*, 55, 202 : Cavenda est presso illi oratori inopia et jejunitas, amplo autem inflatum et *corruptum* orationis genus. Cf. Quintil., XII, 10, 73.

[8] *De Comp.*, 23.

[9] Spengel, II, p. 385.

Digitized by Google

dans Cicéron, sous la forme de l'adverbe *graviter*, opposé ici à *facete* [1], là à *versute* [2] (dicere). — Dans le *Brutus* (38,143) *gravitas* forme antithèse avec *facetiae*, le ton grave et sérieux, en regard du ton enjoué [3]. — Ailleurs [4], *gravis* est opposé à *callidus*, fin.

De *gravis* rapprochons *austerus* [5], transcription exacte du mot grec αὐστηρός, et *severus* [6].

Au terme ἱλαρός correspond *laetus*, que l'on voit, chez le rhéteur Fortunatien, en regard de *severus* [7]; — *hilaris*, que nous voyons associé, dans Pline le Jeune, à *exsultans*, (diction) d'une allure libre et pleine d'abandon, et opposé à *pressus* et *astrictus* [8], (style) serré et concis.

Urbanus est la traduction exacte de ἀστεῖος [9].

Le style est comme l'homme lui-même, ou violent, emporté, véhément, ou doux, calme et tranquille. — Le terme *gravis* que l'on a rencontré plus haut avec le sens de (style) fort, vigoureux, est quelquefois employé pour désigner un style véhément : on le rencontre, notamment dans le *Brutus* de Cicéron, opposé à *suavis* (style) doux [10]. — On voit également, dans le même ouvrage, *graviter* en regard de *leniter* [11].

Vehemens se dit également très souvent du (style) véhément et apparaît en regard de termes tels que *lenis*, doux [12], *comis*, affable [13], *dulcis*, doux [14]. — Le mot *vehemens* correspond assez exactement aux

[1] Cic., *de Or.*, I, 17, 75 : Multa non tam *graviter* dixit quam *facete*. Son discours fut moins solide que plaisant et enjoué.

[2] Id., *Or.*, 7, 22 : Videmus fuisse quosdam, qui eidem ornate ac *graviter*, eidem *versute* et subtiliter dicerent.

[3] Id., *Brut.*, 38, 143 : Erat summa *gravitas*, erat cum *gravitate* junctus *facetiarum* et urbanitatis oratorius, non scurrilis lepos, latine loquendi accurata et sine molestia diligens elegantia.

[4] Id., *Or.*, 7, 23 : Hoc (Demosthene) nec *graviior* exstitit quisquam nec *calidior* nec temperatior.

[5] Id., *de Or.*, III, 26, 103 : Sit nobis igitur ornatus et suavis orator, ut suavitatem habeat *austeram* et solidam, non dulcem atque decoctam.

[6] Id., *Brut.*, 30, 113 : Rutilius in quodam tristi et *severo* genere dicendi versatus est.

[7] Halm, page 126 : μέσον (λένος) uniforme est ? Non : Nam est aut *severum* aut *laetum*.

[8] *Ep.*, III, 18, 10 : Ac mihi quidem confido in hoc genere materiae *laetioris* styli (al lect. latioris) constare rationem, cum ea potius, quae *pressius* et *adstrictius* quam illa, quae *hilarius* et quasi *exsultantius* scripsi, possint videri arcessita et inducta.

[9] Cic., *de Or.*, II, 56, 228.

[10] 9, 38 : Hic (Phalereus Demetrius) primus inflexit orationem et eam mollem teneramque reddidit et *suavis*, sicut fuit, videri maluit quam *gravis*.

[11] Ibid., 44, 164: Multa in illa oratione *graviter*, multa *leniter*, multa aspere, multa facete dicta sunt.

[12] Cic., *de Or.*, II, 49, 200 : Admiscere huic generi orationis *vehementi* atque atroci genus illud alterum, de quo ante disputavi, *lenitatis* et mansuetudinis cœpi. Cf. Ibid., 52, 211; 53, 216.

[13] Cic., *Or.*, 37, 128 : Illud superius (id est, ἠθικόν) *come*, jucundum, ad benevolentiam concitandam paratum; hoc (id est, παθητικόν) *vehemens*, incensum, incitatum, quo causae eripiuntur.

[14] Cic., *Brut.*, 27, 105.

Digitized by Google

termes grecs σφοδρός (σφοδρότης) et δεινός (δεινότης), que l'on rencontre, par exemple, dans le traité de l'élocution de Démétrius [1].

Plusieurs termes se rapprochent par le sens de *vehemens*. Nous citerons notamment : *acer* [en grec δριμύς [2]], vif, piquant, par suite, ardent, violent, mot que l'on trouve associé, dans Cicéron, à *fortis, vehemens, commotus* in agendo, *acutus* [3], et, dans Quintilien, à *vehemens* [4] tout seul ; — *asper* (*asperitas, aspere*), âpre, d'où rude, mordant, terme qui renforce tout naturellement l'idée exprimée par *vehemens* [5], et qui figure souvent en opposition à des termes comme *lenis, lenitas* [6], et *mitis* [7] ; — *intentus*, proprement tendu, d'où énergique, véhément : on rencontre ce mot opposé ici [8] à *lenitas* sermonis, là [9] à *lenis* et *summissa* (oratio) ; — *incensus* [10], enflammé ; — *incitatus* [11], vif, animé ; — *petulans* [12], emporté, pétulant ; — *furiosus* [13], qui est en délire, furieux, forcené ; — *violentus* [14], violent ; — *pugnax* [15], belliqueux, violent ; *bellatorius* [16], qui est d'humeur belliqueuse.

[1] Spengel, tome 3, p. 314 : τὸ μῆκος ἐκλύει τὴν σφοδρότητα, τὸ δὲ ἐνολίγῳ πολὺ ἐμφαινόμενον δεινότερον.

[2] Hermogène, Spengel, II, p. 365.

[3] Cic., *de Or.*, III, 9, 32 : Videtisne genus hoc quod sit Antoni ? *forte, vehemens, commotum* in agendo... *acre*, acutum.

[4] V, 13, 25 : *Acri* et *vehementi* oratione.

[5] Cic., *de Or.*, I, 53, 227 : M. Cato... *aspere* apud populum romanum et *vehementer* est locutus.

[6] Cicero, *de Or.*, II, 15, 64 : Verborum ratio et genus orationis fusum atque tractum et cum *lenitate* quadam aequabili profluens sine hac judiciali *asperitate* et sine sententiarum forensibus aculeis persequendum est. Cf. III, 7, 28 ; *Or.*, 36, 127 ; Quintil., III, 8, 51 ; VI, 3, 87.

[7] Quintil., X, I, 71.

[8] Cic., *de Or.*, I, 60, 255 : Neque minus haec tua gravissimi sermonis *lenitas*, quam illa summa vis et contentio probatur ; multique oratores fuerunt qui omnia sermone conficerent paullo *intentiore*.

[9] Ib., II, 52, 211 : Ut illa pars orationis... *lenis* atque *summissa*, sic hac... *intenta* et *vehemens* esse debet.

[10] Cic., *Or.*, 37, 128. (Voir plus haut la note 8.)

[11] Id., *Brut.*, 95, 326 : Erat oratio cum *incitata* et vibrans tum etiam accurata et polita.

[12] Ib., 68, 241 : Fervido et *petulanti* et furioso genere dicendi.

[13] Voir la note précédente.

[14] Sénèque, *Ep.*, 100, 9 : Non est fortis oratio ejus, quamvis elata sit ; non est *violenta* nec torrens, quamvis effusa sit.

[15] Cic., *de Or.*, II, 78, 317 : Non est dubium, quin exordium dicendi vehemens et *pugnax* non saepe esse debeat. Cf. Pline le Jeune, *Ep.*, VI, 33, 8 : Sunt multa (in oratione mea) elata, multa *pugnantia*...

[16] Pline le Jeune, *Ep.*, VII, 9, 7 : Non ideo sempeer pugnacem hunc et quasi *bellatorium* stylum suaserim.

Digitized by Google

III.

Les facultés intellectuelles de l'homme ont donné également naissance à un certain nombre de termes.

La finesse, c'est-à-dire cette qualité qui fait que l'esprit voit au fond des choses, qu'il voit loin, prévoit, découvre, la finesse se rend communément en latin par (mentis) *subtilitas*. De même la finesse dans la diction est fréquemment exprimée par *subtile* [1] (dicendi genus).

Acutus, que l'on voit très souvent associé à *subtilis*, présente un sens analogue [2], et correspond exactement au terme grec ὀξύς, que l'on rencontre, par exemple, chez le rhéteur Hermogène [3] et chez Jean de Sicile [4].

Le terme *callidus*, fin, rusé, désigne une qualité de l'écrivain. On le rencontre aussi, mais sous la forme de l'adverbe *callide*, employé pour exprimer une qualité de la diction [5].

Nous avons, dans les pages qui précèdent, essayé de réunir et de classer les principaux termes grecs et latins de la Critique littéraire qui proviennent d'une comparaison établie entre l'homme et la diction. L'essai que nous venons de tenter pour une seule catégorie de termes pourrait être renouvelé à propos de tous les autres groupes de mots dont se compose la langue littéraire Cette étude ne manquerait, croyons-nous, ni d'originalité ni d'intérêt. La conclusion à laquelle on aboutirait serait, à notre sens, la confirmation certaine, absolue de l'observation que nous nous sommes cru fondé à faire dès le début même de cet article, à savoir que les mots qui constituaient, chez les Grecs et chez les Romains, le lexique de la Critique littéraire, sont non pas, à vrai dire, des mots techniques et spéciaux, mais plutôt des termes de la langue usuelle auxquels on a donné un sens figuré.

C. Causeret,

Docteur ès lettres, Inspecteur d'Académie,
en résidence à Niort.

[1] Cic., *de Or.*, II, 23, 98 : Quorum (Caesaris et Cottae) alter inusitatum nostris quidem oratoribus leporem quemdam et salem, alter acutissimum et *subtilissimum* dicendi genus est consecutus. Cf. III, 18, 66; *Or.*, 28, 98.

[2] Id., *de Or.*, II, 23, 98. (Voir la citation précédente). Cf. III, 18, 66.)

[3] Rhéteurs grecs, Walz, III, 323.

[4] Id., Ibid., VI, 403.

[5] Cic., *Or.*, 28, 98 : Qui in illo subtili et acuto (dicendi genere) elaboravit, ut *callide* arguteque diceret nec quidquam altius cogitaret, hoc uno perfecto magnus orator est.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

(CONFÉRENCE PUBLIQUE)

HISTOIRE TOPOGRAPHIQUE D'ATHÈNES

(1re Leçon)

I.

J'appelle *histoire topographique* d'une ville le récit qui, fondé sur la connaissance exacte des lieux et des monuments, éclairé par la discussion des témoignages littéraires, historiques et épigraphiques relatifs à ces monuments et à ces lieux, rend compte des circonstances dans lesquelles un centre de population s'est constitué, agrandi, embelli, a changé d'aspect à travers les âges, a subi les atteintes du temps avec celles des hommes, soit pour aboutir à la destruction complète, soit pour renaître graduellement, sous une forme et dans des conditions nouvelles. Si des villes d'importance secondaire et de simples bourgades ont assez fréquemment disparu de la surface du globe, parfois, comme Pompeï et Herculanum, sous l'action de quelque cataclysme naturel, le plus souvent à la suite des guerres et des révolutions politiques (Albe au voisinage de Rome et Sanciacum, non loin de Poitiers, peuvent être rangés dans cette catégorie), les grands centres, les chefs-lieux de province, à plus forte raison les capitales d'empires ne périssent presque jamais entièrement; la plupart se tranforment à la longue, subissent le contre-coup des catastrophes militaires, perdent de leur population d'abord, puis de leur étendue, s'appauvrissent et ne peuvent plus soutenir leur magnificence passée [1]. La lente décadence des édifices publics

[1] Leake fait à ce sujet (*Topographie d'Athènes*, p. 68, de la traduction allemande, par Baiter et Sauppe) la curieuse observation qui suit : « Dans les villes qui n'ont jamais cessé d'être habitées, les restes de l'antiquité sont continuellement pillés et utilisés pour des constructions nouvelles. Là où la population de la région s'est établie à une faible distance du centre primitif, la même cause de destruction a sévi, peu s'en faut, de la même façon. Quant aux villes anciennes, qui ont été abandonnées de bonne heure ou sont tombées à une population très faible, mais sont en même temps assez éloignées d'une autre ville plus récente, pour qu'on n'y fût pas chercher beaucoup de matériaux, ce sont elles qui, suivant toute vraisemblance, cachent dans le sol les ruines les plus précieuses. » Si nous appliquons ceci à nos antiquités locales, nous constaterons que le premier cas est celui de Poitiers et de Saintes, le second celui de Sanxay, qui a été réédifié à deux kilomètres du Sanciacum gallo-romain exhumé par le P. de la Croix. Et quant au troisième cas, il pourrait bien être celui du vieux Poitiers, c'est-à-dire des restes fort considérables que l'on découvre près de Cenon, au confluent de la Vienne et du Clain.

Digitized by Google

et privés est le signe de la déchéance politique et guerrière du peuple qui les avait construits.

Mais de même que l'esprit des temps récents s'est façonné à travers les siècles avec les débris des civilisations antérieures, soudés en quelque sorte et agencés, plus ou moins harmonieusement, à l'aide d'éléments nouveaux, ainsi, les villes habitées par les hommes de notre ère sont la résultante de destructions et de reconstructions successives, où subsistent les vestiges des habitants d'autrefois. C'est la tâche des antiquaires de relever ces vestiges quand ils en trouvent l'occasion, puis de les interpréter, c'est-à-dire d'en déterminer l'époque et la destination probable, comme aussi de marquer leurs rapports avec l'ensemble dont ils ont fait partie, et de conjecturer par eux ce dont il n'est pas resté de traces. Or, les débris matériels du passé ne portent pas leur explication en eux-mêmes ; si l'on excepte les ustensiles très simples et d'un usage permanent, quoique de forme et de matière qui varient suivant le degré de culture et les ressources de l'industrie humaine, pour expliquer tout le reste il faut recourir à la tradition écrite. Supposons que les œuvres littéraires, les monuments épigraphiques, tous ceux en un mot qui ont été rendus durables par le langage figuré aient disparu, l'explication des ruines et la restitution du passé sera chose à peu près impossible. Les textes seuls projettent dans les débris matériels la lumière qui leur rend la nouveauté vivante, qui en semble combler les lacunes et fait revivre, pour les hommes de notre âge, le mouvement des sociétés qui y dorment ensevelies. Les textes, voilà les monuments plus durables que l'airain qui sont indispensables pour donner, même à la régularité géométrique, même au caractère artistique des antiquités exhumées un sens précis. Grâce à eux les pierres muettes, l'objet vulgaire façonné par l'homme pour son usage, l'œuvre d'art ou il a mis l'empreinte de l'éternelle beauté, prennent un langage intelligible. A ces signes confus, à ces symboles vaguement déterminés, ce sont les textes écrits qui seuls donnent une valeur historique. En retour, ce qui dans les textes est demeuré obscur et incomplet, reçoit du spectacle des choses réelles une signification plus nette. Et c'est ainsi que l'archéologie, fondée sur l'étude des textes, à son tour fournit à leur explication les plus précieuses ressources.

Parmi les villes qui s'offrent à nous pour ce genre de recherches, il en est deux qui méritent plus que toutes les autres de fixer notre attention, par l'importance de leur rôle dans l'histoire de la civilisation, par l'abondance et la qualité des documents écrits qui ont échappé au temps, par celle aussi des ruines matérielles qui témoignent encore aujourd'hui de leur éclat et de leur puissance passés. J'ai nommé Athènes et Rome. Athènes cette année et, s'il plaît à Dieu, Rome l'année prochaine, racontées à la fois par les ouvrages des écrivains classiques et par le tableau des ruines actuelles, voilà des questions d'antiquités répondant, ce me semble, à la pensée qui a fait créer cette conférence. Je serais heu-

Digitized by Google

reux qu'elles pussent être aussi utiles aux étudiants pour l'intelligence des lettres anciennes qu'agréables aux amateurs lettrés qui veulent bien nous faire l'honneur de venir nous entendre.

Nous n'apportons à cette tâche, est-il besoin de vous le dire, que des prétentions de vulgarisateur; nous n'avons compétence et autorité que pour vous donner le résultat des travaux d'autrui. Si l'étude des textes, qui est à la portée de tous, éclaire seule le spectacle des ruines, la connaissance actuelle des lieux est indispensable à quiconque, sur le rapport des documents écrits et des vestiges matériels, prétend trouver du nouveau ou débrouiller les questions obscures [1]. Or nous avons le regret profond de n'avoir jamais visité la Grèce. Certes! s'il n'avait tenu qu'à nous d'aller relire nos classiques sur les bords de l'Ilissus, de replacer ainsi dans leur cadre naturel les œuvres qui font notre admiration, nos goûts y eussent trouvé une telle satisfaction que nous aurions, depuis longtemps, passé sur les obstacles ordinaires. « Heureux, dirons-nous avec l'auteur de l'hymne homérique à Déméter [2], heureux parmi les mortels vivant sur terre celui qui a vu ce spectacle! Mais pour celui à qui le sort a refusé l'initiation aux choses sacrées, jamais il n'aura eu un destin égal, quand mort il sera allé habiter au sein des ténèbres horribles! » C'est avec l'enthousiasme, avec la vigueur de la vingt-cinquième année qu'il faut faire un pareil voyage; c'est alors qu'il devrait être entrepris comme le complément de solides études, quand la mémoire est pleine encore de souvenirs classiques jaillissant au premier appel, quand le corps robuste ne craint ni les soleils ardents ni les marches fatigantes. Les années qui viennent apportent des obligations et des liens incompatibles avec les courses lointaines. Nous mourrons donc sans avoir visité la terre sacrée de la Grèce; et peut-être cette certitude même a-t-elle le plus contribué à nous faire entreprendre avec vous par la pensée l'exploration que la réalité nous a refusée. Heureusement que les ressources pour la tenter ainsi dans les meilleures conditions ne nous manqueront pas. Je ne vous indiquerai aujourd'hui que les plus générales, me réservant de compléter au fur et à mesure la bibliographie des questions particulières.

[1] Tous les auteurs qui ont parlé d'Athènes et de la Grèce sont unanimes à cet égard : « La vie des Grecs, écrit M. de Moüy (*Lettres athéniennes*, p. 8), se passait en plein air; c'est pourquoi on ne les voit bien, on ne les peut comprendre qu'en présence des paysages mêmes dont ils étaient entourés. » Si cela est vrai, quand on se place au point de vue purement esthétique, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'études topographiques. Wachsmuth (*die Stadt Athen.*, etc., p. 3) déclare que « toute tentative ayant pour but de reconstituer une ville antique, doit reposer avant tout sur la connaissance locale et l'observation exacte de ce qui en a été conservé. » Cependant, O. Müller n'avait pas vu Athènes quand il écrivit pour l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber* un remarquable article topographique.

[2] *Hym. hom.*, ad Cer., 480.

Digitized by Google

II.

Le point de départ de toute étude topographique ayant pour objet la ville d'Athènes, est la description qu'en a faite Pausanias le Périégète vers 160 après J.-C.[1]. Pausanias a vu Athènes dans la splendeur de son entier achèvement, au lendemain des gigantesques travaux par lesquels l'empereur Hadrien témoigna son affection à la ville, au moment où Hérode Atticus la dotait du théâtre qui porte son nom. La description de cet auteur est donc précieuse et par elle-même et par le temps où elle est composée; précieuse encore parce qu'après lui, le silence se fait peu à peu et que pour l'antiquité polythéiste tout entière, les temps du dénigrement, de la décadence artistique et littéraire, bientôt de la destruction matérielle sont proches. Mais l'œuvre de Pausanias n'a pas été la seule de ce genre, ni non plus la meilleure. Au lendemain de la guerre du Péloponnèse, Athènes se consola de sa déchéance politique et militaire par l'image idéale de ses grandeurs que la triste réalité venait d'entamer. Ses antiquités religieuses et civiles, ses légendes et son histoire, furent fixées par une classe spéciale d'écrivains qui s'appelaient les *Atthidographes*[2]. La description des monuments et les discussions topographiques, en tant qu'elles se rattachaient aux traditions légendaires et historiques, trouvaient place dans leurs ouvrages. Ces écrivains n'affichaient aucune prétention littéraire. Denys d'Halicarnasse leur reproche une simplicité extrême, qui, les rendant d'ailleurs aisément compréhensibles, était dépourvue d'art[3]. Ils suivaient l'ordre chronologique des faits, et relataient sans ornement ce qui leur paraissait digne d'intérêt au point de vue des mythes, des pratiques et des croyances religieuses, des institutions civiles, des manifestations variées de l'art s'appliquant à perpétuer et à embellir la vie nationale. Les *Atthidographes* amenèrent les Périégètes[4], c'est-à-dire les voyageurs ; c'étaient des lettrés qui, poussés par la curiosité, venaient de lointain pays pour visiter les merveilles dont la

[1] Publiée à part avec des notes, par O. JAHN, sous ce titre : *Descriptio arcis Athenarum in usum Scholarum*, Bonn, 1860, traduite et commentée dans l'ouvrage classique du colonel Leake : *The topography of Athens and the Demi.* La première édition est de 1821, traduite en allemand par Rienaecker dès 1829; la seconde de 1841, traduite par Baiter et Sauppe en 1844; (Zurich) : c'est celle dont nous nous servons.

[2] Sur ces écrivains, v. G. C. LENZ : *Phanodemi, Demonis, Clitodemi atque Istri* Ἀτθίδων *et reliq. lib. fragment*, avec notes de Siebelis, Leipzig, 1872, et J. STRENGE, *De Philochori operum catalogo*, Goettingue 1868. Philochore fut le plus éminent des Atthidographes.

[3] *Ant. Rom.*, I, 8 : ταῖς χρονικαῖς παραπλήσιον, ἃς ἐξέδωκαν οἱ τὰς Ἀτθίδας πραγματευσάμενοι·μονοειδεῖς γὰρ ἐκεῖναί τε καὶ ταχὺ προσιστάμεναι τοῖς ἀκούουσιν.

[4] Sur la littérature spéciale des Periégètes. Cf. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen im Altherthum*, I, p. 32 et suiv. Le plus remarquable (mais il ne reste de lui que des fragments) est Polémon. V. PRELLER : *Polemonis Periegetae fragment. Capita III de historia atque arte periegetarum*, et MÜLLER, *Fragm. Histor. Graec*, III, p. 108 et suiv. (collect. Didot).

Digitized by Google

réputation était allée jusqu'à eux et en rapportaient la description plus ou moins fidèle. C'étaient aussi des savants indigènes qui composaient des guides à l'usage des étrangers venus pour visiter leur ville. A la première classe de ces écrivains appartenait Pausanias de Magnésie, auteur de dix livres de voyages embrassant à peu de choses près la Grèce tout entière. Le premier livre qui traite de l'Attique, renferme la description d'Athènes dont j'ai parlé

Pausanias avait eu et cela dès avant les temps d'Alexandre le Grand, des prédécesseurs nombreux et à ce qu'il semble, plus exacts que lui et plus intéressants. Au lendemain des guerres médiques, après les merveilleux travaux entrepris à l'instigation de Cimon et de Périclès, le voyage et un séjour à Athènes semblent avoir fait partie de l'éducation des jeunes Hellènes Il nous a été conservé de Lysippe, poète comique, qui suivit de près Aristophane un fragment, où un brillant éloge d'Athènes est amené par ce vers [1] : « Tu n'as jamais vu Athènes, tu es donc une bûche ! » Vous savez que les jeunes Romains du temps de Sylla s'y rendaient à la fois pour s'instruire et pour devenir meilleurs et cette mode persiste bien avant dans le premier siècle de notre ère [2]. Une telle affluence d'étrangers devait nécessairement enfanter une littérature spéciale, celle des *Guides*, comme elle créa la profession des *Ciceroni*, lesquels du temps de Varron s'appelaient d'un nom emprunté à la religion d'Eleusis : *Les Mystagogues* [3]. Cicéron les définit : *des gens qui conduisent les étrangers vers les curiosités d'une ville et les leur expliquent.* Plutarque, deux siècles plus tard, dans son dialogue des *Oracles de la Pythie*, les met en scène avec assez d'esprit : pour caractériser leurs héritiers modernes il n'y a pas à changer grand'chose et Varron, qui supplie les dieux de l'en délivrer, les trouvait déjà aussi insupportables.

Les Périégètes ne sont en réalité que des *Ciceroni* littéraires, des guides qui pour expliquer Athènes, sont allés à l'école des Atthidographes, et y ont appris à relever, par une juste dose d'érudition, la monotonie inhérente à ce genre de description. Les plus remarquables d'entre eux semblent avoir appartenu à la pléiade d'érudits qui écrivaient à la cour des Ptolémée d'Alexandrie et contribuaient à y développer le goût de la mythologie savante, de la science archéologiqne. Des poètes comme Callimaque, auteur des Αἴτια où Ovide paraît avoir pris l'idée de ses *Fastes*, s'inspirèrent de ces travaux et en transmirent l'esprit à leurs imitateurs de Rome [4]. L'intervention divine pour la fondation des cités célèbres, les

[1] Meineke, *Hist. Crit. Comic. Graec.*, p. 215 et suiv. : εἰ μὴ τεθέασαι τὰς Ἀθήνας στέλεχος εἶ.

[2] Cicéron parle ainsi de Rhodes, école d'éloquence où il résida lui-même (*Brut.*, 41, 151); mais il va de soi que Athènes est comprise dans le même éloge.

[3] Dans les *Ménippées*, citées par Nonius, p. 413 : *Et me Jupiter Olympiae, Minerva Athenis suis mystagogis vindicassent.* Cf. Cic., Verr., IV, 59 : *Qui hospites ad ea quae visenda sunt solent ducere et unum quidque ostendere. Quos illi mystagogos vocant.*

[4] Sur les mythes *aetiologiques* et leurs sources. Cf. Schwegler, *Roem. Geschichte*, p. 6 et suiv., et Couat, la *Poésie alexandrine*.

Digitized by Google

légendes qui ornaient leur berceau, l'illustration des héros qui en étaient issus et s'y distinguèrent par leurs exploits, se déterminèrent en quelque sorte, dans toutes ces œuvres de prose et de vers, par les descriptions locales; les temples et autres monuments profanes ou sacrés fournirent les points d'attache aux traditions de l'esprit légendaire et aux faits de l'ordre historique. Athènes, si riche en dieux, et en héros indigènes, en manifestations matérielles de la piété et du patriotisme, défraya et la poésie savante et l'histoire demi-légendaire plus que toutes les villes de la Grèce réunies; il n'est donc pas étonnant que la topographie de cette ville, étudiée ailleurs pour elle-même, se trouve mêlée encore à toutes sortes d'œuvres littéraires et en constitue comme un élément essentiel.

Ce qui frappait surtout l'imagination et provoquait les recherches érudites ce sont les monuments religieux entassés sur l'Acropole, et ceux qui, dans les divers quartiers, rappelaient ou quelque héros célèbre comme Thésée, ou des personnalités politiques telles que les Pisistratides, Thémistocle, Cimon, Périclès, ou des penseurs fameux comme Socrate. C'étaient aussi les peintures des temples et les tableaux de la Pinacothèque, les bustes et les statues sans nombre, les offrandes votives, trépieds rappelant les victoires aux concours dramatiques, dons offerts dans les temples et les chapelles par les peuples de la Grèce, par les alliés ou par d'illustres particuliers. Deux écrivains dont il ne reste aujourd'hui que de courts fragments, Polémon et Héliodore [1], se distinguèrent par la science apportée à décrire les monuments, à en cataloguer les particularités curieuses, à les interpréter par les données de l'histoire et de la légende. Il n'y a guère de perte plus sensible pour les amateurs de l'antiquité athénienne que celle de leurs ouvrages; d'autant plus que Pausanias ne semble pas en avoir tiré grand parti, si même il les a connus [2]. C'est à Héliodore en particulier que nous sommes redevables de ce que nous savons de plus sûr et de plus intéressant sur la peinture et les arts plastiques à Athènes. Car les notices qui figurent dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, sont pour la plupart tirées des quinze livres qu'il avait consacrés à la description de l'Acropole [3].

La perte de ces livres et de bien d'autres encore, que je m'abtiens de citer, donne à la description de Pausanias une valeur que la concurrence et la comparaison auraient sans doute fort diminuée. Si l'Anglais Leake, dans un temps où les études topographiques à Athènes étaient encore

[1] Polémon avait écrit quatre livres sur les offrandes (ἀναθήματα) déposées à l'Acropole (STRAB., IX, p. 396). Héliodore en avait consacré quinze aux monuments en général (ATHEN., VI, p. 229); il avait traité notamment des monuments chorégiques, compris sous le nom de trépieds, lesquels étaient échelonnés dans la rue qui menait du Prytanée au théâtre de Dionysos; la rue leur dut son nom. L'Eglise actuelle de Panagia Spiliotissa et le monument connu sous le nom de *Lanterne de Diogène* étaient du nombre.

[2] Cf. WACHSMUTH., op. cit., p. 41.

[3] V. BRIEGER, *de fontibus libr.*, XXXIII-XXXVI, *Nat. Hist. Plinianae.*

Digitized by Google

fort difficiles (son livre est de 1821, antérieur par conséquent à l'affranchissement de la Grèce, lequel fut aussi celui des recherches érudites sur le sol même de ce pays), a eu raison d'en faire non seulement le point de départ, mais le canevas de son savant ouvrage, des travaux de tout ordre, exhumations matérielles et discussions approfondies des textes, en ont démontré depuis lors, sur bien des points, l'insuffisance et l'inexactitude. Dans tous les cas, Lenormant a pu dire avec beaucoup de raison, que[1] : « La description d'Athènes, par Pausanias, ne renferme en réalité que le récit d'une première journée de surprise et d'admiration » ; et il en donne des preuves curieuses dans un article du Bulletin archéologique de l'école d'Athènes. D'une part, c'est par l'Attique que Pausanias a commencé son voyage en Grèce ; de sorte que pour décrire ce que cette contrée lui offrait de plus remarquable, il a encore toute l'inexpérience d'un débutant. D'autre part, il ne semble pas avoir pris le temps de chercher aux sources vraiment érudites le savoir indispensable à l'explication des monuments qu'il visite. Aussitôt arrivé aux portes de la ville, il tire son carnet de voyage, et, sous la dictée du guide local, dont la compétence archéologique, si grande qu'on la suppose, était tout au moins sujet à caution, il prend les notes qui formeront la substance de son livre[2]. Enfin ses regards sont attirés surtout par les œuvres ayant un caractère artistique, par les statues des héros et des dieux dûes à des sculpteurs célèbres, par les peintures qui ornent les portiques et les temples[3]. Les monuments eux-mêmes, si importants qu'ils soient, sont mentionnés seulement en passant, comme si le lecteur en devait connaître suffisamment l'histoire ; l'orientation, la description, le plus souvent en sont ou vagues ou trop générales ; elles prouvent que l'auteur aurait eu peine à se retrouver tout seul au millieu de ces merveilles, ce qui, on l'avouera, est une médiocre recommandation pour qui veut guider les autres. En somme, la description de Pausanias ressemble beaucoup plus à un catalogue de musée, rédigé sans ordre méthodique, qu'à une étude topographique, fondée sur la connaissance exacte des lieux et des traditions nationales.

III.

Cette œuvre était réservée à l'érudition classique du XIX^e^ siècle et elle peut être considérée comme un de ses plus beaux titres. Commencée

[1] N° février 1855, p. 11. Sur la valeur et le caractère de la description de Pausanias, conf. WACHSMUTH, p. 38 et suiv.

[2] SCHUBART, dans les *Jahrb. für Philologie*, 1868, p. 830, cité par Wachsmuth, p. 41.

[3] « L'intérêt de Pausanias est borné à la description de l'élément monumental ; rien ne le préoccupe moins que de tracer une topographie précise et intelligible. Son œuvre est en relation étroite avec les procédés des guides, conduisant les étrangers vers les particularités curieuses. » Ib., p. 38).

Digitized by Google

dès le XVe, au lendemain de la conquête de Constantinople par les Turcs, elle a passé par des phases diverses que je compte vous raconter plus tard, jusqu'au jour où la Grèce, esclave depuis près de deux mille ans, retrouva, avec l'appui des nations de l'Europe occidentale, et son autonomie et son prestige devant l'opinion. Les premiers travaux, ceux qui sont antérieurs à la guerre de l'indépendance et ceux qui l'ont suivie de près, attendaient une coordination, un commentaire, un complément. L'union des peuples qui s'était formée sur le terrain de la diplomatie et de l'action militaire pour la reconstitution de la Grèce politique, se continua sur celui de l'érudition pour la restauration et l'explication de la Grèce classique : A cette réserve près que, dans la ligue formée par les savants, les Allemands prirent la place des Russes, qui n'étaient mûrs encore que pour les luttes guerrières. J'ai cité tout à l'heure l'ouvrage du colonel Leake, lequel suivit de près le *Memorandum* de lord Elgin [1]; la *Topographie d'Athènes* du premier peut être considérée comme la conséquence heureuse, presque comme la réparation du pillage que le second avait organisé sur une vaste échelle parmi les ruines de l'Acropole. Presque dans le même temps, un savant danois, Broensted, publiait en français et à Paris le récit d'un long voyage entrepris à travers la Grèce, ouvrage dans lequel, comme de juste, Athènes tient une place privilégiée [2]. Vous parlerai-je de la fondation de l'École française d'Athènes, école dont la part, dans l'œuvre de la restitution fut si considérable? Un de ses premiers membres vous racontait ici même, il y a quelques jours, avec autant de charme que d'autorité, ces débuts glorieux et pleins de promesses [3] : je puis donc me dispenser d'y insister pour mon propre compte.

L'Allemagne à son tour expédie en Grèce ses archéologues les plus éminents, entre autres O. Müller, dont le tombeau s'élève aux portes d'Athènes [4], Forchhammer qui reprend l'œuvre de Leake en la complétant, mais en la gâtant aussi sur certains points [5]. O. Müller avait commencé par puiser, dans les trésors infinis de sa science, l'intuition de la Grèce réelle; puis il entreprit le voyage longtemps désiré, au bout duquel il rencontra la mort, sous le soleil brûlant de Delphes : comme si Apol-

[1] Th. B. Elgin, *Memorandum*, Londres, 1811. Cet Anglais est le plus éminent de ces *Vandales, mutilateurs, spoliateurs, restaurateurs de tous pays*, à qui le comte de Laborde, au frontispice de son IIe volume, voue l'hommage de sa profonde indignation.

[2] *Voyage dans la Grèce*, Paris 1826-30.

[3] Ch. Hanriot, *L'École française d'Athènes*. Notre collègue publiait, il y a trente-cinq ans, un volume de *Recherches sur la topographie des Dêmes de l'Attique* (Napoléon-Vendée, 1853) qui n'a pas cessé de faire autorité.

[4] Il mourut à Athènes, le 26 août 1840, *modèle et victime de la science*, dit le comte de Laborde, qui lui a dédié son ouvrage et mis à la première page l'image de son tombeau.

[5] P. V. Forchhammer. *Topographie von Athen.*, Kiel, 1841. F. s'est trompé sur deux points importants : 1° Le tracé de l'enceinte qu'il fait trop étendue; 2° L'emplacement de l'Agora. Cf. Wachsmuth (op. cit., p. 84).

Digitized by Google

lon, dont il avait nié le caractère solaire, avait voulu se venger d'une atteinte portée à ses prérogatives divines. Parmi les ouvrages qui ont paru depuis que la seconde moitié du siècle est commencée, il en est trois qui réclament une mention spéciale, car je leur dois la meilleure partie de mon savoir en ces matières ; et c'est grâce à eux que j'ai pu suppléer au spectacle même des ruines, à la ressource précieuse des études sur place. Ces ouvrages sont, pour l'historique des ruines depuis la domination musulmane jusqu'aux débuts du XVIII[e] siècle, le beau livre du comte de Laborde [1]; pour la topographie actuelle dans ses rapports avec la topographie ancienne, les monographies de M. Ernest Curtius [2] et le travail de M. Curt Wachsmuth : *La ville d'Athènes dans l'antiquité ;* celui-ci me semble, pour les parties qu'il a traitées, le dernier mot et le plus complet de l'archéologie grecque dans la question.

Après ces livres, écrits à l'intention des spécialistes et par des érudits célèbres, me permettra-t-on de citer un volume récent, de plus modeste apparence, mais d'un charme très grand, volume qui se recommande à la fois aux savants et aux hommes du monde? Je veux parler des *Lettres athéniennes* de M. le comte de Moüy [3], naguère chargé d'affaires à Constantinople et ministre plénipotentiaire en Grèce, aujourd'hui ambassadeur de France à Rome. Ce livre nous promène à travers Athènes d'aujourd'hui, et y relève toutes les traces artistiques et archéologiques de son passé; il nous fait visiter la ville et ses monuments, les musées avec leurs chefs-d'œuvre, les environs pleins de glorieux souvenirs L'auteur, qui est un lettré délicat et aimable, un artiste admirateur de l'idéal antique, a beau dissimuler sa science sous le sans-façon du dillettante : on s'aperçoit sans peine qu'il a fréquenté les bibliothèques autant que les musées, qu'il possède, le cas échéant, une compétence archéologique et littéraire lui permettant d'avoir une opinion et de la bien défendre sur les questions controversées. Comme ces lettres traduisent le sentiment juste et vrai des choses vécues, elles donnent la sensation du réel; pour Athènes un tel résultat était particulièrement difficile à obtenir. Car la réalité n'y est pas faite seulement des choses que le regard apercoit, mais

[1] *Athènes au XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles*, Paris, 1854. Ces deux volumes, dans la pensée de leur auteur, n'étaient qu'un extrait d'un travail plus complet, « que les révolutions et les guerres ont successivement arrêté », mais qui devait voir le jour malgré elles. Cette promesse, que nous sachions, n'a pas été tenue.

[2] E. Curtius, *Attische Studien*. I. *Pnyx und Stadtmauer*, Goettingue, 1852 (épuisé). II. *Der Kerameikos und die Geschichte der Agora*, ib., 1865. Mais surtout le grand *Atlas d'Athènes*, avec texte explicatif contenant douze cartes, plans ou reproductions par la photogravure ; en collaboration avec J.-A. Kaupert, Berlin, 1878. Nous ne connaissons encore que le I[er] volume de l'ouvrage de Wachsmuth (Leipzig, 1874). Le second, qui était alors annoncé (*Sur les antiquités de la ville*), n'est pas encore venu jusqu'à nous. Il n'était pas paru en 1884.

[3] Comte Ch. de Moüy, ambassadeur de France à Rome. *Lettres Athéniennes*, avec huit dessins de H. Clerget. Paris, 1887. Ce volume fait suite aux *Lettres du Bosphore* (1879), dont les dernières pages sont aussi consacrées à Athènes.

Digitized by Google

aussi et peut-être surtout, de celles que l'imagination, fécondée par le savoir, vivifie. Voilà sans doute la cause pour laquelle les archéologues de profession sont en général fort dédaigneux vis-à-vis des amateurs assez osés pour s'aventurer sur leur domaine. S'ils leur accordent de bien voir ce qui est, et de rendre ce qu'ils ont vu, ils leurs refusent volontiers le droit d'interpréter, lequel suppose des connaissances longues à acquérir et très spéciales ; ils leur refusent surtout celui de conjecturer, de restituer le sens général d'une civilisation qui n'est plus, par les vestiges qui s'offrent encore au regard. M. de Moüy, en étudiant Athènes dans les livres autant qu'il l'a contemplée dans sa réalité actuelle, a justifié pour sa part le bien-fondé de ces prétentions érudites ; par là-même il donne à ses *Lettres*, dont le mérite artistique et littéraire est incontestable, une valeur scientifique qui n'est guère moindre. Quant à nous, ce que nous y avons cherché avant tout, c'est l'illusion du voyage que nous n'avons pu faire; à ce titre, il a pris place parmi les documents les plus précieux de notre cours, comme il prendra place, nous en sommes sûrs, parmi les livres les plus lus de votre petite bibliothèque.

IV.

Pourquoi cependant ce labeur obstiné, cette immense dépense de savoir pour la recherche d'un passé qui est si loin de nous, pour la restitution d'une ville que la majorité de ceux qui en parlent ne verront sans doute jamais ? Quelle est la raison intime qui rend si attrayante l'étude des ouvrages parlant d'Athènes, la contemplation des plans, des reproductions topographiques, architecturales, la vue des monuments et des paysages vulgarisés par la gravure, à défaut du spectacle réel ? Sans doute Athènes a été le centre le plus radieux de la vie artistique dans l'antiquité. Les restes de ses édifices épargnés par le temps, les débris de ses statues arrachés du sol, ravissent l'imagination par la beauté harmonieuse et forte dont ils ont gardé l'empreinte. Cependant nous nous sentons aussi émus en contemplant, par exemple, sur la pente Est du rocher où s'élevait le temple des Muses [1], trois chambres grossièrement taillées dans la pierre, qu'en arrêtant nos regards à l'entrée du Céramique, sur les deux tombes, si poétiquement décrites par M. de Moüy, celle de Dexileos, l'un des cinq cavaliers tués à Corinthe en 394, et celle d'Hégéso, la fille de Proxénos, morte dans la première fleur de sa jeunesse [2]. C'est que ces trous taillés dans le roc sont, suivant la tradition locale, la prison des Onze, celle où Socrate attendit, pour mourir, le retour de la théorie délienne, donnant à Criton la grande leçon sur le

[1] Planche VII de l'Atlas de Curtius et Kaupert, vue n° 4; commentaire, p. 29.

[2] *Lettres Athéniennes*, p. 21 et 27. Ces tombes, dans l'Atlas de Curtius (Pl. IV), portent les n°s 1 et 14.

Digitized by Google

respect des Lois, consolant tous ses amis, au dernier jour, par la perspective de l'immortalité. Chaque pas dans les ruines d'Athènes renouvelle une sensation de ce genre, sans que l'on puisse dire que l'idée artistique y ait sa part[1]; c'est qu'à tous ces vestiges, si insignifiants qu'ils soient pour l'art, se mêle le souvenir de la plus intelligente, de la plus belle, de la plus glorieuse humanité qui fut jamais. En faisant revivre parmi les ruines, les hommes dont l'histoire nous a raconté les actions, dont les lettres ont fixé les pensées, l'imagination remonte le cours des siècles et fait battre le cœur devant le passé lointain, comme s'il était tout près. Alors nous saisissons, dans sa profondeur morale, le mot de Nicias, chez Thucydide: Ἄνδρες γὰρ πόλις καὶ οὐ τείχη[2]. *Ce sont les hommes qui font une cité et non les murs.* Et l'intérêt qui s'attache pour les amants des lettres antiques à l'étude topographique d'Athènes s'explique. Parce que le spectacle du sol d'Athènes rappelle la plus belle floraison de l'intelligence humaine, s'épanouissant dans des œuvres grandes, fortes et harmonieuses, telles qu'aucune autre civilisation n'a jamais pu les égaler, il semble que nous apprenions à nous y estimer notre juste prix, à découvrir la mesure de ce que nous devons et pouvons réaliser ici-bas.

Voilà sans doute ce qu'entendait Pline le Jeune, lorsque, adressant à son ami Maximus envoyé comme propréteur en Achaïe, ses derniers conseils, il lui rappelle qu'il y trouvera des hommes particulièrement dignes de ce nom : *homines maxime homines*[3]. Ce n'est pas aux Athéniens du temps de Trajan que peut s'appliquer un pareil éloge, mais à ces morts toujours vivants, dont la trace indélébile demeure empreinte sur les ouvrages matériels qu'ils avaient créés, inspirés, au milieu desquels flottent encore les effluves mystérieux où s'alimentait leur génie. Si Athènes luit comme un phare dans les brumes de l'histoire ancienne : *lucent Athenae*[4], c'est que du haut de l'Acropole a rayonné véritablement sur le monde romain et barbare, l'humanité idéale et parfaite : *humanitas*. Ce même sentiment Atticus l'avait éprouvé ; et l'on peut croire que, grâce à lui, il s'attacha d'un amour si profond à la ville qui lui donna son surnom : « *Me Athenae nostrae*, écrit-il à Cicéron, *non tam operibus magnificis exquisitisque antiquorum artibus delectant quam recordatione summorum virorum, ubi quisque habitare, ubi sedere, ubi disputare sit solitus.* »

Aujourd'hui que la splendeur de ces monuments a pâli sous l'atteinte des siècles, aidés par la barbarie et la sottise des hommes, quoiqu'il en reste encore assez pour que les artistes aillent chercher à Athènes plus qu'ailleurs « la beauté toujours jeune, son sourire éternel au milieu de

[1] *Quamquam id quidem infinitum est in hac urbe ; quacumque enim ingredimur, in aliqua historia vestigium ponimus.* Cic., *De Fin.*, V, 2, 3.

[2] VII, 77.

[3] *Ep.*, VIII, 24.

[4] Cic., *Brut.*, 7, 26 : *Occurrunt, Attice, et quasi lucent Athenae tuae.*

Digitized by Google

la nature immuable et des générations renouvelées[1] » c'est par le souvenir de l'humanité idéale que la ville nous captive et nous transporte. Tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, tout ce qui est sensé a pris là jadis un corps, a respiré et agi dans l'enceinte de ces murs. Et parce que de ces murs il reste encore quelques pierres, alors que les corps animés par ces grandes pensées se sont mêlés à la poussière des ruines, il nous semble que cette poussière même reprend l'aspect de la vie et que les voix éteintes se font de nouveau entendre, et que la lettre morte des textes est redevenue la parole vivante, messagère des grandes vérités qui font le tourment, la consolation, la gloire de l'humanité : « Ce qui nous vient d'Athènes, disait naguère M. Ernest Curtius [2], un de ceux qui l'ont connue le mieux et en ont le mieux parlé, est autre chose qu'un amas de feuilles séchées, à placer dans l'herbier de l'érudition. Ce sont des branches toujours vertes, toujours couvertes de fleurs, bien propres à nous réjouir tous, qui témoignent d'une vie intelligente aux excitations multiples, au but noble et idéal. Tout cela nous touche par son caractère profondément humain, comme un message envoyé de notre propre patrie. » Voilà les sentiments avec lesquels nous entreprendrons cette étude ; qui nous donneront, à moi la force de la mener à bonne fin malgré les difficultés, à vous l'attention pour en tirer profit et compléter par elle votre instruction historique, philosophique et littéraire.

J.-A. Hild.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Grammaire grecque, par Ernest Koch, traduite de l'allemand et mise au courant des travaux les plus récents de la philologie, à l'usage des classes supérieures et des candidats à la licence et à l'agrégation, par l'abbé J.-L. Rouff, avec une préface de O. Riemann. Paris, chez A. Colin [1887], XIV-699 p. Prix : 8 francs.

Voici un ouvrage dont on ne saurait trop recommander à nos étudiants la lecture et la pratique assidue. Ils sont assurés d'y trouver l'indication exacte des formes les plus autorisées du dialecte classique, qu'ils ont à employer dans leurs thèmes. Quant aux règles de syntaxe, dont la connaissance approfondie est indispensable pour saisir nettement la pensée des écrivains, surtout dans une langue aux ressources si variées, aux

[1] *Lettres athéniennes*, p. 1.

[2] *Athen und Eleusis*, Discours prononcé au jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté l'empereur et roi, dans l'Aula de l'Université Frédéric-Guillaume à Berlin, le 22 mars 1884, p. 15.

Digitized by Google

nuances si délicates, elles sont exposées d'une façon très heureuse, et des exemples bien choisis aident à la fois à les comprendre et à les apprendre.

Le traducteur ne s'est pas contenté de faire passer dans notre langue le texte d'une grammaire qui a obtenu en Allemagne un succès éclatant et mérité. Il y a fait aussi des améliorations fort appréciables, entre autres, en ajoutant la traduction de tous les exemples cités, et une foule de notes qui présentent avec compétence les derniers résultats acquis par les savants français et étrangers sur les mille détails de l'histoire positive de la langue grecque. Il a soin aussi de mettre de temps en temps le lecteur en garde contre certaines théories linguistiques de son auteur, qui ne sont plus soutenables aujourd'hui; celle, par exemple, d'après laquelle παιδεύω viendrait de *παιδευ-ο-μι (p. 98, cf. note 1).

Je crois pourtant que M. l'abbé Rouff eût pu avec avantage aller plus loin encore sur cette voie, et faire dans sa traduction d'autres *trahisons* louables, tant au point de vue pratique qu'au point de vue théorique.

Comparons les paradigmes de l'imparfait moyen et passif des verbes en ω, dans cette nouvelle grammaire et dans celle de Chassang.

(**Grammaire grecque** de Koch, traduite par l'abbé Rouff, p. 95-96, cf. 142).

J'élevais pour moi, — j'étais élevé, on m'élevait.

Sing.	1.	ἐ-παιδευ-ό-μην
	2.	ἐ-παιδεύ-ου
	3.	ἐ-παιδεύ-ε-το
Duel.	2.	ἐ-παιδευ-έ-σθην
		(ἐ-παιδεύ-ε-σθον)
	3.	ἐ-παιδευ-έ-σθην
Plur.	1.	ἐ-παιδευ-ό-μεθα
	2.	ἐ-παιδεύ-ε-σθε
	3.	ἐ-παιδεύ-ο-ντο.

(**Nouvelle grammaire grecque**, par A. Chassang, 5e édition, Paris 1878, p. 106, cf. 112.)

Je déliais pour moi *ou* je me déliais [j'étais délié, p. 112].

S.	1re p.	ἐ-λυ-ό-μην,
	2e p.	ἐ-λύ-ου,
	3e p.	ἐ-λύ-ε-το,
P.	1re p.	ἐ-λυ-ό-μεθα,
	2e p.	ἐ-λύ-ε-σθε,
	3e p.	ἐ-λύ-ο-ντο,

Digitized by Google

D. 1re p. ἐ-λυ-ό-μεθον,
2e p. ἐ-λύ-ε-σθον,
3e p. ἐ-λυ-έ-σθην.

Il est certain que, pour le fond des choses, le premier de ces paradigmes est le meilleur : il ne mentionne pas la forme plus que suspecte ἐπαιδευόμεθον, et il donne à la deuxième personne du duel ἐπαιδευέσθην comme préférable à ἐπαιδεύεσθον, parce que cette dernière est moins usitée. Mais si nous corrigeons en conséquence l'édition citée de la grammaire de Chassang,

. . . . . .
3e p. ἐ-λύ-ο-ντο,
D.
2e p. ἐ-λυ-έ-σθην,
3e p. ἐ-λυ-έ-σθην,

nous aurons quelque chose de préférable à ce qu'on lit dans la nouvelle grammaire. En effet, il faut un effort plus considérable pour réciter et même pour repasser la conjugaison de παιδεύω, que celle de λύω. Et n'est-ce pas une autre difficulté qui complique bien inutilement le travail de la mémoire, que cette intercalation du duel entre le singulier et le pluriel? Avant de conjuguer des verbes en grec, l'étudiant français en a conjugué en français et en latin, peut-être aussi en anglais ou en allemand; et, dans toutes ces langues, il a vu le pluriel suivre immédiatement le singulier. Bien plus, il a commencé à apprendre le grec même dans une grammaire qui rejette le duel à la fin des paradigmes, puisqu'avant d'entrer dans les classes supérieures, auxquelles est destinée la grammaire de Koch et Rouff, il a dû passer par les classes inférieures, où l'on suit des grammaires qui, sur ce point, sont plus pratiques, quoique moins logiques peut-être (n'oublions pas que le duel est loin d'avoir en grec des droits égaux à ceux des autres nombres; et, puisqu'il se fait remplacer à la première personne par le pluriel, il serait assez naturel de mettre au moins ἐπαιδευόμεθα avant ἐπαιδευέσθην; d'ailleurs, il est bien bizarre de mettre le duel après le singulier dans les verbes, quand on l'a mis après le pluriel dans les noms, les adjectifs et les pronoms, comme le fait cette nouvelle grammaire). Le pauvre élève français, qui, lui, n'a jamais appris à débiter des verbes gothiques avec les trois nombres dans l'ordre de l'arithmétique, se trouvera donc forcément dérouté par cette disposition de la conjugaison de παιδεύω; et, ne voyant pas de bonne raison pour une pareille innovation, il sera tenté de s'écrier comme les Pharisiens : *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum?*

L'auteur est plus grammairien que linguistique; il eût donc été prudent

Digitized by Google

à lui de ne pas parler de linguistique que sur de bons garants, ce qui ne lui arrive pas toujours ; et, comme je l'ai dit, le traducteur se contente alors trop souvent de traduire. M. Riemann explique et excuse cette abstention, p. III, par la raison que le traducteur lui-même n'est pas linguiste, et que, d'ailleurs, il règne en ce moment assez d'incertitude dans les théories linguistiques. Il faut donc prévenir les lecteurs que quand cette grammaire parle de théorie, et non de faits de la langue classique, elle le fait parfois sans compétence.

Ainsi, nous trouvons, p. 182, une liste de verbes qui, selon l'auteur, « ne sont pas composés ». Il est bien vrai qu'ils ne sont pas traités comme la plupart des verbes composés *avec des prépositions ;* mais c'est préjuger leurs étymologies, dont quelques-unes sont très obscures, que de les déclarer tous non composés. Il en est où l'analyse découvre plus ou moins facilement une composition réelle (ἀπορῶ « je suis embarrassé », vient de ἀ primitif; l'imparfait ἠπόρει est analogue à ἠθύμουν, de ἀθυμῶ « je suis découragé », cité à cette même page), et même cette composition avec une préposition, que l'auteur avait l'intention d'exclure; ainsi ἀπειλῶ « menacer », aoriste ἠπείλησα, vient de ἀπό, comme le montre M. Bréal, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VI (1887), p. 173-174.

Ce sont là des taches peu importantes dans l'ensemble d'un ouvrage si vaste et si instructif, et nos candidats ne peuvent que profiter à l'étudier et à le manier souvent :

Nocturna versate manu, versate diurna.

E. ERNAULT.

J.-J. Rousseau, par Louis DUCROS, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de Poitiers.

Il se publie en ce moment deux collections de nos grands écrivains, qui attirent l'attention des gens de goût ; l'une chez Hachette, intitulée *Les Grands écrivains français ;* l'autre chez Lecène et Oudin, intitulée *Les Classiques populaires.* Les deux contiennent à peu de chose près les mêmes noms, les mêmes biographies. La première affecte des allures magistrales, et s'adresse aux hommes ; la seconde, plus modeste, est pour les jeunes gens. C'est dans celle-ci que figure le *Rousseau* de M Ducros ; c'est dans celle-là que va figurer le *Rousseau* de M. Cherbuliez. Ce que sera l'œuvre de l'académicien, on l'ignore ; ce qu'est celle du professeur de faculté on le sait, un *beau* livre. On pourrait, en ouvrant le volume,

Digitized by Google

prendre l'épithète dans le sens matériel. L'exécution typographique est parfaite; les caractères sont bien aérés, le format est large, les marges sont grandes; avec cela, un portrait de Jean-Jacques d'après de La Tour, et dix autres gravures reproduites de Moreau le jeune et de Le Barbier. L'édition serait destinée aux jeunes filles, qu'on ne pourrait pas mieux se mettre en frais de coquetterie. Ce n'est pas cependant de cette beauté du livre qu'il est question ici; ce n'est pas plus de la beauté morale du héros qui en est l'objet. Le caractère de Jean-Jacques Rousseau n'a rien d'avenant. M. Ducros, ami passionné de la vérité, nous le montre tel que l'histoire le lui présente, et ne fait rien pour le masquer. Enfant, Rousseau est menteur et voleur. Jeune homme, il est calomniateur, et rejette sur une pauvre servante, l'angélique Marion, un larcin dont il s'est rendu coupable. Homme, il accable dans des lettres insolentes, et noircit par ses commérages, sa bienfaitrice, Mme d'Épinay. Ami, il renie ceux qui lui ont fait leurs confidences. Père enfin, il relègue à l'hôpital ses enfants, et ne veut plus savoir ce qu'ils sont devenus. Avec cela, dévoré d'ambition et voulant faire parler de lui à tout prix, il écrit, en dépit du bon sens et de l'honnêteté, de belles tirades sur son amour pour l'humanité et sur le devoir des pères envers leurs enfants. Pour résumer en un mot, on ne trouve chez Rousseau comme caractère que ce que M. Ducros appelle *l'âme d'un laquais* (p. 80).

Mais pour nous apprendre cela, dira-t-on, il n'était pas besoin d'un nouveau livre.

Sans doute, s'il n'y avait que cela chez Jean-Jacques. Mais il y a en lui autre chose qui vaut la peine d'être raconté à la jeunesse. Rousseau est le plus grand peintre de la nature qu'ait eu la France jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et c'est par la description des sites où il a vécu, des pays qu'il a parcourus, qu'il a acquis une gloire pure et non discutée.

C'est là ce que M. Ducros s'est proposé de dire. Laissant de côté tout ce qui n'est pas indispensable pour faire connaître le peintre de la nature, il le suit depuis son berceau, au bord du lac Léman et au pied du Mont Blanc, jusque dans ses dernières promenade d'herborisation dans l'île des Peupliers à Ermenonville. A chaque lieu où s'arrête Rousseau M. Ducros rattache quelque anecdote qui donne à ce lieu une physionomie poétique. A Bossey, chez le pasteur Lambercier, c'est la bouture d'un jeune saule qui est sur le point de se transformer en arbre quand un coup de pioche la détruit. A Annecy, ce sont les bouquets de cerises jetés d'un arbre à Mlle de Graffendried et à Mlle Galley. Aux Charmettes, c'est le planisphère éclairé au fond d'un seau par une chandelle vis-à-vis du firmament éclairé par les astres, pendant que Rousseau marque une constellation sur le papier d'une main, et de l'autre braque sa lunette sur la même constellation au ciel. Les bocages frais de l'Hermitage, le chant du rossignol, le gazouillement des ruisseaux, y font éclore le roman de la *Nouvelle Héloïse*. Le lilas, le seringat et le chèvrefeuille de Mont-Louis

Digitized by Google

inspirent quelques-unes des scènes champêtres de l'*Émile*. M. Ducros, en suivant Rousseau toute sa vie dans les campagnes où il s'installe et dans les excursions qu'il fait loin des villes où il est forcé de vivre, ne raconte et ne peint pas toujours lui-même. Il donne souvent la parole à son héros et lui met le pinceau à la main. Ce sont alors des récits et des tableaux si bien choisis, que le recueil en ferait une délicieuse plaquette qu'on pourrait intituler : *Jean-Jacques, historien et peintre de la nature.*

Pour faire mieux ressortir ce que c'est que la campagne dans les œuvres de Jean-Jacques, M. Ducros a eu l'heureuse idée de consacrer un chapitre de son livre au sentiment de la nature dans la littérature française avant Rousseau. On y trouve ravivé le souvenir du concours littéraire ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres de Poitiers en 1885-1886; c'est un titre de plus auquel la nouvelle œuvre de M. Ducros appartient à notre faculté. Comme la *Jeunesse de Henri Heine*, elle ne manquera pas d'avoir, avant qu'il soit longtemps, sa seconde édition. Ces deux livres se succèdant à dix-huit mois d'intervalle, contribuent pour une large part à augmenter l'éclat littéraire dont brille à l'heure actuelle l'Université de Poitiers.

Jacques PARMENTIER.

LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

IX. — LA VERSIFICATION.

(Suite.)

Catulle abonde en mouvements comme ceux-ci : *Nereides admirantes, ac moenia Larisaea fluctus salis a lludebant.* Virgile et Ovide affectent des fins de vers comme *Iovis incrementum, Phrygia agmina circumspexit ;* mais c'est plutôt avec des mots grecs qu'avec des mots latins. Ce n'est cependant pas là une concession à l'ancienne pratique, mais un enjolivement moderne apporté par l'école des imitateurs des alexandrins dont il a été question plus haut. Voyez : Ciceron *ad Attic.*, VII, 2, 1 : *Ita belle nobis : Flavit ab Epiro lenissimus onchesmites. Hunc* σπονδειάζοντα *si cui voles* τῶν νεωτέρων *pro tuo vendito.* Est-ce par mépris pour une telle affectation que Lucrèce évita ces σπονδειάζοντες dans son dernier livre? On trouve assez communément dans Catulle, Virgile et Ovide d'autres formes de fins spondaïques empruntées aux Grecs et employées surtout avec des mots grecs. Il n'est pas nécessaire de les mentionner ici, car elles dénotent en général un art savant, une élégance cachée absolument étrangers à la nature de Lucrèce. Il ne met jamais plus de deux spon-

Digitized by Google

dées à la fois à la fin d'un vers pendant que les trois autres poètes ne dédaignent pas les rhythmes tels que : *Nereidum matri et Neptuno Ægaeo* à la manière grecque. Lucrèce laisse passer parfois des fins de vers très dures et prosaïques comme : *constare ; id ita esse.* Quand Virgile termine un vers comme *procumbit humi bos* c'est pour faire image. Si Lucrèce en fait usage c'est à dessein quelquefois, mais le plus souvent c'est sans motif. Il aime particulièrement les élisions après le quatrième pied comme : *perdelirum esse videtur, permutato ordine solo, minus oblato acriter ictu, nisi concilio ante coacto ;* pour les élisions, il est en général tantôt plus, tantôt moins audacieux que Virgile. Il y a un autre point digne de remarque : Lucrèce aime à faire entrer complètement le quatrième pied dans un mot finissant avec lui. Dans les quarante-trois premiers vers de son poème, passage très travaillé, plus de la moitié ont des mouvements comme ceux-ci : *quæ terras frugiferentis* et non *terras quæ ; exortum lumina solis, tibi suavis daedala tellus* et non pas *suavis tibi ; tibi rident aequora ponti, diffuso lumine caelum, genitabilis aura favoni,* etc. Cela produit un effet grand, majestueux, mais parfois monotone. Catulle cependant pousse la chose aussi loin, même plus loin que Lucrèce. Chez Virgile, ces mouvements sont assez communs; ils produisent beaucoup d'effet, mais, règle générale, le poète les évite ; il dit : *Trojae qui primus,* et non *qui Trojae; labentem caelo quae ducitis annum,* et non pas : *quae caelo,* comme aurait fait Lucrèce. Il est hors de doute que, pour la structure des vers détachés, et plus encore pour le mouvement rhythmique d'un passage entier, Lucrèce est artiste bien moins soigneux, moins habile que Virgile. L'effet de ses plus beaux passages est dû plutôt à la vigueur et à l'originalité de la pensée, à la force et à la fraîcheur de l'expression, qu'au poli et au travail de la forme.

X. — Allitération, mots composés, etc.

Une des singularités les plus marquées des vieux écrivains latins est leur goût extrême pour l'allitération, l'assonance, la répétition de mots de syllabes et de sons identiques ou semblables, souvent placés ensemble et combinés de la façon la plus complexe En latin, comme dans quelques autres langues, cet usage avait évidemment été transmis depuis les temps les plus reculés, et ce n'est pas l'invention d'un écrivain seul. Ennius, et les poètes sérieux s'en servent pour produire un effet poétique; Plaute et les comiques en tirent des effets comiques; on en trouve un bon exemple dans les Captifs : *Quanta pernis pestis veniet, quanta labes larido, Quanta sumini apsumedo, quanta callo calamitas, Quanta laniis lassitudo, quanta porcinariis.* Cicéron ne dédaigne pas les artifices de ce genre, même en prose ; mais personne ne les répand avec plus de prodigalité, soit seuls, soit combinés, que Lucrèce; dans son poème, on les peut compter par centaines, par milliers, et nous en avons

Digitized by Google

signalé un grand nombre dans notre commentaire. Les allitérations comprennent presque toutes les lettres de l'alphabet. Les lettres les plus importantes, telles que *m*, *p*, *v*, sont souvent employées avec un effet étonnant. La dernière exprime parfois la pitié, et le son s'y prête bien : *Viva videns vivo sepeliri viscera busto ;* comp. Virgile : *Neu patriae validas in viscera vertite vires ;* et Cicéron : *Vivus, ut aiunt, est et videns cum victu ac vestitu suo publicatus ;* ou bien la force, la violence, parce que les mots qui représentent la chose commencent, pour la plupart, par cette lettre : *Vivida vis pervicit, venti vis verberat, ventorum validis viribus, Vel violenta viri vis, quid volnera vellent ;* comp. Virgile : *Fit via vi ;* Tite-Live : *Vi viam faciunt ;* Lucilius : *Vis est vita, vides, vis,* etc. ; Ennius : *Vidi Priamo vi vitam evitari.* Lucrèce rend de la même façon le fait de fuir, éviter, etc. On emploie souvent des combinaisons de lettres diverses ; voici un bon exemple de la combinaison de *m*, *p* et *v* : *Parare Non potuit, pedibus qui pontum per vada possent Transire et magnos manibus divellere montis, Multaque vivendo vitalia vincere saecla ;* comp. Ennius : *Marsa manus, Paeligna cohors, Vestina virum vis.* Les combinaisons de ce genre sont communes dans Virgile ; mais, chez Lucrèce, elles se trouvent par centaines. Lucrèce se plaît aussi à mettre ensemble des mots composés de la même préposition, seuls ou avec des allitérations ou assonances d'une autre sorte : *Officium... officere atque obstare, seiungi seque gregari, disturbans dissolvensque, retroque repulsa reverti, condenso conciliatu, Exos et exanguis, pertusum congesta quasi in vas Commoda perfluxere atque ingrata interiere ;* comp. Virgile : *Insontem infando indicio,* etc. Il aime aussi à mettre ensemble les mêmes mots ou des mots de sons semblables, ou des exemples d'oxymoron, soit combinés avec d'autres allitérations ou assonances, soient seuls : *Omnes omnia, omnibus omnino ; tempore in omni omnibus ornatum rebus ;* puis encore et encore : *Multa modis multis multarum rerum ; pueri circum puerum ; Nil sint ad summam summai totius omne ; Tactus enim tactus ; aurea dicta, Aurea ; sonitu sonanti, penitus penetrare, funditus fundamenti ; casta inceste, Innumerabilem enim numerum, Innumero numero, Immortalia mortali, Mortalem vitam mors cum immortalis ademit ; tempore iniquo aequo animo,* etc., etc. Le goût de Virgile pour les artifices de ce genre lui vient probablement de Lucrèce. Après Virgile, ils semblent moins fréquents dans la littérature latine ; les gens s'en fatiguèrent probablement, ainsi qu'il arriva dans les autres littératures. Le poète sacrifie tellement à sa passion pour l'assonance sous toutes ses formes, que son goût, son oreille semblent plus d'une fois émoussés par la satiété. Souvent, dans une étendue de deux ou trois vers, il mettra quelques-uns de ses mots favoris tels que : *res ratio* ou *corpora,* trois, quatre ou cinq fois, sans que l'on gagne quoi que ce soit à cette répétition. On pourrait indiquer chez Lucrèce un

Digitized by Google

grand nombre d'autres façons de produire de l'effet, par exemple son habitude de mettre plusieurs substantifs ensemble sans copulative aucune : *Prata, lacus, rivos, segetes ; Ossa, cruor, venae, calor, umor, viscera, nervi; Aera, solem, ignem, terras, animalia, frugis ; varios conexus pondera plagas Concursus motus; Concursus motus ordo positura figurae ; Volneribus clamore fuga terrore tumultu ;* mais en voilà assez. Dans ses allitérations et assonances aussi bien que dans les mouvements rhythmiques de son vers, et le style et la couleur qu'il donne en général à son poème, Lucrèce, pour produire de l'effet, a recours aux moyens les plus directs, les plus simples, plutôt qu'à l'art subtil et caché de Virgile ; il en résulte qu'il est exposé, tantôt à être trop orné, tantôt à manquer d'ornements ; cependant, les parties les plus prosaïques, les plus ornées de son poème révèlent une sincérité de pensée, une force de raisonnement si grandes, on y sent tellement l'écrivain de race qu'elles semblent moins ennuyeuses et plus intéressantes que les parties médiocres d'un grand nombre d'ouvrages plus soigneusement travaillés.

Il est un autre point de ressemblance entre Lucrèce et les vieux écrivains qu'il ne faut pas laisser passer inaperçu. Le latin semble avoir jadis réclamé, et à juste titre, ce droit qui a toujours été le privilège du grec, de former des mots composés. Dans Lucrèce seul il y a quarante ou cinquante mots composés tels que : *terriloquus, horrisonus* ou *terrigena, Troiugena*, etc., un grand nombre sont ἅπαξ λεγόμενα comme *silvi fragus, fluctifragus*. Or ces mots sont précisément formés d'éléments aussi réguliers que n'importe quel mot grec composé : *primigenus* semble aussi légitime que πρωτόγονος, *terrigena* que γηγενής. Mais, par une de ces lois mystérieuses du langage que l'on doit observer et ne pas discuter, la langue classique commença bientôt à limiter ce droit de former des composés et, sous ce rapport aussi, Lucrèce doit être appelé décidément archaïque Virgile est déjà beaucoup plus discret dans l'emploi des composés. La langue tendit de plus en plus à les écarter, jusqu'à ce que les écrivains barbares comme Tertullien la forcèrent à prendre la direction opposée. Lucrèce, VI, 129 emploie : *perterricrepus ;* ce mot, Cicéron dans un de ses derniers ouvrages, l'*Orateur*, 164, le cite d'après un vieux poète et le condamne pour son « *asperitas* », de même que *versutiloquus*. Or ces deux adjectifs sont formés tout à fait régulièrement ; il en est ainsi de *repandirostrum, incurvicervicum* de Pacuvius ; mais Quintilien, qui, *Instit.*, I, 6, 65-70, établit les limites dans lesquelles le latin de son temps peut former des mots composés, fait la remarque « *cum* κυρταύχενα *mirati sumus, incurvicervicum vix a risu defendimus* ». Le droit de former des noms, des verbes composés au moyen des différentes prépositions comme préfixes resta toujours en vigueur ; il n'est personne, l'attention une fois éveillée, qui puisse lire une page de Cicéron ou de Tite-Live sans comprendre l'influence que

Digitized by Google

cet usage a exercé sur le style et l'expression ; cette influence est tout aussi visible dans n'importe quelle page des écrivains anglais ou français.

XI. — Opinion des contemporains.

Lucrèce s'étant entièrement tenu à l'écart de ce qui pouvait le plus exciter les sympathies de ses contemporains, nous n'avons guère de témoignages sur la façon dont son poème fut accueilli par la majorité de ses concitoyens. Il est suffisamment prouvé cependant que lui et Catulle passaient, à juste titre, pour les deux plus grands poètes de leur temps ; mais l'on ne saurait douter que son ouvrage ne soit venu au monde à l'époque la plus défavorable à la renommée du poète. Lucrèce ne voulut prendre aucune part au grand mouvement, alors très avancé, qui aboutit à la production des œuvres de Virgile, d'Horace et d'Ovide et fixa à jamais le code du goût poétique chez les Romains. La splendeur de leur réputation jeta dans l'ombre celle de leurs plus grands prédécesseurs Ennius, Lucrèce et même Catulle ; ils obtinrent les suffrages unanimes des meilleurs critiques de l'empire, à la tête desquels Quintilien. La réaction en faveur de l'ancienne littérature semble avoir été dirigée par des chefs inhabiles et trop ardents, et s'être ainsi exposée aux traits de la satire. L'effet que produisirent pendant quelques générations Dryden et Pope sur la poésie anglaise ne nous donne qu'une faible idée de la souveraineté exercée par les poètes du siècle d'Auguste. Et cependant, Lucrèce n'eut pas une médiocre influence sur la poésie des âges suivants, quoique la première mention faite de ses vers soit, selon l'interprétation généralement donnée, tout autre chose qu'un compliment. Je fais allusion naturellement à une phrase de Cicéron écrite quelques mois après la mort du poète et probablement à l'époque même où son poème fut publié pour la première fois. A la fin d'une courte lettre à son frère Quintus, II, 11, écrite au commencement de l'an 700, se trouve cette phrase, telle que la donnent tous les Mss : *Lucretii poemata ut scribis ita sunt multis luminibus ingenii multæ tamen artis*. Presque tous les éditeurs sont d'accord aujourd'hui pour écrire : *ita sunt, non multis*, etc. Mais le sens seul doit déterminer la vraie leçon : il n'est pas plus difficile de corriger en mettant *non* devant *multae tamen artis*.

(*A suivre*).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. Arren.

Poitiers. — Imp. de Millet, Descoust et Pain.

Digitized by Google

FÉVRIER 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 2.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Le Conseil municipal de Poitiers s'est occupé, dans sa séance du 21 janvier dernier, de la création d'une Conférence *d'archéologie ancienne et du moyen âge* à la Faculté.

M. Arren à lu, au nom de la Commission de l'Instruction publique, le rapport suivant :

« La proposition qui a pour objet la création d'une conférence d'archéologie émane de la Faculté des Lettres. Examinée d'abord et appuyée par le Conseil général des Facultés, elle a été transmise au Ministre de l'Instruction publique qui a répondu, le 21 février dernier, en disant que la conférence demandée rentrait dans la classe des enseignements locaux et régionaux, qui doivent être subventionnés par les villes et les départements. C'est à la suite de cette réponse que la question est venue devant le Conseil municipal, qui l'a renvoyée à la Commission de l'Instruction publique.

» Votre Commission s'est bien rendu compte des motifs qui ont inspiré le vœu soumis à son examen. Le but de la Faculté des Lettres est d'étendre son enseignement, en le faisant porter sur les matières les plus propres à intéresser des auditeurs et par là de resserrer les liens qui l'unissent à la ville où elle est établie. Dans cet ordre d'idées, la récente conférence d'histoire du Poitou a parfaitement réussi ; elle attire chaque semaine un nombre toujours croissant d'auditeurs qui y prennent un vif intérêt. Un cours d'archéologie a également sa place marquée dans une contrée si riche en monuments, qui méritent mieux qu'une admiration vague et banale, et dont l'histoire a besoin aussi d'être racontée et expliquée par

Digitized by Google

un maître compétent. L'utilité d'un tel enseignement et l'accueil favorable qu'il recevrait de la population intelligente de notre ville ne sauraient être contestés.

» Je dois indiquer encore une autre considération qui a été développée au sein de la Commission et qui est fondée sur l'avenir réservé aux établissements d'Enseignement supérieur. Parmi ces établissements, les uns, en vertu de leur position géographique et de l'importance des villes où ils se trouvent, sont appelés à devenir de grands corps enseignants, pourvus de tous leurs organes, et à former de véritables universités régionales ; les autres, moins favorisés, seront condamnés à lutter pour l'existence. Les Facultés qui auront le plus de chances de durée seront celles qui auront jeté les plus profondes racines dans le pays qu'elles habitent, et seront devenues des centres intellectuels, actifs et féconds. Aucune mesure ne serait plus efficace pour atteindre ce but que la création de la conférence demandée, et votre Commission espère que le Conseil municipal ne refusera pas aux Facultés, pour lesquelles il a déjà fait tant de sacrifices, cette nouvelle marque de bienveillance. Toutefois elle ne pense pas, dans l'état d'incertitude indéfiniment persistante où se trouve encore la question des Facultés, que vous puissiez dès aujourd'hui statuer sur cette affaire ; elle vous propose seulement de *prendre en considération et d'adopter en principe*, en ajournant la décision définitive, la proposition qui lui a été soumise, *de créer, à la Faculté des Lettres de Poitiers, une conférence d'archéologie ancienne et du moyen âge.* »

Les conclusions de ce rapport ont été mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

CONCOURS LITTÉRAIRE

OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS.

La Faculté met au concours pour l'année 1888 le sujet suivant :

I. *Étudier les particularités de la langue, de la grammaire et de la métrique de Lucrèce dans le 1^er^ chant* (1 à 705) ; *montrer par des exemples bien choisis l'influence du poète sur la langue de Virgile et d'Horace.*

II. *Exposer la doctrine des atomes et du vide, en rattachant les développements de Lucrèce à leurs sources grecques.*

Digitized by Google

III. *Définir le but pratique du Poème de la Nature; analyser les procédés par lesquels Lucrèce cherche à transformer une matière abstraite et rebelle à la poésie. Signaler les défauts du genre et leurs causes.*

IV. *La poésie didactique à Rome jusqu'à Lucrèce.*

Tous les étudiants (boursiers, maîtres auxiliaires, répétiteurs, élèves libres et correspondants) sont admis à concourir.

Les mémoires devront être adressés au Doyen de la Faculté avant le 1er octobre, terme de rigueur.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 5e SÉRIE (du 15 février au 15 mars).

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Quand une lecture vous élève l'esprit et vous inspire des sentiments nobles et généreux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage; il est bon et fait de main d'ouvrier.

LA BRUYÈRE.

THÈME GREC. — On rapporte que Thalès, tout occupé de l'astronomie et regardant en haut, tomba un jour dans un puits, et qu'une servante de Thrace, d'un esprit agréable et facétieux, le railla, disant qu'il voulait savoir ce qui se passait au ciel et qu'il ne prenait pas garde à ce qui était devant lui et à ses pieds. Ce bon mot peut s'appliquer à tous ceux qui font profession de philosophie. En effet, non seulement ils ne savent pas ce que fait leur voisin; ils ignorent même si c'est un homme ou quelque autre animal; mais ils mettent toute leur étude à chercher et à découvrir ce que c'est que l'homme, et ce qu'il convient à sa nature de faire et d'éprouver différemment des autres êtres. C'est pourquoi lorsqu'un homme de ce caractère est prié de parler au tribunal ou ailleurs des choses qui sont à ses pieds ou sous ses yeux, il apprête à rire, non seulement aux servantes de Thrace, mais à toute la foule; son inexpérience le faisant tomber à chaque instant dans des puits, dans toute sorte de perplexités et dans un embarras qui le fait passer pour un imbécile. Car son âme, regardant tous ces objets comme indignes d'elle, et n'en faisant nul cas, se porte de tous côtés, comme dit Pindare, mesurant ce qui est au-dessous et au-dessus de la terre, étudiant les astres au ciel, et recherchant la nature de tous les êtres de cet univers.

COMPOSITION LATINE. — Cur Planti fabulae magisquam Terentii Romanis placuerint quaerendum.

QUESTION DE GRAMMAIRE. — L'infinitif, dans les trois langues classiques.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — L'allongement à la césure, en grec et en latin.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Fondement de l'obligation morale ;
2. La morale d'Aristote.

Digitized by Google

LICENCE HISTORIQUE.

Histoire. — Indiquez les phases par lesquelles a passé la puissance royale de Hugues Capet à Saint-Louis.

Géographie. — Cours du Nil (avec dessin géographique).

AGRÉGATION.

1. **Thème grec.** — Montesquieu, *Grand. et Décad. des Romains*, chap. III, jusqu'à « juste dispensation des forces que l'on a. »

2. **Thème latin.** — *Ibid.* « Aulu-Gelle donne d'assez mauvaises raisons... s'avilir jusqu'à cesser d'être Romains. »

3. **Version latine.** — Stace, *Silvet*, II, VII : « Genethliacon Lucani ». Les 47 premiers vers, à l'exception des vers 16, 17 et 18.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

The shades of night were falling fast,
As through an Alpine village passed
A youth, who bore, 'mid snow and ice,
A banner with the strange device,
Excelsior !

His brow was sad ; his eye beneath,
Flashed like a falchion from its sheath ;
And like a silver clarion rung,
The accents of that unknown tongue,
Excelsior !

In happy homes he saw the light
Of household fires gleam warm and bright ;
Above, the spectral glaciers shone,
And from his lips escaped a groan,
Excelsior !

' Try not the Pass ! ' the old man said ;
' Dark lowers the tempest overhead,
The roaring torrent is deep and wide ! '
And loud the clarion voice replied,
Excelsior !

' O stay,' the maiden said, ' and rest
Thy weary head upon this breast ! '
A tear stood in his bright blue eye,
But still he answered with a sigh,
Excelsior !

' Beware the pine-tree's withered branch !
Beware the awful avalanche ! '
This was the peasant's last good-night,
A voice replied far up the height,
Excelsior !

Digitized by Google

At break of day, as heavenward
The pious monks of Saint-Bernard
Uttered the oft-repeated prayer,
A voice cried through the startled air,
Excelsior!

A traveller, by the faithful hound,
Half-buried in the snow was found,
Still grasping in his hand of ice
That banner with the strange device,
Excelsior!

There in the twilight cold and gray,
Lifeless, but beautiful, he lay,
And from the sky serene and far,
A voice fell, like a falling star,
Excelsior!

Version allemande.

Traute Heimath meiner Lieben,
Denk' ich still an dich zurück,
Wird mir wohl, und dennoch trüben
Sehnsuchtsthraenen meinen Blick.

Stiller Weiler, grün umfangen,
Von beschirmendem Gestraeuch;
Kleine Hütte, voll Verlangen,
Denk' ich immer noch an euch!

An die Fenster die mit Reben
Einst mein Vater selbst umzog;
An den Birnbaum, der daneben
Auf das niedre Dach sich bog.

An die Stauden, wo ich Meisen
Im Holunderkasten fing;
An des stillen Weilers Schleusen
Wo ich Sonntags fischen ging.

Was mich dort als Kind erfreute,
Kommt mir wieder lebhaft vor;
Das bekannte Dorfgelaeute
Wiederhallt in meinem Ohr.

Selbst des Nachts, in meinem Traeumen,
Schiff' ich auf der Heimath See;
Schüttle Aepfel von den Baeumen,
Waess're ihrer Wiesen Klee.

Loesch' aus ihres Brunnens Roehren
Meinen Durst am schwülen Tag;
Pflück' im Walde Heidelbeeren,
Wo ich einst im Schatten lag.

Digitized by Google

Wan erblick' ich selbst die Linde
Auf den Kirchenplatz gepflanzt,
Wo, gekühlt vom Abendwinde,
Unsre frohe Jugend tanzt?

Wann des Kirchthums Giebelspitze,
Halb im Obstbaumwald versteckt,
Wo der Storch auf hohem Sitze
Friedlich seine Jungen lockt?

Traute Heimath meiner Vaeter,
Wird bei deines Friedhofs Thür'
Nur einst, früher oder spaeter,
Auch ein Ruheplaetzchen mir!

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

De l'usage des traductions comparé avec celui des textes dans l'étude des littératures étrangères.

Introduction à l'explication de Théocrite

§ I. — Notice biographique.

La vingt-deuxième des épigrammes attribuées à Théocrite nous apprend qu'il avait un homonyme, originaire de Chio, mais que lui-même était de Syracuse, du commun du peuple, εἷς ἀπὸ τῶν πολλῶν, fils de Proxagoras et de l'illustre (περικλειτῆς) Philinna : l'épigramme ajoute que le poète n'a jamais courtisé la muse d'autrui.

Il serait oiseux de s'attarder à mettre d'accord l'humble origine du fils avec la célébrité de la mère. Il est probable que dans l'épithète de περικλειτῆς la poésie a plus de part que l histoire. Quant à la condition du jeune Théocrite, on peut juger, par divers traits épars dans ses poèmes, qu'elle dut être assez modeste.

On ne sait exactement la date ni de sa naissance ni de sa mort. Les années quelquefois fixées, 290 et 210 avant Jésus-Christ, ne sont que d'une approximation très douteuse. M. Otto Hempel, dans ses *Quæstiones Theocriteæ*, fait naître notre auteur entre 305 et 300; mais M. Ed. Hiller (*Jahresbericht von Bursian*, 1884) juge ces limites trop rapprochées, et nie qu'on sache rien de la famille ni des maîtres du poète syracusain. Selon M. A. Couat (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1re ann., 2e livr.), Théocrite était né avant 300, date proposée par Hauler (*De Theocriti vita et carminibus*, Frib. Brisg., 1855), et probablement

Digitized by Google

de 320 à 315 (Olymp. 115-116), car il ne put être élève de Philétas de Cos qu'avant 294, date où celui-ci fut appelé à Alexandrie par Ptolémée Soter pour être le précepteur du jeune Philadelphe.

D'autre part, si l'on est unanime à fixer le lieu de sa naissance à Syracuse, on hésite entre Syracuse et Alexandrie pour le lieu où il mourut. On le voit auprès d'Hiéron II en 265, en 258 à la cour de Ptolémée Philadelphe : M. Couat en conclut que, parti de Syracuse sous l'action de la colère et déjà à un certain âge, il n'y serait pas revenu, mais serait mort à Alexandrie à une date incertaine. En tout cas il n'est guère vraisemblable qu'il ait assisté, ainsi qu'on l'a inféré d'une chronologie inexacte, au siège vainement illustré par la savante défense d'Archimède contre Marcellus (212).

On croit généralement que Théocrite fut disciple du poète élégiaque Philétas de Cos, qui servit aussi plus tard de modèle à Properce et qui fut, comme celui-ci, de petite taille, et si grêle, dit un biographe, qu'il mettait du plomb à ses sandales de peur d'être emporté par le vent! Le disciple de Philétas aurait également suivi les leçons d'un certain Asclépiade de Samos.

Théocrite composa ses premières œuvres à Cos, auprès de son maître, et en Sicile Ensuite il vécut assez longtemps à Alexandrie, sous la protection de Ptolémée Philadelphe, dont il put faire l'éloge sans encourir le reproche d'adulation. Là, il fit partie de la Pléiade poétique, avec son ami Aratos, l'auteur des *Phénomènes* et des *Pronostics* ; avec Apollonios de Rhodes, le poète des *Argonautiques ;* avec Callimaque, le versificateur spirituel et savant de la *Chevelure de Bérénice ;* avec Lycophron, le sphynx inintelligible d'*Alexandra ;* avec huit autres encore. Après s'être distingué entre tous par la simplicité, la clarté, le naturel du style, Théocrite mourut probablement dans la capitale des Ptolémées, sans revenir, comme on l'a dit, à Syracuse éprouver de nouveau la générosité d'Hiéron le Jeune : on peut voir d'ailleurs, par la XVI[e] idylle, qu'il avait dû en quelque sorte l'implorer, ainsi que Pindare les faveurs du premier Hiéron.

La vie de Théocrite est donc remplie d'incertitudes. L'authenticité d'une partie de ses ouvrages est également contestée. Pour élucider un certain nombre de ces questions obscures, on lira avec fruit un ouvrage soigné et digne d'attention : ***De Theocriti vita carminibusque subditiciis***, par M. C. Brincker (1885).

§ II. — Œuvres de Théocrite.

Il nous reste de Théocrite 30 petits poèmes réunis sous le titre général d'*Idylles* 22 *épigrammes*, 1 pièce *figurative* intitulée *Syrinx* et 5 vers, fragment d'un poème en l'honneur de *Bérénice*. — Il avait en outre composé des *hymnes*, des *élégies* et des *iambes*, qui sont perdus.

Digitized by Google

Douze épigrammes seulement paraissent authentiques. Quelques idylles aussi ont été contestées, entre autres la dernière, la *Mort d'Adonis*, comme d'un goût indigne [?] du poète.

§ III. — Les Idylles.

Les *Idylles* (εἰδύλλια) sont en général, comme leur nom l'indique, de *petits tableaux* de la vie champêtre. Les scènes représentées sont le plus ordinairement contemporaines de l'auteur, mais quelquefois empruntées à la mythologie, comme le *Cyclope* (Id. XI), ou aux légendes héroïques, par exemple *Hercule vainqueur du Lion* ou le *Domaine d'Augias* (Id. XXV). Le style en est à la fois simple et animé, élégant et naturel. Théocrite a été le modèle de Virgile, et Virgile n'a pas égalé Théocrite : est-il besoin d'un autre éloge ?

Quand on a nommé Virgile, il y a peu à dire des autres imitateurs du genre : ni l'ionien Bion ou le sicilien Moschos chez les Grecs, ni Némésien ou Calpurnius chez les Latins, ni même chez nous les Racan, les Segrais, les Deshoulières, encore moins les Fontenelle, pour ne pas dire aussi les Florian, ne sauraient diminuer la gloire de leur inimitable modèle. Seul peut-être parmi les modernes, l'allemand Salomon Gesner peut rivaliser avec Théocrite pour son aimable naïveté, et même l'emporter sur le maître de Virgile par la pureté et la variété des sentiments : il publia ses *Idylles* à Zurich en 1756, et fut aussitôt placé au premier rang des littérateurs.

§ IV. — De l'Églogue en général.

A un certain point de vue on a pu considérer l'Églogue comme un genre de décadence. En vain semble-t-elle, par son objet même, avoir dû figurer la première parmi les genres poétiques ; ce n'est qu'après s'être fatiguée à chanter les dieux et les héros, que la poésie est descendue aux détails de la vie commune : ainsi la fable nous apprend qu'Apollon fut banni de l'Olympe avant de devenir berger. Les Muses grecques, qui avaient vu briller, après un Homère et un Hésiode, les Pindare, les Sophocle et les Aristophane, semblent avoir emprunté leur dernier éclat aux œuvres de Théocrite, comme aux rayons d'un soleil couchant. Si l'on ne saurait parler de même pour les Muses latines et Virgile, toujours est-il qu'après le chantre des Bucoliques le déclin commence à paraître.

Mais, pour être un genre de second ordre et de date et d'importance, la poésie pastorale n'en exige pas moins des qualités spéciales, des conditions toutes particulières. Ce n'est certes pas à Syracuse même, dans une ville de marchands, encore moins au milieu des splendeurs d'Alexandrie, que Théocrite trouva l'inspiration de ces grâces naïves

Digitized by Google

tant admirées dans ses poèmes : en chantant le *Cyclope*, le Syracusain dut voir de loin fumer l'Etna !

Si les bouviers de Théocrite sont de vrais Siciliens, les chevriers de Virgile ne quittent guère les environs de Mantoue, la chère patrie de Tityre :

> Hinc adeo media est nobis via ; namque sepulcrum
> Incipit apparere Bianoris..... (*Egl.* IX, 59-60).

Quand la scène s'éloigne du tombeau de Bianor, le fondateur de Mantoue, c'est pour se rapprocher des pâturages siciliens, en se transportant vers Tarente :

> Tu canis umbrosi subter pineta Galæsi
> Thyrsin et attritis Daphnin arundinibus.

Ainsi parle Properce de son ami (*Eleg.* II, XXXIV, 67-68), et Virgile nous dit lui-même qu'il a vu les champs dorés qu'humecte le Galèse (*Georg.* IV, 125-127) :

> Nempe sub Æbaliæ memini me turribus altis,
> Qua niger humectat flaventia culta Galæsus,
> Corycium vidisse senem...

Le chantre des bergers a donc eu sous les yeux leurs cabanes, leurs ruisseaux, leurs bosquets favoris. Leurs chants même ne lui sont pas inconnus : il les a entendus maintes fois, auditeur assidu peut-être de leurs luttes naïves sur la flûte ou le chalumeau rustiques. Cependant on a pu luireprocher, et non sans raison, d'avoir rendu les bois trop dignes d'un consul!

Faut-il s'étonner que les modernes aient généralement échoué dans un genre si délicat? C'est que, il faut bien en convenir aussi, les anciens étaient, sous certains rapports, mieux favorisés que nous. Pour eux, par exemple, chaque objet rappelait tantôt un héros, tantôt une divinité, dont l'histoire connue de tous provoquait de gracieuses ou de piquantes allusions. Mais nous, qui ne voyons ni Cérès dans nos moissons, ni Pan parmi nos troupeaux, ni les Dryades dans nos forêts, ni les Nymphes à nos fontaines, comment aurions-nous produit plus souvent autre chose que de pâles et froides copies, au lieu de modèles naturellement parés des plus vives couleurs?

§ V. — Idylles de Théocrite s'écartant du genre bucolique.

Selon M. Brunn (*les Bucoliques grecs et les Arts plastiques*), cité par la *Revue des Revues* de 1880, p. 132, « on trouve dans Théocrite les traces de l'influence exercée sur le poète par des œuvres d'art contemporaines;

Digitized by Google

et l'art, qui pendant si longtemps avait puisé ses inspirations chez les poètes, est devenu à son tour la source d'un nouveau genre de poésie. » C'est ainsi que M. Couat (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1re livr. de 1881, art. sur l'*Hécalé* de Callimaque) rapproche de la XXVe idylle le fameux groupe sculptural représentant le *Taureau de Marathon et Thésée*. C'est aussi la vue d'une œuvre d'art rustique qui a dû inspirer la description de la *coupe du chevrier* dans la Ire idylle.

Mais les *Idylles* de Théocrite ne présentent pas seulement des passages purement *descriptifs* : un certain nombre d'entre elles sortent nettement du genre *pastoral*. Telle est d'abord la seconde, intitulée la *Magicienne*, dont le fond est *élégiaque* et le mouvement tout *lyrique*. La XVIe (les *Grâces* ou *Hiéron*) et la XVIIe (*Éloge de Ptolémée*) sont des *épîtres* élogieuses, pour ne pas dire des *panégyriques*. La XXVIIIe (la *Quenouille*) est également une *épître* flatteuse composée pour accompagner un cadeau fait à la femme d'un ami. L'*Épithalame d'Hélène* (Id. XVIII) se rattache à l'*épopée*, ainsi que l'*Hercule au berceau* et l'*Hercule vainqueur du Lion* (Id. XXIV et XXV) : seulement ces fragments *épiques* rappellent de plus loin l'*Iliade* que l'*Odyssée*. Enfin trois autres pièces sont de genres encore différents : les *Pêcheurs* (Id. XXI), sorte d'*allégorie* composée en vue de ramener les riverains du Nil au goût du travail ; l'*Amour de Cynisca* (Id. XIV), *dialogue* entre deux amis au sujet d une infidèle ; les *Syracusaines* (Id. XV), caquetage féminin, de mouvement *dramatique*, à propos des fêtes d'Adonis à Alexandrie.

Ces trois petites pièces, abstraction faite de la versification, semblent composées à l'imitation des *mimes* en *prose* dorienne du syracusain Sophron. Ce sont en effet des scènes dialoguées où des hommes et des femmes du peuple parlent avec la naïveté spirituelle et la pittoresque énergie de leur langage ; mais ce ne sont point, à proprement parler, des comédies : il y manque un nœud dramatique, une action suivie. Du reste, si déjà les mimes de Sophron n'étaient pas susceptibles d'être mis au théâtre, à plus forte raison les petites pièces de Théocrite ne sont-elles faites que pour la lecture ou la récitation.

Les *Syracusaines*, inspirées, suivant le scoliaste, par un mime de Sophron intitulé les « Spectateurs aux jeux isthmiques » (παρέλαβε δὲ τὸ ποιημάτιον ἐν τῶν παρὰ Σώφρωκι θεωμένων τὰ Ἴσθμια), peuvent, par la vivacité enjouée et malicieuse du dialogue, être placées en tête non seulement de ces trois sortes de mimes en vers, mais encore de toutes les autres compositions de Théocrite, si l'on excepte peut-être, comme étant d'une égale valeur artistique, le *Cyclope* et *Hercule au berceau*. — On a pu lire dans ce *Bulletin* (no de décembre 1887, VI, *Rapport sur le Concours...*), sous la signature autorisée de M. Ernault, une analyse succincte des *Syracusaines* : une intéressante *Étude* de quelques pages ***sur la composition*** de ce petit chef-d'œuvre a été écrite aussi par M. Bouvier

Digitized by Google

dans le *Bulletin de l'Association des Élèves et anciens Élèves de la Faculté de Paris* (n° de mai 1887).

§ VI. — Jugement sur Théocrite.

En somme, quelque genre qu'ait abordé Théocrite, il s'est montré véritablement poète et grand poète, ou tout au moins artiste habile. Dans celles de ses pièces où il s'est rencontré avec un illustre devancier, soit avec Homère (comme dans l'*Épithalame d'Hélène*), soit avec Théognis (comme dans la *Magicienne*), soit avec Aristophane plutôt encore qu'avec Sophron (comme dans les *Syracusaines*), soit avec Anacréon (comme dans le *Voleur de miel* ou l'*Amour piqué par une abeille*), gracieux petit sujet repris par trois poètes de notre première Pléiade, Remi Belleau, Antoine de Baïf et Ronsard), soit même avec Pindare, qui chante aussi l'aventure d'*Hercule au berceau*, Théocrite soutient la comparaison ; mais dans la pastorale il est resté, malgré Virgile, le modèle du genre.

Voilà pourquoi Fénelon (*Lettre à Lamothe*, 4 mai 1714) cite Théocrite au même rang « qu'un Homère, qu'un Pindare, qu'un Sophocle, qu'un Démosthène », qui seuls, « parmi tant d'auteurs qui ont eu leurs beautés », se sont élevés « au-dessus des autres », de même que « Rome, qui a eu tant d'écrivains très estimables, ne nous présente qu'un Virgile, qu'un Horace, qu'un Térence, qu'un Catulle, qu'un Cicéron. »

Cependant le peu d'importance et d'étendue de ses petits poèmes le fait généralement placer au-dessous des maîtres dont les chefs-d'œuvre sont de longue haleine. Il faut savoir aussi maintenir avec Longin (*Traité du Sublime*, chap. XXVII, dont nous reproduisons la traduction de Boileau) « que le sublime, bien qu'il ne se soutienne pas également partout, quand ce ne serait qu'à cause de sa grandeur, l'emporte sur tout le reste... Dans Théocrite, ôté quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant aimeriez-vous mieux être... Théocrite qu'Homère? » Ajoutons encore que les modernes reprocheront toujours à l'auteur des *Idylles* certaines crudités de peinture dont Virgile a su préserver ses tableaux : on ne s'étonnera pas qu'il y ait des taches à un soleil... couchant !

§ VII. — Bibliographie littéraire concernant Théocrite.

Pour une étude littéraire développée sur notre auteur, on trouvera d'utiles documents dans les ouvrages suivants, que nous apprécions pour la plupart d'après les relevés analytiques de la *Revue des Revues* (passim) :

J.-B. Gail, *Observations littéraires et critiques* (2 vol.; Paris, 1805);
A. Gebauer, *De poetarum græcorum bucolicorum, imprimis Theo-*

Digitized by Google

criti, carminibus in eglogis a Virgilio adumbratis (2 vol.; Leipzig, 1860) ;

G. Futh, *De Theocriti studiis homericis*, relevé des réminiscences d'Homère qui se trouvent chez Théocrite, à commencer par celles qu'indiquent les scoliastes (quelques omissions ont été signalées par M. C. Hartung dans *Philologischer Anzeiger*);

A. Baszel, *Theocrite et l'idylle des Grecs et des Romains*, étude estimable écrite en hongrois (1880);

J. Girard, *Études sur la poésie grecque*, œuvre remarquable de précision et de délicatesse, dont la partie qui traite « de la pastorale dans Théocrite » révèle un sens exquis du beau ;

Aug Couat, *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, ouvrage plein de science et de finesse ;

Karl Zettel, *Theocrit's Humor*, écrit sans prétention, mais animé et en général acceptable ;

J. Vahlen, *De locis nonnullis Theocriti*, dissertation de grande valeur tant par les résultats qu'elle donne que par la méthode qu'elle indique pour l'interprétation de Théocrite.

§ VIII. — Langue de Théocrite.

La langue habituelle de Théocrite est le dorien populaire de Sicile mêlé au dorien poétique de Pindare : de ce mélange est née une très heureuse variété de style. Le poète n'emploie le dialecte ionien que dans une seule de ses *Idylles*, la XXV^e^, qui a l'allure d'un fragment d'épopée. Dans ses *Épigrammes* il s'en sert rarement aussi.

Un tableau des principales différences qui distinguent les divers dialectes se trouve dans l'*Introduction du Dictionnaire grec-français* de M. Chassang (p. 104 et 105). On y regrette quelques lacunes, notamment dans les formes doriennes, par exemple l'absence du génitif singulier en -ω pour -ου et de l'accusatif pluriel en -ως pour -ους. Les étudiants auront un meilleur guide dans le savant ouvrage d'Ahrens, *De Linguæ græcæ Dialectis* et dans quelques articles de fond publiés dans les revues allemandes. Nous signalerons les deux suivants : Théodore Bergk, *De Theocriti dialecto*, dans *Rheinisches Museum für Philologie*, 1^re^ série, t. VI, p. 16-41); Lorenz Morsbach, *sur le dialecte de Théocrite*, dans *Studien zur gricchischen und lateinischen Grammatik* (X^e^ vol., 1^re^ livr.). Dans ce dernier article, le critique s'occupe spécialement des accusatifs pluriels en -υς et en -ος de la 1^re^ et de la 2^e^ déclinaison ; des nominatifs pluriels en -ες au lieu de -εες ; de l'infinitif en -εν au lieu de -ειν ; du caractère guttural des verbes en -ζω pour -γ'jω (d'où le futur en -ξω); des cas où le τ étymologique s'est maintenu en dorien, tandis qu'il devenait ς en d'autres dialectes (cf. τύ et σύ, φατί et φησί); des 1^res^ pers. plur. en -μες, rétablies avec raison dans Théocrite ; du redoublement du ς au

Digitized by Google

futur et à l'aoriste ; enfin du dédoublement de ζ en σδ, comme étant un trait du dialecte lesbien.

§ IX. — Versification de Théocrite.

Toutes les *idylles* de Théocrite, sauf la dernière, sont versifiées en hexamètres dactyliques. On y trouve des exemples assez fréquents de la *coupe bucolique*, cette coupe secondaire qui consiste en une ponctuation sensible après un dactyle formant le quatrième pied (cf. L. Havet, *Métrique grecque et latine*, § 31). La XXX^e^ idylle offre une suite régulière de diamètres iambiques catalectiques. Les *Épigrammes* sont en mètres divers qu'il serait hors de propos de cataloguer. — Pour plus de détails, nous ne pouvons que renvoyer à l'excellente dissertation de M. R. Steig, *De Theocriti idylliorum compositione* (1885), sujet déjà abordé d'ailleurs dans deux *programmes* de M. C. Hartung.

§ X. — Manuscrits de Théocrite.

Les principaux manuscrits de Théocrite se trouvent à Paris, à Vienne, en Angleterre et en Italie.

Les meilleurs manuscrits de notre Bibliothèque nationale sont le *Parisinus* 9 ou Q et le *Parisinus* 10 ou M, tous deux assez anciens : les manuscrits A et B ne sont que du XV^e^ siècle ; R N S Y, du XVI^e^.

Ceux de Vienne sont d'abord au nombre de quatre : le *Vindobonensis* A 289, le *Vind.* B 216 (ancien 200), le C 256, le D 253. Ces manuscrits ne vont pas au-delà de la XIII^e^ idylle ; ils abondent en notes marginales et interlinéaires. On peut y en ajouter un cinquième, coté sous les n^os^ 127 et 128 : il va de la VI^e^ à la XVIII^e^ idylle et a été mis à profit par Ahrens pour son édition de Théocrite (Leipzig, 1855 1859), sur les indications de Pœschl et d'Ameis.

Les manuscrits anglais ont été collationnés pour la première fois par Wordsworth (Cambridge, 1844, éd. grecq.-lat.).

Les manuscrits italiens avaient été revus par Ziegler pour son édition grecq.-lat. de Tubingue (1844). Selon Ahrens, approuvé par M. Hiller dans un article « sur la tradition manuscrite des Bucoliques grecs » *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik* de 1886, t. 133, 12^e^ livr.), le *Vaticanus* 1311 serait une copie du manuscrit marqué 23 dans son édition, et cette copie aurait été faite entre deux mutilations de ce manuscrit. Une nouvelle collation confirme pleinement cette opinion et prouve aussi que le *codex* 23 contenait à l'origine la XVII^e^ idylle de Théocrite.— [Cf. *Revue des Revues* de 1887, p. 116, 7-12].

Digitized by Google

§ XI. — Scolies de Théocrite.

Outre les *scolies* ordinaires, imprimées à part dans l'édition Didot et peu abondantes, l'Ἀνθολογικόν de Stobée fournit d'excellents renseignements. Vienne possède un très bon manuscrit de l'Ἀνθολογικόν : il est du xᵉ siècle, écrit en cursive inclinée.

Si l'on en croit M. P. Kohlmann (*De Scholiis Theocriteis*), Bernhardy aurait eu raison de dire qu'il n'y a rien à tirer des *scolies*.

On trouve un *Supplément aux scolies de Théocrite* par M. Ziegler dans *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik* de 1885, t. 131, 9ᵉ livr. Ce sont des notes critiques tirées d'une collation des mss. 38, 42 et 1285 du Vatican.

Enfin des *Remarques sur les scolies de Théocrite* ont été publiées encore en 1885 par M. G. Kaibel dans *Hermes*, et par M. F. Bücheler dans *Rheinisches Museum*.

§ XII. — Editions de Théocrite.

Les meilleurs éditions de Théocrite, outre les trois signalées plus haut (§ X), ont été données par les commantateurs suivants : Reiske (Vienne et Leipzig, 1765-1766, 2 vol. in-4ᵒ); Valckenaer (Leyde, 1779); Gaisford, dans ses *Poetæ minores* (Oxford, 1814-1821; les Jacobs (Hall, 1824); Gail (Paris, 1828); Meineke (Berlin, 1836); Boissonade (Paris, 1837); Ameis, dans la collection Didot, avec les *Scolies* à part (Paris, 1846); Léon Renier, avec double traduction et notes (chez Hachette, 1847); A. Paley (Cambridge, 1863 et 1876); A. T. H. Fritzche (3ᵉ éd. allemande, revue, avec d'heureuses modifications, par M. Ed. Hiller, Leipzig, 1881)..... Le texte n'est pas encore définitivement établi.

§ XIII. — Traductions françaises.

Les traductions françaises de Théocrite les plus estimées sont : 1ᵒ en vers, celles de Geoffroy (in-8, 1800) et de Firmin Didot (1833, avec une traduction latine littérale et des notes critiques et littéraires); — 2ᵒ en prose, celle de Gail (1792, in-8ᵒ; et 1796, 2 vol. in-12), aujourd'hui insuffisante; et celle de M. Leconte de Lisle (in-8ᵒ, Lemerre, 1861), plus exacte et empreinte du talent personnel de l'auteur.

L.-E. Chevaldin.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

COURS DE PHILOSOPHIE

(Leçon d'ouverture)

L'OBLIGATION ET LE BIEN.

La question du souverain bien est surtout célèbre par le grand nombre d'opinions auxquelles elle a donné naissance. Saint Augustin rapporte que Varron, faisant le relevé de celles qui avaient été émises jusqu'à lui, en avait compté 288, pas une de moins; ce qui prouverait seulement le goût du savant romain pour la statistique. On s'est emparé des comptes fantastiques de Varron pour railler la faiblesse de la raison, qui est sans cesse occupée à retoucher l'idéal de la vie humaine, sans pouvoir aboutir à un résultat définitif Ces plaisanteries ne portent pas; c'est sans doute la faiblesse, mais c'est aussi la gloire de la philosophie de s'attacher à de hautes et graves questions qui seront toujours l'objet de nos plus vives préoccupations et qui ne comportent pas de solution certaine.

La liste des systèmes relatifs au souverain bien et à la loi morale devait donc se continuer après Varron, et elle est loin d'être close Toutefois au milieu de cette confusion d'idées et de ces contradictions qui durent depuis vingt-cinq siècles, on trouve quelques points généraux, dominant tous les autres, sur lesquels tout le monde est à peu près d'accord. Ainsi les philosophes s'entendent en principe sur deux choses essentielles, qui méritent une attention spéciale et que nous pouvons appeler la *forme* et la *matière* de la moralité.

I.

Premièrement tout le monde reconnaît que l'homme a l'idée et le sentiment *d'obligation ;* ce mot n'a de sens que pour lui et ne peut s'appliquer qu'à lui. Seul il conçoit au dessus de la satisfaction des sens et des calculs de l'intérêt une loi qui s'impose à sa volonté et qu'il se sent obligé d'observer, même quand il pourrait l'enfreindre impunément. La présence incontestée de cette idée de devoir dans l'âme humaine est un fait considérable et qui domine toute la morale. On s'est demandé quelle est l'origine de l'idée de devoir, et Kant a écrit là-dessus une apostrophe célèbre : « Devoir! s'écrie-t-il, mot grand et sublime! Quelle origine est digne de toi? Où trouver la racine de ta noble tige?... »

A cette question de Kant, on peut répondre d'abord que l'idée d'obligation prend sa source en nous-même, qu'elle est une forme naturelle

Digitized by Google

de notre esprit, s'appliquant aux faits moraux comme l'espace et le temps s'appliquent aux représentations sensibles. C'est comme un moule dans lequel sont coulées, pour ainsi dire, les principales actions de notre vie. La morale a précisément pour objet de déterminer parmi nos actions celles qui doivent entrer dans ce moule naturel et revêtir la forme de devoirs ; et cette détermination qui se fait lentement, au milieu des variations de l'opinion publique, marque les phases et les progrès de la civilisation. Les arrêts rendus par une génération sont parfois cassés par les générations suivantes ; et les actions reconnues comme obligatoires varient avec le temps, le pays, et les *degrés du pôle*. Mais l'idée même d'obligation est immuable ; les modifications du contenu n'atteignent pas le contenant ; la matière de la loi change, sa forme reste toujours la même.

Dans cette première théorie, l'idée de devoir est donc considérée comme un fait primitif et inhérent à notre constitution mentale. « Sous tous les cieux, dans tous les âges, nous trouvons l'idée de devoir, la distinction d'un bien et d'un mal, quoiqu'ici l'on appelle bien ce qu'ailleurs on appelle mal. Le devoir dans l'ignorance de l'objet du devoir, tel est l'état initial, le tout de l'esprit au départ [1] ».

La plupart des philosophes spiritualistes sont d'un autre avis ; ils font dériver l'idée d'obligation de l'idée de bien, tranchant ainsi en faveur de celle-ci la question de priorité. Ce qui, dans la théorie précédente, était le principe, devient ici la conséquence, et réciproquement : les rôles sont renversés. On disait tout à l'heure : *Il faut* faire quelque chose, c'est là le premier point ; et on ajoutait ce qu'il faut faire est le bien. On dit maintenant : le bien existe ; certaines actions sont intrinsèquement bonnes, *donc* il faut les accomplir. Ainsi *il est bien* de développer et de perfectionner nos facultés, plutôt que de les laisser dépérir. *Il est bien*, dans ce développement des parties de notre nature, de donner plus de soin à celles qui ont plus d'importance et de dignité, de faire passer les qualités et les inclinations particulières à l'homme avant celles qui lui sont communes avec les animaux. La probité, la reconnaissance, la véracité, la bienfaisance, sont évidemment *bonnes* par elles-mêmes et supérieures aux plaisirs du corps et aux calculs de l'intérêt. Or, ces jugements qui s'imposent à notre esprit, doivent aussi servir de règles à notre conduite. Nous sommes obligés d'agir comme il convient à des êtres raisonnables ; il ne nous est pas permis d'avilir notre nature et de faire, en pratique, bon marché de ses privilèges.

Le sentiment de l'école spiritualiste est donc que l'idée de bien tire d'elle-même et de sa propre excellence son autorité et le caractère obligatoire qui n'appartient qu'à elle.

[1] Ch. Secrétan, *Le principe de la Morale ;* Revue philosophique 1882, I, p. 283.

Digitized by Google

Une troisième opinion soutient que l'idée de devoir est un produit artificiel de notre esprit, et que nous la forgeons de toute pièce, ainsi d'ailleurs que l'idée de bien, par un travail intellectuel dont il est facile de rendre compte. Dès l'origine des sociétés, l'homme s'est trouvé comme enveloppé dans un réseau de lois et de moyens de répression très sévères, ayant pour but de faire règner l'ordre, de protéger les personnes, d'assurer l'existence et la prospérité de la communauté. Peu à peu, avec le temps, sous l'influence de l'éducation, de l'expérience et d'autres causes encore, nous avons été amenés à appeler *bien* ou *mal* ce qui était commandé ou défendu par les pouvoirs publics ; la loi civile est devenue insensiblement la loi morale. Telle est l'origine de l'idée d'obligation, elle a pris sa source dans les règles imposées par les chefs politiques au nom de la patrie, par les prêtres au nom de la Divinité. L'impression produite par ces règles s'est accrue et *incrustée*, comme dit Stuart-Mill, « d'associations collatérales provenant de la sympathie, de l'amour et surtout de la crainte, de toutes les formes de sentiment religieux, des souvenirs de notre enfance et de toute notre vie passée, de l'estime de nous-mêmes et du désir d'obtenir celle des autres... Je me figure que cette extrême complication est l'origine du caractère mystique qu'on est trop tenté d'attribuer à l'idée d'obligation morale »[1]. L'école anglaise contemporaine a soutenu cette doctrine avec une originalité et une habilité telles qu'elle se l'est en quelque sorte appropriée ; et pourtant elle n'a fait que la rajeunir. Sous la forme nouvelle qu'elle a revêtue, on reconnaît l'ancienne thèse des sophistes et des épicuriens, et Horace en donnait la formule exacte quand il disait : *Utilitas justi prope mater et æqui. Jura inventa metu injusti fateare necesse est.*

II.

Les trois théories que nous venons d'exposer considèrent donc l'idée d'obligation soit comme un fait constitutif de l'esprit humain, soit comme une conséquence de l'idée de bien, soit enfin comme un produit de l'association des idées.

Examinons d'abord cette dernière opinion, qui a le mérite, il faut bien le reconnaître, de ne recourir a aucune hypothèse *paresseuse* et de se passer de postulat. Nous lui opposerons cette objection très simple, qui nous semble irréfutable et qu'elle n'a jamais du reste essayé de réfuter. C'est que toute croyance ou opinion convaincue de fausseté perd nécessairement tout crédit et ne tarde pas à être abandonnée. Si donc il est bien constaté que l'idée d'obligation est une fiction dont nous sommes les dupes après en avoir été les auteurs, si nous avons forgé nous-mêmes les chaînes dont nous sommes chargés, il est évident que

[1] Stuart-Mill, l'*Utilitarisme*, ch. III ; trad. de M. Guyau.

Digitized by Google

les hommes doivent réformer leur jugement sur ce point et renoncer à leur préjugé du devoir, quelque invétéré qu'il puisse être. On nous affirme bien que l'humanité marche dans ce sens et que la vieille idole de l'obligation morale, qui a pesé si longtemps sur la conscience humaine, ne comptera plus, dans l'avenir, un seul adorateur. Mais une prédiction n'est pas un argument, surtout quand rien n'indique qu'elle doive un jour se réaliser. Or les hommes, bien qu'avertis de leur erreur, persistent à distinguer l'une de l'autre et à désigner par des mots différents la loi civile et la loi morale, l'utilité et l'obligation, une bonne affaire et une bonne action Bien plus, une action bonne et louable qui serait faite en vue d'un avantage quelconque, perdrait par là même, aux yeux de tous, quelque chose de sa valeur. Partout où l'intérêt apparaît, le bien diminue ; loin de se confondre, les deux notions s'opposent l'une à l'autre. La conscience du genre humain a prononcé définitivement là-dessus, et l'illusion serait peut-être de croire qu'on pourra réformer son arrêt.

C'est une question de priorité qui divise, ainsi que nous l'avons dit, les partisans des deux autres systèmes. Les uns placent en première ligne le bien et en font dériver l'obligation ; les autres prennent pour point de départ l'obligation et relèguent au second rang le bien auquel elle s'applique. Pour les spiritualistes, c'est le bien qui fonde et légitime la loi ; pour Kant et ses disciples, c'est la loi qui peut seule rendre le bien obligatoire.

La théorie kantienne s'appuie sur des raisons d'une grande force et qui n'ont pas été affaiblies, ce semble, par les objections dirigées contre elles. Il paraît bien certain d'abord que si nous ne posons pas l'obligation comme un fait premier et irréductible, inhérent à notre constitution mentale, nous ne pourrons pas ensuite l'obtenir par voie de déduction ni d'aucune autre façon. Il est beau sans doute d'être soucieux de sa dignité et de tendre à la perfection. Toutefois que répondrez-vous à celui qui vous dira qu'il songe surtout à assurer son bien-être, à éviter les désagréments de tout genre, en un mot à mener la vie la plus agréable possible ; mais qu'il ne tient pas du tout à être parfait, et qu'il n'a cure « d'atteindre au plus haut degré d'excellence et de perfection dont sa nature est susceptible » ? Vous lui représenterez sans doute qu'il n'a pas le droit de parler ainsi, et qu'ayant l'honneur d'être homme, il est obligé par l'excellence même de sa nature de ne pas déroger et de subordonner ses appétits et ses désirs à la raison. Seulement en répondant ainsi, vous supposez ce qui est en question ; car il s'agit précisément de savoir si l'homme est *obligé* de régler ses actions d'après le modèle idéal que vous lui proposez. — « Vous ne pouvez pas, nous dit-on, ne pas vouloir être homme. » — Sans doute, *matériellement*, je suis bien forcé d'être homme et je ne puis être autre chose, mais *moralement* suis-je obligé de vivre en homme, c'est-à-dire de veiller à ce que mes facultés harmonieusement développées soient subordonnées les unes aux autres, suivant leur dignité, et sous l'empire de la raison ? c'est là le point précis du débat ; et la

Digitized by Google

même question se représente sans cesse. Pour sortir d'embarras, on ne peut que s'appuyer sur l'autorité de la raison qui nous commande *plus impérieusement qu'un maître* d'agir raisonnablement. — Mais la raison est une de nos facultés, c'est nous-mêmes. Une de nos facultés ne peut nous commander, nous ne pouvons nous donner des ordres à nous-mêmes, ou nous pourrions tout aussi bien nous dispenser de les exécuter. En fin de compte, on déclare que « nulle loi morale n'est possible pour ceux qui ne tiennent pas à la dignité humaine et qui en font volontairement le sacrifice [1]; » et chacun sait que le nombre en est considérable. Mais alors comment se fait-il que l'idée d'obligation se trouve cependant chez tous les hommes, même chez ceux qui font bon marché de leur dignité? Ne semble-t-il pas logique d'admettre qu'elle ne doit sa naissance ni à l'idée de bien, ni à aucune autre cause étrangère, et qu'elle est une forme naturelle de notre esprit, que la raison ne déduit pas, ne crée pas davantage, mais qu'elle applique à une classe de faits déterminée?

Cette idée d'obligation n'est pas seulement universelle, elle représente encore l'élément fixe et permanent de la morale. Un grand nombre d'actions réputées aujourd'hui criminelles et odieuses ont été jugées autrefois légitimes ou même obligatoires. Dans ces égarements de la conscience humaine, une chose est restée invariable, c'est la croyance qu'il y a quelque chose de permis et quelque chose de défendu, un devoir, c'est-à-dire une forme obligatoire de nos actions. La matière de la loi a été diversifiée à l'infini, suivant la façon dont les causes extérieures ont modifié les passions humaines ; mais la forme de la loi, l'idée d'obligation de devoir, lors même qu'elle était mal appliquée, n'a pas été atteinte par ces variations [2].

III.

Le système qui pose le bien comme principe et fondement du devoir compte aussi d'illustres défenseurs, dont l'argumentation est suffisamment indiquée par ce qui précède. Ils font remarquer d'abord que certaines choses sont essentiellement et naturellement bonnes, et que la valeur intrinsèque, l'excellence reconnue et incontestable de ces choses entraîne l'obligation; car « il est aussi essentiel d'être obligatoire au bien, dit M. Janet, qu'à la ligne droite d'être le plus court chemin d'un point à un autre. » — C'est peut-être aller un peu vite ; la preuve que la chose n'est pas aussi évidente qu'on pourrait le croire, c'est que l'auteur même que nous venons de citer consacre tout un chapitre à la discuter, et que,

[1] Paul Janet, *La Morale*, p. 99, 100.
[2] Valliers, *De l'Intention morale*, p. 185.

Digitized by Google

de son propre aveu, les opinions sont très divisées sur ce point. « Pour beaucoup d'esprits, la liaison du bien et du devoir n'est pas immédiate. De ce que mon intelligence conçoit une chose comme bonne, il ne s'ensuit réellement que je sois chargé et tenu de l'exécuter... Le jugement qui unit l'obligation au bien est donc un jugement synthétique et non analytique : l'obligation s'ajoute au bien, elle ne s'en déduit pas[1]. » Aussi plusieurs philosophes font-ils intervenir ici la volonté divine et soutiennent que sans un commandement exprès de Dieu, l'idée absolue du bien ne suffirait pas pour nous obliger.

Mais voici la principale raison alléguée par les spiritualistes en faveur de leur thèse : Toute obligation suppose une chose à laquelle on est obligé ; on ne peut être obligé à vide, sans savoir à quoi ni pourquoi. L'objet de l'obligation préexiste donc logiquement à l'obligation elle-même, la chose commandée au commandement, le bien à la loi. — L'argument ne nous paraît pas concluant. Il est bien certain que la forme de l'obligation ne peut se concevoir vide et sans contenu ; mais on peut en dire autant de toutes les formes et catégories de l'esprit humain. Par elles-mêmes, elles ne sont que des puissances, des virtualités latentes, antérieures cependant à l'acte. Ces moules, comme on les appelle souvent, attendent les matériaux qui doivent y entrer. De même nous croyons que l'homme est d'abord tenu de tendre à une fin, et que cette fin sera ce qu'elle pourra, suivant la sagesse et les lumières de chacun.

Nous arrivons à la célèbre objection tirée des erreurs qui se sont commises et qui se commettent encore en morale. Voici comment elle se pose dans la discussion présente : si l'obligation procède réellement de l'idée de bien, cette idée de bien doit être universelle comme l'idée d'obligation elle-même ; or tout le monde sait que les différents siècles ont diversement jugé du bien et du mal, et que des actions qui nous paraissent abominables ont été non seulement tolérées chez certains peuples, mais encore imposées par les lois.

Pour réfuter cette objection, la méthode habituelle de l'école spiritualiste est d'examiner un à un les faits allégués, de chercher à les justifier ou du moins à les expliquer, en un mot de plaider les circonstances atténuantes. Ainsi l'esclavage, par exemple, est condamnable, mais il procédait à l'origine d'une pensée d'humanité. Au lieu de faire périr les prisonniers de guerre, un peuple s'est avisé de les conserver et de les utiliser ; c'était un acte coupable, moins coupable cependant que de les égorger[2]. L'exposition des enfants est aussi un des traits les plus déplorables des mœurs anciennes ; mais, dans ce temps-là, les hommes se croyaient moins nés pour eux-mêmes et pour leur famille que pour la patrie. Ils étaient par conséquent tout disposés à penser qu'un enfant qui ne pouvait être à

[1] P. Janet, *La Morale*, p. 209, 211, 212.
[2] Id., p. 189.

Digitized by Google

celle-ci d'aucun secours, n'était pas digne de vivre [1]. Les sacrifices humains s'expliquent par le désir d'apaiser la colère ou de gagner la faveur des dieux. Les tueries en masse qui ensanglantent le Dahomey, à la mort du roi, sont regardées comme un devoir de piété filiale auquel est tenu son successeur. C'est aussi par piété filiale que, dans l'antiquité, chez les Massagètes, les enfants tuaient leurs parents. En effet, ces tribus étaient sans cesse en guerre; et en cas de défaite, les vieillards, nep ouvant dans leur fuite suivre les hommes valides, étaient sûrs de tomber entre les mains des ennemis et de périr au milieu des supplices les plus atroces; c'est donc pour leur plus grand bien qu'on les faisait mourir [2]. Ailleurs, c'est pour leur éviter les maux de la vieillesse que les enfants mettaient a mort leurs parents, quand ils étaient parvenus à un âge avancé. Le vol était permis à Lacédémone; mais « c'est là, dit » M. Ferraz, un exemple qui ne prouve rien. D'abord, les Lacédémoniens » ne permettaient pas de voler toutes choses indistinctement, *mais seu-* » *lement des comestibles;* ensuite, ils n'accordaient pas cette permission » à tous les citoyens, quels qu'ils fussent, mais seulement aux jeunes » gens; enfin ils ne l'accordaient pas sans condition; ils *tenaient à ce que* » *le larcin fut commis avec beaucoup de finesse* [3]. »

Ce n'est pas seulement dans l'antiquité et chez les sauvages que se rencontrent ces aberrations morales, mais aussi chez les nations modernes et aux époques les plus glorieuses de la civilisation. La révocation de l'édit de Nantes, par exemple, donne le signal des persécutions les plus odieuses contre les protestants. Cependant, cet acte de violence est hautement approuvé par les plus grands esprits du XVII[e] siècle. Bossuet le célèbre avec enthousiasme : « Publions, s'écrie-t-il, ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église ». M[me] de Sévigné dit que jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. Louis XIV et ses conseillers croyaient peut-être accomplir un devoir en rétablissant l'unité de la foi dans le royaume, sauf à employer pour cela le gibet, la roue, les galères, les confiscations des biens, l'enlèvement des enfants à leurs parents, en un mot les vexations de tout genre.

D'où viennent donc ces violations éclatantes des principes les plus élémentaires de la morale? Pour les expliquer, faut-il les prendre et les examiner une à une, et par des distinctions subtiles, par des excuses quelquefois puériles et qui le plus souvent n'excusent rien, chercher à montrer que tous ces faits ne sont pas, à tout prendre, aussi coupables qu'on pourrait le croire à première vue? Nous ne le pensons pas : il n'y

[1] Ferraz, *Philosophie du devoir*, p. 190.
[2] Id., p. 185.
[3] Id., p. 183.

Digitized by Google

a qu'une seule et véritable explication à donner ici; c'est l'extrême lenteur avec laquelle se forme et se développe en nous l'idée de bien.

Sans doute l'homme sait bien qu'il a des devoirs à remplir ici-bas; il entrevoit même un type de perfection humaine, un idéal, auquel il doit s'efforcer, autant que possible, de conformer ses actes. Mais il se trompe souvent; sa vue est troublée par ses passions, ses préjugés, ses erreurs; et il fait le mal en croyant faire le bien. Buckle soutient dans son histoire de la civilisation que les hommes les plus funestes, ceux qui ont versé le sang innocent avec le sang-froid le plus effrayant et la cruauté la plus impitoyable, n'étaient pas des hommes corrompus, mais au contraire des hommes intègres, austères, vertueux, convaincus qu'ils remplissaient un devoir sacré, en faisant souffrir et périr leurs semblables.

Avec le temps, sans doute, les vérités morales s'imposent peu à peu; ces idées de tolérance, de liberté de conscience, si étrangement méconnues au XVII^e^ siècle, pénètrent dans les esprits et dans les institutions; mais les progrès sont lents, ne suivent aucune loi régulière ou du moins aucune loi connue de nous; et quelquefois ils sont interrompus par des évènements qui rejettent l'humanité en arrière. Cela n'empêche pas d'affirmer l'existence d'un bien immuable et absolu ; mais la connaissance que nous avons du bien absolu est variable, imparfaite et indéfiniment perfectible. D'autre part l'idée claire, impérieuse d'obligation est présente à tous les esprits; chacun de nous a le sentiment très net qu'il a des devoirs à remplir. Il semble que ce qui est fixe et constant ne saurait avoir pour principe ce qui est variable et incertain. D'une connaissance imparfaite du bien, il ne pourrait sortir qu'une obligation imparfaite. Nous conclurons donc avec M. Renouvier : « Le devoir est supérieur à la matière quelconque de ses applications; son idée est indépendante de ses propres déterminations actuelles.... L'idée générale du bien, qui domine toutes les existences présentes et leurs propriétés sensibles, et dont la détermination dépasse notre connaissance, est subordonnée à l'idée générale du devoir » [1].

IV.

Après avoir déterminé la *forme* de la loi morale, il nous reste à chercher quelle en est la *matière*. Sur cette question aussi, les philosophes sont d'accord quand ils s'en tiennent aux généralités. Ainsi un point consenti du moins implicitement par tous, est que nous devons *vivre conformément à notre nature*. Si en effet l'homme a une fin, une destination quelconque, il doit avoir reçu les moyens de la remplir; sa nature doit nous renseigner sur le but de sa vie; ce qu'*il est* sur ce qu'il *doit être*.

[1] Renouvier, *Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques*, p. 186, 187.

Digitized by Google

C'est donc la constitution morale de l'homme qu'il faut étudier, si l'on veut connaître sa *fin*, ou sa *loi*, ou son *bien*; ces trois termes sont synonymes.

Mais pour ne pas nous égarer dans un sujet aussi vaste et aussi complexe, sur quelle partie de la nature doit porter principalement notre étude? Puisqu'il s'agit du but à atteindre et de la direction à suivre, il est évident que nous devons surtout consulter les impulsions et les tendances naturelles qui sont comme imprimées en nous dès le premier moment de notre vie, et qui plus tard en se développant seront les mobiles de toutes nos actions. Nous apportons en naissant ces tendances, ces inclinations, qui sont en nous sans que nous les y ayons mises, et qui nous sollicitent, même à notre insu, et avant que nous en ayons conscience, à agir, à poursuivre un but; énergies secrètes et vivaces, ressorts perpétuellement tendus qui donnent le branle à toutes les pièces de l'organisme, à tous les pouvoirs de l'âme, et qui impriment malgré les différences individuelles, un caractère d'unité à toutes les existences humaines. C'est là, de l'avis de tous, la partie dynamique et comme le fond de notre nature.

On divise ordinairement les inclinations naturelles de l'homme en trois classes : les inclinations *égoïstes* ou *individuelles* qui convergent vers le moi et se proposent comme but la conservation et le bien-être de l'individu ; les inclinations *altruistes* qui ont pour objet le bien de nos semblables; les inclinations supérieures ou *impersonnelles*, appelées encore inclinations *philosophiques*, qui tendent vers la vérité, l'ordre, la convenance, la justice, vers tous les biens en un mot que la raison nous révèle et que l'homme seul aspire à posséder.

Quelques philosophes n'admettent pas cette division classique des inclinations. Spinoza ramène toutes les tendances naturelles à une seule; la tendance à persévérer dans l'être, c'est-à-dire à en maintenir intacts et à en développer tous les attributs. L'auteur d'un récent et excellent *Cours de philosophie* les réduit à deux; l'amour de soi et l'amour d'autrui; il supprime la catégorie des tendances impersonnelles qui, d'après lui, se confond avec les deux précédentes. Toute inclination, dit-il, se propose une fin. Or, il n'y a de fin possible que la satisfaction d'une *personne;* les *choses* nous plaisent, non pour elles-mêmes, mais parce qu'elles peuvent nous procurer quelque satisfaction ou avantage. C'est uniquement cette satisfaction ou cet avantage que nous cherchons en elles; et dès qu'on leur ôte cette propriété, elles nous deviennent indifférentes. Ce n'est pas la vérité en elle-même, mais la découverte de la vérité; ce n'est pas la beauté, mais la contemplation de la beauté; ce n'est pas le bien, mais la possession du bien, que nous aimons. Ce que nous cherchons dans les *choses*, ce n'est pas elles, mais c'est nous; c'est notre propre bien que nous voyons en elles[1]. — Il résulterait de cette

[1] Rabier, *Leçons de Philosophie*, p. 486.

Digitized by Google

analyse, si elle est exacte, que les tendances impersonnelles ne sont en définitive que des formes de l'amour de soi. Mais n'est-il pas vrai cependant que parmi ces formes si diverses de l'amour de soi, il faut établir des catégories? Elles n'ont pas toutes la même nature et ne peuvent être mises sur la même ligne. Ce qui distingue les inclinations impersonnelles de toutes les autres, c'est qu'elles sont particulières à l'homme Les autres nous sont plus ou moins communes avec les animaux; celles-ci nous appartiennent en propre; ce sont des tendances *humaines;* à ce titre, elles méritent qu'on leur fasse une place à part.

Telles sont donc les inclinations universellement inhérentes à l'âme humaine, et qui sont, suivant l'expression de Malebranche, les *premières impressions de l'auteur de notre nature.* Elles ne peuvent nous tromper, ni nous avoir été données en vain; nous n'avons donc qu'à les suivre et à tendre vers cette triple fin que la nature même propose à notre activité. Dès lors, il semble que le problème de notre destinée soit résolu.

Il n'en est rien cependant, car ces inclinations sont divergentes, elles nous poussent dans des directions opposées, elles nous tiraillent en tous sens. Nous ne pouvons les suivre toutes; ce qui est conforme à notre intérêt et à notre plaisir est souvent nuisible à nos semblables ou condamné par l'idée du bien. Il faut donc écouter l'une d'elles de préférence et, en cas de conflit, l'élever à la suprématie, l'ériger en règle souveraine de notre conduite.

C'est sur cette question de prééminence qu'a éclaté de tout temps le désaccord des philosophes. La morale du plaisir, de l'intérêt particulier, de l'intérêt général compte de nombreux partisans; d'autres assignent le premier rang aux tendances altruistes et cherchent la règle de nos actions, soit dans la sympathie, comme Adam Smith, soit dans la pitié, comme Schopenhauer. D'autres enfin se prononcent pour les inclinations impersonnelles et donnent à la raison la direction de notre conduite. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans les débats interminables engagés sur cette question. Nous croyons que les tendances impersonnelles nous indiquent notre véritable fin, et qu'il appartient à la faculté à laquelle ces tendances se rattachent par leur objet, à la raison, de déterminer les moyens de remplir cette fin. Quelques mots suffiront pour expliquer cette opinion.

Nous avons énuméré les inclinations communes à tous les hommes; elles sont, comme nous l'avons vu, divergentes, hostiles même les unes aux autres; et les luttes qui s'élèvent entre elles brisent l'unité de notre vie. Nous ne pouvons sacrifier aucune de ces forces naturelles qui sont les sources de notre activité, ni leur donner libre carrière.

Dès lors s'impose à nous la nécessité de les discipliner, de les fondre pour ainsi dire ensemble, et de les diriger vers un même but Or, cette intégration ne peut être l'œuvre de l'amour de soi ni de l'amour d'autrui; elle ne saurait être inspirée que par l'amour de l'ordre, de la justice, de

Digitized by Google

la perfection, et accomplie que par la raison. Elle seule est capable de maîtriser nos penchants; de les relier l'un à l'autre et de leur imprimer une direction déterminée. Les tendances égoïstes altruistes ont besoin de guide et de frein ; la raison seule peut règler leur expansion, et nous assurer cette existence une, bien ordonnée et maîtresse d'elle-même qui est la perfection morale.

La conclusion à laquelle nous venons d'aboutir doit être adoptée, ce nous semble, par tous les moralistes Comment, en effet, ne pas admettre qu'il ne faut sacrifier aucune des forces dont nous disposons, mais qu'il est au contraire nécessaire de les réunir et d'en former une sorte de courant? D'autre part, la direction générale que doit suivre ce courant n'est-elle pas indiquée naturellement par nos tendances impersonnelles, nos tendances *humaines*, puisque c'est de l'orientation de la vie humaine qu'il s'agit. Et quel sera maintenant le but que nous nous proposerons, sinon la constitution de la personne humaine, que nous devons, dit Kant, respecter chez nous et chez les autres? Mais pour constituer sa personnalité, pour faire prédominer les penchants humains sur ceux qui nous rejettent vers l'animalité, sans cependant tarir aucune des sources de notre activité, il nous faut cette faculté régulatrice qui, par son objet, se rattache aux tendances impersonnelles, la faculté vraiment humaine, la raison. C'est la raison qui déterminera la matière de cette loi morale, dont l'idée naturelle d'obligation est la forme.

Cette théorie de la constitution progressive de la personnalité, du développement de la liberté, se confond avec la théorie de l'excellence et de la perfection. Elle s'impose, comme le fait remarquer M. Beaussire, aux philosophes mêmes qui l'ont le plus vivement combattue. Les positivistes, dit-il, croient au progrès et par conséquent au perfectionnement, dont l'objet est la réalisation d'un idéal également progressif, et dont le terme suprême, de quelque façon qu'on le conçoive, est l'idée d'une certaine perfection. La loi que l'évolutionisme assigne, soit à la nature en général, soit à la nature humaine, est bien une loi de progrès; elle tend à produire dans la nature et dans l'humanité un état de plus en plus parfait [1]. Mais ce sont surtout les philosophes spiritualistes, parmi lesquels nous citerons MM. Janet, Beaussire et Ferraz, qui ont dégagé de toute équivoque et victorieusement établi cette doctrine de la personne considérée comme fin en soi. M. Ferraz en donne une assez juste idée dans la comparaison suivante [2] : l'homme de bien est un artiste à sa manière, seulement ce n'est pas au dehors, c'est au dedans qu'il prend la matière de son œuvre, le marbre de sa statue. La matière, c'est lui-même considéré dans les divers éléments de sa nature sensible; l'ouvrier, c'est lui-même encore envisagé dans son pouvoir personnel :

[1] E. Beaussire, *Les Principes de la morale*, p. 184.
[2] *Philosophie du devoir*, p. 290.

Digitized by Google

l'idéal, le type d'après lequel il façonne la matière, c'est lui-même encore, mais envisagé dans sa faculté régulatrice, dans la raison. — Voilà comment l'honnête homme est, dans la plus haute acception du mot, artiste et œuvre d'art tout ensemble.

V. ARREN.

LA BATAILLE DE VOUILLÉ

Les controverses sont nombreuses sur le point de savoir en quel endroit s'est livrée la bataille de 507 qui a fait passer le pays du sud de la Loire des mains des Wisigoths dans celles des Francs. Aussi M. Richard a-t-il cru devoir consacrer à l'étude de cette question la plus grande partie d'une de ses conférences.

Après avoir fait connaître, en suivant leur ordre chronologique, les solutions proposées par les historiens ou les critiques spéciaux qui depuis le x^e^ siècle jusqu'à nos jours ont successivement placé le siège de la bataille à Champagné-Saint-Hilaire, à Civaux, à Saint-Maixent, à Mougon, à Voulon et à Saint-Cyr, M. Richard se range à l'opinion commune, reprise par M. Longnon dans sa *Géographie de la Gaule au* VI^e^ *siècle*, qui adopte Vouillé, localité située à l'ouest et à 15 kilomètres de Poitiers.

Trois écrivains, les seuls véritablement à qui nous puissions avoir recours, par la raison qu'ils sont semi-contemporains des évènements qu'ils racontent, emploient sous trois formes différentes le même vocable pour désigner le lieu de la rencontre des deux armées ; Grégoire de Tours le dénomme *Campus Vocladensis decimo ab urbe Pictava miliario situs*, l'auteur de la vie de saint Maixent, *Vocladum*, Maxime de Saragosse, *Boglodoreta ;* on peut y ajouter Frédégaire, l'abréviateur de Grégoire de Tours, qui emploie cette variante *Campania Vogladensis*.

M. Richard établit d'abord que le nom de Vouillé répond parfaitement au mot *Vocladum*. La désinence *adum*, *atum*, dit-il, a subi l'une des premières l'influence de la déformation linguistique qui du latin a fait sortir le français ; elle est devenue *é*, tant dans les noms communs comme *bladum*, *pratum*, *gratum*, qui ont donné blé, pré, gré, que dans les noms de lieux tels que *Ratiatum*, *Vogradum*, qui sont aujourd'hui Rezé, Volgré ; pour répondre à *Vocladum*, nous devrions donc avoir *Voclé*. Mais il faut remarquer que dans ce mot, comme dans bien d'autres, la consonne composée ne comportait pas le son dur que nous lui donnons dans le mot *clades*, par exemple ; elle avait une valeur adoucie, qui nous est révélée par les textes de Frédégaire et de Maxime de Saragosse ; il convient, d'après eux, de dire *Voglé*, de même que l'on prononce *glas*, le mot français dérivé de *classis*. Enfin pour arriver au vocable de Vouillé, il faut noter qu'en

Digitized by Google

Poitou comme en Italie, la consonne *gl* se prononce toujours mouillée ; le langage populaire ne dit pas *glas* mais bien *glias*, il a dit *Voglié* (prononcez *Voille*) et non *Voglé*. Au XI^e^ siècle cette révolution était depuis longtemps accomplie, tellement que les scribes ayant à mettre en latin dans les chartes le nom usuel de *Voillé* et n'ayant plus le souvenir de la forme *Vogladum* qui était totalement perdue, écrivent *Voillacum*, et plus tard, au XIV^e^ siècle, *Vouillé*, par l'adjonction de l'*u* euphonique.

Après avoir fait cette importante démonstration de l'identité de *Vocladum* avec Vouillé, M. Richard explique la forme adjective *Vocladensis* ou *Vogladensis* employée par Grégoire de Tours et par Frédégaire. Elle est déterminée par les termes *campus*, *campania*, qui l'accompagnent. Jusqu'en 1789 Vouillé fut le chef-lieu d'une immense paroisse, d'environ 7000 hectares, dans laquelle ont été taillées les cinq communes de Vouillé, de Frozes, de Villiers, du Rochereau et d'Yversais, centres de population perdus au milieu des plaines. La seule traduction que comportent ces mots, *Campus Vocladensis*, est celle-ci : la plaine de Vouillé.

Enfin le dixième milliaire indiqué par Grégoire de Tours pour la distance de *Vocladum* à Poitiers se place sur la voie romaine de Poitiers à Angers, dans la traversée de la paroisse de Vouillé, presque en face du bourg actuel.

La localité de Vouillé répond donc parfaitement, tant par son nom que par sa situation topographique, aux conditions exigées pour que l'on y reconnaisse le *Campus Vogladensis* de l'Histoire des Francs ; il ne reste plus, pour achever d'établir que la rencontre des armées franque et wisigothe a eu lieu sur son territoire, qu'à démontrer que le texte de Grégoire de Tours ne comporte pas une autre interprétation, à moins que l'on admette que les armées belligérantes se sont livrées à des mouvements stratégiques possibles, mais non probables, et dont en tout cas les historiens ne font pas mention.

Voici le résumé du récit de Grégoire de Tours (*Hist. des Francs*, liv. II, chap. 37) : Clovis, ayant rassemblé son armée, se mit en marche sur Poitiers où se tenait alors Alaric. Comme une partie de ses troupes traversait la Touraine, il défendit, à raison de la dévotion qu'il professait pour saint Martin, d'exiger des habitants de ce pays autre chose que de l'herbe. De plus il envoya des messagers, porteurs d'offrandes, à la basilique du saint, afin de le bien disposer en sa faveur pour obtenir la victoire sur ses ennemis. Les envoyés du roi s'acquittèrent de leur mission et lui rapportèrent des présages favorables.

Arrivé au bord de la Vienne, Clovis ne put la passer au lieu ordinaire, une grande pluie ayant fait subitement gonfler ses eaux ; pendant la nuit il demanda aide au Seigneur ; le lendemain, une biche, traversant la rivière, lui indiqua l'existence d'un gué.

L'armée arrive ensuite auprès de Poitiers ; on vit alors s'élever de loin, du sommet de la basilique de Saint-Hilaire, un feu, semblable à celui d'un

Digitized by Google

phare, qui semblait se diriger sur la tente du roi. Celui-ci renouvelle alors à toute l'armée la défense de dérober quoi que ce soit sur son passage.

Ici Grégoire de Tours interrompt la suite des évènements pour raconter la tentative de pillage du monastère de Saint-Maixent par une bande de soldats francs; ceux-ci domptés par la sérénité d'âme du saint abbé retournent ensuite à l'armée.

Immédiatement après cet épisode vient le récit sommaire de la rencontre de Clovis et d'Alaric au dixième milliaire à partir de Poitiers, *in campo Vogladense;* le combat commencé de loin devient promptement une lutte corps à corps, les Goths prennent la fuite et Clovis tue le roi Alaric; il n'échappe lui-même aux coups de deux guerriers que grâce à la bonté de sa cuirasse et à la vélocité de son cheval.

Il périt dans la bataille un grand nombre d'Auvergnats et particulièrement des sénateurs de cette nation qui, sous les ordres d'Apollinaire, étaient venus au secours d'Alaric.

Amalaric, fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne et Clovis poursuivit sa route vers Bordeaux. A son retour, l'année suivante, il gratifia les églises de Saint-Martin de Tours et de Saint-Hilaire de Poitiers de biens considérables.

Telle est la relation, si intéressante dans ses détails, mais en même temps si incomplète, que M. Richard a essayé d'interpréter.

Les progrès des Francs dans le nord de la Gaule avaient, dit-il, commencé depuis plusieurs années à inquiéter les Wisigoths; dans la pensée de les arrêter, Alaric, vers 504, invita Clovis à une conférence qui se tint dans une île de la Loire. Elle resta sans résultat et de chaque côté on se prépara à avoir recours aux armes.

Alaric, au commencement de l'année 507, se rendit à Poitiers, lieu qu'il assigna comme rendez-vous aux contingents que les cités de son royaume étaient tenues de lui fournir et où devaient aussi venir le rejoindre les secours que lui avait promis Théodoric, son beau-père; ceux-ci, arrivés trop tard, sauvèrent du moins la domination wisigothe d'une ruine complète quand, après Vouillé, ils arrêtèrent les armes de Clovis sous les murs de Carcassonne.

Clovis ne laissa pas à Alaric le temps de réunir toutes ses forces; il semble même que le roi goth n'avait encore reçu que les contingents arvernes quand les Francs entrèrent en campagne.

Pour rejoindre rapidement Poitiers, où se tenait Alaric, Clovis n'avait qu'un parti à prendre, celui de suivre le chemin le plus court. Il ne pouvait d'ailleurs songer à traverser la Loire au pont de Tours, la ville étant aux mains des Wisigoths, qui, sentant toute l'importance de ce point stratégique, n'avaient rien négligé pour y assurer leur domination; les deux derniers évêques de Tours, Volusien et Vérus, avaient été exilés de leur siège et relégués dans le sud de la Gaule; ce dernier, par suite, n'assista pas au concile d'Agde en 506, non plus que l'évêque de Poitiers,

Digitized by Google

dont la fidélité était sans doute aussi regardée comme fort chancelante.

Obligé de renoncer à Tours, dont il ne pouvait pas tenter le siège, Clovis, soit qu'il y fut arrivé par la route d'Orléans ou par celle du Mans, ne pouvait faire autrement, pour joindre Poitiers, que de suivre la voie romaine qui longeait la rive droite de la Loire. La traversée du fleuve était toute indiquée au point où il reçoit la Vienne, là où se trouvaient les ports de Rest (Anjou) et de Candes (Touraine), situés à l'extrémité de voies antiques qui, de là, pénétraient dans le cœur du pays poitevin.

Une fois les deux rivières passées, ce qui pouvait se faire simultanément, l'armée franque gagnait Poitiers en ligne droite par les plaines du Loudunais, du Mirebalais et de Vouillé. Cet itinéraire avait l'avantage de lui faire éviter la traversée dangereuse des deux grandes rivières qu'elle aurait rencontrées sur sa route si elle avait traversé la Loire en amont de Tours, et de lui offrir en même temps le trajet le plus court sur le territoire ennemi (de Poitiers à Candes, 73 kil.; de Poitiers à Tours, 95 kil., augmentés du détour de la voie qui passait par Loches). Les troupes de Clovis durent se diviser en plusieurs corps pour traverser le fleuve; un de ces corps, *pars hostium*, nous dit Grégoire de Tours, entra en Touraine. Du même coup il se trouva sur les terres de saint Martin. En effet, c'est à Candes que saint Martin était mort et là s'élevait une basilique renommée qui conservait son lit (*Hist. des Francs*, liv. VIII, ch. 40). On pourrait même se demander si, au lieu de se rendre à Tours, les envoyés de Clovis ne se seraient point seulement présentés à la basilique de Candes.

Sans insister sur ce point, plus qu'il ne convient, il suffit de constater que dès leur entrée en campagne les troupes de Clovis traversèrent les terres du domaine de saint Martin et ainsi s'expliquent les recommandations du roi. On peut encore de celles-ci, et d'une anecdote racontée par Grégoire, tirer cette induction que ces évènements se passèrent au printemps, en avril ou mai, à l'époque où la terre est couverte d'herbes et que par suite il n'était pas nécessaire, pour nourrir les chevaux de l'armée, de faire des réquisitions de foin.

Cette troupe, qui passait sur le territoire tourangeau, avait Clovis à sa tête; pour rejoindre le reste de son armée il lui fallait traverser la Vienne. Il se présenta au gué de la voie romaine allant de Candes à Port-de-Piles; mais le passage étant impraticable, il suivit la rivière afin de rencontrer un autre gué. Celui-ci lui fut indiqué le lendemain par une biche, d'où le nom de Pas-de-la-Biche, donné à ce passage; on en rencontre un auprès de Chinon, et du reste sur plusieurs autres points de la Vienne.

De là Clovis rejoint aux environs de Loudun la voie romaine d'Angers à Poitiers et arrive rapidement en vue de cette ville sur les hauteurs de Villiers ou d'Avanton; mais là il est arrêté par Alaric.

Le roi goth s'était, dit l'historien Procope, enfermé dans un camp très fort pour y attendre les secours qui devaient lui arriver par les nom-

Digitized by Google

breuses voies convergeant vers Poitiers. Ce camp ne peut être placé ailleurs qu'entre Poitiers et le lieu de rencontre des deux armées, dont il devait en outre être assez rapproché pour que, selon Fortunat, la bataille ait pu se livrer à 9 heures du matin.

Or entre Vouillé et Poitiers, à 5 kilomètres de cette ville, contigu à la voie romaine qu'il protégeait, on rencontre un ancien oppidum gaulois, de 75 hectares de superficie, bordé de trois côtés par les escarpements de l'Auxance, et séparé de la plaine par un mur et un retranchement de 600 mètres de longueur : c'est le camp de Céneret, dont la magnifique position défensive a du être de tout temps utilisée.

Clovis établit donc ses tentes en vue de Poitiers, sur les hauteurs de Villiers probablement, ou peut-être même sur la voie romaine plus près de l'Auxance. Là il reçoit, une nuit, un signal éclatant, au moyen d'un feu allumé au sommet du clocher de l'église de Saint Hilaire de Poitiers, à la façon d'un phare. Il ne faut pas oublier que le monastère de Saint-Hilaire n'était pas alors dans l'enceinte de Poitiers, mais qu'il s'en trouvait éloigné de 650 mètres au moins, ce qui donnait toute liberté d'action aux partisans de Clovis.

Il n'est pas facile de déterminer le sens de ce signal; il est seulement certain qu'il était important, vu la place qu'il occupe dans le récit de Grégoire de Tours.

C'est alors qu'Alaric, poussé par les chefs goths, qu'impatientaient, dit Procope, les lenteurs de leur roi, et qui s'irritaient de voir dévaster leur pays (il fallait bien que sans qu'il y eut pillage, Clovis nourrit ses troupes), se décida à engager la lutte avec le roi franc; il sortit de son camp et marcha au devant de lui.

Mais au lieu de le surprendre, il dût le rencontrer sur sa route ; le premier choc lui fut désavantageux, ses troupes se débandèrent et lui-même, engagé dans un combat corps à corps avec Clovis, fut tué par lui.

Pour ce qui est de l'épisode de Saint-Maixent, son intercalation au milieu du récit de Grégoire de Tours semble bien indiquer qu'il se passa pendant le séjour de Clovis devant Poitiers, et de plus il explique le mécontentement des Wisigoths en jetant la lumière sur les actes de rapines des soldats francs.

Telle est l'interprétation que M. Richard donne du récit de Grégoire de Tours, et il conclut en disant que le nom, la situation topographique et les considérations stratégiques lui semblent s'unir pour faire reconnaître dans la plaine de Vouillé, le champ de bataille de 507.

Digitized by Google

LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

Max Muller : *La science du langage ; nouvelles leçons sur la science du langage.* — **Michel Bréal** : *Mélanges de philologie et de linguistique.* — **Sayce** : *Principes de philologie comparée.* — **Chaignet** : *La philosophie de la science du langage.* — **Darmesteter** : *La vie des mots.* — **Renan** : *L'origine du langage.* — **Whitney** : *La vie du langage.*

La philosophie du langage contient trois questions : 1° l'étude des rapports du langage et de la pensée ; 2° l'étude du développement du langage ; 3° l'étude de l'origine du langage. Les deux dernières questions sont intimement liées, et n'en font qu'une à la rigueur : qu'on s'occupe du développement du langage, ou de l'origine du langage, il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'étudier l'action de la pensée sur le langage Seulement, il est clair que l'étude du développement du langage prépare et, par conséquent, doit précéder toute recherche théorique sur l'origine du langage. C'est du développement du langage que nous nous proposons de parler ici, en nous aidant des auteurs cités en tête de ce travail.

C'est un fait que les langues ne restent pas stationnaires. La Bruyère (ch. *de quelques usages*, fin) constate, non sans regret, le mouvement de la langue française, et la décadence de quelques bons vieux mots expressifs. De nos jours, non seulement le français, mais encore toutes les langues modernes sont dans une évolution incessante, dans un équilibre instable, sollicitées par deux forces ou tendances contraires : la force conservatrice, et la force rénovatrice. Pour vivre, elles ont besoin de changer : la vie, c'est le mouvement. Quand la force de conservation est assez puissante pour entraver la force de rénovation, la langue s'arrête, se fige dans la routine, et elle ne tarde pas à déchoir et à mourir. L'histoire nous fournit deux exemples remarquables d'immobilité, suivie de déclin et de mort : c'est celui du latin classique et celui de l'hébreu rabbinique. D'autre part, quand une langue est emportée dans un mouvement trop rapide et comme effrené, comme cela arrive à l'idiome de quelques peuplades de l'Afrique, qui est renouvelé dans la courte durée d'une génération, ce changement à outrance diminue l'utilité du langage car si les hommes continuent de communiquer entre eux, il n'y a plus de tradition, il n'y a plus accumulation de connaissances utiles et, partant, il n'y a plus de progrès. Entre l'excès de l'immobilité et l'excès de la précipitation se trouve un état moyen de développement réel et continu, mais plus ou moins lent, qui est comme l'état normal d'une langue vraiment vivante.

Le développement des langues est complexe ; quand on cherche à le décomposer en changements élémentaires, on trouve les changements suivants : 1° modification des sons ; 2° modification des significations ; 3° dis-

Digitized by Google

parition et production de mots nouveaux, et de formes grammaticales ou syntactiques. Cette division des mutations linguistiques est assurément complète : les mots prennent des prononciations différentes ou des sens différents, ils disparaissent et font place à des mots nouveaux, ou les formes anciennes s'effacent devant des formes nouvelles; il ne peut rien survenir de plus dans une langue. Nous avons donc là une division de notre sujet en trois articles, après lesquels il nous sera possible d'examiner, comme conclusion, la théorie nécessitaire et transformiste du développement des langues.

I.

CHANGEMENTS PHONOLOGIQUES.

Il y a dans toute langue quelque chose de matériel, de sensible, c'est le son articulé, c'est l'ensemble des voyelles et des consonnes qui, groupées en syllabes isolées ou réunies, forment des mots. Ces mots, considérés en eux-mêmes, comme phénomènes sonores, sans signification, subissent avec le temps des modifications plus ou moins considérables. Souvent les changements phonologiques sont liés à des changements de sens; mais il n'en est pas toujours ainsi; le mot est indépendant du sens, du moins relativement; il se modifie suivant des lois qui lui sont propres; nos pères disaient *françois*, nous disons *français;* les exemples semblables abondent et prouvent qu'il n'y a pas de lien interne et nécessaire qui attache une idée à un son, ou à un groupe de son, ou, si l'on veut, à un vocable. L'opinion qui affirme la liaison intime et naturelle d'un mot et d'une idée a été soutenue; mais elle est démentie par les résultats les plus constants de l'analyse des langues; elle a contre elle une masse imposante de faits; elle doit donc disparaître devant l'opinion bien établie de l'indépendance relative des mots et des idées, de la partie matérielle et de la partie formelle des langues, on dirait presque du physique et du moral.

Quant aux lois des changements phonologiques, elles sont délicates et difficiles à déterminer avec précision. Peut-être pourrait-on les ramener à trois principales :

1° la loi d'attraction;
2° la loi d'harmonie;
3° la loi d'économie.

1° C'est un point bien prouvé que les sons les plus nombreux, les plus fréquents dans une langue, tendent à annuler des sons plus ou moins différents. Il y a des types phonétiques qui dominent de plus en plus. Les organes sont assouplis à une prononciation; l'habitude d'un son est si

Digitized by Google

forte qu'elle produit son acte, en réprimant ou paralysant des habitudes moins énergiques. Il y a des sons qui disparaissent ou diminuent, d'autres qui s'étendent à une partie du vocabulaire. Cette loi d'extension et de prédominance de certains sons favoris s'appelle parfois *loi d'analogie;* il vaudrait peu-être mieux l'appeler *loi d'attraction*, ou même *loi de l'habitude phonetique.* Voici des exemples de cette loi : en anglais, les voyelles ne sont plus ce qu'elles étaient, elles sont devenues des diphthongues; le français se nasalise de plus en plus. L'influence de l'habitude ne se manifeste nulle part mieux que dans l'adoption des mots étrangers ou dans la formation des mots nouveaux. En France, nous supprimons les consonnes finales des mots empruntés, parce que nous ne prononçons jamais les consonnes finales de nos mots, sauf dans les mots d'une syllabe, comme *or*, *fer*, etc; nous disons *spor*, non *sport*, *confor*, non *confort.*

Au contraire les Anglais, qui prononcent les consonnes finales de leurs mots, disent *Marsails* et *Pariss.* Nos verbes en *er* sont de beaucoup les plus nombreux, et cela suffit pour que les nouveaux verbes soient tout ramenés à ce type dominant de conjugaison; nous disons *revolutionner*, *telegraphier*, *telephoner*, *photographier*, *cabler*, etc.

L'accent a un rôle important dans la formation des mots et même des langues : il donne aux mots leur unité phonétique et rythmique, il ess comme « l'âme de la voix, dit Cicéron, *velut anima vocis* »; il consiste en une sorte de coup de gosier, en un éclat de voix, qui détache un son, et l'élève au-dessus des autres; il divise donc le mot comme en deux parties, l'une qui est accentuée, fortement prononcée, l'autre sans accent, et faiblement prononcée. Or, l'effet vocal porte, suivant les langues, soit sur le commencement, soit sur le milieu, soit sur la fin des mots. L'anglais aime à reculer l'accent aussi loin que possible; aussi les mots qui avaient l'accent sur la penultième comme *balcóny* et *illustráted* se prononcent aujourd'hui *bálcony* et *illústrated* : leur physionomie phonétique est donc changée. Les exceptions à l'usage général du recul de l'accent anglais finiront sans doute par disparaître. Le français, héritier du latin, met l'accent sur la dernière syllabe : cette loi régit depuis longtemps le domaine tout entier de la prononciation; les anomalies, s'il y en avait, rentrèrent de bonne heure dans la règle générale. Nul doute que des différences d'accentuation n aient contribué à spécifier, à différencier les langues issues d'une même souche. En se séparant, les dialectes, pour des raisons insaisissables, placèrent l'accent sur telle ou telle partie du mot; un type d'articulation prévalut et donna ainsi à la langue un caractère particulier.

2° Une seconde loi phonologique, presque toujours négligée par les linguistes, c'est *la loi d'harmonie.* Elle s'oppose à la loi d'attraction, dont elle réprime souvent les effets; elle a d'ailleurs un rôle plus spécial. L'habitude tend, comme on l'a vu, à faire prédominer certains sons, elle travaille donc dans le sens de l'uniformité, de l'unité. Mais cette force a

Digitized by Google

pour antagoniste l'amour de la diversité. Unité et variété plaisent à la fois à l'esprit et à l'oreille; aussi trouvons-nous dans toute langue unité et variété Une langue est une œuvre d'art. elle est le reflet et la manifestation des qualités esthétiques d'un peuple. La Grèce, dit M Chaignet, a mis son âme dans sa langue, une des plus belles du monde; cette langue réalise à un degré éminent la proportion, la mesure, la grâce, la beauté; elle est ailée, comme disait Homère; elle a la cadence, le rythme, la légèreté d'un oiseau qui traverse les airs. Toutes les langues ont leurs qualités propres; toutes ont leur harmonie sourde et forte, ou claire et douce; elles prefèrent certains sons; les unes noient à la lettre les consonnes « dans un fleuve de voyelles », dit M. Renan, en parlant de l'arabe; l'allemand accumule les consonnes et les sons gutturaux; l'italien a un goût vif pour les syllabes sonores; le français a une prédilection pour le son *oi*, et il le substitue à toutes sortes de sons anciens; ainsi il dit *moi*, *je crois*, *mois*, *loi*, *foi*, *noir*, du latin *me*, *credo*, *mensis*, *quid*, *lex*, *fides*, *nigrum*. Mais quelles que soient ces prédilections, toute langue poursuit et réalise la variété : un instinct profond préside à la formation des mots, à l'évolution et à la différenciation des sons. Tout mot est un groupe de sons, et rien n'est plus divers que ces groupes sonores. L'esprit compose ces groupes en groupes plus complexes, qui sont des propositions, des phrases ou des discours, et partout se révèle une riche diversité. Quand un type phonétique est suffisamment développé, il s'arrête, et d'autres se développent à leur tour. Le français a multiplié les noms en *ier*, du latin *are;* on dit *pommier*, *figuier*, *amandier;* les noms d'arbres à fruits prennent tous le même suffixe. Une terminaison si employée était destinee à s'étendre et, en fait, elle a pris une grande extension; mais d'autres ont prospéré en même temps. Les suffixes de formation et de dérivation sont assez nombreux dans toutes les langues, sans parler des mots primitifs dont les désinences présentent la plus agréable diversité.

3° La plus grande cause des changements phonétiques est certainement *la loi d'economie*. On sait que les personnes qui apprennent à parler une langue étrangère s'appliquent avant tout à prononcer distinctement la syllabe principale, accentuée, le corps du mot, laissant à l'intelligence de l'auditeur le soin de deviner les sons moins importants et insuffisamment articulés. L'enfant aussi altère les mots, les tronque, les mutile et néglige les sons, que ses organes jeunes et mal exercés ne peuvent produire. Son vocabulaire se compose des mots entendus autour de lui, mais amincis, amaigris et adoucis. L'étudiant et l'enfant cherchent leur commodité : les peuples ne se comportent pas autrement. Au lieu de garder intacts les groupes de sons qui constituent les mots, ils les abrègent et les débarassent de lettres ou même de syllabes jugées inutiles. Ce phénomène de contraction et d'amaigrissement du corps des mots est bien connu des linguistes. M. Max Muller en parle longuement dans ses belles et savantes leçons sur *la science du langage*, et il

Digitized by Google

l'appelle « l'altération ou la corruption phonétique ». Selon lui les mots pleins de l'époque de fondation vont se détériorant, ils subissent une usure comparable à celle des roches rongées par les pluies, les vents et les orages : ce dépérissement est un fait naturel, physique, comme l'effritement de certaines pierres. Le mot latin *semetipsissimus*, composé de quinze ou seize sons, est devenu le mot français *même*, qui n'a plus que quatre sons ; il a été réduit au tiers ou au quart de son volume, et l'éminent linguiste conclut de ce fait et de mille autres semblables que les langues descendent en vieillissant la pente d'une décadence progressive.

Cette vue pessimiste sur la marche et la destinée des langues est loin d'être exacte Elle est la conséquence du système de M. Muller, qui range la linguistique dans le groupe des sciences naturelles, et qui, dans le but de confirmer sa thèse, exagère les analogies, force les ressemblances et altère manifestement les faits. Les changements phonétiques sont réels : mais pourquoi les considérer comme des phénomènes d'altération et de corruption ? Il en serait ainsi sans doute si les mots, en se condensant, en s'exténuant pour ainsi dire, devenaient de moins en moins capables de remplir leur fonction significative et leur rôle d'interprètes. Mais on sait qu'il n'en est rien : la syllabe *vingt* exprime l'idée d'un nombre déterminé aussi bien que les trois syllabes latines *viginti*. Nos aïeux se servaient sans doute de grosses et lourdes pierres pour frapper et enfoncer des pieux : l'emploi d'un marteau léger est-il donc un signe d'infériorité ? Les sons varient, se modifient, se simplifient : il faut voir dans ces réductions et dans ces abréviations des actes intelligents, des simplifications légitimes, des perfectionnements véritables. La fin du langage c'est la communication des hommes entre eux, sa fonction, c'est la signification ; or, s'il atteint son but par des chemins plus courts, s'il remplit son office par des moyens plus simples, il réalise sans nul doute un progrès. Ici comme partout l'essentiel n'est pas d'arriver, mais d'arriver promptement. L'économie de temps et d'efforts n'est pas une preuve de paresse et de faiblesse, c'est une preuve de bon sens et d'habileté. Le vieux français disait *estude*, *eschole ;* nous disons plus brèvement *étude*, *école ;* l'abandon de la sifflante *s* est un gain de temps et de force. Il y a dans le français et aussi dans d'autres langues des lettres qui s'écrivent et ne se prononcent plus : c'est que l'orthographe, fixée par l'écriture, est moins variable, moins mobile que la prononciation. Ces lettres, appelées avec raison *muettes*, sont des restes et des souvenirs d'une articulation qui, après avoir prévalu plus ou moins longtemps, a fini par disparaître. L'esprit cherche à s'épargner le plus de peine possible en parlant ; n'a-t-il pas raison de ménager les deux seuls biens qui nous appartiennent, la force et le temps ?

Si la prononciation est mobile pour toutes les langues, elle ne change pas de la même manière, et c'est la tâche des linguistes de chercher, dans

Digitized by Google

chaque langue, les lois particulières qui régissent les variations phonétiques et les modifications de sons.

H. LAURET.

(A suivre).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

P. de Nolhac. — *Érasme en Italie ;* Étude sur un épisode de la Renaissance, avec douze lettres inédites d'Érasme, petit in 8°, VIII, 140 p. (Paris, Klincksieck).

M. de Nolhac, naguère un des élèves les plus brillants de l'école française de Rome, aujourd'hui maître de conférences à l'école des Hautes Études, a rapporté de ses voyages en Italie une collection de documents, la plupart inédits, qui ont, pour l'histoire de la Renaissance et la biographie de ses héros, une importance capitale. En homme qui connaît la valeur de ces trésors et la manière de s'en servir, l'heureux chercheur les communique au monde lettré peu à peu, sous les formes et dans les formats les plus variés. C'était, il y a dix-huit mois, *le Canzoniere autographe de Pétrarque*, trouvaille des plus curieuses, dont l'honneur, si nous avons bonne mémoire, fut revendiquée alors par un savant d'outre-Rhin; M. de Nolhac n'eut pas de peine à établir ses droits de priorité. Plus récemment, sous ce titre : *la Bibliothèque de Fulvio Orsini*, paraissait chez Vieweg un beau volume orné de huit fac-similés d'écritures d'humanistes, qui jette une vive lumière sur l'histoire des collections de l'Italie au temps de la Renaissance, et par conséquent sur celle des études classiques en Occident. Enfin l'auteur annonce, comme devant paraître prochainement, un recueil intitulé : *Les correspondants d'Alde Manuce.*

Le volume qu'il nous offre aujourd'hui fait partie d'une collection qui s'adresse plus spécialement aux étudiants de nos Facultés des Lettres. Il comprend une relation du voyage qu'Érasme fit en Italie de 1506 à 1509, voyage qui eut, sur la direction de ses études, la plus salutaire influence; plus un certain nombre de lettres, dont douze sont inédites; ces lettres se rattachent tant à l'histoire de ce voyage qu'aux souvenirs qu'il avait laissés dans l'esprit de l'auteur. Lettres et relation se recommandent également à l'attention des spécialistes versés dans la connaissance de ces temps, et à la curiosité des lettrés qui ne peuvent guère se dispenser de l'acquérir. Nous les avons lues, quant à nous, non pas seulement avec le plaisir que l'on prend aux belles choses quelles qu'elles soient, mais avec un sentiment de gratitude émue pour les hommes que M. Ch. Nisard appelait *les gladiateurs de la république des lettres* au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Il nous semble que l'on jouit à trop bon compte,

Digitized by Google

quand on en jouit, des monuments littéraires de l'antiquité. Mis à l'aise par d'excellents textes, enrichis de commentaires où sont éclaircis les points obscurs, nous ne songeons pas au pénible labeur qui a tiré les uns de la poussière des bibliothèques et qui a amassé pour les autres les premiers matériaux. A s'initier aux efforts qui ont doté le monde moderne des lettres grecques et latines, on apprend à les estimer davantage ; quand on constate leur action pour le développement des plus subtiles, des plus brillantes intelligences, de celles-là même qui ont pétri l'esprit des temps nouveaux, le rôle des lettres anciennes ne paraît pas près de finir.

Érasme est peut-être, de toutes ces figures d'humanistes, celle qui est demeurée la plus vivante, la plus moderne. Sa correspondance est alerte, pittoresque, spirituelle comme une chronique parisienne de chez le bon faiseur ; elle sait être grave sans pédantisme, éloquente sans déclamation. Aussi M. de Nolhac, pour nous offrir un livre d'une lecture agréable, n'a-t-il eu qu'à puiser dans l'œuvre de son héros. Les diverses étapes que nous parcourons avec lui de Turin à Bologne, Venise, Padoue, Ferrare, Sienne, Rome et Naples, ont tout le charme des choses vécues ; celles de Venise et de Rome sont particulièrement intéressantes. Là nous faisons connaissance avec l'intérieur des Alde, ces imprimeurs de génie qui dans l'œuvre de la Renaissance peuvent revendiquer la meilleure part. Ici l'on nous ouvre, sur la cour pontificale des Jules II et des Léon X, des perspectives attrayantes à plusieurs titres. Les plus graves préoccupations, qu'elles aient pour objet les lettres, la religion ou la politique, nous sont présentées du côté intime et familier, par un observateur à la fois modéré et malicieux. Que de détails typiques et précieux pour l'intelligence de ces temps ! M. de Nolhac a eu la grande habileté de les laisser se présenter d'eux-mêmes ; il s'abstient le plus qu'il peut d'intervenir entre le lecteur et les héros de son ouvrage. Sa méthode est faite de précision, d'exactitude, d'arrangements ingénieux et consciencieux : *Series juncturaque pollet.*

Ce qui n'empêche pas une foule d'observations qui intéressent à la fois l'histoire de la philologie classique et celle des mœurs ; observations qui se dégagent spontanément du fond des choses, à peine soulignées par le narrateur. Une des plus curieuses est celle que nous suggère l'indifférence professée par ces dévoreurs de livres, enthousiastes des textes et fanatiques des manuscrits, pour les ruines matérielles de l'antiquité : *Priscae calamitatis cicatrices et vestigia*, dit Érasme. Ce n'est pas sans surprise que nous le voyons passer sous silence la découverte du groupe de Laocoon qui eut lieu durant son séjour à Rome et qui passionna si fort d'autres savants Peu s'en faut aussi que nous ne traitions de barbare le cardinal Raffaello Riario, neveu du pape Jules II et lettré de grande distinction, à qui le Bramante élève un palais splendide en y faisant servir, pour le gros œuvre, les débris de l'arc de

Digitized by Google

Gordien, démoli cet à effet. On comprend mieux, en lisant ces détails, que la nation la plus artistique de l Italie, à plus de cent années de là, fasse bombarder le Parthénon, que le comte de Kœnigsmark, chancelier de l'université de Greifswald, pointe ses mortiers sur les chefs-d œuvre de Phidias pour le compte de la République de Venise. Le respect des monuments antiques est une religion qui date du XIXe siècle.

Le livre de M. de Nolhac suggère en foule les réflexions de ce genre; au besoin il donnerait d'utiles leçons. Que diront les étudiants et aussi leurs professeurs, de ce vieillard de soixante-dix ans, Raffaello Reggio, qui, au plus fort d'un hiver exceptionnel, va s'asseoir tous les matins à sept heures sur les bancs de l'université de Padoue, pour s'y perfectionner dans l'étude du grec sous la direction de Marc Musurus? L'intérêt que nous prenons à ces traits de mœurs, nous fait regretter que M. de Nolhac ait, de propos délibéré, négligé mainte occasion d'en grossir son livre. Il a pensé sans doute avec Callimaque que : μέγα βιβλίον μέγα κακόν. Que ce soit défiance du lecteur ou défiance de lui-même, nous pensons qu'il a eu tort, tantôt de nous remettre à plus tard, tantôt d'appeler l'attention d'autrui sur des questions que nul ne traiterait mieux que lui-même (v. notam. p. 57, 61, 66, 68, 77, 94). Il ne m'en voudra pas de trouver son livre trop court et, par le fait, trop touffu en noms propres. Je regrette surtout que les lettres inédites qui le terminent soient seulement annotées au lieu d'être enchâssées, comme les autres documents, dans un récit suivi Nos étudiants ne les en liront pas moins avec plaisir et fruit : le latin d'Érasme est à la hauteur de son esprit, et le commentaire de M. de Nolhac un modèle dans son genre.

J.-A. HILD.

Le Connétable de Richemont, par N. COSNEAU, professeur au Lycée Henri IV, Paris, 1886 in-8°.

Il n'est jamais trop tard pour rappeler les bonnes choses Le *Bulletin* aurait dû depuis longtemps attirer l'attention de ses lecteurs sur l'ouvrage que M. Cosneau, professeur au lycée Henri IV, a consacré au connétable de Richemont, si peu connu et si digne de l'être A vrai dire, ce livre se recommande tout seul. L'indication des sources dénote chez l'auteur des recherches patientes et complètes. Il a consulté nombre de manuscrits à la Bibliothèque et aux Archives nationales, aux Affaires étrangères, dans différents fonds de Paris et de la province et n'a point négligé pour cela les imprimés français et anglais.

C'est ainsi que M. Cosneau a élevé à son Connétable un énorme monument. Le volume comprend plus de 700 pages. Ce n'est pas excessif pour une biographie qui nous conduit de la naissance à la mort du personnage. M. Cosneau remarque avec raison que des trois connétables que la

Digitized by Google

Bretagne a donnés à la France en moins d'un siècle (1370-1458), Duguesclin sous Charl s V, Clisson sous Charles VI, Richemont sous Charles VII, Richemont se trouve le moins connu des trois. Il mérite d'être distingué tant pour sa valeur propre, que pour ses relations avec les rois européens, pour sa qualité même de souverain.

Arthur, comte de Richemont, né en 1393, mort en 1458, second fils du duc de Bretagne, après avoir suivi une ligne de conduite indécise entre les Anglais et Charles VII, se rallie définitivemeut à ce prince qui lui donne l'épée de connétable en 1425. Dès lors, il entre en lutte non seulement avec les Anglais, mais encore avec les favoris du roi, entre autres La Trémoïlle. Dans cette capitale période de guerres nationales et civiles, le plus grand service qu'il rend à la France, c'est de réconcilier Charles VII avec le duc de Bourgogne au traité d'Arras en 1435. Les princes français sont unis, Paris est pris; les Anglais, chassés de province en province, ne possèdent plus sur notre sol que Calais dès l'année 1453.

Richemont avait contribué à cette œuvre de délivrance par ses mesures politiques, par ses exploits de guerre, par son administration militaire. Insatiable de renseignements sur ce point, j'aurais voulu voir M. Cosneau préciser davantage la part prise par Richemont aux célèbres ordonnances de 1445 sur la gendarmerie, de 1448 sur les francs-archers. On ne saurait insister trop sur ces institutions, la première si durable, la seconde si curieuse, qui se trouvent un peu noyées dans le détail des faits. J'aurais voulu voir aussi définir d'une façon plus complète l'importance de l'office du connétable, l'organisateur et le justicier suprême de l'armée. Ces fonctions exigent une incroyable énergie à une époque où l'armée ne se compose que d'éléments disparates et éphémères. La victoire est à celui qui garde ses troupes le plus longtemps sous une main de fer. Cette fermeté dans la direction fait toute la valeur du tacticien au moyen âge.

Dès 1457, Arthur III, devenu duc de Bretagne par la mort de ses neveux, passe dans son duché la dernière année de sa vie. Avant de mourir, il se recueille dans la somptueuse retraite que sa carrière laborieuse lui a bien méritée.

Entre une histoire si remplie de faits et un recueil d'appendices de plus de 200 pages, M. Cosneau consacre au caractère de Richemont un chapitre qu'il sera permis de trouver un peu resserré. Il rappelle bien l'ambition, l'impopularité, les violences du connétable, mais il ne fait pas moins de lui un héros. « Ce qu'on vit, ce qu'on a continué de voir surtout en lui, c'est le *justicier*. Ce titre est déjà une gloire, mais ce n'est pas assez Parmi les hommes célèbres du règne de Charles VII, le Bien-Servi, parmi les libérateurs de la France, s'il en est un qui mérite d'occuper, à côté de Jeanne d'Arc, le premier rang, on peut affirmer, tout bien pesé, que c'est le connétable de Richemont ».

N'y a-t-il pas quelque exagération dans cet éloge? M. Cosneau ne fait-il pas trop pencher la balance en faveur de Richemont, dans la lutte avec

Digitized by Google

La Trémoïlle notamment? (A ce propos disons en passant que le frère de ce dernier s'appelle Jouvelle et non Jouvelle). L'intérêt personnel est pour beaucoup dans cette rivalité et le procès du favori du roi peut être révisé.

Passons condamnation sur ce point. Les auteurs de biographies ne peuvent résister à la tentation d'exalter leurs personnages. Ne les en blâmons pas. Ils intéressent davantage en mettant plus d'ardeur dans les recherches, plus d'entrain dans le récit, de chaleur dans le style, de couleur dans le portrait. Ils vous aident aussi à voir les hommes en beau et contribuent à relever la valeur de l'humanité. C'est un double avantage L'ouvrage publié, le critique mettra d'autant plus de bonne grâce à reconnaître les mérites de l'auteur que celui-ci aura mis de bienveillance à juger son héros.

F. DECRUE.

LUCRÈCE, Édition Munro

Traduction par G. EYMARD, ancien étudiant de la Faculté

(Suite et fin)

—

Qu'a donc voulu dire Cicéron ? Nous n'avons pas pour nous éclairer la critique de Quintus, qui avait déterminé la remarque de Marcus. A l'époque ou les νεώτεροι, comme Cicéron les appelle, s'efforçaient de mettre à la mode le style de l'école alexandrine, il semble qu'il y ait pour ainsi dire une antithèse formelle entre le rude génie d'Ennius et l'art moderne. Il n'est donc pas impossible que Quintus se soit exprimé de la sorte sur ce point et que Cicéron ait voulu dire dans sa réponse : « *Oui, vous avez raison de dire que Lucrèce a non seulement beaucoup du génie naturel d'Ennius, mais aussi beaucoup de cet art qui, à en juger par beaucoup de poètes d'aujourd'hui, pourrait sembler incompatible avec le génie.* » Les Mss se trouveraient ainsi corrects et le jugement de Cicéron satisferait tout le monde.

D'un autre côté, écrire soit : *multae tamen etiam artis*, ou *multae etiam artis*, n'est guère un plus grand changement, si c'est un changement, que d'insérer *non*. Lachmann cependant n'a pas de doute que *non* doive venir avant *multis*; il dit que Cicéron ne pouvait refuser de reconnaître l'art de Lucrèce : « *Quod in Marco sane mirandum esset, quippe qui ejus artis quae Lucretius pollet ne minimam quidem partem in carminibus suis adsecutus esset. Contra idem cur pauca* INGENII LUMINA *in Lucretii carmine animadverterit, non potest obscurum esse : nam ei Ennius et Attius ea re ingeniosi videbantur, quod oblectando docerent et animis movendis corrigerent mores* ». Mais chacun sent que *ingenii lumina* signifie ici précisément ce que nous appelons

Digitized by Google

génie ; ce que veut dire Ovide quand il dit d'Ennius : *Ennius ingenio maximus, arte rudis ;* de Callimaque : *Quamvis ingenio non valet, arte valet ;* de lui-même brisé par le malheur : *Nec tamen ingenium nobis respondet, ut ante... Impetus ille sacer qui vatum pectora nutrit, qui prius in nobis esse solebat, abest ;* ce que veut dire Horace par *ingeni benigna vena*, et *Ingenium cui sit, cui mens divinior ;* ce que veut dire Juvénal parlant de Démosthènes et de Cicéron : *Utrumque Largus et exundans leto dedit ingenii fons.* Comme il ne serait pas bien de Cicéron de refuser l'*ingenium* à Lucrèce, si nous devons avoir un NON, j'aimerais mieux le placer devant *multæ.* On peut expliquer de plus d'une manière pourquoi Cicéron refuserait à Lucrèce d'avoir de l'art. Il aimait véritablement Ennius et s'indignait que les « *Cantores Euphorionis* » osassent le mépriser. Cicéron et Lucrèce étaient d'accord pour prendre Ennius comme leur grand modèle en poésie. Mais à l'époque où il écrivit cette lettre, il devait y avoir trente ans et plus que ses *Aratea* avaient été publiés, et il peut bien se faire qu'il ait été converti par la tendance presque générale des poètes du jour à une diction et à un genre de vers qui conduisaient par degrés aux œuvres de Virgile et d'Horace, jusqu'au point de refuser beaucoup d'art à Ennius et à Lucrèce. Dans cette œuvre de début, par exemple, Cicéron supprime *s* final des syllabes brèves aussi librement que Lucrèce ; dans son *Orator*, écrit deux ou trois ans avant sa mort, il dit de cette licence : « *Iam subrusticum videtur, olim autem politius* » Ce qui reste de leurs poésies prouve qu'Auguste et Mécène avaient formé leur style plutôt à l'école de Catulle et de Calvus qu'à celle de Virgile et d'Horace. Il n'est pas douteux, cependant, qu'ils ont placé l'art des derniers bien au-dessus de l'art des premiers. Ou bien Quintus insistait sur les mérites philosophiques de Lucrèce, et Cicéron qui, continuellement, se moque d'Epicure pour son manque d'art et de méthode scientifique, enveloppait peut-être Lucrèce dans la même condamnation. Quoiqu'il en soit, s'il a refusé l'*ingenium* à Lucrèce, le grand orateur romain a montré moins de goût que l'orateur et philosophe arlésien Favorinus quand, deux siècles plus tard, suivant Aulu-Gelle, I, 21, il parle de Lucrèce comme « *poetae ingenio et facundia praecellentis* ». Mais je ne puis m'empêcher de suggérer ce que j'ai longtemps soupçonné, que la corruption de texte ne se trouve pas dans les mots cités plus haut, mais dans ceux qui suivent. Voici comment, suivant les Mss, se termine cette courte lettre : *Lucretii poemata, ut scribis, ita sunt multis luminibus ingenii multæ tamen artis sed cum veneris virum te putabo si Salustii Empedoclea legeris hominem non putabo.* La phrase me paraît clairement exiger que l'on ajoute quelque chose à *virum te putabo*, pour faire contraste avec *si Sallustii*, etc. ; or, la correction ne serait pas difficile : *Lucretii poemata ut scribis, ita sunt, multis luminibus ingenii : multæ tamen artis* ESSE *cum* INveneris, *virum te putabo ; si Sallustii Empedoclea*

Digitized by Google

legeris, hominem non putabo. On voit fort bien avec quelle facilité *es* de *esse* pouvait être absorbé par *is* de *artis*, *in* de *in*veneris par *m* de *cum*.

Marcus semblerait alors vouloir dire : « A une première lecture vous avez bien vu : il y a beaucoup de génie dans le poème de Lucrèce ; si, quand vous aurez eu le temps de l'étudier, vous y découvrez tout autant d'art, je vous considèrerai tout à fait comme un homme ; si vous pouvez aller jusqu'au bout de l'*Empedocle* de Salluste, pour moi, vous ne serez pas du tout un être humain ». Cela rendrait l'antithèse entre *vir* et *homo*, et fortifierait la probabilité que Marcus fut l'éditeur. Bergk conjecture que quelques mots ont dû s'effacer et que nous devons lire : « *Lucretii poemata ut scribis ita sunt : multis luminibus ingenii,* NON *multæ tamen artis, sed* SI AD UMBILICUM *veneris, virum te putabo ; si*, etc. Cette leçon a trouvé faveur auprès de beaucoup ; mais je ne puis l'approuver. Quelqu'ait été l'éditeur, il eût été absurde de la part de son frère de lui écrire de cette façon : et comment Quintus aurait-il pu écrire en ces termes sans avoir lu le poème, un poème après tout de 7,000 vers?

Bien que le poème ait été publié très peu de temps, peut être un an à peine avant sa mort, Catulle devait le connaître quand il écrivit ses *Noces de Pélée et Thétis*, car il en a imité plus d'un passage. J'en conclus que ce poème de Catulle fut un de ses derniers ; comparez à ce sujet les passages indiqués notes III, 57.

Quand le *de Natura rerum* fut publié, Virgile avait 15 ans. A cet âge, par conséquent, le style, la manière de Lucrèce purent faire une vive impression sur l'âme délicate d'un poète plus jeune : le plus grand éloge qui ait jamais été fait de Lucrèce est peut-être cette constante imitation de son langage et de sa pensée qui se fait sentir d'un bout à l'autre dans les œuvres de Virgile.

Horace et Ovide avaient soigneusement étudié Lucrèce : ce commentaire montrera jusqu'à un certain point ce qu'ils lui doivent aussi bien que Manilius, quoique ce dernier disciple ne vaille pas grand chose. C'est ainsi que dès lors Lucrèce exerça indirectement une influence considérable sur toute la poésie latine. Si nous passons aux temps modernes, les savants italiens du XV^e^ siècle, pleins d'enthousiasme pour tout ce qui était classique, n'admirèrent cependant aucun poète plus que Lucrèce, à l'exception de Virgile. Les illustres savants français du XVI^e^ siècle ; Lambin, Turnèbe, Scaliger, le déclaraient un des plus grands, sinon le plus grand des poètes romains. Au XVII^e^ siècle, le siècle de l'érudition en Angleterre, Lucrèce fut naturellement bien connu de Milton, qui l'a souvent imité dans son *Paradis perdu*. Il eut aussi la bonne fortune d'être entièrement traduit par un des cavaliers gentlemen les plus accomplis et par la plus accomplie des dames puritaines, avant que Dryden et Creech ne s'adonnassent au même travail Dans les temps plus récents, Lucrèce a peut-être été moins loué, moins lu ; cependant, en France, il a toujours

Digitized by Google

eu des admirateurs enthousiastes; il suffira de citer Voltaire au siècle dernier; Villemain, Sainte-Beuve et Martha dans celui-ci [1]. En Allemagne Goëthe n'a jamais manqué de sympathie et d'admiration pour Lucrèce. En Angleterre le compte rendu le plus récent de la philosophie et de la poésie de Lucrèce est à la fois le plus complet, le plus favorable et de beaucoup le meilleur : je veux parler du compte rendu donné par le professeur Sellar dans : *Les Poètes romains de la République.*

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

Introduction traduite de l'allemand par MM. Brocas et Marmion, étudiants de la Faculté.

(Suite)

III. — DIVISION DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE.

L'histoire de la philosophie grecque se divise en 4 périodes :

a) La première période comprend la philosophie antésocratique. Ce ce qui la caractérise, c'est qu'elle étudie uniquement le monde extérieur et la nature, et qu'elle est avant tout une philosophie de la nature [2] Il est tout à fait démontré que les études philosophiques de la Grèce sont parties de ce point : il est en effet dans la nature des choses que l'homme réfléchisse d'abord à ce qu il a sous les yeux, au monde qui l'entoure et à l'être; puis, mais beaucoup plus tard, qu'il porte sa réflexion sur lui-même, sur sa vie intérieure. et qu'il commence à méditer, par exemple, sur la possibilité et les conditions de la connaissance et de la science. Les philosophes de cette période ont aussi entre eux cela de commun, qu'ils recherchent avant tout un premier principe de la nature : mais, dans ces débuts, relativement pauvres, ils n'ont point poussé cette recherche jusque dans les sphères concrètes de l'être. Aussi, peut-on formuler en très peu de mots la doctrine de chacun d'eux. La philosophie de Thalès se réduit à cette proposition : tout vient de l'eau ; celle de Pythagore à celle-ci : tout est nombre ; la philosophie éléate à cette formule : l'être immuable ou l'Un seul existe. On peut donc définir cette première période de la philosophie grecque la période des principes.

b) La période du système intellectualiste ou système de la pensée est

Munro aurait pu ajouter que l'école romantique et à sa suite les Parnassiens, ont professé pour Lucrèce une admiration qui les a rendus injustes pour Virgile, comme le culte fervent de Juvénal leur a fait dédaigner Horace. Voir V. Hugo, *William Shakespeare.* (J.-A. H.)

Diogène Laërte, III, 56 : « L'ancienne tragédie n'avait qu'un seul acteur; Eschyle en amena un second, Sophocle un troisième, ce qui la rendit parfaite. C'est ainsi que procéda la philosophie : au commencement, elle avait un seul but, l'étude de la nature (ἦν μονοείδὴς ὡς ὁ φυσικός); Socrate y ajouta l'éthique; en troisième lieu, Platon y adjoignit la dialectique, ce qui rendit complet le système de la philosophie ». — (Atticus dit la même chose, d'après Eusèbe, *Præp. Ev.*, XI, 2) — Id., Aristocles, chap. 3. Ariste, *de Part. anim.*, I, 1, p. 642, a. 24 : « Le ὁρίξεσθαι τὴν οὐσίαν ou la détermination du sujet n'était pas connue avant Socrate : mais elle vint avec Socrate qui fit cesser τὸ ξητεῖν τὰ περὶ φύσεως ».

Digitized by Google

représentée par trois philosophes, Socrate, Platon et Aristote, unis entre eux dans le rapport de maître à disciple. Parmi ces trois hommes, Socrate a exprimé la pensée fondamentale d'où sont nés les deux grands systèmes de ses successeurs : il alla de l'objet au sujet et de l'être à la science. Il considérait comme la tâche essentielle de la philosophie la question relative à la possibilité et aux conditions de la science, et enseignait que la connaissance du sujet est une science vraie et réelle. Ensuite, Platon a recherché à son tour dans cet enseignement de Socrate un principe pour la connaissance de l'objet ; il en a tiré cette conséquence que l'idée ou la manière d'être générale et permanente des choses, comme nous la saisissons par la pensée, n'est pas seulement le véritable objet de la science, mais encore l'être véritable. et, en partant de ce point de vue, il a posé les fondements de la philosophie idéaliste dans la *Théorie des Idées*. Enfin, Aristote a partagé cette vue de Platon que la pensée est la manière d être des choses, mais il a, autrement que Platon, déterminé le rapport de la pensée à la réalité. Platon, en effet, oppose le monde des idées au monde des phénomènes ; pour lui, les choses sont des images imparfaites des idées ; elles en sont séparées et indépendantes. Aristote, au contraire, voit dans la pensée la forme des choses mêmes, la considérant comme le principe formel qui agit dans la matière et qui se spécifie sous les nombreuses variétés de formes et de nuances de l'être : d'où il suit qu'elle ne doit pas être considérée comme le contraire, mais comme l'âme immanente et vivante de la réalité.

c) La troisième période est formée par les systèmes de la subjectivité. Ils se distinguent des systèmes de la période précédente en ce que, pour eux, la connaissance objective du monde réel n'est pas aussi utile que la découverte et l'établissement d'un principe ou d'une règle pratique pour la vie subjective. Ils ne s'intéressent pas théoriquement aux choses, mais la science, selon eux, a seulement pour but de conduire l'homme vers la vertu et le bonheur : c'est pourquoi ils donnent à l'éthique une importance capitale. Deux systèmes appartiennent à cette période : l'épicuréisme et le stoïcisme. A côté d'eux se place le scepticisme qui, déjà préparé par des directions précédentes et semblables, conteste la possibilité de toute connaissance objective.

d) La quatrième période comprend la philosophie néo-platonicienne, qui, d'un côté, comme les systèmes de la troisième période, naît du besoin pratique de l'homme, et de l'autre, comme les systèmes de la deuxième période, établit un principe idéal du monde objectif : cette philosophie réunit ainsi les recherches des deux périodes précédentes.

(*A suivre.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imp. de MILLET, DESCOUST et PAIN.

Digitized by Google

MARS 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 3.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Les cours publics de la Faculté ont été fréquentés, pendant le semestre d'hiver, par un nombre d'auditeurs auquel nous n'étions pas habitués. Ce nombre, dans d'autres villes, paraîtrait sans doute bien modeste; mais tout est relatif, et, depuis plusieurs années, nous n'avions pas vu une moyenne de 50 à 60 personnes assister régulièrement à nos leçons. Il y a là un progrès qui mérite d'être signalé. Le public, qui avait à peu près oublié le chemin de la Faculté, nous revient maintenant et nous avons tout lieu d'espérer qu'il nous restera fidèle.

L'enseignement de l'histoire mérite une mention spéciale. D'abord la conférence d'histoire du Poitou, créée par la ville et inaugurée au commencement de décembre, a pleinement réussi. On sait que Poitiers compte un assez grand nombre d'érudits, de chercheurs infatigables, qui aiment passionnément l'histoire de leur pays, et dont les travaux sont justement estimés. M. Richard avait là un auditoire tout trouvé, et ses leçons ont été suivies avec un vif intérêt. Les extraits que nous en avons publiés dans le *Bulletin* prouvent qu'on peut avoir toute confiance dans l'excellente méthode et dans la science du nouveau professeur.

Le professeur d'histoire, M. Decrue, a obtenu également un franc et légitime succès. L'objet de son cours était le règne de Frédéric II ; et il a su traiter cette intéressante question de manière à attirer à la Faculté une élite d'auditeurs sérieux et assidus, au premier rang desquels nous sommes heureux de pouvoir citer M. le général Faivre, commandant la subdivision. Plusieurs officiers de la garnison, suivant l'exemple de leur chef, assistent aussi aux leçons de M. Decrue.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA DISSERTATION LATINE

QUESTION DE MÉTHODE.

Il n'y a vraiment point d'intérêt à redire que la composition latine est l'épouvantail des candidats à la licence, parce que l'enseignement secondaire ne les prépare plus à l'affronter avec succès : ils sont payés pour le savoir et leurs professeurs aussi. Quand ceux-ci sont obligés de faire des victimes, ils se disent qu'elles sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. Les programmes de l'enseignement supérieur ont cessé d'être en harmonie avec ceux de nos classes d'humanités; et ce n'est pas en deux ans, fût-il bien doué et travailleur énergique, qu'un aspirant-licencié peut apprendre, avec le fonds de trois littératures riches en problèmes de toutes sortes, la science difficile d'écrire en latin. Jadis un rhétoricien habile, imbibé de *Conciones*, frotté du *Brutus*, du *Dialogue des Orateurs* et du X^e^ livre de Quintilien, faisait face, tant bien que mal, à tous les sujets de licence. La grammaire bien apprise jusqu'en troisième, continuellement appliquée par la pratique du thème, du discours et de la dissertation, lui restait familière jusqu'au bout de ses études. Les leçons de mémoire lui avaient garni la tête d'un vocabulaire suffisant; il possédait des moules de phrases choisis et d'un usage commode. Les mots rendaient à l'idée le service de la mener par des chemins tracés vers des horizons peu étendus. L'imitation de la période cicéronienne, l'emploi des formules, de leur nature assez peu variées, par lesquelles la rhétorique enseignait à exprimer ce qu'elle appelle les figures de pensée, se combinait avec la langue spéciale de la critique littéraire, se prêtait sans trop de peine à l'expression d'un petit nombre d'idées, de celles en somme qui peuvent tenir à l'aise dans une cervelle de vingt ans. C'était le temps, en prose comme en vers, des agencements ingénieux que l'on ne réussissait qu'à la condition de connaître ses classiques; le temps où l'art de la composition primait la recherche des idées, où l'érudition était discrète et la forme soignée, où l'ordre, la proportion, l'exactitude et la correction des détails, étaient réputés des qualités précieuses et rendaient indulgent le juge pour des erreurs de chronologie ou d'histoire.

Les méthodes nouvelles, poussent à remplacer ces amplifications humanistes par des entassements encyclopédiques. Comme elles reposent sur le dédain de la mémoire littérale et sur celui de la grammaire appliquée, elles ont eu ce singulier résultat d'augmenter chez les élèves la somme réelle des connaissances, en leur ôtant les moyens de les faire valoir. A l'habitude d'apprendre par cœur des textes bien choisis, s'est

Digitized by Google

substituée celle de lire en courant des volumes entiers; du coup s'en sont allés le style, la correction, la distinction. Dès la troisième on s'exerce aux analyses d'auteurs, à la dissertation scientifique; on cultive le document, tout comme à l'École des Chartes; ce qui dispense à la fois de réfléchir et d'écrire. On passe en revue l'avis de tout le monde, mais on ne se donne plus la peine d'exprimer le sien, ni même d'avoir un avis.

C'est chose surprenante ce qu'à des rhétoriciens de seize ans on peut faire retenir de noms propres et de dates; dans les compositions de baccalauréat défilent les jugements des Aristarques du manuel, sur les grandes œuvres et même sur les petites, des trois littératures. Il en est qui savent par cœur l'introduction entière d'une tragédie ou d'une comédie classiques; demandez-leur de réciter quinze lignes du texte, ce n'est pas leur affaire : ils vous avoueront même qu'ils n'ont jamais rien lu de l'ouvrage; l'analyse leur suffit, parce que l'analyse c'est la grande ressource de la composition française : science fausse, dangereuse et vide, qui enfle l'esprit au lieu de le nourrir, qui vient lentement au prix d'un pénible effort, et s'évapore après l'examen sans laisser de trace.

Jadis les discours traitant de questions littéraires n'étaient donnés en rhétorique que par exception, aux grands jours et pour les forts, pour ceux qui se préparaient à la normale ou au concours général. Aujourd'hui on entend ne plus faire de discours, mais les sujets de haute critique sont devenus la règle; comment en serait-il autrement? Les programmes sont farcis d'histoire littéraire et l'examen a pour but de constater qu'elle a été apprise. Aussi la Sorbonne, au baccalauréat, peut-elle donner à disserter *du comique chez Aristophane, Pascal et Molière.* Nous n'en sommes pas encore là en province : mais la province retarde et il est clair qu'elle y viendra. Résultat à l'entrée des Facultés : nos étudiants, au débotté, y manient Teuffel et mettent Mommsen en coupes réglées. Mais ils font deux solécismes à la ligne et ont perdu le sens du latin. Leur jargon est d'autant plus étrange que la distance est plus grande entre leur science d'emprunt et son expression littéraire.

A moins d'abandonner nos étudiants à leur malheureux sort, à l'échec inévitable [1] pour insuffisance dans la science des langues anciennes, il nous faut à présent condescendre à enseigner la grammaire pratique et élémentaire. Notre maître de conférences renonce à ses cours de grammaire historique pour des exercices de stylistique et de traduction que

[1] Au mois de juillet la Faculté de Poitiers n'a pu recevoir que trois candidats sur douze, et deux sur douze en novembre; trois des cinq élus étaient des hommes frisant la quarantaine, produits des anciennes méthodes. Quant aux boursiers de cette année, j'ai dû, en ce qui me concerne, faire les réserves les plus expresses au sujet de la dissertation latine; à moins d'un travail opiniâtre, reprenant les études latines par la base, il me semble difficile qu'ils atteignent en deux ans la moyenne d'une honnête licence. Par une gradation insensible et toujours descendante, c'est la première fois cette année que la composition latine, au concours pour l'obtention des bourses, a atteint les limites où le mauvais confine à la nullité compiète.

Digitized by Google

l'on pratiquait autrefois en troisième. Nous-même sommes réduit à corriger des compositions latines que nous eussions naguère refusées comme nulles au baccalauréat : non pas nulles pour le fond des choses qui est à peu près ce qu'on peut exiger d'un candidat à la licence, avec un je ne sais quoi d'incohérent et de disproportionné qui révèle la surcharge maladive des esprits, mais nulles au point de vue de la forme, au-delà de toute expression. On dirait de grands corps décharnés de mendiants, s'efforçant de draper leur maigreur et leurs plaies sous des oripeaux dérobés, le vide des idées personnelles sous l'accumulation des noms d'auteurs, des titres d'ouvrages, des citations ajustées vaille que vaille au sujet ! Et cependant les bons professeurs abondent ; les éditions bien faites, les grammaires claires et méthodiques sont plus nombreuses que jamais ; jamais le corps universitaire à tous les degrés, n'a plus travaillé pour donner aux élèves l'intelligence raisonnée en même temps qu'agréable de l'antiquité. S'il y a ainsi dépense de travail et de dévouement en pure perte, ou suivant le mot à la mode, surmenage sans résultat utile, la faute n'en serait-elle pas à l'abandon des méthodes humanistes, à l'extension indéfinie des programmes qui ont remplacé l'enseignement littéraire par une sorte d'histoire aussi vague qu'universelle, de presque tous les faits, de toutes les langues, de toutes les sciences connues ? En vain la majorité des élèves cherche à les embrasser ; comme dit la sagesse des nations, embrassant trop ils étreignent mal.

Ceux qui demandent la suppression des langues anciennes dans les programmes d'enseignement secondaire, ont vraiment bien choisi leur moment. A regarder aux résultats obtenus, il suffit d'un peu de bon sens pour conclure qu'ils ne valent pas ce qu'ils coûtent. Nous avons déjà dit à cette place, à propos du livre de M. Frary, que nous nous obstinions quand même à demeurer dans le camp des défenseurs du grec et du latin. Nous continuons à croire que l'étude en est pour les jeunes esprits une discipline excellente, que rien ne saurait la remplacer en tant que travail du style, pour le classement méthodique et l'expression précise des idées générales. Mais c'est à la condition que sur les bancs du lycée cette étude soit orientée vers le point de vue humaniste et non vers le savoir encyclopédique. En matière de langues anciennes, il n'y a de solides, il n'y a de profitables pour les jeunes esprits que les connaissances fondées sur l'usage rigoureux et permanent des grammaires. Et l'on ne saura jamais ses grammaires, si on ne les applique dans le thème, si on ne fortifie la pratique du thème par les leçons de mémoire. Or quand nous laissons passer la dix-huitième année sans exercer sérieusement la mémoire littéraire, sans graver dans le cerveau l'image précise et vive des mots et des tours de phrase, sans façonner la plume aux lois de la correction et au sentiment des élégances, il est trop tard : la grammaire pratique et le vocabulaire, aussi bien des langues anciennes que des idiomes modernes, ne s'apprennent bien que dans la prime jeunesse.

Digitized by Google

C'est parce que nous avons cessé de pratiquer ces méthodes éprouvées, que nous fournissons aux adversaires des études classiques de si puissants arguments. Nous nous donnons beaucoup de peine pour enseigner mal, et nos élèves s'en donnent plus encore pour ne rien savoir.

En nous plaçant au point de vue de l'enseignement supérieur des lettres dans les Facultés, cet état de choses est particulièrement regrettable. De ce côté en effet, les progrès les plus sérieux ont été accomplis ; les professeurs sont, non pas plus distingués qu'autrefois (le passé de nos Facultés est assez glorieux pour n'avoir pas à redouter de comparaison avec le présent), mais plus nombreux, plus chercheurs aussi et en communication plus intime avec leurs étudiants. Des bibliothèques bien pourvues s'ouvrent toutes grandes aux élèves comme aux maîtres ; nous ne mettons plus sous clef, dans la crainte de livrer les secrets de notre savoir, les instruments de travail dûs à la générosité du budget; nous associons nos élèves à nos recherches, nous nous montrons à eux en négligé, au risque de compromettre notre prestige. Nous leur faisons absorber une science plus étendue, trop étendue peut-être et plus variée qu'autrefois, nous cherchons à les tourner vers les recherches précises et originales. Si de bonnes humanités les avaient préparés à digérer cette science et à y faire honneur par le style, les résultats pourraient être merveilleux. Mais comme dit le poète latin, les colonnes manquent et l'édifice croule : *collapsa ruunt subductis tecta columnis.* Il n'y a pas de désenchantement pareil à celui du professeur qui, dans les dissertations de chaque mois, retrouve la caricature des idées de son cours; choisissons une comparaison qui soit à la taille du plus éminent : Raphaël aurait moins souffert de se voir traduit par Boquillon.

Revenons à la composition latine qui a été le point de départ de ces plaintes. Il y a, paraît-il, quelque part une commission du surmenage présidée par M. Jules Simon ; nous croyons que l'Université a pleine confiance dans l'expérience pédagogique de ce maître, qui lui avait imposé des méthodes très sages et des programmes bien proportionnés. Si son influence pouvait contribuer à nous les ramener, ce serait un grand service rendu à la cause des études classiques, aussi bien dans les Facultés que dans les lycées. En attendant, Étudiants mes amis, apprenez par cœur les grammaires que vous n'avez jamais sues ; travaillez la stylistique et la phraséologie latines ; par-dessus tout, cherchez le latin dans l'étude attentive, persévérante de vos auteurs, et n'allez pas craindre qu'en exerçant sur eux la mémoire littéraire, vous puissiez compromettre votre science dans une besogne subalterne : savoir écrire, même en latin, n'est pas chose vulgaire et, pour vous, il n'y a pas d'autre moyen d'échapper aux doléances périodiques comme à l'hécatombe finale.

10 mars.

J.-A. HILD.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 6e SÉRIE (du 15 mars au 15 avril.)

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Comparer Marianne, de *Tartuffe*, et Henriette, des *Femmes savantes*.

COMPOSITION LATINE. — Quaeretur quid significare voluerit M. P. Cato profitendo : Magnorum et clarorum virorum non minus otii quam negotii rationem extare oportere.

GRAMMAIRE. — Les verbes impersonnels dans les trois langues classiques.

MÉTRIQUE. — Étudier, au point de vue de la versification, les 263 premiers vers des *Nuées* d'Aristophane.

THÈME GREC. — Si tu veux jeter les yeux sur les richesses des Lacédémoniens, tu connaîtras que notre condition en cela reste bien en arrière de la leur ; car toute la terre qu'ils ont, tant d'eux-mêmes que de Messène, personne ne l'échangerait avec celles d'ici pour l'étendue et la fertilité, ni pour la quantité d'esclaves, sans compter les Hilotes, ni pour les chevaux et tous les autres troupeaux qui paissent en Messénie.

Mais je laisse tout cela de côté : l'or et l'argent monnayés, il n'y en a pas chez tous les Grecs autant que chez les Lacédémoniens en particulier. Voilà bien des générations, en effet, que l'or y entre de toute la Grèce, et souvent même des barbares, sans jamais en sortir ; et réellement, comme le renard dit au lion dans la fable d'Esope, de la monnaie qui entre à Lacédémone les traces sont manifestes, mais de celle qui en sort on n'en saurait voir aucune.

Ainsi, il faut bien savoir que ces particuliers-là sont les plus riches des Grecs en or et argent, et que le roi l'est le plus d'eux tous ; car les rois ont de très grandes et nombreuses prises sur toutes ces choses, et de plus le tribut que leur paient les Lacédémoniens n'est pas mince. Mais si la richesse des Spartiates paraît si grande auprès de celle des autres Grecs, elle n'est rien auprès de celle des Perses et de leur roi.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Théorie du plaisir dans Platon et dans Aristote.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — Le Saint Empire romain et la nation germanique ; ce que c'était. — Sa constitution, son étendue, ses prétentions. L'empereur, les électeurs, les princes et les villes.

GÉOGRAPHIE. — Géographie physique de l'Allemagne.

AGRÉGATION.

1. THÈME GREC. — MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, VI, XI (avec le titre).

2. THÈME LATIN. — Id., *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. II : « Comme leurs armées n'étaient pas nombreuses... arracher enfin la victoire de leurs mains. »

3. VERSION LATINE. — QUINTIL., *Inst. or.*, I, 4 : « Quanti referat Grammaticæ studere nec poetas legisse satis est... altissimam quoque eruditionem ac scientiam possit. »

Digitized by Google

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

Si la nature donne au cerveau d'un enfant cette souplesse qui la rend propre à recevoir toute sorte d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de rois, des dates, des termes de blason, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour son âge, et sans aucune utilité pour quelque âge que ce soit, dont on accable sa triste et stérile enfance; mais c'est pour que toutes les idées qu'il peut concevoir, et qui lui sont utiles, toutes celles qui se rapportent à son bonheur et doivent l'éclairer un jour sur ses devoirs, s'y tracent de bonne heure en caractères ineffaçables et lui servent à se conduire pendant sa vie d'une manière convenable à son être et à ses facultés. Sans étudier dans les livres, l'espèce de mémoire que peut avoir un enfant ne reste pas pour cela oisive; tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frappe, et il s'en souvient : il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes, et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y songer, il enrichit continuellement sa mémoire, en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ceux qu'il peut connaître, et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer, que consiste le véritable art de cultiver en lui cette première faculté.

Thème anglais.

Je m'étonne que quelqu'un qui a du bon sens et un bon cœur puisse manquer essentiellement aux bonnes manières. Quant aux formes sous lesquelles elles se montrent, elles varient selon les personnes, les lieux et les circonstances, et ne s'acquièrent que par l'observation et l'expérience; mais la substance en est partout et éternellement la même. Les bonnes manières sont, pour les sociétés particulières, ce que les bonnes mœurs sont pour la société en général, leur ciment et leur sauvegarde. Et de même que des lois sont établies pour contraindre aux bonnes mœurs, ou du moins pour prévenir les effets pernicieux des mauvaises, de même il y a certaines règles de civilité, universellement comprises et reçues, pour contraindre aux bonnes manières et punir les mauvaises Et, à dire vrai, il me semble y avoir moins de différence entre ces crimes et ces châtiments respectifs qu'on ne se l'imaginerait à première vue. L'homme immoral qui envahit la propriété d'autrui est justement puni pour son crime, et l'homme mal élevé qui, par ses mauvaises manières, envahit et trouble la tranquillité et le bien-être de la vie privée, est d'un commun accord justement banni de la société. Pour ma part, je pense réellement qu'après la satisfaction intérieure que cause une bonne action, celle que cause une action obligeante est la plus douce, et l'épithète que j'ambitionnerais le plus après celle d'Aristide serait celle de bien élevé.

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet qui se rapporte à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Un jeune homme qui a eu dans le cours de ses classes du succès dans les langues vivantes, vient d'écrire à son ancien professeur pour lui faire part de son intention de se consacrer à l'enseignement de ces langues. Il voudrait savoir quelles chances il aurait de conquérir le certificat d'aptitude, comment il s'y préparerait, et à quelle position il pourrait arriver. Le professeur lui répond en homme expérimenté, sans exagérer comme aussi sans déguiser les difficultés avec lesquelles son élève devra compter s'il persiste dans son dessein.

Le jeudi 19 avril, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Le jeudi 26 avril, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LA RHÉTORIQUE ET SON HISTOIRE

PRÉFACE

On n'enseigne plus la rhétorique dans la classe de rhétorique des lycées et collèges de France : c'est assez dire qu'on ne l'enseigne nulle part. Les programmes de l'enseignement secondaire, encore une fois révisés en 1885, en suppriment même le nom, et instituent à sa place, dans les classes de troisième, seconde et rhétorique « des notions sommaires d'*Histoire* des littératures grecque, latine et française. » J'avoue que ce changement, qui substitue à un enseignement théorique un exposé de faits sans principes et sans lois qui les expliquent, me paraît regrettable et qu'il est loin d'être, à mes yeux, une réforme, si ce mot signifie toujours une amélioration et un progrès, dans le système des études libérales. J'y vois même un danger pour la culture générale de la jeunesse, comme pour le développement et le maintien du goût classique et de l'esprit français.

L'histoire des lettres est une chose ; les lettres mêmes en sont une autre, différente et, à mon sens, beaucoup plus importante et supérieure. Si l'on veut envelopper dans la notion de cette histoire la critique des œuvres littéraires, la critique, c'est-à-dire l'admiration réfléchie et raisonnée du beau dans l'art, suppose une théorie, une doctrine, un système de règles qui puisse fournir un point de repère au jugement et une mesure à l'appréciation du goût. Si l'on ne consent pas à accepter la thèse de M. Taine, pour qui tout est également beau, si on fait des distinctions, si on garde des préférences, si l'on trouve l'*Iliade* plus belle qu'une chanson cafre, la Vénus de Milo plus belle qu'un magot papou, il faut en donner des raisons et un système de raisons. Si une doctrine littéraire, qu'on la suppose aussi compréhensive qu'on voudra, est reconnue nécessaire pour l'éducation et l'exercice du goût, n'est-il pas raisonnable de commencer par là? Écrire l'histoire de la Tragédie, sans dire ce que c'est que la Tragédie, est sans doute possible, mais à la condition qu'on l'ait appris d'ailleurs et antérieurement. J'ajoute que le sens historique qui n'est pas le sens critique est encore moins le sens littéraire, qu'il importe surtout, j'imagine, d'imprimer à la jeunesse. M. Alfred Croiset, dans la préface de son *Histoire de la littérature grecque*, reconnaît, avec Sainte-Beuve lui-même, qu'il y a dans les Lettres des produc-

Digitized by Google

tions belles, et d'autres chétives ; qu'il y a des avortons, des monstres, des époques d'enfance, de maturité, de déclin ; qu'il y a un sens du beau, un goût esthétique, une raison littéraire qui reste inflexible à l'égard de ce qui n'est pas raisonnable et qui exige qu'on ne méconnaisse pas les *lois éternelles* et fondamentales de la pensée. Tout cela est excellent, est parfait. Mais ce n'est pas l'*Histoire* assurément qui éveillera et fortifiera le sens du beau, qui formera le goût, qui apprendra à distinguer les formes mal venues et monstrueuses, qui enseignera quelles sont les *lois éternelles* de la pensée dans l'ordre littéraire. Je ne veux pas dire par là que l'historien de la littérature doive apporter dans l'exposition et l'analyse un idéal *à priori*, abstrait, particulier et déterminé. L'histoire a son domaine et ses conditions propres ; elle peut se passer, peut-être, de principes rationnels et de notions *à priori* : je dis *peut-être* : car que serait l'histoire sans les principes de la morale et de la politique, qu'elle applique et confirme mais ne contient pas ? Mais en tout cas l'esprit humain ne s'en passe pas ; l'éducation de la jeunesse ne s'en passe pas, du moins impunément. L'histoire des lettres n'a pas de sens pour qui n'a pas le sens et le goût des lettres, et on peut dire que l'histoire de l'homme n'a pas de sens, ni d'intérêt, ni de profit pour qui ne sait pas et n'a pas appris d'ailleurs ce que c'est que l'homme même. Jamais l'histoire des lettres ne remplacera l'étude, le goût et la pratique des lettres.

Il y a dans la thèse de M. Sainte-Beuve, que je vais résumer tout à l'heure, des contradictions qui naissent du conflit inconciliable entre son système et son sens esthétique, si juste, si clair et si profond. Il parle quelque part [1] du devoir de la critique « de *classer* chaque auteur, et de le mettre à sa *place*, dans l'*ordre* de l'*art* ». Il n'y a pas un mot de cette définition excellente qui ne soit la contradiction de toute sa théorie.

Où prendre, dans son hypothèse, l'origine et la raison d'une classification, d'un ordre, d'une place dans cet ordre, d'un art même ? Cette contradiction interne ruine tout le système artificiel de sa méthode critique : car il est toujours vrai de dire, que la contradiction est le signe caractéristique de l'erreur, et que l'accord de la pensée avec elle-même est le signe caractéristique de la vérité [2]. L'Histoire littéraire peut rendre aux lettres, sans doute, de réels services : elle élargit, complète, contrôle l'idée du vrai et du beau : elle ne saurait la produire ; elle fait sentir la nécessité d'une théorie compréhensive, affranchie du joug étroit des écoles et d'un goût trop exclusif : elle ne la remplace pas. Oserai-je dire toute ma pensée ? Je comprends mal une histoire des lettres. L'histoire a pour objet ce qui passe, ce qui change, ce qui est mort, et par

[1] *Causeries du lundi*, t. XII, p. 191.

[2] Arist., *Eth. Nic.*, I, 13. πάντα γὰρ ὁμοφωνεῖ τῷ λόγῳ. Herbart, t. I, 178. Denken einig mit sich selbst.

Digitized by Google

conséquent ce qui était mortel. Son œuvre est une reconstruction, une évocation ; elle fait sortir les ombres de la nuit du passé et pour ainsi dire de la mort. Les lettres, comme les arts, n'ont pas besoin de cette évocation magique ; elles ne sont pas mortes ; dans leur beauté, qui est leur essence, elles sont immortelles. Les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, que nous avons pu sauver des mains du temps et des mains des hommes, parfois encore plus barbares, sont des choses actuelles, présentes, vivantes, que je puis et que je dois, pour les comprendre, contempler directement du regard de mon esprit ; car cette contemplation intime et profonde est seule capable d'y éveiller la palpitation joyeuse et délicieuse qu'on appelle l'admiration. Il en est de même des œuvres de l'art plastique ; certes je ne lis pas sans intérêt ni profit les renseignements historiques sur la Vénus de Milo, le Laocoon, le groupe des Parques, sur l'époque où ont vécu leurs auteurs, sur la vie de ces maîtres, leurs rapports avec les hommes et les choses de leur temps. Cela peut m'aider à comprendre quelques particularités accessoires de leurs œuvres ; mais cela ne me donne ni le sens ni l'idée de leur beauté divine. Pour les admirer et pour en jouir il faut en avoir la sensation, une sensation esthétique sans doute, mais enfin une sensation, comme de toutes les choses du monde des formes et de la vie. Rien ne remplacera pour la culture de l'esprit, pour le développement de l'imagination esthétique le contact immédiat, le commerce intime avec les œuvres mêmes, et le système raisonné de l'art théorique que la raison, appuyée sur cette étude, en tire et en construit.

Je n'ignore pas que le courant qui entraîne la critique et la noie ainsi dans l'histoire, remonte à une date déjà éloignée, et qu'outre la consécration d'une ancienneté relative, elle peut s'appuyer sur l'autorité d'illustres et éminents esprits.

M. Guizot, dans sa brillante et forte étude sur Shakespeare, a le premier donné le branle : « La littérature, dit-il, n'échappe point aux révolutions de l'esprit humain : elle est contrainte de le suivre dans sa marche, de se transporter sous l'horizon où il se transporte, de s'élever et de s'étendre avec les idées qui le préoccupent, de considérer les questions qu'elle agite sous les aspects et dans les espaces nouveaux où les place le nouvel état de la pensée et de la société. » Sous cette forme pénétrante et grave, on voit apparaître, un peu enveloppée par la phraséologie, l'idée que la littérature a une valeur purement relative : ce qui n'est vrai que sous certaines réserves et dans certaines limites. Si l'on entend par littérature l'ensemble indistinct des productions de l'esprit qui se manifestent par la parole et l'écriture, on doit reconnaître que la société et le milieu exercent sur elle une influence toute puissante, et qu'elle ne peut être comprise et jugée que dans ce rapport même qui la détermine et pour ainsi dire la constitue. Mais on entend ordinairement et plus justement le mot dans un sens moins large et moins général ; la littérature est autre chose

Digitized by Google

que l'expression des besoins passagers, des sentiments vulgaires et des idées positives d'un temps et d'un milieu donnés. Les œuvres de l'esprit ne sont appelées littéraires que dans la mesure où elles sont belles, et cet élément de la beauté est précisément ce qui échappe en elles aux révolutions de la société et aux mouvements de l'histoire. Il y a là, au milieu des ombres qui passent et des figures qui disparaissent, quelque chose qui ne passe pas, quelque chose qui demeure. Je ne me représente pas un temps, un milieu, une société civilisée où Homère et Virgile, Sophocle et Corneille, Démosthènes et Bossuet, auront perdu, par suite du mouvement des institutions sociales et politiques, leur charme et leur beauté. S'il s'agit d'un retour offensif de la barbarie, je n'ai plus rien à dire.

M. Sainte-Beuve a poussé plus loin le principe de la relativité du goût et du beau dans l'art littéraire. Il a exposé une méthode de critique, qu'il appelle naturelle, et qui serait plus exactement appelée naturaliste. La littérature n'est point distincte de l'homme et ne peut-être jugée indépendamment de l'homme même. Mais qu'est-ce que l'homme? une organisation. Donc: « S'agit-il d'étudier un homme supérieur,—le système ne donne aucun moyen, aucun signe pour reconnaître un homme supérieur. — S'agit-il d'étudier un homme supérieur, voici comment il faut s'y prendre : si l'on connaissait la *race physiologiquement*, les ascendants et les ancêtres, on aurait un grand jour sur la qualité secrète et essentielle des *esprits*. Mais le plus souvent cette racine profonde reste obscure et se dérobe, dans le cas où elle ne se dérobe pas tout entière, on gagne beaucoup à l'observer. C'est dans le *sang*, dans le *tempérament* qu'il faut aller chercher les causes de l'originalité littéraire. » Avant tout, il faut observer le tempérament et les propriétés du sang chez la mère, — il est vraiment plaisant que le père ne soit ici compté pour rien [1], — chez les sœurs, chez les frères, dans les enfants. M. Guizot avait confondu la critique avec l'histoire ; M. Sainte-Beuve l'identifie avec une biographie d'un caractère tout physiologique et plus qu'indiscret.

La méthode, quand elle aurait d'ailleurs toutes les autres qualités, manquerait d'une qualité assurément nécessaire, d'être praticable. Comment expliquer le caractère poétique de l'*Odyssée* et de l'*Iliade* par le tempérament et les propriétés du sang de la mère du poète? Il y en a qui prétendent qu'il n'a pas existé. Pour les auteurs récents et contemporains, si cette recherche n'est pas absolument impossible, elle prendrait fatalement un tour indécent, scandaleux, diffamatoire. Cela me dispense d'insister.

M. Taine, dont l'incontestable talent se complaît visiblement dans l'outrance, M. Taine a renchéri encore sur ces principes en en précisant les conséquences. Pour lui chaque âge, chaque race, chaque peuple a

[1] On ne s'explique cette étrange omission que par les difficultés de la recherche de la paternité, dont les erreurs, toujours possibles, suffiraient à compromettre la théorie.

Digitized by Google

sa beauté propre, qui est une vraie beauté. Chaque individu a le droit d'avoir son idéal et d'en changer dix fois du matin au soir. Pour qui sait se placer au *vrai* [1] point de vue, une ode d'Horace ne vaut pas mieux qu'une chanson de nègres, le plus horrible fétiche est aussi beau que la plus belle statue grecque. La beauté n'est qu'une sensation. La conséquence est qu'il n'y a plus d'art, et partant plus d'art de la critique. Mais alors vous même pourquoi me parlez-vous? vous n'avez plus rien à m'apprendre et à me dire: que me fait à moi votre sensation? gardez-la pour vous; j'ai naturellement la mienne qui naturellement vaut bien la vôtre, dont je ne sais pourquoi [2] vous tenez à m'entretenir et que vous vous efforcez de me faire partager. Le système semble le triomphe de l'individualité: en réalité, il la détruit; car ma sensation n'est mienne qu'en apparence; je n'en suis ni l'auteur ni le maître: elle appartient à l'objet extérieur qui la produit, et dont je suis la proie et la victime L'homme n'est plus même la mesure des choses: il en est le jouet. Le génie qu'on s'était plu, jusqu'ici, à considérer comme une force, une cause, n'est qu'un résultat; ce n'est plus une lumière, c'est un reflet; ce n'est plus une voix, c'est un écho.

Ces doctrines, qui ne sont au fond que l'envahissement de l'histoire dans le domaine des idées, le triomphe du fait sur la raison qui en est la loi et la cause, ont exercé sur les esprits et particulièrement dans la critique une influence sinon profonde, du moins générale. C'est une de leurs conséquences qui a fait supprimer de la classe de rhétorique l'enseignement de la rhétorique théorique qui lui avait donné son nom. Mais leur empire me paraît aujourd'hui fort ébranlé; une réaction salutaire s'est produite qui commence à nous ramener au bon sens et à la vérité. Il est facile d'en apercevoir les symptômes dans l'esprit de la jeune critique [3], et je me plais à en voir un autre, dans un morceau excellent dont je veux citer au moins un passage. Il est extrait du rapport de M. Jules Girard sur le concours de l'agrégation des lettres en 1886, qui est tout entier à relire et à méditer : « Le commentaire littéraire *admet* des comparaisons, *quand il y a lieu;* mais il doit avant tout s'appliquer au texte lui-même... Il faut éviter avec soin de s'*égarer* dans des généralités plus ou moins banales sur l'auteur ou sur son ouvrage, et s'efforcer principalement, par une analyse pénétrante de la pensée et par une étude attentive de l'expression, de déterminer le caractère du style ». L'étude des textes, l'analyse de la pensée, l'observation des caractères du style, ce sont là des choses que l'on prenait l'habitude de négliger comme indifférentes ou accessoires, tandis qu'en ce

[1] Vrai? Quel singulier mot dans une théorie qui renverse le fondement de toute vérité!

[2] Ou plutôt je sais bien pourquoi, par une contradiction interne qui ruine le système, mais que ne peut retenir l'irrésistible force du bon sens.

[3] Les études de M. F. Brunetière, de M. Em. Faguet, de M. J. Lemaistre.

Digitized by Google

qui concerne les renseignements sur l'auteur, son pays, sa famille, le tempérament et les qualités du sang de sa mère et de ses sœurs, sur le milieu social et politique où il a vécu, sa vie intime et secrète, quand par bonheur elle ne se dérobe pas, la critique était d'une abondance intarissable autant que stérile. J'espère que ce mouvement de sage et sensée réforme finira par l'emporter, et qu'on rétablira, dans l'éducation libérale, la rhétorique à la place d'honneur qu'elle n'a pas cessé de mériter par les services qu'elle peut rendre dans cet ordre d'enseignement.

La rhétorique a tenu une grande place dans le système pédagogique des Grecs. Si Platon proclame encore que la haute éducation consiste dans l'art de bien danser et de bien chanter, c'est-à-dire, dans la pratique disciplinée de la gymnastique et de la musique, s'il est vrai que les poètes ont été les premiers instituteurs de la Grèce, et les plus grands, il est impossible de contester que l'art de bien dire, εὖ λέγειν, enseigné par les sophistes et les rhéteurs, a bien aussi son rôle dans le magnifique développement de la civilisation grecque : comme la poésie, il a été la condition nécessaire et pour ainsi dire l'apprentissage de la vie morale et pratique, εὖ πράττειν [1]. Les rhéteurs sont aussi des instituteurs. Ce n'est pas seulement une prétention de leur part : c'est un fait historiquement démontré ; à un moment donné et connu, les sophistes se sont emparés de l'éducation de la jeunesse et se sont proposé de la préparer, par leurs leçons, à la vie pratique, dont la forme supérieure et la plus noble était la vie politique, pour laquelle l'art de la parole est l'instrument indispensable. C'était là l'idéal du vrai citoyen, entrevu déjà par Homère [2], et que Solon avait voulu réaliser, en prescrivant, par une loi, les moyens de rendre tout citoyen d'Athènes capable de bien penser, de bien agir et de bien parler, ce qui est aussi une manière d'agir : λέγειν τε καὶ πράττειν δεινοί.

Dès ce moment l'homme bien élevé est, non plus celui qui sait jouer de la lyre, mais celui qui sait bien penser, bien dire et bien agir, ἱκανώτατος εἰπεῖν καὶ γνῶναι καὶ πρᾶξαι [3]. Homère fut signalé à l'admiration et à l'imitation de la jeunesse non plus seulement comme le plus grand des poètes mais comme le plus parfait des orateurs [4].

C'est pour satisfaire à cette condition, devenue de bonne heure la plus

[1] Plat., *Protag.*, 316, d ὁμολογῶ τε σοφιστὴς εἶναι καὶ παιδεύειν ἀνθρώπους. *Id.*, 349. παιδεύσεως καὶ ἀρετῆς διδάσκαλον.

[2] *Il.*, IX, 442. Πηλεὺς, dit Phœnix,

> Τοὔνεκά με προέηκε διδασκέμεναι τάδε πάντα
> μύθωντε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων,

ce que Cicéron, dans sa langue exquise, traduit : oratorem verborum actoremque rerum.

[3] Lysias, *Epitaph.*, 9.

[4] Hermogen., ed Ald., p. 140.

Digitized by Google

essentielle de l'éducation de l'homme et du citoyen, que se forma et s'organisa en se développant, par l'action des sophistes, des rhéteurs, mais surtout des philosophes, des plus grands d'entr'eux et des plus sévères écoles [1], le corps de doctrine, le système rationnel de principes, d'observations et de règles qui, sous le nom de rhétorique, dans tous les pays civilisés, depuis le Ve siècle avant J.-Ch. jusqu'à nos jours [2], a fait partie du programme des études libérales. C'est Platon, Aristote, Théophraste, Zénon, Cléanthe, Chrysippe qui ont fondé la rhétorique. Ce ne sont pas là précisément des esprits superficiels. *A priori* on pourrait le supposer, mais si on veut se donner la peine de lire seulement l'ouvrage d'Aristote, on sera convaincu que le but qu'ils se proposaient tous et le résultat pratique auquel ils sont arrivés était tout autre que de communiquer à la jeunesse « un art sans profondeur, qui ne s'occupe et ne traite que de l'arrangement des mots et de l'arrangement des phrases [3]. »

La rhétorique est un genre littéraire exclusivement grec par son origine [4], universel par sa fonction : elle a eu sans doute pour but premier de former théoriquement et pratiquement à l'exercice de la parole publique; mais concurremment elle est née de la curiosité scientifique, du besoin instinctif de se rendre compte des procédés, des moyens, des causes par lesquels s'expliquent les effets souvent prestigieux de l'éloquence. A ce point de vue du moins, on reconnaîtra que la rhétorique n'a rien perdu de son intérêt et de son importance. Mais, même pour réaliser ses fins pratiques, la rhétorique fut contrainte d'observer la marche et les formes du raisonnement, les lois et la nature de la pensée, d'analyser les mouvements de l'âme, les passions, les émotions, les désirs, les volontés, d'en pénétrer les sources, d'en reconnaître les ressorts, d'en suivre les effets, de déterminer et de définir les idées du beau, du juste, du bien qui dominent notre intelligence et gouvernent notre vie, de perfectionner, de constituer même le système grammatical, d'épurer le vocabulaire, de fonder une théorie générale du style, d'établir et de limiter les rapports nécessaires de l'art oratoire avec la science sociale et politique, la morale, la législation, les finances, l'instruction publique, le commerce, l'organisation militaire: elle touche ainsi, sans y pénétrer

[1] Quintil., II, 15. « Post Aristotelem et Theophrastum diligentius hac de arte philosophos scripsisse quam rhetores », et chose plus remarquable encore, « Peripateticorum et Stoïcorum principes. »

[2] Le *Musée pédagogique* a publié dans le fascicule n° 25 un catalogue fort étendu et très intéressant de tous les traités de Rhétorique en usage dans les collèges en Europe au XVIe siècle. Le mémoire sur le *Règlement des études dans les Lettres humaines*, rédigé par Antoine Arnaud et déterminant l'emploi du temps dans la classe de rhétorique, y prescrit l'étude de la Rhétorique de Suarez, la Rhétorique d'Aristote et la Rhétorique de Quintilien en passant de celle-ci plusieurs choses.

[3] M. Liard, *Rev. de l'Enseignement supér.*, 15 décembre 1887, p. 544.

[4] Ce que M. Paul Regnaud appelle la *Rhétorique sanskrite* n'est qu'une étude des formes et qualités du style, particulièrement du style poétique.

Digitized by Google

pour ne pas s'y perdre, à la logique, à la psychologie, à l'éthique, à la politique, à la science du droit international, public, privé; à l'histoire générale et à l'histoire particulière; elle renferme un élément spéculatif et un élément expérimental, et par sa généralité en même temps que par son objet a toujours été et demeure l'un des instruments les plus parfaits d'une haute culture et d'une éducation étendue de l'esprit.

Je ne puis véritablement considérer comme sérieux le reproche qu'on adresse à la rhétorique de former avant tout les jeunes gens à l'art de bien dire? N'est-ce rien d'abord que de bien dire? et quelle est donc la rhétorique, et surtout la rhétorique tirée des règles d'Aristote, de Quintilien, de Cicéron, d'Horace[1], qui n'a pour premier principe que l'art de bien dire a pour fondement nécessaire l'art de penser? Comment peut-on appeler le traité d'Aristote : « un art sans profondeur ! » Sans doute la rhétorique s'occupe, comme la philosophie des collèges, encore plus des mots que des choses dont ils sont la représentation toujours voilée; mais ce qu'il y a d'admirable dans l'étude de la phraséologie, c'est que la pensée est tellement incorporée aux termes qui l'expriment qu'on ne peut jamais les séparer complètement. En étudiant les formes oratoires, la valeur et l'emploi des mots, la source des images, la correction des tours, les qualités du style, la structure de la phrase, la force d'expression de l'harmonie et de la mélodie de la parole, comme les lieux des raisonnements et la topique des mœurs et des passions, ce sont des idées qu'on acquiert, des idées sans doute d'ordre général et vraisemblable, accessibles à tous les esprits, telles enfin que peut les supporter et les comprendre un adolescent de 16 ou 17 ans, mais telles aussi que doit les employer et les connaître l'orateur même, dont l'art ne peut et ne doit se confondre avec aucune science déterminée. On ne peut pas dire que la rhétorique soit inutile à qui veut pouvoir et savoir parler convenablement en public. Elle ne lui donnera certes pas le don naturel de l'éloquence; mais elle lui donnera une conscience plus pleine et plus réfléchie de cet art, du but qu'il poursuit, des principes d'où il découle, des procédés qu'il met en œuvre, des règles auxquelles il doit obéir. Cependant elle perdit de bonne heure, même chez les Grecs, une grande partie de cette valeur positive et pratique. Il est douteux que la rhétorique d'Aristote ait fait naître un seul orateur. Ce n'est pas dans le but d'en former qu'elle fut enseignée dans les écoles du moyen âge et prescrite même dans les écoles de Port-Royal, mais parce qu'elle est la forme la plus compréhensive sinon la plus intensive de l'éducation de l'esprit. On n'apprend pas aux jeunes gens le dessin pour qu'ils deviennent des peintres, la géométrie pour qu'ils deviennent des géomètres, la danse pour qu'ils deviennent des danseurs. Ce n'est pas pour en faire des

[1] M. Liard, l. l.

Digitized by Google

orateurs qu'on leur enseignait autrefois la rhétorique à la fin de leurs classes et qu'on devrait la leur enseigner encore [1].

On a fait à cet enseignement une objection plus spécieuse : il apprend, dit-on, à parler, mais non à écrire ; de plus il ne touche qu'un seul genre littéraire et laisse en dehors de ses principes et de ses règles des genres non moins intéressants : la philosophie, l'histoire, la critique, le genre dramatique, le roman.

Je ne prétends pas que la rhétorique constitue à elle seule une éducation littéraire complète : je soutiens seulement qu'elle en est un élément nécessaire et suffisant à la jeunesse. Aucun des genres qu'elle néglige ne peut la remplacer, et elle peut, dans une certaine mesure, remplacer tous les autres. Je ne parle pas, bien entendu, de la poésie, dont l'art et la théorie sont exposés dans les Poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau, qu'on n'a pas encore eu le courage de supprimer des études et des classes d'humanités. Les rhéteurs anciens ont été les premiers à proclamer que l'art d'écrire était le fondement de l'art de parler, et par l'étendue, parfois excessive, qu'ils leur donnent, les règles de la composition oratoire constituent un système littéraire très général, applicable sans modifications sensibles à tous les genres, et qui, s'il entrait plus profondément dans l'éducation des esprits, finirait peut-être par nous délivrer de la littérature et de la critique qu'on appelle personnelles et qui sont l'une et l'autre aussi insipides qu'absurdes [2].

Je n'attache pas, on a pu le voir, une très grande valeur aux effets d'ordre pratique que peut avoir l'enseignement d'une forte théorie de l'art oratoire : ils ne sont pourtant pas absolument nuls, et à ce point de vue, on peut, sans exagération, dire qu'on n'a pas souvent dans la vie réelle ni la tentation ni l'occasion d'écrire un roman ou de composer un

[1] On commence à comprendre que ce n'est pas pour qu'il les sache qu'on fait apprendre tant de choses à un jeune homme : c'est plutôt pour qu'il les oublie, *in futuram oblivionem*, di Kant. La faculté de l'oubli est aussi précieuse pour la formation et le développement de la personnalité intellectuelle et morale que la mémoire. L'esprit n'est point un vase destiné à garder intact le dépôt des idées qui lui ont été communiquées. Cet invisible ouvrier élabore et transforme, s'assimile et s'incorpore, suivant sa nature propre, les matières qu'il a la force de saisir. C'est cette force active qu'il faut avant tout développer et accroître, ce sont des habitudes de l'esprit qui pourrait à peine se mouvoir ou du moins se mouvoir librement, s'il portait dans sa conscience la longue et lourde chaîne de toutes ses connaissances acquises. Le malheur et l'utopie de nos jours consistent à vouloir que dans les études du Lycée on enseigne au jeune homme tout ce qu'il a besoin de savoir. On ne réserve rien pour l'effort de la vie ultérieure. De là la surcharge des programmes qui ne s'arrêtera que lorsqu'on aura renoncé à ce faux, absurde et pernicieux principe. Les classes du Lycée ne sont qu'une discipline. C'est au jeune homme de 20 ans qu'il appartient d'apprendre quelque chose pour le savoir, c'est-à-dire quand son esprit, son caractère, sa langue seront formés et sa vocation dessinée. Jusque-là, tout est une ébauche : la conscience même n'est pas achevée. Il est à peine responsable, surtout de ses idées : il n'a encore et ne peut avoir que les idées des autres, qui ne sont pas encore devenues siennes, parce qu'elles n'ont pas été organisées par lui et en lui.

[2] V. *Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1888, art. de M. Brunetière.

Digitized by Google

drame, tandis que chez les peuples qui jouissent d'un gouvernement libre, et particulièrement chez nous, l'obligation de prendre la parole en public est fréquente et inévitable. Il est enfin un reproche bien étrange qu'on fait à l'enseignement de la rhétorique, et qu'il est encore plus étrange de trouver dans les œuvres de M. Guizot[1] que de voir citer avec complaisance par M. Taine[2] : « Qu'on n'oublie jamais, dit le grave doctrinaire, que c'est dans les établissements d'instruction publique qui existaient à cette époque, par les hommes qui les dirigeaient, d'après *les méthodes qui y étaient en vigueur*, qu'à été formée cette génération *imprudente et turbulente*, dont les uns ont fait ou approuvé la Révolution, et dont les autres n'ont su ni la prévoir ni la diriger. » La Révolution est une idée : on ne peut contester que l'éducation classique a gardé vivante, a entretenu puissante cette grande idée, et rendu possible le noble effort de la réaliser. Ceux qui ne sont pas les adversaires et les ennemis de la Révolution devraient bien méditer cet argument. Oui ! L'éducation classique a nourri et élevé l'esprit français, et a permis et de concevoir et de réaliser la Révolution. Il se pourrait bien qu'une éducation plus pratique et tournée plus spécialement vers les faits parvint à la détourner de son cours, à la corrompre dans son essence, sinon à la détruire.

La rhétorique que je présente au public n'est pas et n'a pas la prétention d'être une œuvre originale. Elle n'est le plus souvent qu'un commentaire développé et complété à l'aide d'autres auteurs, de la rhétorique d'Aristote, qui est, comme sa logique et sa poétique, un de ces ouvrages qu'on ne refait pas et qu'on refait sans cesse. De tous ses écrits c'est le plus complet, le plus régulier, le plus méthodique ; les principes y sont posés d'une main si sûre, d'un jugement si profond et si étendu qu'on ne saurait guère les changer : mais d'un autre côté les révolutions historiques des civilisations, des littératures et des langues, dans un genre littéraire qui pénètre si profondément dans la vie réelle, prescrivaient d'en modifier les formes, d'en restreindre certains développements, en un mot d'adapter cette théorie à un milieu moral et intellectuel nouveau. Cependant je n'ai eu en vue que l'éloquence des langues classiques : les littératures étrangères entreront, à mon sens, bien difficilement, dans l'éducation secondaire : elles me semblent par leur nature réservées à l'enseignement supérieur. On ne se rend pas généralement compte de la difficulté de faire passer une idée et surtout une forme esthétiques d'un peuple à un autre. D'une part on l'altère, et de l'autre on trouble la pureté du goût national. La civilisation, dont la littérature n'est qu'une forme, n'est communicable que par ses éléments extérieurs : elle reste, pour le fond et pour l'essence, fermée et renfermée dans chaque peuple qui a une langue, une civilisation et une littérature. On peut adopter la coif-

[1] *Essai s. l'Histoire et sur l'état actuel de l'Instruction publique en France*, 1816, p. 26.
[2] *L'Ancien Régime et l'Esprit classique*, III, 2.

Digitized by Google

fure et la chaussure d'un autre peuple : on ne saurait s'assimiler ni même comprendre que par un effort qu'il ne faut pas demander aux enfants et aux jeunes gens de nos lycées, ses habitudes de penser et de sentir et surtout son tour d'imagination. Il y a dans l'esprit et les mœurs d'une nation une sorte de personnalité qui, comme toutes les personnalités, reste incommunicable.

Dans sa *Lettre à l'Académie française*, Fénelon esquissant un projet de rhétorique ne craint pas de dire que : « celui qui entreprendrait cet ouvrage et y rassemblerait tous les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien et des autres auteurs célèbres, en ne prenant que la fleur de la plus belle antiquité, ferait un ouvrage court, exquis et délicieux ». Cette rhétorique idéale, exquise et délicieuse n'a encore été faite par personne : je me demande même si elle est possible ; car tous les traités de cette nature sont d'une lecture assez sévère et d'une étude sérieuse. En tout cas je dois avouer que je n'ai pas eu une telle prétention, et que non seulement je n'ai pas pu faire de la rhétorique un ouvrage délicieux, mais que je n'ai pas su le faire court. Les développements dans lesquels je suis entré m'ont au contraire paru utiles et même nécessaires, nécessaires là surtout où l'aridité de la matière semblait conseiller de glisser. C'est un mauvais conseil. Ce n'est souvent que par le détail, en approfondissant et examinant un sujet sous toutes ses faces, qu'on peut en faire ressortir l'intérêt et l'attrait propres, auxquels un coup d'œil rapide et superficiel nous laisse indifférent. La brièveté est une belle chose, mais en son lieu et place, et je ne puis mieux faire pour terminer que de reprendre pour mon compte la citation que, dans un ouvrage [1] dont j'ai beaucoup profité et qui n'est ni délicieux ni court, mais solide et substantiel, Vossius faisait d'un excellent passage de Pline le Jeune : « Brevitas sit custodienda, sit respermittat : alioqui prævaricatio etiam cursim et breviter attingere, quæ sunt inculcanda, infigenda, repetenda [2] ».

A.-Ed. CHAIGNET.

La connaissance des choses matérielles

D'APRÈS DESCARTES

I. La théorie cartésienne de la perception est extrêmement intéressante et très originale. Descartes rejette entièrement les opinions d'Aris-

[1] *Commentar. Rhetoricorum libri sex.* Leyd., 1643.
[2] Plin. Jun., *Ep.*, 20, *ad C. Tacit.*, l. I.

Digitized by Google

tote et de ses disciples du moyen âge : « Je dis hardiment que l'on n'a jamais donné la solution d'aucune question suivant les principes de la philosophie péripatéticienne que je ne puisse démontrer être fausse ou non recevable [1]. » Mais, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, sa doctrine présente un caractère beaucoup moins scientifique et beaucoup plus métaphysique que celle d'Aristote.

Tous les hommes, dit-il, ont naturellement une confiance entière dans le témoignage de leurs sens. « Tout ce que j'ai tenu jusqu'à présent pour le plus vrai et assuré je l'ai appris des sens ou par les sens [2]. » Mais nous est-il possible de conserver cette confiance, quand nous songeons qu'ils nous ont trompés cent fois et surtout quand nous considérons à quel point nous sommes dupes des illusions du rêve. « Les esprits étant diversement agités et rencontrant les traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau, ils y prennent leur cours fortuitement par certains pores plutôt que par d'autres ». En général les perceptions et les illusions se distinguent par leur inégale vivacité : « Il n'y a d'autre différence, sinon que les impressions qui viennent dans le cerveau par les nerfs ont coutume d'être plus vives et plus expresses que celles que les esprits y excitent... Les autres ne sont que l'ombre et la peinture de celles que l'âme reçoit par l'entremise des nerfs [3]. » Il n'en est pourtant pas toujours ainsi : « Souvent les unes ne sont pas moins vives et expresses que les autres [4]. » Mais elles ne sont pas également claires et distinctes ; jamais nous ne nous efforçons de les révoquer en doute, tandis que nous nous assurons de la réalité des autres ; de plus, je saisis l'enchaînement des perceptions réelles et ma mémoire en conserve le souvenir [5]. »

La certitude du témoignage des sens a donc besoin d'être rigoureusement prouvée, car elle est loin de s'imposer immédiatement [6]. La seule preuve que nous en puissions donner, c'est la véracité divine. « Je veux bien qu'ils sachent que toutes les autres choses dont ils se pensent peut-être plus assurés, comme d'avoir un corps... sont moins certaines (que l'existence de Dieu)... Je ne crois pas qu'on puisse donner aucune raison qui soit suffisante pour ôter ce doute, s'ils ne présupposent l'existence de Dieu... Nos idées ou notions étant des choses réelles

[1] Descartes, *Lettre au P. Dinet*, éd. Cousin, t. IX, p. 27.

[2] *Méd.*, I. — Cf. *Méd.*, II. Considérons maintenant les choses que l'on estime vulgairement être les plus faciles de toutes à connaître, et que l'on croit aussi être le plus distinctement connues, c'est à savoir les corps que nous touchons et que nous voyons : non pas à la vérité les corps en général, car ces notions générales sont d'ordinaire un peu confuses, mais considérons-en un en particulier.

[3] *Passions de l'âme*, 1re part., 21.

[4] *Méthode*, 2e partie.

[5] *Méditation*, VI, à la fin.

[6] *Méd.*, VI. Quoique j'examine soigneusement toutes choses, je ne trouve pas néanmoins que, de cette idée distincte de la nature corporelle que j'ai en mon imagination, je puisse tirer aucun argument qui conclue avec nécessité l'existence de quelque corps.

Digitized by Google

et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent en cela être que vraies [1]. »

On a souvent accusé Descartes d'avoir fait un cercle vicieux. C'est en s'appuyant sur le critérium de l'évidence qu'il établit l'existence et la véracité de Dieu, puis il semble fonder l'autorité de l'évidence sur la véracité divine : « Car, premièrement, cela même que j'ai tantôt pris pour règle, à savoir que les choses que nous concevons très clairement et très distinctement sont toutes vraies n'est assuré qu'à cause que Dieu est ou existe et qu'il est un être parfait et que tout ce qui est en nous vient de lui [2] » Il va jusqu'à dire qu il n'y a pas de certitude légitime pour un athée : « Qu'un athée puisse connaître clairement que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, je ne le nie pas : mais je maintiens seulement que la connaissance qu'il en a n'est pas une vraie science [3]. »

La contradiction, quelque apparente qu'elle soit, n'est pas réelle. Descartes étudie successivement nos idées au point de vue subjectif et au point de vue objectif. Il n'établit pas encore la distinction avec une entière clarté ; l'analyse philosophique fera bien des progrès jusqu'à Kant, elle ne dispose pas encore des ressources que lui fournira une langue bien faite.

Toutes nos idées ne présentent pas le même caractère. La certitude de notre propre existence, attestée par le fait de la pensée, est directe, immédiate, toute subjective ; l'esprit ne sort pas de lui-même. La certitude de l'existence de Dieu ne peut donner prise à aucun doute, car elle est impliquée dans l'idée même de Dieu ; du moment que nous concevons l'idée de l'être parfait, il ne peut pas ne pas exister et cela en vertu du principe de contradiction, loi fondamentale de notre pensée. Il n'en est plus de même de la croyance à l'existence des corps : elle a un caractère objectif, nous affirmons qu'il existe en dehors de nous des choses correspondant à nos idées. Pour garantir la légitimité de cette assertion il faut un principe nouveau, la véracité de Dieu, à qui nous devons notre intelligence [4]. Tout d'abord les choses matérielles sont possibles, je les conçois très distinctement et Dieu a le pouvoir de produire tout ce que je conçois distinctement et qui ne renferme aucune contradiction... Les choses ne sont peut être pas telles que je les aperçois par les sens, car il y a dans cette perception bien des choses obscures et confuses ; mais du moins tout ce que j'y conçois clairement, c'est-à-dire toutes les choses qui font l'objet des mathématiques pures, s'y rencontre véritablement [5].

[1] *Méthode*, 4e partie.

[2] *Méthode*, IV. — Cf. *Méd.*, V, à la fin.

[3] Rép. aux 2es obj., § 23, éd. Garnier, II, p. 57.

[4] *Méd.*, VI. — Cf. *Principes*, 2e part., I.

[5] Mes idées ont des causes ; je sais, par la lumière naturelle, que toute la réalité et toute la perfection, qui est dans les idées, doit être éminemment dans leurs causes (*Rép. aux obj.*,

Digitized by Google

II. Comment donc se forme en nous la connaissance sensible? Les perceptions sont des états passifs; mais tandis que nous rapportons uniquement à notre âme les passions proprement dites, nous rapportons les perceptions à des objets extérieurs qui frappent nos sens.

Descartes a étudié longuement les phénomènes physiologiques de la perception et surtout de la perception visuelle; il les explique par les mouvements des esprits animaux. « Concevons ici que l'âme a son siège principal dans la petite glande qui est au milieu du cerveau (la glande pinéale), d'où elle rayonne dans tout le reste du corps par l'entremise des esprits et des nerfs... Cette petite glande est tellement suspendue entre les cavités qui contiennent ces esprits qu'elle peut être mue par eux en autant de diverses façons qu'il y a de diversités sensibles dans les objets, mais peut aussi être diversement mue par l'âme, laquelle est de telle nature qu'elle reçoit autant de diverses impressions en elle, c'est-à-dire qu'elle a autant de diverses perceptions qu'il arrive de divers mouvements en cette glande [1].... Ainsi par exemple si nous voyons quelque animal venir vers nous, la lumière réfléchie de son corps en peint deux images, une en chacun de nos deux yeux, et ces deux images en forment deux autres, par l'entremise des nerfs optiques, dans la superficie intérieure du cerveau qui regarde ses cavités, puis de là par l'entremise des esprits dont ses cavités sont remplies, ces images rayonnent en telle sorte vers la petite glande que ces esprits environnent, que le mouvement qui compose chaque point de l'une des images tend vers le même point de la glande vers lequel tend le mouvement qui forme le point de l'autre image lequel représente la même partie de cet animal, au moyen de quoi les deux images qui sont dans le cerveau n'en composent qu'une seule sur la glande, qui agissant immédiatement contre l'âme, lui fait voir la figure de cet animal [2]. Quelquefois le cours des esprits animaux est si rapide qu'ils sont expédiés dans les nerfs et dans les muscles sans avoir agi sur l'âme: c'est ainsi que Descartes explique ce que l'on appelle de nos jours les mouvements réflexes. Quand on peut arrêter son attention à considérer quelque temps un même objet, cette volonté retient le glande pendant ce temps-là penchée vers un même côté en la façon qui est requise pour pousser les esprits vers les pores du cerveau par l'ouverture desquels cette chose

Cousin, I, 420). Elles ne viennent pas du néant qui, n'étant rien, ne peut produire quelque chose; elles viennent donc « de moi, ou de Dieu, ou de choses véritables, distinctes de Dieu et de moi ». — De moi, c'est impossible : « Nous expérimentons en nous-mêmes qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire que nous ayons un sentiment plutôt qu'un autre (*Principes*, II, 1, III, 130). — De Dieu, c'est incompatible avec sa perfection souveraine, car ce serait me tromper que de présenter lui-même à un esprit l'idée d'une matière étendue qui serait alors causée par quelque chose sans extension, sans figure et sans mouvement.

[1] ***Passions***, 1re partie, 34.

[2] ***Passions***, 1re partie, 35.

Digitized by Google

peut être représentée [1]. Descartes reconnaît aussi la place que tiennent dans l'impression totale le sentiment de l'innervation et nos propres mouvements. Mais ne confondons pas ces phénomènes physiologiques avec la perception elle-même : « On sait déjà assez que c'est l'âme qui sent et non le corps [2]. »

III. Les choses n'agissent pas sur nos sens par le moyen d'émanations : « Je veux délivrer les esprits de toutes ces petites images voltigeantes par l'air, nommées des espèces intentionnelles, qui travaillent tant l'imagination des philosophes [3]... Lorsque je vois un bâton, il ne faut pas s'imaginer qu'il sorte de lui de petites images voltigeantes par l'air, vulgairement appelées des espèces intentionnelles, qui passent jusqu'à mon œil [4]. » Il va plus loin ; il bannit les formes substantielles, naturelles et accidentelles, les qualités occultes ; il s'en moque et les appelle de pauvres innocents [5].

La plupart des hommes sont dans une étrange erreur et attribuent aux choses des qualités analogues aux perceptions que nous en avons ; il faut au contraire bien distinguer la perception qui est dans la conscience de la qualité qui est dans les corps ; les qualités sensibles n'ont pas de réalité hors de la conscience ; elles sont provoquées par des mouvements qui n'ont aucune ressemblance avec nos représentations. « Les perceptions ne nous fournissent pas directement la connaissance des objets ; ce sont des signes que nous interprétons par la seule inspection de l'esprit : nous ne voyons pas tel objet, nous jugeons, d'après ce que nous voyons, que tel objet est devant nous. C'est ainsi que nous penchant à la fenêtre, nous disons que nous voyons passer un grand nombre d'hommes, et cependant que voyons-nous de cette fenêtre, sinon des chapeaux et des manteaux qui pourraient couvrir des machines artificielles qui ne se remueraient que par ressorts? Mais nous jugeons que ce sont des hommes et ainsi nous comprenons par la seule puissance de juger qui réside en notre esprit ce que nous croyons voir de nos yeux [6]. » Le sens que nous attachons à nos perceptions dépend surtout de nos habitudes et de nos souvenirs. « Il y a seulement ici cette différence que nous attribuons à l'entendement les jugements nouveaux

[1] *Passions*, 43. — Cf. *Traité de l'homme*.

[2] *Dioptrique*, disc. IV, initio. — Cf. *Logique de Port-Royal*, 1re part., chap. XI. Quand on dit que l'œil voit, que l'oreille ouit, cela ne peut s'entendre que selon le mouvement de l'organe corporel, étant bien clair que l'œil n'a aucune perception des objets qui le frappent et que ce n'est pas lui qui en juge. On prend le mot de voir pour la pensée qui se forme en notre âme, ensuite de ce qui se passe dans notre œil et dans notre cerveau ; et, selon cette signification du mot voir, c'est l'âme qui voit et non pas le corps.

[3] *Dioptrique*, Disc. I. Il ne faut pas supposer qu'il passe quelque chose de matériel depuis les objets jusqu'à nos yeux pour nous faire voir la lumière et les couleurs.

[4] Rép. aux 6es objections.

[5] Ed. Cousin, VIII, 592.

[6] *Méditation* II.

Digitized by Google

et non accoutumés que nous faisons touchant toutes les choses qui se présentent à nos sens et que nous attribuons aux sens ceux que nous avons coutume de faire depuis notre enfance touchant les choses sensibles, à l'occasion des impressions qu'elles font dans les organes de nos sens, dont la raison est que la coutume nous fait raisonner et juger si promptement de ces choses-là (ou plutôt nous fait ressouvenir des jugements que nous en avons faits autrefois) que nous ne distinguons point cette façon de juger d'avec la simple appréhension ou perception de nos sens. D'où il est manifeste que lorsque nous disons que la certitude de l'entendement est plus grande que celle des sens, nos paroles ne signifient autre chose, sinon que les jugements que nous faisons dans un âge plus avancé à cause de quelques nouvelles observations que nous avons faites, sont plus certains que ceux que nous avons formés dès notre enfance sans y avoir fait de réflexion [1]. » Nos erreurs viennent donc de ce que nous nous trompons dans l'interprétation des données des sens : « J'ai accoutumé de pervertir et confondre l'ordre de la nature [2]. »

Tâchons de nous rendre un compte exact de la portée de notre connaissance. Ce qui nous frappe tout d'abord, ce que nous prenons pour l'objet lui-même, c'est l'ensemble des qualités perçues par les sens; mais gardons-nous de nous y tromper. « Nous ne saurions nier deux choses : d'une part que rien autre chose ne tombe sous nos sens que ces qualités ; d'autre part que ces qualités considérées soit isolément soit collectivement ne nous font pas connaître la véritable nature de l'objet, car elles peuvent être toutes modifiées sans que l'objet cesse d'être le même et nous pouvons concevoir que toutes disparaissent ou ne soient plus perçues sans que l'objet cesse d'exister [3] ». « La diversité des pensées que l'âme conçoit tient uniquement à la diversité des mouvements qui, par l'entremise des nerfs, sont communiqués à cette partie du cerveau à laquelle l'âme est intimement unie... Quand nous disons que les corps ont telle ou telle propriété, il faut entendre seulement qu'il y a en eux ce qui est requis pour faire que les nerfs excitent en notre âme les sentiments de dureté, de pesanteur, de chaleur, etc. [4]. »

IV. N'allez pas croire que la différence des perceptions s'explique par la différence des nerfs qui les transmettent : « Nous ne saurions remarquer aucune différence entre les nerfs qui nous fasse juger que les uns

[1] *Obj. et Rép.*, Cousin, t. II, p. 355.

[2] *Méd.*, VI. — Cf. *Principes*, 2e part., 3.

[3] *Méd.* II.

[4] *Principes*, IVe part., 189, 198. — Cf. *Principes*, 2e part., 4. Leur nature ne consiste pas en la dureté que nous sentons quelquefois à leur occasion, ni aussi en la pesanteur, chaleur et autres qualités de ce genre ; car si nous examinons quelque corps que ce soit, nous pouvons penser qu'il n'a en soi aucune de ces qualités, et cependant nous connaissons clairement et distinctement qu'il a tout ce qui le fait corps pourvu qu'il ait de l'extension en longueur, largeur et profondeur ; d'où il tient aussi que pour être il n'a besoin d'elles en aucune façon, et que sa nature consiste en cela seul qu'il est une substance qui a de l'extension.

Digitized by Google

puissent apporter au cerveau quelque autre chose que les autres .. ni aussi qu'ils y apportent aucune autre chose que les diverses façons dont ils sont mûs [1] ». « Il ne faut pas chercher d'autres causes que la grandeur, la figure et le mouvement selon les diverses façons dont se meuvent les parties de la matière subtile; elles font sentir à l'âme toute la diversité des couleurs et de la lumière .. Selon que les parties des corps sapides sont différentes en figure, en grosseur, et en mouvement, elles agitent diversement les extrémités des nerfs de la langue et font sentir à l'âme tous les goûts différents [2]. »

Le chapitre I[er] *du Monde* ou *Traité de la Lumière* est intitulé : « De la différence qui est entre nos sentiments et les choses qui les produisent. Descartes explique toutes les propriétés des corps, et particulièrement la lumière et les couleurs par les divers mouvements des parties étendues de la matière : « La lumière n'est autre chose dans les corps qu'on nomme lumineux qu'un certain mouvement ou une action fort prompte et fort vive qui passe vers nos yeux par l'entremise de l'air et des autres corps transparents... Les couleurs ne sont autre chose, dans les corps qu'on nomme colorés, qu'un certain mouvement ou une action fort prompte et fort vive qui passe vers nos yeux par l'entremise de l'air et des autres corps transparents [3] ». Il refuse donc toute réalité à ce que l'on appelle communément les qualités secondes de la matière ; il réduit tout à la grandeur, à la figure et au mouvement [4]. Toute cette partie de son système est fort curieuse et fort importante ; sans doute les explications qu'il adopte sont très souvent inexactes, mais il donne l'exemple d'une analyse pénétrante des apparences et d'une méthode d'investigation qui conduira les savants à un grand nombre de découvertes fécondes. Le mécanisme cartésien, quelle que soit la part de vérité qu'il renferme, est incontestablement l'une des manifestations les plus puissantes de l'esprit scientifique.

V. Mais voici les conséquences imprévues que Descartes va tirer de ce système au point de vue de la question qui nous occupe. Puisqu'il n'y a de réel que l'étendue et ses diverses déterminations, ce n'est point aux sens que nous devons accorder notre confiance, mais à la raison qui en détruit les illusions. « C'est, me semble-t-il, à l'esprit seul et non au composé de l'esprit et du corps qu'il appartient de connaître la vérité de ces choses-là [5]. » Il ne suffit pas de dire que l'étendue est la qualité

[1] *Principes*, IV[e] partie, 198. Garnier t. 1, p. 302.

[2] *Principes*, IV, 192, 195. — Cf. I, 69.

[3] *Dioptrique*, Disc. I.

[4] Les mots de lieu et d'espace ne signifient rien qui diffère du corps que nous disons être en quelque lieu et nous marquent seulement sa grandeur, sa figure et comment il est situé dans les autres corps (*Princip.*, 2[e] part., 10). — De même, hors de la véritable durée des choses, le temps n'est qu'une façon de penser. *Princip.*, 1[re] part., 57.

[5] *Méd.*, VI. — Cf. *Méd.*, II, ad fin. — *Méd.*, VI, init. — *Principes*, I, 73.

Digitized by Google

première de la matière : elle en est l'essence même. Et comment en avons-nous acquis l'idée ? Elle n'est perçue ni par la vue, ni par le toucher, ni par l'imagination, mais par l'entendement seul [1] ; c'est une de ces natures simples dont la vérité est immédiatement reconnue par notre intelligence et dont l'idée est innée en nous [2]. Descartes nie formellement que les sens soient pour quelque chose dans l'acquisition de l'idée des figures géométriques [3]. Il est étrange que l'esprit de système lui ait fait méconnaître à ce point la vérité. Mais voici qui nous montre d'une manière encore plus saisissante la physionomie particulière de sa théorie : puisque les qualités des corps et les perceptions qu'elles nous donnent se ramènent aux diverses déterminations de l'étendue et du mouvement, pour connaître les caractères et les lois du monde réel, il ne faut faire aucun appel à l'expérience, mais raisonner *à priori* selon les règles de la géométrie et des mécaniques, en analysant l'idée d'étendue et en déduisant les conséquences qui découlent logiquement des principes du mouvement [4].

Nous voilà aussi loin que possible de ceux qui soutiennent que nous n'avons aucune idée dans l'esprit qui n'ait passé auparavant par les sens : « Il n'y a rien là qui nous vienne du dehors ; tout ce que l'esprit en sait, il le tire de son propre fonds : pour peu que j'y applique mon attention je viens à connaître une infinité de choses [5]... Nous ne nous servons que de notre entendement pour en examiner la nature (des choses matérielles), parce que c'est en lui seul que les premières notions ou idées,

[1] *Méd.*, II, § 9, Garnier, I, 108 : C'est une chose qui m'est à présent manifeste que les corps mêmes ne sont pas proprement connus par les sens ou par la faculté d'imaginer, mais par le seul entendement et qu'ils ne sont pas connus de ce qu'ils sont vus ou touchés, mais seulement de ce qu'ils sont entendus ou bien compris par la pensée.

[2] *Lettre à Mme Elisabeth*, 1643 (Garnier, I, 29 ; Cousin, IX, 123). Je considère qu'il y a en nous certaines notions primitives qui sont comme des originaux sur le patron desquels nous formons toutes nos autres connaissances, et il n'y a que fort peu de telles notions ; car après les plus générales, de l'être, du nombre, de la durée, qui conviennent à tout ce que nous pouvons concevoir, nous n'avons pour le corps en particulier que la notion de l'extension, de laquelle suivent celles de la figure et du mouvement. Je considère aussi que toute la science des hommes ne consiste qu'à bien distinguer ces notions et à n'attribuer chacune d'elles qu'aux choses auxquelles elles appartiennent.

[3] *Méd.*, V.

[4] Quelqu'un pourra demander d'où j'ai appris quels sont les figures, grandeurs et mouvements des petites parties de chaque corps. Je réponds que j'ai premièrement considéré en général toutes les notions claires et distinctes qui peuvent être en notre entendement touchant les choses matérielles et que, n'en ayant point trouvé d'autres, sinon celles que nous avons des figures, des grandeurs, des mouvements et des règles suivant lesquelles ces trois choses peuvent être diversifiées l'une par l'autre, lesquelles règles sont les principes de la géométrie et de la mécanique, j'ai jugé qu'il fallait nécessairement que toute la connaissance que les hommes peuvent avoir de la nature fût tirée de cela seul, pour ce que toutes les autres notions que nous avons des choses sensibles étant obscures et confuses ne peuvent servir à nous donner la connaissance d'aucune chose hors de nous, mais plutôt la peuvent empêcher (*Principes*, IV, 203 et III, 518).

[5] *Méd.*, V.

Digitized by Google

qui sont comme les semences des vérités que nous sommes capables de connaître, se trouvent naturellement [1]. »

Descartes va au devant d'une objection qu'on pourrait lui faire « On dira peut être que j'ai imaginé des causes capables de rendre compte de phénomènes semblables à ceux que nous voyons, mais il resterait à prouver qu'elles sont bien les causes des faits réels [2]. Car enfin Dieu étant tout-puissant pourrait atteindre la même fin par un nombre infini de moyens divers. Je n'en disconviens pas, mais vous reconnaîtrez que j'ai le droit d'avoir une certitude morale de la vérité de mes principes : ils rendent compte d'une série considérables de fait que j'ai examinés dans mes ouvrages. S'ils étaient faux, ne se serait-il pas présenté un grand nombre de cas où ils auraient été en défaut ? S'ils n'ont jamais manqué de nous rendre les mêmes services, nous sommes en droit de les admettre comme vrais ; du moins c'est ainsi qne nous jugeons toujours dans les circonstances analogues ». Telle est bien la méthode de tous les esprits systématiques : ils trouvent partout des preuves à l'appui de leur doctrine et ne découvrent jamais rien qui la démente. Ce n'est pas tout : puisque nous avons été créés par Dieu, qui est souverainement bon et la source de toute vérité, « il est certain que la puissance ou faculté qu'il nous a donnée pour distinguer le vrai d'avec le faux ne se trompe point lorsque nous en usons bien [3]. » La question est précisément de savoir si c'est bien user de l'intelligence que d'employer la méthode *à priori* pour déterminer les propriétés des corps et la connaissance que nous en avons.

Ailleurs Descartes invoque un autre argument d'ordre également métaphysique. Cette explication des faits, dit-il, est la plus simple qui se puisse concevoir ; or, Dieu étant parfaitement sage agit toujours suivant les voies les plus simples ; nous ne saurions par conséquent douter que telles sont bien les lois qu'il a établies dans ses ouvrages [4]. Assertion

[1] *Princip.*, 2e part., 3.—Les choses ne sont peut-être pas telles que je les aperçois par les sens, car il y a dans cette perception bien des choses obscures ou confuses ; mais du moins tout ce que j'y conçois clairement, c'est-à-dire toutes les choses qui font l'objet des mathématiques pures, s'y rencontre véritablement (*Méd.*, VI). — Il faut « considérer seulement ces semences de vérité qui sont naturellement en nous-mêmes (*Méthode*, VIe partie, I, 195). Je trouve qu'il ne s'y rencontre (dans les idées des choses corporelles) que fort peu de choses que je conçoive clairement (*Méd.*, III, t. I, p. 277). (Lorsque je considère les particularités des nombres, des figures et des mouvements), il ne me semble pas que j'apprenne rien de nouveau, mais plutôt que je me ressouviens de ce que je savais déjà auparavant, c'est-à-dire que j'aperçois des choses qui étaient déjà dans mon esprit, quoique je n'eusse pas encore tourné ma pensée vers elles (*Méd.*, V).

[2] *Principes*, IVe partie, 204.

[3] *Principes*, IVe partie, 206.

[4] Cf. *Recherche de la vérité par les lumières naturelles* Quand nous connaîtrons quel il est (Dieu) et comment il a créé toutes les choses qui sont dans le monde, nous noterons ce qu'il y a de plus certain sur les autres créatures ; nous examinerons comment nos sens parcourent les choses et

Digitized by Google

audacieuse s'il en fut et cependant nécessaire pour donner un fondement solide en apparence du moins, à une semblable théorie.

VI. Les sens n'ont en aucune manière contribué à l'acquisition de la connaissance scientifique : « Étant assuré que je ne puis avoir aucune connaissance de ce qui est hors de moi que par l'entremise des idées que j'ai en moi, je me garde bien de rapporter mes jugements immédiatement aux choses et de leur rien attribuer de positif que je ne l'aperçoive auparavant en leurs idées ; mais je crois aussi que tout ce qui se trouve en ces idées est nécessairement dans les choses [1] ». « C'est une chose manifeste que les corps mêmes ne sont pas proprement connus par les sens ou par la faculté d'imaginer, mais par le seul entendement... D'autant que ce ne sont point nos sens qui nous font découvrir la nature de quoi que ce soit, mais seulement notre raison lorsque elle y intervient, on ne doit pas trouver étrange que la plupart des hommes n'aperçoivent les choses que fort confusément, vu qu'il n'y en a que très peu qui s'étudient à la bien conduire [2]. »

On voit à quoi se réduisent les services que nous rendent les sens : ils nous ont été donnés non pour nous faire connaître la nature des choses, mais pour savoir si elles nous sont utiles ou nuisibles. « Il ne vient par les sens que quelques mouvements corporels, mais ni ces mouvements, ni les figures qui en proviennent ne sont conçus par nous tels qu'ils sont dans les organes des sens ; d'où il suit que, même les idées du mouvement et des figures sont naturellement en nous et à plus forte raison les idées de la douleur, des couleurs, etc , afin que notre esprit à l'occasion de certains mouvements corporels avec lesquels ils n'ont aucune ressemblance se les puisse représenter [3]. » Mais, dira-t-on, Descartes a lui-même beaucoup observé et beaucoup expérimenté. — Ainsi que le fait remarquer M. Liard, pour lui l'expérience n'apporte ni la forme ni le fond des vérités scientifiques ; elles n'est pas une source

comment nos connaissances deviennent fausses ou vraies. C'est par là (la connaissance de Dieu) que j'ai tâché de commencer mes études, et je vous dirai que je n'eusse jamais su trouver les fondements de la physique si je ne les eusse cherchés par cette voie. *Lettre à Mersenne* (éd. Cousin, VI, 108). — Je fis voir quelles étaient ces lois de la nature, et sans appuyer mes raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, je tâchai de démontrer toutes celles dont on eût pu avoir quelque doute. (*Méthode*, V[e] partie).

[1] *Lettre XLI à un R. P. de l'Oratoire*, Garnier, IV, 111.

[2] *Méd.*, II, ad fin. — *Principes*, I, 73.

[3] Remarques sur un écrit intitulé : Explication de l'esprit humain (Cousin, X, 96).—Cf. Remarques sur un placard de Leroy imprimé vers la fin de 1647 (Garnier, IV. Lettre 38, art. 13). Quiconque a bien compris jusqu'où s'étendent nos sens, doit avouer qu'ils ne nous représentent l'idée d'aucun objet telle que nous la formons en nous par la pensée. Il y a certaines circonstances qui n'appartiennent qu'à l'expérience, par exemple quand nous jugeons que telles ou telles idées, qui sont en ce moment présentes à notre pensée, se rapportent à certaines choses placées hors de nous : non que ces choses aient introduit ces idées dans notre esprit par les organes des sens, mais parce que cependant elles lui ont transmis quelque chose qui lui a donné l'occasion de la former.

Digitized by Google

directe de connaissances, il ne lui attribue pas cette dignité. Elle pose au raisonnement les problèmes qu'il doit résoudre. De plus le raisonnement mathématique n'engendre que des possibilités ; elle contrôle laquelle est réelle. Pour lui toute certitude est rationnelle et mathématique.

La doctrine de Descartes peut donc se résumer en deux propositions : la perception sensible ne nous fait rien connaître de la véritable nature des corps ; nous pouvons avoir de cette nature une connaissance exacte et certaine à condition de nous défaire de tous les préjugés qui naissent des apparences sensibles pour nous en rapporter au seul entendement et aux idées claires et distinctes qu'il tire de son propre fonds.

E. Joyau,
Chargé de cours de philosophie à la Faculté des lettres d'Aix.

LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

(Suite)

II

CHANGEMENTS DANS LE SENS DES MOTS

Les phénomènes de mutation phonétique ont éveillé de bonne heure l'attention des linguistes. La raison en est simple : ces phénomènes sont les plus visibles, ils apparaissent à la surface du langage, ils sollicitent le regard de l'observateur, ils nous montrent la forme matérielle des mots s'adoucissant, s'abrégeant, se simplifiant, subissant des actions diverses. La phonétique, si importante pour le philologue et le linguiste, n'est pas sans intérêt pour le philosophe, qui retrouve encore l'esprit, ses tendances, ses lois, dans ces changements matériels. — Il faut pourtant se garder de l'erreur dans laquelle les savants sont tombés plus d'une fois : ils ont cru que la science du langage se réduit à la phonétique, ils ont soutenu ce qu'on pourrait appeler le *matérialisme linguistique*, ils se sont occupés du corps des mots et des transformations extérieures et toutes physiques, laissant de côté l'élément essentiel, l'intérieur, le contenu des mots, ce qui en est l'âme, c'est-à-dire l'idée sans laquelle, en réalité, il n'y aurait pas de mot. Une science plus large et mieux informée a bien compris que la phonétique n'était qu'une partie, non le tout, de la linguistique : c'est que, si dans le monde qui nous entoure, l'étude de la matière et de ses mouvements peut se poursuivre, indépendamment de toute considération philosophique, il n'en est pas de même du

Digitized by Google

langage et des changements des langues. Là surtout, l'élément psychique, spirituel, ne tarde pas à se révéler et à s'imposer à l'attention.

L'étude des changements de signification, ou, comme on dit, la sémantique, qui occupe une place déjà grande dans la science du langage, est d'une importance capitale pour la philosophie du langage. Elle nous montre en effet, avec une clarté supérieure, cette vérité que les mots, ou plutôt les sons servent d'instrument à la pensée, qu'ils n'ont de valeur que celle que l'esprit leur donne, qu'ils dépendent de la pensée, et que l'histoire des mots est liée à l'histoire des idées.

Comment s'orienter dans le vaste domaine de la sémantique? Comment classer les changements de sens ? Sans prétendre embrasser un sujet si étendu, il nous suffira peut-être de faire voir que la signification des mots; 1° s'ennoblit ou se dégrade; 2° s'élargit ou se resserre; 3° s'appauvrit ou s'enrichit, et que ces trois espèces de variations sont le résultat des variations des idées, provoquées elles-mêmes par des événements historiques, ou par l'effort de la recherche réfléchie, ou par le travail spontané de l'intelligence populaire. Mais avant tout, il convient de remarquer que, si un mot quitte une signification pour en prendre une autre, plus noble ou plus basse, plus étroite ou plus large, plus pauvre ou plus riche, dans tous ces cas, la condition préalable du changement de signification c'est l'oubli du sens primitif. *L'esprit* a été d'abord le *souffle, penser* c'était *peser, savoir* c'était *goûter*, du latin *sapere* etc. : tous ces mots, qui ont un sens psychologique ou philosophique, se sont comme dépouillés de la gangue sensible qui les enveloppait, ils ont perdu comme tout souvenir de leur origine, et ce n'est qu'à la lumière de l'étymologie que nous pouvons remonter à leur berceau. Le linguiste lui-même, qui connaît la biographie des mots, ne pense aux significations disparues, que quand il fait œuvre d'historien ; dans tout autre moment il se sert des mots sans songer à leur passé. Les grammairiens, dans leur analyse subtile des tropes ou figures de mots, ont signalé à côté de la *synecdoque*, de la *métaphore*, ce qu'ils ont appelé la *catachrèse* ou abus de langage. A leurs yeux, c'est un abus que de transporter le nom d'un objet déterminé à un autre objet, aux risques d'une contradiction souvent grossière. On dit par exemple : un cheval *ferré* d'argent, une rue *pavée* en bois, etc. ; or *ferrer* signifie *garnir de fer,* et *pavé* désigne une *masse cubique de pierre*. Ces étrangetés, qui ont surpris quelques grammairiens, sont très naturelles et abondent dans toutes les langues. Ainsi nous disons un *panier à ouvrage ;* or le mot *panier*, du latin *panarium*, signignifiait d'abord *corbeille à pain*. Seulement nous ne pensons pas à l'étymologie du mot *panier*, et l'irrégularité ou l'abus disparaît. Il en est de même de presque tous nos mots, car presque tous ont changé de signification. La *catachrèse*, loin d'être une anomalie, est la loi qui régit toutes les modifications de sens ; on l'a appelée « l'acte émancipateur du mot » ; c'est par elle ou grâce à elle que les mots vivent, se développent

Digitized by Google

et accomplissent leur destinée. Sans l'oubli du sens primitif, la désignation nouvelle resterait toujours double, enchaînée à sa racine. Le mot ne peut s'adapter à une fonction nouvelle qu'après avoir renoncé à sa fonction antérieure. Ce changement de rôle ne s'improvise pas, n'est pas l'œuvre d'un jour ; le temps est nécessaire pour établir et fixer l'ancien mot dans son nouveau rôle. Il y a une période où le mot chevauche en quelque sorte sur les deux sens, et il semble avec quelque apparence de raison que l'on abuse de ce mot, en l'affectant à des rôles différents.

1° Cela posé, il est curieux de suivre la fortune et la carrière des mots : ils ont des destinées bien différentes. Ainsi, les uns s'ennoblissent, pendant que d'autres se dégradent. Un *honnête homme* était il y a deux siècles, un homme bien élevé, c'est aujourd'hui un homme juste et d'une bonne moralité. Ce mot exprime, non plus une qualité extérieure et de surface, mais une qualité intérieure. Si la vertu l'emporte sur les belles manières, si la rectitude de la conduite vaut mieux que la naissance et la fortune, le mot *honnête homme* a réellement monté en dignité. Le *bajulus* ou porte-faix romain passe gouverneur du prince impérial dont la *bajula* est nourrice ; la *villa* ou métairie est devenue *la ville ;* le chef d'écurie ou *comestabulus* arrive à la charge éminente de *connétable ;* le valet de cheval ou *marascal* s'élève au grade de *maréchal ;* la basse-cour des Romains ou *cohortem* devient la *cortem* mérovingienne, et plus tard la *cour* royale. Les évènements historiques ont leur contre-coup dans le langage ; s'ils font la fortune de quelques hommes ou de quelque classe d'hommes, ils élèvent aussi des mots, qui conservent leur rang, après la disparition des causes qui les avaient tirés de leur humble condition. Les exemples précédents en sont la preuve. Les révolutions politiques ont pourtant une moindre influence sur le langage que les révolutions religieuses. Celles-ci apportent des idées nouvelles, donnent naissance à des sentiments nouveaux, et établissent des pratiques nouvelles, qu'il faut bien dénommer. On peut citer ici le mémorable exemple du christianisme. Le *cultus deorum* devient le *cultus dei ;* le terme de *creator* prend une signification jusque-là inconnue ; les êtres sont des œuvres du *creator*, des *creaturæ ;* le Christ c'est le *salvator*, le *redemptor*, qui accomplit des *miracula ;* il déjoue les ruses du *tentator ;* il apporte aux hommes la promesse du *salut ; devotio, edificatio, indulgentia confessio*, etc., autant de mots qui expriment des idées religieuses originales, et à mesure que la religion du Christ s'étendra, se fortifiera, s'organisera, elle aura pour résultat d'assurer à un plus grand nombre de termes des destinées aussi brillantes que solides. On pourrait retracer le rôle du christianisme en étudiant les changements de signification qu'il a provoqués dans le passage du bas-latin aux langues romanes.

Les mots se dégradent d'ordinaire pour des causes plus frivoles. Il suffit que l'esprit populaire attache à un mot un sens grivois ou déshonnête, pour que le mot reste longtemps déformé et avili. Le *quamquam*

Digitized by Google

des discours officiels est devenu le mot *cancan ; pérorer*, c'est dire des choses oiseuses sur un ton élevé ; le mot *prouesse* ne s'emploie qu'avec ironie ; le mot *fille* éveille l'idée de mœurs légères. Suivant une excellente remarque de M. Darmesteter, les mots d'origine étrangère sont plus que les autres exposés à la corruption. Il suffit de comparer au sens primitif le sens actuel des mots français qui suivent : *rosse*, en vieux haut-allemand *Hros*, cheval ; *bouquin*, en ancien néerlandais *boeckin*, petit livre ; *hableur*, en espagnol *hablador*, parleur ; *matamore*, en espagnol, *matamoro*, tueur de maures. La moquerie nationale s'attaque volontiers, semble-t-il, aux mots d'importation.

2° Un autre fait bien connu en linguistique, c'est l'élargissement ou le retrécissement du sens des mots. Les termes généraux prennent des significations particulières ; exemples : *viande*, du bas latin *vivenda*, nourriture ; *payer*, vient du verbe *pacare*, tranquilliser ; *pondre* vient de *ponere*, déposer ; *traire*, de *trahere*, tirer; sanglier, vient de l'adjectif *singularis*. Des exemples pareils abondent dans toutes les langues: inversement, des mots particuliers prennent une extension large et un sens général ; exemples : le *boucher* était au moyen âge un marchand de viande de *bouc ; panier* était une corbeille à pain ; *arracher* vient de *eradicare*, déraciner, etc. Il est difficile et même impossible, dans la plupart des cas, de retrouver les causes de ces changements de sens. Il semble que c'est la commodité qui produit ces changements, que l'usage et le temps viennent consacrer. Comment nommer le marchand d'une viande autre que celle de bouc? La langue a un mot pour désigner le marchand d'une certaine viande; au lieu de chercher un mot nouveau, on prend le mot qu'on a sous la main, qu'on est habitué à prononcer, et on lui confie une tâche plus lourde S'il s'agit d'exprimer un fait, un acte journalier, un objet usuel, le bon sens ne se met pas en frais d'invention, il prend dans le vocabulaire un mot, et il l'applique à ce qui l'intéresse. La spécialisation d'un mot général semble une perte linguistique ; mais le but immédiat une fois atteint, les langues savent pourvoir aux besoins ultérieurs. Si de *trahere* on fait *traire*, du même mot latin l'esprit gaulois tirera un nouveau verbe à signification générale, le verbe *traîner*.

3° Quand un mot passe ainsi d'un sens général à un sens particulier, ou d'un sens particulier à un sens général, l'esprit satisfait à une nécessité présente, mais il n'agit pas au hasard, il procède suivant une loi, qui est la loi de ressemblance ; il saisit le rapport d'espèce à genre ou de genre à espèce, et c'est à la suite de la perception de ce rapport que le mot est affecté à un emploi nouveau. C'est le pouvoir intellectuel de percevoir les rapports, les ressemblances, les analogies qui est le grand facteur du développement du langage, ou, pour rester dans la question qui nous occupe, l'agent des changements de signification. Si ce pouvoir se manifeste déjà dans la spécification et la généralisation de certains mots, c'est surtout dans la création des métaphores qu'il déploie toute sa vertu et sa fécondité. On

Digitized by Google

a dit avec raison que les langues sont des recueils de métaphores fanées. Sous le microscope de l'étymologie, on retrouve partout l'origine sensible des termes qui expriment les idées abstraites ou les réalités intelligibles. Ainsi les mots *dieu*, *âme*, *justice*, etc., ont d'abord désigné des idées sensibles; de même, *perplexe* signifie *tressé*, *entremêlé; simple* signifie *sans pli*, *sine plexu; double* signifie *qui a deux plis; important* veut dire littéralement *qui porte dedans*, c'est-à-dire qui a un contenu, qui n'est pas vide; *trivial*, c'est ce qu'on ne trouve dans la rue, *in trivio*, etc. La vie intellectuelle débuta par les idées sensibles; voilà pourquoi les premiers signes furent teints des couleurs de la sensation. Peu à peu l'esprit s'éleva à des idées plus cachées, plus pures, plus difficiles à former; il les exprima à l'aide des signes qu'il possédait déjà, et qu'il choisit avec une pénétration qui étonne l'étymologiste. L'enfant, cette copie de l'homme primitif, apprend de nous les mots dont il a besoin; mais il n'y attache que ses idées, qui sont toutes sensibles. Quoi qu'il retienne facilement beaucoup de mots, son vocabulaire s'enrichit moins vite que son esprit; il a moins de mots qu'il n'a d'idées; au fur et à mesure de son développement intellectuel, il donne aux mêmes mots des significations plus nombreuses. N'est-il pas curieux de remarquer que de nos jours les termes affectés à des idées sensibles ne manquent guère de prendre un sens intellectuel? Ainsi les hommes d'État *orientent* la politique; les députés les plus avancés veulent *aiguiller* vers la voie des réformes.

Quand la philologie comparée groupe autour d'une racine sensible, comme autour d'un noyau formateur, une multitude de mots; elle nous montre comment la perception d'une série d'analogies, c'est-à-dire comment une série d'actes intellectuels a donné naissance à une famille de mots, de métaphores et de significations. Empruntons un exemple à M. Max Muller. La racine *mar* signifie *écraser*, *broyer*, détruire par la trituration. Or de cette idée familière de broiement est sorti, soit par progression régulière et logique, soit par voie de création poétique, un grand nombre d'idées. En sanscrit, en latin, en grec, dans les idiomes germaniques, celtiques, slaves, la même idée de broiement se trouve exprimée par un mot qui, malgré des différences phonétiques, est le même. Dans les mêmes langues le nom du moulin vient de la racine *mar*. *Meunier*, *meule*, *moudre* sont en anglais *mill*, *mill-stone*, *to mill;* en grec *mylos*, *mylothreo*, etc., ont la même origine. De plus, comme la plupart des verbes étaient dans le principe intransitifs et transitifs, le même mot signifiait *pulvériser* et *aller en poussière*, par conséquent, *s'user*, *dépérir*. De l'idée de dépérir à l'idée de mourir, il n'y avait qu'un pas; aussi les mots, *mort*, *mortel*, *mourir*, en latin *mors*, *mori*. *mortalis*, en grec *brotos*, pour *mbrotos*, en anglais *murder*, etc., se rattachent à la même souche. Ce qui fait mourir, c'est *morbus* en latin. En sanscrit, *maru*, c'est le désert sans vie; la mer, c'est *mare*, l'eau morte, comme

Digitized by Google

nous disons. Max Muller suit très loin la série des mots issus de *mar*. Au lieu d'étudier une racine aryenne à travers les langues indo-européennes, il vaut peut-être mieux ici chercher les destinées de quelques mots dans notre langue, et mesurer du regard le chemin qu'ils ont parcouru. Un *rôle*, c'était à l'origine un *rouleau*, une chose qui *se roule;* le même mot désigna bientôt ce qui s'écrit sur un rouleau ; comme on écrivait sur un rouleau spécial la partie de la pièce qu'un acteur devait apprendre et réciter, le mot *rôle* prit ce sens particulier ; enfin entre la part d'un acteur dans une pièce, et la part d'un personnage dans une affaire, l'analogie fut vite saisie. De même le mot *rubrique* est passé par quatre étapes : il a désigné *la terre rouge*, puis l'*encre rouge* , puis *un titre de chapitre* à l'encre rouge, enfin *un titre quelconque*. Un territoire *banal* était un territoire où le seigneur publiait ses *bans;* un four *banal* était un four établi sur un territoire banal, et ouvert à tous ; un objet *banal*, c'est un objet à la disposition de la foule ; des pensées *banales* sont des pensées communes, répétées, rebattues et sans originalité. Ces exemples nous font voir comment l'esprit passe, par une série de transitions, de l'acception d'un mot à une autre, qui rappelle la première, et qui en diffère pourtant : c'est un enchaînement continue d'analogies, une différenciation progresssive d'idées qui résulte d'une série d'actes mentals, une évolution dont les étapes peuvent être comptées et minutieusement distinguées.

Il n'est pas nécessaire de remonter à l'origine des mots, et d'assister à leurs viciscitudes, pour s'assurer qu'ils vivent et changent. Si on considère ceux qui ont conservé leur sens primitif, on voit qu'ils se sont développés par accroissement. Le mot *tête* désigne depuis longtemps une partie du corps ; mais, tandis qu'il n'exprimait à l'origine que la partie supérieure du corps, il a pris avec le temps une multitude d'acceptions métaphoriques ; nous disons la *tête* d'un épingle, d'un clou, un lit à sa *tête*, c'est l'endroit où le dormeur repose la sienne ; une armée a sa *tête;* il en est de même d'une classe, d'un parti. Toutes ces métaphores nous sont si familières que nous les regardons en chaque cas comme le mot propre. Autour du sens primitif s'est formé, par rayonnement, tout un groupe de sens figurés, que M. Muller appelle avec raison *des métaphores radicales*, ou généralement adoptées, pour les distinguer des *métaphores poétiques*, individuelles et variables d'écrivain à écrivain, de parleur à parleur. Il suffit qu'une ressemblance importante entre un objet sensible et un objet intelligible soit saisie et exprimée, pour que l'esprit public s'en empare et le fasse sienne : elle entre à la faveur d'un mot, dans la circulation courante, l'usage la fixe et la consacre, elle devient partie intégrante de la grande propriété sociale du langage. Les mots anciens sont sans cesse employés pour des usages nouveaux. Littré a compté 64 sens du mot *tête*, 72 sens du mot *tenir*, 40 sens du mot *voir*, 45 du mot *temps*, 32 du mot table, etc. Tous ces mots n'ont grossi leur

Digitized by Google

signification que peu à peu, grâce à la perception de nouvelles analogies et de nouveaux rapports. Il arrive même à la longue qu'un mot a une telle multiplicité de sens qu'il est difficile de trouver l'unité de signification. La préposition *à* exprime dans notre langue un nombre considérable de rapports, comme le prouvent les locutions suivantes : je suis *à* Paris, je vais *à* Londres, ce livre est *à* moi ; s'attaquer *à* quelqu'un, tenir *à* l'honneur, travailler *à* la lumière, se battre *à* l'épée. Si on cherche les locutions correspondantes dans une autre langue, en anglais par exemple, on voit que *à* fait l'office de quatre ou cinq propositions : to be *at* Pariss, to go *to* Pariss, to work *by* the light, to fight *with* swords, etc. Il faut remarquer d'ailleurs que cette variété de significations du mot *à* ne nous embarrasse aucunement ; elle n'est une difficulté que pour ceux qui ne savent pas bien notre langue.

Dans une étude philosophique du développement du langage, il semble impossible d'exagérer l'importance des métaphores. C'est par le métaphore que les langues vivent, c'est par l'analogie, productive des métaphores, que les mots changent de signification, élargissent ou rétrécissent leur sens, ou grossissent le dépôt d'idées qui leur est confié. Les grammairiens, qui étudient les langues à un point de vue tout exoterique ont classé et nommé les changements de signification, d'une manière artificielle et peu philosophique. Ils distinguent quatre espèces de figures : la catachrèse, la synecdoque, la métaphore et la métonymie. La catachrèse, comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas une figure, c'est la condition des figures. Les synecdoques sont des restrictions ou des extensions du sens des mots; elles expriment des analogies, des rapports de genre à espèce, ou d'espèce à genre. On a vu le rôle capital des métaphores dans la vie du langage. Reste la métonymie, si mal nommée (*metonumia* en grec signifie *changement de sens*) consiste à prendre l'effet pour la cause ou la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu ou le contenu pour le contenant, le lieu pour le produit, ou enfin le signe pour la chose signifiée. Quand on parle d'un *beau travail*, on donne à l'effet le nom de la cause; une *ferté*, en latin *firmitatem*, c'est la force qu'assure une ferté ou une forteresse; boire un verre d'eau, c'est boire le contenu, non le contenant; quand on dit le *collège*, le *couvent*, le *ministère*, on entend souvent par là les habitants du collège ou du couvent, ou les employés du ministère; si nous parlons de l'*elbeuf* ou du *cognac*, c'est le nom du lieu que nous donnons au produit, etc. Toutes ces espèces de métonymie se ramènent aisément à l'unité, si on cherche le lien qui les relie. On ne tarde pas à s'apercevoir que si le nom du contenu désigne le contenant, et *vice versâ*, si le nom de la cause s'applique à l'effet ou inversement, si le nom du produit est donné au lieu d'origine, etc., il y a à ce procédé linguistique une raison psychologique: c'est que contenant et contenu, effet et cause, lieu et produit sont étroitement et indissolublement liés dans notre pensée. Dès lors, il

Digitized by Google

est naturel que, sans se mettre en frais d'invention, l'esprit désigne un objet du nom d'un autre objet avec lequel le premier forme un couple. Il n'y a donc pas quatre espèces de figures, mais bien trois, la synecdoque, la métaphore et la métonymie. Les synecdoques et les métaphores ont un trait commun, c'est que les unes et les autres expriment des analogies, des rapports, des ressemblances ; elles dérivent du même pouvoir mental. Si on les considère comme deux variétés d'une même espèce, on a d'une part les synecdoques et les métaphores, de l'autre les métonymies.

La critique précédente de la terminologie grammaticale est pour nous un moyen, non une fin ; notre but est de retrouver les causes profondes des changements de signification. Or nous arrivons à un important résultat philosophique, qui est le suivant : les lois de la sémantique ne sont pas autre chose que les lois mêmes de l'association des idées. La psychologie a montré que nos idées se lient suivant deux grandes lois mentales, l'une empirique, la loi de contiguité, et l'autre toute intellectuelle, la loi de ressemblance. Si l'on suit la série des idées d'un discours ou même d'une rêverie, ou encore d'une conversation, on voit que, dans tous les cas, le passage de l'esprit d'une idée à une autre a pour cause soit la contiguïté antérieure de deux faits mentals dans la conscience, soit la ressemblance, ou, comme disent les Anglais, la similarité des idées. L'authenticité reconnue de ces deux lois nous empêche d'insister sur ce sujet. Ce qui nous intéresse, parce qu'on ne l'a pas montré jusqu'ici, c'est que ces deux lois régissent, et par conséquent, expliquent tous les changements de signification des mots. En présence d'un tableau ou d'un ouvrage manuel, on dit : c'est un beau travail. Comme il n'y a pas d'œuvre artistique ou autre sans un déploiement d'activité mentale et physique, l'idée d'œuvre et l'idée de travail sont si bien associées que le nom de l'une convient à l'autre. L'expérience a si bien lié dans notre mémoire l'idée d'église ou d'association religieuse et l'image de l'autel, que le nom de l'image sert naturellement à la désignation de l'idée ; c'est ainsi que nous disons : l'autel est menacé. Toutes les métonymies ne sont que des cas de liaison constante de deux images, ou d'une image et d'une idée : elles s'expliquent par la loi de contiguïté. Si spontanément ou avec réflexion nous donnons le nom d'une image à l'image ou à l'idée qui lui est associée, l'esprit, en vertu de l'habitude ou de l'association, comprendra sans peine. Rien de plus clair que ces locutions : boire du vichy, acheter de l'elbeuf. L'erreur est impossible, et la commodité est grande ; car ces façons de parler ont manifestement l'avantage de la brièveté.

La loi de contiguïté explique un nombre assez étendu de vocables ; mais la puissance d'explication de la loi de ressemblance est incomparablement plus grande ; c'est surtout elle qui nous rend compte des changements de fonction des mots. Si l'expérience nous présente des couples

Digitized by Google

de faits ou d'objets que nous remarquons sans effort, c'est par l'application de l'esprit que nous trouvons des idées nouvelles, qu'il s'agit d'exprimer. En apprenant le vocabulaire de notre langue, nous profitons de la masse d'observations et de connaissances de ceux qui ont parlé cette langue avant nous, et c'est là sans doute le plus frappant exemple de la solidarité des générations. Mais les hommes qui pensent et travaillent ne vivent pas enfermés dans le cercle des idées de leurs devanciers ; ils partent du point où ceux-ci se sont arrêtés, et ils vont au delà. L'esprit curieux soumet à une révision incessante les idées reçues en héritage, et, dans tous les ordres d'activité, pratique, industrielle, scientifique, etc., il découvre de nouveaux rapports, de nouvelles analogies. Comment va-t-il les exprimer ? Cette difficulté ne l'embarrasse guère : il se sert des matériaux qu'il a sous la main, il fait, comme on dit, flèche de tout bois. Les mots, les sons sont une matière molle, souple, plastique, qu'il s'agit de façonner ; ils sont par eux-mêmes insignifiants ; ils n'ont de valeur, de sens, de fonction, que le sens, la valeur et la fonction que nous leur attribuons. Il arrive donc que ces mots sont déformés, abrégés, modifiés, comme on l'a vu dans le premier article ; ou bien ils changent de destination, les uns sont avilis, les autres ennoblis ; la signification des uns est élargie, celle des autres rétrécie (synecdoques) ; la plupart cumulent les rôles, reçoivent un dépôt d'idées nouvelles, et prennent une importance croissante (métaphores radicales). En un mot, dans le grand corps du langage vit, comme un principe animé, la pensée humaine qui le remue, le modifie, le transforme, suivant les lois qui lui sont propres.

H. Lauret.

(*A suivre.*)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Discours de Cicéron contre Verrès, seconde action, livre IV. *De Signis*, texte latin publié par E. Thomas, professeur de langue et littérature latines à la Faculté des lettres de Lille ; Paris, Hachette, 1887, grand in-8°, 136 p., 2 cartes.

M. Emile Thomas, qui nous avait donné des éditions justement remarquées du *Pro Archia* (1883) et du *De Suppliciis* (1885), continue par le *De Signis* la publication, en collection savante, des œuvres oratoires de Cicéron. Le mérite solide et personnel, le succès incontesté de ces travaux sont tels qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Je rappellerai seulement, en ce qui concerne le *De Signis*, que la pénurie d'éditions explicatives, en rendant plus difficile la tâche de M. Thomas, rend du même coup son

Digitized by Google

édition d'autant plus précieuse pour nous. Il n'avait guère de devancier récent que M. Georges Long, le savant anglais, dont le livre d'ailleurs, renfermant toutes les Verrines, est fort coûteux et partant peu répandu (2e édit., 1862, Londres, Whittaker et Bell).

M. Thomas a établi son texte d'après la même méthode qu'il avait employée pour le *De Suppliciis*, sauf deux légères modifications :

1° Il ajoute le secours, en quelques passages, d'un ancien manuscrit d'Erfurt (aujourd'hui à Berlin, fonds latin, fol 252) Ce manuscrit, qui ne conserve que des fragments juxtaposés sans aucune interruption et auquel M. Thomas n'accorde du reste qu'une très petite valeur, forme, paraît-il, une branche à part à côté du Parisinus 7776 (*p*), du Lagomarsinius 29 et du palimpseste du Vatican (V) : « C'est une source dérivée, mais déjà très corrompue, de l'archétype R (Parisinus 7774 A Regius, le meilleur ms) ». J'eusse préféré, je l'avoue, voir reproduit ici, et complété le stemma donné dans le *De Suppliciis*, introd., p. 28 : cela n'eût pas été inutile pour faire comprendre clairement où et comment l'Erfurtensis se rattache à X' et à X.

2° M. Thomas abandonne tout à fait les deux manuscrits de Wolfenbüttel [1]. Halm déjà ne voyait en eux que des copies de R : M. Thomas apportait un certain soin à réfuter cette affirmation dans son *De Suppliciis*, introd. p. 25, note 4; depuis, M. Nohl lui a ouvert les yeux ; il vient à résipiscence et condamne définitivement G^1 et G^2, copies de la récension de seconde main de R, mêlées vers la fin de leçons venues des *codd. deteriores*. Si je note en passant les variations d'opinion de M. Th., ce n'est pas pour le plaisir de le mettre en contradiction avec lui-même : dans ces questions ardues de philologie, c'est un droit, c'est un devoir de changer ; tout progrès n'est-il pas un changement? Je me méfie, pour ma part, d'un éditeur à qui il n'arrive pas — de loin en loin — de dire blanc après avoir dit noir, et je ne puis m'empêcher de lui croire, sauf la preuve du contraire, moins de passion qu'à un autre pour la vérité, moins de ténacité à se tenir sans cesse au courant, à s'interroger soi-même avec scrupule.

Ainsi, le fondement du texte consiste d'abord dans R, ensuite dans V et dans *p*. Rappelons que l'honneur revient à M. Thomas d'avoir le premier bien compris la valeur et le caractère de ce dernier ms. (voy. préf. du *De Suppl.*, p. 1 et 2). M. Chatelain, le meilleur juge en ces matières, a fait entrer une reproduction-spécimen de *p* dans sa *Paléographie des classiques latins* (fascic. III, pl. 31).

Les conjectures personnelles de M. Th., prudentes et peu nombreuses, une dizaine environ, sont toutes dignes d'attention : on en trouvera la

[1] M. Thomas désigne ces deux mss. seulement par leurs numéros 221, 222 (voy. son édit. du *De Suppl.*, introd , p 25) ; la bibliothèque de Wolfenbüttel est formée, quant aux mss., de trois fonds, et l'usage est d'ajouter au numéro l'indication du fonds : *Gud* ou *Helmest* ou *August.*

Digitized by Google

liste dans l'introduction, p. 4, note 4. Quant au commentaire explicatif, il mérite la plus grande estime. Je regrette pourtant que M. Th. y soit si sobre de renseignements sur les villes de la Sicile, sur leur passé auquel Cicéron fait de fréquentes allusions ; sous ce rapport, l'édition de Long conserve l'avantage. Je regrette aussi qu'il renvoie généralement, pour les questions de grammaire, à Madvig, dont le livre, si remarquable qu'il soit, est obscur, fait pour rebuter les étudiants et bon seulement à ceux qui ont déjà de solides notions et qui cherchent des vues d'ensemble.

Je ne m'engagerai pas dans les critiques de détail. Sur la valeur de l édition, ses qualités et ses défauts, on n'apprendrait rien à personne, pas plus que l'on n'avancerait les questions cicéroniennes d'un pas, en relevant l'insuffisance ou le manque de clarté d'une note (par exemple, IV, 7, *in fine*, tout le monde n'est pas obligé de savoir que Chélidon était la maîtresse de Verrès ; il eût été bon de le dire), en contestant le choix d'une leçon (VI, 12, pourquoi n'avoir pas adopté *sic rettulit*, très satisfaisant, avec V, *p* et φ au lieu de *sed rettulit* qui n'a guère de sens) ; en demandant à M. Th. s'il est bien sûr, puisqu'il retient l'usage du *J*, qu'il faille écrire *Heius* et non *Hejus*, etc., en réclamant une note, XXXIII, 73, à *domesticis* [1], etc. Je préfère m'arrêter à un passage obscur pour lequel je me permettrai de proposer, à l'aide d'une petite observation grammaticale, une interprétation nouvelle : il s'agit du commencement du § 108 (XLIX) :

« Nec solum Siculi, verum etiam ceterae gentes nationesque Hennensem Cererem maxime colunt. Etenim si Atheniensium sacra summa cupiditate expetuntur, ad quos Ceres in illo errore venisse dicitur frugesque attulisse, quantam esse religionem convenit eorum apud quos eam natam esse et fruges invenisse constat? Itaque apud patres nostros atroci ac difficili reipublicae tempore cum, Tiberio Graccho occiso, magnorum periculorum metus ex ostentis portenderetur, P. Mucio L. Calpurnio cons., aditum est ad libros Sibyllinos : ex quibus inventum est Cererem antiquissimam placari oportere. »

— « Pour la suite des idées, dit M. Thomas dans ses notes critiques, je voudrais reporter la phrase *Nec solum* après *constat* et avant *Itaque* »,

[1] *Aliquot saeculis post P. Scipio bello Punico tertio Karthaginem cepit : qua in victoria (videte hominis virtutem et diligentiam, ut et domesticis praeclarissimae virtutis exemplis gaudeatis*, etc). On se demande au premier abord ce que vient faire là le mot *domesticus*, et l'on serait tenté de le prendre au sens de « ad nostram civitatem pertinens », sens qui n'est pas rare, bien qu'en général on lui oppose alors un mot comme *externus* ou *alienigena*, dont il n'y a pas trace ici. Mais toute obscurité disparaît, si l'on sait que parmi les juges se trouvait un P. Scipion : c'est à lui que s'adresse l'épithète *domestica* jointe à *exempla*, comme la comparaison avec XXXVII, 80, *in fine*, ne permet pas d'en douter : *Potes domesticae laudis amplitudinem, Scipio, tueri, potes*, etc. M. Thomas aurait dû nous l'expliquer, ne fût-ce qu'en renvoyant à la p. 14 de son introduction au *De Suppliciis*, où il donne la composition du tribunal.

Digitized by Google

Ce remède ne remédie à rien ; le raisonnement illogique se trouve tout entier renfermé dans la phrase *Etenim*, et les déplacements qui se feraient autour d'elle ne changeraient naturellement rien à son contenu. Le voici, tel qu'on l'interprète : « En effet, si l'on se rend avec passion aux sacrifices que les Athéniens offrent à Cérès, alors qu'elle n'a fait que venir chez eux dans ses voyages et leur apporter les fruits de la terre, quel doit être le zèle religieux de ceux (les habitants d'Henna) chez qui elle est née, chez qui on sait qu'elle a découvert ces mêmes fruits ». Il suffit de lire, en prenant garde à ce qu'on lit, pour se convaincre que cela n'a aucune suite : l'incidente « si l'on se rend si passionnément à Athènes où Cérès n'a fait que venir dans ses voyages, etc. », appellerait de toute nécessité une principale disant : « Avec combien plus de zèle encore doit-on accourir à Henna où la déesse est née, etc. » Or, en examinant attentivement la fin de la phrase, je ne vois pas pourquoi on ne lui trouverait pas ce sens : il suffit de remarquer que *eorum* dépendant de *religio* peut parfaitement être un génitif objectif; que rien n'oblige à y voir, comme on le fait, un génitif subjectif. En un mot, au lieu de traduire *religio eorum* (*Hennensium*) par « le zèle religieux *de* ceux », qu'on le traduise par « le zèle religieux *pour* ceux », et alors tout le passage devient clair et rigoureusement logique :

— « Non seulement les Siciliens, mais les autres nations et peuples vénèrent la Cérès d'Henna ;

» En effet, si l'on se rend avec tant de ferveur aux sacrifices des *Athéniens*, chez qui la déesse n'a fait que venir, etc., quel zèle religieux convient-il donc d'avoir pour ceux (les *Hennéens*) chez qui elle est née, etc. ;

» C'est pourquoi, du temps de nos pères, dans une circonstance lamentable, etc., on alla consulter les livres sibyllins qui ordonnèrent d'apaiser Cérès, etc. »

Quoi de plus limpide comme raisonnement [1] ?

Puisque j'ai fait, pour essayer de résoudre cette question, un appel à la grammaire, je saisis cette occasion de louer M. Thomas au sujet de l'index grammatical qui complète son édition et qui est conçu de manière à rendre les services les plus sérieux.

Frédéric Plessis.

Bordeaux, mars 1888.

[1] La difficulté réside peut-être dans ce fait que *eorum*, qui ne s'oppose grammaticalement qu'à *Atheniensium*, fait face en réalité à *Atheniensium sacra* tout entier : La symétrie complète demanderait : « Si l'on se rend aux sacrifices des Athéniens, avec quel sentiment religieux convient-il donc de se rendre à ceux des Hennéens. »

Digitized by Google

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté.)

LA PHILOSOPHIE ANTÉSOCRATIQUE

(Mullach, fragments des *Philosophes grecs*, 1er vol., 1860 ; 2e vol., 1867)

DIVISION DE LA PHILOSOPHIE ANTÉSOCRATIQUE

La philosophie antésocratique est représentée par trois doctrines ou écoles philosophiques qui ont fleuri l'une à côté de l'autre presque simultanément. Ces trois doctrines sont : 1° La philosophie des Ioniens ; 2° La philosophie des Pythagoriciens ; 3° La philosophie des Eléates. Les philosophes de ces trois écoles ont entre eux un point commun : c'est qu'ils ont dirigé leurs recherches vers l'essence des choses, vers le fondement et le principe de l'univers ; mais ils se séparent les uns des autres en ce qu'ils définissent diversement cette essence et ce principe. Les Ioniens trouvent la substance et la cause des choses dans un principe matériel et sensible d'où provient chaque être particulier. Les Pythagoriciens ramènent la réalité, non à un principe matériel, mais à un principe mathématique, au nombre, et en font sortir le monde, son ordre et son mouvement. Les Éléates, enfin, conçoivent le monde comme un être pur, c'est-à-dire éternel, immuable, et partout semblable à lui-même, et ils préparent déjà ces systèmes plus récents qui ont cherché à s'élever au-dessus de l'être sensible, passager et changeant. La transition entre cette philosophie antésocratique et les systèmes de la 2e période est fournie par la sophistique. En effet, tandis que la philosophie antésocratique avait jusqu'à ce temps visé directement la connaissance de l'objet, en supposant naïvement qu'il était possible au sujet d'atteindre le monde objectif, sans chercher d'abord la valeur et les conditions de la connaissance, la sophistique au contraire se pose la question de cette valeur de la connaissance et met en doute la possibilité pour l'homme d'arriver à la science objective des choses. Toutefois, comme la sophistique a ainsi préparé les systèmes intellectualistes de la 2e période d'une façon seulement négative et non positive, il est plus juste de la compter dans la première période que dans la seconde.

(A suivre).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imp. MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

AVRIL 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 4.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

M Decrue de Stoutz, chargé du cours d'histoire à la Faculté, vient de publier chez Firmin Didot un volume intitulé : *La Cour de France et la Société au* XVI^e^ *siècle*. Cet ouvrage comprend six études qui ont pour objet : *la Sociabilité, le Gouvernement, les Classes de la Société ; la France militaire ; les Passe-Temps de la Société ; la Femme.*

*
* *

La question des Facultés paraît enfin être à la veille d'aboutir. M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'informer la Municipalité qu'il est disposé à accorder à la ville de Poitiers une nouvelle subvention ferme de 130,000 fr. Cette subvention, jointe aux 300,000 fr. précédemment accordés par le ministère et aux 500,000 fr. votés par le Conseil municipal, portent à 930,000 fr. la somme actuellement disponible. D'autre part les projets d'agrandissement et d'amélioration des bâtiments actuels sont approuvés. Nous espérons qu'aucune difficulté ne viendra plus retarder la mise à exécution de ces projets et le commencement des travaux.

L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence et pour l'auxiliariat aura lieu au siège de la Faculté, le lundi 2 juillet, à 8 heures du matin.

Les compositions auront lieu dans l'ordre suivant : *lundi*, composition

Digitized by Google

française ; *mardi*, composition latine ; quatre heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Les épreuves orales comprennent, comme parties communes, trois explications approfondies d'un auteur grec, d'un auteur latin et d'un auteur français, pris dans les programmes des classes de rhétorique et de philosophie. Suivant la spécialité à laquelle ils se destinent, les candidats auront en outre à subir soit une interrogation de philosophie, soit une interrogation d'histoire, soit une explication latine.

Cette double explication latine, exigée des candidats aux bourses de licence ès lettres proprement dite, portera sur un prosateur et sur un poète.

Les candidats doivent se faire inscrire aux bureaux de l'Académie.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 7e SÉRIE (du 20 avril au 20 mai.)

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Quomodo Horatius, quibusdam tertii libri carminibus, Augustum in romanae disciplinae instaurandae et priscae religionis restituendae opere, adjuvare pro sua parte conatus sit, monstrandum.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Montrer en quoi Corneille a essayé, en composant *Nicomède*, « de trouver quelque chose de nouveau. »

QUESTION DE GRAMMAIRE. — Les degrés de comparaison dans les trois langues classiques.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Étudier la versification des *Nuées* d'Aristophane, vers 263-510.

THÈME GREC. — Il est bon, Athéniens, d'examiner comment les citoyens d'autrefois distribuaient les honneurs et les récompenses, et si vous voyez qu'ils en usaient mieux que vous à cet égard, vous ferez bien de les imiter.

D'abord, Thémistocle, qui avait remporté à Salamine la victoire navale ; Miltiade, qui commandait à Marathon ; plusieurs enfin, qui avaient rendu des services tout autres que les généraux d'aujourd'hui, ils les honoraient, mais ils ne leur dressaient pas de statues, ni ne s'en engouaient. Ils ne se frustraient pas en effet eux-mêmes des grandes choses accomplies, et personne ne disait la bataille navale de Thémistocle à Salamine, mais la bataille navale des Athéniens, personne la victoire de Miltiade à Marathon, mais la victoire de la République. A présent on dit : Timothée a pris Corcyre, Iphicrate a taillé en pièces le bataillon spartiate, Chabrias a gagné la victoire navale de Naxos : vous semblez céder vous-mêmes la gloire de ces actions par les honneurs hyperboliques que vous accordez au général.

Considérez, en outre, si nos ancêtres traitaient d'une manière approchante de la vôtre les citoyens qui s'étaient mis en faute. Ils chassèrent de la ville Thémistocle, dont l'orgueil leur était devenu suspect. Ils imposèrent une amende de 50 talents à Cimon, parce que, de son chef, il voulait innover dans le gouvernement ; il ne s'en fallut que de trois voix qu'il ne fût

Digitized by Google

condamné à mort. Aussi alors la République était-elle riche et florissante, tandis que nul particulier ne prévalait dans la nation.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

La morale de Kant.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. -- Tracer les grandes lignes de la politique française en Allemagne, de la Réforme à la Révolution.

GÉOGRAPHIE. — L'Australie.

VERSION LATINE. — CICÉRON, *Brutus*, LXXXII et LXXXIV (De attico genere dicendi) : « Si quis eos, qui nec inepte dicunt.. et vim et varietatem Atticorum » .. « Volo hoc oratori contingat, ut, cum auditum sit .. de ipso quidem Demosthene maxime »... « Ita fiet, ut non omnes, qui attice, iidem bene; sed ut omnes qui bene, idem etiam dicant. »

THÈME GREC. — *Ascagne et Albe.* - Ascagne se promenait un jour sur les bords du lac d'Albano, et racontait, peut-être pour la centième fois, à ses courtisans, les circonstances de son arrivée en Italie. Il observa que, depuis cette époque, il s'était écoulé trente ans. Ce mot, en lui rappelant les trente petits cochons blancs qu'il avait vus au sortir du vaisseau, fut un trait de lumière pour lui, et le germe des plus grandes choses qui se soient faites dans ce monde. Il conclut du nombre de ces animaux qu'il devait, sans différer, bâtir une ville, et de leur couleur, lui donner le nom d'Albe, parce que ce mot en latin désigne la couleur blanche. Il en fit aussitôt jeter les fondements, et cette ville, remplacée aujourd'hui par un couvent de Récollets, fut l'origine de Rome et de ses hautes destinées. Après la mort de ce prince, Albe fut successivement gouvernée par douze rois pendant l'espace d'environ trois cent cinquante ans : ils régnèrent dans le plus grand silence, excepté Alludius, qui avait trouvé l'art d'imiter la foudre, et qui finit par l'attirer sur sa maison. (BARTHÉLEMY, *Essai d'une nouvelle Histoire romaine*).

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. II : « Leur principale attention était d'examiner... et ne la fit avec tant d'audace. »

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

The swallow.

The swallow, privileged above the rest
Of all the birds as man's familiar guest,
Pursues the sun in summer, brisk and bold,
But wisely shuns the persecuting cold;
Is well to chancels and to chimneys known,
Though 'tis not thought she feeds on smoke alone.
From hence she has been held of heavenly line,
Endued with particles of soul divine :
This merry chorister had long possessed
Her summer seat, and feathered well her nest,
Till frowning skies began to change their cheer,
And time turned up the wrong side of the year;
The shedding trees began the ground to strow
With yellow leaves, and bitter blasts to blow :
Such auguries of winter thence she drew,
Which by instinct or prophecy she knew;
When prudence warned her to remove betimes,

Digitized by Google

And seek a better heaven and warmer climes,
Her sons were summoned on a steeple's height,
And, called in common council, vote a flight,
The day was named, the next that should be fair;
All to the general rendez-vous repair;
They try their fluttering wings, and trust themselves in air.
Who but the swallow now triumphs alone?
The canopy of heaven is all her own :
Her youthful offspring to their haunts repair,
And glide along in glades, and skim in air,
And dip for insects in the purling springs,
And stoop on rivers to refresh their wings.

Version allemande.

Der kleine Hydriot.

1. Ich war ein kleiner Knabe,
Stand fest kaum auf dem Bein,
Da nahm mich shon mein Vater
Mit in das Meer hinein,
Und lehrte leicht mich schwimmen
An seiner sichern Hand,
Und in die Fluten tauchen
Bis nieder auf den Sand.

2. Dann reicht' er mir ein Ruder,
Hiess in ein Boot mich gehn,
Er selber blieb zur Seite
Mir unverdrossen stehn,
Wies mir, wie man die Woge
Mit scharfem Schlage bricht,
Wie man die Wirbel meidet
Und mit der Brandung ficht.

3. Und von dem kleinen Kahne
Ging's flugs in's grosse Schiff;
Es trieben uns die Stürme
Um manches Felsenriff.
Ich sass auf hohem Maste,
Schaut' über Meer und Land,
Es schwebten Berg und Thürme
Vorüber mit dem Strand.

4. Der Vater hiess mich merken
Auf jedes Vogels Flug,
Auf aller Winde Wehen,
Auf aller Wolken Zug;
Und bogen dann die Stürme
Den Mast bis in die Flut,
Und spritzten dann die Wogen
Hoch über meinen Hut,

5. Da sah der Vater prüfend
Mir in das Angesicht, —
Ich sass in meinem Korbe
Und rüttelte mich nicht.

Digitized by Google

Da sprach er, und die Wange
Ward ihm wie Blut so roth :
Glück zu auf deinem Maste,
Du kleiner Hydriot ! —

6. Und heute gab der Vater
Ein Schwert mir in die Hand
Und weihte mich zum Kaempfer
Für Gott und Vaterland.
Er mass mich mit den Blicken
Vom Kopf bis zu den Zeh'n,
Mir war's, als thaet' sein Auge
Hinab in's Herz mir sehn.

7. Ich hielt mein Schwert gen Himmel
Und shaut' ihn sicher an
Und daeuchte mich zur Stunde
Nicht schiechter als ein Mann.
Da sprach er, und die Wange
Ward ihm wie Blut so roth :
Glück zu mit deinem Schwerte,
Du kleiner Hydriot.

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie des langues vivantes.

Des manuels de conversation dans l'étude des langues vivantes.

Le jeudi, 17 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Le jeudi, 24 mai, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LES IDÉES PESSIMISTES

CHEZ HOMÈRE ET HÉSIODE

(Troisième article [1])

III

LA MORT

« La mort, a dit Schopenhauer, est le génie inspirateur, le Musagète de la philosophie. Sans elle on eut difficilement philosophé. » Il est cer-

[1] V. *Bulletin*, juillet 1886, p. 267, et avril 1887, p. 135.

Digitized by Google

tain du moins que, sans la mort, on n'eut jamais fait de philosophie pessimiste. La mort est le fait simple, vulgaire, commun à tous, et en même temps plein de mystérieuses appréhensions qui fait de la vie un problème; suivant qu'on envisage la mort, tantôt elle apparaît comme la cause de toutes nos misères, tantôt au contraire comme leur remède par excellence. Pour les uns elle est le mal suprême parce qu'elle anéantit l'être avec les biens dont il peut jouir; pour les autres elle est le premier bien, le plus sûr de tous, parce qu'elle met un terme aux maux soufferts et semble en permettre la réparation. Ces derniers sont, à proprement parler, les pessimistes. La conséquence extrême de leurs théories, c'est que la *négation du vouloir-vivre* est le dernier mot de la philosophie, le but idéal où doit tendre la pensée. Plus un système ou religieux ou métaphysique affaiblit en nous le *vouloir-vivre* qu'y a mis la nature, plus il est dans la logique de l'être humain; plus il est propre à réaliser son bonheur [1].

Mais ceux-là même qui se refusent le plus énergiquement à ce remède, et qui considèrent la mort comme le plus grand des maux, y trouvent d'amples raisons pour déclarer la vie mauvaise; car la mort est intimement liée à la vie; elle est, en quelque sorte, l'envers de la vie, et elle mêle à sa trame une souffrance permanente et irrémédiable [2]. Tout homme qui pense et qui a aimé, par cela seul qu'il craint la mort pour lui-même et qu'il la déplore quand elle frappe autour de lui ceux qui lui sont chers, en arrive à déclarer que la vie est un mal puisque la mort la domine et la pénètre. A ce compte, tout le monde est pessimiste quelquefois, dût-on, comme Iphigénie, placée en face de la mort, s'écrier: « Il est doux de voir la lumière [3] ! » Car devant les angoisses de l'heure avec laquelle l'ombre commence, qui n'accepterait comme une grâce de n'avoir jamais vu le jour, pour n'avoir pas à y renoncer? De sorte qu'à côté du pessimisme systématique qui achemine à la mort comme à la délivrance, il y a un pessimisme empirique qui concilie l'amour de la vie avec la terreur de la mort. Sa formule est précisément cette parole qui retentit à travers l'Hellénisme depuis ses origines fabuleuses jusqu'à son déclin : « Le meilleur pour l'homme eût été de ne pas naître ! » Celui

[1] V. sur la question de la mort, SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, œuvres compl., t. II, 320 et suiv.; t. III, 529 et suiv.

[2] Le même philosophe (*ibid.*, II, p. 324), montre par des exemples empruntés à la mythologie des Indous et des Grecs (la religion romaine est riche en exemples du même genre) que l'imagination des anciens établissait des rapports entre le phénomène de la naissance et celui de la mort, entre la génération et la destruction des êtres. Le culte des divinités chthoniennes repose tout entier sur cette idée; chez les Romains, la pratique de la *Devotio*, le sacrifice du *Cheval d'octobre*, souvenirs d'anciens sacrifices humains, etc., en découlent également. D'une façon générale, l'antiquité polythéiste avait un sentiment très vif des lois naturelles, qui, par l'échange incessant de la vie et de la mort, pourvoient au renouvellement des individus, à la conservation des espèces. Elle y puisait le meilleur de son courage devant la nécessité de mourir.

[3] EURIP., *Iph. Aul.*, 1218.

Digitized by Google

qui y a ajouté : « Et une fois né d'arriver le plus tôt possible aux portes d'Hadès [1] » a été, avec Çakya-Mouni, le vrai précurseur de Schopenhauer.

Hérodote raconte [2] que Xerxès, sur le point de franchir l'Hellespont, voulut se donner à lui-même, dans un seul coup d'œil, le spectacle de sa puissance. Ayant pris place sur une hauteur près d'Abydos, lorsqu'il aperçut la mer couverte de ses vaisseaux et les côtes voisines occupées au loin par son armée, il ressentit d'abord une grande joie, puis tout aussitôt il pleura, songeant combien la vie était courte, puisque pas un homme, de toute cette multitude, ne serait vivant dans cent années. Et l'historien, mis en verve par la tradition de ces larmes royales, versées dans une conjoncture à laquelle le sort de deux nations était suspendu, place dans la bouche d'Artabane, oncle de Xerxès, des réflexions dont l'esprit, comme les termes, sont entièrement helléniques : « La vie nous garde des épreuves bien plus douloureuses encore. Si courte qu'elle soit, il n'est point d'homme, ni parmi ceux-ci ni parmi les autres, qui soit en état d'obtenir assez de bonheur pour ne pas souhaiter, et cela plusieurs fois, de mourir plutôt que de vivre. Car les maux qui nous accablent, et les maladies qui nous troublent, font paraître longue une existence cependant si courte. Et ainsi la mort est encore pour l'homme le plus sûr refuge contre les misères de la vie. Par là même la divinité qui laisse goûter à certaines douceurs de l'existence, révèle le sentiment de haine jolouse qui l'anime contre les hommes. » La philosophie triste et résignée dont Hérodote se fait l'interprète au moment où il va raconter les grands triomphes de sa patrie et goûter avec elle les ivresses de la victoire, est celle-là même qui, pénétrant la poésie primitive de la Grèce, s'est transmise d'âge en âge à tous les penseurs de l'Hellénisme. Elle résume ces deux points de vue qui, devant la logique, sont inconciliables : La mort est le pire des maux dont souffre l'humanité, parce qu'elle

[1] Théog., 425, et Bacchyl., *Fr.* 3. Cf. Soph., *Œd. à Col.*, 1220 : « Ne pas naître l'emporte sur tout; une fois né, s'en aller d'où l'on vient, le plus tôt possible, est le deuxième bien. » Une sentence de Chilon était : τὸν τετελευτηκότα μακάριζε.

[2] VII, 44 et suiv. Schopenhauer n'a pas manqué de relever ce passage d'Hérodote et de le commenter à sa manière; ouv. cit., p. 383. Outre le mot de Silène à Midas que nous avons cité ailleurs, nous pouvons rappeler encore, Soph., *Œd. Roi*, 1186 et suiv. *Ajax.*, 125 et Platon, *Axioch.*, 366 et suiv. Cf. chez le même Hérodote, I, 31, dans l'épisode de Cléobis et de Biton cette réflexion que, par la fin des deux héros, la divinité a montré : ὡς ἄμεινον εἴη ἀνθρώπῳ τεθνάναι μᾶλλον ἢ ζώειν. Tel est encore le sens de l'aventure de Trophonius et d'Agamède, racontée par Plutarque d'après Pindare (*Moral.*, 109). A ceux qui, malgré l'évidence, ont fait des Grecs une nation d'optimistes, il nous suffira de rappeler que la religion des mystères et la philosophie morale, depuis Pythagore jusqu'aux néoplatoniciens, roulait tout entière sur le thème « σῶμα σῆμα », le corps est un tombeau, qui est une franche profession de pessimisme. Cf. d'ailleurs la pénétrante et judicieuse introduction au VIII[e] livre de la *République* de Platon, par M. Espinas, un philosophe qui ne se paie pas de mots et sait se dégager d'opinions toutes faites. (Paris, Germer-Baillière, 1881.)

Digitized by Google

est l'anéantissement ; elle est le plus sûr des remèdes, parce qu'elle met un terme à tous les maux [1]. Si la pensée hellénique, sous cette dernière forme, est franchement pessimiste, elle semble au contraire empreinte d'un optimisme au moins relatif quand on envisage la première. Mais il suffit qu'elles coexistent toutes les deux, exprimées avec une conviction et une force égales, non pas seulement au sein de la même race, à toutes les époques de l'histoire, mais dans l'œuvre de chacun de ses interprètes les plus éminents, pour que le prétendu optimisme de la morale et de la religion grecque soit difficilement soutenable. La contradiction qu'implique cette coexistence, traduit dans sa naïve simplicité l'incohérence originelle de la nature humaine : Nous ne pouvons ni vivre sans souhaiter la mort, ni mourir sans souffrir d'abandonner la vie. C'est le sens d'une fable bien connue, qui, elle aussi, remonte aux premiers temps de la sagesse hellénique. Le fardeau de la vie est si lourd que l'homme bien souvent aspire à le quitter ; et, quand la mort prend au mot sa plainte, l'homme implore ses services pour continuer à vivre et à peiner encore [2].

Voyons cependant comment Homère a mis en action cette opinion vulgaire touchant la mort, dans ses deux épopées. Sur ce point, en effet, Hésiode ne nous offre que peu de ressources, la *Théogonie* nous plaçant dans le monde des dieux où la mort n'agit point, et les *Œuvres* en face des misères d'une vie de travail, qui a tout au moins cet avantage de faire oublier la mort. L'*Iliade* au contraire et l'*Odyssée*, mettant en scène les passions les plus sauvages en lutte les unes contre les autres, ou le combat furieux des énergies humaines contre les éléments, nous présente l'image variée jusqu'à l'infini de la destruction et de la mort. L'impression dominante, c'est que la cessation de la vie chez l'homme, qu'elle qu'en soit la cause et la nature, est horrible et qu'il n'existe point de mal plus grand. Tout d'abord pour cette raison générale et de principe : c'est que cette cessation est identique à l'anéantissement [3] : « Pourquoi me demandes-tu mon origine? dit Glaucus à Diomède, avec lequel il s'apprête à combattre ; les hommes sont comme les feuilles des arbres ; le

[1] Cf. NAEGELSBACH, *Homerische Theolog.*, VII, 15. Cf. LÉOPARDI., *Dialogue d'un physicien et d'un métaphysicien* (trad. Dupples) : p. 63 et suiv. Dans ce morceau se trouvent cités quelques-uns des textes sur lesquels nous appelons l'attention dans la note précédente. SCHOPENHAUER, II, 368 : « La vie du plus grand nombre est une lutte incessante pour la vie même, avec la certitude qu'on doit la perdre. Et ce qui fait soutenir une lutte aussi misérable, ce n'est pas seulement l'amour de la vie, mais la crainte de la mort. »

[2] M. Jürgen Bona Meyer, professeur à Bonn, avait cherché à retourner cette fable contre la théorie de Schopenhauer et de Hartmann sur la *négation du vouloir vivre*. M. Frauenstaedt n'a pas de peine à montrer qu'elle en est la confirmation. V. *Introduction* aux œuvres de Schopenhauer, p. CI.

[3] *Il.*, IX, 408. Cf. l'expression de Pindare, *Pyth.*, VIII, 95 : σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος. Il ne faut pas oublier ce point, lorsque l'on veut apprécier à leur juste valeur les réflexions de la sagesse hellénique sur la mort préférable à la vie : elles sont d'autant plus pessimistes qu'elles n'impliquent pas la croyance à la survivance dans un monde meilleur.

Digitized by Google

vent d'automne jette par terre les feuilles, et, quand le printemps revient, la forêt se couvre d'une parure nouvelle. Ainsi se succèdent les générations des mortels : l'une naît quand l'autre vient à disparaître [1]. » Cette faiblesse originelle de l'homme, qui le met sur la terre pour un jour et fait dépendre son existence de mille hasards, motive l'épithète de δειλὸς qu'Apollon lui décerne avec mépris plutôt qu'avec commisération [2]. Quant aux hommes eux-mêmes, mis sans cesse en face de la mort qui anéantit leur être, ils épuisent, pour la désigner, tout le répertoire des expressions qui impliquent l'horreur, la répulsion [3]. Tous les genres de mort sont odieux aux hommes misérables [4]. Et cependant dans ce mal, le seul dont on puisse dire absolument qu'il est commun à tous [5], il est des degrés. La mort la plus odieuse n'est pas celle, comme on pourrait le croire, qui frappe violemment sur le champ de bataille, en pleine vigueur, dans l'exubérance de la jeunesse et l'épanouissement de la beauté. C'est au contraire celle qui mine lentement, prélude à la destruction par la souffrance et exerce son action en détail, à la longue [6]. Euchénor, fils du devin Polyidès, savait par son père, lisant l'arrêt des destinées, qu'il mourrait ou de maladie dans son palais de Corinthe, ou frappé par les Troyens sous les murs de leur ville. Euchénor choisit la mort dans les combats. De même Achille, avec une plus fière énergie encore, préfère une courte vie avec beaucoup de gloire, à l'existence longue mais obscure que lui offre le destin [7]. C'est que les maladies et même la vieillesse, agents ou signes d'une mort lente, sont en somme les pires fléaux dont souffre l'humanité. Hésiode ne dit nulle part qu'antérieurement à la faute de Pandore, des combats meurtriers n'aient point existé parmi les premiers hommes. Mais, s'il transforme les Mêlées Sanglantes, les Carnages, les Massacres, les Combats en autant de divinités mauvaises, enfants d'Eris [8], c'est du vase de Pandore qu'il date l'invasion du monde par les maladies : « Nuit et jour errant parmi les hommes, elles leur portent le mal en silence : car le rusé Zeus les a privées de la voix [9]. » Quand Homère distingue dans la divinité le principe satanique qui distribue le mal et les prérogatives bienfaisantes qui le réparent, il nous montre le père de famille malade par l'influence du *Démon*, et rendu à l'affection des siens par le *Dieu* [10].

[1] *Il.*, VI. 145.
[2] *Il*, XXI, 464.
[3] κακός σιυγερός, μελάς, ἔχθιστος, ὀλοός. Les morts sont ὀϊζυροί; la région des morts ἀτέρπης. Quand l'âme y descend, elle déplore sa destinée : ὃν πότμον γοώσα. *Il.*, XVI, 857; XXII, 363.
[4] *Od.*, XII, 341.
[5] θάνατος ὁμοίτος (*Od.*, III, 236) ; avec le même sens pour la guerre ; *ib.*, XXIV, 543; et pour la vieillesse, souvent dans l'*Iliade*.
[6] Ainsi la mort par la famine; *Od.*, XII, 341. Pour Euchénor, v. *Il.*, XIII, 666 et suiv.
[7] *Il.*, I, 352, 414; XVIII, 104 et suiv.
[8] *Theog.*, 228. Pour les *Kères*, cf. *Boucl. Herc.*, 155 et surtout 241 et suiv.
[9] *Op. et D.*, 102.
[10] *Od.*, IV, 396.

Digitized by Google

Si la mort violente, celle qui sévit dans les guerres, est un mal relatif, c'est qu'elle peut être compensée par la gloire ; c'est qu'en tout état de cause, elle contribue à assurer un intérêt supérieur, le salut et la prospérité de la patrie, la vie, la liberté des enfants et des femmes [1]. Pour que les héros d'Homère bravent et insultent la mort qui est à leurs yeux le mal suprême, il suffit que la gloire soit au bout. Achille, luttant en désespéré contre le Xanthe, se soucie peu de mourir ; mais il souffre de disparaître comme un obscur berger roulé par un torrent [2]. Ajax, dans un mouvement dont la sublimité a été maintes fois signalée, demande à Zeus qu'il dissipe l'ombre couvrant le champ de bataille, non pas tant pour qu'il sache où porter ses coups, mais pour qu'il meure en pleine lumière, c'est-à-dire avec le dédommagement de la gloire [3]. Étant donné que l'homme ne saurait échapper à la mort, l'héroïsme consiste précisément en ce qu'il choisit la mort sanglante, brutale, instantanée qui seule peut donner la gloire [4] : « Si en fuyant cette guerre, dit Sarpédon, nous devions vivre toujours exempts de vieillesse et immortels je ne combattrais pas moi-même au premier rang et je ne t'enverrais pas dans la mêlée furieuse Mais parce que des milliers de *Kères* nous menacent de mort, sans que les hommes puissent s'y soustraire, allons et donnons la gloire ou à l'ennemi ou à nous ! » C'est par là que la mort, affreuse à tant d'égards, devient non pas seulement supportable mais désirable : « Tout sied à la jeunesse, s'écriera Tyrtée, exhortant au courage les Spartiates [5] ; tant qu'il a la noble fleur de l'âge, le guerrier est pour les hommes un objet d'admiration, un objet d'amour pour les femmes durant la vie ; et il est beau encore quand il tombe au premier rang. » L'expression aussi bien que l'idée de cette exhortation célèbre est homérique [6] ; Priam les a placées dans le dernier discours qu'il adresse à Hector, opposant cette mort glorieuse au triste trépas qu'il prévoit pour lui-même : « Il sied bien au jeune de tomber, victime d'Arès, percé d'une lance aiguë : celui-là est beau, même mort, étalé tout nu aux regards. Mais quand les chiens déshonorent la tête chenue, la barbe blanchie, la nudité d'un vieillard tué, alors c'est le destin le plus lamentable qui puisse frapper les mortels malheureux. »

Cette horreur de la destruction lente et obscure, cet amour violent de la gloire, qui domine chez les héros d'Homère tout autre sentiment, explique pourquoi la vieillesse leur apparaît rarement comme un don des immortels. Hésiode en a fait une divinité mauvaise, enfant de la Nuit, sœur de la Duperie, de la Discorde, de l'Amour passionné [7]. Parmi les

[1] *Il.*, XV, 494 et 661.
[2] *Il*, XXI, 279.
[3] *Il*, XVII, 645. Cf la note de Pierron.
[4] *Il*, XII, 322 et suiv.
[5] *Eleg*, I, init.
[6] *Il.*, XXII, 71 et suiv.
[7] *Théog.*, 225. Cf. l'épithète ὀλοὸν γῆρας, ib. 604 et souvent chez Homère. Dans les *Œuvres*

Digitized by Google

privilèges des hommes de l'âge d'or figure celui de ne pas connaître la vieillesse misérable [1]. Dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, pour un Nestor qui termine ses jours après une vie longue et relativement heureuse, nous avons en grand nombre des types de vieillards qui ne sont redevables à la durée de leur existence que de misères plus nombreuses et d'une fin lamentable [2]. On connaît le mythe de Tithon, aussi ancien que les poèmes homériques [3], mythe qui exprime d'une façon si ingénieuse l'horreur des Grecs pour l'affaiblissement graduel des facultés, l'épuisement et la caducité. Quoique la vie soit pour les héros le premier des biens, l'idée de la vie est inséparable pour eux de celle de la jeunesse, et il semble que perdre la vie soit pour eux un faible mal ou plutôt un bienfait alors que la jeunesse s'est évanouie [4]. D'où cet autre sentiment qui, abstraction faite de la gloire, considère la mort des jeunes comme étant la plus triste, non pas peut-être pour ceux qu'elle frappe, mais pour les êtres aimants, parents ou époux, qu'ils laissent derrière eux [5]. Nulle part, en effet, nous ne voyons les guerriers d'Homère implorer la vie sous ce prétexte qu'ils commencent seulement à vivre ; et s'ils invoquent la pitié, c'est au nom du vieux père qui attend leur retour [6]. Un jour viendra où de l'âme hellénique, assombrie par le malheur et mûrie par la réflexion, sortira ce cri : « Heureux ceux qui meurent jeunes [7] ! »

et les Jours, le VAT. G. a la variante : νούσων τ' αργαλέων αἵτ' ἀνδράσι γῆρας ἔδωκαν dont le vers suivant est le commentaire : « Car, dans la souffrance, les mortels vieillissent vite. » Goettling supprime ce dernier vers et écrit dans le premier κῆρας.

[1] *Op. et D.*, 113.

[2] Priam et Hécube ; Laërte et Anticlée ; Pélée, etc. Sur les misères de la vieillesse ; cf. la déclamation de Juvénal, *Sat.*, X, 188 et suiv., citant en première ligne l'exemple de Priam.

[3] Raconté avec beaucoup de charme, *Hym à Aphrod.*, 219 et suiv Cf le fragm. de Mimnerme chez STOBÉE, *Floril.*, 116, 33 : *Zeus fit don à Tithon d'une vieillesse indestructible, mal plus cruel que la mort funeste.* D'où le proverbe : Τιθωνοῦ γῆρας. ZENOB., 6, 18. Sur l'odieuse vieillesse, cf. SOPH., *Œd. Col.*, 1236; EURIP., *Herc. fur*, 638 et suiv., et Virgile, *En.*, VI, 276 : *Pallentesque habitant Morbi tristisque Senectus.*

[4] Telle est l'idée renfermée dans un fragment de la *Mélampodie*, poème perdu d'Hésiode (fragm. 172, édit. Goettling). Tirésias s'y plaint à Zeus d'avoir eu en partage une vie sept fois plus longue que celle des autres mortels; il voudrait n'avoir connu que la destinée commune. Cf. LÉOPARDI, *Pensées*, p. 171.

[5] *Il.*, v. 155 et suiv.; XI, 242; v. aussi XXIII, 222. C'est le sentiment exprimé par Virgile, *En.*, VI, 426 et suiv., et 307 : *Pueri innuptæque puellæ Impositique rogis juvenes ante ora parentum.* Il faut faire cependant une exception pour Lycaon, ce malheureux fils de Priam qui, à quelques jours de distance, tombe deux fois sous la main d'Achille, et qui pense l'émouvoir par cette seule raison : *Qu'il ne veut pas mourir encore* (*Il.*, XXI, 48 et 65).

[6] V. entre autres les paroles d'Hector à Achille, *Il.*, XXI, 338 et suiv.

[7] MÉNANDRE, Fragm. Δὶς ἐξαπατῶν. 4; chez MEINEKE, *Fr. Com. Gr.*, IV, 105. Le vers de Ménandre a été traduit par PLAUTE, *Bach.*, IV, 7, 18 : *Quem di diligunt adolescens moritur.* Le pessimisme de la comédie nouvelle, dont nous avons cité d'autres exemples, mérite une étude spéciale. Cf. les passages curieux, Θεοφορουμένη, 2; *ib.*, p. 134, plusieurs fragments du Πλοκίον (189 et suiv.) et par-dessus tous les fragm. 2 et 3 (p. 211 et suiv.) de l'*Hypobolimaios* où la *Gentilezza del morir* de Léopardi revêt une expression de charmante mélancolie. Cf. LEHRS, *Populaere Aufsaetze aus dem griech. Alterth.*, p. 43 et suiv.

Digitized by Google

La pensée qu'il exprime, quoique avec un sens différent, est déjà dans l'épopée homérique.

Cette même fable de Tithon nous présente un autre point de vue de la question qui nous occupe : c'est que la mort peut être désirée comme la fin de la souffrance. L'analogie de la mort et du sommeil a de très bonne heure frappé les imaginations. Chez Hésiode, tous les deux sont enfants de la Nuit [1], et parmi les éléments de bonheur réservés aux hommes de l'âge d'or, figure le privilège de céder à la mort comme au sommeil, tandis que les hommes de la troisième génération s'en vont dans la demeure sombre d'Hadès, malgré eux et sans gloire : νώνυμοι [2]. Le noir Thanatos qui brise leur vigueur extraordinaire et leur ravit la lumière brillante d'Hélios n'est pas le même dieu que celui qui a fermé doucement les yeux de leurs ancêtres. Mais dans l'exaspération de la souffrance ou du désespoir, aux heures de lassitude suprême, les héros d'Homère, qui sont de la quatrième génération, demandent à la mort la fin des misères de la vie, comme ils demandent au sommeil de chaque jour l'oubli et le repos [3]. Ulysse, plus d'une fois, au cours de ses épreuves, parle de la mort comme d'un bienfait et la désire de toute la force de son âme; il en arrive même à délibérer s'il ne se tuera pas lui-même. C'est aussi ce que craignent les amis d'Achille après la mort de Patrocle [4]. Cependant, il n'y a dans la poésie primitive des Grecs qu'un seul exemple formel de suicide, celui d'Epicasté, mère à la fois et épouse d'Œdipe; la tradition de ce suicide, accompli après que le mystère du parricide et de l'inceste involontaires du fils de Laïus s'est dévoilé, est conservée dans l'*Odyssée* [5]. Mais Homère ne sait rien encore de l'attentat d'Œdipe sur lui-même, pas plus d'ailleurs que de son exil et de sa mort mystérieuse sur le territoire d'Athènes. Quant au suicide d'Ajax, se tuant de colère et de honte, après que le jugement des Grecs lui eut enlevé les armes d'Achille, il résulte implicitement d'un autre passage de l'*Odyssée* [6]. « Plût aux dieux, dit Ulysse à l'ombre du héros, que je n'eusse pas triomphé dans cette lutte : c'est elle en effet qui a envoyé sous terre la tête vaillante d'Ajax. » Le détail de la fable est l'œuvre des cycliques qui motivaient le suicide du héros par un accès de démence dont l'a frappé Athéné. Il est tout au moins digne de remarque que dans l'*Iliade*

[1] Pour Homère, de même Hypnos est frère de Thanatos, v. *Il.*, XIV, 231. Cf. *Theog.*, 211, 756 et 759.

[2] *Op. et D.*, 116 : θνῆσκον δ' ὡς ὕπνῳ δεδμημένοι ; ib. 54.

[3] *Od.*, I, 59. Cf. chez ESCHYLE, *Prom.*, 754 : αὕτη γὰρ ἦν ἂν πημάτων ἀπαλλαγή. Cf. NAEGELSB, *Hom. Theol.*, VII, 13, et *Nachhom. Theol.*, VII, 11. SCHOPENHAUER, I, 369 : « Les maux et les tourments de la vie peuvent atteindre un tel degré que la mort même, que notre vie a pour objet de fuir, devient désirable, et que l'homme va de plein gré au devant d'elle, etc.

[4] *Od.*, X, 497 et 50; *Il.*, XVIII, 33.

[5] VI, 277.

[6] *Od.*, XI, 548.

Digitized by Google

ce même Ajax, qui se tuera quand il ne pourra plus vivre sans déshonneur, prononce ces fières paroles : « Ne vaut-il pas mieux mourir une bonne fois ou vivre, que se consumer ainsi peu à peu dans l'ardente mêlée, vaincu par des hommes qui ne nous valent pas [1] ? » Avec un caractère de cette trempe, le suicide est dans la logique des choses, comme aussi la colère muette qui, dans l'Erèbe, lui fait repousser les avances de son ennemi d'autrefois [2].

On voit par ces divers exemples que si la mort en général est pour les Grecs primitifs le plus grand des maux mêlés à la destinée des humains, il est plus d'un cas où elle leur paraît préférable à la vie. On peut même dire que le mépris de la mort, que la crânerie avec laquelle les hommes d'Homère l'affrontent tantôt pour la gloire, tantôt pour rien, pour le plaisir comme les gentilshommes de *Marion Delorme*, est le fond même de leur héroïsme. A cè titre, les paroles qu'Achille adresse à Ulysse dans les enfers, semblent détonner dans l'œuvre d'Homère [3]. Ulysse le consolant de sa mort prématurée sous prétexte que, jadis honoré parmi les vivants, il est roi encore au milieu des ombres, reçoit de lui cette réponse bien faite pour indigner Platon : « Ah ! ne me console pas d'être mort, illustre Ulysse ! J'aimerais mieux être valet de labour chez un pauvre homme ayant à peine de quoi vivre, que commander ici sur tous les morts. » Si indignes que paraissent ces sentiments, et du poète et du héros, surtout quand on les rapproche du choix glorieux fait par l'Achille de l'*Iliade* entre les deux destinées, elles n'en sont pas moins dans la logique du cœur humain, dans celle d'une philosophie rudimentaire qui ne peut voir encore dans la mort que l'anéantissement. Les deux Achille, celui qui accepte avec empressement de tomber en pleine vigueur pour obtenir la gloire, et celui qui regrette la vie perdue, quand il a constaté, au sein de la mort, la vanité de la compensation rêvée, sont loin de s'exclure. Ils se complètent au contraire et expriment d'une saisissante manière, tout comme la fable du bûcheron, cette vérité selon Schopenhauer : que le *vouloir-vivre* est une aspiration irraisonnée, un pur instinct de la nature animale et inconsciente. La contradiction qui existe entre cet instinct et le mépris de la mort endurée, bravée dans un intérêt supérieur, n'a pas dû échapper à Homère [4]. N'a-t-il pas dépeint des situations où le même homme, tout à la fois, déteste la vie et parle avec horreur de la mort [5] ?

En tout état de cause, s'il est certain que l'homme homérique assimile

[1] *Il*, XV, 511.
[2] *Od.*, XI, 564.
[3] *Od.*, XI, 483 et suiv. Cf. PLAT., *Rep.*, III, 386 C.
[4] L'héroïsme d'Achille reprend le dessus, même aux enfers, alors qu'Ulysse lui apprend que Néoptolème est digne de son père : « Il s'en allait à grands pas vers la prairie d'Asphodèle, joyeux parce qu'on lui avait dit que son fils était un guerrier illustre. » (*Od.*, XI, 539).
[5] *Od.*, XX, 80.

Digitized by Google

la mort au mal, on ne saurait dire que pour lui la vie soit identique au bien [1]; et cela suffit pour que la part de pessimisme qui est au fond de sa morale soit considérable. La simplicité de la formule: *Affirmation ou négation du vouloir-vivre*, à laquelle se ramène en définitive la morale du pessimisme théorique, la rend inapplicable aux manifestations collectives de l'esprit humain. Il n'y a pas de race, même au fond de l'Inde où Schopenhauer a cru trouver une application étendue de sa théorie, qui ayant peiné et souffert sur la terre, ait jamais déclaré, par la poésie ou par les arts, que son idéal est de vouloir de la vie le moins possible, la vie dût-elle paraître mauvaise et pire que la mort. Ce sont là rêveries ou déductions de philosophes perdus dans l'absolu et allant jusqu'au bout de leurs systèmes. Aussi n'y a-t-il rien de tel chez Homère et chez Hésiode; ils se sont bornés à exprimer, naïvement à la fois et fortement, la tristesse des choses humaines, qui aboutissent, sans que notre esprit puisse savoir pourquoi, au néant. Les longs et meurtriers combats pour des motifs futiles en apparence, le spectacle de tant de brillantes existences violemment moissonnées, de tant de royautés célèbres s'écroulant dans d'immenses désastres, les immolations sanglantes sur la terre étrangère, les meurtres fameux signalant le retour, tous ces troubles, destructions et revirements dans les choses humaines, n'ont pas pu ne pas éveiller au sein de la race la plus intelligente, le sentiment moral, ne pas stimuler la pensée philosophique [2]. C'est bien par le phénomène de la mort, ce terme extrême et mystérieux de toutes choses: *ultima linea*, qu'ont été posés pour la première fois dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* les grands problèmes qui, depuis lors, font le tourment de l'humanité pensante. Nous allons examiner comment ces problèmes se sont présentés à l'imagination d'Homère, comment le poète a cherché à les résoudre.

IV

LE DESTIN. — LES DIEUX MAUVAIS. — MALA CULPÆ, MALA PŒNÆ.

La fragilité, l'insuffisance et la tristesse des choses humaines, aperçues à travers la mort, ont frappé d'autant plus vivement les poètes héroïques

[1] V. le développement de cette idée prise dans son sens le plus général, chez LÉOPARDI, *Opuscules*, Dialogue, etc., p. 64 et suiv Quant à Homère et à Hésiode, nous avons vu qu'ils disent positivement le contraire, v. surtout *Il.*, XXIV, 525 : « Les dieux ont décidé que les malheureux mortels vivraient dans l'affliction, tandis qu'eux-mêmes seraient sans souci; » et les doléances d'Hésiode sur l'âge de fer *Op. et D.*, 174 et suiv M Caro (ouv cité, p. 15) dit des anciens : « *Qu'il semble, quand ils souffrent, qu'ils soient dépossédés d'un droit.* » C'est le contraire qui est vrai

[2] LEHRS, ouv. cit., en a fait la remarque. Mais il a le tort, selon nous : 1° de dater ce mouvement, chez les Grecs, d'un temps postérieur à Homère; 2° d'y voir une sorte de décadence morale : « Si l'on s'imaginait qu'à partir d'Homère les idées religieuses des Grecs sont allées toujours gagnant en noblesse et en sérénité, on se tromperait étrangement. » Ce qu'il appelle *noblesse* et *sérénité* pourrait bien être de la naïveté et de l'insouciance, c'est-à-dire de l'inconscience. Voilà la source du peu d'optimisme qu'il y a dans la morale homérique.

Digitized by Google

de la Grèce qu'ils ont dépeint, non une humanité faible, calculant avec le devoir tel que le lui dicte la raison naïve, mais une humanité vaillante et forte qui, pour des récompenses problématiques, sait aller sans marchander en toutes circonstances jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'anéantissement. Plus la vertu des héros, vertu qui se résume le plus généralement dans le courage chez Homère [1], est pratiquée avec entrain, générosité et sans souci de ses conséquences extrêmes, plus aussi le secret de la vie devait paraître indéchiffrable et le résultat auquel elle aboutit suggérer l'idée d'une sorte d'iniquité. Il suffisait pour cela que, sans épiloguer sur les principes et les causes, sur le devoir et le droit à la manière des philosophes, le poète se représentât la réalité concrète et vivante des faits. Une nécessité logique, inhérente à toutes les manifestations, même les plus inconscientes de l'esprit humain, poussait d'elle-même à fournir une explication quelconque; cette explication revêtue, comme le reste, des caractères du merveilleux, empruntant la forme du mythe, fait corps avec les faits qui la provoquent, mais nous conduit, tout comme les mythes cosmogoniques, sur le terrain de la spéculation métaphysique ou morale. A nous de prendre garde que notre commentaire ne force le sens des textes, que nous ne prêtions à l'imagination des premiers âges les procédés abstractifs qui sont ceux de la philosophie proprement dite.

Pour rendre raison de la souffrance permanente, de l'erreur et de la faute, pour expliquer la mort inévitable et l'insuffisance des compensations attachées à la pratique de l'héroïsme, les Grecs anciens ont imaginé l'intervention d'un destin vague et impersonnel qui prend à son compte les anomalies les plus étranges de la vie, puis la haine des dieux et leur influence satanique sur les choses mortelles, la justification des maux de l'humanité par ses fautes, enfin la vague conception d'une réparation transcendante.

L'idée du Destin est, à proprement parler, le premier effort de l'esprit métaphysique cherchant à expliquer l'inexplicable [2]. Les deux termes qui l'expriment, Μοῖρα, Αἶσα, impliquent également l'idée d'un partage, d'une attribution équitable [3]. Mais si les termes sont simples, les idées qu'ils expriment ne sont pas seulement complexes, elles sont encore incohérentes Il s'agit en effet, de concilier la Moira avec l'infinie variété de la répartition des biens et des maux, telle que la constate l'expérience, par conséquent avec la volonté multiple des dieux anthropomorphiques qui sont les puissances réelles et concrètes du monde. De prime-

[1] Cf. Buchholz, *Homer. Real.*, I, 2, p. 123 et suiv.

[2] Sur la notion de la *Moira* homérique, voir surtout l'opuscule de Christ, *Schicksal und Gottheit* (Inspruck, 1877), qui nous paraît le mieux poser la question et fournir la solution la plus satisfaisante.

[3] Le premier se rattache à μέρος, le second à ἴσος : Μοῖρα *et* αἶσα *proprie significant partem sive portionem.* (L. Muller, *de Fato homerico*, p. 4).

Digitized by Google

abord il semble que ces dieux doivent suffire à rendre compte de l'univers, qu'il est inutile de supposer à côté ou au dessus d'eux une force impersonnelle. Aussi très souvent l'idée du destin se confond avec celle de la volonté personnelle des dieux, surtout quand, dans la hiérarchie des divinités à figure humaine, elle représente la volonté de Zeus qui est le premier et le plus puissant des dieux. Mais il arrive que l'homme croit découvrir un conflit dans la nature ou morale ou physique, entre les attributions dont il a revêtu les dieux et certaine force secrète qui, échappant à toute personnification, régit le monde physique ou moral. Alors le Destin est présenté comme supérieur aux dieux ou tout au moins comme distinct d'eux. Quelquefois même, la Moira personnifiant la destinée régulière qui attribue à chaque être une place fixe dans l'ordre universel, ne suffit plus devant la conscience à rendre compte des phénomènes extraordinaires, de ceux qui semblent être le renversement de toute règle connue, l'application d'une règle exceptionnelle et particulièrement mystérieuse : dans ce cas le poète invente un ὑπέρμορον. Mais quelqu'effort qu'il fasse pour apaiser le cri de la conscience troublée par le désordre des choses humaines, il ne réussit jamais qu'à se réfugier d'un mystère dans un autre mystère [1]. Dire que la mort et la vie sont l'œuvre de la Moira [2], laquelle, en définitive, peut être ramenée à la volonté de Zeus, ne serait une consolation du mal et une réponse au Néant, que si cette volonté pouvait être présentée comme l'expression de la justice, de la bonté infinies : avec des dieux anthropomorphiques cela est impossible.

Au point de vue pratique et pour la conduite de la vie, la conception de la Moira n'aboutit qu'à demander à l'homme la patience, la résignation [3]. Cette résignation sera elle-même un don de la Moira [4]. C'est en lui accordant un cœur qui sait résister au mal (τλητόν θυμόν) que l'ordre universel, qui a imposé à l'homme les plus rudes épreuves, croit s'acquitter vis-à-vis de lui. Quand un chrétien est dans l'affliction, il peut chercher ses consolations dans l'acquiescement à la volonté d'un dieu

[1] V. chez Caro, ouv. cité, p. 13, le commentaire des idées de Léopardi : « Je suis soumise au Destin, dit la Nature à l'homme, quelle qu'en soit la cause, cause que ni toi ni moi ne pourrons comprendre. »

[2] Homère identifie même la vie et la mort avec la *Moira*. Par rapport à l'homme, la *Moira* est le sort en général, le plus souvent le sort malheureux, et par le fait la conclusion de ce sort, c'est-à-dire la mort. Moira est ainsi une sorte de synonyme de θάνατος (V. *Il.*, XVIII, 478) et il communique cette qualité au mot Δαίμων. *Il.*, VIII, 166 : δαίμονα δώσω signifie : Je donnerai la mort.

[3] La *Moira* est inflexible. La phrase de la Pythie chez Hérodote, I, 91, est homérique : τὴν πεπρωμένην μοίρην ἀδύνατά ἐστι ἀποφυγέειν καὶ θεῷ. Cf. *Il.*, VI, 488. Cf. Byron, *D. Juan*, V, 17 : *Lutter contre notre destinée, ce serait comme si la gerbe voulait résister à la faucille.*

[4] *Il.*, XXIV, 46. Dans ce passage, Μοῖραι au pluriel rend l'authenticité du vers suspecte. Moira chez Homère est toujours au singulier. Cf. *Od.*, X, 174.

Digitized by Google

juste et bon, dans l'espérance d'une réparation future. Le bouddhiste, lui, s'exerce à l'indifférence parfaite et tue sa volonté en se réfugiant dans le *nirvâna*. Le Grec de l'âge héroïque, en face du monde qui l'écrase, songe à déployer le plus qu'il peut l'énergie de ses facultés afin d'échapper à l'écrasement ou seulement pour protester contre lui Lorsque le mal surabonde, lorsque la volonté ploie sous les charges que la Moira lui impose, son dernier cri n'est ni une parole d'abdication ni une parole d'espérance, c'est une exhortation à souffrir quand même: τέτλαθι δὴ κραδίη [1]. « Tiens bon, mon cœur ! tu en as vu bien d'autres ! » L'idéal de la vie, l'absolue conformité à la loi de l'être héroïque, c'est la résignation forte, la résistance imperturbable. « J'ai souffert et résisté », s'écrie Ulysse, de tous les personnages d'Homère celui qui a réalisé le mieux cet idéal : d'où l'épithète caractéristique de πολυτλάς [2]. Pour montrer dans Ulysse l'extrême limite de ce que peut supporter l'être humain sans flechir, le poète n'a rien épargné. Souffrances physiques, dangers de toute sorte, tortures morales, craintes, ressentiments, fierté meurtrie, tout est accumulé comme à plaisir pour tendre, jusqu'à les rompre, les ressorts d'un tempérament. Qu'on songe aux affronts que le héros subit, une fois débarqué dans son île, au coup de pied du berger Melanthios, aux voies de fait d'Antinoos, aux insolences d'Irus le mendiant et des servantes [3]. Quoique au dedans de lui ces déboires hurlent la vengeance comme autant de chiens furieux, Ulysse n'en reste pas moins maître de lui: « Son cœur, dit le poète, demeure inébranlable, comme enchaîné dans l'obstination de la lutte » ; et cependant à l'heure même où il se raidit ainsi, il désespère du triomphe. Voilà un exemple de volonté systématiquement tendue chez un héros dans la plénitude de sa force, contre les causes de destruction et de douleur.

Au contraire, chez les êtres faibles ou épuisés, femmes et vieillards, le don de la patience se réduit à une soumission muette, à une sorte de torpeur morale. Tel est le cas d'Hécube et de Priam après la mort d'Hector [4], tel encore celui d'Anticlée et de Laërte, et, avec des symptômes différents, celui d'Andromaque, sans compter tant d'autres victimes du sort, dont le poète nous dépeint les souffrances et l'acquiescement au mal inevitable. Les dieux eux-mêmes, en tant qu'ils sont conçus à l'image de l'homme et doués de sa faiblesse, peuvent avoir à se réfugier dans cette résignation muette; devant la tyrannie de Zeus,

[1] *Od.*, XX, 18 Cf. III, 209.

[2] Pour Ulysse, modèle de la résignation active. V. *Od.*, X, 53; XIII, 79 et 91. De πολυτλάς on peut rapprocher ὑαρσαλέος, *Od.*, VII, 51, et τολμήεις, XVII, 284.

[3] *Od.*, XVII, 201, 233, 336, 462; XVIII, 8, 321; XIX, 66; XX, 9, 16, 23. Voir la note de Pierron sur ce dernier vers.

[4] *Il.*, XXIV, 50 et suiv. Pour Laërte, V. *Od*, XV, 353; pour Anticlée, XI, 181 et suiv. Le seul remède que Léopardi croie pouvoir opposer à l'inévitable souffrance, est cette même résignation poussée jusqu'au mépris. (*A un vincitore nel pallone*). Cf. Caro, ouv. cit., p. 74.

Digitized by Google

Héra la conseille comme le plus sûr remède : « Tenons-nous tranquilles, dit-elle aux autres dieux, car il pourrait à chacun de nous envoyer un mal (plus grand) [1]. » L'abdication devant la volonté supérieure de la Moira ou de Zeus, c'est ce que Homère a trouvé de plus topique pour consoler des misères de la vie ceux d'entre les mortels qu'il n'a pas voulu revêtir d'héroïsme. Est-il besoin de faire remarquer le caractère purement négatif et pessimiste d'une pareille ressource morale [2] ?

Si encore la Moira et les dieux apparaissaient à l'homme comme des influences équitables et bienfaisantes ! Mais la plupart des maux qu'elles infligent, étant immérités devant la conscience, le mieux qu'on puisse dire de la Moira c'est qu'elle est aveugle, ce qui signifie qu'elle est impénétrable; et quant aux dieux personnifiés, le poète est obligé de leur prêter à l'égard des hommes des sentiments de haine, de méchanceté gratuite et délibérée [3]. Nous avons vu plus haut Artabane expliquer à Xerxès les misères humaines par le φθόνος divin. Si cette expression, très commune dans le langage d'Hérodote et des Grecs de son temps (Platon se croit obligé de réfuter la croyance populaire qu'elle représente [4]), n'existe pas encore dans le vocabulaire homérique [5], l'idée qu'elle représente y est rendue de diverses manières : la divinité hait l'homme à qui elle envoie le malheur, quelquefois parce que l'homme a mérité cette haine par sa faute, le plus souvent sans raison. L'idée de la haine des dieux découle logiquement de l'anthropomorphisme. A ce point de vue, on ne saurait nier que cette forme de religion est la forme pessimiste par excellence. Elle aboutit en effet, pour expliquer le mal dans l'homme, à étendre le mal à toute la série des êtres, à rendre compte au moyen du mal moral attribué par l'imagination à la puissance divine, du mal soit physique soit moral, que l'expérience constate dans la sphère des réalités contingentes. De sorte que dans la religion des anciens Grecs, il n'y a point, à proprement parler, de refuge pour la pensée cherchant le bien sans

[1] *Il.*, XV, 109.

[2] Schopenhauer a très bien défini le sens philosophique de la Moira dans la morale antique (*Parerg.*, VI, p. 471) : « Chez les anciens, l'idée du Destin est celle d'une nécessité cachée dans l'universalité des êtres et qui, sans considération pour nos vœux et nos prières, pour le mérite ou le démérite, dirige les intérêts humains et réduit sous sa loi secrète les choses les plus étrangères en apparence les unes aux autres, pour les mener où il lui plaît, de sorte que leur rencontre prétendue fortuite résulte d'une nécessité au sens le plus élevé du mot. De même qu'en vertu de cette nécessité, tout est réglé par avance (*fatum*), ainsi la divination par les oracles, les songes, etc., est réputée possible. La Providence est le Destin christianisé, c'est-à-dire l'intelligence d'un Dieu dirigeant le monde vers le meilleur but possible »

[3] V. Buchholz, ouv. cité, III, 1, p. 29. Naegelsbach, *Hom. Theol.*, VII, 10 et 11.

[4] Cf. Herod., I, 32; III, 40, etc. Cf Pind., *Isthm.*, VI, 39. Ce qu'Hérodote appelle φθόνος, Aristote le nomme νέμεσις V. la définition, *Rhet.*, II, 9, et la protestation philosophique contre cette croyance. *Metaph.*, I, 2. Plat., *Phaed.*, 247 A. Cf. Naegelsbach, *Nachhom. Theol.*, I, 32, et Tournier, *Némésis ou la Jalousie des Dieux.*

[5] Pas davantage chez Hésiode qui, comme Homère, ne connaît que le verbe φθονέω (une fois seulement, *Op. et D.*, 26) et l'applique à l'homme.

Digitized by Google

mélange, point de région sereine, d'où soient exclus la faute, le châtiment, la souffrance et les causes de souffrance. Les efforts tentés par les représentants des doctrines religieuses qu'on désigne sous le nom d'orphisme. les théories dualistes des premiers philosophes religieux comme Pythagore, Héraclite et Empédocle[1], démontrent que peu de temps après Homère, ce vice fut senti des Grecs. S'ils ont tant cherché à y remédier, il n'est pas douteux que de bonne heure leur conscience en ait souffert.

Ils en souffrent dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée;* et si Hésiode prend à tâche d'écarter de sa pensée la croyance à la haine des dieux, c'est d'abord que les sujets traités par lui en ont moins besoin *poétiquement;* et ensuite que son instinct métaphysique le porte déjà vers des solutions moins primitives[2]. Chez Homère tout mortel qui se trouve frustré d'un bien auquel il pensait pouvoir prétendre ou frappé d'un mal qu'il juge immérité, s'en prend à la haine des dieux. En thèse générale, le malheureux est l'homme haï des dieux[3] La divinité dispensatrice des biens en vertu de sa puissance, distribue le mal parce que l'anthropomorphisme ne l'a point douée de bonté. L'homme s'adresse à elle ainsi que le pauvre au riche et, pour obtenir sa faveur, lui décerne des titres flatteurs, comme pour l'engager à les mériter. Cependant les faveurs ne viennent pas ou viennent peu et le mal surabonde : alors, dans sa naïve indignation, le mortel lésé attribue au dieu, en vain sollicité, des sentiments de haine à son égard. Non seulement de haine, mais aussi de jalousie ; l'homme est tellement persuadé que le partage primitif est fait contre lui, qu'il transporte toutes les jouissances, toute la puissance du côté des dieux; tandis qu'il considère comme son lot spécial le mal avec la faiblesse. Sortir du mal est sortir de son domaine et empiéter sur celui des dieux[4]; être heureux c'est prendre à la divinité ce qui lui appartient, en vertu d'un droit supérieur, en vertu de la Moira : « Les dieux nous ont départi la souffrance, dit Pénélope à Ulysse; il leur aurait déplu[5] que vivant l'un près

[1] Le dualisme est déjà chez Hésiode. Cf. H. RITTER, *Histoire de la Philosophie ancienne*, I, p. 122 et suiv. Trad. Tissot.

[2] Les expressions homériques désignant la haine des dieux n'existent pas dans le vocabulaire d'Hésiode.

[3] ἀπήχθετο πᾶσι θεοῖσιν (Bellérophon, *Il.*, VI, 200); ἀπέχθεσθαι Διὶ πατρί (Lycaon, *Il.*, XXI, 82); cf. pour Ulysse, *Od.*, XIV, 365; pour la famille de Priam, *Il.*, XX, 306; pour celle d'Atrée, *Od.*, XI, 436.

[4] Dans l'hymne homérique à Apollon Pythien (v. 11 et suiv.) les muses chantent : « La vie bienheureuse des dieux et les misères des mortels, ces misères que les immortels leur ont départies, pour qu'ils mènent une vie inintelligente et impuissante (ἀφραδέες καὶ ἀμήχανοι), ne pouvant trouver ni le remède à la mort ni le refuge contre la vieillesse. » Cf. SOLON, *Frag.* 14 : « Il n'y a pas un homme, pas un qui soit heureux ; ils sont tous misérables, les mortels qu'éclaire le soleil. »

[5] « *Ils auraient vu avec jalousie et haine;* » ἀγάσσεσθαι ou ἀγάσασθαι, pris en mauvaise part. Le mot implique l'idée d'étonnement, de stupeur causée par un fait extraordinaire. V. *Od.*, XXIII, 210; IV, 181; *Il.*, XVII, 71. Nausithoos, le père d'Alcinous, lui avait prédit que

Digitized by Google

de l'autre, il nous fût donné de jouir de notre bon temps et de parvenir ensemble au seuil de la vieillesse. » Il arrive même que les dieux d'Homère envoient le malheur aux hommes et en contemplent le tableau avec une sorte de férocité satisfaite d'elle-même, sans motif autre que de se divertir. Zeus fomente les guerres pour s'en donner à lui-même le spectacle grandiose, au sein de son inviolable sécurité : « *Suave... belli certamina magna tuenti Per campos instructa tua sine parte pericli!* » Le plaisir que la postérité éprouve à lire le récit des combats et la peinture des dangers dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, Zeus le goûte du haut de l'Olympe, en contemplant la réalité de ces combats et de ces dangers, qu'il fait naître en vue de ce plaisir[1]. La puissance des divers dieux se mesure à la taille des maux qu'ils peuvent envoyer aux hommes : à ce titre Zeus, Poseidon, Arès, Hadès sont les plus grands, parce qu'ils sont les plus redoutables. De là cette apostrophe fréquente chez Homère : « O Zeus, il n'y a pas de dieu plus funeste que toi[2] ! »

J.-A. HILD.

(*La fin au prochain numéro.*)

Cours de littérature étrangère (1887-1888)

PREMIÈRE LEÇON.

De la parenté des doctrines pédagogiques de Locke avec celles de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau.

Je commence cette année une étude sur les ouvrages de pédagogie devenus classiques en Angleterre, en Suisse et en Allemagne. En suivant l'ordre des temps, la première œuvre de valeur qui ait pour nous un intérêt réel, est le traité publié par Locke en 1693 sous le titre de *Some Thoughts concerning Education* (Quelques pensées sur l'éduca-

Poseidon serait jaloux (ἀγάσασθαι) des Phéaciens, parce que toutes leurs navigations étaient heureuses. (*Od*, VIII, 565.) Cf. la curieuse exclamation de Calypso, se plaignant que les dieux troublent ses amours. *Od*, v. 118 : σχέτλιοι ἐστε, θεοὶ, ζηλήμονες ἔξοχον ἄλλων κτλ. La croyance à la jalousie des dieux, si vivace chez les Grecs, démontre une fois de plus combien est fausse l'assertion de M. Caro (*Pessimisme*, p. 15) que *quand ils souffraient, ils se croyaient dépossédés d'un droit*. Lire l'épisode de Polycrate chez Hérodote, III, 40-43; et celui de Crésus, I, 30 et suiv.

[1] *Od.*, VIII, 578. Cf *Il.*, II, 39; III, 134; IV, 84, etc. V. la joie de Zeus devant la discorde des dieux, *Il.*, XXI, 389 et suiv.

[2] *Od.*, XX, 201. Cf. *Il.*, III, 365 et XXIII, 439, etc.

Digitized by Google

tion). Ce livre porte des signes d'inspiration française, et il a imprimé à son tour à plusieurs livres français devenus célèbres une marque d'influence anglaise ; il se rapporte d'ailleurs à un ordre d'idées plus élevé que la plupart des traités de pédagogie modernes, et son objet est à tous égards digne de l'enseignement d'une Faculté.

Locke comme philosophe est bien connu en France ; il n'est pas de candidat au baccalauréat qui ne sache dire quelque chose de son *Essai sur l'entendement humain*. Comme pédagogue il l'est moins ; les travaux de M. Compayré et de M. Marion n'ont pas encore réussi à attirer sur lui l'attention autant qu'il le mérite. Ce dernier a consacré aux *Pensées sur l'éducation* quelques pages excellentes dans une brochure intitulée : *Locke, sa vie et son œuvre ;* M. Compayré les a analysées dans un fragment de chapitre de son *Histoire des doctrines de pédagogie en France*, et en a donné une traduction avec préface et commentaires. Les ouvrages sur l'éducation laissent nos étudiants un peu indifférents. Cela tient à l'organisation de leurs études. Habitués à travailler en vue d'examens à subir pour arriver à une position, ils s'attachent aux matières sur lesquelles portent les examens et négligent le reste. Ceux d'entre eux qui entrent dans l'enseignement arrivent au professorat dans une ignorance parfaite de notre belle littérature pédagogique, heureux si dans le cours de leur carrière ils apprennent à connaître l'*Éducation des filles* de Fenélon, le *Traité des études* de Rollin, le *Traité du choix et de la méthode des études* de l'abbé Fleury, tout l'*Émile* de Rousseau, pour n'en point nommer d'autres. Comment exigerait-on qu'ils connussent les *Pensées sur l'éducation* d'un étranger, si célèbre qu'il fût ? En Allemagne c'est autre chose Là les examens pédagogiques sont obligatoires pour les futurs professeurs ; on n'y comprendrait point qu'un homme se chargeât de devoirs qu'il n'eût pas d'abord appris à connaître. Aussi Locke, qui pourrait être appelé à juste titre le père de la pédagogie moderne, figure-t-il dans toutes les collections de pédagogues classiques qui se publient de l'autre côté du Rhin, et y est-il l'objet d'études qui méritent d'être connues. Quelques-unes des nombreuses monographies allemandes qui lui sont consacrées, montrent leurs auteurs dans une sorte de contemplation devant ce maître de l'éducation, se laissant aller à des exagérations qui frisent l'erreur. Il n'est pas besoin de ces excès quand il s'agit du mérite pédagogique de Locke. Nous autres Français, nous ne pouvons mieux le faire ressortir qu'on le comparant à celui de quelques-uns de nos grands écrivains qui se sont occupés du même objet, avec lesquels il s'est rencontré, ou qui se sont rencontrés avec lui : Rabelais, Montaigne, Rousseau. Je vais, dans ce premier entretien, montrer quelques-uns des liens de parenté qui unissent ces quatre auteurs.

Digitized by Google

I.

Locke commence son traité par l'éducation du corps, qu'il appelle la maison d'argile (the clay cottage) de l'âme ; il expose la façon de le nourrir, de le vêtir, de le tenir propre, de le reposer, de le préserver de l'art dangereux des médecins, et c'est avec l'autorité d'un homme qui a acquis par des études spéciales une connaissance approfondie de son organisation et de ses besoins.

Rabelais fait de Ponocrates, précepteur de Gargantua, un gardien vigilant de la santé et de la force physique. Le matin déjà, après quelques heures d'étude, l'élève géant s'en va s'exercer le corps, « a la balle, a la paulme, a la pile trigone » ; puis il est essuyé, frotté, change de chemise et se promène en attendant l'heure du déjeuner. Après le repos qui suit ce repas, l'étude est reprise trois heures ou davantage, mais invariablement suivie d'exercices corporels. « Changeant doncques de vestimens, montoyt sus ung coursier, sus ung roussin, sus ung genest, sus un cheval barbe, cheval legier ; et luy donnoyt cent quarrieres ; le faisoyt voultiger en laer, franchir le foussé, saulter le palys, courtourner en ung cercle, tant à dextre comme a senestre. » Un autre jour il branlait la pique, s'exerçait à la hache, courait le cerf, nageait dans la Seine, grimpait le long d'un câble à quelque haute cour, jouait aux barres, et, pour se fortifier le thorax et les poumons « crioyt comme tous les diables ».

Montaigne n'entend pas que l'éducation de l'âme puisse aller sans celle du corps. Il veut qu'on endurcisse le jeune homme à la sueur et au froid, au vent et au soleil ; qu'on lui ôte toute mollesse et délicatesse dans les vêtements et la nourriture ; qu'on fasse de lui non un dameret, mais un garçon vert et vigoureux.

Rousseau ne veut pas que le corps soit délicat et faible. Il élève Émile à la campagne, toujours au grand air Il lui refuse la voiture et le fait voyager à pied. Il ne lui accorde qu'un lit dur, un vêtement léger, une nourriture simple. L'exercice doit être son médecin, l'appétit son cuisinier.

II.

Locke donne à l'éducation le pas sur l'instruction. « La lecture, dit-il, l'écriture et l'instruction sont nécessaires, je l'avoue ; mais elles ne sont pas la principale affaire. J'imagine que vous regarderiez comme bien insensé celui qui n'estimerait pas infiniment plus un homme vertueux ou un homme sage qu'un grand savant... Il faut l'instruction, mais au second rang, comme un moyen d'acquérir de plus grandes qualités. »

Bien que le savoir joue un grand rôle dans l'éducation de Gargantua et dans celle de Pantagruel, elle n'a de valeur qu'à la condition de former

Digitized by Google

l'homme. « Parce que selon le saige Salomon, écrit Gargantua à son fils, sapience n'entre point en âme malivole, et *science sans conscience nest que ruyne de lame*, etc. ».

A Montaigne il importe peu que l'écolier sache du grec et du latin, qu'il écrive bien en vers ou en prose, s'il n'en est devenu meilleur, si son âme « n'en va un meilleur bransle », s'il n'en a le jugement plus sain. « J'aimeroy aussi cher que mon escholier eût passé le temps à joüer à la paume, au moins le corps en seroit plus allegre. »

Rousseau voue la même haine aux pédagogues, aux pédants et aux livres. Son but est de faire d'Emile un homme et de lui apprendre à connaître le monde pour y vivre. Il est vrai qu'il s'y prend mal, puisqu'il l'élève dans la solitude.

III.

Quant à l'instruction à acquérir, Locke veut qu'elle soit intelligente et consiste en autre chose qu'en des mots seulement; que dans ses premiers efforts vers la connaissance, l'élève ne soit pas arrêté par des notions abstraites de logique et de métaphysique plus propres à amuser qu'à former l'intelligence. « Lorsque les jeunes gens se sont quelque temps fatigué la tête à ces spéculations abstraites, sans succès et sans progrès, ou sans y trouver le profit qu'ils en attendaient, ils sont disposés à n'avoir qu'une maigre estime de la science ou d'eux-mêmes; ils sont tentés de quitter leurs études, de jeter là leurs livres comme ne contenant que des mots difficiles et des sons vides, ou tout au moins de conclure que, s'il s'y trouve quelque connaissance réelle, ils n'ont eux-mêmes pas assez d'intelligence pour la comprendre. »

Rabelais montre Gargantua d'abord sous la direction d'un sophiste, Thubal Holoferne, puis sous celle d'un autre, Jobelin Bridé, qui se valent. Ils bourrent leur élève de mots auxquels il ne comprend rien, et ainsi le rendent « fou, niays, tout resueux et rassoté ». Grandgousier voit enfin que « leur scauoir nestoyt que besterye, et leur sapience nestoyt que moufles, abastardissant les bons et nobles espritz. » Il envoie maître Jobelin « a tous les dyables », et confie son fils à un gouverneur intelligent, Ponocrates. Celui-ci ne fait rien lire à Gargantua sans s'assurer qu'il le comprend; et quand c'est nécessaire, il lui expose lui-même les points les plus obscurs et les plus difficiles.

Montaigne s'élève également contre les maîtres qui ne travaillent qu'à remplir la mémoire et laissent l'entendement vide, qui ne font que criailler aux oreilles comme qui verserait dans un entonnoir. Ils devraient faire goûter les choses, les faire choisir et discerner par l'élève lui-même, quelquefois lui montrant le chemin, quelquefois lui laissant prendre le devant.

Digitized by Google

Quand Émile est arrivé à l'âge de douze ans, Rousseau le compare avec ce reclus à qui on n'a fait qu'entasser cent fatras dans la mémoire. D'un côté, les connaissances sont plus limitées, il est vrai ; mais elles sont nettes, l'enfant les a acquises lui-même. De l'autre, elles sont accumulées sans choix, sans discernement; c'est un acquis de facile étalage, où l'on ne voit que l'envie du précepteur de prouver qu'il ne perd pas son temps, et qu'il gagne bien l'argent qu'on lui donne.

IV.

A l'antipathie de l'enfant pour un savoir creux et superficiel, Locke oppose l'attrait que donne à la parole du maître la vue des choses. « C'est en vain et sans aucun plaisir, que les enfants entendent parler des objets visibles tant qu'ils n'en n'ont pas l'idée; et cette idée, ce ne sont pas les sons qui peuvent la leur donner; ce sont les choses elles-mêmes ou leurs images ». En langue de pédagogie moderne nous appelons ce procédé la *méthode intuitive;* les Allemands disent *Anschauungs-Unterricht* ou *Anschaulichkeit des Unterrichts*. Il convient aux *leçons de choses, object lessons*, comme disent les Anglais.

Rabelais en comprend tous les avantages. Ponocrates fait voir et toucher à son élève tout ce qui est visible et palpable. De cette façon, chaque objet est examiné de près et devient un sujet d'instruction. Gargantua ne mange pas son pain, ne boit pas son vin, n'assaisonne pas sa viande, sans deviser sur la nature, les qualités, les vertus de ce qui le nourrit et le désaltère. Il s'instruit moins dans les livres que dans les champs, sous le grand ciel bleu, dans les ateliers des artisans, chez les lapidaires, les orfèvres, les horlogers, les teinturiers.

Ce réalisme est aussi un des principes de Montaigne Il trouve de la place pour l'étude partout, à table, au jardin, au lit, dans la solitude, en compagnie. Les jeux mêmes, les exercices, la course, la lutte, la danse, le maniement des armes et des chevaux sont des occasions de s'instruire.

Il serait long d'exposer les vues de Rousseau sur ce point. Il n'y a qu'à lire ce qu'il dit du rôle des sens dans l'instruction d'Émile ; c'est peut-être la meilleure partie de son ouvrage.

V.

Locke éloigne avec soin du travail intellectuel des enfants ce qui peut en inspirer le dégoût ; il l'entoure de tout ce qui le rend agréable. Il a en aversion la discipline des écoles de son temps, parce que l'instruction qui s'y acquérait rappelait trop les réprimandes, les mauvais traitements, les coups. Il donne à l'expression de son sentiment une tournure pitto-

Digitized by Google

resque. « La vue même de la coupe, dit-il, où l'on prend d'habitude des médecines répugnantes, soulève l'estomac, et rien n'en sort qui puisse faire p aisir, si propre et si élégante qu'elle soit, si riche que puisse être la matière dont elle est faite ».

Rabelais ne pardonne pas les brutalités exercées sur les écoliers de son temps ; il déteste les collèges pour leur discipline violente ; il en veut surtout à celui de Montaigu, alors le plus en vue à Paris. « Seigneur, dit Ponocrates à Grandgousier, ne pensez que ie laye miz on colliege de pouillerye quon nomme Montagu : mieulx leusse voulu mettre entre les guenaulx de Sainct Innocent, pour leurorme cruaulté et villennye que iy ay congnu : car trop mieulx sont traictez les forcez entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voyre certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malauctruz on dict colliege. Et, si iestoys roy de Paris, le dyable memport si ie ne mettoys le feu dedans, et feroys brusler principal et regens, qui endurent ceste inhumainité deuant leurs yeulx estre exercee. »

Montaigne ne permet pas qu'on abandonne les enfants à la colère et à l'humeur mélancolique d'un furieux maître d'école ; ils ne doivent être ni traités comme des portefaix, ni gâtés par l'incivilité et la barbarie d'autrui. C'est cependant ce qui leur arrive dans les collèges. « Il n'est rien si gentil que les petits enfants en France, mais ordinairement ils trompent l'espérance qu'on en a conceuë, et hommes faicts on n'y voit aucune excellence J'ay ouy tenir à gens d'entendement, que ces colleges où on les envoie, dequoy ils ont foison, les abrutissent ainsin ».

Rousseau n'a jamais un mot sèvère pour Emile. Il ne connaît de dureté que celle qui aguerrit l'homme contre les maux inhérents à sa nature, ou qui tiennent aux circonstances de la vie. Il donne ainsi son sentiment sur les collèges : voilà un enfant de dix à douze ans ; il est bouillant, vif, animé, tout entier à son être actuel, sans souci, ne demandant qu'à jouir de sa vie en liberté. « L'heure sonne : quel changement ! A l'instant son œil ternit, sa gaieté s'efface : adieu la joie, adieu les folâtres jeux. Un homme sévère et fâché le prend par la main, lui dit gravement ; Allons, monsieur, et l'emmène.. Le pauvre enfant se laisse entraîner, tourne un œil de regret sur tout ce qui l'environne, et part les yeux gonflés de pleurs qu'il n'ose répandre, et le cœur gros de soupirs qu'il n'ose exhaler ».

VI.

Par une conséquence naturelle de leur aversion pour les collèges, nos quatre auteurs sont forcés de recourir à un gouverneur. Cela leur est facile : l'élève de Locke est un gentilhomme aussi bien que celui de Montaigne ; Gargantua et Pantagruel sont de race royale ; Émile a de la nais-

Digitized by Google

sance et est riche. Le gouverneur doit partout être un homme parfait. Ponocrates a toutes les qualités Le conducteur que rêve Montaigne doit avoir la tête plutôt bien faite que bien pleine ; si savant qu'il puisse être, l'entendement et les mœurs doivent l'emporter sur la science. Pour Locke, celui qui tient la place du père doit être sage, retenu, habile, ami de la sobriété, plein de tendresse et de discernement. Rousseau croit la profession de gouverneur si difficile, si élevée, si noble, qu'elle ne peut être exercée pour de l'argent Il faut à ce Mentor une autorité absolue. Chez Locke, bien que l'éducation se fasse dans la maison paternelle, l'action du père s'efface. Chez Rabelais, le père n'intervient que comme conseiller ; Gargantua et Pantagruel sont élevés loin de la famille. Pour Montaigne, l'enfant est mal élevé s'il l'est au giron de ses parents ; leur affection est aveugle et compromet l'autorité du gouverneur. Rousseau fait son Émile orphelin : « Il n'importe qu'il ait son père et sa mère ; chargé de leurs devoirs, je succède à tous leurs droits. Il doit honorer ses parents, mais il ne doit obéir qu'à moi : c'est ma première ou plutôt ma seule condition ».

VII.

Locke regarderait comme défectueuse une éducation qui ne serait point complétée par des voyages. Si l'âge est bien choisi, si le gentilhomme n'est pas trop jeune, il peut se perfectionner, partout où il va, en entrant en relations avec des personnes de qualité « Qu'il se présente comme un homme, et qu'il manifeste le désir de s'informer des coutumes, des mœurs, des lois et du gouvernement du pays qu'il visite : il trouvera partout bienveillance, aide et accueil auprès des personnes les plus honnêtes et les plus instruites, qui seront prêtes à recevoir, à encourager et à protéger un étranger bien élevé et d'un esprit curieux ».

C'est précisément aussi pour donner à Émile cette connaissance des hommes, de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs gouvernements, que Rousseau, après l'avoir fiancé avec Sophie, le fait voyager deux ans avant de lui permettre de se marier.

Montaigne trouve le commerce des hommes merveilleusement propre pour s'instruire, il recommande la visite des pays étrangers « pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autruy ».

Gargantua et Pantagruel voyagent ; dans l'histoire de ce dernier les voyages prennent deux livres tout entiers.

VIII.

Le jeune gentilhomme de Locke sait se servir de ses mains. Dès son enfance il fait ses jouets, et prend l'habitude de ne pas attendre du

Digitized by Google

travail des autres ce qu'il peut fabriquer iui-même. A mesure qu'il grandit, il s'exerce à d'autres travaux manuels, au jardinage, au tour, à la menuiserie, afin de se divertir de ses autres occupations plus sérieuses, de pouvoir donner de bons avis à son jardinier, et de faire lui-même plusieurs objets agréables et utiles à la fois.

Gargantua aussi travaille de ses mains « Sil aduenoyt que laer feust pluuieux et intemperé.... : en lieu des exercitations, ilz demouroyent en la maison, et, par manière dapotherapye, sesbatoyent a boteler du fein, a fendre et scier du boys, et a battre les gerbes en la grange ».

Montagne fut élevé en vrai campagnard et habitué à la plus commune façon de vivre Son écolier ne doit pas être étranger au jardinage.

Emile apprend un métier, non pour faire alterner les exercices du corps avec l'étude, mais pour vaincre les préjugés, pour se mettre au-dessus de la fortune, pour n'avoir à faire sa cour à personne, point de sot à flatter, point de courtisan à encenser. « Que des coquins mènent les grandes affaires, peu vous importe, cela ne vous empêchera pas, vous, dans votre vie obscure, d'être honnête homme, et d'avoir du pain. Vous entrez dans la première boutique du métier que vous avez appris : Maître, j'ai besoin d'ouvrage ; compagnon, mettez-vous là et travaillez. Avant que l'heure du dîner soit venue, vous avez gagné votre dîner : si vous êtes diligent et sobre, avant que huit jours se passent, vous aurez de quoi vivre huit autres jours : vous aurez vécu libre, sain, vrai, laborieux, juste : ce n'est pas perdre son temps que d'en gagner ainsi ».

Je ne veux pas aujourd'hui multiplier davantage les rapprochements entre Locke, Rabelais, Montaigne et Rousseau ; il suffit pour le moment de voir comment ils se rencontrent sur plusieurs points, comme la nécessité de veiller à la santé et à la force du corps. de donner à l'éducation le pas sur l'instruction, de rendre l'enseignement intelligent, de remplacer les mots par les choses, de donner de l'attrait aux études, de tenir le jeune homme loin des collèges, de compléter son éducation par des voyages, de l'habituer à se servir de ses mains en lui faisant apprendre un métier. J'établirai dans la suite dans quelle mesure ces quatre écrivains se sont imités ou copiés, et en quoi ils sont restés indépendants. Comme l'œuvre de Locke l'emporte en sagesse et en sens pratique sur chacune de celles des trois écrivains français, c'est d'elle que je ferai toujours le point de départ de mes considérations.

Jacques PARMENTIER.

Digitized by Google

LA VERSIFICATION HOMÉRIQUE

III

PIEDS D'APPARENCE IRRÉGULIÈRE

(Suite)

22. Sur le fameux vers de l'*Iliade*, XII, 208, qui finit par αἰόλον ὄφιν, Pierron déclare que « le nom de *miure* (écourté, à queue coupée) convient parfaitement à un pareil vers », et il ajoute : « Les grammairiens modernes supposent, ou que l'accent suffit pour que ὄφιν compte comme trochée, ou que le φ se prononçait comme une lettre double, πφ. Quelques anciens avaient déjà imaginé ces explications avant nous. Il y en avait même qui écrivaient ὄπφιν »

Il faut convenir que la première de ces explications n'a rien de plausible. Sans doute, pour les Grecs modernes, ὄφις est un trochée, mais au même titre que les autres trochées actuels comme λόγος, τρόπος, λέγω, τρέπω, qu'un Grec ancien eût écrits, s'il les avait entendus, λωγος, τρωπος, ληγο, τρηπο. L'orthographe traditionnelle que garde la langue néo-hellénique est une sorte d'artifice qui ne peut « réparer des ans l'irréparable outrage », mais seulement le dissimuler aux yeux. Si l'on prononce à la façon moderne les vers d'Homère, on n'en trouvera pas un sur mille qui tienne sur ses pieds. L'accent n'était rien dans le système de l'ancienne poésie grecque : il est tout dans la versification moderne. Qu'on dise, si l'on veut, que, « *pour tout le reste*, la prosodie moderne suit les règles de la prosodie ancienne (A.-R Rangabé, *Grammaire abrégée du grec actuel*, Paris, 1867, p. 117); seulement, après une pareille réserve, cette conclusion rappelle celle de Marot, quand il a énuméré les vices de son valet :

« Au demeurant, le meilleur fils du monde ».

Quant à la seconde explication, Eustathe dit que quelques-uns lisaient ὄπφιν par πφ, pour éviter ὄφφιν par un double φ. Parmi les modernes, M. Fick n'a pas reculé devant cette forme, ὄφφιν, *Die Homerische Ilias*, p. 116, qu'il regarde, p. 227, comme une expression plus simple de l'allongement de la première syllabe du mot C'est, en effet, logique, puisqu'il écrit, par exemple, ἀθθάνατος, p. 31, et admet dans l'éolien de Théocrite la forme τάχχα (*Die Homerische Odyssee*, p 24). Mais laissons de côté cette question de lecture, ὄπφιν, ὄφφιν, ou encore, comme l'a proposé Bentley, οὖφιν, parce que la solution de ce problème dépend, en

Digitized by Google

partie, de l'idée qu'on se fait de l'emploi des dialectes dans les poésies homériques Examinons seulement s'il est probable que ὄφιν ait formé nécessairement un pyrrhique en grec archaïque, comme le veut l'édition savante de Pierron. Il y a une foule de raisons pour être plus réservé à cet égard.

D'abord, il faudrait être sûr de l'origine du mot ὄφις, pour pouvoir affirmer que la première syllabe n'a pas perdu de consonne. Cette étymologie est douteuse; Curtius tire ὄφις de ὀκ-*Fι-ς*, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 5e édition, Leipzig, 1879, p. 464, et Léo Meyer de *ὀghFις* = latin *anguis*, *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*, 2e édit., vol. I, Berlin 1884, p. 912. En faveur de ce dernier rapprochement, on peut faire valoir la forme dialectale ἴμϐηρις·ἔγχελυς, signalée et étudiée par M. de Saussure, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. VI, p. 78-79.

Quand même il serait prouvé que ὄφις a commencé originairement par une syllabe brève, il ne s'ensuivrait point que cette quantité n'ait pas pu varier à l'époque homérique. M. Brugmann voit une cause d'allongement dans une prononciation spéciale des aspirées, phénomène dont il donne d'autres exemples, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, vol I, Strasbourg 1886, p. 366. Il est à remarquer, en outre, que l'initiale des autres cas de ce mot, comme ὄφιος, etc., a dû s'allonger, et a pu facilement communiquer, par analogie, sa quantité nouvelle au nominatif.

M. de Saussure a, en effet, prouvé, dans un très intéressant article des *Mélanges Graux*, Paris 1884, p. 737 748, que le grec archaïque évitait trois syllabes brèves de suite, soit en allongeant, soit en supprimant l'une d'entre elles, et que, parfois, une déclinaison entière s'est modelée sur une forme casuelle ainsi modifiée par cette « loi du tribraque ».

Ainsi, Homère décline ὑψ-ερεφής, génitif ὑψ-ηρεφέος, parce que la forme régulière ὑψερεφέος aurait trois brèves consécutives; et, plus tard, ὑψηρεφέος donne lieu à un nouveau nominatif ὑψηρεφής. De même τρι-ήρης a remplacé *τρι-έρης, parce que celui-ci faisait au génitif τρι-ηρέος; μονῶνυξ a succédé à *μονόνυξ, à cause de μονώνυχος, etc. (p. 739).

On doit présumer que des phénomènes analogues se sont passés dans la déclinaison des mots non composés, et il est difficile d'expliquer d'une façon plus satisfaisante des séries de faits comme ceux-ci :

1° ἀνήρ, génitif ἀνέρος, avec ἀ bref, quantité primitive. Le nominatif ἀνήρ est souvent un iambe, chez Homère.

2° ἀγαπήνωρ, cf. ὀχετηγός de ἄγω.

3° *ἄγανωρ, génitif ἀγήνορος, d'où le nouveau nominatif ἀγήνωρ, fréquent chez Homère. Du reste ἀγήνωρ pouvait ainsi se former par imitation des composés comme ἀγαπήνωρ : cf. στρατηγός, χορηγός, d'après ὀχετηγός, etc.

Digitized by Google

C'est ainsi que les deux types réguliers ὑπώροφος et ὑψόροφος ont donné lieu à deux variantes opposées, ὑψώροφος et ὑπόροφος.

4° ἠνορέη, de *ανερεγα, cf. ἀνδρεία.

5° ἀνέρος, ἀνέρι, etc., avec la première syllabe longue, *Iliade*, XVIII, 433; *Odyssée*, I, 292, etc. M. Fick écrit ἀννέρος, ἀννέρι, etc., et fait remarquer la contradiction des formes homériques, ἠνορέη (ionien) et ἀ[ν]νέρος (éolien).

6° Enfin, l'α de ἀνήρ devient long, *Odyssée*, VI, 184, etc., M Fick écrit alors ἄννηρ (p. 54). De même au vocatif : ἄνερ, *Iliade*, XXIV, 725 (ἄννερ, Fick, p. 222)

On peut citer encore, à l'appui de cette justification de l'allongement de ο dans ὄφις, d'après ὄφιος, les exemples suivants :

Ἄρης, première syllabe brève. *Iliade*, V, 385, 507, etc., *Odyssée*, XIV, 216, etc.; génitif Ἄρεος, première brève, *Il*., XIX, 47; longue, IV, 441, où M. Fick écrit Ἄρρεος (p. 299); datif Ἄρεϊ, première longue, *Il*., II, 479 (Ἄρρεϊ, Fick, p. 32). De là Ἄρης, avec première syllabe longue, au commencement des vers, *Il*., V, 518, 594, et à la fin, *ibid.*, 563, 704, 859, etc. (Ἄρρης, Fick, p. 303, 304, 307, 310, etc.). Les deux quantités se trouvent réunies, au vocatif, dans le vers bien connu :

Ἄρες, Ἄρες βροτολοιγὲ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα

Il., V, 31 = 455.

M. Fick écrit, naturellement, Ἄρρες, Ἄρες (p. 293), ce qui est moins étrange que l'orthographe traditionnelle Ἄρες, Ἄρες. Aux cas qui ont trois syllabes, quand la seconde est longue, la première ne peut également s'être allongée que par imitation d'autres formes : les deux prononciations ἀτά | λαντος Ἄ | ρηϊ, *Il*., II, 627, et | Ἄ[ρ]ρεϊ | 479. ont donné lieu à | Ἄ[ρ]ρη | ϊ χρατερῷ, 515. Selon M Fick, il faut, au lieu de Ἄρηϊ, lire Ἄρευι (dans les parties qu'il regarde comme d'origine éolienne, par exemple *Iliade*, V, 561, 576, p. 344) et Ἄρρευι (accusatif Ἄρρευα, V, 827, p. 309). Les seules formes homériques de ce datif auraient donc été ἌρεϜι et ἌρρεϜι, la seconde syllabe pouvant être longue, par vocalisation du digamma, cf. plus haut, § 19 [1].

[1] Pierron s'est un peu hâté de chanter le triomphe du vers lagare, à propos de ἀ | ποέρ | σῃ, *Il*., XXI, 283 : « La seconde syllabe tient lieu d'une longue Il n'y a aucun moyen d'expliquer cette quantité, sinon par la volonté du poète, qui a mis un iambe pour un spondée. Même en supposant le digamma, ποϜ resterait bref dans ἀποϜέρσῃ C'est bien là, dans toute la force du terme, un vers lagare. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'y avait primitivement ni omicron ni oméga, mais un son *o*, long ou bref à volonté. Ainsi, ἀποέρσῃ equivaut à ἀπωέρσῃ » Nous avons vu qu'il faut lire ἀπουέρσῃ Dans le système de M. Fick, Ἄρηος, Ἄρηϊ, etc., sont des ionismes, presque aussi peu homeriques que le barbarisme *ἀπωέρσῃ. On trouve, dans le texte classique, des doublets du genre de Ἄρεος, Ἄρευος, par exemple ἔχεαν, *Il*., XVIII, 347 = ἔχευαν, III, 270.

Digitized by Google

ὕδωρ, avec première syllabe brève, *Iliade*, II, 825, etc. ; **génitif**, ὕδατος, première brève, XVI, 229; XXII, 152, etc. ; longue, II, 755; XXI, 312 ; VIII, 369 (ὕδδατος, Fick, p. 343); datif ὕδατι, première brève, VII, 425 ; XXI, 258, etc.; longue, XXIII, 282 (ὕδδατι, Fick, p. 515), etc. De là ὕδωρ, spondée, II, 307; XXI, 202, 345; XVI, 161 (ὕδδωρ, Fick, p. 162), etc.

Ces faits permettent d'expliquer la présence du mot ὄφιν à la fin d'un vers homérique autrement que par l'hypothèse du vers miure. Puisque le génitif ὄφιος pouvait alors avoir la première syllabe longue, et qu'il en était de même de bien des dérivés et composés (cf. Τήνου τ' ὀφιοέσσης, fin d'un vers hexamètre d'Antimaque, peut-être imité d'une source plus ancienne), il est naturel que cette prononciation des cas obliques ait influé parfois sur celle du nominatif. La licence poétique peut s'appuyer ici sur une prononciation vulgaire. Rien n'est plus fréquent que cette contamination de formes originairement diverses dans un même paradigme. Ainsi, en français, nous disons aujourd'hui « je *trouve* » au lieu de « je *treuve* », encore employé par La Fontaine, à cause des personnes du pluriel « nous *trouvons* », « vous *trouvez* », cf. « je *meurs* », « nous *mourons* », « je *veux* », « nous *voulons* ». La différence des voyelles tient à une différence d'accent ; c'est la même loi qui fait qu'on prononce *deuil*, mais *doul-eur ; douleur*, mais *doulour-eux*.

23. A en croire Pierron, le trochée serait fréquent chez Homère, en dehors du sixième pied. Nous avons eu déjà l'occasion de montrer le peu de réalité de plusieurs de ces prétendus trochées, § 16, 17, 20. Ainsi, quoique « Bothe lui-même avoue » un trochée dans Τοῖόν | οἱ πῦρ, *Il.*, V, 7, il est bien évident qu'il faut lire Τοῖόν *Fοι* C'est à cause de ce digamma, attesté d'ailleurs par l'inscription de Gortyne, que l'ε de δὲ n'est pas élidé au vers 10 du même chant, δύ | ω δέ οἱ | υἱέες ἦστην, cf. 682, etc., ni l'η de δὴ abrégé au vers 24, Ὡς δή | οἱ ; ni même οὐ changé en οὐχ au vers 53, Ἀλλ' οὔ | οἱ [1]. Le trochée du vers 7 serait tolérable, selon Bothe, parce qu'il est initial ; mais, au vers 695, un cas tout semblable se présente au troisième pied : ...Πελά | γων, ὃς | οἱ. Voyez plus haut, § 17.

24. Pierron a recours à l'accent pour expliquer les cas tels que ὑπε | ροπλί | ῃσι, *Il.*, I, 205, προ | θυμί | ῃσι, II, 588, Ὑπε | ρησί | ην, 573, etc. Cette explication, comme nous venons de le voir, est un pur anachronisme. Si l'on accorde, d'après les faits présentés plus haut, § 18, 19, qu'aux temps homériques le son *y* existait encore en grec aussi bien que le son *w*, on sera amené à le restituer, par exemple, dans ὑπεροπλίγῃσι (M. Fick écrit ὑπεροπλιίαισι, p. 23). Et comment ne pas admettre

[1] Trois lignes après cette reconnaissance implicite du digamma dans ce mot, le texte classique porte : Πρόσθεν ἔ | θεν (v. 56, cf 80). Il est bien difficile de n'être pas choqué d'une telle contradiction, d'autant plus qu'on lit : ...ἐπεὶ | οὔ ἑθέν | ἐστι... *Il.*, I, 114. Il faut πρόσθε *Fέθεν* et οὔ *Fεθέν ἐστι*.

Digitized by Google

ici la survivance du *y*, puisqu'il se trouve encore noté dans des inscriptions de Chypre : Παφίγα, etc , et de Pamphylie : διὰ, etc. ? Ainsi, le thème κονι- (κόνις, lat. *cinis*), s'augmentant du suffixe *yā*, donne κονίγη, c'est-à-dire, soit κο-νί-γη par *y* consonne, avec ι bref, *Odyssée*, XI, 600 (génitif, *Il.*, XIII, 336; XXIII, 502; datif, *ibid.*, 506; accusatif, XII, 254, etc.), soit κο-νίγ-η avec seconde syllabe longue, comme ayant une diphtongue, *Iliade*, II, 150; XXIII, 365; XI, 151 (génitif, XI, 163; XVI, 775; XXI, 503; datif, XI, 282; XXIII, 742, etc).

25. L'accent ne pouvant pas rendre compte de l'allongement des voyelles, dans la langue d'Homère, voyons comment on doit expliquer des vers tels que les suivants :

Υἷες | Ἰφί | του μεγαθύμου Ναυβολίδαο
Il., II, 518.

Δῶρα παρ' | Αἰό | λου μεγαλήτορος Ἱπποτάδαο
Od., X, 36.

Il est certain que le second ι de Ἰφίτου est bref, et que ce mot commençait par un *F* : cf. μεγα | θύμου | [*F*]ιφίτου | υἱόν, *Il.*, XVII, 306 De plus, des manuscrits portent υἷες au lieu de υἱέες, au premier des deux vers qui nous occupent. Il faut nécessairement lire

Υἷες | *Fι*φίτο | ο μεγαθύμου...
Δῶρα παρ' | Αἰόλο | ο μεγαλήτορος...

ou peut-être *Fιφίτοyο*, *Αἰόλοyο*, cf le § précédent. Nous avons déjà vu, au chapitre II, § 3, 7 et 9, d'autres raisons métriques de rétablir chez Homère des génitifs en οο ou *oyo*.

Cette restitution peut s'autoriser même d'arguments paléographiques. On lit, en effet, *Iliade*, II, 325, et *Odyssée*, I, 70 :

Ὄψιμον, ὀψιτέλεστον, ὅου κλέος οὔποτ' ὀλεῖται.
Ἀντίθεον Πολύφημον, ὅου κράτος ἐστὶ μέγιστον.

Le mot ὅου est un génitif de ὅς aussi fantastique que le serait *λογόου comme génitif de λόγος; mais la source de cette erreur est facile à découvrir. On sait que, dans le vieil alphabet grec, la lettre ο rendait à la fois les deux sons ο et ου. Ὅου représente donc une plus ancienne notation HOO. En transcrivant ces antiques rédactions, on aurait dû mettre ὅο κλέος, ὅο κράτος; ὅο n'existant plus dans la langue, paraissait alors tout aussi étrange que ὅου, qui n'y avait jamais existé.

Voici d'autres exemples de ces génitifs :... | Αἰό | λου κλυτὰ δώματα, *Od.*, X, 60, lisez Αἰόλο(*y*)ο; Ἰλί | ου προπάροιθε(ν), *Il.*, XV, 66; XXI, 104;

Digitized by Google

XXII, 6, lisez *Φιλίο(y)ο* ; Ἀγρί | ου· πρόσθεν, *Il.*, XXII, 313, lisez *ἀγρίο(y)ο*. Ces génitifs se trouvent devant deux consonnes initiales, qui justifient la longueur de leur second ο. Quant à *Φιφίτο* | *(y)ο* μεγα | θύμου et Αἰόλο | *(y)ο* μεγα | λήτορος, leur ο final est absolument dans la même situation que celui de la syllabe το, dans ...τέτα | το μέγα, *Il.*, XXII, 307, ...κέλε | το μεγά | λη ἵς, *Od.*, XII, 175, etc., ce qui coupe court à toute objection tirée de la metrique.

E. ERNAULT.

(*A suivre.*)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. *Kurzgefasste Darstellung der Geschichte des Altindischen, Altiranischen (Avestischen und Altpersischen). Altarmenischen, Altgriechischen, Lateinischen, Umbrisch-Samnitischen, Altirischen, Gotischen, Althochdeutschen, Litauischen und Altkirchenslavischen. Von* **Karl Brugmann**, *ord Professor der vergl. Sprachwissenschaft in Freiburg i. B. Erster Band :* **Einleitung und Lautlehre.** Strasbourg, chez Trubner, 1886, gr. in-8°, XVIII-568 p.

Ce premier volume d'une vaste grammaire comparée des langues ario-européennes est dû au chef de la nouvelle école linguistique qui a, sur tant de points, renouvelé l'œuvre fondée par le génie de Bopp. Depuis que le maître créait ces études, en découvrant la méthode scientifique qu'elles exigent, elles ont accompli dans mainte direction, grâce au concours zélé de travailleurs de tous les pays, d'importants progrès, que le livre de M. Brugmann consacre en les mettant en pleine lumière, et étend encore notablement. Le programme attrayant, mais effrayant, qui s'étale sur son titre, se trouve rempli de la façon la plus consciencieuse, et généralement aussi la plus satisfaisante.

Les langues ario-européennes qui peuvent nous être assez connues pour faire l'objet d'un exposé scientifique se divisent, selon l'auteur, en huit groupes : 1° arien (idiomes de l'Inde et de la Perse) ; 2° arménien ; 3° grec ; 4° albanais ; 5° italiote ; 6° celtique ; 7° germain ; 8° baltico-slave. Parmi celles que leurs monuments trop rares ne permettent pas de classer sans conteste, il en est qui lui semblent avoir appartenu à d'autres groupes de la même famille, par exemple le macédonien. Des affinités plus spéciales entre quelques-uns de ces huit groupes ne sont pas impossibles, mais aucune n'a été encore démontrée. C'est l'hypothèse d'une unité secondaire italo-celtique qui paraît avoir le plus de chances d'aboutir (p. 3).

Digitized by Google

Ces huit branches linguistiques, issues d'une souche commune que M. Brugmann continue à appeler *indo-germanique*, — désignation peu exacte, — sont étudiées par lui en détail, d'après leurs plus anciens documents. Il ne fait d'exception que pour l'idiome de l'ancienne Illyrie, l'albanais, qui a été rarement pris en considération, à cause de l'âge récent de sa littérature et de la difficulté de discerner de son vocabulaire propre des éléments empruntés à des langues fort diverses (p. 7, 8).

M. Brugmann signale lui-même, avec la plus louable bonne foi, les parties de son livre où il a mis le moins du sien : ce sont celles qui concernent les idiomes iraniens, l'arménien et le celtique (p. VII, VIII).

Les langues celtiques se subdivisent en trois groupes : gaulois, britannique et gaélique (p. 9). La connaissance directe que nous pouvons avoir du gaulois est très incomplète. Quant aux idiomes britanniques, dont un se parle en France (le breton), l'auteur ne s'en est presque pas occupé, quoi qu'il en ait eu l'intention (p VIII). Il sent bien, d'ailleurs (p VII), l'inconvénient de cette lacune, qui l'empêche de distinguer nettement l'âge des phénomènes qu'il constate dans le rameau gaélique des langues néo-celtiques (p 509, note). Il a fait revoir les épreuves des parties de son livre relatives au celtique par M. Thurneysen, professeur à Iéna, à qui il est redevable de divers autres renseignements sur ce sujet (p. VIII).

On serait mal venu à faire des critiques à un auteur si distingué par sa science et son caractère. Toutefois, après avoir constaté que l'étude de ce livre s'impose désormais à tous les linguistes, je me permettrai d'y signaler quelques imperfections.

La collaboration partielle de M Thurneysen est une excellente garantie d'exactitude pour la partie celtique ; mais elle ne se fait pas sentir dans d'autres domaines linguistiques qui ont certains points de contact avec la celtologie. Ainsi, le mot *Trutiknos*, « Druti filius », est traité comme ombrien, aux pages 293, 372, 476, 507 ; tous les celtistes savent que c'est un nom gaulois cisalpin, cf. Wh Stokes, *Celtic declension*, 51 et suiv. (= *Beitrage zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, vol. XI, p. 113 et suiv.) Le latin *valere* est rapproché du lithuanien *galėti* « pouvoir », p. 324 ; ceci est impossible à admettre, les idiomes bretons ayant à la fois deux racines distinctes, *wal* « être fort » et *gal* « pouvoir ». La première se trouve aussi en irlandais : *failte* « bienvenue », et en gaulois : *Valetiacus* (d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, p. 17*). Pour pouvoir se concilier à la fois avec le latin et le lithuanien, il faudrait que le celtique eût ici *b* et non *v* initial.

Le gaulois *Clutamus* est tiré de **cluto-tamus*, p 484 Cette étymologie, due à M. Esser, est fort douteuse ; car si le gaulois avait un suffixe de superlatif *-tamos* (= lat. *-tumus*, *-timus* dans *in-timus*, *ex-timus*, etc.), d'où *Cunotamos* « le plus haut », il avait aussi le suffixe de même sens *-amos*, qui est devenu en vieil irlandais et en vieux breton *-am* : ainsi

Digitized by Google

Uxăma (Silius Italicus, 3, 384), aujourd'hui *Osma* en Espagne, Οὔξαμα, Ptolémée, veut dire « la plus élevée », en gallois *uchaf* (le positif est *uchel* = *Uxella*, Οὔξελλα, en Grande-Bretagne, Ptolémée). Le gaulois **clutos* « fameux », v. bret. *clut* = κλυτός pouvait donc faire au superlatif *clutamos* aussi bien que **clutotamos;* cf. lat *minimus*, grec ὄρχαμος, sanscrit *adhamas* « le plus bas », etc.

En dehors de la partie celtique, sur laquelle l'auteur a exprimé lui-même des réserves, et dont le principal défaut est encore d'être incomplète, il y aurait bien quelque chose à dire sur certaines affirmations au moins prématurées qui échappent a l'auteur. Il reconnaît, p. 75, qu'il y a témérité à identifier l'ī de *vīdit*, *līquit*, avec la diphtongue οι de οἶδε et λέλοιπε ; mais pourquoi donne-t-il, sans hésitation, le second *o* de *momordit*, p. 67, *totondit*, p. 73, comme représentant un *o* analogue à celui de γέγονα? Cela est d'autant plus imprudent pour *momordit*, que, comme il le reconnaît, p. 237, le second *o* de *momordimus* a une origine différente, *or* ici venant de *r* voyelle (de même dans *vortimus* = sanscrit *va-vrt-ima*, allemand *wurden*, p. 237, 240). Pour admettre que le latin ait gardé dans *momordit momordimus* la trace inconsciente d'une apophonie analogue à celle de l'allemand *ich ward* = **-vort* et *wir wurden* = **-vrt-*, il faudrait avoir de ce phénomène au moins un exemple certain au parfait latin.

On pourrait faire à cette œuvre le reproche général d'être trop systématique, au moins dans la forme, et de ne pas donner assez souvent, à la façon de Curtius dans ses *Grundzüge*, la référence de discussions sérieuses faites à d'autres points de vue que celui de l'auteur. Mais tout cela n'empêche pas le livre d'être un chef-d'œuvre.

Son exécution matérielle est aussi des plus remarquables, et il suffit de jeter les yeux sur ces lignes, toutes hérissées de signes diacritiques, pour se convaincre que ce n'est pas là un mérite banal. Voici pourtant des fautes d'impression, relatives à des mots grecs : dor. ἐρερέταν, p. 97, l. 11, lisez ἐφερέταν; ἄν μι, p. 199, dernier mot, lisez ἄνυμι; la lettre ό est cassée dans βα-τό-ς, p. 317, l. 30.

E. Ernault.

Digitized by Google

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté)

LA PHILOSOPHIE ANTÉSOCRATIQUE

(Mullach, fragments des *Philosophes grecs*, 1er vol., 1860 ; 2e vol., 1867)

DIVISION DE LA PHILOSOPHIE ANTÉSOCRATIQUE

Les Ioniens.

Dans la philosophie ionienne, on peut distinguer deux directions qu'Aristote avait déjà remarquées (*Met.*, I, 3, 16). Les plus anciens Ioniens ont cherché à découvrir la substance des choses, le principe d'où elles découlent ; les autres ont dirigé leurs recherches vers les causes motrices, vers le principe de la production et de la destruction des choses, et, en se plaçant à ce point de vue, ils en ont aussi eux déterminé la substance. Pour les premiers, le problème fondamental était, comme dit Aristote, ἡ ὕλη ou το ὑποκείμενον ; pour les autres, ἡ ἀρχὴ τῆς κινήσεως. D'après cela, nous distinguerons dans la philosophie ionienne : 1° Les systèmes de la *Substantialité* (Thalès, Anaximandre, Anaximène) ; 2° Les systèmes de la *Causalité* (Héraclite, Empédocle, Anaxagore, Démocrite).

THALÈS.

C'est Thalès de Milet que les anciens placent généralement au début de l'histoire de la philosophie grecque. Il a été mis au nombre des sept sages à cause du caractère moral et politique de sa doctrine, et Platon lui-même semble ne pas encore le compter parmi les philosophes proprement dits, tout en le louant cependant de ses découvertes techniques, et en le comparant à Anacharsis le Scythe [1]. Aristote, au contraire, le regarde comme l'initiateur (ἀρχηγός) de la philosophie naturelle [2] ; les plus récents historiens se sont aussi rangés à cette opinion [3].

[1] Platon, *Rép.*, X, p. 600 : ἀλλ'οἶα δὴ εἰς τὰ ἔργα σοφοῦ ἀνδρὸς πολλαὶ ἐπίνοιαι καὶ εὑρήκασιν εἰς τέχνας ἤ τινας ἄλλας πράξεις λέγονται, ὡς περ αὖ Θάλεώ τε πέρι τοῦ Μιλησίου καὶ Ἀναχάρσιος τοῦ Σκύθου.

[2] Aristote (*Met.*, I, 3, 7) : Θαλῆς ὁ τῆς τοιαύτης ἀρχηγὸς φιλοσοφίας (c'est-à-dire l'initiateur des philosophes qui recherchaient le premier principe).

[3] Par exemple Diogène Laërce, I, 122. Ailleurs, dans Ménage, d'après Diogène Laërce, I, 24, 27.

Le Redacteur en Chef-Gerant : V. ARREN.

Poitiers. — Imp. Millot, Descoust & Pain.

Digitized by Google

MAI 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 5.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

La Faculté des Lettres a élu, le 12 mai dernier, M. Hild pour la représenter au Conseil académique.

Les autres membres élus sont : M. Le Courtois, pour la Faculté de Droit ; M. Garbe, pour la Faculté des Sciences ; M. le docteur Robert, pour les Ecoles de Médecine du ressort académique ; M. Gourier, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Poitiers pour les lycées (ordre des sciences) ; M. Arnoulin, professeur au lycée d'Angoulême pour les lycées (ordre des lettres) ; M Veillon, professeur au collège de Saint-Jean-d'Angély pour les collèges communaux (Sciences) ; M. Berteloot, professeur de philosophie au collège de Châtellerault pour les colléges communaux (lettres).

*
* *

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a choisi pour son représentant au Conseil supérieur de l'Instruction pnblique, notre éminent collaborateur, M. E. Beaussire, membre de l'Institut. M. Beaussire vient de publier chez F. Alcan un important ouvrage sur les *Principes du Droit*, dont le Bulletin rendra compte, et que nous signalons dès maintenant à l'attention de nos lecteurs.

*
* *

M Arren, doyen de la Faculté des Lettres, a été élu par le Conseil municipal 1er adjoint au Maire de Poitiers.

*
* *

On trouvera plus loin un article snr la *Poésie* de M. G. Malapert, professeur agrégé de philosophie au lycée de Coutances M. Malapert est un de nos compatriotes ; il a fait brillamment ses études au lycée de Poitiers, et les a continuées à Paris comme élève du lycée Louis-le-Grand, puis

Digitized by Google

comme boursier d'agrégation de philosophie. — Nous sommes heureux de le compter au nombre des collaborateurs du Bulletin.

*
* *

La date du concours pour l'obtention des bourses de licence vient d'être avancée. Ce concours aura lieu le *lundi 25 juin*, et non le 2 juillet, jour précédemment fixé. Les candidats feront la composition française le 25 juin et la composition latine le mardi 26.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 8e SÉRIE.

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Expliquer le passage suivant de Montesquieu : « Ce qui fait une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres. »

COMPOSITION LATINE. — Quomodo Virgilius, rem rusticam versibus illustrando, romana studia, romanamque indolem expresserit, monstrandum.

GRAMMAIRE ET MÉTRIQUE. — Des phénomènes d'attraction, en grec et en latin. — Les principaux mètres lyriques grecs et leurs imitations latines.

THÈME GREC. — Nous partîmes, voici trois ans, pour Drymos, cette garnison nous étant assignée. Les fils de Phormion dressèrent leur tente près de nous, ce dont je me serais bien passé; car c'est de là que, dès le principe, arrivèrent les froissements et l'inimitié : dans quelles circonstances, vous allez l'entendre.

Eux, ils n'avaient pas plutôt dîné que, à chaque fois, ils se mettaient à boire tout le jour, et cela ils ont continué à le faire tant que nous fûmes en garnison ; au lieu que nous, la vie que nous avons coutume de mener ici, nous la menions aussi au dehors. A l'heure donc où, d'ordinaire, les autres se préparent à souper, ceux-ci, déjà, pris de vin, insultaient nos serviteurs, et finirent par nous insulter nous-mêmes. Prétendant que nos gens les enfumaient en apprêtant le repas, ou que, à toute occasion, ils tenaient contre eux de mauvais propos, ces voisins de malheur les frappaient, et il n'est pas d'impudence et d'outrage qu'ils ne se permissent.

Quant à nous, voyant ces choses et en étant peinés, nous répudiâmes pourtant d'abord toute colère ; mais comme ils nous tournaient nous-mêmes en dérision et qu'ils ne cessaient pas, nous allâmes, tous ceux de la même table, trouver en commun le stratège et lui dîmes l'affaire. Celui-ci les ayant réprimandés et vertement tancés, non seulement pour ce qu'ils commettaient d'insolent à notre égard, mais aussi pour ce qu'ils faisaient en général dans le camp, eux, loin de rougir de leurs excès et d'y mettre fin, sitôt qu'il fit nuit, nous assaillirent d'injures et de pierres le soir même.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

La morale utilitaire chez Épicure et chez Bentham.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE ANCIENNE. — Les autorités politiques d'Athènes.

HISTOIRE DU MOYEN AGE ET MODERNE. — Énumérer les divers pouvoirs qui régissaient, du XIIe au XVe siècles, une de nos villes de l'Est; donner quelques exemples.

GÉOGRAPHIE. — Les pays de l'ancienne Pologne.

Digitized by Google

AGRÉGATION.

1. THÈME GREC. — *L'Arsenal de Philon au Pirée.* L'édifice est à la fois une promenade publique et un arsenal : sa situation entre l'Agora et les loges des navires explique sa double destination, et son plan y répond à merveille. L'intérieur, allongé en forme de galerie, est partagé en trois nefs par deux files de minces piliers : aux promeneurs est livrée la nef centrale, et ce sont les bas-côtés qui constituent l'arsenal. Pour que la conservation des agrès soit mieux assurée, ces bas-côtés ont pour sol un plancher sous lequel l'air circule. Deux étages de tablettes règnent le long des murs, et au-dessus des piliers une charpente faite de bois énormes est laissée entièrement apparente. Point d'autre décoration à l'intérieur que le couronnement même des piliers, et, au dehors, une frise à triglyphes ; point d'autres ouvertures que des meurtrières pratiquées au sommet des murs, et, à chaque extrémité de la nef centrale, deux larges portes donnant libre accès à la foule. Il y a dans ce parti si net, si franchement rendu, je ne sais quelle dignité sévère, dont l'impression devait être saisissante. (A. CHOISY, *Études épigraphiq. sur l'architecture grecq.*).

2. THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. III : « Comment les Romains purent s'agrandir... comme d'un à huit ».

3. VERSION LATINE. — CICÉRON, *de Finib. bon. et mal.*, I, 2. (An de philosophia latine scribi liceat ?) : « His igitur est difficilius satisfacere... neque sint conversa de Græcis? »

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

La curiosité des enfants est un penchant de la nature, qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. Par exemple, à la campagne, ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est; il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, et il faut leur expliquer ce qu'ils font, comment est-ce qu'on sème le blé et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend diverses marchandises; ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction : témoignez y prendre plaisir; par là, vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes les choses qui servent à l'homme, et sur lesquelles roule le commerce. Peu à peu, sans étude particulière, ils connaîtront la bonne manière de faire toutes ces choses qui sont de leur usage, et le juste prix de chacune, ce qui est le vrai fond de l'économie. Ces connaissances, qui ne doivent être méprisées de personne, puisque tout le monde a besoin de ne se pas laisser tromper dans sa dépense, sont principalement nécessaires aux filles.

Thème anglais.

L'Angleterre moderne ne jouit guère que depuis un siècle de la plénitude des libertés que sa constitution lui préparait. Par quelles incertitudes cruelles n'a-t-elle pas passé avant d'arriver à cette pleine et paisible possession d elle-même ? Combien de fois, depuis le roi Jean Sans-Terre jusqu'au roi Georges II, l'Anglais honnête et patriote n'a-t-il pas dû douter de l'avenir de son pays, de la victoire du droit, du maintien de ses plus chères libertés ? Ceux qui ont persévéré, qui ont cru, qui ont espéré contre toute espérance, ont fini par avoir raison. Mais ce n'a été qu'à force de courage, de patience et de foi robuste au bon droit et au bon sens, qu'ils ont été justifiés et qu'ils sont entrés en jouissance de cette constitution qui leur a coûté si cher, mais qui vaut tout ce qu'elle a coûté, et qui a conquis l'admiration des esprits les plus élevés et les plus divers, depuis Montesquieu jusqu'au comte de Maistre.

Telle est la leçon suprême qu'offre la société anglaise à ceux qui sentent fléchir leur foi en la

Digitized by Google

liberté, leur estime du gouvernement tempéré. Telle est aussi la consolation qu'y doivent puiser ceux qui préfèrent la fière et patiente résignation de la défaite à une déshonorante complicité avec le triomphe de ce qu'ils ont toute leur vie combattu et méprisé.

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Dans son rapport sur le concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles en 1887, le président du jury résume ainsi l'épreuve des langues vivantes :

« La connaissance de la grammaire est suffisante, celle de la langue est médiocre, et la pratique de la conversation est faible ou même nulle. »

A quoi tient la différence dans les trois parties de l'épreuve?

Le jeudi 21 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Le jeudi 28 juin, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LES IDÉES PESSIMISTES

CHEZ HOMÈRE ET HÉSIODE

(Suite)

(Quatrième et dernier article [1])

Ce n'est pas seulement le mal physique, la guerre, la douleur, la mort que les dieux envoient à l'homme pour le maintenir dans la situation inférieure que lui assigne le destin. Ils sont aussi, dans une certaine limite, les auteurs de l'erreur et ceux du péché [2]; l'influence satanique fait partie de leur puissance; c'est pour cela que jamais les hommes ne

[1] V. *Bulletin*, juillet 1886, p. 267, et avril 1887, p. 135, et avril 1888, p. 125.

[2] Cf. NAEGELSBACH, *Hom. Theol.*, VI, 2 et suiv.

Digitized by Google

mettent en eux leur confiance, mais toujours ils les redoutent, particulièrement au sein de la prospérité, quand le succès semble couronner leurs efforts. Alors, en effet, s'éveille la jalousie de la divinité qui est censée dépouillée de tout le bien qui échoit à l'homme et s'en venge par l'égarement jeté dans son esprit. Tantôt cet égarement est l'œuvre des dieux personnifiés; tantôt il est mis au compte d'une influence générale que le poète appelle du nom de Δαίμων [1], ailleurs il est attribué à Até, personnification de l'erreur qui engendre le péché [2]. Até est la fille de Zeus, l'exécutrice de ses volontés, identiques à celles du Destin. Elle frappe de folie les hommes et même les dieux, en tant qu'ils sont conçus à l'image de l'homme; l'aveuglement conduit à la faute qui à son tour engendre la souffrance; celle-ci est imméritée puisque celle-là n'est pas volontaire, et l'une et l'autre sont fatales : « Il n'est pas possible, disent les Cyclopes, d'échapper à l'action malfaisante de Zeus [3]. » Ainsi s'explique un grand nombre de plaintes qui rapportent aux dieux l'origine du mal enduré par les mortels et celle de l'erreur qui a amené le mal : « La volonté funeste de Zeus s'est appesantie sur nous infortunés, pour que nous subissions un grand nombre de maux [4]. » Lorsque la mort de Patrocle a fait reconnaître à Achille ses torts, il s'écrie de même : « Zeus puissant, quelles grandes causes d'erreur tu as départies aux hommes (μέγαλας ἄτας)!... C'est que tu as voulu que bon nombre de Grecs trouvassent la mort [5]. » De même il dit, quand Agamemnon le frustre de sa part de butin : « Le rusé Zeus l'a privé de la raison [6]; » et Agamemnon lui-même, venant à résipiscence, mettra les torts qu'il a eus vis-à-vis d'Achille, sur le compte d'Até. On ne saurait dire toutefois que dans ces divers cas, la responsabilité des héros ne soit pas engagée d'une certaine manière, et qu'ils n'invoquent pas Até à titre d'excuse. Mais dans le cas d'Œdipe et d'Épicasté, jetés par la volonté funeste des dieux dans une situation pleine d'infamie et de douleurs, toute trace de responsabilité a disparu [7].

[1] V. sur ce point notre article *Dæmon*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio. Nous citons cet article de préférence à notre thèse : *Études sur les Démons*, parce qu'il nous a fourni l'occasion de nous rectifier nous-mêmes; de mettre à profit l'expérience acquise et les justes observations de la critique. V. cependant pour Até et Δαίμων p. 67 et suiv.

[2] Pour Até, v. *Il.*, IX, 17 et suiv.; 502 et la note de M. Tournier au vers 512 de l'édition Pierron, *Id.*, XIX, 126, 270.

[3] *Od.*, IX, 411.

[4] *Od.*, IX, 52.

[5] *Il.*, XIX, 270.

[6] *Il.*, IX, 377; II, 375, IX, 17. Cf. Ajax troublé par Zeus, *Il.*, XV, 724; Patrocle aveuglé au sein de son triomphe, XVI, 805 : τὸν Ἄτη φρένας εἷλε; le rire des prétendants et leur égarement avant de mourir, *Od.*, XX, 345.

[7] *Od.*, XI, 270 : θεῶν ὀλοὰς διὰ βουλάς. V. dans les *Dialogues philosophiques* de M. E. Renan (*Certitudes*) : « l'idée lugubre d'une ruse gigantesque qui plane sur la nature humaine, l'enlace dans ses inévitables lacets et la pousse par la persuasion ou par la force à des fins inconnues à travers l'obstacle et la souffrance. » Cf. Caro, *Ouv. cit.*, p. 102.

Digitized by Google

Or c'est longtemps après Homère que l'atrocité morale de cette fable est adoucie, que les souffrances d'Œdipe sont justifiées, par des dictinctions étrangères à la naïveté épique. Même dans les circonstances ordinaires, alors que l'aveuglement momentané des chefs attire sur des peuples entiers les malheurs les plus grands, l'extension du mal n'est pas proportionnée à l'étendue de la faute; c'est parce qu'il en a conscience que le poète insiste sur la haine des dieux et sur l'action d'Até.

Cependant, pour échapper à la torture morale que ces diverses solutions du problème du mal entraînent avec elles, Homère et Hésiode étendent le plus qu'ils peuvent la notion du mal mérité [1]. Une grande partie des *Œuvres et des Jours* a pour but de démontrer aux hommes que la prospérité est la récompense de la vertu et que la pratique de l'injustice est la cause de nos infortunes [2]. L'action de l'*Odyssée* est orientée vers une conclusion semblable [3], et plus d'un épisode de ce poème apporte avec lui la même leçon. A ce point de vue, on peut dire que la pensée d'Homère a pris depuis l'*Iliade* une direction nouvelle: dans cette dernière épopée, il s'est beaucoup moins soucié de satisfaire la conscience en proportionnant le mal aux fautes, que de tracer des choses humaines un tableau aussi grandiose que désolant. Dans l'*Odyssée*, au contraire, il semble préoccupé de concilier l'existence du mal avec l'idée de l'éternelle justice. Dès le début, Zeus expose ce qu'on pourrait appeler la théorie de la justification des dieux [4]: « C'est nous que les mortels accusent, déclarant que nous sommes la cause de leurs souffrances. Et eux-mêmes par leurs iniquités s'apprêtent des maux qui sont au-dessus du destin. » Ces expressions sont dignes de remarque. Elles aboutissent, en effet, à distinguer deux sortes de maux; les uns sont inhérents à la nature même de l'homme, résultant de son imperfection originelle, où sa responsabilité morale n'a aucune part; ce sont les maux κατὰ μοῖραν. Les autres, au contraire, proviennent de l'abus qu'il fait de sa liberté, sont le résultat et le châtiment de ses fautes; la loi inflexible du destin y est étrangère: ὑπέρμορον. La signification du mythe des âges chez Hésiode est identique; les maux accablent d'autant plus les hommes qu'ils perdent davantage le respect des dieux et de la justice. Si au temps de l'âge de fer, c'est-à-dire dans la soctété humaine où Hésiode a eu le malheur de naître, la souffrance règne en maîtresse nuit et jour, si les dieux n'envoient plus aux mortels que des soucis dévorants, c'est que tous les devoirs publics et privés sont foulés aux pieds : c'est que la force seule règle les affaires de ce monde [5]. Loin de la vaste terre, vers

[1] Cf. Lehrs, *Populaere Aufsaetze*, Hybris, p. 52.

[2] Surtout à partir du vers 202.

[3] V. surtout xxiv, 455; 482 etc., cf. le début du chant xxiv, et 411 ; xxvi, 63.

[4] I, 32 et suiv. Ces expressions sont d'autant plus frappantes qu'elles se rapportent au crime d'Égisthe et aux maux qui en ont été la suite.

[5] *Op. et D.*, 50-105; surtout 90 et suiv.

Digitized by Google

l'Olympe, s'en sont allées, quittant les hommes pour la race des immortels, Aidos et Némésis, le corps enveloppé de leurs blancs vêtements. Il ne reste plus aux hommes que des maux funestes, et la souffrance pour eux est sans remède ».

Si les dieux envoient le mal aux mortels, ce n'est donc plus seulement par jalousie, par haine, par méchanceté gratuite. C'est qu'ils sont les gardiens et les exécuteurs de la justice [1]. Ils répartissent les biens et les maux, suivant que les hommes, par leurs actions, méritent les uns ou les autres. Leur fonction, comme dira un jour Pausanias, est de réaliser les vœux des hommes justes et d'infliger aux méchants le mal qui leur convient [2]. Pour le faire en connaissance de cause, ils font agir et leur science à laquelle rien n'échappe et aussi leur puissance qui dispose des éléments de bonheur ou d'infortune; l'*Odyssée* nous les montre « descendant eux-mêmes sur la terre, sous les dehors d'étrangers et de mendiants, afin d'observer l'insolence des hommes et la pratique de la justice [3]. » Hésiode se sert, pour remplir ce rôle, des hommes de l'âge d'or, transformés en démons : « Répandus sur la terre, ils sont les gargardiens des mortels, observent les actions bonnes et mauvaises et enveloppés d'un nuage, s'en vont partout à travers le monde, distribuant la richesse ; car telle est leur prérogative royale. »

Relever tous les passages, surtout dans l'*Odyssée*, où le bien et le mal sont répartis suivant le mérite et le démérite, est chose superflue. Ce qu'il importe surtout d'observer, c'est la peine que se donne Homère, aussi bien qu'Hésiode, pour concilier le principe de la justice rétributive avec l'expérience des choses mortelles, qui, devant l'observation naïve, ne semble guère s'y accommoder. C'est dans cette vue qu'ils ont étendu le plus possible le mal résultant de la faute et restreint de leur mieux le mal immérité. La morale des Grecs depuis Homère admet toute une série de fautes que nous oserions à peine considérer comme telles ; ce sont celles qui proviennent de l'*hybris* à tous les degrés, depuis la simple vanterie pour un don naturel ou un talent acquis jusqu'au mépris des droits de la divinité ou des autres hommes. Lorsqu'il s'agit de préparer quelque grande catastrophe, dans l'*Iliade* la mort de Patrocle, dans l'*Odyssée* le massacre des prétendants, avec quel soin Homère fait naître chez ceux qui vont être victimes, l'esprit d'imprudence et d'erreur, l'insolence qui vient de l'ivresse du triomphe, l'orgueil qu'inspire la satisfaction des désirs ! Il y trouve le moyen de faire accepter par la conscience la jalousie des dieux, indignés justement que l'homme veuille

[1] *Ib.*, 121 et suiv. ; 250 et suiv. ; 268. Cf. Hom. *Od.*, I, 368 ; II, 143 ; III, 132 ; IV, 377 ; 509 XIII, 213.

[2] VIII, 37 ; 8 Pour Zeus donnant ses faveurs aux justes. V. *Od.*, III, 375, 883. Télémaque sortira sain et sauf de ses épreuves parce qu'il n'a jamais offensé les dieux. Cf. un appel à Zeus pour qu'il pousse à la vertu en protégeant les bons. *Od.*, V, 7.

[3] *Od.*, XVII, 486 ; *Op. et D.*, 421 et suiv.

Digitized by Google

s'égaler à eux. Ensuite cette même morale attribue à la faute et au châtiment qui la suit, le caractère de la contagion, de l'hérédité [1]. Le crime d'un seul se communique à une race, à une ville entières. Le roi qui a failli, attire des fléaux sur tout son peuple [2]. Il suffit d'un coupable dans la société des justes, pour que le malheur mérité par l'un devienne le partage de ses compagnons innocents. Aussi est-ce avec une sorte d'effroi que le malheureux, l'homme haï des dieux, est accueilli par les autres. Après que, par la faute de ses compagnons, la tempête s'est à nouveau déchaînée sur Ulysse, malgré les précautions prises, Eole le repousse avec horreur [3] : « Va ! sors de mon île au plus vite, toi le plus infâme des hommes ! Il ne m'est pas permis d'accompagner, d'escorter un homme, qui est ainsi détesté des dieux heureux. Va-t'en, puisque tu est venu ici, chargé de la haine des immortels ! »

La conséquence immédiate de cette façon d'entendre le rapport du mal à la faute et la justice vengeresse des dieux, c'est de considérer tout malheureux comme un coupable et la prospérité comme le signe de la vertu. Hésiode, qui a toute l'étroitesse d'esprit d'un théologien, semble avoir à peine reculé devant cette logique odieuse. La manière dont il prêche dans les *Œuvres et les Jours* la pratique de la justice, faisant sonner haut tous les avantages matériels qui y sont attachés, tandis que la famine, la peste, la guerre et la stérilité sont le partage de l'insolence et de l'iniquité, autorisent du moins à le croire [4]. Homère a une vue plus haute, un sentiment plus profond de la faiblesse inhérente à la nature humaine ; s'il fait la part si large, tant à la haine des dieux qu'à l'intervention d'un Destin invincible et inexplicable, ce n'est pas seulement parce que la religion anthropomorphique ne saurait s'en passer, mais parce que le spectacle du monde offre surtout au poète des infortunes imméritées. D'une part il rattache bien à la mauvaise foi de Pâris, violant les traités, les malheurs à venir de Troie ; mais d'autre part, il dégage,

[1] C'est par la nature de l'*hybris* et par l'*hérédité morale* personnifiée dans ἀλάστωρ ou le Δαίμων γένναϛ et non par la prétendue lutte de la liberté humaine contre le Destin qu'il faut interpréter la moralité de la tragédie grecque. V. sur ce point, dans notre *Étude sur les Démons*, le chapitre : *les Démons dans la tragédie* (p. 153 à 204) le seul que nous croyions pouvoir recommander sans restrictions notables. Chez Homère, le passage le plus curieux définissant le caractère contagieux du mal et du châtiment, est dans le discours d'Agamemnon à Ménélas blessé, après la violation du traité conclu avec les Troyens. Ceux-ci porteront la peine dans leur personne, dans celles de leurs femmes et de leurs enfants. (*Il.*, IV, 155 et suiv.)

[2] Hés., *Op. et D.*, 240 ; *Od.*, XIX, 109 ; *Id.*, XVI, 384.

[3] *Od.*, X, 72. Cf. *Il.*, XXIV, 531.

[4] *Op. et D.* 225 et suiv. Son excuse est qu'il se place sur le terrain des faits dans une civilisation encore barbare. La loi des êtres vivants étant de se dévorer entre eux (v. 276), les hommes n'y peuvent échapper que par la justice. La violation des droits individuels engendre un état de guerre permanent, c'est-à-dire de souffrance, le respect de la justice garantit le bon ordre et la paix dont le bienfait est alors rapporté aux dieux (228) La confusion commence lorsqu'Homère et Hésiode rattachent aux vices des hommes les cataclysmes et les fléaux naturels (*Il.*, XVI, 384 ; *Op. et D.*, 238 et suiv.)

Digitized by Google

comme à dessein, la responsabilité de Priam ; celui-ci, en effet, ne se borne pas à condamner la perfidie, mais, indigné, il se refuse même à en contempler le spectacle [1]. Cependant Priam est plus durement frappé que tout autre par les conséquences d'une iniquité à laquelle il n'a point participé. Des cas de ce genre ne sont pas rares, tant dans l'*Iliade* que dans l'*Odyssée*. En revanche on y trouverait tout aussi bien, étalés avec une naïve insouciance, ainsi que des phénomènes naturels et ordinaires, les exemples du vice heureux, de l'iniquité triomphante [2]. Sans trop presser le sens des textes, on en dégagerait aisément ceci : c'est qu'Homère a entrevu, comme Léopardi le dira nettement un jour, qu'on se tromperait « à dériver le malheur des hommes de leurs iniquités et de leurs attentats contre les dieux ; leur corruption, au contraire, prend sa source dans leur infortune [3]. »

Ainsi, de quelque côté qu'ils se retournent pour rendre compte de la surabondance du mal dans le monde, les poètes primitifs de la Grèce, renfermés dans la sphère des réalités contingentes, cherchant à expliquer la vie humaine et les rapports de l'humanité avec les dieux par les faits d'expérience, se heurtent à des mystères insondables, à des contradictions, à des impossibilités, à des atrocités morales. Le mal chez les hommes leur a servi pour sa part à déterminer la nature des dieux, et le mal dans les dieux leur sert à expliquer le mal dans l'homme. C'est dans ce cercle vicieux que tourne la conscience inquiète des anciens Grecs, jusqu'au jour où la religion des mystères et la philosophie lui ouvrent les régions de l'absolu : Homère et Hésiode n'ont fait que les entrevoir.

V

L'IMMORTALITÉ RÉPARATRICE. — LE BONHEUR CHIMÉRIQUE.

« La vie que nous appelons belle n'est pas celle que nous connaissons mais celle que nous ne connaissons pas ; la vie future, jamais la vie passée [4]. » Rien ne démontre mieux, suivant nous, la vérité de ces paroles de Léopardi, que les rêveries des poètes sur un état de félicité parfaite auquel les conditions actuelles de l'existence ne permettent pas d'atteindre. Par *vie future*, entendons, d'une manière générale, la *vie chimérique*, que l'imagination se forge en dehors ou au delà de la réalité : par *vie passée*, cette réalité même, éprouvée entre la naissance et la mort. Dans la première nous plaçons l'absence de tout effort pénible,

[1] *Il.*, III, 305 et suiv.
[2] Nous avons déjà signalé celui d'Hélène que l'on peut opposer au sort d'Andromaque.
[3] *Histoire du genre humain* (Trad. Dapples, p. 5.)
[4] *Dialogue d'un marchand d'almanachs et d'un passant*. Trad. Dapples, p. 112.

Digitized by Google

l'exemption de la souffrance, la continuité du plaisir, l'activité toujours égale à elle-même et toujours satisfaite : ἀκηδέα θυμόν ; en un mot ce qui nous manque dans la vie réelle [1]. La poésie héroïque des Grecs en fait d'abord le privilège des dieux ; puis, elle invente une humanité de convention, placée bien loin de ce monde, lequel est la dernière étape d'une longue dégénérescence, âge d'or où les hommes vivaient comme les dieux et mouraient sans douleur, pour revivre plus illustres et plus beaux [2]. Enfin le sentiment moral, blessé par les iniquités flagrantes de la vie et le besoin impérieux de réaliser quelque part, pour les victimes de cette vie, le bonheur réservé d'abord à des êtres privilégiés et imaginaires, en font ouvrir les régions à l'humanité misérable. L'homme qui est le songe d'une ombre [3], suivant l'énergique expression de Pindare, cherche la clef de ce songe, plein d'incohérence et de mystère, là-même où le songe finit, au sein des ténèbres qui semblent emporter le secret de sa confusion fantastique. Parce que tout aboutit à la mort, nous croyons aisément que tout en dérive ; et comme elle échappe, dans ses résultats moraux, à toute expérience, nous lui demandons d'expliquer les illogismes de l'expérience, d'en réparer les injustices. C'est ainsi que la mort, qui est la grande cause des douleurs de l'homme, devient sa plus précieuse ressource.

Il n'y a pas de race qui se soit plus acharnée à sonder le mystère de la mort que la race hellénique. Dès les débuts de sa littérature, qui est avant tout un tableau puissant de la vie, elle a voulu savoir ce qu'était l'au-delà de la vie, comment s'opérait le passage de l'activité héroïque à l'anéantissement de toute activité [4]. Elle a bien vu le corps se dissoudre ou dans les flammes du bûcher ou par une lente décomposition qui la remplit d'horreur. Mais dans la pensée des survivants subsiste le souvenir, et leurs rêves sont traversés par l'image des êtres morts. Achille revoit en songe l'ombre de l'infortuné Patrocle, en tout semblable à l'ami qu'il aimait vivant (αὐτῷ) par la taille, par le visage, par le son de la voix, revêtue de ses vêtements habituels [5]. Cette ombre lui adresse la parole, réclamant pour le corps la sépulture qui permettra à l'âme de pénétrer dans les demeures de Hadès, annonçant à Achille le sort qui l'attend bientôt lui-même, et demandant que leurs ossements soient alors

[1] Hés., *Op. et D*, 112. Le propre des dieux chez Homère est d'être ἀκηδέες (*Il.*, xxiv, 526) ; les navigations des Phéaciens sont ἀπήμονες (*Od.*, viii, 566). Rem. cette façon négative de caractériser le bonheur divin ; il est ce que n'est pas la condition humaine.

[2] *Op. et D.*, 122.

[3] *Pyth.*, VIII, 95.

[4] Sur l'Eschatologie homérique, cf. Naegelsbach, *Hom. Théol.*, VII, 16 et suiv. Welcker, *Griech. Goetterlehre*, I, 810 et suiv. En dernier lieu, Buchholz, *ouv. cit*, III, 2, p. 66 et suiv.

[5] *Il.*, xxiii, 65 et suiv. Le mot Ψυχή qui désigne l'ombre vaine sera appliquée par la philosophie au principe spirituel, à l'âme distincte du corps.

Digitized by Google

réunis dans la même urne. Puis elle s'évanouit comme une fumée, poussant un faible cri. Il n'entre pas dans le dessein de cette étude de disserter sur le plus ou moins de réalité que la poésie homérique accorde aux ombres des morts, sur l'absorption du sang qui, dans l'*Odyssée*, leur rend pour quelques instants la conscience et le souvenir, sur le cas de Tirésias qui, en tout état de cause, a gardé sa personnalité jusque chez les morts [1] : il nous suffit de constater qu'Homère a admis une certaine persistance de l'être humain dans une région fantastique qui est le royaume d'Hadès. Cette conception, il l'a mise en rapport avec le sentiment moral, lorsqu'il a placé dans les enfers les divinités vengeresses du parjure et gardiennes du serment [2]; plus explicitement encore, lorsqu'au XI[e] chant de l'*Odyssée* il nous montre Tityos, Tantale et Sisyphe châtiés aux enfers, en raison des crimes par eux accomplis sur la terre [3].

Dans leur ensemble, ces idées d'Homère sur le lendemain de la mort, ajoutent encore à l'horreur que par lui-même cause l'anéantissement. A peine la conscience morale y peut-elle démêler une vague aspiration vers la justice réparatrice, réservant pour la région des ombres, le châtiment de certains crimes restés impunis. A s'en tenir à l'impression dominante, pour Homère toute réalité cesse à l'entrée de l'Erèbe, aussi bien celle de la vie intellectuelle et morale que celle de la vie matérielle. Minos continuant d'exercer ses fonctions de roi justicier [4], Achille éprouvant de la joie à la nouvelle des exploits de son fils, Tirésias restant en possession de ses facultés divinatrices, sont des créations isolées de la fantaisie mythique ; elles ne correspondent à aucune idée générale, à aucune théorie, si naïve qu'on la conçoive, de l'immortalité de l'âme. La seule immortalité rêvée par les héros est celle de la gloire, ce sont les poètes qui l'ont créée et, en l'exaltant, ils font valoir leur ouvrage. Celle de l'existence n'appartient qu'aux dieux. Pour les hommes pris en masse, il n'y a rien à attendre de la mort que la fin des souffrances, rien à craindre d'elle que l'anéantissement des fonctions vitales ; elle ne répare point l'insuffisance de la vie, mais elle n'en prolonge pas non plus, sous une forme nouvelle, les misères ; ce qu'elle a de plus horrible, c'est qu'elle est la fin ou tout au moins l'inconnu [5].

[1] *Od.*, XI 23 et suiv. Pour Tirésias, X, 442. Dans ce dernier passage, il semble que déjà le poète oppose Ψυχή à σκιά, l'âme intelligente à l'ombre sans consistance.

[2] *Il.*, III, 278 : οἱ ὑπένερθε καμόντας ἀνθρώπους τίνυσθον, ὅτις κ'ἐπίορκον ὀμόσσῃ; XIX, 258. Cf. WELCKER, *Gr. Goetterl.*, I, 816 et suiv.

[3] *Od.*, XI, 576 et suiv. Il convient de remarquer que, déjà pour les Alexandrins, toute la partie du XI[e] chant, depuis le vers 568 à 627, était considérée comme postérieure à Homère. Il en est de même de la *Necyia* du XXIV[e].

[4] *Od.*, XI, 568 ; X, 492.

[5] Il y a un pessimisme pire que celui de Schopenhauer, dût-il admettre pour la vie présente le πάντα καλὰ λίαν ; c'est la doctrine, qui pour moraliser l'être humain, le menace de lui faire recommencer au lendemain de la mort, une existence de tourments, qu'elle compose à l'aide de tous les éléments de souffrance empruntés à la vie réelle ; celui-là ni Homère, ni

Digitized by Google

Cependant, il y a dans la vie des héros une telle disproportion entre l'effort et la récompense, entre les aspirations et le résultat, que l'esprit des poètes qui ont chanté leurs exploits et consacré leur gloire, s'est trouvé conduit par une sorte de logique naïve, à leur chercher un autre dédommagement encore. Ils les avaient fait semblables aux dieux par leurs actions durant la vie [1] : quoi de plus naturel que de les associer aux conditions d'existence des dieux après la vie? C'est ainsi que la plus ancienne morale des Grecs, après avoir prêché au nom du πάντα κατὰ μοῖραν qui est sa loi suprême, la résignation à tous les mortels en général, en déduit, pour les âmes exceptionnelles et héroïques, l'idée d'une destinée à venir qui permettra de mesurer le bonheur au mérite : « O Ménélas ! favori de Zeus, le destin ne veut pas que tu meures dans Argos, nourricière de coursiers et que tu y trouves ton dernier jour. Les immortels t'enverront dans la pleine de l'Élysée [2] sur les confins de la terre, où habite le blond Rhadamanthe. Là, une vie facile est réservée aux hommes. Jamais la neige, les tempêtes, les pluies ne s'y déchaînent; mais l'Océan toujours envoie aux hommes les tièdes souffles du zéphyr. C'est là que tu habiteras parce que tu as possédé Hélène et que pour les dieux tu est le gendre de Zeus [3]. » Cette prophétie de Protée peut être considérée comme la plus ancienne manifestation chez les Grecs du besoin d'immortalité, éclos dans les âmes devant le spectacle de quelque mérite extraordinaire. Toutefois, Ménélas n'est pas admis à partager le bonheur des dieux à cause de ses vertus, de sa sagesse, de ses exploits, mais seulement pour sa parenté avec Zeus. Et il est trop évident que son cas est exceptionnel, puisque dans la même épopée les ombres vaines des autres héros grecs, d'Achille, d'Ajax, d'Agamemnon, c'est-à-dire des plus illustres [4], n'ont en partage dans les enfers qu'un semblant d'existence, vide et misérable.

Mais une fois que l'imagination hellénique a entrevu, dans les vapeurs lumineuses du couchant, le séjour de la félicité sans mélange, comment ne l'aurait-elle pas systématiquement peuplé de tous ceux à qui elle décernait le titre de héros et de demi-dieux? C'est ce que fait Hésiode

Hésiode ne l'ont connu, mais Pythagore, puis Platon en assombrissent la religion et la philosophie des Grecs. L'école d'Épicure en voudrait délivrer l'humanité. V. *Lucrèce* I, 102 et suiv. *Nam si certam finem esse viderent ærumnarum homines*, etc. V. ce qu'en dit Leopardi, *Dialogue de Plotin et de Porphyre*, p. 129 et suiv.

[1] θεοειδής· θεοείκελος ; cf. ἡμίθεοι (Hés , *Op. et D.*, 160; Hom , *Il*, xii, 23).

[2] Le sens de Ἠλύσιον πεδίον est le même que celui d'Eleusis dans le mythe de Déméter, *le lieu d'arrivée*, *la station* après la course errante de la vie.

[3] *Od.*, iv, 561.

[4] *Od.*, xi, 389 et suiv. Pour le surplus, cf. Welcker, *Griech. Goetterl.*, I. 812 : « Le poète en traçant cette peinture touchante et mélancolique, ne se propose pas d'inventer des pratiques, de devancer les idées et les croyances de son temps. Derrière lui il y a tout un peuple, toute une antiquité, beaucoup plus capable de pénétrer la condition et la destinée humaine qu'on ne se l'imagine d'ordinaire, etc. »

Digitized by Google

dans le mythe des âges [1] : « Quand la race divine, plus juste et plus vaillante (que les hommes de la cinquième génération), eut disparu, frappée par la mort, Zeus la transporta aux confins de la terre, et lui attribua une existence différente de celle des autres hommes. Ils habitent, le cœur exempt de soucis, dans les îles Fortunées, au sein de l'immense Océan. Héros bienheureux, la terre féconde leur fournit, trois fois par an, une moisson de fruits agréables [2]. » L'idée de l'immortalité réparatrice apparaît clairement indiquée dans ce passage. Le bonheur fantastique des héros tombés devant Thèbes et devant Troie, est rattaché à leur courage et à leur justice, associé au souvenir de leurs luttes et de leurs épreuves. Mais là s'arrête l'effort de la pensée d'Hésiode ; ne lui demandons pas d'ouvrir l'accès des félicités divines aux hommes de l'âge de fer, à ceux dont il dépeint, avec des couleurs si sombres, la misère et les iniquités. A ses yeux ils n'en valent pas la peine : pour eux la vie se suffit à elle-même, non certes ! parce qu'elle est heureuse : au contraire, parce que la souffrance y est proportionnée à la faute, parce qu'il est inutile de chercher des remèdes à celle-là ; alors que dans celles-ci il n'y a point de mesure : κακῶν δ'οὐκ ἔσσεται ἀλκή [3]. Il est vrai que dans le nombre il en est qui, à la sueur de leur front [4], ont pratiqué la vertu quand même : du moins Hésiode exhorte à le faire [5]. A ceux-là il offre sa théorie du juste, obtenant des dieux les avantages matériels de la vie, la paix, la prospérité, l'estime des hommes. Mais cette théorie ne tenant point devant la réalité des faits et la force partout écrasant le droit, la souffrance imméritée demeure la loi des humains. Pour échapper au mal présent, il ne reste au poète qu'à se réfugier dans les chimères par les aspirations ou les regrets : « Que ne suis-je ou mort auparavant ou né plus tard [6] ! » Et toujours le bonheur est, tantôt au-delà de l'humanité réelle, tantôt en deçà, dans un passé, dans un avenir fabuleux !

Ce rêve d'un bonheur fantastique échafaudé avec les débris du bonheur réel, tels que les distribuent parcimonieusement les dieux, revêt chez Homère une forme particulièrement attrayante dans le mythe des Phéaciens [7]. Le pays de Schéria, où aborde Ulysse, l'homme qui a beaucoup souffert, n'a pas plus de réalité que les îles Fortunées ou la plaine Ely-

[1] *Op. et D.*, 156 et suiv.

[2] Flach rejette le vers 169 ; τηλοῦ ἀπ' ἀθανάτων· τοῖσιν Κρόνος ἐμβασιλεύει. Cronos régnant sur les morts héroïques dans les îles fortunées est en contradiction avec le Cronos de la *Théogonie* (851) précipité avec les Titans dans la Tartare.

[3] *Op et D.*, 201.

[4] *Op. et D.*, 259 : Τῆς δ'ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν.

[5] *Ib.*, 212 et suiv.

[6] *Ib.*, 175. Ce vers ferait croire que pour Hésiode la décadence de l'humanité touche à son terme et qu'il espère en une régénération future.

[7] *Od.*, VI, 200 et suiv. ; VII, *passim.* notam. 97 et suiv. VIII, 244 ; 567.

Digitized by Google

séenne. Il est, comme elles, un de ces refuges du rêve, où la poésie primitive réalise de son mieux une félicité idéale et impossible. Les Phéaciens, dans l'ordre des êtres, touchent de près aux dieux ; ils conversent avec eux face à face. La terre qu'ils habitent produit sans culture, à la faveur d'un climat délicieux. Les femmes y sont vertueuses et belles [1], les hommes agiles, vigoureux, intelligents. Aux plaisirs des sens, ils savent mêler les pures jouissances des arts, relevées par l'opulence au sein d'une paix parfaite. Tout ce que la vie des Hellènes, chez les Ioniens de l'Asie-Mineure et des îles, peut fournir à l'imagination d'agréable et de séduisant [2], Homère semble l'avoir réuni à Schéria, pour en opposer le spectacle aux épreuves, aux dangers, aux souffrances qui, à travers le monde réel, ont ballotté son héros. Celui-ci y est jeté, seul et nu, par une tempête furieuse ; il n'y aborde que sous la protection spéciale d'une divinité qui, avant de secourir les humains, a connu elle aussi les misères humaines. Tant qu'Ulysse vivra au milieu de ses hôtes divins, la contagion de leur bonheur s'étendra jusqu'à lui. C'est en dormant d'un sommeil profond, mystérieux, qu'il revient à Ithaque en quittant les Phéaciens. Le navire qui le conduit, sans pilote et sans gouvernail, navire fantôme pénétrant la pensée de ceux qui le montent et les conduit de lui-même au but, parcourt, sans se perdre jamais et sans souffrir de dommages [3], cette même mer où naguère Ulysse a perdu tous ses compagnons, où il a fait connaissance avec toutes les tristesses, toutes les fatigues, toutes les douleurs. Mais si, pendant quelques heures, il lui a été donné de vivre au séjour du bonheur sans mélange, il n'y a point de route qui y ramène, point de navigateur mortel qui en puisse retrouver le rivage. Les dieux jaloux en ferment l'accès pour toujours [4] ; le navire qui en a ramené Ulysse est détruit par Poseidon [5] ; l'homme qui a beaucoup souffert recommence à souffrir dès qu'il a posé le pied sur la terre des hommes ; c'est déjà trop qu'il ait entrevu, lui vivant, la région fortunée, et emporté dans son cœur un souvenir plein de regrets ; derrière lui le pays des Phéaciens s'efface et s'il en est qui y abordent, il n'en est point qui reviennent pour raconter encore ce qu'ils ont vu [6].

Peut-être eussions-nous hésité à donner de cet épisode vue interpré-

[1] La femme d'Alcinoüs s'appelle Arété.

[2] Welcker, *Die homerischen Phaeaken und die Inseln der Seligen*. Kleine Schriften I, 1-79, a montré, entre autres, que les traits sous lesquels sont peints les Phéaciens sont empruntés à ce que la vie des Ioniens avait de plus attrayant et de plus beau. Ce qui ne veut pas dire que l'ensemble de ce tableau représente le bonheur de l'humanité réelle ; Naegelsbach (*ouv. cit.*, VII, 1) fournit une preuve indirecte de pessimisme d'Homère, relativement à l'homme, en cherchant l'image de leur bonheur chez les Phéaciens. Il eut été fort empêché de le tracer sans cela.

[3] *Od.*, XIII, 79 et suiv. Le sommeil qui le gagne *est tout à fait semblable à la mort*, expression devenue banale plus tard, mais qui à cette place a une signification profonde.

[4] *Ib.*, 185 et suiv.

[5] *Ib.*, 149 et suiv.

[6] 180 : πομπῆς παύσασθε βροτῶν.

Digitized by Google

tation morale si Welcker, auteur sur le pays des Phéaciens et des îles Fortunées, d'un opuscule qui nous parait être une merveille de science et d'ingéniosité, n'avait pas démontré que les Phéaciens sont les nochers de la région des morts, esprits ténébreux et bienfaisants qui mènent l'homme, après une vie pleine de tourments et de dangers, vers le séjour du repos et de la félicité [1] ? Schéria n'est pas une contrée réelle, l'île de Corcyre, par exemple, ainsi qu'un grand nombre d'anciens et même de modernes l'ont pensé [2], mais une région fantastique comme les plaines de l'Élysée, les îles Fortunées, l'île de Leucé dans le Pont-Euxin, où les légendes post-homériques transportaient Achille, l'y mariant avec Hélène [3]. Du moins Rhadamanthe qui, suivant un autre passage de l'*Odyssée*, habite l'Élysée (Homère ne nomme nulle part les îles Fortunées), avait fait, lui aussi, le voyage de Schéria en Eubée, aller et retour conduit par les Phéaciens [4]. Il est possible que dans cette fable, à laquelle Homère, par la bouche d'Alcinoüs, se borne à faire une allusion qui, en l'absence d'autres témoignages, reste obscure, Rhadamante ait quitté le pays des Phéaciens, c'est-à dire des morts heureux, pour aller en Eubée accomplir une mission morale auprès de Tityos, fils de la terre, sauf à revenir ensuite dans sa patrie définitive [5].

Minos et Rhadamanthe sont les personnalités mythiques qu'Homère, dans les traditions dont il s'inspire, trouvait intimement mêlées aux fables sur la région des morts, sur la condition des ombres, soit dans l'Érèbe, soit dans la plaine Élyséenne. Après avoir conduit Ulysse à l'entrée de l'Érèbe, afin de nous montrer le lendemain de la vie sous son aspect terrible et sinistre, le poète, par un ingénieux détour, le mène chez les favoris des dieux qui, bien loin des réalités terrestres, goûtent la félicité parfaite, chez les navigateurs mystérieux qui seuls possèdent le secret des traversées sans naufrages, ἀπήμονες πομποί. Le héros de l'*Odyssée*, mis aux prises avec tous les dangers qui menacent les mortels, jeté dans les aventures les plus extraordinaires, torturé par les souffrances les plus poignantes, sans cesse en lutte ou avec les éléments hostiles, ou avec les passions des hommes, n'échappant à un péril que pour retomber dans un autre et ne cessant de combattre que pour voir renaître des combats nouveaux, est la parfaite image de l'humanité que le conflit

[1] φαῖας est φαός renforcé, *homme des ténèbres*. V. toute cette démonstration WELCKER, *op. cit.*, p. 11 et suiv.

[2] Il est un point sur lequel la démonstration de Welcker est sans réplique : c'est que le pays des Phéaciens n'est pas une île, n'est pas Corcyre ; p. 38 et suiv.

[3] Sur cette fable qui remontait à l'*Éthiopide*, poème épique d'Arctinos, cf. l'article *Achilles*, dans le *Dictionnaire de Mythologie grecque et romaine* de Roscher, p. 53, 1re livraison (Leipzig, 1884) et un article de M. F. Ravaisson (*Rev. de l'Hist. des Relig.*, juillet 1880, p. 31 et suiv.), sur les *Monuments funéraires des Grecs*.

[4] *Od.*, v, 34.

[5] *Ib.*, VII, 323. Cf. WELCKER, *op. cit.*, p. 36 et suiv.

Digitized by Google

des passions et des aspirations opposées pousse, à travers la souffrance, dans le gouffre du néant. A cette conclusion désespérante, que le poète nous fait entrevoir lorsqu'il nous montre les plus grands parmi les hommes réduits chez les morts à regretter l'existence la plus misérable, a-t-il voulu apporter, dans l'épisode des Phéaciens, un correctif qui serait une consolation? Il semble plutôt qu'il se soit borné à recueillir, tout en l'altérant pour les besoins de son poème, une tradition vague encore, qui répondait en effet à des sentiments de ce genre, mais à laquelle l'âge suivant devait ajouter une signification différente.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas que la naïveté de certains détails, dans l'exécution d'une pareille œuvre, nous fasse prendre le change sur la pénétration artistique qui en a ordonné l'ensemble : et si l'art y est merveilleux, pourquoi refuserions-nous au poète la profondeur philosophique et morale? Nous ne prétendons pas pour cela que le fond de l'*Odyssée* soit une vérité abstraite et que les différents épisodes y soient orientés vers la démonstration de cette vérité [1]. Nous disons seulement que le poète a su ramasser, dans une synthèse puissante et concrète, toutes les idées, tous les sentiments de son temps, sur les conditions de l'existence humaine, sur l'insuffisance morale de la vie; que s'il a promené son héros dans tous les mondes, dans celui de la réalité et dans ceux de la fantaisie, c'est qu'il recherchait partout le secret, qui dès lors tourmentait les consciences, de la vie heureuse.

Cette conception d'une existence idéale, obtenue par la mort, est-elle venue aux Grecs des régions septentrionales comme Welcker a essayé de le démontrer [2]? L'ont-ils puisé spontanément dans ce besoin immense de bonheur dont témoignent toutes les aspirations de la poésie héroïque, dans la vivacité du sentiment moral que torturaient les iniquités de l'existence? Les facultés d'assimilation des Grecs étaient si surprenantes [3] que, faute de documents positifs, il sera sans doute impossible de savoir jamais si la croyance au monde futur fut autochthone ou importée du dehors. Ce qui nous paraît démontré, au bout de cette étude, c'est que, pour résoudre le problème de la vie, Homère et Hésiode se sont vus forcés de recourir à la mort; et la meilleure explication qu'ils aient pu trouver de la vie, ils l'ont demandée aux régions du rêve métaphysique, en y

[1] Alcidamas, disciple de Gorgias, disait de l'*Odyssée* qu'elle était le miroir de la vie humaine (ARISTOT., *Rhet.*, III, 3) et le néoplatonicien Numenios d'Apamée l'interprétait de même. Nous sommes tout à fait de l'avis de Welcker qui ne prétend pas, de ces opinions, tirer un argument en faveur de sa thèse; mais venant à l'appui des raisons inhérentes au mythe lui-même, elles ne sont pas à dédaigner.

[2] C'est la seule partie de son opuscule qui ne nous a pas convaincu, les témoignages de Tzetzès, de Procope et de Plutarque, quoique appuyés sur d'antiques traditions, nous paraissant, en l'espèce, une garantie insuffisante. V. *op. cit.*, p. 17.

[3] Sur ces facultés, cf. un passage curieux de Platon, *Epin.* 987 D : « Tout ce que nous autres Grecs empruntons aux barbares, nous le transformons pour en faire quelque chose de plus beau. »

Digitized by Google

élevant à la vertu, à la beauté, à l'intelligence, un temple plein de félicités réparatrices; ce qu'ils ont imaginé pour quelques êtres privilégiés et extraordinaires, il appartiendra à la philosophie et à la religion des mystères de l'étendre à l'humanité entière: le pessimisme moral et métaphysique qui s'y épanouit en système, plonge des racines profondes déjà et vivaces, jusque dans les plus anciens monuments littéraires de la race hellénique. Qu'en faut-il conclure, sinon que le pessimisme est une doctrine essentiellement humaine, et que rien de ce qui est humain ne s'explique sans lui?

J.-A. HILD.

Cours de littérature étrangère (1887-1888)

—

De l'influence de Locke sur Rollin

J'ai établi dans un article précédent [1] la parenté des doctrines pédagogiques de Locke avec celles de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau. Si ces grands esprits se sont inspirés les uns des autres, ils n'en sont pas moins restés originaux et indépendants. A quelques rares exceptions près, on ne peut pas dire qu'ils se soient copiés. Si l'on recherchait les emprunts, c'est chez Rousseau qu'on en trouverait le plus; ceux qu'il fait à Locke sont quelquefois textuels. Il s'agit, par exemple, du sommeil de l'enfant et du lit où il doit être pris. Locke dit:

" Nothing is more to be indulged children, than sleep... Let his bed be hard... Being buried every night in feathers melts and dissolves the body... The stone, which has often its rise from this warm wrapping of the reins, several other indispositions, and that which is the root, of them all, a tender weakly constitution, is very much owing to down-beds [2] ".

En français :

« Il n'y a rien que l'on doive accorder aux enfants plus que le sommeil... Il faut que le lit soit dur... S'ensevelir chaque nuit dans les plumes fond et dissout le corps... La pierre, qui provient souvent de ce qu'on enveloppe trop chaudement les reins, plusieurs autres indispositions, et celle

[1] Voir le Bulletin d'avril 1888.

[2] *Some Thoughts concerning Education*, by John Locke, § 21-22, éditions Evan Daniel et R. H. Quick.

Digitized by Google

qui est la racine de toutes, une complexion délicate et faible, sont dues en grande partie aux lits de duvet ».

Rousseau :

« Il faut un long sommeil aux enfants... Il importe d'abord de s'accoutumer à être mal couché... Un lit mollet, où l'on s'ensevelit dans la plume ou dans l'édredon, fond et dissout le corps, pour ainsi dire. Les reins enveloppés trop chaudement s'échauffent; de là résultent souvent la pierre ou d'autres incommodités, et infailliblement une complexion délicate qui les nourrit toutes [1] ».

D'autres fois Rousseau change l'expression de Locke, mais il garde sa pensée. Prenez le conseil aux parents de laver leurs enfants à l'eau froide.

Locke :

" Begin first in the spring with luke-warm, and so colder and colder every time, till in a few days you come to perfectly cold water, and then continue it so winter and summer. For it is to be observed in this, as in all other alterations from our ordinary way of living, the changes must be made by gentle and insensible degrees [2] ".

En français :

« Commencez d'abord au printemps avec de l'eau tiède; prenez-la chaque fois plus froide, jusqu'à ce qu'au bout de quelques jours vous arriviez à de l'eau tout à fait froide; continuez ainsi hiver et été. Il est à remarquer ici comme dans toute autre altération de notre train de vie ordinaire, que les changements doivent se faire doucement et par degrés insensibles ».

Rousseau :

« A mesure que les enfants se renforcent, diminuez par degré la tiédeur de l'eau, jusqu'à ce qu'enfin vous les laviez été et hiver à l'eau froide et même glacée. Comme pour ne pas les exposer, il importe que cette diminution soit lente, successive et insensible, on peut se servir du thermomètre pour la mesurer exactement [3] ».

Le thermomètre n'est-il pas mis ici comme à dessein pour donner un

[1] *Emile*, liv. II, p. 229-231 du 1er vol. de l'édition de 1774.
[2] § 7.
[3] T. Ier, p. 58.

Digitized by Google

air moderne à une idée qui ne devait point paraître prise à un écrivain plus ancien? L'*Émile* est plein de ces petits larcins; il faut, pour les découvrir, le posséder dans tous les détails et avoir beaucoup pratiqué les *Pensées sur l'éducation* de Locke. Rousseau est loin d'être dans le vrai lorsque dans sa préface il dit : « Ce n'est pas sur les idées d'autrui que j'écris; c'est sur les miennes ». Rollin est plus sincère; il déclare qu'il a fait grand usage de Locke[1], et il recommande aux parents de mettre son livre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants[2]. On s'étonne cependant qu'étant si scrupuleux dans l'indication exacte, non seulement des ouvrages, mais encore des sections, des chapitres et même des pages qu'il a mis à profit pour écrire son *Traité des Études*, il se soit contenté pour Locke, une fois pour toutes, de cette indication vague : *je ferai grand usage de.* Est-ce qu'ignorant la langue anglaise, et forcé de se servir d'une traduction[3] dont la fidélité lui paraissait suspecte et le style défectueux, il croyait devoir s'en tenir au sens plutôt qu'à l'expression, et redresser selon les règles du goût les tournures forcées? Ce procédé, si étranger à ses habitudes, doit d'autant plus être signalé, que c'est dans la seule partie de son traité[4] où il est censé être original, parler en son nom, raconter ce qu'il a fait ou vu faire, exposer ses souvenirs, écrire en un mot ses Mémoires, qu'il s'est inspiré de Locke et l'a copié dans vingt endroits différents. Je vais en indiquer quelques-uns.

Voici d'abord un long passage relatif aux fantaisies de l'enfant.

LOCKE, traduction Coste, § 39-40.

Si j'en étais cru, je conseillerais que, contre ce qu'on fait ordinairement, on accoutumât les enfants à dompter leurs désirs, et à n'avoir point de fantaisies, *même dès le berceau*... Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils auraient demandé en pleurant, ils apprendraient à s'en passer, ils n'auraient garde de criailler et de se dépiter *pour se faire* obéir, et ne seraient point par conséquent *la moitié* si incommodes à eux-mêmes et aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de la même manière dès leur première enfance... Ce n'est pas que je prétende par là qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfants dans la moindre chose... *Ce que je*

ROLLIN, t. IV, p. 444 et suiv.

Voilà le temps et le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoutumant *dès le berceau* à dompter ses désirs, à n'avoir point de fantaisies; en un mot, à céder et à obéir. Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils auraient demandé en pleurant, ils apprendraient à s'en passer; ils n'auraient garde de criailler et de se dépiter pour se faire obéir; et ils ne seraient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand *je* parle ainsi; ce n'est pas que *je* prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour

[1] *Traité des Études*, t. IV, p. 431 de l'édition de 1748.
[2] T. IV, p. 667.
[3] Celle de Coste. L'auteur ne se pique pas de trop d'exactitude : il s'est servi, dit-il, de tous les adoucissements dont il a pu s'aviser pour cacher le manque d'ordre et les répétitions inutiles de Locke, et il a lui-même divisé le livre en sections.
[4] Le sixième livre.

Digitized by Google

veux dire, c'est que quand ils pleurent pour avoir ce qu'il n'est pas nécessaire qu'ils aient, ou pour faire ce qu'il ne faut qu'ils fassent, on ne devrait pas leur accorder ce qu'ils demandent... S'ils redoublaient leurs importunités pour l'obtenir, il faudrait leur faire comprendre qu'on le leur refuse précisément *à cause de cela...* Et ici l'on doit tenir pour maxime *inviolable,* qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatients et chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience...

J'ai vu à une table des enfants qui ne demandaient jamais rien, quelques mets qu'il y eût devant eux, mais recevaient avec plaisir ce qu'on leur donnait ; et ailleurs j'en ai vu qui demandaient de tout ce qu'ils voyaient, et qu'il fallait servir *de chaque plat,* et même avant tout le monde. D'où pouvait venir cette *grande* différence, si ce n'est *de ce que les uns étaient accoutumés à avoir tout ce qu'ils demandaient en criaillant ou en pleurant, et que les autres étaient accoutumés à s'en passer.* Plus les enfants sont jeunes, moins on doit, *à ce que je crois,* satisfaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains desquels ils se trouvent.

les enfants : je suis bien éloigné d'une telle disposition. *Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent :* et s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément *pour cette raison-là même.* Et ici l'on doit tenir pour maxime *indubitable,* qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatients et chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience.

On voit chez certains parents des enfants qui jamais à table ne demandent rien, quelque mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir et *en remerciant* ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde.

D'où vient une différence *si notable ? de la différente éducation qu'ils ont reçue.* Plus les enfants sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent.

J'ai transcrit deux pages de Rollin sans y faire de découpures. Pour les faire cadrer avec le texte de Locke qu'il a copié, il faut faire dans celui-ci des transpositions, et en retrancher ci et là des mots et des phrases ; Rollin y a pris des fragments et les a mis bout à bout avec assez d'habileté pour que les coutures ne parussent point. Les corrections qu'il a faites au style de Coste sont heureuses. *Ils ne seraient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres,* est plus élégant que : *ils ne seraient point par conséquent la moitié si incommodes.* Le passage suivant de Coste est lourd et raboteux : *ce que je veux dire, c'est que quand ils pleurent pour avoir ce qu'il n'est pas nécessaire qu'ils aient, ou pour faire ce qu'il ne faut pas qu'ils fassent ;* Rollin en a rendu la pensée d'une façon élégante : *je dis seulement que ce n'est point à leur pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent.* On dirait des corrections d'un professeur de rhétorique à la copie d'un élève. Mais si ces corrections attestent le goût de Rollin, elles sont aussi une preuve qu'il n'a point eu sous les yeux le texte de Locke, que par conséquent il ne savait pas l'anglais. Les deux phrases de Coste que je viens de relever

Digitized by Google

sont des traductions fidèles : *la moitié si incommodes — half so uneasy; ce que je veux dire, c'est que quand ils pleurent pour avoir ce qu'il n'est pas nécessaire qu'ils aient, ou pour faire ce qu'ils ne faut pas qu'ils fassent—that whcih I mean, is, that whenever they craved for what was not fit for them to have or do.* Il en est de même de la suivante, que Rollin a remplacée lui-même par huit mots : *si ce n'est de ce que les uns étaient accoutumés à avoir tout ce qu'ils demandaient en criaillant ou en pleurant, et que les autres étaient accoutumés à s'en passer — that one was accustomed to have what they called ot cried for, the other to go without it.* Si Rollin avait su l'anglais, et qu'il eût travaillé sur le texte même de Locke, il n'aurait pas traduit cette dernière phrase par : *de la différente éducation qu'ils ont reçue.*

Dans un autre ordre d'idées, on peut remarquer que Rollin, en reproduisant Locke, a quelquefois des distractions : il rapporte à lui-même les pensées qu'il emprunte à l'écrivain anglais, et il parle à la première personne. Locke dit : I say not this, as if children were not to be indulged in any thing ; et Coste traduit à la première personne : ce n'est pas que *je prétende*, etc. Rollin aurait au moins dû mettre : ce n'est pas qu'*on* prétende, mais il a mis : ce n'est pas que *je* prétende. Plus bas il se ravise, et au lieu de dire : j'ai vu à une table des enfants, etc., il dit : *on voit*, etc., se rappelant que c'est Locke qui a vu, I have seen, et non lui. Il évite de même la première personne en rapportant un autre petit fait d'après Locke. *Il y a eu* des enfants de qualité que l'on tenait aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet. Locke dit : I have known, etc., *j'ai connu* des enfants d'une personne de qualité, etc.

Le passage sur le naturel des enfants montre mieux encore que le précédent le système d'abréviation, de condensation et de correction de Rollin.

LOCKE, traduction Coste, § 68.	ROLLIN, t. IV, p. 440-441.
Il ne faut pas prétendre que sans ruiner le naturel des enfants on puisse prétendre changer tout à fait leur tempérament, rendre gai, par exemple, celui qui est naturellement grave et posé, ou *mélancolique* celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Dieu a imprimé dans l'esprit des hommes certains caractères qui, peut-être comme les défauts de leur taille, peuvent être un peu redressés, mais qu'on ne saurait guère changer en d'autres tout contraires.	L'adresse est... de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans l'espérance de changer tout à fait leur tempérament ; de rendre gai par exemple celui qui est naturellement grave et posé, ou *sérieux* celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères, comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement.

Entre autres changements, Rollin a cru devoir faire celui de *mélancolique* en *sérieux;* le terme lui avait paru un peu fort appliqué à des

Digitized by Google

enfants. S'il avait eu le texte sous les yeux, il y aurait lu *melancholy*, et il aurait maintenu le mot.

Comparez encore le conseil de parler raison aux enfants.

LOCKE, traduction Coste, § 84.

Les enfants sont capables d'entendre raison, dès qu'ils entendent leur langue maternelle ; et, si je ne me trompe, ils aiment à être traités en gens raisonnables plus tôt qu'on ne se l'imagine. Il faut entretenir en eux *cette espèce de fierté*, et s'en servir, autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

ROLLIN, t. IV, p. 478.

Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense, et ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux *cette bonne opinion et ce sentiment d'honneur dont ils se piquent*, et s'en servir autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

Il y a *pride* dans le texte ; Coste a bien fait de retenir le mot. Rollin a trouvé qu'il était exagéré : il a remplacé *fierté* par *bonne opinion et sentiment d'honneur*.

C'est surtout dans la question des châtiments que Rollin s'inspire de Locke. Comme ailleurs, il lui prend çà et là des bribes pour en former comme un corps de doctrine.

LOCKE, traduction Coste, § 48 et passim.

La voie commune et abrégée pour corriger les enfants, ce sont les châtiments et la verge, unique ressource que connaissent ou imaginent d'ordinaire ceux qui sont chargés de leur éducation... Pour moi, je ne saurais croire qu'aucune correction soit utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait, n'a pas plus de pouvoir sur son esprit que la peine même. Cette espèce de correction produit naturellement dans l'esprit des enfants l'aversion pour les choses qu'un gouverneur doit tâcher avec soin de leur faire aimer... Si les enfants sont accoutumés à la soumission et à l'obéissance par la conduite ferme de leurs parents, cet état leur paraîtra naturel... La seule chose à quoi il faut prendre garde... c'est de ne se relâcher jamais en la moindre chose, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient comme familiers, et qu'il ne paraisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte... Je ne crois pas qu'on doive châtier les enfants au moment qu'on les surprend en faute, de peur que la passion ne se mette de la partie... La première fois qu'on est obligé de recourir à la verge, il faudrait que la douleur de ce châtiment, continuée et augmentée sans cesse, etc...

ROLLIN, t. IV, p. 455 et passim.

La voie commune et abrégée pour corriger les enfants, ce sont les châtiments et la verge, ressource *presque* unique que connaissent ou emploient *plusieurs* de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse... Il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait, n'a plus de pouvoir sur son esprit que la peine même. D'ailleurs ces châtiments lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer... Il est certain que si les enfants sont accoutumés de bonne heure à la soumission et à l'obéissance par la conduite ferme des parents et des maîtres, et qu'on ait soin de ne relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient devenus comme familiers, et qu'il ne paraisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte ; cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions... La première règle est de ne pas punir un enfant dans l'instant même de sa faute... Le maître de son côté ne doit jamais punir avec passion ni par colère .. Il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur l'enfant par la douleur une vive et durable impression, etc... etc...

Digitized by Google

Il serait aisé de multiplier les rapprochements. Ceux que je viens de faire suffisent pour montrer l'influence de Locke sur Rollin. En matière d'éducation et de discipline elle est décisive. Sur d'autres questions, notamment celles qui concernent la religion et les belles lettres, il doit y avoir nécessairement divergence entre un protestant d'Angleterre et un catholique de France; entre un utilitaire qui fait passer l'arithmétique et la tenue des livres avant le latin et néglige le grec, et un lettré qui ne voit de salut que dans les littératures classiques. C'est dans ce sens que s'explique la double réserve de Rollin : « Locke a quelques sentiments particuliers, que je ne voudrais pas toujours adopter. Je ne sais d'ailleurs s'il était bien versé dans la connaissance de la langue grecque, et dans l'étude des belles-lettres : il ne paraît pas au moins en faire assez de cas. »

Jacques PARMENTIER.

LA POÉSIE

—

Le problème que nous voudrions étudier ici n'est pas de pure littérature, et nous n'entendons pas parler des ouvrages que l'on désigne du nom général de Poésies; c'est un sujet à la fois plus vaste et plus déterminé que nous nous sommes proposé, sujet de psychologie esthétique. — Poésie de la nature ou de l'art, poésie des choses ou poésie des souvenirs, des espérances et des regrets, en quoi consiste ce charme mystérieux et tendre, cet insaisissable et pénétrant parfum? A quelles conditions un objet nous peut-il sembler poétique? Tel est le point très précis, bien que fort délicat, sur lequel nous voudrions arrêter notre attention.

Dans le sentiment esthétique, il existe des degrés et des variétés : il est des choses ou des œuvres qui nous semblent *belles* ou *sublimes,* ou *expressives*, *gracieuses*, *jolies* et *délicates* ou *poétiques* enfin. Il nous faut donc noter tout d'abord l'exacte signification de ces divers qualificatifs, indiquer les genres auxquels ils se rapportent, et dire à quel groupe nous paraît se rattacher le *poétique*. Cette méthode de classification et d'élimination présente ce double avantage de mettre en relief les ressemblances profondes qui rattachent ces divers sentiments esthétiques, et de préciser les nuances, parfois singulièrement légères et fuyantes qui les différencient. Nous n'indiquerons, d'ailleurs, que très rapidement et d'un trait, les caractères essentiels de ces multiples qualités esthétiques.

Le *Beau*, si l'on suit la « Critique du jugement », c'est ce dont la

Digitized by Google

perception produit en nous la conscience immédiate d'un jeu libre et harmonieux de nos facultés sensibles et représentatives s'exerçant sur la forme seule des objets. L'émotion qu'éveille en nous la vue du beau est un sentiment de joie pleine et grave, dont le délice calme semble toucher à l'austérité. Plaisir de jeu, dit l'école évolutionniste; mais par là nous ne pouvons entendre autre chose que le plaisir qui provient du développement libre et désintéressé des facultés les plus élevées de l'esprit humain.

Le *Sublime* diffère du beau, non seulement en degré, mais en nature. Le Beau provoque l'accord heureux, la pleine harmonie de nos facultés; le Sublime au contraire fait violence à l'imagination et semble accabler le sens lui-même par l'infinité de la grandeur ou de la puissance: le Sublime suppose l'illimitation. Dans le transport et le ravissement qu'il nous inspire, on démêle quelque impression de peine, le sentiment de notre radicale impuissance, la conscience de notre néant. Mais en même temps se révèle à nous une faculté par laquelle nous nous jugeons supérieur à cet infini qui nous écrase. La Sublime, si l'on peut dire, c'est l'idéal que nous croyions inaccessible, que nous souffrions de voir inaccessible, et qui pour un instant semble réalisé. Aussi la vraie source du Sublime, dans la littérature, c'est l'héroïsme qui représente le triomphe suprême de la volonté.

Quelque différence qui les sépare, le beau et le sublime se ressemblent en ce que l'un et l'autre agissent sur nous par la perception immédiate de la forme de l'objet — forme qui nous apparaît comme finie en un cas, comme infinie dans l'autre. Or il peut se faire que le sentiment esthétique soit indirectement évoqué par la vue de l'objet. Suivant la très juste remarque de M. Rabier [1], il y a des sentiments esthétiques *immédiats* et des sentiments esthétiques *associés*. Au premier genre se rattachent le beau et le sublime; nous les désignons du nom commun de *Beauté;* le second genre c'est l'*Expressif*.

M. Sully-Prudhomme a montré quel rôle considérable joue l'expression dans les Beaux-Arts [2]; mais sa façon de concevoir l'expression est très particulière. Par *expression* nous entendons ce fait que la perception d'un objet éveille en nous une image ou un sentiment, qui n'ont avec la forme même de l'objet aucun rapport nécessaire. Ce sont là des sortes de *perceptions acquises* d'un genre très singulier. Par l'association des idées toute chose devient expressive : la fumée est expressive du feu, le sourcil froncé, les lèvres serrées, sont expressifs de la colère. Mais il existe de plus entre les formes extérieures et nos états moraux de saisis-

[1] F. Rabier, *Leçons de psychologie*, chap. 45. Nous avons tiré profit des délicates analyses contenues dans ce chapitre. On verra, sans que nous ayons besoin d'insister, en quoi notre opinion s'écarte de celle de M. Rabier.

[2] Sully-Prudhomme, *l'Expression dans les Beaux-Arts*, Lemerre, 1883.

Digitized by Google

santes analogies. L'attitude affaissée du saule respire la mélancolie ; l'altière port de tête du dahlia, la fierté. Il est des lignes dont la souplesse ondoyante ou l'anguleuse rigidité sont attirantes ou hostiles. Certains sons nous pénètrent, aigus comme une douleur, ou tendres comme un regret ; il en est d'autres dont la douceur semble une plainte ou un baiser. N'est-il pas des couleurs dont le ton violent a quelque chose d'orgueilleux ou de guerrier, tandis que certaines teintes atténuées inspirent je ne sais quel sentiment de douce paix intérieure ?

Dès maintenant nous pouvons dire que la poésie appartient à ce second genre, qu'elle est un mode d'*expression*. Le beau ni le sublime ne se peuvent confondre avec elle : le *Moïse*, la *Cène*, *Polyeucte*, sont de belles œuvres, sublimes peut-être, mais qui à coup sûr ne sont pas poétiques, — à moins qu'on ne les revoie à travers les souvenirs.

Cependant il est divers modes d'expression qui ne se confondent ni entre eux ni avec le poétique, et qu'il nous faut distinguer maintenant : le gracieux, le joli, le délicat. — La *Grâce* est expressive d'un mouvement facile, du déploiement aisé d'une force qui se ménage : l'effort, la raideur sont l'antithèse de la grâce. Aussi la grâce se rencontre-t-elle plus spécialement dans les mouvements, dans les attitudes expressives de ces mouvements, ou dans les formes qui rappellent par analogie ces attitudes. La grâce suppose donc des contours que l'œil parcourt aisément, sans surprise et sans déception, — la perception d'un certain mouvement curviligne, la fameuse « ligne de beauté » d'Hogarth. Les couleurs ne sauraient l'impliquer, il n'y a pas de nuances gracieuses ; et si les sensations auditives comportent cette expression, c'est que le rythme musical semble se développer suivant des mouvements définis dans un espace idéal. — Le *Joli*, exclusif de la grandeur et de la force, n'est pas une moindre beauté, mais plutôt un diminutif de la grâce dans les formes : un tigre est gracieux, mais non point joli. — Le *Délicat* enfin consiste dans une certaine grâce frêle des contours, expressive d'un certain raffinement. C'est pourquoi le délicat touche de près à la mièvrerie qui n'est qu'une affectation d'élégance. Une amphore finement ciselée est une œuvre délicate, et l'admirable orfèvrerie italienne du XVI^e^ siècle est le triomphe de la délicatesse.

Ces divers modes d'expression se rapprochent de la poésie au point que la distinction devient parfois subtile et presque insaisissable. Néanmoins il est possible, croyons-nous, de noter en quoi le poétique constitue une forme à part du sentiment esthétique.

L'expressif proprement dit, ou le gracieux, le joli, le délicat, consistent en une association établie entre certains images et d'autres images, ou bien entre des images et des idées ou sensations (délicat, élégant, noble, majestueux) ; mais dans tous les cas le lien qui rattache les unes aux autres n'est pas tellement étroit que chacun des éléments se confonde avec les autres : toute distinction ne s'est pas évanouie ; et la parfaite

Digitized by Google

délimitation de la forme ne peut que favoriser l'expression en rendant le trait plus précis. Les images et les idées y peuvent conserver leur plus parfaite netteté.

Dans la poésie au contraire, l'image, la forme extérieure perçue se doit unir non point à une autre image seulement, ou à une idée, ou à une émotion quelconque de la sensibilité, mais à un *sentiment*, à l'un de ces états moraux que l'ancienne psychologie, dans ses subtiles analyses, rapportait au *cœur*. La poésie est précisément l'éveil, l'évocation, par une image, d'une émotion du cœur. — L'hirondelle est poétique, parce qu'elle est le printemps avec son cortège de doux émois ; elle est le présage et la promesse d'une éclosion nouvelle de l'âme. L'automne est poétique parce qu'il est le déclin de l'année, rempli de la mélancolie qui s'attache aux choses qui s'en vont.

Mais il y a plus, entre l'image et l'état moral évoqué l'union doit être si étroite que les deux ne fassent plus qu'un ; nulle séparation tranchée ne les distingue, et si l'on peut dire, la poésie c'est une image qui vient du cœur, c'est un sentiment devenu visible. L'analyse sans doute parvient à les séparer, mais le charme est rompu et la poésie a cessé d'être. Et c'est chose singulièrement aventureuse que de vouloir mettre à nu ce lien délicat jusqu'à l'invisible qui unit les émotions et les images ; on n'explique guère la poésie, sous peine de la faire s'évanouir. C'est un pollen sur lequel le doigt ne se pose pas impunément. Elle est quelque chose d'impondérable et d'un palpable, comme ces bulles irisées, « un souffle emprisonné dans une vapeur », où se reflètent et se jouent toutes les nuances et tous les rayons : au moment où la main les croit saisir, l'illusion charmante s'est dissipée.

Essayons néanmoins de préciser notre analyse. Puisque les éléments dont l'union constitue la poésie doivent se fondre et se mélanger si intimement, il importe que les sentiments évoqués soient délicats et comme estompés. Bien plus que les passions violentes ou les hautes idées, les sentiments tendres sont poétiques ; et c'est pourquoi la poésie est presque toujours mélancolique. Mélancolie qu'augmente encore l'obscure conscience que nous avons de voir la réalité si peu conforme à nos aspirations. « L'âme jouit de son rêve et souffre de ne jouir que d'un rêve ». — Et de même il est nécessaire que les images aient conservé ce flottant et ce velouté dont le charme étrange est fait d'inconnu.

Un certain vague sied à la poésie, et le clair-obscur en est l'un des principaux éléments. « C'est la forme mystérieuse par excellence, la plus enveloppée, la plus elliptique, la plus riche en sous-entendus et en surprises... Elle est légère, vaporeuse, voilée, discrète ; elle prête son charme aux choses qui se cachent, invite aux curiosités, ajoute un attrait aux beautés morales, donne une grâce aux spéculations de la conscience. Elle participe enfin du sentiment, de l'émotion, de l'incer-

Digitized by Google

tain, de l'indéfini et de l'infini, du rêve et de l'idéal [1] ». Qui ne sait que le rose pâle et l'azur tendre de l'aurore sont mille fois plus poétiques que le bleu enflammé du midi? La poésie aime les choses voilées et crépusculaires,

Les soirs faits de rose et de bleu mystique.

(BAUDELAIRE).

ou bien encore

Les tièdes nuits d'automne,
Versant leur chaste haleine aux côteaux veloutés.

(V. HUGO).

Qui n'a goûté la poésie du brouillard jetant sur toutes choses des voiles légers? Qui ne sait que le souvenir est la source d'une poésie intime et incommunicable que chaque âme compose en soi? L'éloignement n'est-ce pas une sorte de brouillard? Le passé que chacun recompose, l'avenir que chacun imagine librement sont bien plus indécis que le présent que l'on voit: bien plus que lui ils font rêver. L enfance et la vieillesse nous semblent plus poétiques que l'âge mûr : dans l'une il y a les promesses d'un avenir vaguement entrevu, dans l'autre les traces effacées d'un temps qui n'est plus. — Tout ce qui donne aux choses cette ombre incertaine, ces demi-teintes vaporeuses, l'indéterminé, l'indécis, le lointain, sont éminemment favorables à la poésie. Plus le trait, le contour, l'expression sont nets et précis, plus la beauté s'étale, — plus la poésie s'efface. Le vers de Corneille dans sa concision si pleine, celui de Voltaire dans sa spirituelle netteté sont pleins d'admirables beautés, mais rarement de poésie. Parmi les peintres, les coloristes et tout spécialement les orientalistes sont plus poètes que les amants de la forme. Le paysage surtout fait rêver. Et ce n'est pas toujours le meilleur dessinateur ni le coloriste le plus vrai qui sait le mieux rendre la poésie des choses. Si nous voulions, parmi les contemporains, dire le peintre dont le dessin incorrect et le coloris étrange s'allient avec la plus puissante expression poétique, c'est peut-être M. Puvis de Chavannes que nous devrions nommer. — Qu'on se rappelle le *Pauvre Pêcheur*, et l'émotion dont vous pénètre cette œuvre qui d'ailleurs prête à tant de critiques fondées. « L'embouchure du fleuve s'élargit jusqu'à l'Océan, l'eau monte jusqu'au ciel dont elle redit les tristesses ; les lignes simples, uniformes, les sons gris étendent sur le vaste paysage la monotonie d'une pensée douloureuse, toujours la même, qui se réflète dans l'attitude désolée du pauvre

[1] Froment, *Les Maîtres d'autrefois*, p. 351. Cité par G. Séailles, *Essai sur le Génie dans l'Art*, p. 221.

Digitized by Google

pêcheur debout dans sa barque, les bras collés au corps pour se faire plus petit, les mains croisées sur sa poitrine, les yeux fixes. C'est le désespoir sans colère des vaincus de la vie, de ceux que la misère envahit lentement, d'un mouvement continu, irrésistible, comme celui du flot qui monte [1] ». Et de quelle immense pitié ne se sent-on pas rempli pour cette indicible infortune?

La poésie, si nous osions nous servir d'un si vilain mot, c'est une *sentimentalisation* des formes extérieures: pour la poésie, le monde n'est que le décor de la vie morale; entre la nature et le cœur, le poète imagine je ne sais quelle intime sympathie; dans la lumière et les ténèbres, dans la vivante agitation des êtres ou l'accablante inertie des choses, il voit l'image de ses joies et de ses tristesses, de ses aspirations sans cesse inassouvies, de ses lassitudes désespérées; — sorte de communion si étroite que toute distinction s'évanouit, toute limite s'efface.

De ces observations quelques conséquences se dégagent. — Il est évident tout d'abord que la poésie réside non pas dans la réalité, mais dans notre façon personnelle de sentir cette réalité. En chacun de nous habite un poète inconscient qui transfigure et embellit toutes choses; et le lecteur ou le spectateur trouvent souvent dans une œuvre infiniment plus de poésie que n'en avait mis l'auteur. L'artiste, du reste, le véritable artiste, jouissant des formes, des couleurs ou des sons pour eux-mêmes sent moins la poésie que l'homme de goût qui n'est pas un artiste. La musique fait plus rêver les profanes que les vrais musiciens qu'intéresse surtout la beauté propre aux perceptions auditives. N'en est-il pas de même pour les poètes qui se sont faits les dévôts de l'Art Impersonnel. Nous refusons de croire à leur impassibilité, et nous mettons sous les vers de Th. Gautier bien plus de poésie que ne faisait ou n'affectait de faire cet admirable artisan de la forme. — Et d'autre part, que d'œuvres où l'auteur à mis toute son âme nous semblent froides ou inintelligibles: c'est là le sort commun de tous les raffinés de l'art et de la littérature, dont les sentiments exquis mais trop subtils, ne peuvent être évoqués dans d'autre esprit que le leur: leur poésie reste incommunicable. Le vrai et grand poète sera celui qui exprimera ses émotions par des images capables d'évoquer en autrui les mêmes émotions: ses sentiments devront être les plus généraux et les plus profonds de l'âme humaine, et ses images, profondément vraies, puisées à l'intarissable source des communes splendeurs de la nature. Son action sur la masse des hommes sera alors extraordinaire: chacun, en lui, se retrouvera, et le poète aura le droit de dire: « Insensé qui crois que je ne suis pas toi! »

Voilà qui nous explique l'engouement du public pour certaine poésie qu'attend bientôt le dédain ou l'oubli. La sensiblerie du siècle précédent répondait à l'état moral du public, comme a fait aussi le Romantisme de

[1] G. Séailles Puvis de Chavannes. *Revue Bleue*, 11 février 1888.

Digitized by Google

1830. Ces sentiments ne sont plus les nôtres : cette poésie nous reste incomprise. Le véritable lieu commun de la poésie consiste précisément dans cette disproportion entre l'émotion et l'image : cela ne se pénètre plus, cela ne se confond plus : il faut distinguer et traduire et la poésie ne supporte ni abstraction ni traduction.

Nous sommes enfin en mesure de comprendre pourquoi les Beaux-Arts sont si inégalement aptes à l'expression poétique. — La sculpture en semble presque incapable : la précision du contour, la parfaite délimitation des lignes s'y opposent. La dramatisation du sujet ne saurait que nuire à la pureté du beau sculptural : la forme caresse l'œil plus qu'elle n'émeut le cœur. Le rêve est peu le fait du sculpteur, et si la sculpture grecque nous fait rêver grâce aux lointains souvenirs qu'elle éveille, par eux-mêmes ni l'Apollon, ni la Vénus ne sont poétiques. Dans l'architecture la poésie retrouve ses droits, car l'expression des lignes n'y est pas assez précise pour limiter la rêverie. La calme majesté du temple grec, l'élan de la voûte gothique qui semble monter au ciel comme un hymne ou une prière, — cela est poétique, lors même que ne s'y ajoute pas la mélancolie des ruines. Mais à coup sûr, pour les monuments, le grand poète, c'est le Temps.

> Jamais, quoiqu'il brise et qu'il rouille,
> La robe dont il les dépouille,
> Ne vaut pas celle qu'il leur revêt.
>
> (V. Hugo).

La peinture, plus expressive, est, somme toute, moins poétique. Le sujet y est plus défini, du moins dans la peinture de nu, la peinture historique ou la peinture de genre. L'imagination excitée, mais guidée, ne se peut égarer, et les limites fort étroites qu'impose au peintre le genre ou le modèle ne sont pas favorables à l'expression très particulière des sentiments que nous avons essayé d'analyser. De tous les genres, le moins poétique c'est la nature morte ; celui qui l'est le plus, c'est le paysage. Dans le premier « si agréable, si harmonieux que puissent être le dessin et le coloris, ce qu'ils représentent sollicite peu la rêverie, ne s'adressant pas ordinairement au cœur, et peut même l'empêcher de naître. Au moment où la finesse d'un ton éveille dans l'âme un sentiment délicat, ce sentiment peut-être étouffé par les idées contraires qu'éveille la chose représentée ; par exemple, le ton de l'oignon ou d'une faïence est exquis pour l'œil, mais cette exquisité n'exprime rien de tendre, parce que les idées qui s'associent à un oignon ou à une assiette s'y opposent fatalement » [1]. Le paysage, au contraire, ne représente rien de parfaitement déterminé, dans le cadre qu'il nous met sous les yeux nous pou-

[1] Sully-Prudhomme, op. cit. p. 337.

Digitized by Google

vons placer n'importe quel rêve de bonheur. Les lointains fuyants, les ombres, toutes les vibrations de la lumière, toutes les dégradations des teintes, toutes les harmonies et les délicatesses des nuances, le paysagiste dispose de tous les éléments de la plus exquise poésie.

Mieux que la peinture, la musique exprime l'ineffable. Les sons et les rythmes, par les variations indéfinies du timbre, de la hauteur, de la vitesse, peuvent rendre tous les sentiments. « Plus indépendante que les autres arts du monde extérieur, presque immatérielle, la musique offre à l'âme un avant-goût de la vie surnaturelle à laquelle elle aspire, en même temps que par l'opposition continuelle du grave et de l'aigu, des temps forts et faibles, des harmonies consonantes et dissonantes, elle l'excite au rêve sublime et tendre qui la jette hors d'elle-même et l'exalte jusqu'à l'extase [1] ». D'autre part l'indétermination du rapport qui unit le son ou la phrase musicale à l'émotion donne à l'esprit toute liberté. La musique scénique est d'ailleurs moins capable d'exprimer la poésie que la musique lyrique et surtout symphonique : la raison en est évidente.

Un art enfin se rencontre qui réunit dans une perfection suprême les beautés des autres arts : cet art par excellence, c'est la poésie proprement dite. Les genres où le *poétique* se manifeste le plus entièrement sont l'épopée et la poésie lyrique. Là se réflètent tout ensemble la beauté des images, celle des idées, celle des sentiments. Grâce à la parole, le poète peut dépeindre toutes les formes, toutes les nuances, tous les degrés de la lumière et de l'ombre ; il peut noter toutes les harmonies ; il emprunte à la musique le charme infini de la mesure et du rythme ; il peut rendre tous les sentiments et toutes les émotions du cœur ; il peut être l'écho intime et secret « de ce chant qui répond en nous au chant que nous entendions hors de nous ». « La parole humaine, idéalisée par la poésie, a la profondeur et l'éclat de la note musicale ; elle est lumineuse autant que pathétique ; elle parle à l'esprit comme au cœur : elle est en cela inimitable, unique, qu'elle rassemble en elle tous les extrêmes et tous les contraires, dans une harmonie qui redouble leur effet, et où tour à tour paraissent et se développent toutes les images, tous les sentiments, toutes les idées, toutes les facultés humaines, tous les replis de l'âme, toutes les faces des choses, tous les mondes réels et tous les mondes intelligibles ! [2] »

P. MALAPERT.

[1] René de Récy, la *Musique et le Sentiment religieux. Revue Bleue.*
[2] V. Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien* (9e leçon).

Digitized by Google

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté)

LA PHILOSOPHIE ANTÉSOCRATIQUE

(Mullach, fragments des *Philosophes grecs*, 1er vol., 1860 ; 2e vol., 1867)

(Suite)

b) Les anciens chronologistes font remonter la naissance de Thalès à la première année de la 35e olympiade (640 av. J.-C.) et la date de sa mort à la 58e olympiade (548-545 av. J.-C.)[1]. Le plus sûr point d'appui chronologique est donné par la version d'Hérodote (I, 74), selon laquelle Thalès aurait prédit l'éclipse de soleil qui s'est produite pendant un combat entre les Lydiens et les Mèdes. Cette éclipse de soleil tombe d'après les calculs des astronomes modernes dans l'année 585[2], ce qui cadre bien avec la version précédente. Les différents traits d'esprit pratique[3] et de sagesse politique qui ont été laissés sur lui, permettent de conclure qu'il a occupé une position éminente parmi ses contemporains. On raconte à son sujet que lors du passage de l'Halys par Crésus, il aurait dirigé l'en-

[1] Apollodore, dans Diogène Laërce, I, 37. C'est l'avis d'Hermann (*Epoque de la philosophie ionienne*, 1849; p. 22).

[2] Les éclipses mentionnées par les anciens, par rapport aux évènements historiques, forment les plus sûrs fondements pour la chronologie. Parmi ces éclipses, on cite : l'éclipse du soleil au moment où Xerxès partit de Sardes (Hérodote, VII, 37); l'éclipse de lune le jour de la bataille de Pydna, etc. Relativement à cette question, la société du prince Jablonowski à Leipzig mit au concours ce sujet : compter les principales éclipses mentionnées par les anciens. La question a été résolue par Zech : « Recherches astronomiques des principales éclipses mentionnées par les écrivains de l'antiquité classique », 1853. Quant à l'éclipse prédite par Thalès, Zech la place au 27 mai de l'année 585 av. J.-C. (ouvrage cité, p. 57), ce qui concorde bien avec les versions chronologiques. La prédiction de Thalès ne portait cependant pas sur une époque complètement déterminée; il avait seulement calculé une époque, c'est-à-dire une série d'années dans l'une desquelles devait revenir une éclipse totale de soleil, et l'éclipse arriva en effet, dans la dernière année de cette époque. Cf. d'après Hérodote, I, 74, Henri Martin, dans la *Revue archéologique*. Paris, 1864, p. 170 et 39 (cité par Zeller, I, 169).

[3] Aristote, *Poétique*, I, 11 : « Comme on reprochait à Thalès, à cause de sa pauvreté, que la philosophie était inutile, il paraît qu'ayant prévu une abondante récolte d'olives, il afferma un peu avant la fin de l'hiver tous les pressoirs de Milet. Lorsque la récolte des olives fut arrivée et qu'on se mit de toutes parts en quête de pressoirs, il loua à un prix très élevé les pressoirs qu'il avait affermés, et gagna ainsi beaucoup d'argent. Il avait voulu montrer par là qu'il est facile aux philosophes de s'enrichir s'ils le veulent, mais que ce n'est point là l'objet de leurs aspirations ». Diogène Laërce dit la même chose, I, 26. — Platon donne un témoignage contraire dans ce qu'il raconte au sujet de Thalès dans le Théétète, 174 : il paraît qu'un jour Thalès, étudiant l'astronomie et considérant le ciel, tomba dans une citerne, et qu'une esclave thrace le tourna en ridicule, ὡς τὰ μὲν ἐν οὐρανῷ προθυμοῖτο εἰδέναι, τὰ δ' ἔμπροσθεν αὐτοῦ καὶ παρὰ πόδας λανθάνοι αὐτὸν.

Digitized by Google

diguement de ce fleuve (Hérod. I, 75. — Diog. L., I, 38); c'est lui aussi qui aurait conseillé aux Ioniens, opprimés par les Perses, de former une fédération à Téos (Hérod. I, 170).

c) Ce qui est resté d'authentique de la philosophie de Thalès consiste en cette unique proposition : Tout vient de l'eau ; l'eau est le principe de toutes choses [1]. Comment il a établi cette proposition [2], comment il a fait dériver de son principe les phénomènes et les changements particuliers de la nature ; si, même, il a d'une façon générale cherché ces déductions, c'est que les anciens ne savaient déjà plus, et il n'y a là-dessus aucun témoignage certain. En général, tout ce qui nous a été rapporté sur les idées philosophiques de Thalès est complètement légendaire ; aucun écrit de lui n'a jamais été cité ; et, quand Aristote parle de Thalès, il invoque toujours la tradition comme source. Si des critiques plus récents lui ont attribué un système de philosophie très développé, par exemple l'idée d'une âme du monde ou d'un esprit (νοῦς), ordonnateur de l'univers, la doctrine de l'immortalité, etc., ce sont des versions qui ne proviennent point d'un témoignage authentique ; elles sont en désaccord avec les textes formels d'Aristote, et par conséquent ne méritent aucune croyance. Selon Aristote, qui seul peut offrir une sûre garantie, la philosophie de Thalès consiste : 1° en ce qu'il a cherché un principe des choses ; 2° en ce qu'il a trouvé que ce principe est l'eau.

[1] Plutarque, *De plac. philosophorum*, I, 3, 1 : ἐξ ὕδατός φησι πάντα εἶναι, καὶ εἰς ὕδωρ πάντα ἀναλύεσθαι. — Cicér., *Acad.*, II, 37 : Thales ex aqua dixit constare omnia. Le mot ἀρχὴ semble être employé pour la première fois par Anaximandre.

[2] Aristote dit (*Met.*, I, 3, 8) : Peut-être fondait-il son assertion sur ce que la nourriture de toutes choses est humide, et que la chaleur se développe par l'humidité ; en outre sur ce que la semence de toutes choses a une nature humide ». Mais ce n'est qu'une conjecture d'Aristote, et non un témoignage positif. Des philosophes moins anciens prêtent à Thalès d'autres motifs, par exemple Simplicius dans sa *Physique*, fol. 8 : Θαλῆς εἰς τὸ γόνιμον καὶ τρόφιμον καὶ συνεκτικὸν καὶ φωτικὸν καὶ εὐτ ὑπωτον τοῦ ὕδατος ἀπεῖδεν. Mais il se demande si véritablement Thalès a fondé philosophiquement son point de vue d'après ce caractère. Thalès enseignait aussi que la terre nageait sur l'eau (Aristote, *Mét.*, I, 37) : τὴν γῆν ἐφ'ὕδατος ἀπεφήνατο εἶναι. *De Cœlo*, II, 13 : Peut-être son idée que le monde a été formé par l'eau se rattache-t-elle à cette doctrine. .

(A suivre).

AVIS

Nous prions les abonnés du Bulletin *de vouloir bien adresser, par mandat-poste, le montant de leur abonnement pour 1888, à* M. CHAUDEY, *chargé de conférences à la Faculté, rue Neuve-de-la-Baume, n° 27.*

Pour les abonnements qui n'auraient pas été payés, les quittances seront présentées à domicile à partir du 10 juin prochain.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

JUIN 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 6.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

M. Ernault, professeur adjoint à la Faculté, vient d'obtenir un succès aussi rare et aussi flatteur que mérité. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui a décerné le prix de linguistique, prix Volney, d'une valeur de 1500 francs. Ce prix est accordé à notre collègue pour sa thèse sur le *Parfait en grec et en latin*, et pour sa remarquable édition, avec introduction, notes et dictionnaire du *Mystère de Sainte-Barbe.*

*
* *

Le *Cercle universitaire* est transféré, depuis le 2 juin dernier, dans un *local* plus spacieux et mieux situé, donnant sur la Place-d'Armes. Ses nouveaux salons ont été inaugurés par une charmante soirée à laquelle assistaient un grand nombre de personnes notables de la ville. M. l'Inspecteur général Zeller de passage à Poitiers; M. Chaignet, recteur de l'Académie; M. Loiseau, premier président de la Cour d'appel; M. Cleiftie, préfet de la Vienne et M. Bougoin, secrétaire général; M. Denizot, maire de Poitiers et ses adjoints; M. Bellanger, inspecteur d'Académie; M. le Proviseur et M. le Censeur du Lycée; M. Clément, substitut du procureur général; M. Gassan, conseiller à la cour; M. Guimbaud, conseiller général; M. Servant, conseiller municipal, Président de la *Société Chorale*, plusieurs officiers de la garnison, avaient voulu, en se rendant à cette fête de famille, témoigner de leur sympathie pour le *Cercle universitaire.*

La presse locale était représentée par MM. Epaulard, rédacteur en chef de l'*Avenir de la Vienne*, et Bergeret, rédacteur en chef du *Réveil du Poitou.*

Digitized by Google

Les membres du Cercle, dont le nombre s'élève actuellement à 90, étaient presque tous présents.

Dans la soirée, plusieurs artistes se sont fait entendre. Nous nous bornons à donner ici la liste des morceaux exécutés sous l'habile direction d'un des membres du Cercle, **M.** Puisais, avec le concours gracieux de la Société Chorale de Poitiers.

1° SYMPHONIE en Ut majeur par l'orchestre (1re partie),	BEETHOVEN
2° ARIETTE DE MIREILLE, chantée par MADAME DESGORIA,	GOUNOD
3° BELLE NUIT, chœur sans accompagnement par la SOCIÉTÉ CHORALE,	PAILARD
4° REGRETS, air chanté par M. H. PUISAIS,	L. DELIBES
5° RÊVE après le bal, fantaisie par l'orchestre,	E. BROUSTET
6° SYMPHONIE en Ut majeur par l'orchestre (finale),	BEETHOVEN
6° BOLÉRO DE LA FANCHONNETTE chanté par MADAME DESGORIA,	CLAPISSON
8° FANTAISIE PASTORALE pour flûte et piano par M. ROMMISCH,	DOPPLER
9° IDYLLE, Mélodie chantée par M. H. PUISAIS,	HAYDN
10° DUO D'HERCULANUM chanté par MONSIEUR & MADAME DESGORIA,	F. DAVID
11° CHŒUR DES ÉTUDIANTS DE MAITRE WOLFRAM, par la SOCIÉTÉ CHORALE et l'orchestre,	REYER

Tout ce programme a été parfaitement rempli. Les chanteurs et les musiciens se sont surpassés ce soir-là ; et les applaudissements ne leur ont pas manqué.

*
* *

Dans le présent numéro du *Bulletin*, sous la rubrique *Préparation par correspondance*, nous donnons, au lieu de sujets de compositions, des *Conseils aux candidats*, un *Corrigé* de thème latin et un *Sujet traité*, sur lesquels nous ne saurions trop appeler l'attention, à la veille des examens.

*
* *

On trouvera plus loin deux articles bibliographiques signés de MM Ferréol, ancien élève de la Faculté, agrégé des lettres, et Sée, agrégé d'histoire, professeur au lycée de Poitiers. Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux collaborateurs.

*
* *

Voici les sujets de compositions donnés au dernier concours pour l'obtention des Bourses de licence (le 25 et le 26 juin).

Composition française. — Le chancelier d'Aguesseau écrivant à son fils aîné qui vient de quitter le collége, lui dit : « Vos classes sont terminées, vos études commencent. » Appréciez cette phrase.

Composition latine. — De vita et moribus oratorum disserens, hanc

Digitized by Google

Quintilianus de Cicerone sententiam profert : « Non Marco Tullio defuisse video in ulla parte civis optimi voluntatem. »

Quam opinionem expendite et argumentis confirmate.

AVIS

Les épreuves écrites du baccalauréat ès lettres auront lieu, dans les huit chefs-lieux du ressort académique, le 17 juillet, pour la 2e partie; et pour la 1re partie, les 18 et 19 juillet.

L'examen oral aura lieu à Poitiers, à partir du 23 juillet. Les départements seront appelés dans l'ordre suivant : Vendée, Indre, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, Charente.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Remarques sur les travaux d'Histoire et de Géographie

Trop souvent les devoirs envoyés au professeur sont de simples extraits et même des *copies* plus ou moins dissimulées des manuels mis à la disposition des élèves. Ils ne sont d'aucun profit. L'élève doit se mettre dans la situation du candidat à l'examen qui compose sans recourir à l'aide d'un livre. Le sujet donné, il cherchera les renseignements dans les ouvrages qui sont à sa portée, et dans plusieurs à la fois. Puis, ayant classé les faits dans sa tête, il rédigera de mémoire, sans longueur, sans abus de détails et de dates, l'exposé demandé. Quatre pages écrites de cette façon suffisent à un travail sérieux; douze pages transcrites sur les livres ne sont qu'une mauvaise plaisanterie. Que l'élève se dise surtout qu'on lui demande, non pas un devoir de collégien, mais un exercice de préparation à l'examen, dénotant des connaissances suffisantes et quelque habitude de la composition. On ne recherche que son utilité.

On ne saurait indiquer ici les ouvrages à consulter, car ils ne peuvent être tous à la disposition des candidats. Il n'est pas possible cependant d'être sérieusement préparé à l'examen d'histoire ancienne sans connaître, pour la Grèce, Curtius (ou à son défaut les Anglais Thirlwall et Grote), Droisen et Hertzberg, tous traduits à l'heure qu'il est; pour Rome, Mommsen et l'époque impériale de M. Duruy. Pour les institu-

Digitized by Google

tions, je n'ose citer Bœckh, Schœmann, Lange, etc., mais je recommande en tout cas les manuels de MM. Robiou et Delaunay, et celui de M. Bouché-Leclercq, quelques réserves qu'ait faites M. Dareste sur cet ouvrage dans le *Journal des Savants* (juillet 1886).

L'histoire du moyen âge et des temps modernes sera étudiée non seulement dans les grands recueils de MM. H. Martin, Michelet ou Dareste, qui s'inspirent de Sismondi, mais, suivant les sujets donnés, dans nombre d'ouvrages spéciaux dont les plus utiles, rappelés au courant de la plume, sont les suivants : ceux de MM. Fustel de Coulanges, Tardif et Luchaire sur les Institutions du moyen âge, de M. Michaud sur les Croisades, de MM. Wallon, Lecoy de La Marche et Bontaric sur les règnes très importants de saint Louis et de Philippe le Bel. La période des Valois est fertile en biographies et monographies fondées sur les documents originaux, tel que le Charles VII de M. de Beaucourt. La Renaissance en Italie forme le sujet d'une œuvre classique, celle de Burckhardt, traduite en français. Les luttes capitales de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint ont trouvé un éminent historien dans M. Mignet, arrêté trop tôt dans sa tâche. Les *Princes de Condé*, du duc d'Aumale, font transition avec la dynastie des Bourbons dont chaque règne compte un historien spécial. J'insiste, pour le XVIIe et XVIIIe siècles, sur les travaux de MM. Chéruel et de Broglie, et pour la Révolution sur ceux de MM. Taine, Sorel et de Sybel. Thiers mérite, de même que Guizot, non seulement d'être connu de nom, mais d'être apprécié dans son œuvre. *L'Histoire de la Civilisation* de M. Rambaud contient un agréable résumé de l'étude de tous ces temps.

L'histoire étrangère sera apprise, si possible, dans les manuels allemands de Weber ; l'histoire d'Allemagne dans les ouvrages de MM. Zeller et Ranke ; celle d'Angleterre dans Augustin Thierry, dans le classique Macaulay, dans le manuel de Greene qui vient d'être traduit.

Je passe évidemment bien des noms. Mon dessein n'est pas de donner une bibliographie. Je tiens seulement à attirer l'attention des étudiants sur les nécessités de la tâche. J'ajouterai qu'on est en droit d'exiger d'eux qu'ils aient parcouru nos principaux auteurs de chroniques et mémoires, Joinville, Froissart (édition Luce), Commines, Retz, Saint-Simon (édition Boislisle).

Pour la géographie, j'indiquerai le manuel allemand de Daniel et les œuvres de MM. Reclus. Il faut beaucoup apprendre par l'atlas (de Stiehler par exemple) et se graver les cartes dans la tête.

Voilà de quoi se préparer pendant deux ans et avec profit, même en dehors de la Faculté, aux épreuves de licence. L'étude de l'histoire faite de cette façon offre bien plus d'attraits qu'apprise dans les manuels. On n'exige rien de trop des élèves : le choix qu'ils font de l'examen d'histoire, autorise à croire qu'ils ont un goût prononcé pour cette

Digitized by Google

branche de nos études et leurs préparations spéciales doivent finir par devenir, non pas l'accessoire, mais le but principal de leurs efforts.

F. D.

Thème latin d'agrégation de la 4e série

(Janvier 1888)

V. MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. II.

I. Quotiescumque Romani se in discrimen adductos crediderunt aut aliquod detrimentum resarcire voluerunt, apud eos sollemne fuit disciplinam militarem confirmare.

Cum bellandum est contra Latinos, quæ gens tam bello assueta quam ipsi erant, Manlius vim imperii augere meditatur, et filium, qui injussu ducis victor fuerat interficit.

Cum vero apud Numantiam fusi sunt, Scipio Æmilianus primum omnia deliciarum instrumenta recidit.

Cum romanæ legiones in Numidia sub jugum missæ sunt, dedecus illud Metellus compensat, postquam eos coegit ad veterum instituta redire. Marius, ut Cimbros Teutonasque profliget, prius flumina avertit ; et Sulla tantis operibus milites suos fatigat, bello contra Mithridatem suscipiendo perterritos, ut prælium poscant ultro tanquam finem laborum.

(D'après une conférence de M. Eug. Benoist.)

II. P. Nasica, nulla re postulante, classem iis imposuit ædificandam : sic magis otium quam hostes formidabantur.

I. Toutes les fois que les Romains se crurent en danger ou qu'ils voulurent réparer quelque perte, ce fut une pratique constante chez eux d'affermir la discipline militaire.

Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples aussi aguerris qu'eux-mêmes, Manlius songe à augmenter la force du commandement, et fait mourir son fils, qui avait vaincu sans son ordre.

Sont-ils battus à Numance, Scipion Emilien les prive d'abord de tout ce qui les avait amollis. Les légions romaines ont-elles passé sous le joug en Numidie, Métellus répare cette honte dès qu'il leur a fait reprendre les institutions anciennes. Marius, pour battre les Cimbres et les Teutons, commence par détourner les fleuves ; et Sylla fait si bien travailler les soldats de son armée effrayée de la guerre contre Mithridate, qu'ils lui demandent le combat comme la fin de leurs peines.

II. Publius Nasica, sans besoin, leur fit construire une armée navale. On craignait plus l'oisiveté que les ennemis.

1. QUOTIENSCUMQUE. Orthographe du Manuel de N. Brambach. — QUOTIENS. Une nasale en présence de la sifflante tombe d'ordinaire dans le latin archaïque et dans le bas-latin. On doit à cette règle les accusatifs pluriels : en *-as* (pour *-am-s* par *-an-s*), en *-es* (pour *-om-s* par *-on-s*), etc. *Quasi* vient de *quam si* par **quansi*. On a dit longtemps **cosul, cesor, ceseo* pour *consul, censor censeo*. Enfin, les mots en *-ensem* ont fait *-esem* avant d'aboutir à la finale française *-ois*. Cependant, *quotiens* et *totiens*, ainsi que les participes présents, auxquels certains les

Digitized by Google

rattachent étymologiquement, ont gardé leur nasale à la bonne époque. — -CUMQUE. La nasale *m* suivie d'une gutturale se change habituellement en *n*. *Con-gratulor*, *con-quiro*, *con-cedo*, etc., sont composés de la prépo-ition *eum* : et l'on a de même *hun-c* pour *hom-ce*, *tun-c* pour **tum-ce*. Mais cette règle n'est pas absolue : on écrit *quemque*, *unumquemque*; *namque*, *cumque* .. De là l'orthographe de Brambach. — La difficulté d'être conséquent en pareille matière doit rendre indulgent et empêcher de proscrire comme une faute *quotiescumque*.

2. IN DISCRIMEN ADDUCTOS [*esse*] ou *in discrimine esse*. On pourrait employer aussi le substantif *periculum*.

3. ALIQUOD DETRIMENTUM ou *aliquid detrimenti*.

4. SOLLEMNE. Brambach exclut les trois autres formes : *sollemne*, *solenne*, *solempne*.

5. CONFIRMARE en *ut confirmarent* (Cf. Grammaire Madvig, § 374, Rem. 2, 3e ex. — Edition N. Theil, chez Firm. Didot).

6. CUM BELLANDUM EST. Dans le sens de « au moment où », la conjugaison *cum* se construit régulièrement avec l'indicatif. Cependant, on trouve aussi le subjonctif avec l'imparfait ou le plus que parfait.

7. QUÆ GENS, et non *gentem quæ* à la française. Notre pluriel ne doit pas non plus être pris à la lettre; il est un peu emphathique, comme lorsqu'on dit : « Ce prince est aimé de ses peuples ». *Populus* éveillerait une idée politique qu'il n'y a pas lieu d'exprimer ici. *Natio* correspond ordinairement à notre mot « peuplade ».

8. BELLO, à l'ablatif plutôt qu'au datif.

9. ERANT, au pluriel à cause du voisinage de *ipsi*, par la *règle du plus proche*. En réalité, *erat* est sous-entendu dans la proposition précédente, comme *bello assueti* dans celle-ci.

10. MANLIUS... FILIUM. Ou bien : *Manlius*, *ut vim imperii augeat*, *filium*. On pourrait dire aussi : *Manlius*, *imperii vim augendi causa* (ou *gratia*) *filium*.

11. INJUSSU... FUERAT ou *injussus hostes vicerat*. L'indicatif est ici préférable au subjonctif, parce que l'idée de cause renfermée dans cette proposition incidente est affirmée par l'historien pour son propre compte plutôt qu'attribuée à la pensée du sujet de la proposition principale. C'est pourquoi aussi la détermination possessive est exprimée par *ducis* et non par *suo*. Sans cette considération, on pourrait mettre *qui* (pour *quod is*) *in jussu suo victor fuisset*.

12. INTERFICIT, plus expressif que *interfici jubet*; meilleur surtout que *occidit*, « tue, assassine », ou que *mactat*, *trucidat*, et autres termes péjoratifs, trop forts ici.

13. APUD : construction de beaucoup la plus fréquente pour désigner le lieu d'une bataille. On trouve aussi AD : *Pugna ad Cannas* (Cic.). Exceptionnellement et non à imiter : *Pugna Lacedæmoniorum in Leuctris* (Cic., *Div.*, II, 25). On sait du reste qu'avec les noms communs, *pugna*, *prælium*, on emploie très régulièrement les adjectifs dérivés des noms propres de lieu : *Pugna Leuctrica*, *Marathonium prælium*.

14. FUSI SUNT, au parfait, qui est ici la signification du présent passif. Notre passsif est souvent amphibolologique, à cause du sens originel de notre participe, dérivé d'un parfait latin. On s'y reconnaît en tournant par l'actif : « Les a-t-on battus... » Le contexte éclaire aussi.

15. PRIMUM : ou *primo*, qui a l'avantage de ne pas signifier aussi « pour la première fois ». Cf. Madvig., § 199, Rem. 2.

16. OMNIA... RECIDIT. Une traduction moins énergique et simplement correcte donnerait : *eos omnibus rebus privat* (ou : *ab iis omnia removet*), *quibus molliti erant*. On voit aisément la différence.

17. DEDECUS ILLUD. Expressions synonymes, mais non préférables : *rei turpitudinem*; *eorum infamiam*.

18. POSTQUAM. Autres locutions conjonctives de même sens : *tum... cum*, et surtout *ubi primum*, *statim ut*. — *Ubi* seul est insuffisant. *Postquam* a l'avantage de faire ressortir le sens de notre passé indéfini.

19. VETERUM, « des anciens « ou *pristina*, *prisca*, « d'autrefois ». *Antiqua*, « antiques », reportait l idée trop en arrière; *priora*, « d'auparavant », la rapprocherait trop.

20. REDIRE. Ou *ut... redirent* (Cf. Madvig, §§ 372 *a* et 390). N'admettent en général les deux constructions que les verbes recevant le nom de la personne comme complément direct. Les exceptions (§ 390, Rem. 5) ne sont pas à imiter.

Digitized by Google

21. TEUTONAS, accusatif de nom étranger (3e déclinaison) comme *Macedonas*. On pourrait dire aussi *Teutones*, et même *Teutonos* (2e déclinaison).

22. PRIUS, proprement « avant de faire autre chose ». Se bien garder de traduire par *incipit avertere*, « commence A détourner ».

23. SULLA : ou *Sylla*, orthographe postérieure (la traduction grecque donne Σύλλας). — Mais on doit écrire sans *y* les mots *silva*, *Silvanus*, *silvestris*, indépendamment de toute comparaison étymologique avec le grec ὕλη.

24. OPERIBUS rend plus nettement l'idée de « travail » que *laboribus*, mot à double signification; ce terme va mieux surtout avec *fatigat*.

25 SUOS traduit « de son armée » et a l'avantage de maintenir l'accord avec le mot concret *milites*.

26. FATIGAT complète *tantis* pour exprimer tout ce qu'il y a dans « fait si bien ». On pourrait dire aussi *onerat*, *afficit*.

27. CONTRA MITHRIDATEM, meilleur que *Mithridatico*, pour mettre en relief le nom qui fait l'effroi des soldats.

28. SUSCIPIENDO. Le français signifie « [effrayés] d'avoir *à entreprendre* » et non « d'avoir *entrepris* », qui se dirait *suscepto*.

29. POSCANT, comme plus haut *profiget* et même *augeat* (note 10), au présent du subjonctif, parce que le verbe de la proposition principale est au présent — Néanmoins, dans les auteurs, on trouve aussi le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait du subjonctif, quand le verbe de la proposition principale est, comme ici, au présent *historique*, qui équivaut pour l'idée à un parfait (Cf. Madvig, § 382, Rem. 1) : *Cæsar*, NE *graviori bello* OCCURRERET, *maturius*, *quam consuerat*, *ad exercitum* PROFICISCITUR (Cæs., *de Bello Gallico*, I, 17. — Dans les thèmes, il vaut mieux s'en tenir à la syntaxe simplement régulière.

30. ULTRO, ou *sponte* (avec ou sans) *sua*, ou *ipsi*, « spontanément, d'eux-mêmes » : non indispensable, mais utile pour préciser.

31. TAMQUAM (on écrit aussi *tanquam* : c. note 1), ou *sicut*, *velut*, *veluti*, mais non *quasi*, qui éveillerait une idée de doute absente du français.

32. LABORUM, sans qu'il soit besoin d'exprimer le rapport par *suorum*, tant le rapport est évident.

33. P. NASICA, dénomination abrégée pour *Publius* [*Cornelius Scipio*] *Nasica*. C'est ainsi que Cicéron (*Phil.*, VI, 77) dit *P. Africanus* pour *Publius* [*Cornelius Scipio*] *Africanus*. — Rappelons en passant que le prénom seul peut écrire en abrégé, et encore doit-il être, pour cela, suivi d'un autre nom (ou surnom) de la personne que l'on désigne.

34. NULLA RE *postulante* [ou : *flagitante*, *poscente*] ; *nullo usu* ; *cum nihil opus* [ou : *usus*] *esset* : autant d'expressions admissibles ici. Dans la dernière, *cum* signifierait « quoique », sens avec lequel cette conjonction exige toujours le subjonctif : de même avec le sens de « puisque ».

35. CLASSEM. « Armée navale » signifie ici « flotte ». *Arma*, *armamenta*, *armaturam* ne désigneraient que « les agrès » ; *rem navalem* voudrait dire « la marine ».

36. IIS, mieux que *eis* (Madvig. § 83, Rem. 1). A cette place, ce datif peut servir de complément à *ædificandam* comme à *imposuit*, auquel il se rapporte plus régulièrement.

37. IMPOSUIT ÆDIFICANDAM (cf. Madvig, § 422). Voici d'autres tournures : [*classem*] *ædificare eos coegit* (mais il vaut mieux éviter deux accusatifs et ne pas répéter *coegit*, déjà employé plus haut) ; [*classem*] *ab iis ædificari jussit* (manque un peu d'énergie) ; [*classem*] *iis imperavit* (suffirait à la rigueur) *ut ædificarent* (complète le sens, mais alourdit l'expression) ; [*classem*] *iis ædificandam curavit* (vaut à peu près la première manière de traduire).

38. SIC., *ita*, *adeo*, commencent ordinairement ces pensées finales qui résument tout ce qui précède (*sentences* ou *épiphonèmes*). C'est ici le cas, malgré le manque de liaison (*asyndète*) du français.

39. OTIUM désigne proprement l'état de celui qui ne fait rien ou qui n'a rien à faire : les mots latins qu'on pourrait prendre comme synonymes dépassent la mesure de ce qu'il y a ici à exprimer.

40. FORMIDABANTUR [ou : *metuebantur*, *timebantur*], au pluriel, d'après la note 9.

L.-E. C.

Digitized by Google

Quelques remarques aux étudiants sur leur façon de traiter la dissertation française

Au moment où plusieurs de nos étudiants vont se présenter aux examens de licence, il peut être utile de leur rappeler quelques-uns des conseils que nous leur avons donnés mainte fois en corrigeant leurs dissertations françaises.

1° Bien comprendre le sujet : c'est la plus importante et, malheureusement, la plus nécessaire des recommandations qu'on puisse leur faire. Ils doivent se bien pénétrer de cette idée qu'il ne suffit pas de lire, il faut, avant de prendre la plume, *méditer* le texte donné.

2° Le sujet une fois étudié et compris, ils se font naturellement un plan : mais bien souvent ce plan est trop vaste et ne leur permet pas d'étreindre le sujet Par exemple, ils débutent par une idée trop générale et perdent un temps précieux, d'abord à la développer, puis à la rattacher péniblement à la question particulière qu'ils doivent traiter. Or, en admettant qu'ils ne prennent pas, ce qu'ils font parfois, une banalité pour une généralité, ils doivent se dire que rien n'est plus difficile à formuler qu'une idée générale : ils ne sauraient donc attaquer trop tôt le sujet spécial et restreint qui leur est proposé.

3° Quand enfin ils abordent le sujet, quel que soit d'ailleurs celui-ci, qu'ils évitent les formules tranchantes, le ton dogmatique : la vérité littéraire est faite de nuances, ils l'oublient beaucoup trop.

4° Leur style n'est pas assez simple, parce qu'il n'est pas assez *classique :* ils ne *réalisent* pas assez les auteurs du XVII^e^ siècle, les seuls pourtant, ou à peu près, qui devraient être entre les mains des candidats à la licence.

Nous n'avons pas épuisé, on le pense bien, le chapitre des recommandations à faire à nos candidats. Mais c'est surtout en matière de conseils qu'il faut savoir se borner. Nous n'avons dit que l'essentiel : que nos étudiants fassent de même dans leur dissertation française.

L. D.

CERTIFICAT D'APTITUDE

A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

(Question proposée dans le Bulletin de mai 1888.)

Digitized by Google

Dans son rapport sur le concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles en 1887, le président du jury résume ainsi l'épreuve des langues vivantes.

« La connaissance de la grammaire est suffisante, celle de la langue médiocre, et la pratique de la conversation est faible et même nulle. »

A quoi tient la différence dans les trois parties de l'épreuve ?

SUJET TRAITÉ.

L'impression du jury de l'agrégation des jeunes filles est celle que fait sur le jury d'autres examens l'épreuve des langues vivantes. D'ordinaire les candidats savent de la grammaire, mais ils ignorent à peu près la langue, et quand ils doivent parler ils restent muets. Le fait se vérifie particulièrement aux différents baccalauréats. Il s'explique par la position des professeurs et par celle des élèves.

Les grammaires de langues vivantes en usage dans nos lycées et collèges sont en quelque sorte des grammaires françaises. La nature des différentes parties du discours, les déclinaisons et les conjugaisons y sont expliquées en français ; les paradigmes seuls sont en langue étrangère, encore sont-ils accompagnés des formes françaises équivalentes. Les règles de la syntaxe sont formulées de même, et, pour les rendre plus claires et plus accessibles, les grammairiens ont soin d'établir les ressemblances et les différences entre le français et la langue dont ils traitent. L'élève reçoit ainsi dans sa langue maternelle un enseignement grammatical qu'il comprend et qu'il aime, parce qu'il pique sa curiosité et a pour lui l'attrait de la nouveauté. C'est d'ailleurs une vieille habitude de commencer l'enseignement des langues, anciennes et modernes, par la grammaire, d'apprendre en quelque sorte la grammaire pour elle-même, et non pour l'amour de la langue. Si cette méthode avait sa raison d'être en grec et en latin, elle l'aurait bien aussi un peu en anglais et en allemand. Il y a dans ces langues, comme dans les langues anciennes, un genre et un nombre ; il faut bien, dès le début, dire à l'enfant comment se marquent l'un et l'autre. Dans les verbes, il y a partout une personne qui parle, une à qui l'on parle, une de qui l'on parle ; il faut commencer par dire quelle forme sert pour chacune. Les propositions se composent dans toutes les langues qu'étudient nos élèves, du verbe, du sujet, de l'attribut, du complément direct, du complément indirect ; tout cela s'enseigne d'une manière analogue. Le professeur se laisse guider par la raison autant que par l'habitude quand il use des ressources que lui offre la comparaison des langues vivantes avec les autres langues. L'élève peut d'ailleurs apprendre la grammaire en dehors des heures de classe et ajouter quelque chose de son temps à celui que le professeur est forcé de lui mesurer avec trop de parcimonie.

Tout change quand il s'agit, non plus des formes, mais de la langue

Digitized by Google

elle-même. Sauf les cas où, en anglais surtout, les racines peuvent ressembler aux racines françaises ou latines, vous avez des mots nouveaux d'une orthographe bizarre; ils ne se retiennent pas aisément. La prononciation n'est pas moins étrange ; si jeune et si flexible que soit un gosier français, il ne réussit qu'avec peine et imparfaitement à rendre les articulations et les sons qu'explique et fait entendre le professeur. Hors de la classe, livré à lui-même, l'élève ne peut pas étudier la langue comme il peut étudier la grammaire. Invitez-le à la lecture personnelle du morceau le plus simple, de prose ou de poésie; dès la première ligne, dès le premier vers, il se trouve arrêté par des mots qu'il n'a jamais vus, jamais prononcés, jamais entendus. S'il a recours au dictionnaire, il est aux prises avec des difficultés qui le rebutent; au terme qu'il veut connaître, répondent en français plusieurs termes différents; lequel choisir? Trois fois sur quatre il prend le mauvais. Bientôt fatigué, il suspend sa lecture, ferme le livre, et attend que le professeur puisse lui venir en aide. Comment dans ces conditions arriverait-il, même pendant toutes ses longues années d'études, à une connaissance plus que médiocre de la langue?

Vient enfin la conversation. Partout on entend dire, partout on lit que la langue vivante doit être une langue pratique, que les élèves doivent être habitués à y penser comme ils pensent dans leur propre langue, qu'il faut avant tout la leur faire parler. Que cela est facile à dire, mais difficile à obtenir! Le professeur de langues vivantes n'a les mêmes élèves que deux heures par semaine. Admettez qu'il puisse en consacrer une tout entière à la conversation ; c'est beaucoup, car la vérification des devoirs, le compte rendu des corrections, la récitation des leçons demandent au moins l'autre heure. Supposez que la classe ait vingt élèves ; souvent elle en a quarante. La parole ne peut pas être adressée à tous à la fois; tous ne peuvent pas non plus répondre en même temps. Il faut les prendre un à un. Chaque élève s'entend donc apostropher à son tour, et répond. Combien de fois ce tour vient-il dans une heure? Il faut tenir compte du temps que prennent les hésitations de l'élève et de celui qu'il faut au professeur pour l'aider à faire une réponse quelque peu correcte. Défalquez des cinquante-deux semaines de l'année les semaines de vacances réglementaires ou éventuelles et les semaines de compositions. Il ne reste pas quarante heures de conversation à partager entre vingt élèves. Continuez ce système pendant six ans et faites le calcul. Cela ne fait pas l'équivalent de huit jours passés avec des Anglais ou des Allemands. On a imaginé, il est vrai, le manuel de conversation. Avec ce livre magique on apprend tout seul et très vite. Il n'y a pas un an, dans une revue qui passe pour sérieuse [1], un critique annonçait ainsi un manuel nouveau, destiné sans doute à supplanter tous les autres ma-

[1] *Nouvelle Revue*, numéro de juin 1887, p. 637.

Digitized by Google

nuels, parce qu'il ne se composait que de peu de pages : « En quelques pages l'auteur a mis, sous forme de dialogues, les mots les plus répandus et les plus nécessaires à connaître de la langue allemande. Muni de ces quelques pages, vous pourrez vous aventurer à votre aise au sein des contrées germaniques ; vous ne serez en peine ni pour demander ce dont vous aurez besoin, ni pour répondre aux questions qui pourront vous être adressées. » De pareilles inepties n'ont pas besoin d'être réfutées ; elles sont par elles-mêmes la meilleure critique des manuels. Ces livres ne peuvent pas remplacer la parole du maître, et dans l'organisation actuelle de nos études cette parole ne peut rien produire qui permette à l élève d'être autre chose que faible ou nul en conversation. Il faut du temps pour tout ; rien ne peut se faire sans le temps. Si l'on n'en consacre beaucoup plus aux langues vivantes qu'on le fait en ce moment, le jugement du président du jury du concours d'agrégation des jeunes filles en 1887 restera longtemps encore la note à inscrire sur les diplômes qui sont la sanction de nos études.

J. P.

Sur les vers iambiques

I. Les élèves qui suivent les conférences de métrique de la Faculté y ont été plusieurs fois exercés à retourner des vers grecs ; excellent moyen pour en bien pénétrer le mécanisme. Voici quelques observations concernant spécialement les trimètres iambiques ; elles pourront aider à fixer dans la mémoire ces leçons pratiques, et les remplacer pour les candidats du dehors.

1. La première chose à faire, quand on a sous les yeux les mots qui doivent constituer un vers (iambique ou autre), c'est de chercher à les comprendre. Le conseil peut paraître naïf, l'expérience m'a démontré qu'il n'est pas inutile. L'élève aux prises avec une matière donnée — *disjecti membra poetæ* — n'a pas seulement à prouver qu'il sait, comme une machine à faire des vers, mettre les syllabes dans un ordre conforme aux lois de la métrique ; il faut, de plus, qu'il se préoccupe de voir si cet ordre leur donne un sens et en fait un ensemble correct au point de vue grammatical. Il y a des mots, comme l'article, les prépositions, certaines conjonctions, etc., dont la place est loin d'être tout à fait arbitraire ; ce sont là, d'ailleurs, des indications précieuses sur le véritable ordre à rétablir. Ainsi, en grec comme en français, il faut

Que toujours le bon sens s'accorde avec *le rythme*.

Soit, par exemple, la matière suivante :

Δάκτυλοι δακτύλους, χεὶρ δὲ χεῖρα νίπτει.

Digitized by Google

Il y a plusieurs façons d'en faire un trimètre régulier dont le 2e pied, le 4e et le 6e soient des iambes, et les autres des iambes ou des spondées. Mais si l'on met, je suppose,

Χεῖρ δακτύλους νίπτει δὲ χεῖρα δάκτυλοι,

on prouvera qu'on n'entend rien à ce texte, ou qu'on n'a nul souci de la grammaire. Le seul ordre réellement possible est

Χεῖρ χεῖρα νίπτει, δάκτυλοι δὲ δακτύλους.

2. Après avoir bien saisi le sens du vers à remettre sur ses pieds, et les limites qui peuvent être imposées, en dehors de toute considération métrique, à la mobilité de quelques-uns des mots donnés, il faut chercher la façon de finir. On évitera ainsi une foule de tâtonnements inutiles, parce que la fin du vers est soumise à des lois plus strictes que le commencement.

Dans

Ἀνάλκη μοχθεῖν τοὺς εὐτυχεῖν θέλοντας,

nous avons cinq mots qui, tous, sauf le quatrième, peuvent commencer un vers iambique, tandis qu'un seul peut le terminer : c'est encore le même, εὐτυχεῖν. Celui-ci une fois placé ainsi à coup sûr, le reste viendra tout seul :

Μοχθεῖν ἀνάγκη τοὺς θέλοντας εὐτυχεῖν.

3. Il faut, naturellement, avoir étudié le détail des prescriptions relatives à la nature des pieds qui peuvent suppléer l'iambe ou le spondée, à la coupe, à la « loi de Porson », etc. Ceci est l'affaire des traités généraux de métrique comme celui de M. Havet, et des ouvrages plus spéciaux, comme celui que M. Chaignet a conservé au vers iambique (Paris, 1887; voir, par exemple, le « Tableau des principales formes du trimètre iambique acatalectique », p. 195-196).

Il est évident, d'autre part, qu'on doit connaître les lois de la prosodie grecque, les modifications qu'apportent à la quantité naturelle des mots ou au nombre de leurs syllabes les relations nouvelles résultant d'une simple transposition (allongement « par position », synizèse, crase, aphérèse, élision, etc.). Il est bon de ne pas oublier certaines particularités qui ne sont pas constantes, comme « l'abrègement attique » dans τέ-κνον, etc. (on sait que le trimètre iambique est le vers attique par excellence [1]), l'allongement devant ῥ initial (εἰς ἐμὲ ῥέπον, fin de vers de

[1] Homère scande toujours τέκ-νον, avec première syllabe longue. De plus, il admet l'arsis l'hiatus, que les poètes iambiques évitent soigneusement.

On peut signaler encore une différence importante, au point de vue de la versification, entre la

Digitized by Google

l'*Œdipe-Roi*), l'abrègement d'une diphtongue dont le second élément est ι, devant une voyelle dans le même mot (ὡς ἀπόλωλα δειλαιος, fin du vers 850 du *Plutus* d'Aristophane), la double quantité de la finale de ἡμῖν, ὑμῖν, que d'anciennes éditions écrivent toujours ainsi, au grand détriment de la mesure, etc.

Il n'est pas indifférent de savoir si l'on a à retourner des vers iambiques d'un tragique ou d'un comique ; les lois à observer sont bien plus rigoureuses dans le premier cas que dans le second.

II. La distinction des vers tragiques et des vers comiques n'a au contraire aucune importance en latin ; elle doit faire place à une autre préoccupation, celle de l'époque à laquelle remonte le vers à rétablir.

Les premiers versificateurs qui ont imité à Rome les trimètres iambiques grecs en ont profondément modifié la nature. Pour Ennius, Plaute et Térence (et aussi pour Phèdre), le *trimètre* est devenu un *sénaire ;* ce n'est plus un composé de trois mètres ou dispodies dont chacune doit finir par un iambe, mais bien une assemblage de six pieds dont le dernier seul est nécessairement un iambe; les autres jouissent, en général, des mêmes privilèges que les pieds impairs du trimètre grec, et peuvent être remplacés, non seulement par des tribraques, mais aussi par des spondées, dactyles, anapestes ou procéleusmatiques. L'emploi de ce dernier (4 brèves) souffre, toutefois, des restrictions; il ne sort guère du premier pied, il ne peut pas être formé d'un seul mot, etc.

Il y a aussi d'autres prescriptions délicates, et dont les Grecs ne s'étaient pas avisés, sur la disposition des mots ; voir la *Métrique* de M. Havet, § 112 et suivants, et les intéressantes remarques du même auteur sur la différence des deux langues et des deux versifications de l'antiquité classique, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, VI, p. 11 et suiv., notamment p. 14, 15. Cette poésie latine à demi nationale présente aussi, chez les anciens auteurs, beaucoup de particularités qui tiennent à la prononciation familière de leur temps.

A ce système succéda, à l'époque classique, une versification toute différente, calquée sur celle des trimètres grecs. Les vers iambiques d'Horace et de Sénèque ne doivent plus se scander par *pieds*, mais par *mètres*, dont la seconde partie est régulièrement un iambe :

> Dum pes secundus, quartus et novissimus
> Semper dicatus uni iambo serviat.
> (Terentianus Maurus).

E. E.

langue épique et la langue dramatique, malgré l'affinité de l'ionien avec l'attique : c'est que la première répugne à la contraction, pour laquelle l'autre a, au contraire, un goût des plus prononcés.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

COURS DE PHILOSOPHIE

La sanction religieuse de la morale

La sanction *religieuse* ou *divine*, appelée encore sanction de la vie future, a pour raison d'être et pour objet spécial de suppléer à l'insuffisance notoire des autres sanctions. Il ne faut pas voir en elle la conséquence ou le corollaire d'une vie future; c'est, au contraire, la vie future qui se démontre par la nécessité d'une sanction définitive. « Le mérite et la souffrance, voilà ce qui me fait immortel, dit M. Caro; voilà la vérité lumineuse, l'évidence devant laquelle pâlissent et s'effacent tous les fantômes de la logique abstraite; c'est l'éternel, l'indéracinable argument en faveur de la vie future, c'est lui qui revient sans cesse dans la pensée, dans l'entretien des hommes, dans la vie sous la forme d'un raisonnement, mieux encore d'une émotion, d'une protestation contre le sort, d'un appel à la justice de Dieu. Et toujours cet argument, cette émotion seront d'un effet irrésistible parmi les hommes. La souffrance humaine, celle qui arrive non seulement imméritée, mais comme infligée au mérite dans ces conflits de la vie où le bon droit succombe, voilà vraiment le gage de l'immortalité[1] ». Une répartition suprême des biens et des maux, des récompenses et des châtiments, nous apparaît comme absolument nécessaire. Nos idées d'ordre et de justice seraient bouleversées; les aspirations les plus profondes de notre nature resteraient inexplicables et sans objet, tout cet ensemble de conceptions morales dont se forme la conscience de l'humanité s'écroulerait, ce semble, de fond en comble, si on supprimait la sanction d'outre-tombe.

C'est donc en définitive de nous-mêmes, de nos tendances, de nos sentiments, de nos idées, que nous tirons la réponse à cette redoutable question de la vie future, la plus irritante qui ait jamais passionné et exaspéré la curiosité humaine. La voie de l'observation lui étant fermée, l'homme emploie le raisonnement, la seule ressource qui lui soit laissée pour sortir de l'incertitude qui le torture. C'est en argumentant, en appuyant ses conceptions et ses aspirations les unes sur les autres, en raisonnant sur ce qui lui paraît désirable ou nécessaire, qu'il prétend découvrir ce qui est; de ses déductions, il fait jaillir la réalité.

L'effort de cette dialectique désespérée porte principalement, nous

[1] E. Caro, *L'Idée de Dieu*, p. 357.

Digitized by Google

l'avons dit, sur la nécessité d'une récompense pour les bons, d'une punition pour les méchants. La loi morale est outrageusement violée en ce monde, et, bien souvent, le coupable arrive jusqu'à la fin de sa carrière, triomphant et impuni, tandis que l'homme de bien succombe écrasé par la violence brutale et l'injustice. Nous ne pouvons nous faire à l'idée que ce soit là le dernier mot de la destinée humaine. « Le dernier mot doit appartenir à la loi morale Il ne se peut pas que le bien soit vaincu, il faut qu'il triomphe difinitivement, soit en se faisant connaître et aimer comme il le mérite, soit en ramenant à l'ordre par une juste peine la volonté obstinément rebelle. C'est une nécessité morale que cela soit[1] ». M. Beaussire dit également: « En vain, une philosophie trop austère ou trop timide voudrait-elle s'en tenir à la sanction intérieure et immédiate de la morale, l'humanité ne cesserait pas de faire appel à ces arguments de tous les siècles toujours aussi vrais qu'éloquents, qui se fondent sur les injustices de ce monde, pour attendre une sanction ultérieure[2] ». Au fond de la croyance populaire à une vie future, on trouve donc toujours la pensée que l'homme, au sortir de ce monde, est créancier ou débiteur de la justice divine. Ces deux idées sont indissolublement unies.

Cette conception de notre destinée, qui remonte jusqu'aux origines et qui se transmet d'âge en âge, n'a pas été épargnée par la critique contemporaine, et les objections dirigées contre elle méritent d'être signalées. Exposons-les sommairement, et après avoir entendu les affirmations, voyons sur quels fondements reposent la négation et le doute.

I

On fait remarquer d'abord que ce prétendu dogme de la vie future n'est qu'une hypothèse, une hypothèse invérifiable, et qui, de plus, a contre elle les données de l'expérience et toutes les apparences de la vérité. L'expérience, en effet, nous apprend que l'âme forme avec le corps un tout naturel, qu'elle ne peut ni se souvenir, ni penser sans cerveau, et que l'altération de l'organe cérébral entraîne la diminution ou même la perte totale de la mémoire. Une opinion très accréditée soutient même que la mémoire n'est au fond qu'une habitude cérébrale. Comment donc affirmer après cela l'existence d'une autre vie dans laquelle l'âme vivrait sans corps, penserait sans cerveau, et se rappellerait le passé, tout en étant séparée de l'organe où ses actes passés sont enregistrés ?

[1] Ollé Laprune, *De la Certitude morale*, p. 105.
[2] E. Beaussire, *Les Principes de la morale*, p. 284.

Digitized by Google

Comment, d'ailleurs, comprendre qu'aucun indice, aucun signe révélateur, aucune nouvelle de ce monde inconnu ne soient jamais parvenus jusqu'à nous? Si réellement la pensée subsiste après la mort, si elle peut se passer de cette enveloppe matérielle, de ces organes auxquels elle était si étroitement liée, c'est qu'il y a en elle une puissance supérieure à la matière, et, dans cette hypothèse, la mort serait une victoire. Mais alors, demande M. Guyau, pourquoi ces âmes victorieuses nous abandonnent elles, pourquoi ne mettent-elles pas leur puissance au service de ceux qu'elles ont connus et aimés? « Il semble que l'humanité ait le droit de compter sur ses héros; ils doivent nous tendre la main, nous soutenir, nous protéger; pourquoi se cachent-ils de nous? Si la mort ne tue pas, elle délivre : elle ne peut pas jeter les âmes dans l'indifférence ou l'impuissance ; il devrait donc y avoir, suivant l'antique croyance, des *esprits* répandus partouts, actifs, puissants, providentiels. Les mythologies des anciens ou des sauvages, les superstitions de nos campagnards devraient être vraies. Qui oserait pourtant l'affirmer aujourd'hui, ou seulement regarder la chose comme propable? La science n'a jamais constaté une seule fois l'existence d'une intention bonne ou mauvaise derrière un phénomène de la nature ; elle tend à la négation des esprits, des âmes, et conséquemment de la vie immortelle. Croire à la science, semble-t-il, c'est croire à la mort[1]. »

Vous vous appuyez, dit-on encore, sur le raisonnement, pour prouver qu'il y a une vie future. Mais c'est un point reconnu et admis de tous que le raisonnement laissé à lui-même et privé du secours de l'expérience ne peut prouver l'existence d'un seul être. Et ici ce n'est pas seulement d'un être, c'est d'un monde infini qu'il s'agit d'affirmer la réalité. Suffit-il de dire : il nous semble nécessaire que ce monde existe, pour être en droit de conclure à son existence? Quelle idée l'esprit humain se fait-il donc de sa puissance?

Voyons d'ailleurs les arguments invoqués en faveur d'une vie future. Ils reposent tous sur un principe qui se dérobe à notre connaissance, ou du moins la dépasse infiniment. C'est en effet la justice divine, la justice d'un Dieu rémunérateur et vengeur qui est mise en cause, ou pour parler plus exactement, qui est mise en demeure de distribuer des récompenses et des châtiments. Or, quel homme connaît la justice divine et la façon dont elle apprécie nos actions ? Peut-être, aux yeux du juge suprême, le coupable est-il assez puni de ses fautes par la diminution morale, la dégradation, l'endurcissement dans le mal, qui en résultent. — Cela ne suffit pas, dites-vous; la justice divine ne peut pas être satisfaite pour si peu. Il entre dans les desseins de la Providence de *faire souffrir* les méchants, sussi bien que d'assurer le bonheur des justes. — Qu'en savez-vous ? C'est pitié que de voir une intelligence aussi

[1] E. Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, p. 78.

Digitized by Google

chétive et aussi misérable que celle de l'homme, décider ainsi ce que doit ou ne doit pas faire la justice divine, et expliquer par le menu les décrets de la Providence. « La justice que nous réclamons de Dieu avec tant d'impatience, que nous lui imposons presque avec une impertinence naïve, est une justice tout humaine. Sa justice à lui s'exerce d'une façon incompréhensible pour nous et diffère de la nôtre comme l'infini diffère du fini[1] ».

La justice divine nous étant profondément inconnue, chacun la fait agir à sa guise ; aussi, ne faut-il pas s'étonner que, partis du même principe, les argumentateurs aboutissent à des conclusions opposées. Les uns disent : quel que soit le mérite ou le démérite de nos actions, ce mérite ou ce démérite ne saurait être infini. Il est évident que l'homme faible, ignorant, faillible, jeté sur la terre avec des facultés bornées sous tous les rapports, et des inclinations souvent mauvaises dont il n'est pas l'auteur, dans un milieu dont il subit forcément l'influence, ne saurait produire que des actions d'une valeur morale très limitée. Il arrivera donc un moment où le mérite sera égalé par la récompense et le démérite par le châtiment. Rien ne paraît plus juste et plus raisonnable. Mais alors, la survivance de l'âme aurait elle-même un terme. Une fois que ses bonnes actions ont reçu leur salaire, que ses fautes sont expiées, pourquoi continuerait-elle une existence désormais sans objet ? Elle n'a plus qu'à disparaître de ce monde exclusivement réservé au rétablissement de l'ordre moral Ainsi, le grand, *l'indéracinable* argument en faveur de l'immortalité, nous conduit à cette conclusion que l'âme est mortelle.

D'autres sans nier que les vertus et les vices de l'homme soient, comme tout ce qui est humain, essentiellement bornés, soutiennent cependant que les justes jouissent d'une éternité de bonheur, et que le châtiment infligé aux méchants n'aura pas de terme. Dieu ne se lassera pas de frapper le misérable tombé dans ses mains :

> Quant aux autres, le Dieu d'amour et de bonté
> Pour une faute unique à jamais irrité
> Leur garde, sans pitié des faiblesses humaines,
> L'insigne et monstrueuse éternité des peines[2].

Mais, comme le fait remarquer M. Guyau, il y a de certaines cruautés auxquelles on ne croit pas, parce qu'elles vous dépassent trop. On se dit : C'est impossible, parce que, intérieurement, on pense : Je ne ferais pas cela, et les hommes les plus méchants que j'aie connus ne le feraient pas non plus, Nous ne concevons pas un être qui s'acharnerait à torturer

[1] Lévy-Bruhl, p. 101.
[2] F. Coppée.

Digitized by Google

sans relâche et sans fin, pour quelques fautes d'un instant, un malheureux sans défense. Cette barbarie implacable qui, chez un homme, nous ferait horreur et nous paraîtrait impossible, à quel titre et de quel droit l'attribuons-nous à Dieu ?

L'auteur que nous venons de citer émet une autre opinion et croit que la vie future, si elle existe, n'est nullement destinée au châtiment des méchants. « On oublie, dit-il, que Dieu, ce suprême idéal, devrait être tout simplement incapable de faire du mal à personne, à plus forte raison de rendre le mal pour du mal. Précisément parce que Dieu est conçu comme le maximum de puissance, il pourrait n'infliger que le minimum de peine; car, plus grande est la force dont on dispose, moins on a besoin d'en dépenser pour obtenir un effet donné. Comme, en outre, on voit en lui la suprême bonté, il est impossible de se le représenter infligeant même ce minimum de peine. Enfin, comme il est par hypothèse la souveraine intelligence, nous ne pouvons pas croire qu'il fasse rien sans raison; or, pour quelle raison ferait-il souffrir un coupable? Dieu est au-dessus de tout outrage et n'a pas à se défendre ; il n'a donc pas à frapper [1] ».

Dieu éprouverait donc pour l'homme sortant de ce monde une immense pitié et une indulgence absolue; il pardonnerait les fautes de cet être fragile, et le père céleste aurait sur les pères d'ici-bas l'avantage de pardonner complètement et sans condition. Telle est la théorie déduite par M. Guyau de la considération des attributs divins : d'autres, partant du même principe, aboutissent, nous l'avons vu, à des conclusions bien différentes. Où est la vérité, et quel est le rôle qui convient le mieux à l'Être parfait ?

II.

D'autres objections contre les peines et les récompenses d'outre-tombe sont tirées des caractères qui distinguent la loi morale et l'élèvent au-dessus de toute autre loi. Si j'obéis à la loi civile, les motifs qui ont déterminé mon obéissance importent assez peu ; j'ai fait ce qui m'était ordonné; ma manière d'agir ne compromet en aucune façon l'ordre social; il suffit, et le législateur civil n'en demande pas davantage. La moralité, au contraire, dépend de l'intention et non de l'action, des motifs qui ont inspiré la conduite et non de la conduite elle-même. Cette intention, ces motifs, doivent être uniquement d'accomplir la loi morale, parce qu'elle est la loi, et qu'elle représente pour nous le bien, le devoir : *Virtus propter se expetenda*. Toute autre fin vicie le principe de l'action et amoindrit sa valeur morale. Si vous agissez par crainte ou par

[1] Guyau, *Esquisse d'une morale*, p. 186.

Digitized by Google

intérêt, en vue d'obtenir une récompense ou d'éviter un châtiment, votre poursuite, quel qu'en soit le résultat, ne pourra vous être comptée comme méritoire; si elle réussit, vous aurez fait une bonne affaire, mais non une bonne action. Appliquons ces principes aux récompenses et aux peines de la vie future. Comme elles agissent fortement sur l'imagination de l'homme, elles peuvent le détourner du mal, ou même lui faire accomplir des actions matériellement bonnes; mais elles *n'engendrent pas la moralité*, suivant l'expression de Kant. Les actes qu'elles auront inspirés relèvent de la spéculation, et n'ont aucun mérite, par suite aucun droit à une récompense. L'auteur d'une remarquable étude sur l'*Intention morale* va jusqu'à dire [1] que ceux qui font leur devoir sur terre dans l'espoir d'un salaire transcendant au ciel *avilissent*, autant qu'il est en eux, la pratique du bien, dont ils font une créance amortissable dans l'éternité. Le devoir n'a d'autre résultat, ni d'autre récompense que lui-même. La vertu veut rester gratuite; elle ignore le paradis.

Nous devons reconnaître d'abord que la thèse générale du devoir accompli pour lui-même compte fort peu de partisans. On ne conteste pas sa grandeur morale, sa fierté, sa supériorité théorique; mais on déclare en même temps que cet absolutisme moral ne peut passer de la théorie dans la pratique, parce qu'il exige un oubli de soi-même, un renoncement à tout intérêt personnel dont bien peu d'hommes sont capables. On peut sans doute éviter telle faute et se garder de telle souillure, parce qu'on a la ferme volonté de ne pas déchoir; on peut faire son devoir, parce qu'on est décidé à suivre la voie droite, sans compter sur les compensations à venir et sans songer seulement qu'on sera payé pour cela. Je reconnais, dit M. Caro, qu'il y a quelques âmes assez fortement trempées pour se donner à elles-mêmes le spectacle de la loi accomplie sans espoir et d'une vertu absolument gratuite. « Mais combien y en a-t-il de ces âmes stoïques [2] ? » Tout est là en effet. La loi morale n'est pas faite pour quelques âmes héroïques; elle s'adresse à la masse de l'humanité. Si la nature humaine ne peut s'élever jusqu'à elle, elle doit s'abaisser jusqu'à la nature humaine et descendre des hauteurs où certains philosophes voudraient la reléguer. Pour parler le langage de la politique moderne, il faut que la morale se fasse opportuniste et nous tende la main; une morale intransigeante, qui étouffe nos désirs les plus impérieux et se tient hors de notre portée, ne peut avoir aucune valeur pratique. Kant lui-même, après avoir proclamé l'autonomie absolue de la volonté et proscrit avec une sévérité excessive tout motif sensible et intéressé, regarde cependant les *promesses* et les *menaces* de la vie future comme des conséquences nécessaires de l'obli-

[1] Vallier, p. 96.
[2] *L'idée de Dieu*, p. 356.

Digitized by Google

gation. Les lois morales seraient de *vaines chimères*, dit-il, sans cette vie future. L'homme en pratiquant la vertu *se rend digne du bonheur*; or l'accord de la vertu et du bonheur, ne pouvant se faire ici-bas, doit être réalisé dans un autre monde [1].

Mais alors se représente tout entière la question que nous posions tout à l'heure : Comment concilier la perspective d'une vie future, heureuse ou malheureuse, avec le désintéressement qu'exige la loi morale ?

On peut répondre d'abord que les deux choses ne sont pas incompatibles et qu'il n'y a aucune contradiction à les admettre l'une et l'autre. En effet, l'homme peut fort bien pratiquer la vertu sans se préoccuper du prix qui lui est réservé ; il s'assujettit à la loi du devoir et obéit à sa raison par respect pour lui-même, et non pour obtenir les récompenses de la vie future. Ces récompenses sont le résultat naturel, *l'accompagnement légitime et logique de l'état de moralité où il s'est élevé* [2] ; il les mérite, mais il ne les demande pas. Son intention reste donc pure et désintéressée ; mais comme en observant la loi morale, il s'est rendu digne d'être heureux, il a acquis le droit de participer au bonheur dans la mesure où il s'en est rendu digne par sa conduite. Il a accompli son œuvre d'une façon irréprochable ; c'est à Dieu qu'il appartient de faire le reste. — Cette théorie a soulevé l'objection suivante : s'il est vrai, comme l'expérience le prouve, qu'on peut être homme de bien dans toute la force du terme sans songer et même *sans croire* aux promesses de la vie future, à quoi bon parler de vie future à ceux qui sont capables d'une telle abnégation ? Quel autre résultat peut-on obtenir, en faisant briller à leurs yeux la promesse d'une félicité idéale, que de vicier leur intention et de rendre plus difficile la décision désintéressée dont ils ne doivent pas se départir [3] ? N'est-il pas quelque peu subtil, puéril même, de montrer à l'homme vertueux le bonheur qui lui est réservé, et d'ajouter : « Ta récompense ne peut t'échapper, à condition que tu n'agisses pas en vue de l'obtenir. Elle sera le résultat, elle ne doit pas être le mobile de tes efforts. Garde-toi de la compromettre en songeant à la gagner. Tu manquerais le but en voulant l'atteindre ». D'ailleurs, dans ce système, ne serait-ce pas aux incrédules, aux athées, à ceux qui n'espèrent et n'admettent rien au-delà de cette vie terrestre, que devrait revenir la plus grosse part du bonheur, puisque leur vertu, par hypothèse, est la même, et qu'ils sont à coup sûr les plus désintéressés des hommes.

On se fonde encore, pour opérer la conciliation que nous cherchons,

[1] « J'appelle *loi morale* celle qui n'a d'autre mobile que la *qualité d'être digne du bonheur*... Le bonheur est la satisfaction de tous nos penchants (tant *extensive*, quant à leur variété ; qu'*intensive*, quant au degré ; et *potensive*, quant à la durée) ». *Critique de la raison pure*, trad. Barni, p. 307.

[2] Renouvier, *Science de la morale*, p. 302.

[3] Vallier, *De l'intention morale*, p. 88. — Cf. Fouillée, *Critique des systèmes de morale*, p. 233.

Digitized by Google

sur le caractère d'incertitude inhérent à la sanction de la vie future. Cette incertitude atténue assez l'effet de ses promesses et de ses menaces, pour que notre liberté et notre désintéressement n'en soient pas altérés. Les peines et les récompenses de l'autre monde nous apparaissent, comme le fait remarquer Kant, dans les brumes d'un avenir problématique et lointain ; non seulement nous ignorons *ce qu'elles sont ;* nous ne savons pas même *si elles sont ;* leur existence n'est pas et ne peut être démontrée. Aussi leur est-il bien difficile de soutenir la lutte contre l'appât du plaisir présent. Sans doute, si on amène un malfaiteur au pied d'une potence, et qu'on lui déclare qu'il sera pendu immédiatement s'il commet telle faute, il est certain qu'il s'abstiendra et n'aura aucun mérite à s'abstenir. Mais le même malfaiteur, remis en liberté, pourra se rendre coupable de l'acte qui lui est défendu sous peine de mort, parce que l'instrument du supplice n'est plus sous ses yeux et qu'il espère échapper au châtiment. Il en est de même ici. Si Dieu et l'éternité « avec leur majesté redoutable [1] » nous apparaissaient sans voile et dans tout l'éclat de l'évidence, la crainte entraînerait notre soumission à la loi, et ferait dégénérer notre conduite en un pur mécanisme ; accomplies sous cette pression, nos actions n'auraient aucune valeur morale. C'est donc un bien que ces grandes vérités soient environnées d'épaisses ténèbres ; leur obscurité nous laisse notre libre arbitre et nous permet d'agir avec désintéressement [2].

Mais d'autres moralistes ne se laissent pas toucher par ces considérations, qui ne reposent, disent-ils, que sur la légèreté et l'aveuglement de l'homme. D'après eux, la sanction de la vie future, même dans les conditions où elle se présente, doit suffire, si nous savons calculer, à faire de nous des hommes vertueux. L'incertitude fût-elle cent fois plus grande, l'affaire serait encore excellente et nous ne devrions pas hésiter un seul instant. Quel est, en effet, notre enjeu ? Le sacrifice de quelques penchants ; quelques privations que nous devons nous imposer ; ou encore quelques actions pénibles et difficiles que nous sommes tenus d'accomplir, mais dont nous sommes bien souvent récompensés dans cette vie même. Telle est notre contribution personnelle ; et pour ce mince apport, nous pouvons gagner une béatitude éternelle et infinie. Qui serait assez aveugle et assez peu soucieux de ses intérêts pour ne pas mettre toutes les chances de son côté, pour ne pas *parier ?* Nous renvoyons à Pascal pour la suite des développements. — La spéculation qu'on avait voulu écarter reparaît donc triomphante et appuyée sur un raisonnement auquel on prétend que tout homme sensé doit se

[1] *Critique de la Raison pratique*, trad. Barni, p. 368.

[2] « Personne en affaires, dit M. Renan, ne hasarderait cent francs avec la perspective de gagner un million sur une probabilité comme celle de la vie future ». *Dialogues philosophiques*, p. 31.

Digitized by Google

rendre. Seulement quelle pourra bien être la valeur morale des actes placés au bout de ce raisonnement [1] ?

Dans son beau livre sur *la Morale*, M. Janet idéalise, avec une grande élévation de pensée, et épure autant qu'il est possible cette notion d'une sanction future. Il repousse d'abord avec énergie la doctrine de ceux qui regardent la vertu comme « un placement à intérêt » et la vie future « comme une sorte de mât de cocagne, dont les couronnes suspendues devant nous sollicitent et récompensent la fatigue du bien ». L'opinion même de Kant qui se représente le bonheur comme distinct de la vertu, et qui fait consister le souverain bien dans l'harmonie de la vertu et du bonheur, ne le satisfait pas. D'après lui, on ne doit pas dire que la vertu est digne du bonheur, mais qu'elle-même est le bonheur ; la récompense de la vertu, c'est la vertu elle-même. Nous voudrions pouvoir citer tout le passage où M. Janet développe sa pensée, un des plus beaux, à notre avis, qu'on ait écrits sur ce sujet.

« Comprendrait-on, dit-il, un être qui se serait élevé à toute l'excellence dont il est capable et qui aurait besoin d'être récompensé pour cela, comme si jouir de cette excellence n'était pas déjà le vrai bonheur, et comme s'il pouvait y avoir un autre bonheur que celui-là ?... Conçoit-on que la vertu, qui est un acte absolument intérieur, pût avoir besoin de recevoir du dehors quelque chose qui ajouterait à sa beauté et à sa valeur ? Non, il n'y a pas pour l'homme d'autre bonheur à rêver que sa propre excellence... Nous ne dirons pas : la vertu a droit à une récompense ; mais : la vertu a droit à elle-même. L'homme qui a fait toute sa vie des efforts pour atteindre d'aussi près que possible à l'idéal de dignité, de vérité, de pureté qu'il a conçu, mais qui n'a pu y parvenir, limité, opprimé et contrarié par les causes extérieures, l'homme a droit à cet idéal qu'il a voulu réaliser sans le pouvoir. La récompense de la vertu, avons-nous dit, c'est la vertu elle-même, non pas cette vertu imparfaite et combattue qui succombe à chaque pas, mais une vertu qui ne succombe plus, qui ne chancelle plus, qui ne souffre plus... En un mot la récompense de la vertu, c'est la liberté [2]. »

On ne peut mieux dire assurément. Il y a toutefois dans cette remarquable exposition un point qui a suscité plusieurs critiques. M. Janet parle du *droit* qu'a l'homme vertueux à la consommation de sa personnalité ; il insiste à plusieurs reprises sur *le devoir de la loi à l'égard de l'agent*, et sur *le recours de l'agent contre la loi*, et déclare qu'une loi qui demanderait à l'homme le sacrifice absolu de son bonheur serait une

[1] M. E. Saisset fait remarquer que l'argument de Pascal pourrait servir à un boudhiste et à un mahométan : « Si vous vous adressez dans l'homme à l'intérêt, au pur intérêt, à l'amour de la félicité, le paradis mahométan aura plus de partisans que le paradis catholique ; le mystique boudhiste aimera mieux le Nirvana que votre paradis. » *Le Scepticisme*, p. 327.

[2] *La Morale*, p. 389.

Digitized by Google

loi cruelle et déraisonnable. Mais, répond M. Guyau [1], pour qui croit à une loi morale, il est impossible de juger cette loi en se plaçant à un point de vue humain, puisqu'elle est par hypothèse inconditionnelle, irresponsable et est censée parler du fond de l'absolu. Elle ne fait pas avec nous un contrat où nous puissions débattre tranquillement les clauses, mettre en balance les avantages et les inconvénients. D'ailleurs, comme la loi morale n'est pas une chose abstraite mais qu'elle se personnifie en un souverain législateur et un souverain juge, c'est en réalité Dieu qui est mis en cause ; et parler *du devoir* de la loi morale, c'est dire que Dieu a des *obligations* à remplir envers nous, qu'il est un débiteur dont nous sommes les créanciers, ce que n'admet pas M. Janet lui-même.

III.

On voit combien sont vagues et bornées les notions que nous fournit la raison sur les peines et les récompenses d'une autre vie. La première conclusion, ce semble, à tirer de ces débats, c'est qu'il faut n'aborder un problème comme celui-là qu'avec une extrême réserve et une juste défiance de soi-même. La théologie qui puise ses doctrines à une source surhumaine peut se donner carrière et pénétrer plus avant dans ces mystères ; la raison, livrée à ses seules ressources, est condamnée à rester sur le seuil.

Devons-nous pour cela nier ou même contester l'existence d'une vie et d'une sanction futures? Loin de là ; la question que nous soulevons ici est surtout une question de méthode et d'enseignement. Nous demandons qu'on ne prétende pas établir scientifiquement ce qui dépasse la science, qu'on n'applique pas les formes et les procédés de la démonstration à ce qui ne peut être démontré. La raison aurait beau se hausser sur les syllogismes, elle n'arriverait pas à *prouver* cette vie et cette sanction ultra-terrestres. « Ce que nous pouvons parfaitement prouver, dit Kant, a pour nous une certitude égale à celle des choses dont nous pouvons nous assurer par nos yeux [2]. » Or, nous n'en sommes pas là. Pourquoi donc mettre en ligne des arguments qui ont pour objet de *démontrer* l'immortalité de l'âme et l'accord final de la vertu et du bonheur? Ne serait-il pas temps de rompre avec ces habitudes scolastiques? Ceux à qui vous vous adressez ne tarderont pas à reconnaître que votre argumentation est loin d'être aussi rigoureuse que vous l'aviez prétendu, et ils vous en voudront de les avoir abusés.

[1] *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, p. 197.
[2] *Critique de la Raison pratique*, trad. Barni, p. 369.

Digitized by Google

Prenons, parmi les preuves classiques dont nous venons de parler, celle qui est donnée comme la plus décisive et la plus inattaquable. Elle se construit ainsi : la justice divine ne peut laisser le mal impuni et le bien sans récompense ; l'âme doit donc exister dans une autre vie pour recevoir le châtiment ou la rémunération qu'elle mérite. Nous avons vu les objections que soulève cette démonstration. On dit aux argumentateurs : Un être qui ne se révèle par aucun acte est pour la science un être qui n'existe pas [2]. Comment donc prouvez-vous scientifiquement la survivance de l'âme? D'ailleurs, le principe sur lequel vous vous appuyez ne vous est pas suffisamment connu. Cette justice divine dont vous parlez avec tant d'assurance dépasse infiniment vos conceptions; et il n'est pas démontré qu'elle doive conformer ses actes à ce que vous jugez, vous, convenable ou nécessaire.

Si on se place au point de vue scientifique, ces objections sont irréfutables; mais cela prouve seulement que les vérités dont nous parlons ne sont pas du domaine de la science; elles relèvent du sentiment, de la croyance; c'est sur ce terrain qu'il faut se placer pour les étudier et les comprendre. Ajoutons que la *croyance* qui s'attache à la réalité d'une sanction future et à l'immortalité de l'âme, repose sur des considérations sérieuses qu'il est facile de déduire de ce qui précède et que nous allons résumer rapidement.

Sans doute l'anthropomorphisme est l'écueil inévitable de toute conception de la divinité. Quand nous plongeons nos regards dans cet abîme de la nature divine, c'est notre propre image que nous apercevons, et c'est avec des traits empruntés à cette image que nous faisons le portrait de Dieu. Ces traits, nous les rectifions, nous les embellissons autant que possible ; nous écartons d'abord avec soin toutes les imperfections; puis nous agrandissons dans des proportions infinies, nous élevons à un degré incommensurable toutes les qualités ; nous composons ainsi un idéal à la fois humain et surhumain et nous disons : c'est là Dieu. Telle est la méthode de Descartes, de Bossuet; telle est, à vrai dire, la seule méthode possible, et nous sommes bien obligés de l'adopter à moins de déclarer nettement que la nature divine nous est complètement inconnue, et de nous borner à affirmer qu'elle existe. Nous sommes donc forcés de croire que la justice divine, quoique infiniment supérieure à la nôtre, n'en diffère pas essentiellement, et notre raison se refuse à admettre qu'il en puisse être autrement. Si maintenant on examine les rapports de cette justice infinie avec la destinée humaine, on dira : Une chose est certaine et prouvée par l'expérience, c'est que notre volonté gagne chaque jour, par la pratique du bien, plus de force, de rectitude, d'élévation; et ce perfectionnement graduel est même, à nos yeux, la meilleure preuve de la liberté. L'habitude, en effet, ne crée rien ; elle ne fait que développer ce qui existe déjà. Or, ce mouvement ascendant, cet essor constant vers le bien qui nous rapproche peu à peu de l'idéal vers

Digitized by Google

lequel nous devons tendre, en un mot, cette éducation morale est brusquement interrompue par la mort. Il est permis d'espérer que la vertu acquise durant cette vie et qui constitue une véritable propriété, ne nous sera pas enlevée et qu'il nous sera donné de conserver, peut-être même de grossir ce trésor moral amassé au prix de tant d'efforts. Nous ne pouvons pas *démontrer*, mais nous pouvons croire que les conséquences de nos actions nous suivront dans un monde inconnu, et que tels nous aurons quitté cette vie, tels nous entrerons dans l'autre [1].

Croire, espérer, telle est l'attitude qui convient au philosophe en présence du problème insoluble de la destinée future. « La chose vaut bien qu'on hasarde d'y croire, dit Socrate, parlant dans le *Phédon* de l'immortalité de l'âme. Car c'est une noble chance à courir ; c'est une espérance par laquelle il faut comme s'enchanter soi-même [2]. « Pour ce qui est de l'état de l'âme après cette vie, dit Descartes, laissant à part ce que la foi nous enseigne, je confesse que, par la seule raison naturelle, nous pouvons bien faire des conjectures à notre avantage et avoir de belles espérances, mais non point aucune assurance [3]. » D'après Kant, « personne ne peut se vanter de *savoir* qu'il y a une vie future : mais en se plaçant au point de vue de la sagesse divine, et en considérant les excellentes qualités de la nature humaine et la brièveté de la vie si peu appropriée à ces qualités, on peut trouver une raison suffisante en faveur d'une *foi doctrinale* à la vie future de l'âme humaine [4]. » — « Le monde extérieur, dit Fichte, n'est en définitive qu'une sorte de rideau qui nous cache un autre monde plus magnifique, plus parfait. Mais la *croyance* saura bien écarter ce rideau ; car la croyance veut voir et sait voir des choses qui ne sont contenues ni dans l'espace, ni dans le temps [5] ». M. Renan croit que la foi et l'amour sont l'unique moyen qu'a l'homme de comprendre quelque chose au problème de sa destinée, et il rattache aux plus nobles aspirations de la nature humaine sa croyance à une autre vie. « Dès que le sacrifice devient un devoir et un besoin pour l'homme, je ne vois plus de limite à l'horizon qui s'ouvre devant moi. Comme les parfums des îles de la mer Erythrée, qui voguaient sur la surface des mers et allaient au-devant des vaisseaux, cet instinct divin m'est un augure d'une terre inconnue et un messager de l'infini [6]. »

A ces citations, ajoutons encore la touchante et expressive légende du Talmud, qui sera la meilleure conclusion de cette étude [7].

[1] Cf. Stuart-Mill, *Essai sur la Religion*, trad. Cazelles, p. 197.
[2] Parug., 63.
[3] Ed Garnier, HI, p. 207.
[4] *Critique de la raison pure*, trad. Barni, II, p. 385-386.
[5] Fichte, *Destination de l'homme*, trad. Barchou de Penoen, p. 364.
[6] *Essais de morale*, p. 4.
[7] *L'Immortalité de l'âme chez les Juifs*, par le Dr Brecher, cité par M Caro, *L'Idée de Dieu*, p. 350.

Digitized by Google

« Si l'on disait à l'enfant, dans le sein de sa mère, qu'on va déchirer les enveloppes qui le protègent, l'arracher de ce lieu où, mollement bercé, jouissant d'une douce chaleur, il aspire avec le suc nourricier une vie facile et intarissable, l'enfant gémirait sans doute et redouterait cette vie inconnue qui ne s'annonce que par des douleurs et des larmes. Pourtant, cette vie est plus noble et plus belle; il va passer sur un plus large théâtre; au lieu du sein maternel, il aura le monde; au lieu de neuf mois, il aura de nombreuses années à vivre. A l'obscurité succédera la lumière; à l'immobilité, le mouvement; aux liens qui le retiennent, la liberté; à la vie animale, la vie raisonnable.

» Mais la même voix retentit de nouveau à son oreille, et lui dit : il faut partir encore. L'enfant devenu homme s'épouvante et ne voit rien au-delà de la vie actuelle : il ne sait pas que mourir c'est naître à la véritable vie. »

V. Arren.

Boursiers de licence et Maîtres répétiteurs.

L'auditoire permanent et laborieux de nos Facultés des sciences et des lettres se compose à l'heure actuelle d'étudiants libres, de boursiers et de maîtres répétiteurs. Les premiers, qui cherchent à s'ouvrir la carrière universitaire à leurs risques et dépens, par un stage de travail onéreux, sont encore en petit nombre; il semble qu'il y ait, dans le sang de la race gauloise, une sorte de répugnance pour les fonctions de l'enseignement; la conviction généralement répandue, c'est qu'on ne s'y prépare pas sans avoir le droit de compter sur les générosités du budget. Une considération toujours plus grande accordée au professorat à tous les degrés, les privilèges d'une sage indépendance, des traitements plus élevés ont fait et feront beaucoup plus pour réformer l'opinion à cet égard que les plus beaux discours. Les boursiers de Facultés sont de création relativement récente; l'institution en a été empruntée aux mœurs scolaires de l'Allemagne et de l'Autriche, où elle fonctionne depuis longtemps. Elle a été d'autant plus utile parmi nous, que les vocations désintéressées pour l'enseignement sont plus rares, et qu'elle a créé vers les hautes études un courant nécessaire. Depuis huit ans que ces boursiers existent, on peut dire que c'est autour d'eux et à cause d'eux que se sont accomplies les meilleures réformes dans nos Facultés. Il n'est donc pas probable qu'on pense à les supprimer, et j'ajouterai qu'en tout état de cause, cette suppression n'est pas désirable.

Mais, sous sa forme actuelle, l'institution des bourses prête à certaines

Digitized by Google

critiques; elle est vue d'un mauvais œil par les maîtres répétiteurs; ceux-ci peuplaient jadis tout seuls, sans l'animer beaucoup, la solitude de nos Facultés. A moins de sortir de l'École normale supérieure, on ne devenait alors professeur qu'après un stage dans le rang des maîtres répétiteurs. Aujourd'hui, les Facultés font de jeunes licenciés qui n'ont eu, en somme, que la peine de vaincre dans un concours assez peu redoutable. Ces licenciés prélèvent sur l'avancement une dîme onéreuse pour les maîtres; ils disposent, pour la préparation des examens, de tout leur temps, ils goûtent dans une grande ville les charmes d'une liberté complète, trop complète aux yeux de quelques-uns. Les maîtres, au contraire, se doivent avant tout à leur service; le travail personnel, au lieu d'être un droit, est pour eux une tolérance. Plus ils font avec conscience la besogne pour laquelle l'État les paie, plus ils voient reculer devant eux la perspective de la licence, qui est ou doit être leur but. Il est donc tout naturel que l'organe attitré des maîtres, la *Réforme Universitaire*, réclame la suppression des bourses de licence, au nom des intérêts qu'elle représente. S'il n'y avait dans cette revendication qu'une des formes multiples par lesquelles, dans notre société démocratique, s'affirme le goût de l'égalité à outrance, je ne m'en occuperais pas. Mais il y faut voir autre chose; elle procède, ce me semble, d'un instinct de justice assez légitime; et s'il en est ainsi, il serait vraiment étonnant qu'elle ne fût pas d'accord avec les vrais besoins de notre système d'enseignement.

Examinons, sans parti pris, en amis des maîtres et en défenseurs des solides études, jusqu'à quel point les griefs soulevés contre la forme actuelle des bourses de licence sont fondés, et s'il est possible d'y apporter quelque remède.

Je remarque tout d'abord que l'institution des bourses de licence (je mets à part la question des bourses d'agrégation qui n'est pas de même nature), a rendu à la cause même des maîtres plus d'un service. D'abord ces bourses leur sont accessibles, comme à tous les jeunes bacheliers; je crois même pouvoir affirmer que, les Facultés ayant à choisir entre deux candidats, l'un frais émoulu de sa classe de philosophie, et l'autre déjà formé au maniement des élèves par une ou plusieurs années de maîtrise dans un lycée ou dans un collège, ce sera toujours, à mérite égal, le maître qui sera préféré. Il semble donc qu'il ne tienne qu'aux maîtres de se présenter en grand nombre au concours des bourses et de les garder à peu près toutes pour eux. En fait, les choses se passent ainsi souvent. La majorité des boursiers qui ont été confiés à nos soins sont en effet des fonctionnaires débutants, qui, même au prix de sérieux sacrifices, obtiennent au concours la liberté absolue du travail personnel pour quelque temps et lui demandent une situation meilleure. On ne saurait trop encourager les répétiteurs des lycées et les jeunes professeurs de collège à entrer dans cette voie. Mais l'institution qui nous

Digitized by Google

occupe a rendu aux maîtres répétiteurs un autre service encore. Elle a stimulé le travail en général dans les Facultés ; elle a fourni un noyau d'étudiants astreints à l'assiduité, astreints aux compositions écrites et à la préparation des auteurs. Ceux-là ont entraîné les autres. Ils ont servi d'attraction aux maîtres non licenciés des lycées de Facultés ; ils leur ont donné l'exemple. Il suffit pour s'en assurer, de comparer l'assiduité actuelle des maîtres et leur travail avec ce qu'ils étaient autrefois. La conclusion suivra d'elle-même : il faut dans les Facultés maintenir des travailleurs d'élite qui entraînent les autres. Ces travailleurs sont et ne peuvent être que des boursiers.

Cependant, je ne pense pas que l'on soit quitte vis-à-vis des maîtres répétiteurs, quand on leur a dit : « Au lieu de vous plaindre des boursiers et de leur concurrence, emparez-vous des bourses. » L'équité commande qu'on leur en fournisse les moyens, et aussi que l'on augmente le nombre des bourses, qui, pour les intérêts à satisfaire, sont en vérité trop limitées. Il faut, en d'autres termes, que la générosité de l'État, favorisant par des subsides les vocations au professorat, s'adresse, non à une petite minorité de privilégiés, mais à la grande légion des maîtres qui n'ont accepté leurs fonctions que comme un pis-aller et pour le temps le plus court possible. En Autriche et en Allemagne, où l'institution des boursiers est florissante, le maître répétiteur, rouage indispensable de notre internat, est inconnu, du moins sous la forme qu'il a revêtue parmi nous. Tous les futurs professeurs passent à l'Université dans des conditions identiques, sous cette réserve que les uns pourvoient par eux-mêmes à leurs frais d'études, tandis que les autres sont aidés par l'État, par les municipalités, par les fondations particulières et par les fonds des Universités. Il en est autrement en France ; le recrutement du professorat est censé se faire, il s'est fait surtout jusqu'à ce jour, avec le personnel des répétiteurs. Or, dans la situation que des règlements surannés leur ont créée, le travail scientifique qui doit les rendre aptes au professorat, est rendu très difficile, quelquefois même presque impossible. En engageant de jeunes bacheliers pour la surveillance de ses internes, l'Université prétend ne les employer à ce titre que d'une façon transitoire. Mais le plus déterminé des défenseurs de l'administration osera-t-il soutenir que, montrant aux maîtres la porte de sortie vers le professorat, elle leur aide aussi d'une façon efficace à la franchir, du moins dans des conditions avantageuses ?

Il a été longtemps de mode de traiter les maîtres répétiteurs comme les parias de l'Université. Des traditions fort peu respectables leur créaient une situation fausse ; non seulement on les laissait pâtir de cette situation, mais on les en rendait responsables. Placés entre la malice souvent cruelle des élèves et l'autorité parfois tracassière des administrateurs, absorbés nuit et jour par des fonctions pénibles, tolérables seulement quand on pouvait les espérer passagères, il leur fallait un courage

Digitized by Google

et une intelligence plus qu'ordinaires pour tenter d'en sortir, une résignation voisine de l'hébêtement pour y rester confinés. Cependant le recrutement était assuré par des causes qui n'ont pas toutes la même valeur morale ; il y en avait une franchement mauvaise, qui séduisait les natures peu généreuses : l'exemption du service militaire ; en nous plaçant à un point de vue supérieur, félicitons-nous que la nouvelle loi la fasse disparaître. Il y avait surtout la nécessité, pour un grand nombre de bacheliers, de tirer de leur diplôme un gagne-pain, le jour même où ils l'avaient obtenu. Enfin, compensation vraiment morale, il y avait l'espoir de conquérir sans frais, par le travail, dans une position qui nourrissait son homme tant bien que mal, le grade de licencié et les avantages attachés à ce grade. C'est par là aujourd'hui encore, et par là seulement, qu'il faut compter recruter, dans de bonnes conditions, les maîtres nécessaires à nos internats universitaires.

Tout ce qui aura pour effet d'augmenter l'instruction des maîtres, et par le fait, leur considération, profitera et à eux-mêmes et aux élèves dont ils ont la garde. Ils sont des surveillants : ils ont besoin d'autorité morale ; ils sont des répétiteurs et doivent devenir des professeurs ; il leur faut des aptitudes scientifiques. Sur ces principes, tout le monde est d'accord ; les difficultés commencent dans l'application, quand on veut concilier les exigences du service intérieur avec le droit au travail personnel, droit stipulé implicitement au contrat qui lie les maîtres et l'administration. Si le problème n'est pas aisé à résoudre, on ne saurait prétendre qu'il est insoluble. Pour que les maîtres travaillent à acquérir les connaissances nécessaires au professorat, il leur faut du temps, des stimulants, des facilités. Dans les lycées de Facultés, il ne leur manque que le temps ; ailleurs, on peut dire que tout leur manque à la fois ou à peu près. Je sais bien que dans tous les lycées, un professeur de lettres fait aux maîtres une ou deux conférences par semaine, afin de diriger leur travail. J'ai moi-même été chargé d'un service de ce genre autrefois, et je crois m'en être acquitté avec conscience. Mais ce n'est un secret pour personne, que le résultat pratique en est à peu près nul partout : une réorganisation s'impose. Les maîtres ont trop de service et n'ont pas assez de facilités de travail. Il est équitable que, diminuant l'un, on augmente les autres à proportion. Ce n'est pas la bonne volonté des intéressés qui fera défaut. Dans nos lycées de Facultés, malgré le service intérieur qui est de 55 heures par semaine, non comprise la surveillance des dortoirs, les maîtres trouvent le moyen de suivre deux ou trois cours chaque jour, à des distances souvent très longues du lycée. Ils remettent des compositions, ils préparent des explications. Pourquoi n'en feraient-ils pas autant dans tous les lycées sans distinction ? Je m'étonne, pour ma part, que chargés comme ils le sont, nos maîtres nous puissent donner ce qu'ils nous donnent. Depuis que je les fréquente de près, ma conviction s'est faite : c'est que l'Université leur a manqué

Digitized by Google

beaucoup plus qu'ils ne lui manquent, et aussi qu'il est très facile de leur venir en aide. Les circonstances pour cela semblent particulièrement favorables.

Les Chambres, grâce à la généreuse initiative de M. Dionys Ordinaire, viennent de voter une augmentation de 100,000 fr. au crédit spécial des maîtres répétiteurs, il est entendu que cette augmentation de crédit sera employée à créer de nouveaux postes. C'est à-dire que les maîtres devenant plus nombreux, sans que le service pour cela augmente, chacun disposera de plus de temps pour le travail personnel. Ce temps, on peut les astreindre à l'employer utilement : il suffira d'organiser dans les lycées les plus importants des cours préparatoires à la licence ès lettres, d'y fonder, à l'intention des maîtres, cette classe de rhétorique supérieure, que nos collègues de la Faculté de Lyon ont préconisée naguère, par la plume de M. Bayet, leur doyen. C'est dans ces lycées surtout, que l'on augmenterait le nombre des maîtres répétiteurs, en les choisissant parmi les aspirants à la licence ès lettres. Ils y passeraient un temps déterminé, deux ans par exemple, au bout desquels l'examen, dit aujourd hui des bourses de licence, les amènerait dans un lycée de Faculté, comme boursiers, comme auxiliaires, comme maîtres proprement dits. Peut-être même y aura-t-il de sérieux avantages à transformer en postes d'auxiliaires toutes les bourses de licence sans distinction, à attacher les boursiers, par deux heures de service chaque jour, au lycée du chef-lieu académique. On y gagnerait de pouvoir dédoubler les bourses ; j'ai la conviction que le travail scolaire ne serait pas moindre. En même temps que le savoir théorique, tous nos étudiants pourraient développer ainsi des aptitudes disciplinaires et pédagogiques, dans lesquelles le professeur le plus savant ne rend jamais que des services médiocres. Il serait entendu dans tous les cas que, sauf les candidats admissibles à l'École normale supérieure, nul ne serait accepté en qualité de boursier ou d'auxiliaire dans les Facultés des lettres, s'il n'a fait au préalable, comme aspirant répétiteur ou comme élève libre (il ne faut décourager personne à l'entrée de la carrière universitaire), un stage de deux ans dans une classe de rhétorique supérieure. Il n'est pas douteux qu'une organisation de ce genre puisse produire de bons résultats ; elle nous épargnerait l'inconvénient des boursiers trop jeunes, mal préparés aux études supérieures par une rhétorique et une philosophie médiocres. Combien en est-il qui n'arrivent à la licence, au bout de leurs deux ans, quand ils y arrivent, qu'avec les qualités d'un fruit hâtif ou mal mûr ! Une mesure prise à Poitiers, par le Recteur, de concert avec la Faculté des sciences et avec le proviseur, nous fournit sur la certitude du résultat, l'argument d'une expérience concluante. Pour être admis comme maître de l'ordre des sciences au lycée, il faut justifier que l'on a suivi pendant deux ans le cours de mathématiques spéciales. Depuis que cette condition a été imposée, les succès des maîtres à la licence, succès souvent brillants,

Digitized by Google

sont la règle, les échecs une rare exception. En créant des spéciales dans l'ordre des lettres, en n'accordant les bourses, l'auxiliariat et les postes de maîtres dans les lycées de Facultés qu'aux candidats issus de ces spéciales, nous ne fortifierions pas seulement les études littéraires qui en ont besoin ; mais nous rendrions à la cause des maîtres le service qu'ils semblent réclamer le plus ; nous réduirions aux moindres proportions le privilège des boursiers qui leur portent ombrage ; car le recrutement des boursiers reposerait alors tout entier, ou peu s'en faut, sur le corps des maîtres répétiteurs, au lieu de se faire en dehors de lui et contre lui.

Pour organiser ces cours de rhétorique supérieure, je ne pense pas qu'une augmentation du personnel des professeurs soit nécessaire. Nos grands lycées sont pourvus d'agrégés distingués et remplis de zèle qui, moyennant une rétribution convenable, se partageraient la tâche. Il s'agit en effet, non de créer une classe proprement dite, mais une série de conférences régulières, avec un programme déterminé ; l'étude des trois grammaires, l'histoire littéraire, l'explication des auteurs, des notions sur les institutions et sur l'histoire de l'antiquité classique, en formeraient les principaux éléments ; on s'y exercerait à la composition latine et française. Six conférences d'une heure et demie chacune par semaine, réparties entre un professeur de lettres, un professeur de grammaire et un professeur d'histoire, seront suffisantes pour le but à atteindre, à la condition que ces conférences soient sérieusement contrôlées, et que les notes des professeurs entrent en ligne de compte pour l'avancement des maîtres, pour leur passage dans un lycée de Faculté. Ce passage est à leurs yeux l'avancement le plus désirable : car il leur fournit les occasions du labeur régulier et dirigé, un ensemble de conseils et de leçons indispensables au succès. Par là même il est le plus moral et le plus digne. Faisons-en une récompense à la fois et une exhortation, à tous les degrés de la hiérarchie des maîtres. Le service intérieur des lycées n'aura rien à perdre, si les maîtres emploient utilement leurs heures de liberté ; et la cause de l'Université, qui a besoin de bons maîtres autant que de bons professeurs, ne pourra qu'y gagner [1].

J.-A. HILD.

[1] La direction de la *Réforme universitaire*, qui a bien voulu se mettre à notre disposition avec autant de bonne grâce que d'intelligence, nous adresse au dernier moment des renseignements précieux auxquels nous reviendrons à bref délai. Ces renseignements confirment d'ailleurs, sur presque tous les points, les idées que nous venons d'émettre, et ils en suggèrent d'autres qui valent qu'on les examine. Nous recevrons avec reconnaissance toute communication propre à éclairer la question.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Portraits de maîtres : par EMMANUEL DES ESSARTS
(1 vol. in-18, Paris, Perrin, 1888)

On a certes beaucoup écrit, depuis quelques années, sur la littérature française au XIXe siècle ; et nous sommes déjà loin du temps où la critique, presque uniquement occupée des œuvres et des écrivains des deux derniers siècles, gardait sur notre époque le silence prudent de Conrart. C'est un fait facile à constater, et dont il faut se féliciter. Les deux volumes de Paul Albert sur la *Littérature française au XIXe siècle,* publiés chez Hachette par les soins de son fils, M. Maurice Albert, ont ouvert la voie. Puis on a eu la forte et magistrale étude de M. Ferdinand Brunetière sur le *Roman naturaliste*, sans compter plusieurs articles, d'une si saine doctrine, donnés par le même critique à la *Revue des Deux-Mondes.* M. Emile Montégut publiait en même temps *Nos morts contemporains*, œuvre où les talents du moraliste et du poète se trouvent alliés à la sagacité du critique. Peu après, M. Ernest Dupuy composait son excellent livre sur *Victor Hugo, l'homme et le poète ;* MM. Jules Simon et Caro faisaient revivre, dans la collection des grands écrivains de la France, l'un Cousin, l'autre George Sand. Enfin, M. Emile Faguet a fait paraître récemment ses belles et consciencieuses *Études littéraires sur le XIXe siècle*, et il y a quelques mois, la librairie Perrin a édité un volume intitulé *Portraits de Maîtres*, par M. Emmanuel Des Essarts, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Clermont. Or, de ces nombreux volumes, tous intéressants à divers titres, tous utiles et agréables à lire, le dernier surtout nous a frappé.

M. des Essarts, qui en est l'auteur, est aujourd'hui bien connu. On se rappelle encore le bruit que fit en 1879 l'apparition, chez l'éditeur Charpentier, des *Poèmes de la Révolution*. Ce volume rendit tout d'un coup célèbre le professeur de la Faculté de Clermont. La France comptait un poète de plus. Théodore de Banville, François Coppée et toute la pléiade des Parnassiens firent fête au nouveau venu ; ils le comptèrent comme un des leurs, et des meilleurs. Ce n'était que stricte justice. Mais voici qu'aujourd'hui, Emmanuel des Essarts nous apporte un livre de critique littéraire : ce livre roule sur notre siècle ; on y trouve appréciés plusieurs écrivains disparus qui ont été les amis ou les maîtres de l'auteur. N'est-il pas intéressant au plus haut point d'avoir sur nos grands maîtres contemporains le jugement de quelqu'un qui les a connus, de quelqu'un qui les a vus dans l'intimité et a, pour ainsi dire, vécu de leur propre vie? N'est-il pas très piquant de connaître l'opinion d'un poète sur les grands poètes de notre temps?

Digitized by Google

Car c'est là le premier attrait de ces *Portraits de Maîtres*, et ce qui fait leur grande supériorité : on sent que celui qui les a tracés a mis en pratique pour son propre compte les principes de l'art, avant de s'en servir pour juger les autres ; on s'aperçoit qu'il a fait vibrer les cordes de la lyre et qu'il a ressenti l'influence d'Apollon, en lisant ces enchanteresses études sur Lamartine, Alfred de Vigny, Victor de Laprade. Voyez comme il marque, d'un mot net et précis, la valeur de chacune des pièces de ces poètes ; voyez comme il apprécie, finement et délicatement, les poésies d'Alfred de Vigny, pp. 81 et suiv. De même pour celles de Béranger, pp. 135 et suiv. ; de même pour celles de Théophile Gautier, pp. 205 et suiv. Mais nous demandons la permission de reproduire ici une page sur l'effet produit en France, au début de ce siècle, par l'apparition des *Méditations*. On dira s'il était possible de mieux faire ressortir l'enthousiasme des contemporains qui cessèrent d'écouter les autres poètes, pour ne rien perdre des accords harmonieux que rendait cette lyre « lamartinienne. » On jugera si pour parler d'un poète en pareils termes, il eût suffi d'être critique et s'il ne fallait pas avoir été soi-même le favori des Muses. « Les voix firent silence quand retentit le *Chant*. Tel au fond des bois, dans le calme des belles soirées d'été, tout à coup le peuple musical des oiseaux, le peuple artiste se tait, comme sous l'ascendant d'un triomphe, comme par l'aveu d'une défaite. C'est que le rossignol vient de préluder, essayant parmi les rameaux ses strophes d'or et de cristal. A moitié baigné par l'ombre, à demi éclairé par les rayons de lune, le rossignol chante et son chant s'élance avec le ruissellement des flots ou l'ardeur de la flamme. Il chante et déroule ses coups de gosier, ses batteries, ses fusées, ses roulades, ses trilles, ses vocalises, et des sons qui semblent des soupirs et d'autres sons qui semblent des sanglots, comme s'il voulait dédier à la limpidité du ciel, à la majesté de la nuit, tout un poème de rêverie, de tendresse, tout un hymne d'élégance, de féerie et d'amoureuse beauté. Alors dans le bois qui tressaille, la nature écoute et avec elle les hôtes mystérieux de la forêt, dryades, silvains, faunes et fées, tout le cortège d'Artémis, toute la suite de Titania. Tels, en 1820, poètes étonnés et ravis, hommes attentifs, vieillards émus, jeunes hommes enthousiastes, jeunes femmes pensives, toute l'élite de notre France, écoutaient en grand silence et s'arrêtaient extasiés pour surprendre, pour capter, pour boire le chant du rossignol des Muses, Alphonse de Lamartine. » Quel rhythme, quelle cadence, quelle poésie ! N'est-il pas tout simplement délicieux, ce passage ? Et il y en a plusieurs de ce genre dans le livre de M. des Essarts, plusieurs qui charmeraient les oreilles les plus rebelles à l'harmonie. Le lecteur n'a qu'à ouvrir le volume.

On voit donc que si l'on attend beaucoup du livre de M. des Essarts, qui est un poète, cette attente n'est en rien trompée. Mais passons aux autres mérites des *Portraits*.

D'abord la critique de l'auteur des *Poèmes de la Révolution* n'a rien de

Digitized by Google

rigoureux ni de servile. Elle est, au contraire, fort libérale et fort libre, quoique fondée cependant sur des principes fixes d'esthétique et de morale. Emmanuel des Essarts aime naturellement le XIXe siècle, il le comprend, il l'admire, il le trouve grand. Et il a raison. Mais il n'a pas pour cela les yeux fermés sur les beautés et les mérites du XVIIe et même du XVIIIe siècle. S'il vante les conquêtes du Romantisme, comme il les appelle, il n'a cependant pas pour les œuvres et les doctrines classiques ce superbe dédain que l'on regrette de trouver chez plus d'un de ces maîtres dont il nous fait les portraits. Les romantiques, dans l'ardeur des luttes passées, ont volontiers condamné et même flétri, dans l'art classique, ce qui en est précisément l'honneur, c'est-à-dire la simplicité, la sobriété, la clarté, l'unité d'ensemble, la logique sévère, la modestie grave de la pensée; M. des Essarts est bien loin de telles dispositions, injustes et batailleuses. et l'on saisit au contraire dans plus d'un endroit de son livre son profond respect, son admiration même pour les maîtres du XVIIe siècle et pour Boileau en particulier. S'il loue Châteaubriand d'avoir rompu « avec la routine pseudo-classique du XVIIIe siècle à son déclin, » il lui sait gré aussi de « son franc retour à l'antiquité et au XVIIe *Siècle*. » On aime à retrouver ainsi le professeur classique dans le poète parnassien. Mais j'y songe : pourquoi M. des Essarts, sous peu, ne nous donnerait-il pas un nouveau volume de *Portraits de Maîtres*, mais de portraits des maîtres du XVIIe siècle cette fois? Un pareil livre, signé d'un tel nom, serait lu avec avidité.

Si M. des Essarts n'est pas l'ennemi des classiques, il ne faut pas croire non plus qu'il est l'admirateur aveugle des romantiques et des modernes écrivains. Comme je le disais tout à l'heure, il aime le XIXe siècle et sa littérature; mais il ne l'aime pas jusque dans ses plaies et bosses, pour ainsi parler; il ne nous présente pas comme « impeccables » même les plus grands et les meilleurs maîtres de notre époque. « Chemin faisant, écrit-il dans sa préface qui est une profession de foi littéraire, nous n'avons pas dissimulé la part d'erreurs et de faiblesses que comportent les existences les plus admirées et les œuvres les plus accomplies. » C'est l'expression même de la vérité. S'il est au fond assez indulgent pour la mélancolie et la fausse sensibilité qui ont envahi la littérature avec Châteaubriand (et il fait pourtant ses réserves), il faut voir avec quelle force il combat et flétrit ce qu'il appelle justement « nos maladies littéraires », c'est-à-dire le « dégradant naturalisme » et le « pessimisme désolant. » Voici en effet ce qu'il écrit dans le *Portrait* d'Alfred de Vigny : « Ce que nous aimons, ce que nous mettrons en lumière dans Alfred de Vigny, ce sont les généreuses parties de son âme et de son talent; ce que notre ami Paul Bourget ou tel autre des jeunes hommes d'élite recherche et préfère chez l'auteur des *destinées*, c'est le grain de Schopenhauer que contient cette poésie parfois si désenchantée. » Et il ajoute : « Pour nous qui voyons dans le pessimisme, autant que dans le

Digitized by Google

scepticisme, un des principaux obstacles au relèvement de l'esprit français, cette tendance mérite d'être combattue chez un homme qui tant de fois a fait honneur à la nature humaine par la propagande salutaire des plus nobles sentiments. » Pour le naturalisme, M. des Essarts n'est pas moins sévère. Or, n'est-ce pas dans cette formelle condamnation du pessimisme et du naturalisme qu'il faut chercher la raison pour laquelle M. des Essarts n'a pas fait une place parmi nos *Maîtres* à Honoré de Balzac et à Charles Beaudelaire? Nous serions assez tenté de le croire.

Mais terminons. Nous avons simplement voulu donner une idée du puissant attrait du livre de M. des Essarts et de la solidité de sa critique; nous avons essayé de faire ressortir que les *Portraits de Maîtres* étaient non seulement un beau livre, mais encore un bon livre et même une bonne action. Nous espérons que le lecteur voudra s'en rendre compte par lui-même et parcourir le volume. Science, conscience et agrément, telle aurait pu être l'épigraphe de cette série de Portraits. Emmanuel des Essarts continue dignement la série des Universitaires poètes à la fois et critiques ; sa place est à côté de Victor de Laprade et d'Eugène Manuel. Il est un maître, lui aussi.

J. Ferréol.

La Cour de France et la Société au XVI^e^ siècle, par Fr. Decrue de Stoutz. Paris, Firmin-Didot, 1888.

Les travaux de M. Decrue sur Anne de Montmorency, l'ont préparé naturellement à une étude approfondie du XVI^e^ siècle. M. Decrue nous déclare que les sources de sa thèse et de son nouveau livre sont communes. Son travail est donc, selon son expression, fondé sur des « documents originaux et le plus souvent inédits », sur les *Mémoires* du temps et sur les *Correspondances*.

M. Decrue a pris pour tâche de nous montrer comment s'est formée la société française; cette société, au XVI^e^ siècle, converge tout entière vers la Cour.

C'est ce que prouve, tout d'abord, le chapitre consacré au *Gouvernement*. La monarchie absolue est créée dans ses formes définitives. L'ancienne Cour féodale disparaît pour jamais : les pairs ne sont plus maintenant que d'assez médiocres personnages, privés de tout pouvoir effectif. Aux grands officiers de la couronne, succèdent, à partir de 1560, les secrétaires d'État, tout dévoués à la Cour, et que l'on charge de toutes les affaires. — Le Conseil s'organise en sections assez nettement définies. Ses délibérations suivent un ordre régulier. Il a la haute main sur toutes les affaires, puisque les généraux même ne peuvent livrer bataille sans son autorisation : c'est ce que semble prouver, du moins, le fameux récit de Monluc, venant demander au roi, de la part du duc d'Enghien, la permission d'engager une action décisive : nous avons là un véritable

Digitized by Google

compte-rendu d'une séance du Conseil, et M. Decrue n'a eu garde de le négliger.

Toutefois, la monarchie rencontre une limite dans les prétentions du Parlement, qui aspire à jouer un rôle politique. La royauté du XVI^e^ siècle, quoique absolue en principe, est tempérée en fait, par l'institution de l'hérédité des charges. M. Decrue déclare que « ce siècle est l'âge de la liberté ». L'expression semble exagérée : en tout cas, les institutions ne sont pas arrêtées avec la netteté et l'étroitesse qu'elles présenteront au siècle suivant : c'est ce que notre auteur a fort bien mis en lumière.

M. Decrue a étudié avec soin les diverses classes de la société. Il nous décrit la transformation de la noblesse en aristocratie de Cour. « De territoriale, elle se fait palatine. » Elle quitte ses vieux châteaux, elle abandonne ses mœurs féodales pour la Cour brillante et la civilisation plus raffinée des Valois. Et fait curieux : la hiérarchie nobiliaire se fixe au moment même où les anoblissements deviennent nombreux, où les classes inférieures commencent à envahir l'ancienne aristocratie. En effet, la bourgeoisie est en progrès : elle s'enrichit, elle commence à compter dans l'État : elle s'introduit dans la haute administration et va bientôt y dominer. — Quant à l'armée, elle devient vraiment royale : c'est une armée soldée, une armée de mercenaires recrutés un peu partout, et bigarrée, comme elle le restera jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Puis, dans ses chapitres sur les *Passe-Temps de la Société* et sur la *Femme*, M. Decrue nous mène, en quelque sorte, dans l'intimité du siècle.

Ce qui paraît à M. Decrue caractériser la société de cette époque, c'est l'individualité qui s'accuse en toutes choses : « la corporation fait place à l'artiste, la caste au particulier, l'État au citoyen. » Comme dans toutes les périodes profondément troublées, les caractères sont originaux et fortement trempés ; les hommes sont universels, « à la fois soldats et lettrés, artistes et savants. » — Le seul reproche que l'on puisse adresser à M. Decrue, c'est d'avoir un peu trop poétisé ce siècle : les troubles continuels, les guerres civiles et religieuses avaient rendu les mœurs peut-être encore plus grossières et brutales qu'elles ne l'étaient au moyen âge ; plus d'un grand seigneur a le langage et les sentiments d'un rustre : voilà ce qui se cache sous les dehors si brillants de cette société.

En un mot, le livre de M. Decrue est un ouvrage de bonne vulgarisation, c'est-à-dire de vulgarisation scientifique. La forme, agréable et mondaine, met à la portée de tout le public lettré les enseignements d'une érudition sûre et consciencieuse.

Henri SÉE.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

JUILLET 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 7.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

La fin de l'année scolaire a été marquée, au Cercle Universitaire, par une manifestation aussi honorable pour ceux qui l'ont organisée que pour celui qui en a été l'objet. Le jour où se terminaient les examens de la licence, les étudiants, boursiers et maîtres répétiteurs conviaient les membres du cercle, afin d'offrir un témoignage de reconnaissance et de sympathie à M. Hanriot, professeur de littérature grecque, qui, atteint par la limite d'âge, va prendre sa retraite à la rentrée. Les sentiments qui ont inspiré cette fête de famille sont assez bien exprimés dans le petit discours prononcé par l un des étudiants au nom de ses camarades pour que nous nous abstenions d'y joindre un commentaire. La Minerve de bronze offerte en souvenir à M. Hanriot porte, gravée sur le socle, la date du dernier cours professé par lui à la faculté. Notre cher et vénéré collègue a répondu avec une cordiale sympathie à la démarche dont il était l'objet : il a rappelé les cinquante ans de service durant lesquels il a apporté à l'Université de France le concours de son activité comme administrateur et comme professeur. Il a promis à celle de Poitiers de lui continuer sa collaboration morale, dans le cercle dont il a été l'un des fondateurs et aussi sa collaboration littéraire à ce *Bulletin* où il a fait paraître tant d'articles de science solide et élégante. Des hommages plus officiels attendent sans doute notre collègue au moment où il va quitter sa chaire : nous pensons exprimer ses sentiments en affirmant que rien ne vaudra pour lui la soirée passée au milieu de nous le 12 juillet.

Digitized by Google

Voici le discours lu par M. Marmion, maître auxiliaire :

« Vous arrivez, Monsieur et cher professeur, au terme d'une longue carrière universitaire. Nos camarades, nos aînés, ont eu l'heureuse inspiration de réunir autour de vous des amis de l'Université et de vous adresser, en leur présence, un témoignage de reconnaissance et d'affection. Et l'un d'entre eux aurait, d'une voix plus autorisée, parlé au nom de tous, si des préoccupations bien légitimes, à l'époque des examens, ne les avait obligés à nous confier cette mission. C'est donc au dernier venu que les circonstances ont fait échoir l'honneur d'être l'interprète des sentiments généraux Ceux qui ont été favorisés par le sort et qui vont répandre ailleurs les lumières puisées à la Faculté garderont de vous le meilleur souvenir. Ceux qui restent ont le regret de perdre un maître dont la parole nous charmait en nous instruisant. Vous aimez les lettres ; vous savez les faire aimer ; et chez vous nous aimions l'esprit complété par le cœur, nous aimions ces conseils dictés par la bienveillance, ces encouragements qui font la moitié du succès.

Cependant, s'il ne nous est plus donné de vous voir dans cette chaire de Faculté que vous occupiez si dignement, du moins vous ne nous quittez pas tout entier. Ici encore, dans ce Cercle où se réunissent les membres et les amis de l'Enseignement, notre jeunesse pourra souvent profiter de votre expérience.

Nous aurions désiré vous laisser un souvenir digne de vous Mais si notre cœur est rempli d'espérance, si nous sommes dans l'âge de longs espoirs, des châteaux en Espagne, notre bourse est trop souvent, comme celle du poète latin, remplie de toiles d'araignées.

Guidés par un de nos professeurs dont le goût en cette matière égale l'intérêt qu'il nous porte, nous avons choisi cette statuette qui représente Minerve.

L'image de la déesse vous rappellera ce voyage de Grèce dont vous nous faisiez un récit encore si ému au début de l'année : elle sera pour vous le gage d'une reconnaissance bien méritée ».

*
* *

M. Berteloot, professeur au collège de Châtellerault, qui avait obtenu de M. le Ministre l'autorisation de suivre les conférences de la faculté, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales de l'agrégation de philosophie.

Digitized by Google

EXAMEN DE BACCALAURÉAT

(Session de Juillet-Août 1888).

715 candidats se sont présentés à l'examen, dont 275 pour la 2e partie, et 440 pour la 1re partie.

157 ont été déclarés admissibles pour la deuxième partie et 243 pour la première.

Voici les sujets de compositions qui ont été donnés à l'examen écrit :

Deuxième partie.

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

Expliquer ces paroles d'un philosophe contemporain : « Toutes ces idées de droit, de devoir, de liberté, de responsabilité, nécessaires à la vie morale des individus et des sociétés, sont en même temps nécessaires à leur existence et à leur prospérité matérielle; elles leur donnent à la fois leur dignité et leur pain. »

COMPOSITION DE SCIENCES.

1° Évaluer le volume compris entre deux cylindres concentriques de même hauteur H, dont les rayons des bases sont R et R'. Quelle est la valeur du rayon intérieur d'un cylindre creux de 0m02 d'épaisseur dont l'enveloppe a un volume équivalent à celui d'un cylindre plein de 0m14 de rayon et de même hauteur ?

2° Ammoniaque : propriétés, préparation, usages.

Première partie.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Lettre de Leibniz à Bossuet.

Bossuet, dans l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier (25 janvier 1686), s'écrie en parlant de la révocation de l'Édit de Nantes : « Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église. » — Vous supposerez que Leibniz, après avoir lu cette oraison funèbre, écrit à Bossuet, et lui exprime la pénible impression qu'a faite sur lui le passage que nous venons de citer.

Pour Leibniz, la révocation de l'Édit de Nantes a été une des plus funestes inspirations du règne de Louis XIV. Elle a causé l'émigration de plusieurs familles de protestants qui ont porté à l'étranger leur activité et leur industrie et qui deviendront des ennemis de leur patrie; elle a indisposé contre la France plusieurs nations de l'Europe et préparé pour l'avenir des guerres ruineuses.

L'exécution de cet acte impolitique a été marquée d'ailleurs par des vexations odieuses et par des actes de cruauté qui ont révolté la conscience publique.

Il rappellera en terminant les grands principes de la liberté de conscience et de la liberté du culte, aujourd'hui méconnus, invoqués autrefois par les premiers chrétiens; il appellera enfin de tous ses vœux la fin de toutes ces persécutions religieuses et une sorte de *trève de Dieu* entre les partisans des doctrines adverses.

Digitized by Google

VERSION LATINE.

Jam Tiberium corpus, jam vires, nondum dissimulatio deserebat. Idem animi rigor : sermone ac vultu intentus, quæsita interdum comitate, quamvis manifeetam defectionem tegebat : mutatisque sæpius locis, tandem apud promontorium Miseni consedit, in villa cui L. Lucullus quondam dominus. Illic eum appropinquare supremis tali modo compertum. Erat medicus arte insignis, nomine Charicles, non quidem regere valetudines principis solitus, consilii tamen copiam præbere. Is velut propria ad negotia digrediens, et per speciem officii manum complexus, pulsum venarum attigit; neque fetellit. Nam Tiberius, incertum an offensus, tantoque magis iram premens, instaurari epulas jubet, discumbitque ultra solitum, quasi honori abeuntis amici tribueret. Charicles tamen labi spiritum, nec ultra biduum duraturum Macroni firmavit. Inde cuncta colloquiis inter præsentes, nuntiis apud legatos et exercitus festinabantur. Decimo septimo kalendas aprilis, interclusa anima, crédis'us est mortalitem explevisse. Et multo gratantium concursu, ad capienda imperii primordia C. Cæsar egrediebatur, quum repente adfertur redire Tiberio vocem ac visus, vocarique qui recreandæ defectioni cibum adferrent. Pavor hinc in omnes et cæteri passim dispergi, se quisque mœstum aut nescium fingere. Cæsar in silentium fixus, a summa spet novissima exspectabat. Macro, intrépidus, opprimi senem injectu multæ vestis jubet, discedique ab limine. Sic Tiberius finivit, octavo et septuagesimo ætatis anno.

THÈME ALLEMAND.

Les enfants aiment avec passion les contes ridicules ; on les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes, au récit des aventures qu'on leur raconte. Ne manquez pas de profiter de ce penchant. Quand vous les voyez disposés à vous entendre, racontez-leur quelque fable courte et jolie ; puis attendez qu'ils vous demandent d'en dire d'autres ; laissez-les toujours dans une espèce de faim d'en apprendre davantage. Leur curiosité étant excitée, racontez-leur certaines histoires choisies, mais en peu de mots ; liez-les ensemble, et remettez d'un jour à l'autre à dire la suite, pour leur donner l'impatience d'en voir la fin. Animez vos récits de tons vifs et familiers ; faites parler tous vos personnages : les enfants, qui ont l'imagination vive, croiront les voir et les entendre.

THÈME ANGLAIS.

Exécution de Raleigh.

Le bourreau vaincu d'émotion s'agenouilla pour lui demander pardon. Raleigh lui mit ses deux mains sur les épaules et dit qu'il lui pardonnait de tout son cœur. Il ajouta : « Quand j'étendrai le bras, tu frapperas. » Le shérif lui demanda alors de quelle façon il voulait se coucher sur le billot. Il répondit : « Pourvu que le cœur soit droit, il n'importe de quelle façon se couche la tête. » L'exécuteur se hâta de placer sous lui son propre manteau. Raleigh s'inclina et pria un moment en silence. On le voit bientôt étendre le bras, mais le bourreau énervé ne put bouger ; il répéta le geste, ce fut de nouveau sans résultat. Enfin on l'entendit de sa forte voix : « Que crains-tu? Frappe, homme, frappe ! » Son corps ne se contracta ni ne trembla ; ses lèvres seules remuaient en prière. A la fin le bourreau rappela son courage et, quoiqu'il frappa deux fois, le premier coup fut fatal.

Digitized by Google

EXAMEN DE LICENCE

(Session de Juillet 1888).

17 candidats se sont présentés à l'examen ; 7 ont été admis. Ce sont :

Licence philosophique. — M. LETELLIER, boursier de la faculté.
Licence historique. — M. LEBON, étudiant libre.
Licence littéraire. — M. GASNE, ancien boursier de la faculté (mention *bien*).
— M. BIAIES, boursier de la faculté (mention *assez bien*).
— M. DUPUIS, élève libre (mention *passable*).
— M. GUILLEMOTEAU, boursier de la faculté.
— M. JUBIEN, ancien boursier de la faculté.

SUJETS DE COMPOSITIONS.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Essayer de définir l'esprit et d'apprécier le style de Voltaire.

COMPOSITION LATINE.

Homerum aliosque Græciæ epicos poetas in Æneide imitatus, quomodo Virgilius vere Romanum opus condiderit, explicabitur.

VERS LATINS.

Prométhée, ravisseur du feu.

Audax Japeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit.
Post ignem œtheria domo
Subductum, macies et nova febrium
Terris incubuit cohors,
Sematique prius tarda necessitas
Leti corrupiit gradum.

(Hor., *Od.* I, 4, 27.)

MÉTRIQUE.

Exposer les différences de la métrique latine et de la métrique grecque dans les principaux genres de vers.

GRAMMAIRE.

Manière de rendre en latin et en grec les expressions corrélatives comme beaucoup, peu, assez, trop, trop peu, plus, combien, tant, autant que, tel, même, etc.

Digitized by Google

THÈME GREC.

Le lendemain, on crut devoir marcher en toute diligence, avant que la troupe ennemie se fu ralliée et eût occupé les défilés. Ayant donc plié bagage sur le champ, on cheminait à travers une neige épaisse, sous la conduite de guides nombreux ; et, vers le déclin du jour, après avoir dépassé la montagne, où le satrape devait attaquer, l'on campa.

De là on fit une marche de quinze parasanges en désert jusqu'à l'Euphrate, et on le traversa ayant de l'eau à la ceinture; les guides disaient que les sources du fleuve n'étaient pas loin.

La journée suivante fut difficile : la profondeur de la neige était de quatre pieds, et un vent de bise soufflait de face, brûlant tout et glaçant les hommes ; en sorte que et des bêtes de somme et des esclaves beaucoup périrent, et des soldats environ trente

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

Quelle est l'origine, quels sont les caractères, quel est l'objet de l'obligation morale?

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

La doctrine de la morale utilitaire, d'après ses derniers représentants, et notamment d'après Stuart Mill; l'exposer et l'apprécier.

HISTOIRE ANCIENNE.

Indiquer et caractériser les grandes périodes de l'histoire d'Athènes, depuis les origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.

HISTOIRE MODERNE ET GÉOGRAPHIE.

L'État féodal; indiquer brièvement ses origines et son développement et comparer ses destinées en France et en Allemagne.

Les Iles africaines de l'Océan indien.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Originalité du génie grec

I. Plus j'arrête ma pensée sur le caractère de primauté et de spontanéité native du génie grec, plus je me sens en révolte contre une théorie historique qui semble tendre aujourd'hui à prévaloir, et qui ne laisserait aux Hellènes que le mérite d'avoir emprunté aux civilisations voisines les principes de leur propre développement. C'est donc l'originalité grecque qui est en cause, et c'est un point que j'ai à cœur de traiter.

Digitized by Google

Assurément la civilisation hellénique, même celle des âges homériques, est jeune, si on la compare aux vieux empires qui ont occupé la scène du monde dans des temps dont notre œil ose à peine sonder la profondeur. Vous êtes des enfants, disaient à Platon les prêtres égyptiens, vous êtes nés d'hier, nous sommes vos aînés, vos ancêtres, et nos annales royales remontent à plus de dix mille années. Les connaissances actuelles confirment de plus en plus cette assertion des prêtres d'Égypte. Le dernier mémoire que lut, avant que la science le perdît, l'illustre Mariette-Bey à l'Académie des Inscriptions (le 21 novembre 1879) laisse entrevoir que la civilisation égyptienne précède Ménès lui-même et que, semblable au Nil, elle cache sa source dans des lointains encore inconnus. Elle touche aux plus extrêmes limites que l'histoire de l'homme civilisé ait pu jusqu'ici atteindre ; et il s'en faut peu que les empires d'Asie, s'il est vrai qu'ils soient moins anciens, il s'en faut peu, je crois, qu'ils atteignent la même limite.

L'antériorité est donc incontestable. En est-il de même de la filiation ? M. G. Perrot, le plus zélé défenseur ou propagateur de cette thèse, et qui par ses savantes explorations en Galatie et Bithynie, comme par son séjour en Grèce, s'est acquis des droits sur ce sujet, M. Perrot a tracé la marche qu'a dû suivre, selon lui, la civilisation orientale pour arriver dans l'Hellade. D'une part, l'Égypte aurait emprunté pour intermédiaire la Phénicie ; de l'autre, l'Assyrie aurait exercé son influence par la voie de la Cappadoce, de la Phrygie et de l'Asie-Mineure.

Je pense qu'en effet des rapports ont existé entre l'Asie-Mineure et l'Hellade, et qu'un échange de populations s'établit d'un bord à l'autre de la mer Égée. Pélops venait de Lydie et, dès les temps antérieurs, c'est de Lycie que venaient, dit-on, les constructeurs des murs cyclopéens (que l'on retrouve d'ailleurs aussi en Italie, à Sinigaglia, Arpinum, Velletri, etc.) ; ces riches ornements que Schliemann a découverts à Mycènes, je suis bien tenté de les attribuer à l'art lydien ; toute la première période de la poésie grecque se développa en dehors de la Grèce propre, sur les côtes d'Asie-Mineure et en Thrace. Il y eut donc un premier essor de civilisation sur ces deux rives du bassin égéïque, semé d'îles qui sont comme ces pierres qui aident à franchir un gué, et dont les peuples, issus tous de la même race, se rattachaient par des liens multiples de commerce et de parenté.

Homère même en témoigne, et si plusieurs passages de ses poèmes (*Od.*, IV, 126 et 618, XV, 117 ; *Il.*, XXIII, 743) dénotent certaines relations entre les populations helléniques et les civilisations étrangères riveraines de la Méditerranée, il n'en est pas moins vrai que, dans maints autres endroits, ce sont les arts et l'industrie indigènes qu'il dépeint. Quand il s'agit d'objets importés de Phénicie ou d'ailleurs, il le dit. Mais quand il montre la manière dont opère, dans le palais de Nestor (*Od.*, III, 425), le doreur Laërcès, ou que dans l'aventure de Polyphème (*Od.*, IX,

Digitized by Google

391-93), il décrit la trempe du fer ; ou encore, lorsqu'il nous fait voir le divin artisan Vulcain (*Il*, XVIII, 468 suiv.) fabriquant le bouclier d'Achille, assouplissant et tissant, pour ainsi dire, dans ce merveilleux ouvrage les métaux les plus précieux ; et enfin dans tant de passages où il décrit avec précision les procédés de l'art ou de l'industrie, la qualité plus ou moins malléable des métaux et leurs diverses aptitudes, il est évident qu'il parle de choses qu'il connaissait, qu'il voyait autour de lui, et que de tous ces détails on pourrait aisément faire un tableau des arts qui florissaient en Grèce à son époque.

Que les produits des ateliers de Byblos et de Sidon s'y soient répandus en même temps que ceux de l'art national, cela n'infirme en rien l'existence de celui-ci. De même, l'alphabet cadméen fut adopté ; mais ce qui prouve combien le développement de l'idiome hellénique était dès lors (1580 ?) avancé, c'est que ces lettres cadméennes ne purent rendre tous les phonèmes de la langue grecque. Certains sons délicats, surtout ceux qui étaient munis d'une légère et moelleuse aspiration, n'ont pu se plier aux rudesses du j, du va, du koppa, du sampi de l'alphabet sémitique. Ils ont mieux aimé renoncer à ces représentations imparfaites, et de cette infirmité de l'alphabet il est résulté de nombreux faits de linguistique, qui ne laissent pas que d'altérer parfois la simplicité de l'idiome et d'en gêner les combinaisons grammaticales. Quant aux industries de première nécessité (métallurgie, céramique, tissage), que l'on veut attribuer à l'importation égyptienne ou asiatique, les tribus aryennes venues en Hellade apportèrent du centre commun (la linguistique le prouve) tous les premiers éléments de la vie sociale. Quant au reste, les traditions grecques parlaient de Cabires, de Telchines, et le grand nom de Prométhée, tige de la race d'Hellen, planait sur tout ce premier âge de la civilisation grecque.

J'admets qu'il y a eu, à une époque fort reculée, chez les tribus aryennes, qui de proche en proche arrivèrent sur le sol de la péninsule hellénique, un souvenir des dogmes et des arts primitifs de la mère-patrie ; mais j'estime que, cette part nécessaire étant faite à l'influence orientale, les deux grandes civilisations sémitiques, je veux dire celles de l'Assyrie et de l'Égypte, n'ont absolument rien de commun avec celle de la Grèce, pas plus que leur gouvernement, leurs mœurs, leurs institutions. L'Égypte, nation fermée, qui faisait de la mer l'empire de Typhon, qui opposait aux peuplades cananéennes la barrière de ses sables, et qui ne s'est ouverte aux étrangers que sous Psammétique en 650, ne saurait, malgré quelques rapports rares et fortuits avec les premiers navigateurs grecs, avoir exercé une action sérieuse et durable sur la civilisation hellénique. Car d'ailleurs, quant aux fameuses colonies égyptiennes de Danaüs, de Cécrops, etc., il y a longtemps que la science historique y a renoncé [1]. Pour ce qui regarde l'Assyrie, dont l'histoire ancienne est mieux connue depuis les explorations de MM. Botta, Place, Layard, et le déchiffrement (encore

Digitized by Google

incertain pourtant) des cunéiformes, il est avéré que ses relations suivies avec la Grèce n'ont commencé qu'après l établissement des colonies éolienne, ionienne, dorienne en Asie-Mineure, c'est-à-dire peu avant l'époque immédiatement antérieure à Homère. Mais alors on doit se demander ce que l'Assyrie a pu fournir de civilisation et des arts qui en dépendent à un pays qui allait produire des poèmes attestant un état social déjà si capable de se suffire à lui-même. N'eût-on d'Homère que la description du bouclier d'Achille, qui termine le dix-huitième chant, qu'il n'en faudrait pas plus pour mettre en évidence le degré avancé de cette société, ses connaissances astronomiques, ses arts, son industrie, ses institutions judiciaires, ses plaisirs gracieux, sa science musicale et poétique, ses procédés agricoles, ses mœurs élégantes, tout ce qui enfin caractérise une civilisation déjà mûre, quoique empreinte encore d'une sorte de naïveté primitive et agreste.

Je ne vois donc pas vraiment qu'il y ait lieu d'établir la dépendance de la civilisation hellénique par rapport à celle des vieux empires Khamo-sémitiques. Que l'art grec, dans ses premiers essais, montre quelque ressemblance avec l'art asiatique ou égyptien, resté stationnaire dans sa grossièreté, quoi d'étonnant? Il faut bien commencer par l'informe et l'imparfait avant d'arriver, de progrès en progrès, aux chefs-d'œuvre. Mais il faudra autre chose que des conjectures, pour faire reconnaître un lien de filiation entre les colonnes trapues, la sculpture hiératique de l'Égypte, où les tours à étages, les entassements étranges, les monstrueux colosses de l'Assyrie, et les œuvres où vivent et respirent les dieux d'Homère et de Phidias. N'est-ce pas d'ailleurs un contre-sens que de vouloir rapprocher des institutions et des arts qui naissent et se développent dans des conditions si différentes, l'art égyptien qui défie le désert par la masse puissante de ses pyramides, l'art babylonien qui déploie ses masses superposées dans les vastes plaines de la Chaldée, et l'art grec qui se développe sur un sol tout différent, qui cherche et trouve la beauté, non dans la dimension et l'énormité, mais dans la proportion et la simplicité. L'Orient (l'Égypte aussi bien que l'Assyrie) n'a jamais connu la peinture, il en est toujours resté à l'enluminure, au coloriage des statues et bas-reliefs. On ne peut pourtant pas regarder Polygnote et Zeuxis, Parrhasius et Apelle comme les fils de ces artisans qui étendaient une couche de vert ou de bleu sur les draperies, relevaient les lèvres d'une touche de carmin, et d'un coup de pinceau faisaient saillir en noir la prunelle sur le globe de l'œil. Hérodote et Diodore nous apprennent que les Égyptiens confiaient à des ouvriers séparés le soin de chacune des parties d'une statue; ils divisaient le corps humain en vingt et une parties, et l'ouvrier emportait chez lui celle qu'il avait à traiter. Il est vrai que ces diverses parties s'ajustaient ensuite

[1] Voyez sur ce point l'*Hist. anc*, de Maspero, p. 491-2.

Digitized by Google

avec une étonnante précision ; mais enfin ce n'était pas là de l'art. En outre quelle littérature y a-t-il chez ces peuples, en Égypte, par exemple qui pourtant possédait le papyrus ? Aucune. Où est leur Homère ? Nous n'avons d'eux que des formules médicales ou plutôt pharmaceutiques, des préceptes moraux, quelques scènes vulgaires de la vie domestique, et surtout des énumérations fastueuses des vertus des rois. La civilisation de l'Égypte est semblable à ses momies : c'est l'inertie, l'immobilité, la mort sous les apparences de la vie. L'art assyrien, vers l'an 830, en était encore aux rudes bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud, dont nous avons une reproduction au Louvre ; et la Grèce à cette époque avait déjà dépassé l'âge de la civilisation homérique.

II. S'il y a quelque chose qu'une étude quelque peu attentive de la Grèce mette en évidence, c'est que sa littérature et ses arts dérivent de ses institutions, et ses institutions de son génie propre. Or, le génie propre d'une nation est le résultat : 1° des aptitudes natives de la race à laquelle elle appartient ; 2° des conditions de climat et de configuration géographique du sol qu'elle habite.

C'est ce double point de vue que nous devons maintenant envisager.

D'abord la race.

L'on ne peut s'empêcher d'être frappé de la distinction du type grec, qui, malgré tant de vicissitudes, tant de siècles écoulés et (disons-le) tant de mélanges et d'adultérations, a persisté en dépit de toutes ces causes destructrices Tous les voyageurs, tous les savants ou simples curieux qui ont parcouru la Grèce sont d'accord là-dessus. Sur les pentes du Cithéron ou du Ménale, le berger, dans sa cape, appuyé sur sa houlette, comme sur un sceptre, semble une statue antique. Jamais un geste disgracieux, une attitude vulgaire. On a dit la même chose des Napolitains, et c'est vrai d'eux aussi, mais à un moindre degré : ils sont d'ailleurs, eux aussi, des fils de la Grèce. L'élégance naturelle de la jeune fille n'est pas moins remarquable : à son port gracieux, à sa démarche légère, à ses mouvements onduleux sans mollesse, à l'ovale si pur de ses traits, vous croyez voir ces jeunes vierges de la procession panathénaïque immortalisées par le ciseau de Phidias. Il est à noter aussi que le type grec est un des très rares types humains qui peuvent sans désavantage être vus de profil ; c'est même ainsi que presque toujours il figure dans les bas-reliefs, auxquels d'ailleurs cet aspect convient beaucoup mieux.

Or si, comme il est vrai et comme l'histoire le prouve, cette pureté de type correspond à un degré éminent d'aptitude intellectuelle, il est tout simple de reconnaître que cette virtualité native de la race est la principale cause de sa supériorité, et que ce génie tout spontané n'a que bien peu obéi à des influences étrangères.

Loin de recevoir l'impulsion du dehors, c'est ce génie au contraire qui agit sur tout le monde antique : loin d'être un reflet, il est une

Digitized by Google

lumière. Tout le bassin de la Méditerranée, tous les rivages du pont Euxin sont le théâtre de ce rayonnement, et on peut dire qu'il y a véritablement trois Grèces : le noyau central, qui est la Grèce propre ; la Grèce asiatique, et la Grèce Italo-Sicilienne ou Grande-Grèce De la Chersonèse Taurique et des bords du Phase à la Cyrénaïque, et de Cyrène à la Pallantium de l'Arcadien Évandre sur les bords du Tibre, la race grecque a porté au loin son activité féconde, effaçant presque partout les traces de ces célèbres Phéniciens, qui ne savaient fonder que des comptoirs, et non des colonies. Cette puissance d'expansion, qui atteste en elle la plénitude de la vie, est commune à toutes les branches de la race hellénique, mais chacune de ses branches a en outre son caractère spécial. Si le génie grec doit aux Ioniens sa lumière, il doit sa force aux Doriens ; et ces génies divers dans leur fraternité concourent à former le génie attique.

De là, l'incomparable perfection de l'art attique ; de là, le Parthénon d'Ictinus et de Phidias, où la majesté des colonnes doriques sert de cadre à toutes les élégances de l'exquise délicatesse ionique des métopes, des bas-reliefs, des colonnes intérieures. Et de là aussi l'Antigone de Sophocle, avec la mélodie dorienne de ses chœurs et la libre allure de son pathétique dialogue. Dans les musées de Naples, très riches en céramique antique, les vases peints d'Athènes se reconnaissent au premier coup d'œil par la finesse, l'esprit, l'élégance, encore plus que par les légendes et inscriptions [1]. Car si l'Ionien est le Grec par excellence, le peuple attique est lui-même le plus brillant représentant du rameau ionien. Dans l'Olympe il a choisi pour sa protectrice, non l'une de ces divinités fatales en qui se personnifient les forces aveugles de la nature, ou de celles que flétrissent des passions indignes du caractère divin, mais la fière déesse qui naquit sans être conçue et n'a jamais connu que de pures amours. Homère déjà reconnaît cette gloire : sous les murs de Troie, les Athéniens de Mnesthée ne se distinguent pas, il est vrai, de la foule des combattants ; mais la déesse des utiles conseils, celle qui arrête le bras d'Achille irrité et qui veille sur le prudent Ulysse, Pallas-Athéné, a choisi pour sa demeure le palais d'Érechthée et a donné à Athènes son nom (*Il.*, B, 547). C'est en Minerve que se dégage, sous le voile des mythes, le dogme de l'origine céleste de la raison. Plus tard, lorsque Bacchus, ce dieu efféminé de l'Asie, viendra réclamer des honneurs à son tour, Athènes purifiera son culte, et les fêtes dionysiaques deviendront les fêtes solennelles de la poésie. C'est à Athènes enfin que s'élèvera l'autel révéré de la Pitié, et que l'apôtre Paul invoquera devant l'Aréopage ce dieu inconnu qui sera, sous un nom nouveau, la continuation des anciens cultes et le centre de ralliment du monde moderne (*Actes des Apôtres*, XVII, 23).

[1] Voyez *Inscriptions céramiques de Grèce*, par Albert Dumont, ouvrage capital.

Digitized by Google

Dans la Grèce entière, ce n'était pas seulement une élite de citoyens, c'était tout le peuple qui se laissait charmer aux vers des poètes, aux récits des historiens, aux dogmes même des philosophes. C'est Hérodote qui lit son histoire aux jeux Olympiques, c'est Sophocle qui se fait absoudre en récitant une scène de l'*Œdipe à Colone*, Démocrite qui accusé de déraison expose aux Abdéritains son système du monde et se voit reconduit en triomphe à sa demeure. A Athènes, Phidias chargé de faire la statue de Minerve soumet au peuple assemblé ses plans et devis. Le colosse sera-t-il en marbre ou en ivoire? Le marbre est aussi durable, mais l'ivoire est plus riche de tons, seulement il est plus cher. Et le peuple choisit l'ivoire De là est née cette célèbre statue chryséléphantine, qui fit l'admiration de toute l'antiquité. Ce même peuple ouvrait le Prytanée aux artistes qui avaient remporté le prix dans un concours : là ils étaient nourris aux frais de l'État, partageant cet honneur suprême avec les grands citoyens et les généraux couverts de gloire.

Dans toute la Grèce aussi, depuis l'antique Piérie et l'Olympe jusqu'à l'Ida de Crète, et depuis l'Ionie jusqu'à la Sicile, la beauté était l'objet du même culte Il fallait avoir remporté le prix de la beauté pour être prêtre de Jupiter à Æges en Achaïe; il en était de même pour le sacerdoce d'Apollon Isménien à Thèbes, ou pour conduire la procession de Mercure à Tanagre. Ce beau qui les charmait, ils en poursuivaient l'idéal, et c'est ce qui fit leur enthousiasme pour les œuvres d'art qui réalisaient cet idéal. Les Cnidiens, obérés de dettes, refusèrent les propositions d'un roi puissant qui offraient de se charger de toutes leurs dettes, s'ils voulaient lui céder l'Aphrodite de Praxitèle. Alexandre couvrait d'or les tableaux d'Apelle, et Attale en paya un seul près de 500,000 francs. Démétrius Poliorcète aima mieux ne pas prendre Rhodes que de l'attaquer du côté où se trouvait un chef-d'œuvre de Protogène. A la vente que fit Mummius du butin de Corinthe, le Bacchus d'Aristide fut poussé jusqu'à cent talents: Mummius n'en croyait pas ses oreilles. Aujourd'hui encore, après avoir passé par près de cinq siècles de barbarie musulmane, c'est par la passion des choses de l'esprit que la Grèce commence à se relever. Dans tout le pays, vous ne trouverez pas une hôtellerie, mais partout vous trouvez des écoles L'exposition de 1878, à Paris, a fait voir déjà ce qu'on peut attendre de cette ardeur, que secondent, non seulement le gouvernement hellénique, mais encore et surtout les nombreux syllogues établis depuis longtemps à Smyrne, Constantinople, Marseille, Bukharest, etc. La nation grecque entière, dans toute l'Europe et l'Amérique forme, elle aussi, une ligue patriotique d'enseignement, dont les dons abondent sans cesse pour favoriser l'essor intellectuel de tous. Nous nous occupons de fonder l'instruction secondaire des jeunes filles : elle existe depuis plusieurs années à Athènes sous le nom de Parthenogôgion, et elle est établie dans un bâtiment magnifique dont M. Arsakis, médecin à Ibraïla, a fait les frais. Dès 1822, le congrès d'Epidaure, au milieu du

Digitized by Google

tumulte des armes, prit des mesures pour organiser l'instruction primaire et répandre jusque dans le moindre hameau les germes féconds de rénovation sociale.

III. Après les aptitudes de race, la deuxième cause d'où dérivent les caractères généraux de l'esprit grec, c'est le climat, la configuration du sol, la nature de la contrée. On a quelquefois exagéré cette influence : « Sans le défilé des Thermopyles, dit Curtius, il n'y aurait pas eu d'histoire grecque » (p. 13 de la trad.). C'est outré ; car il y a la plaine de Marathon. De même. Montesquieu, quand il dit (*Espr. des L.*, XVIII, ch. 1) que « la stérilité du terroir de l'Attique y établit le gouvernement populaire, et la » fertilité de celui de Lacédémone le gouvernement aristocratique ». Nous n'irons pas jusque-là, nous ne méconnaissons ni la virtualité propre de la race hellénique, ni l'impulsion dominante du caractère individuel de chacune de ses branches, qui avaient entre elles les mêmes ressemblances et les mêmes différences que nous rencontrons tous les jours dans les membres ou les lignées d'une même famille. Mais en nous tenant dans de sages et nécessaires limites, nous reconnaîtrons que ce pays, si bien déchiqueté par la mer, pourvu presque partout de bons ports, favorisé d'un climat sain et vif dont les brises marines et les vents de montagne tempèrent l'ardeur, que ce pays, dis-je, où la nature et l'homme sont si heureusement en harmonie, était particulièrement propre à susciter l'activité de ses habitants. Hippocrate, bien avant Montesquieu, avait remarqué cette influence et combien la Grèce, sous ce rapport, diffère de l'Asie : « Les Asiatiques, dit-il, à cause de la mollesse de leur climat, » ne peuvent être ni courageux, ni vifs, ni portés au travail, ni propres » à endurer la fatigue. En effet, ajoute-t-il, le naturel des hommes suit » celui de la terre » (Hippocr., *Des Airs, des Eaux et des Lieux*, V).

Mais si le sol et le climat favorisaient l'activité des Hellènes, il n'était pas moins propice à l'expansion de leur goût artistique. Chez eux, l'artiste était élevé, non pas en serre-chaude officielle, comme chez nous, non pas dans des cités boueuses, mais en plein air. Tout, autour de lui, conspirait à le ramener à cette mesure où réside la perfection. Car la proportion, cette condition essentielle de l'art, il la voyait, il la sentait dans toute la nature. Rien en Grèce qui soit démesuré, ni les montagnes, ni les horizons mêmes de la mer : rien qui accable l'homme. Partout des paysages gracieux et sévères tout ensemble, arrêtés par des contours suaves, mais fermes. La poésie des Grecs se ressent de cette joie sereine de leur ciel, elle est la fille des Muses de l'Hélicon et du Parnasse. Leurs monuments baignent dans un air limpide, qui rend transparentes les ombres même et mitige les tons heurtés, tout en faisant ressortir les grandes lignes de l'édifice. Aussi, à quoi bon, sous ce ciel si pur, les ornements compliqués de notre vieille architecture, les entrelacements, contournements, rinceaux, découpures bizarres et tous les jeux laborieux d'une géométrie savante? Les profils nets de la ligne droite et des

Digitized by Google

courbes les plus élémentaires suffisent à la beauté architecturale ou même plastique. De là résulte que la simplicité et le naturel sont le principal caractère de l'art grec.

Les conditions esthétiques du sol et du climat ne sont pas d'ailleurs la seule chose à considérer ici : il y a aussi les matériaux que ce sol fournit à l'art. Il est impossible de ne pas remarquer, par exemple, l'aptitude du marbre pentélique à la ligne droite horizontale, qui est la ligne génératrice de tous les monuments grecs. L'architrave va d'une colonne à l'autre, sans sections, sans raccords : nous ne pouvons guère y suppléer que par de fausses voûtes qui sont loin d'égaler la solidité de l'architrave grecque. L'Égypte avait le granit qui est aussi dur, mais d'une taille ardue : il fallait trente ans et cent mille hommes pour l'érection d'une pyramide. En Babylonie, il n'y avait que la brique qu'on ne pouvait qu'amonceler. Les Romains, qui employaient le travertin, cherchèrent la solidité dans la voûte : de là, le caractère de leurs aqueducs, ponts, portiques, arcs de triomphe. La courbe domine aussi dans l'art roman, qui avait des matériaux analogues. Quant à la statuaire et aux figures de relief, il n'est pas à démontrer que le marbre seul permet le fini de l'œuvre, c'est-à-dire le poli, la netteté des contours, la demi-transparence qui fait sentir les muscles et les veines.

Ainsi la nature, en Grèce, contribuait à la perfection des arts, et ces arts à leur tour contribuaient à élever le niveau esthétique et intellectuel de la nation.

Cependant, quelque frappé que je sois de ces influences de la race et du sol, il en est une troisième qui, bien que dérivée elle-même de l'énergie native de la race et du caractère géographique du pays, n'en est pas moins une cause très active et très puissante des directions qu'a suivies l'esprit grec. Je veux parler des institutions.

IV. L'auteur d'un livre ingénieux et d'ailleurs très savant sur la cité antique, s'est appliqué à faire dériver d'un sentiment unique, le culte des morts, tout le système des institutions religieuses, domestiques, civiles, qui constituent la cité. C'est là une idée peut-être trop exclusive. Sans doute les rits funéraires eurent de tout temps une grande importance chez les Grecs. Les chants qui terminent les deux poèmes homériques le prouvent, ainsi que les témoignages multiples des historiens, des orateurs, des poètes; partout y apparaît la religion des tombeaux, écho de cette grande et nécessaire croyance à un lien entre la vie actuelle et une autre vie. Mais il faut se placer à un autre point de vue, pour juger les institutions anciennes. La cité grecque est la cité des vivants, et non la cité des morts. Je comprendrais qu'on y vît surtout le culte de la patrie. C'est la seule unité morale à laquelle je serais tenté de ramener l'ensemble de leurs institutions, car la société antique n'est pas comme les États modernes, une agglomération confuse ; elle dérive de l'idée de famille qui devient tribu, qui devient cité (γένος, φρατρία, πόλις) : le mot

Digitized by Google

patrie a tout son sens, parce qu'il exprime l'essence même de la cité. Aussi, les Grecs surexcitaient chez l'enfant l'amour de la patrie, de son sol, qui était vraiment le champ paternel, de son histoire, de ses institution. Ils avaient fait de ce sentiment le nerf de l'éducation publique; l'attachement filial lui-même, et la religion des tombeaux, le respect pour les vieillards et les magistrats, l'obéissance aux lois, n'étaient que des dépendances et des corollaires de ce grand amour de la patrie. Joignez à cela l'éducation forte et sensée des gymnases, où les exercices de la palestre, la musique, la lecture assidue des vers d'Homère et d'Hésiode, occupaient tous les instants de le jeunesse. Heureux adolescents, qui n'avaient pas à porter le poids de deux ou trois civilisations antérieures, à apprendre la langue des barbares, à se surcharger l'esprit d'une multitude de sciences. La vie publique s'ouvrait ensuite à eux et, devenus citoyens, exempts des œuvres serviles, l'agora, le pnyx, le théâtre offraient à leur intelligence un aliment quotidien.

Il ne faudrait pas toutefois se figurer, comme on y est un peu porté, que le Grec passait tout son temps à discourir ou à écouter des discoureurs. Il était commerçant, industriel, agriculteur, tout comme on l'est chez nous. Le père de Démosthènes avait une manufacture d'épées, Socrate était fils d'un tailleur de pierres, Phocion d'un fabricant de pilons à mortier. Il faut lire dans les *Économiques* de Xénophon l'intéressant tableau qu'il trace de la manière de vivre du bon bourgeois Ischomaque, pour se faire une idée de ce qu'était réellement l'existence d'un citoyen grec. Mais ce qui est vrai et ce qui différencie beaucoup cette existence de la nôtre, c'est que, parmi ces occupations, l'office de citoyen actif était permanent et la participation à la vie publique, constante. Les Grecs n'avaient pas inventé cette pondération des trois pouvoirs : l'exécutif, le législatif, le judiciaire, qui est un des gros labeurs de nos sociétés modernes. Le citoyen était tout et faisait tout. Il n'y avait pas d'une part les fonctionnaires, de l'autre les administrés : tout le monde était à la fois administrateur et administré. Tous les citoyens étaient juges, tous étaient soldats, tous votaient pour chaque affaire publique importante. Rien ne se décidait que dans l'assemblée du peuple, Périclès même ne pouvait rien faire sans elle. Je parle ici de la famille ionienne; car c'est elle qui, comme je l'ai dit, représente le mieux le génie grec, qui est avant tout un génie démocratique. Les Doriens lui sont en cela bien inférieurs. Quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre des récits que l'on a faits sur la dureté spartiate, sur leur prétendue grossièreté en ce qui concerne les arts, sur l'oppression qu'ils exercaient envers les classes inférieures; cependant il est certain qu'ils ont produit très peu de littérateurs et peu d'artistes; il est certain que leur régime politique tendait fortement à l'absorption des classes inférieures, c'est-à-dire à l'aristocratie. Au temps d'Agis III, en 244, le territoire de Sparte était aux mains de cent familles.

Digitized by Google

Ceci dit sur les institutions politiques et civiles de la Grèce, il est nécessaire d'ajouter quelques mots sur ses institutions religieuses, où nous trouvons aussi une des raisons de la prééminence de ce sage peuple. En premier lieu, il n'y a pas là de caste sacerdotale, ou du moins cette caste n'y est qu'ébauchée. Il y a bien certaines familles vouées héréditairement au service de tel ou tel temple ; mais les sacerdoces en général, sont, comme les autres offices publics, exercés par tout citoyen que le peuple y appelle. Ainsi, Midias, ce personnage avec qui Démosthènes eut de si vifs démêlés, avait été ἐπιμελητής des mystères et ἱεροποιός, tout comme il avait été hipparque et triérarque. La religion était donc en quelque sorte laïque, elle faisait partie de l'État, et, par conséquent, elle ne pouvait être entre les mains d'une classe spéciale, séparée du reste des citoyens, un instrument contre l'État : précieuse garantie de la paix intérieure, de la concorde des citoyens et de l'unité de la nation.

L'institution religieuse était encore favorable au libre développement et à l'expansion de l'esprit national, par l'essence même de ses dogmes. Nous ne sommes pas ici en présence du Sémite, écrasé sous son dieu invisible et terrible. C'est par l'admiration, par l'amour, et non par la peur que l'Hellène arrive à l'idée du divin. Il ne faut pas juger la religion grecque par les agréables fictions d'Ovide, sorte de Demoustier romain. Il ne faudrait pas non plus, comme de récents interprètes, n'y voir qu'un écho des légendes védiques. En adoptant pour ses dieux, comme l'Orient, les forces mystérieuses du monde physique, la Grèce les dégage, les dépouille de leurs formes grossières et fait sortir du vague et sombre culte de la nature, sa poétique et profonde mythologie. Sans doute, le Zeus hellénique est issu directement du Dyaus védique, puisque c'est philologiquement le même mot ; mais le Dyaus des Védas n'a pu dépasser l'idée de Lumière, il est resté dans les langes de la conception naturaliste, tandis que Zeus s'est élevé jusqu'à l'idée métaphysique de Dieu suprême, ordonnateur et maître du monde. On peut, si l'on veut, voir l'origine de l'Aphrodite grecque dans la Myllita phénicienne ou même dans la Zarpanit babylonienne ; mais quelle distance entre ces types grossièrement matérialistes et le type si délicat, si gracieux, si poétique de l'Aphrodite grecque ! Aussi, qu'elle inspiration pour les poètes, pour les artistes qu'une pareille mythologie ! Quelle différence entre les conceptions étranges des poèmes indiens, tels que le Ramayana, et les sublimes peintures d'Homère, de Pindare, de Sophocle ; entre les bizarres et fantastiques symboles de l'Inde ou de l'Égypte, et le Jupiter olympien de Phidias ou la Vénus de Praxitèle !

Sans poursuivre plus loin nos réflexions sur les institutions de la cité grecque, concluons en disant que, libre des entraves religieuses qui asservissaient la pensée en Orient, libre aussi des raisons d'État qui la gouvernaient à Rome, la pensée humaine en Grèce revendique partout

Digitized by Google

son indépendance, dans la poésie et les arts, comme dans la philosophie et les sciences. La liberté est l'âme du génie grec : et ce qui est liberté dans le peuple devient spontanéité libre dans l'individu. Car c'est vainement que nous aurons le sol, la race, les institutions, si nous n'avons pas la semence divine qu'on appelle le génie. Le génie c'est le lot de quelques mortels privilégiés, qu'il n'est donné à aucune formule de produire. On aura beau dire, la Grèce aurait pu être ce qu'elle était à l'époque d'Homère ou de Platon et ne pas avoir Homère ni Platon. C'est donc là la part de la spontanéité. Mais aussi disons qu'il faut que le génie soit libre, sans quoi la semence divine reste étouffée. De là viennent les nuits sociales. Le moyen âge de l'Europe, par exemple, est une de ces nuits. Que de génies dans cette fatale obscurité de sept siècles ont dû rester inertes parce qu'il leur a manqué le ressort de la liberté! L'éternelle difficulté est de concilier la liberté et l'autorité, Athènes et Sparte; mais en sommes, la liberté seule est créatrice, et Athènes l'a prouvé.

CH. HANRIOT.

LA VERSIFICATION HOMÉRIQUE

III

PIEDS D'APPARENCE IRRÉGULIÈRE

(Suite)

On lit φό | 6ου κρυόεντος, *Il.*, IX, 2, et ἐπιδημίου | ὀκρυόεντος, 64. N'est-il pas évident que cette dernière transcription d'un texte antique, ΕΠΙΔΗΜΙΟΟΚΡΥΟΕΝΤΟΣ, est fautive, et qu'il fallait séparer ainsi, après le second ο : ἐπιδημίοο κρυόεντος? De même κακομηχάνου ὀκρυοέσσης, *Il.* VI, 344, doit se lire κακομηχάνοο κρυοέσσης.

Le génitif singulier de la deuxième déclinaison était primitivement en **-o-syo* (sanscrit *-a-sya*); de là le grec a fait * οισο, **-οιho*, puis -οιο, c'est-à-dire *-oy-o* (première syllabe longue), forme fréquente chez Homère. A son tour, *-oy-o* a donné lieu à une variante très peu sensible, *o-yo* (première brève), qu'on aurait pu aussi écrire οιο, puisque l'on écrit οἷος au lieu de **ὅ-yος* (2 brèves), *Il.* XIII, 275, XVIII, 105 ; *Od.* VII, 312, XX, 89 ; υἱός au lieu de **ὺ-yός*, *Il.*, VI, 130, XVII, 575, etc., ἔμπαιον, dactyle, *Od.*, XX, 379, etc.

La différence entre les deux prononciations de -οιο (*oy-o* et *o-yo*), est la même qui se montre entre Τοῖος et οἷος dans Τοῖος ἐ | ὢν, οἷος | οὔτις,

Digitized by Google

Il. XVIII, 105; elle est analogue à celle qui sépare ἀ | πο(*F*)-ει | πών, *Il.* XIX, 35, de ἀπό | -(*F*)ειπε, I, 515, cf. § 19, sauf qu'ici *apo-weip-* est plus ancien que *apow-eip-*, tandis que *toy-o* (τοῖο, *Il*., X, 57, etc.) est antérieur à **to-yo* qu'on peut restituer, au lieu de τοῦ, par exemple *Il.*, I, 43.

De **to-yo* est venu **to-o*, de même que υἱός « fils », et ποίη « herbe » ont donné en attique ὑός, πόα, et que ποιητής a fait **ποητα*, d'où le latin *poeta*, etc. Au point de vue de la métrique, ces deux formes **to-yo* et **to o* sont équivalentes.

Mais la seconde a donné lieu à la contraction τοῦ, qui se lit assez souvent chez Homère à des endroits où elle ne se laisse remplacer par aucune des précédentes, par exemple *Il.* XXIV, 396; tout ce que l'on peut supposer, avec M. Fick, c'est que cette forme ionienne a succédé, dans le texte homérique, à un éolien τῶ

On peut comparer à l'histoire de τοῖο *τοο τοῦ chez Homère, celle de εἰ ἄν, ἐάν, ἤν en grec classique ; cf. aussi les variantes homériques comme χρύσεια, *Il.* III, 248, χρύσεα, VI, 236; χάλκειον, XI, 630, χάλκεον, III, 317; ὁλοιὴ μοῖρ(α) XXII, 5, μοῖρ' ὀλοή, XVI, 849; βαθείης, XIII, 32, 44, βαθέης, XXI, 213, etc. De même αἰεί, *Il.*, II, 46, et ἀεί, XII, 211, viennent de **αἰ*Fει* (cf. lat. *ævum*) comme τοῖο, *τοο de *τοισο.

La coexistence des trois équivalents -οιο, -*o(y)*o et -ου, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, n'est pas plus surprenante que celle des génitifs de même origine qu'on trouve écrits, ἐμεῖο « de moi », *Il.* I, 259, ἐμέο X, 124, et ἐμεῦ, I, 453, de **e-me-syo*. Le degré intermédiaire, où l'*o* final n'est pas précédé d'un ι, se trouve encore dans τέο « de qui? de quoi? » *Il.* II, 225, etc., τεο « de quelqu'un », Καί κέ τε | ο δμώων, *Od.* XVI, 3 5; contracté en τεῦ, τευ : Τεῦ δμὼς | εἷς ἀνδρῶν; XXIV, 257, Ἰδρώσει μέν τευ τελαμών, *Il.* II, 388, etc. Ces mots supposent une forme plus ancienne, **τειο*, de l'ario-européen **qe-syo*, cf. zend *ca-hyā*.

La déclinaison attique, λεώς, « peuple », génitif λεώ, pour **ληος*, **ληου*, a été précédée de λεώς, *λεωο = *ληοο, comme le montrent les formes homériques Πηνελέω, *Il.* XIV, 489, Πετεῶο, II, 552, IV, 327, etc. Cette orthographe traditionnelle est parfaitement exacte, et je ne vois pas pourquoi MM. van Leuwen et Mendes da Costa veulent la corriger en **ῳο* (*Der Dialekt der homerischen Gedichte*, p. 13).

Les thèmes masculins en ā, nominatif ionien -ης, font au génitif singulier, non pas *ᾱο, ni *αιο, mais (en éolien) -āo, d'où (ionien) *ηο, d'où (attique) -εω :... θυγάτηρ Ἄλταο γέροντος, Ἄλτεω, ὃς Λελέγεσσι... *Il.*, XXI, 85-86. Ces génitifs sont une imitation analogique de ceux en *οο auxquels ils étaient très souvent associés dans l'usage, comme l'indiquent les vers généalogiques tels que

Υἷες *Fι*φίτοο μεγαθύμοο Ναυβολίδαο
Υἱὸς ὑπερθύμοιο Κορώνοο Καινείδαο.

Il. II, 518, 746.

Digitized by Google

Cette contamination analogique était si naturelle que, comme le remarque M. Henry, elle s'est produite à plusieurs reprises : après avoir décliné πολίτα-ς, πολίτα-ο, d'après λόγο-ς, *λόγο-ο, on se mit à décliner πολίτης, πολίτου, d'après λόγος, λόγου.

Ainsi, les génitifs en οο ne se lisent nulle part qu'avec les yeux de la foi linguistique, et pourtant leur présence dans le texte primitif d'Homère, signalée par Buttmann, est aussi certaine que pouvait l'être l'existence de la planète Neptune, après les calculs de Leverrier. Le fait est d'autant plus intéressant qu'il a été méconnu depuis plus longtemps, et il fournit de curieux indices pour la critique des premiers manuscrits homériques. Ne connaissant pas cette forme OO, les scribes en ont fait tantôt οου (δου), tantôt ου ὸ (ἐπιδημίου ὀχρυόεντος), tantôt ου (Αἰόλου). Ces méprises montrent qu'ils avaient sous les yeux, dans ces cas, plutôt οο que οιο = *oyo*, sans quoi ils auraient probablement écrit οιο : Αἰόλοιο, etc.

M. Henry remarque, dans son savant *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, 1888, p. 199, que « la présence dans Homère de trois formes de génitif qui n'ont évidemment pu coexister [οιο, οο et ου], est un des nombreux faits qui dénoncent le caractère artificiel de sa langue ». Ceci me paraîtra contestable, tant qu'on n'aura pas établi, par des documents positifs, la durée historique et la zône géographique de chacune de ces formes *oy-o*, **o-yo*, **o-o*, *-ou* (et ō). N'oublions pas qu'il y a chez Homère un mélange de deux dialectes; il suffit, pour expliquer les faits, de supposer que de son temps l'un de ces dialectes ait dit *oy-o* et **o-yo* (ce qui revient presque au même pour la langue, mais non pour la versification), et l'autre **o-o* et *ou* (ou ō).

26 Un certain nombre de trochées sont provenus, dans les œuvres d'Homère, de contractions attiques qu'il faut attribuer aux copistes et non à l'auteur. Cela est évident dans les cas tels que Ταρβεῖ | οὐδὲ φοβεῖται, *Il.*, XXI, 575, lisez ταρβέει ; .. λέ | θης ζεῖ ἔνδον, 362, lisez ζέει; Δαμνᾷ | ἀθανάτους, XIV, 199, lisez δάμνασαι, cf. plus haut, § 3; Πάνθου | υἱόν, XV, 522; XVII, 59, cf. 9, 23, lisez Πανθόου ; Πάνθῳ | ἐν χείρεσσι, 40, lisez Πανθόῳ, puisque l'accusatif est Πάνθοον, *Il.* III, 146, et que ce mot est composé de θοός (cf. le jeu de mots Πρόθοος θοός, II, 758); comparez aussi les autres noms composés du même élément, comme Ἱππόθοος, XVII, 289, Πειριθόοιο, II, 741, Πειριθόῳ, 742, etc.

Le vers

Χάλκεον· ὡς δή | μιν σῷ | ἐν χροΐ πᾶν κομίσαιο

Il. XXII, 286

où M. Havet voit une irrégularité *réelle* (*Métrique*, p. 55), peut se corriger, soit en τεῷ ἐν, soit en σῷ ἐνὶ χροΐ.

27. Les tribraques apparents sont très fréquents chez Homère, et il en est beaucoup qui ne se laissent pas corriger par la restitution d'un

Digitized by Google

digamma ou d'une autre articulation perdue, par exemple Τὰ περί, *Il.* XXI, 352. Il ne peut pas être ici question d'un allongement causé par la césure, puisque c'est le commencement du vers. Mais nous avons vu plus haut (§ 22) que la première de trois syllabes brèves pouvait s'allonger spontanément dans le grec archaïque [1]. C'est là une loi, ou plutôt une tendance de prononciation qui a laissé des traces durables dans la langue, par exemple l'alternance de (δειν)ότερος et de (σοφ)ώτερος; et le rythme de la poésie épique semble n'avoir pas été autre chose, à l'origine, qu'une satisfaction donnée par l'art à cette aspiration instinctive. Il est bien possible que de ce principe de prononciation populaire les poètes aient tiré des applications spéciales; et comme la poésie est, de sa nature, conservatrice des formes archaïques, il a pu y avoir un moment où la « loi du tribraque » ne fut plus observée qu'en vers, pour le besoin de la mesure. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas excès de hardiesse à réclamer en faveur le vieil Homère la liberté d'user largement de cette facilité, non seulement pour un mot, mais pour un groupe de mots. M. Havet admet que le second ι de Διΐ bref, par exemple *Il.* XIV, 69, peut s'allonger sans difficulté dans le composé διΐφιλος, VIII, 35 (*Cours élémentaire de métrique*, p. 35); mais il regarde comme irrégulier et nécessairement postérieur à Homère l'allongement de l'ι de κόρυθι dans κόρυ | θι δ' ἐπένευε, XXII, 314. Il y a là, à mon sens, une rigueur excessive. La composition, dans διΐ-φιλος, ressemble fort à une simple juxtaposition; d'ailleurs, il y a, dans le vers même cité pour prouver que l'ι de Διΐ est bref, un exemple de l'allongement d'un ι semblable, en dehors de la composition (ὑπερμενέ | ι φίλον). Et puis, le savant auteur nous a parfaitement fait sentir combien la séparation des mots a plus d'importance en latin qu'en grec; or, la « loi des mots iambiques », qui a, sur la prononciation latine archaïque, des effets comparables à ceux de la « loi du tribraque » sur la prononciation grecque, s'applique, dans les vers des comiques romains, aux syllabes aussi bien qu'aux mots (*Métrique*, p. 138-140). A plus forte raison peut-on admettre qu'il en était ainsi dans les anciens vers homériques, sans que cela choquât leurs auditeurs.

Puisque la seconde syllabe de groupes tels que *sĕd hās*, *ĕt hunc*, *tĭb(i) aut*, *quĭd interest*, *măg(e) immortalis*, etc., peut s'abréger en latin ancien comme celle des mots *dŏmi*, *bŏves*, *ĕam* (*rem*), *vŏluptates*, *măgistratus*, etc., et par la même raison, il est tout naturel que μὲν dans Νῦν δὲ σὺ | μὲν Ἀΐδαο, *Il.* XXII, 482 (*Cours élémentaire de métrique*, p. 54), cf. *Il.* VII, 389, ait pu s'allonger en grec archaïque, comme la première syllabe des mots ἀπονέεσθαι, *Il.* II, 113; ἀθανάτοιο, I, 530; ἀκάματον, V, 4, etc. Les inscriptions grecques les plus anciennes, et spécialement celle de Gortyne, nous montrent les mots se modifiant

[1] Même en dehors de ce cas, une consonne initiale nasale ou liquide pouvait se redoubler dans la prononciation :... ἐ | νὶ (λ)λέκτρῳ, *Od.* XIX, 516; cf. Havet, *Métrique*, p. 51, 52.

Digitized by Google

phonétiquement au contact les uns des autres, comme si leur individualité n'était pas encore toujours sentie.

28. Un dernier exemple d'allongement irrégulier et post-homérique, donné par M. Havet, est celui de Οὐδέν σοί γ' ὄφε | λος, ἐπεὶ | οὐ... *Il.* XXII, 513 Ici, indépendamment de la règle générale du tribraque, nous avons une circonstance qui atténue la licence au point d'en faire, à ce qu'il me semble, l'exercice d'un droit des plus simples : c'est la césure, ou la coupe qui sépare les deux syllabes (*ophe*)*lŏs* et *e*(*pei*). Du moment, en effet, que le sens exige, en prose, la prononciation *-lŏs* + *e-*, et non *-lŏ* + *se-*, la syllabe finale de ὄφελος est naturellement longue, comme finissant par une consonne. M. Havet me permettra, pour défendre le caractère homérique des très nombreux vers qui présentent cette même particularité, comme *Il.* I, 153 ; VIII, 144, etc., d'invoquer une excellente autorité : la sienne. Il a jeté beaucoup de lumière sur la loi dite « de position », et montré que quand une voyelle brève est suivie de deux consonnes, « ce qui allonge la syllabe, ce n'est pas la durée des consonnes mêmes, qui est négligeable. Un petit silence, que la prononciation peut placer entre deux consonnes consécutives, lorsqu'elle ne les rattache pas à la même syllabe, est ce qui s'ajoute à la durée de la voyelle brève pour former avec elle une durée totale de deux temps » (*Métrique*, p. 2). Puisque, par définition, une syllabe est longue quand elle est terminée par une consonne, il est parfaitement indifférent que l'initiale du mot suivant soit une consonne, ou une voyelle qui ne s'attache pas à l'articulation précédente. Quand un grec, en parlant, finissait une phrase par ὄφελος, il avait conscience qu'il venait de prononcer un anapeste, et son interlocuteur pouvait évidemment commencer sa réponse par une voyelle sans changer cet anapeste en tribraque, par un étrange effet rétroactif : *nescit vox missa reverti.*

M. Havet a, du reste, tiré lui-même expressément cette conséquence nécessaire de son principe, quand il a écrit : « Lorsque le sens empêchait de joindre la consonne finale du premier mot à la voyelle initiale du second, la première syllabe restait terminée dans la prononciation par une consonne, et par conséquent elle était longue par attribution ». *Les syllabes* μακραὶ θέσει, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (1879), t. IV, p. 24. L'auteur donne comme exemples *venerata vi | rum, hunc | sedula curet* et *pingue, su | per, ole | um infundens*, et il ajoute avec raison : « La coupe *ui rumhunc*, la coupe *supe-roleum*, eussent donné un sens différent.

On peut donc s'étonner de lire, *Métrique*, p. 70, que pour rendre justes les vers de Virgile *Ora | tis? equi | dem..., Omnia vincit a | mor, et | nos...*, etc., « il fallait fausser légèrement la prononciation naturelle du mot ».

Il semblerait plus logique de regarder, au contraire, comme une

Digitized by Google

licence, la brièveté d'une syllabe finale telle que ος devant un repos suivi d'une voyelle. Par exemple, la prononciation de vers comme

Αὐτοῦ κινη | θέντος· ὁ | δ' ἤϊτε νυκτὶ ἐοικώς.
Ἦκε δ' ἔπ' Ἀργείοισι κα | κὸν βέλος· | οἱ δέ νυ λαοί.

Il. I, 47, 382,

est plus artificielle que celle qu'exigent ceux-ci :

Ὤχετ' ἀποπτάμε | νος, ἐμὲ | δὲ γλυκὺς ὕπνος ἀνῆκεν.
Δῦ ξίφος ἄμφη | κες· ὁ δ' ἄ | ρα πρηνὴς ἐπὶ γαίῃ.
Οὐκ εἶ | ος, ἅμα | τῷγε...

Il. II, 71 ; XXI, 118 ; II, 745, 822 ; cf. VII, 232, 416 ; VIII, 262 ; XXII, 198, 352 ; XXIII, 779, etc.

Ce n'est pas qu'il y ait à blâmer la première de ces prononciations ; elle est une conséquence très admissible de l'unité du vers, qui était destiné en général à être dit par une seule personne, et qui, du reste, a toujours quelque chose de factice et de conventionnel[1] : les mortels ne parlent point naturellement la langue des dieux. Nous avons déjà eu mainte fois l'occasion de constater que le poète pouvait librement choisir entre deux prononciations successives qui séparaient diversement deux syllabes : ἔπ-*F*ει et ἔ-π*F*ει, ἀ-*F*είδω et ἀ*F*-είδω ; το*y*-ο (τοῖο) et το-*y*ο (τοο), etc.

E. Ernault.

Introduction à l'explication des *Adelphes*

I. Vie de Térence.

Le peu de renseignements biographiques que l'on a sur l'auteur des *Adelphes* sont presque tous tirés de Suétone (*P. Terenti Afri Carthaginiensis vita*). Ces quelques pages, longtemps attribuées à tort au commentateur Donat, sont la source de deux autres biographies latines : l'une, extraite d'un manuscrit d'Oxford, par Abraham Gronovius, est pleine de confusions ou d'erreurs ; l'autre, qui porte en sous-titre :

[1] Ce principe d'une distinction essentielle entre les vers et la prose est ici favorable au poète, en ce qu'il lui donne la faculté de changer ἄμφη | κες·ὁ δέ | en ἄμ | φηκες·ὁ | δέ. Mais le vers a aussi, sous ce rapport, des obligations spéciales : il ne peut plus user de spondées prosaïques comme ἄμ | φηκες· | ὧδε, qui contrariaient une habitude de la récitation poétique.

Digitized by Google

de dictis D. F. Petrarchæ, et qu'on appelle aussi *Vie ambrosienne* (elle figurait déjà dans l'édition de Milan de 1476), est relativement assez exacte. Quelques détails intéressants sont également épars dans la *Chronique d'Eusèbe* et dans les Prologues du poète.

§ 1. *Sa naissance.* — Sa naissance à Carthage est affirmée plutôt que démontrée par ses biographes. La date en est vaguement fixée, après la fin de la seconde guerre punique (an de Rome 553-201 avant J.-C.), ce qui l'a fait placer par les uns en 560-194 (date à adopter pour entendre Suétone), par d'autres en 562-192, enfin par W. TEUFFEL (*Littérature romaine*, § 108, 6) en 569-185, un an avant la mort de Plaute.

L'année 569-185, est aussi la date communément fixée pour la naissance de Scipion Émilien; mais M. SAUPPE, dans un *Mémoire* adressé *à l'Académie de Berlin* en décembre 1878, tend à prouver qu'il n'est pas certain que Térence et Scipion aient été du même âge : FENESTELLA, auteur d'*Annales*, mort sous Tibère et cité par Suétone, dit aussi que Térence était plus âgé.

Quelle était la condition des parents de notre poète ? On l'ignore. Comment passa-t-il, tout jeune encore, au service d'un sénateur romain ? Certains, dit Suétone, pensent qu'il avait été vendu comme captif; mais Fenestella en démontre l'impossibilité, en se fondant sur ce point, que si même il avait été pris par des Numides ou des Gétules, il n'aurait pu tomber entre les mains d'un général romain, les relations commerciales entre l'Italie et l'Afrique n'ayant commencé qu'après la destruction de Carthage (608-146).

Ainsi, l'on ne sait bien qu'une chose attestée par son surnom de *Afer*, c'est qu'il était Africain de naissance.

§ 2. *Son maître.* — On connaît mal aussi le sénateur dont il fut d'abord l'esclave. Cependant il est peu vraisemblable qu'il faille identifier le Térentius Lucanus cité par Suétone avec le Q. Térentius Culléon dont parle Plutarque dans ses Apophtegmes et que Tite-Live (XXX, 43 et 45) nomme comme un des prisonniers de Carthage délivrés par le premier Scipion, au triomphe duquel il figura, par reconnaissance, coiffé d'un bonnet d'affranchi (553-201) : les noms ni les dates, on le voit, ne concordent exactement.

Quel que soit le Térentius qui ait été le maître de notre Térence, il paraît certain, comme le dit Suétone, qu'il fut charmé de l'esprit et de la gentillesse de l'enfant, et que, non content de lui faire donner une éducation libérale, il lui conféra de bonne heure la liberté.

§ 3. *Ses relations.* — De taille moyenne, le corps grêle, le teint basané, c'est surtout par ses avantages intellectuels que le nouveau

Digitized by Google

citoyen romain dut plaire et se faire admettre dans l'intimité des plus nobles personnages du temps. Laissons donc les insinuations malveillantes du satirique Porcius, réfutées d'ailleurs par Fenestella, et louons Térence d'avoir été l'ami d'un Furius, d'un Lélius le Sage, que Cicéron (*pro Archia*, VIII, 16) appelle aussi *continentissimum*, enfin d'un Scipion Émilien !

§ 4. *Ses débuts.* — Le jeune poète connut les ennuis des débuts dramatiques. Suétone a raconté comment sa première pièce, l'*Andrienne*, fut renvoyée par les édiles au jugement du vieux Cécilius, qui tenait alors la palme de la comédie. Mais l'on sait que cette épreuve délicate tourna à l'avantage du débutant et à l'honneur du maître : ainsi, un demi-siècle plus tard, pour la plus grande gloire de la tragédie romaine, le jeune Attius devait recevoir, à la lecture de son *Atrée*, les encouragements du vieux Pacuvius retiré à Tarente (cf. Aulu-Gelle, XIII, 2).

Le fond de cette anecdote, rapportée aussi par la Chronique d'Eusèbe doit être vrai ; mais les textes de Suédone fournissent, au lieu de *Cæcilius*, le nom inconnu de *Cærius*, qui n'est guère admissible ; et si l'on adopte *Cæcilius*, comment concilier les dates ? ce poète est mort en 586 168, deux ans avant la représentation de l'*Andrienne* ! Les documents nous manquent pour résoudre la difficulté, à moins qu'on ne puisse, soit adopter, avec quelques-uns, le nom de l'édile Acilius, soit reculer la date de l'*Andrienne*, comme celle des *Adelphes* (V. plus bas, V, § 1, 3, 2°).

§ 5. *Son genre de composition.* — Térence dut également subir les deboires inséparables de la composition théâtrale. Nous en avons son propre témoignage, répété dans tous ses prologues. Dans celui de *l'Andrienne*, il se plaint d'être obligé, au lieu d'exposer le sujet de sa pièce, de la défendre contre les critiques acerbes d'un « vieux poète » jaloux, qui lui reproche de l'avoir *contaminée*, comme on disait, en la tirant de deux pièces de Ménandre, l'*Andrienne* et la *Périnthienne*. — « Mais en cela, réplique-t-il, je n'ai fait que suivre l'exemple de mes devanciers, Névius, Plaute, Ennius ! Une imitation servile serait-elle préférable ? »

Le prologue de l'*Hauton timorumenos* reproduit une accusation analogue, réfutée par de semblables arguments : cette fois, la pièce latine n'était tirée que d'une seule grecque, mais l'intrigue en avait été doublée... quel sacrilège !

Une autre fois (prologue des *Adelphes*), on fait un crime au poète d'avoir transporté dans sa pièce un incident de rapt que Plaute avait négligé de prendre dans les Συναποθνήσκοντες de Diphile en composant ses *Commorientes*.

Dans le prologue de l'*Eunuque*, il se défend d'avoir su que Névius et Plaute eussent avant lui imité le Κόλαξ de Ménandre. Quant à s'interdire

Digitized by Google

de mettre sur la scène un parasite et un rodomont, parce que ces deux personnages ont déjà été employés, pourquoi aurait-il ce scrupule ? La nouveauté absolue est impossible (vers 41) :

Nullum est jam dictum, quod non dictum sit prius !

Tous les grands écrivains ont pensé comme Térence, sans que cette pensée les ait détournés de composer leurs chefs-d'œuvre. « Tout est dit! » commence par écrire La Bruyère en tête de son chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, et il termine par cette conclusion, qu'on nous excusera de rappeler : « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. Je le crois sur votre parole ; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie, et que d'autres penseront après moi? »

Ainsi, Térence imitait, comme ses illustres devanciers avaient imité, et comme il devait à son tour être imité lui-même par des poètes de génie. Ce n'est certes pas à lui que pensait Horace en formulant sa fameuse exclamation (*Ep.* I, XIX, 19) : *O imitatores, servum pecus!*

§ 6. *Ses collaborateurs.* — Il est un reproche plus grave, dont Térence ne s'est pas franchement disculpé, c'est celui d'avoir eu pour collaborateurs le second Scipion et Lélius. L'acteur qui débite le prologue de l'*Hauton timorumenos* s'exprime en ces termes : « Quant aux propos malveillants du vieux poète, qui reproche à notre auteur de s'être avisé tout à coup d'écrire pour le théâtre, comptant plus sur l'esprit de ses amis que sur son propre talent,

Amicum ingenio fretum, haud natura sua.

il vous en fait juges. Prononcez entre des honnêtes gens et des envieux ! »

Dans le prologue des *Adelphes*, même réfutation évasive : « On l'accuse de recevoir la collaboration assidue d'illustres personnages. Eh bien, loin de prendre ce reproche pour un sanglant outrage, il se fait gloire de plaire à des hommes qui plaisent tant eux-mêmes et *à vous tous* et à tout le peuple :

Eam laudem hic ducit maxumam, quom illis placet
Qui VOBIS UNIVERSIS et populo placent.

Si l'on remarque avec DONAT que ce *vobis universis* s'applique tout spécialement aux spectateurs, on conviendra que les ennemis du poète pouvaient s'écrier, comme MONTAIGNE le dira plus tard à sa manière (*Essais*, I, 39) : *Habemus confitentem reum !* et cela, malgré les deux vers suivants, qui expliquent la popularité des « illustres personnages » par des services publics et privés, rendus sans orgueil, *sine superbia*. Mais peut-être cette apparence d'aveu était-elle inspirée à Térence par

Digitized by Google

le désir d'être agréable à ses nobles amis en flattant leur amour-propre d'auteurs supposés.

Ici, ce n'est plus l'avis du dédaigneux Montaigne (*ibid.*); mais tel paraît avoir été celui de Suétone, et c'est aussi le plus probable.

On objectera le récit de CORNÉLIUS NEPOS rappelé par Suétone lui-même : Lélius est un jour, à Pouzzoles, surpris par sa femme au moment où il achève la 4e scène de l'acte IV de l'*Hauton timorumenos*, commençant par ce vers :

Satis pol proterve me Syri promissa huc adduxerunt...

Mais à cette anecdote plus ou moins authentique on peut opposer le mot de CICÉRON à Atticus (*Ep. ad Att.*, VII, 3) : *Terentius, cujus fabellæ* PROPTER ELEGANTIAM *sermonis* PUTABANTUR *a C. Lælio scribi.* MONTAIGNE aussi *(ibid.)*, quelque dédain qu'il affecte de la gloire littéraire, ne pouvait croire que le style si élégant de ces pièces n'eût pas une origine aristocratique ; mais il oubliait qu'une éducation libérale, jointe aux qualités naturelles de l'esprit, vaut bien, en matière de littérature, les avantages de la naissance : l'exemple d'Amyot était pourtant sous ses yeux !

Le biographe SANTRA, cité par Suétone, prétendait que Térence, plutôt que de s'adresser à de jeunes amis, aurait eu recours, s'il eût voulu des collaborateurs, à de vieux écrivains, par exemple à C. Sulpicius Gallus, à Q. Fabius Labéon, à M. Popilius. Nous n'insisterons pas sur ce pauvre argument, repris à tort par A. Pierron (*Hist. de la Litt. rom.*, p. 121-122) et par d'autres : qu'on se demande seulement si les vieux auteurs sont prêts à composer sous la signature des jeunes !

Ce qui est vraisemblable, pour nous rapprocher de l'opinion de DIDEROT dans ses *Réflexions sur Térence*, c'est que Lélius et Scipion, hommes de goût et fins lettrés (cf. VELL. PAT., I, 12 et CIC., *pro Archia*. VII, 16), ont pu, au cours de leur intimité avec le poète, non seulement échanger avec lui leurs idées littéraires, mais encore justifier leurs opinions par la composition de quelques vers, de quelques fragments, que l'auteur comique se réservait soit de négliger soit d'intercaler dans ses pièces. De là à une collaboration assidue la distance est grande, et la postérité peut seulement regretter que Térence, par complaisance pour l'amour-propre des illustres patriciens dont il était l'ami et l'obligé, n'ait pas cru devoir accentuer plus nettement la vérité.

QUINTILIEN aussi (X, 1, 97) se contente de dire qu'on attribue les ouvrages de Térence à Scipion l'Africain : *licet Terenti scripta ad Scipionem Africanum referantur*. On pense autrement aujourd'hui. — [Cf. Conférence de M. MARTHA, dans le *Journal de l'Instr. publiq.*, n° du 20 août 1887.]

Digitized by Google

§ 7. *Ses ennemis.* — Où Térence use moins de ménagements, en revanche, c'est en se rebiffant contre les attaques sans cesse renouvelées du « vieux poète », de ce LUSCIUS de Lanuvium, qu'il nous représente tantôt camme un plat copiste du Φάσμα de Ménandre ou un remanieur maladroit du Θησαυρος (Prolog. de l'*Eunuque*), tantôt comme un bouffon qui fait courir un esclave par toute la scène avec la foule à ses trousses (Prolog. de l'*Hauton tim.*), tantôt comme un conseiller perfide ou un calomniateur dont les menées tendent en vain à le détourner du théâtre pour le jeter dans l'oisiveté (*in otium*) ou le réduire au besoin (*ad famem*) ! « Mais, ajoute-t-il (Prolog. du *Phormion*), si l'on ne trouve point dans mes pièces de grand niais, ahuri à la vue imaginaire d'une biche forcée par la meute et versant des larmes suppliantes, ce n'est pas à dire que mes ouvrages soient aussi pauvres d'invention que pâles de style Qu'on cesse donc de me provoquer ! »

§ 8. *Ses échecs* — Les défauts dramatiques que son bon goût relevait ainsi, étaient de ceux qu'un public grossier prend volontiers pour des qualités de haut comique. Les deux prologues de l'*Hécyre*, qu'on les attribue ou non à Ambivius Turpion (V. plus bas, V, § 1, 3, 3°), nous montrent aussi à quoi tenait alors le succès d'une représentation théâtrale.

La première fois que Térence donne sa pièce, on annonce un acrobate et une lutte au pugilat, et tous les spectateurs de quitter leurs bancs pour aller voir les lutteurs et le danseur de corde ! A la seconde représentation, tout va bien jusqu'au second acte ; mais la nouvelle d'un combat de gladiateurs vient encore faire le vide dans le cirque ! Enfin, à la troisième reprise, l'orateur de la troupe, qui semble avoir été en même temps une sorte d'*impresario* avec lequel traitait l'auteur, prie le public d'être indulgent pour cette pièce comme pour les premières de Cécilius, à qui pareille mésaventure est maintes fois arrivée. « Alors j'ai tenu bon, dit-il, et le public m'a donné raison, et Rome a compté un grand poète de plus. Qu'on veuille donc bien seconder encore mes efforts, en se rappelant comment les deux premières représentations ont échoué. Aujourd'hui, pas de dérangement à craindre : l'heure est venue de rendre justice au dévouement d'un artiste désintéressé et de venger le poète, victime de fâcheuses coïncidences ! »

Notons que des contemporains éclairés plaçaient cette comédie au premier rang :

Sumetur Hecura sexta ex his fabulis !

dit VOLCATIUS SEDIGITUS, cité par Suétone.

§ 9. *Sa fortune.* — Étant donné ces conditions précaires, on peut douter que le poète ait fait fortune avec le produit de ses pièces. Une

Digitized by Google

cependant, l'*Eunuque*, eut l'avantage exceptionnel d'être jouée deux fois le même jour et payée 8.000 sesterces (1.600 fr.) selon Suétone, ou peut-être 20.000 (4.000 fr.), si l'on adopte le chiffre de Plutarque et de la *Vie ambrosienne* : Donat ajoute même qu'elle fut vendue une seconde fois et représentée comme nouvelle.

« L'honnête aisance » que les biographes attribuent à notre auteur lui vint sans doute en partie de la générosité de ses opulents protecteurs Il paraît bien difficile de croire le contraire, malgré toutes les diatribes de Porcius :

Nihil Publius
Scipio profuit, nihil ei Lælius, nihil Furius.

Suétone, qui cite ces vers avec étonnement, nous apprend en effet qu'il laissa une propriété de vingt arpents aux environs de Rome et que sa fille épousa plus tard un chevalier romain : *Reliquit filiam, quæ post equiti romano nupsit ; item hortulos viginti jugerum in via Appia ad Martis villam.*

§ 10. *Sa mort.* — Le même Porcius, du moins conséquent avec lui-même, nous représente Térence, ruiné par son amour pour le plaisir, réduit à la misère et fuyant au fond de la Grèce, pour mourir à Stymphale, dans un bourg d'Arcadie !

Selon Suétone, Térence serait parti en Grèce, dans sa 35e année, soit pour éviter le reproche de publier sous son nom les œuvres d'autrui, soit afin d'étudier les mœurs grecques, qu'il se proposait de reproduire sur la scène : ce dernier motif est de beaucoup le plus probable.

Quoiqu'il en soit, Rome ne devait plus le revoir. D'accord sur ce point, les auteurs diffèrent sur son genre de mort.

Volcatius dit simplement qu'après avoir donné six comédies, il partit en Asie et disparut. Q. Cosconius le fait périr en mer, à son retour de Grèce, d'où il rapportait les traductions de 108 pièces de Ménandre (V. plus bas, III). Selon d'autres, le naufrage n'aurait atteint que ses bagages, comprenant ses dernières œuvres, mais il en serait mort de douleur, soit à Stymphale, soit à Leucade, sous le consulat de Cn. Cornélius Dolabella et de M. Fulvius Nobilior (595-159), dix ans avant le commencement de la 3e guerre punique.

Térence avait moins de 36 ans.

C'est d'après Suétone que nous rassemblons ces détails : on ne saurait guère y ajouter que des suppositions.

II. Jugements portés sur Térence.

Nous connaissons surtout par Suétone (*P. Terenti vita*) l'opinion de plusieurs anciens sur notre poète. « Vous ne comparerez personne à

Digitized by Google

Térence ! » dit AFRANIUS dans un vers de ses *Compitales ;* et ce témoignage a son prix, si l'on se rappelle qu'Afranius a été, malgré la licence de ses pièces, mis par Horace au niveau presque de Ménandre (*Ep.* II, 1, 37 : *Dicitur Afrani toga convenisse Menandro*), et par Quintilien (X, 1, 97...) au premier rang des auteurs de comédies « à toge » : *togatis excellit Afranius.*

Quand VARRON vante la *mediocrité* de Térence, il faut entendre la « juste mesure » que le poète excelle à mettre entre la sécheresse et une abondance excessive.

VOLCATIUS place Térence non seulement après Névius, Plaute et Cécilius, mais encore au-dessous d'Attilius, en ne rangeant à sa suite que Turpilius, Trabéa et Luscius de Lanuvium, ce « vieux poète » ennemi du grand comique.

Cette appréciation peu favorable est corrigée en partie par CICÉRON. En appelant Cécilius un « mauvais garant de latinité », *malus auctor latinitatis* (Cic., *ad Att.*, VII, 3), le premier des écrivains latins ne devait certainement pas le préférer à Térence, dont il disait dans son *Limon* [de λειμών, prairie], poème aujourd'hui perdu : « Et toi, Térence, par l'élégance de ton langage (*lecto sermone*), tu es le seul traducteur écouté de Ménandre, le seul interprète fidèle de sa politesse et de sa douceur,

Quidquid come loquens atque omnia du'cia dicens ! »

Mais il est probable qu'au comique de Térence il préférait celui de Plaute, si l'on en juge par un passage du *De Officiis* (I, 29) où, après avoir distingué deux sortes de plaisanterie, l'une grossière jusqu'à l'obscénité, l'autre élégante, polie, ingénieuse et spirituelle, il donne Plaute comme modèle de cette dernière au même titre que les auteurs de l'ancienne comédie attique !

JULES CÉSAR ne se serait pas contenté d'appeler Térence « demi-Ménandre » (*o dimidiate Menander !*), s'il avait trouvé chez lui la force unie à la douceur :

Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis [1],
Comica ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jaceres !

Le jugement de QUINTILIEN (X, 1, 97) mérite d'être traduit avec ses expressions imagées : « C'est dans la comédie surtout que nous clochons (*claudicamus*). Peu importe que Varron, citant l'opinion d'Elius Stilon, dise que la langue de Plaute aurait été celle des Muses, si elles avaient voulu parler latin ; et que Cécilius ait été porté aux nues par les anciens ;

[1] La plupart des éditeurs modernes adoptent avec assez de raison la ponctuation de F. Aug. Wolff (*vis, comica*) : on remarquera plus loin que ce n'était pas celle de Fénelon.

Digitized by Google

et que l'on attribue les ouvrages de Térence à Scipion l'Africain : tout ce qu'il y a en notre faveur, c'est que l'élégance de ces ouvrages est le modèle du genre (*in hoc genere elegantissima*) ; et ils auraient encore plus de grâce, s'ils n'avaient été composés qu'en trimètres. » Ainsi, selon Quintilien, c'est Térence qui, plus que Plaute ou Cécilius, relève la comédie latine : tel était le jugement des lettrés délicats.

Cette opinion a été partagée par nombre de critiques modernes.

Si MONTAIGNE (*Essais*, I, 59) attribue « l'ouvrage » de Térence à Scipion et à Lélius, c'est surtout parce que « sa beauté et son excellence le maintient assez » et il y trouve « la perfection du bien parler » et « toutes les mignardises et délices du langage latin ». On ne saurait préférer Plaute sans « bestise et stupidité barbaresque ».

C'est Térence que BOILEAU (*Art. poét.*, III, 397-398 et 415...) nomme comme modèle, soit qu'il reproche (bien sévèrement !) à Molière d'avoir

> Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin
> Et sans honte à Térence allié Tabarin;

soit qu'il conseille aux poètes comiques de rester naturels :

> Contemplez de quel air un père dans Térence....

BOSSUET, écrivant *à Innocent XI* sur les études du Dauphin, expose au pontife que son royal élève « s'est diverti agréablement et utilement dans Térence .... Là, le prince remarquait les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion, exprimé par cet admirable ouvrier avec tous les traits convenables à chaque personnage, avec des sentiments naturels et enfin avec cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages ».

FÉNELON, dans sa *Lettre à l'Académie*, a écrit : « Serait-ce la basse plaisanterie de Plaute que César aurait voulu trouver dans Térence : *vis comica* ? Ménandre avait donné à celui-ci un goût pur et exquis. Scipion et Lélius, amis de Térence, distinguaient avec délicatesse en sa faveur ce qu'Horace nomme *lepidum* d'avec ce qui est *inurbanum*. » On vient de voir que Cicéron ne jugeait pas autrement de Plaute : qui, d'un ancien ou d'un moderne, est le meilleur juge d'un ancien? question plus facile à poser qu'à résoudre, surtout si l'on considère que les anciens ne s'accordaient pas toujours entre eux. Ainsi, à côté de l'éloge de Cicéron, il y a, pour Plaute, le blâme d'Horace, trop sévère, il est vrai. « Vos ancêtres, dit le poète *aux jeunes Pisons* (v. 270-272), ont loué la versification et le sel de Plaute, en mettant une patience excessive, pour ne pas dire de la sottise, dans leur double admiration » :

> At vestri proavi Plautinos et numeros et
> Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
> Ne dicam stulte, mirati...

Digitized by Google

Mais lisons LA BRUYÈRE, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « Il n'a manqué à Térence que d'être moins froid : quelle pureté !.... Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme : quel feu !... » Et le critique ajoute : « Mais quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques ! » — Cette pensée est reprise par DIDEROT dans ses *Réflexions sur Térence* : « Heureux le mortel qui sait réunir dans ses productions... la verve et le goût ! Où est-il ? qu'il vienne déposer son ouvrage au pied du *Gladiateur* et du *Laocoon*, *artis imitatoriæ opera stupenda* ! Jeunes poètes, feuilletez alternativement Molière et Térence..... »

En remplaçant ici le nom de Molière par celui de Plaute, on se demande volontiers si l'accord serait possible entre deux génies si différents, ou même, pour citer un mot de M. Crouslé dans un de ses cours publics, « ce qui résulterait d'un mélange de glace et de feu ». Mais, si l'on ne trouve pas le mot « glace » un peut fort, il sera toujours bon de ne pas oublier que la glace peut aussi rafraîchir, comme le feu peut aussi brûler...

Avec Boileau, Bossuet, Fénelon, la Bruyère, admirateurs de Térence au XVII^e^ siècle (la date (1714) de la *Lettre à l'Académie* importe peu ici), on pourrait citer encore M^me^ de SÉVIGNÉ, RACINE et les solitaires de PORT-ROYAL, qui publièrent la traduction de ses comédies « rendues très honnestes en y changeant fort peu de chose ».

Au XVIII^e^ siècle, ROLLIN, LA HARPE et DIDEROT préfèrent franchement Térence à Plaute.

Au XIX^e^, M. Désiré NISARD, dans ses *Etudes... sur les Poètes latins de la Décadence* (I, p. 126-127), oppose aux succès de Plaute les échecs de Térence, et, de l'examen des causes contraires qui produisirent des résultats tout différents, il fait finement ressortir la supériorité artistique du poète méconnu : « Pourquoi Plaute est-il applaudi ? c'est qu'il mêle au latin de l'aristocratie le jargon bizarre de la place publique. Pourquoi Térence est-il sifflé ? c'est qu'il parle en bon latin... . Le même peuple qui applaudit des danses d'éléphants ou des combats de tigres, pourra bien trouver de l'amusement à des tours d'escrocs, à des amours de filles de joie, à des cris de femmes en couche, à des tours de gibecière, à des désappointements d'avares, à des gourmandises de valets, surtout si le poète qui lui fait cette espèce de comédie se résigne à lui parler dans la langue des carrefours. C'est pour cela que Plaute a du succès..... Mais Térence est abandonné, parce qu'il ne recherche pas le rire franc : Térence vise au succès des larmes, depuis qu'il a vu pleurer à ses lectures la femme et la fille de Scipion. Et puis Térence parle la langue des grandes maisons au peuple des carrefours. On se moque donc de ses patrons et de ses prologues insinuants, et on le quitte. »

Dans le parallèle précèdent, quoique en définitive la préférence du spirituel critique soitacquise au comique de bonne compagnie, quelques traits un peu chargés empêchent de voir la vraie physionomie de notre

Digitized by Google

poète. Térence « parlant en bon latin, sans rechercher le franc rire, mais visant au succès des larmes, et, par ces divers motifs, abandonné, moqué, quitté », ce Térence n'est pas tout Térence; c'est peut-être un peu celui de l'*Hécyre*: ce n'est point à coup sûr celui de l'*Andrienne* ou des *Adelphes!* Et puis, n'y a-t-il pas telle pièce de Térence, comme l'*Eunuque*, qui pourrait être signée de Plaute, et telle pièce de Plaute, comme le *Câble*, que Térence n'aurait pas désavouée?

Une appréciation plus calme, partant plus exacte, nous paraît être celle du philologue allemand A. Schœll († 1882) : « A l'exemple de Plaute, Térence n'a produit sur la scène que des caractères grecs et des mœurs grecques; mais ses pièces sont plutôt des imitations que des copies. Ses plans sont en général sagement conçus ses caractères vrais et intéressants; son dialogue est celui de la bonne société. Il montre une grande connaissance du cœur humain et un goût délicat. S'il a *moins de verve comique que Plaute*, il montre *plus d'art et de finesse* dans la manière dont il conduit ses intrigues. Ses pièces sont plutôt faites pour plaire à un public instruit et éclairé qu'à la multitude, dont Plaute recherchait surtout les applaudissements. »

III. — Comédies de Térence.

Tandis qu'il nous reste vingt comédies de Plaute, nous n'en avons que six de Térence. On a vu plus haut (I, fin) que, selon Q. Cosconius, notre auteur serait mort en rapportant de Grèce 108 pièces traduites de Ménandre. C'est là une légende ou une fable, expliquée par M. Isid. Hilberg dans son *Epistula critica ad Joannem Wahlenum* (1879). Déjà Diderot, dans ses *Réflexions sur Térence*, avait écrit : « On dit que Térence avait composé 130 comédies, que nous avons perdues : c'est un fait qui ne peut être cru que par celui qui n'en a pas lu une seule de celle qui nous restent. »

Voici, dans l'ordre de la première représentation, les six pièces qui ont survécu au grand poète :

1° L'Andrienne, *Andria* (588-166), tirée de Ménandre (traduite et adaptée à la scène française par le comédien Baron sur la fin du XVII^e^ siècle);

2° L'Hécyre ou la Belle-Mère, *Hecura* (589-165 et 594-150, ce qui l'a fait prendre quelquefois pour la 6^e^), composée d'après Apollodore de Caryste [pour les 2 prologues, V. plus bas, v, § 3^e^];

3° L'Homme qui se punit, *Hauton timorumenos* (591-163), pièce du répertoire de Ménandre, ὁ αὐτὸν τιμωρούμενος;

4° L'Eunuque, *Eunuchus* (593-161), du même auteur grec, comédie traduite en partie par La Fontaine et imitée au XVIII^e^ siècle dans le *Muet* de Brueys et Palaprat;

5° Le Phormion, *Phormio* (593-161), du nom d'un parasite qui tient

Digitized by Google

le principal rôle, — d'après l' Ἐπιδικαζόμενος d'Apollodore de Caryste, — comédie imitée en partie par Molière dans les *Fourberies de Scapin;*

6° Les ADELPHES ou les FRÈRES, *Adelphœ* (594-160 : voir cependant plus bas, V, § 1,3,2°), pièce « contaminée » des Ἀδελφοί de Ménandre et des Συναποθνήσκοντες de Diphile, qui avaient déjà inspiré les *Commorientes* de Plaute. — Les *Adelphes* de Térence ont été imités d'abord au XVI^e^ siècle par P. Larivey dans sa comédie des *Esprits,* tirée partiellement aussi de l'*Aululaire* et de la *Mostellaria* de Plaute; ensuite, au XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^, par Molière et par Baron, qui y ont puisé, l'un le fond de l'*École des Maris*, l'autre l'*École des Pères*.

LESSING *(Hamburgische Dramaturgie)* rend compte d'une imitation des *Adelphes* en allemand, et l'on sait que plusieurs comédies de Térence ont été représentées à Weimar sous la direction de Gœthe.

Dans une *étude sur les manuscrits de Térence* (article de 9 pages publié dans *Rheinisches Museum für Philologie*, t. 39, fasc. 3), M. Karl DZIATZKO compare l'ordre des pièces dans les divers manuscrits.

IV. CRITIQUE DES *Adelphes*.

On sait que le fond de cette comédie est l'opposition de deux systèmes d'éducation. Deux pères sont en présence, dont l'un est la rigidité même, l'autre l'indulgence personnifiée. Laquelle des deux méthodes est préférable? La seconde, car « plus fait douceur que violence »; et c'est pourquoi, pendant les quatre premiers actes, le père indulgent a le beau rôle Mais une indulgence excessive est-elle sans inconvénients? Non, car elle fait dégénérer la liberté en licence, et, comme dit Horace (*Ep. ad Pis.*, 161-163), le jeune homme « livré à lui-même... est de cire pour recevoir l'impression du vice » : *custode remoto... cereus in vitia flecti !* Si une extrême rigueur pousse à l'hypocrisie, une douceur extrême laisse toute honte s'effacer. Qu'en résulte-t-il bientôt? Une situation embarrassante pour l'éducateur imprudent qui a trop compté sur le *bon naturel* de son élève.

Supposons maintenant que le père rigide, dépité d'avoir perdu l'affection de son fils, cherche à la reconquérir par les procédés du père débonnaire, et, comme il arrive, force la note par inexpérience ou excès de zèle, on rit encore de ce brusque virement; mais si son exagération se donne justement carrière aux dépens du partisan d'un complet laisser-faire, le rire change de côté et satisfait enfin la raison, qui, ce semble, ne pouvait admettre comme règle infaillible d'éducation une indulgence aveugle.

Voilà ce qu'a fait Térence dans les *Adelphes*, en opposant au facile Micion le dur Déméa.

On lui a reproché des inconséquences et un manque de conclusion. —

Digitized by Google

Déméa, dit-on, n'est plus lui-même : d'avare il devient prodigue et passe d'une rigidité excessive à une excessive complaisance. — Oui ; mais c'est que l'avarice et la rigidité sont, chez lui, moins des défauts naturels que des moyens d'éducation. En lui, ce qui prime tout, c'est le désir d'assurer le bonheur de son fils et de s'assurer par là son affection. Dès qu'il s'aperçoit d'un résultat tout contraire, il vire de bord. Sa prodigalité d'ailleurs est facile, car on voit bien que c'est son frère qui paiera; et quant à l'excès de sa complaisance, il est plus réel à nos yeux qu'au jugement des anciens.

— Mais Micion, lui jusque-là si généreux, pourquoi se récrie-t-il contre les quelques libéralités qu'on exige de lui au dénouement? — Parce qu'il voit la mesure comble et qu'il craint une série progressive d'exigences. D'ailleurs, il finit par céder.

— Mais il refuse d'abord de prendre pour femme la belle-mère de son fils adoptif, et, dit M. J. Psichari (*Introduction* à sa petite édition classique des *Adelphes*, p. 13), « Ménandre, qui est en cela un plus fin observateur, montrait son Micion tout prêt à épouser Sostrata »? On peut douter que Ménandre ait jamais *observé* célibataire endurci (Micion, au vers 938, avoue 65 ans !) *tout prêt* à se marier par pur dévouement avec une vieille femme ! Si Donat fut exact en remarquant que « dans Ménandre le vieux (célibataire) ne fait pas difficulté d'épouser », il faut féliciter Térence d'avoir au moins sauvé la vraisemblance en commençant par faire pousser les hauts cris à cette victime de l'amour paternel ! Suétone (*P. Ter. vita*, 10), dit que Varron préférait le début des *Adelphes* de Térence à celui de l'original grec : nous serions bien tenté d'en dire autant du dénouement; mais nous connaissons trop peu la pièce de Ménandre.....

Selon La Harpe, Térence a tort aussi de faire rire aux dépens de Micion tandis que « chez Molière, le tuteur de Léonore est dans la juste mesure ». — C'est ainsi que Jean-Jacques (*Lettre à d'Alembert sur les spectacles*) et Fénélon (*Lett. à l'Acad.*) reprochaient à Molière d'avoir exposé les ridicules d'Alceste, comme si la comédie ne devait pas, sinon toujours « peindre les hommes pires qu'il ne sont », suivant le mot d'Aristote *Poëtiq.*, II, fin), du moins éviter de mettre à la scène des personnages parfaits ! Quant à la « juste mesure » d'Ariste dans l'*Ecole des Maris*, on nous permettra de la trouver un peu risquée. C'est vraiment pour les besoins de la cause, que la romanesque Léonore n'imite pas la conduite d'Isabelle : on peut en appeler à tous les éducateurs de jeunes filles.....

— Mais objecte encore M. J. Psichari (*Introd.*, p. 12), « le poète ne conclut pas..... on ne sait laquelle des deux éducations l'emporte sur l'autre..... » — La fin de la dernière scène montre assez cependant que la préférence est donnée à la méthode de l'indulgence, mais de l'indulgence tempérée par les conseils de la sagesse. « Si je vous suis odieux, à toi et à ton frère, parce que je ne vous cède pas en tout et pour tout,

Digitized by Google

pour le mal comme pour le bien, dit Déméa au jeune Eschine (v. 989-995), je ne m'occupe plus de rien, ruinez-vous à plaisir ; mais si vous préférez que je vous guide dans votre inexpérience, me voici tout à votre disposition. » Et le jeune homme de répondre : « Nous nous en remettons à toi, mon père! » *Par où* la pièce *saurait*-elle *mieux finir?*

M. J. Psichari (*Introd.*, p. 15), approuvé par M. F. Plessis (*Commentaire* de son édition des *Adelphes*, p. 24), ne semble guère plus heureux, quand il reproche à Térence de mettre sur la scène au commencement de l'acte II « l'enlèvement de la chanteuse », dont « il a déjà été question aux vers 91 et suivants ». M. O. Riemann (*Revue de Philologie*, 1887, 1e livr.) réfute victorieusement cette critique ; et le vers 159, où le ravisseur dit que le marchand d'esclaves « ne voudra pas se faire rosser *une seconde fois* dans la journée » (*non committet hodie umquam* ITERUM *ut vapulet*), ce vers seul montre combien il est peu exact de prétendre que le poète « oublie... que nous avons appris les choses par un récit avant de les voir de nos propres yeux ». La vérité est que la scène I de l'acte II est soit le renouvellement (très vraisemblable) des faits rapportés dans la scène II de l'acte I, soit peut-être simplement la fin do cet esclandre.

D'autres défauts, relevés par M. A. Spengel, éditeur allemand des *Adelphes* (Einleitung, p. XII-XIV) ne sont guère mieux prouvés. On courra donc peu de risques à se ranger du parti de Térence contre ses commentateurs sévères, et il sera toujours vrai de dire avec Destouches (*Glorieux*, II, 5) :

> La critique est aisée, et l'art est difficile !

V. Renseignements philologiques

tirés surtout de la *Revue des Revues* (passim).

§ 1. *Critique.* — 1. Selon M. F. Schœll, les mots ADELPHOE MENANDRV, qu'on lit dans un manuscrit, ne sont pas à effacer; car Ménandre avait composé deux comédies intitulées Ἀδελφοί, dont Plaute a imité l'une et Térence l'autre (V. *Rev. des Rev.*, VII, p. 58).

2. M. Christ. Hoffer (*De personarum usu in P. Terentii comœdiis*) nie l'usage des masques, introduit définitivement par Roscius, après un premier essai de Cincius Faliscus et de Minucius Prothymus.

3. M. H. Schindler, dans ses *Observationes criticæ et historicæ in Terentium* (1878), donne des solutions sensées et raisonnables : 1° sur la valeur des citations de Térence qui se trouvent dans le grammairien Arusianus Messius et dont il montre la concordance avec la recension de Calliopius (V. plus bas, § 4, 2); 2° sur la date de la première représen-

Digitized by Google

tation des *Adelphes*, qu'il place en 592-162; 3° sur l'auteur des deux prologues de l'*Hécyre*, qu'il attribue à Ambivius Turpion.

4. Dans la *Revue* (belge) *de l'Institution publique* (1879, t. 22, 6e livr.), M. P. THOMAS a publié, sous le titre de *Remarques sur les Adelphes de Térence*, des notes critiques sur 10 passages. M F. Plessis reconnaît en avoir tiré quelque profit pour le commentaire de son édition (*Introd.*, p. 4 et 5).

5. Les *Quæstiones grammaticæ ad usum Plauti potissimum et Terentii spectantes*, de M. ROTHE (1881), sont un ouvrage « instructif ».

6. Les *Studia Terentiana* de M. A G. ENGELBRECHT (Vindobonæ, Gerold., 80 p. in-8°, 1883), sont une « étude intéressante des archaïsmes de Térence comparés à ceux de Plaute ».

7. Une autre étude, qui « complète le travail précédent et nous apprend qu'il n'y a *pas de différence essentielle* entre l'usage de Térence et celui de Plaute », c'est la brochure de 43 pages in-8° publiée en 1883 par M. GŒRBIG, à Halberstadt, sous le titre de *Nominum quibus loca significantur, usus Plautinus exponitur et cum usu Terentiano comparatur.*

8. Le 9e vol. des *Dissertationes philologicæ Argentoratenses selectæ* contient un intéressant article de M. A RORICHT intitulé *Quæstiones scenicæ ex prologis Terentianis petitæ.*

9. « Une œuvre de patience », dont « le latin n'est pas cicéronien », mais « qui sera utile à ceux qui écriront une histoire de la mythologie romaine ou traceront le tableau de la vie religieuse aux temps de Plaute et de Térence », c'est le livre publié en 1884 par M. A. KESEBERG, sous le titre de *Quæstiones Plautinæ et Terentianæ ad religionem spectantes.*

§ 2. *Dictionnaire.* — 1. M. Edm. HAULER, dans ses *Terentianæ quæstiones cum specimine lexici*, donne en effet un « *specimen* d'un lexique complet et raisonné de tous les mots de Térence, fait avec soin et précision ». Telle est l'appréciation de M. L. Havet. Un critique allemand, M. G. Landgraf, encourage l'auteur à donner bientôt un *Lexicon Terentianum.*

2. Deux manuscrits de Térence (le *Vaticanus* 1471, revêtu de gloses marginales ou interlinéaires déjà découvertes par G Lowe, et un autre manuscrit récemment acheté à Munich) ont fourni la matière du *Glossarium Tarentianum, ex recensione Georgii GŒTZ* (*Index schol. æstiv.*), *Ienæ* (Neuenhahn) 1885 (XVIII pages in-4°). Cette publication n'est qu'un recueil, par ordre alphabétique, d'expressions de l'*Andrienne*, des *Adelphes* et de l'*Eunuque*. Son importance consiste surtout dans l'indication d'une source nouvelle.

§ 3. *Métrique.* — 1. L'ouvrage le plus spécial sur la matière est celui de M. CONRARDT, intitulé *Composition métrique des comédies de Té-*

Digitized by Google

rence (écrit en allemand, 1877). M. Salomon Reinach signale aussi (*Man. de Philologie*, II, p. 210) : BENTLEY, *Schediasma de metris Terentianis* (dans son Térence, 1726) et G. HERMANN, *de Bentleio ejusque editione Terentii.*

2. Suivant M Otto SCHUBERT (*Symbolæ ad Terentianum emendandum*), outre les césures connues, il faut en admettre chez Térence une 5e (ou mieux une diérèse) après le 3e ïambe.

3. M. Karl MEISSNER (*Die Cantica des Terenz und ihre Eurythmie*) « se déclare d'accord avec Conradt sur le principe général de la division en 3 de tout les *cantica ;* mais sa manière d'envisager cette division est absolument différente. La partie générale, contenant 7 chapitres, est suivie de l'analyse détaillée des *36 cantica* qu'on trouve dans Térence. Il s'y trouve 16 vers et 3 demi-vers qui troublent la correspondance et dont M. Meissner nie l'authenticité. De plus, l'application du principe a donné lieu à des corrections métriques. » (*Rev. des Rev* , VI, p. 43).

4. Selon M. A. KOHLER (*Blatter für das Bayer* .., t. 19, 4e livr.), les résultats de l'ouvrage précédent sont peu certains ; mais il peut guider dans des recherches nouvelles à la suite de M. Friedrich SCHLEE, « entré dans la bonne voie ».

5. Cependant, dans son livre *De versuum in canticis Terentianis consecutione*, M. Fr. SCHLEE « croit cette succession plus régulièrement uniforme qu'elle ne l'est en réalité ».

§ 4. *Manuscrits.* — 1. L'énumération nettement détaillée des manuscrits de Térence se trouve en tête de l'édition des *Adelphes* de M. F. PLESSIS. On comparera utilement ces indications avec celles de M. J. PSICHARI (*Introd.*, p. 17), et l'on remarquera quelques divergences notamment sur le précieux *Bembinus*, qui appartenait déjà « à Bernard Bembo, père du célèbre cardinal » (F. Plessis)

2. M. C. SYDOW (*De fide librorum Terentianorum ex Calliopii recensione ductorum*) prouve que les manuscrits revus par Calliopius (grammairien d'ailleurs inconnu, peut-être de l'époque carolingienne) ont, malgré toute sorte d'altérations, conservé par endroits la leçon originale.

3. Les *Dissertationes philologiæ Argentoratenses selectæ* (vol. 9) comprennent une étude de *De Terentii memoria apud Nonium servata*, dans laquelle M. E. BARTELS recommande de grandes précautions pour établir le texte de Térence en s'appuyant sur les *Libri de compendiosa doctrina per litteras ad filium* de NONIUS MARCELLUS. Sans doute Nonius s'est servi d'excellents manuscrits et son texte concorde le plus souvent avec le *Bembinus ;* mais il faut tenir compte de l'incurie des copistes et de la légèreté de Nonius lui-même.

§ 5. *Commentaire.* — 1. On sait que le grammairien DONAT, qui fut précepteur de saint Jérôme (IVe siècle), nous a laissé, dans un *Commen-*

Digitized by Google

taire estimé *sur Térence*, de précieux rapprochements entre notre auteur et Ménandre, qu'il avait sous les yeux. Ces notes critiques portaient sur toutes les pièces de Térence : nous avons perdu celles de l'*Hauton timorumenos*.

2. Selon M. Aug. Teuber (*De auctoritate commentorum in Terentium quæ sub* Ælii Donati *nomine circumferuntur*) soutient, mais sans raisons suffisantes, que la fin seule du *Commentum de Comædia* devrait être attribuée à Donat, et que le *Commentaire* proprement dit *sur Térence* serait l'ouvrage des trois auteurs.

VI. Editions des *Adelphes*.

Les principales éditions des *Adelphes* sont énumérées par MM. Psichari et Plessis en tête de leurs propres éditions. Nous les rappelons simplement ici, en les rangeant par ordre de dates et en les faisant précéder d'une autre, aujourd'hui bien oubliée, malgré les services qu'elle dut rendre en son temps :

1832 (Paris, éd. Hachette) : L. Quicherat, *Adelphi*, édition classique avec notes latines ;

1838-1840 (Leipzig) : Rh. Klosz, avec le commentaire de Donat ;

1846 (Kiel, éd. Vollbehr) : R. Bentley ;

1857 et 1874 (Leipzig) : A. Fleckeisen ;

1863 (Londres) : Marriott ;

1869 (Londres et Cambridge) : W. Wagner, au commentaire bref, mais personnel, dit M. Plessis ;

1870 (Berlin) : F. Umpfenbach, auteur de l'édition princeps des Scolies de Térence du *codex Bembinus* ;

1879 (Berlin, éd. Weidmann) : A. Spengel, avec un commentaire explicatif étendu et de nombreux rapprochements ;

1881 (Leipzig, éd. Bern. Tauchnitz) : Karl Dziatzko, excellent pour la grammaire, la métrique et le texte (véritable *editio vulgata*, dit un critique allemand) ;

— 1881 (Paris, éd. Hachette) : J. Psichari (édition soignée, d'après les savants principes de M. Eug. Benoist, mais avec une introduction critique un peu sévère pour Térence et un texte parfois tronqué ou modifié à l'usage des classes) ;

— 1884 (Paris, éd Klincksieck) : F. Plessis (Bon et judicieux, dit M. A. Spengel, quoique ne travaillant souvent que de seconde main, ajoute M. K. Dziatzko ; au courant de la science et utile aux étudiants français, s'accordent à dire les critiques allemands : ce n'est pas en cela que nous les contredirons).

L.-E. Chevaldin.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Etudes sur *l'Iliade* d'Homère : Invention ; Composition ; Exécution, par A. Bougot, Doyen de la Faculté des Lettres de Dijon.

Boileau se contentait d'opposer aux critiques de Perrault sur Homère l'autorité du siècle et le jugement de tant de grands hommes qui s'étaient accordés à goûter et à célébrer les beautés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Quoique cet argument lui parût suffire, il avouait cependant qu'il y avait lieu de justifier la réputation du grand poète par une œuvre où son art, qu'on admirait de confiance et avec raison, serait mis en lumière et pour ainsi dire démontré : « Il n'est plus question à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile sont des hommes merveilleux ; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus ; il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer tant de siècles... » (Réflexions critiques, VII). Ce travail fut entrepris par différents écrivains, notamment par Rollin et par l'abbé Batteux, celui-ci ne faisait guère que répéter celui-là, avec moins de naïveté. Rollin justement préoccupé du critique de Perrault qui avaient pénétré dans les collèges et ébranlé la foi des écoliers dans les traditions classiques, consacre à Homère un excellent chapitre du traité des études, (sur la lecture d'Homère). Cette étude est remarquable pour le temps, et suffirait encore dans les collèges pour lesquels écrivait Rollin. L'ensemble et les détails sont finement appréciés. Rollin ne se trompe même qu'à demi, lorsqu'il retrouve dans Homère le dieu de la Bible, et les principes du christianisme, notamment la grâce : car il est bien vrai que le dieu de la Bible agit quelquefois comme les dieux d'Homère; il est plus vrai encore que les dieux d'Homère donnent et ôtent aux hommes le courage, la force, la raison et la vertu, comme il leur plaît. Dans son temps et à son point de vue, Rollin ne pouvait lire le portrait d'Até sans y reconnaître des traits de Satan : « ce que dit le même poète de la déesse Até, fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des pièges et de faire du mal à tous les hommes, que le maître des dieux, dans sa juste colère, avait précipité du ciel avec serment qu'elle n'y rentrerait jamais; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur et relégués pour toujours dans les enfers, n'était pas inconnue aux anciens. »

Il nous manquait une étude sur Homère faite dans cet esprit d'admiration et de respect, qui est légitime, avec toutes les ressources de l'érudition et avec cette largeur de vues qui est une des lois de la

Digitized by Google

critique moderne. Cette lacune vient d'être comblée par M. Bougot, au moins pour l'*Iliade*. La « science homérique », qu'on nous permette l'expression, a fait bien du progrès depuis les temps de M. Dacier et de M. Boivin que cite volontiers le bon Rollin. M. Bougot est familier avec le texte de son auteur. Son horizon est plus vaste et sa vue a plus de portée que celle de ses devanciers les plus illustres. Rollin, retrouverait-il Satan dans la figure d'Até, telle que la voit M. Bougot? c'est douteux; il y est pourtant, mais sous sa forme première et pour ainsi dire psychologique (p. 208): « Nous autres modernes, nous disons que la passion aveugle; que l'homme en proie à un sentiment exalté, oublie l'avenir, ou ne l'aperçoit qu'à travers un voile épais... Mais les Grecs avaient l'habitude de chercher en dehors d'eux-mêmes la cause de ce qu'ils éprouvaient; ils se sont trompés grossièrement, s'ils ont été de gaîté de cœur au-devant de l'infortune, ils ne songent pas à s'accuser eux-mêmes; un homme ne peut-être à lui-même son propre ennemi. C'est donc une puissance surnaturelle qui l'a fait tomber dans le piège, c'est Até, déesse haïe des dieux et des hommes... » Le même principe explique heureusement une des singularités de l'*Iliade*, ces apparitions soudaines des dieux qui viennent suggérer une pensée, apporter un conseil aux héros : « En l'écoutant, dit M. Bougot (440), ils écoutaient un dieu; ils se dédoublaient et ne croyaient plus à l'identité des deux personnes qui naissaient de cette opération intellectuelle. » Il en est de même sur tous les points. Qu'il s'agisse de harangues ou de batailles, de merveilleux ou de détails familiers, la critique moderne, dont M. Bougot est le digne interprète, a partout plus de profondeur et d'étendue que l'ancienne. M. Bougot eut réjoui Boileau en montrant dans Homère les nuances et les délicatesses d'un art réfléchi, mais non raffiné. Il eut désarmé Perrault, en lui prouvant que les mœurs les plus primitives sont les plus poétiques, que les comparaisons de l'*Iliade*, pour être quelquefois « à longue queue », ne laissent pas d'être charmantes et exactes; qu'il était puéril de quereller Homère sur le nombre des tableaux dont il charge le bouclier d'Achille :

Où l'on voit éclater le bel astre du jour,
Et la lune au milieu de sa brillante cour,
Où l'on voit deux cités parlant diverses langues,
Où de deux orateurs on entend les harangues,
Où de jeunes bergers sur la rive d'un bois.
Dansent l'un après l'autre et tous deux à la fois ..

Il eût fait rougir Batteux d'avoir compté la lutte du Scamandre contre Achille parmi les morceaux de l'*Iliade* qu'il faut renoncer à défendre : c'est peut-être le plus beau au moins comme description de combat. Un fleuve qui déborde pour arrêter un héros est bien plus vraisemblable, bien plus terrible, bien plus intéressant que le Rhin si vanté de Boileau,

Digitized by Google

lequel sort de son lit déguisé en vieux guerrier, et fait le coup de feu contre les Français :

> Il s'avance en courroux ; le plomb vole à l'instant.
> Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant !

M. Bougot étudie la composition de l'*Iliade* de manière à préparer sa conclusion en faveur de l'hypothèse qui attribue l'*Iliade* à un seul et même poète. Ainsi, l'érudition moderne, qui a mis en péril la personnalité d'Homère, fait amende honorable par l'organe de M. Bougot. Nous retrouvons partout dans l'*Iliade*, le même esprit qui semble lutter avec lui-même, et souvent dans des sujets analogues. Il y a des contradictions et des omissions, et cependant il y a de la suite, de l'unité. « Il n'y eut jamais deux poèmes si bien suivis et si bien liés » disait Boileau, et Boileau rendait fidèlement l'impression que laisse la lecture de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* à tout lecteur de bonne foi. Pour s'apercevoir des ruptures et des sutures, il faut y regarder de près, et, comme on dit, à la loupe. Des érudits se sont livrés à ce travail ingrat, et M. Bougot, pour être complet, nous en donne les principaux résultats. Mais quelques raccords et des raccords visibles n'autorisent pas à penser que l'*Iliade* soit une composition hétérogène. Il suffit, pour expliquer ces légers défauts, d'admettre que le poète, ayant un plan très large, composait au jour le jour, « inventant de proche en proche » comme dit M. Bougot, et remplissait le cadre qu'il s'était tracé à l'aide des récits qu'il recueillait sur son chemin et qu'il transformait en chants épiques. L'hypothèse d'un Homère qui n'écrivit pas, qui n'eut jamais son poème entier sous les yeux de manière à pouvoir le corriger, est favorable à cette explication. Il y eut toujours un intérêt piquant à penser que le grand poète du monde ne sut ni lire ni écrire ; on s'attache à cette opinion, quand on répugne à faire de l'*Iliade* une collection de rapsodies. Les savants modernes sont priés de démontrer qu'Homère a connu l'écriture. Mais il est probable qu'il ne sut pas plus lire et écrire que ce Bellérophon, qui portait si naïvement sa condamnation à mort « dans une tablette pliée » et la remettait aux mains de l'homme qui devait l'exécuter.

L'ouvrage de M. Bougot est plein d'érudition ; il est aussi agréable à lire ; il est écrit dans une langue facile et abondante, digne d'Homère, qui en est le sujet. L'auteur ne permet pas à sa science, c'est-à-dire aux opinions des autres, d'étouffer sa pensée personnelle, qui se reconnaît partout. Ne lui arrive-t-il pas quelquefois, comme à son poète, de s'attarder un peu et d'être trop long ? Il est si facile de s'oublier à savourer les vers d'Homère ! mais cette surabondance même est la preuve de la sincérité et la marque du talent en pareil sujet.

ROYER.

Digitized by Google

A.-F. Lièvre. — **Les Fana ou Vernemets, dits piles romaines du sud-ouest de la Gaule.** (Paris, Thorin, 28 p.)

Nous trouvons dans la Chronique de la *Revue de l'Histoire des Religions* (1888, mai-juin), le compte rendu suivant de cette brochure récemment parue, et qui intéresse l'histoire des antiquités de notre région; elle a pour auteur le très érudit et très obligeant bibliothécaire de la Ville de Poitiers :

« M. Lièvre, bibliothécaire de la Ville de Poitiers, consacre une charmante plaquette à l'étude de ces tours pleines qu'on trouve dans le sud-ouest de la France, et que l'on désigne ordinairement sous le nom de *piles romaines*. Il montre, en s'appuyant sur des noms locaux conservés jusqu'à nos jours ou recueillis dans les documents du passé, que le nom de ces tours était en latin *fanum*. C'étaient des lieux consacrés aux divinités païennes ; cela ressort des textes d'Isidore de Séville, de Grégoire de Tours, etc. Mais on est embarrassé de leur trouver des précédents chez les Romains. M. Lièvre a trouvé dans les œuvres de Fortunat leur nom gaulois : *Vernemet*, lieu très sacré [1] ; et grâce à cette indication, il constate l'existence de noms de lieux composés de *nemet*, dans la plupart des régions où il y a eu des Gaulois. Comme les tours pleines, qui se sont conservées jusqu'à nos jours, appartiennent toutes à une période relativement peu ancienne, l'auteur se demande quels ont été les monuments plus primitifs érigés à même fin, et émet l'hypothèse que ce sont les menhirs. Malheureusement il s'arrête à l'entrée du sanctuaire, après avoir à peine soulevé le voile qui en cache l'entrée. »

Nous sommes heureux d'annoncer que les regrets exprimés par ce petit compte rendu, vont être prochainement dissipés et que le *Bulletin de la Faculté* aura la primeur de la très curieuse démonstration qui établit la filiation des piles romaines et des menhirs. En attendant, nous appelons l'attention de nos étudiants et des archéologues sur la brochure de M. Lièvre ; ils y trouveront l'application modèle d'une méthode sûre et rigoureuse ; c'est par les textes, par les monuments contemporains des faits, que l'étude de M. Lièvre s'achemine, avec clarté et aisance, vers la démonstration de sa thèse. Les habitués de la bibliothèque municipale ont déjà appris à connaître M. Lièvre comme un collaborateur aussi compétent que dévoué. Nous espérons bien qu'un enseignement oral mêlera bientôt son action à la vie de l'Université poitevine.

J.-A. H.

[1] L'explication est de notre collègue M. Ernault, dont la science, en matière de celtique, fait autorité.

Digitized by Google

Ouvrages récents, spécialement recommandés par le professeur de Littérature latine :

1° Aux étudiants de la Faculté : *Geschichte der Roemischen Dichtung,* par O. RIBBECK (Stuttgard, 1887, t. I). La poésie sous la République : admirable synthèse, dépouillée de tout appareil d'érudition, des connaissances les plus sûres et des critiques les plus judicieuses, concernant l'histoire de la poésie latine. Nous y reviendrons.

2° Aux professeurs de l'Enseignement secondaire : *Grammaire latine élémentaire,* par M. BRÉAL et L. PERSON (chez Hachette). — *Accentuation latine,* par l'abbé VIOT (4e édition ; chez Klincksiech).

Précis de grammaire comparée du grec et du latin par VICTOR HENRY, professeur adjoint de philologie classique à la Faculté des Lettres de Lille, lauréat de l'Institut. Paris chez Hachette, 1888, in-8, XVIII-356 p.

L'auteur nous dit, dans sa Préface : « Ce livre est le résumé d'un enseignement de quatre années (1884-87), professé à la Faculté des Lettres de Douai. Plus d'une fois, au cours de mes leçons, il m'est arrivé de regretter que les élèves n'eussent pas entre les mains quelque manuel de grammaire comparée.... En général, sur chaque question, je me borne à indiquer la solution qui me paraît préférable, sans combattre et parfois sans mentionner les autres. Beaucoup de graves difficultés ne sont qu'effleurées, quelques-unes esquivées, les points trop douteux entièrement passés sous silence.... L'on ne doit s'attendre à rencontrer dans ces pages aucune donnée nouvelle, aucun fait qui n'ait été antérieurement publié. Leur seul mérite, si elles en ont, est d'avoir été mises et tenues rigoureusement au courant de l'état actuel de la linguistique indo-européenne » (p v-vi).

C'est une bonne fortune pour tous ceux qui ont à s'occuper de l'histoire comparative du grec et du latin, que de pouvoir, sur chaque question importante, trouver aisément, dans ce substantiel résumé suivi d'excellents index, l'opinion d'un maître aussi compétent. Les travaux antérieurs de M. Henry ont, comme on sait, beaucoup contribué à étendre les conquêtes de la science linguistique qu'il se contente ici d'embrasser d'un rapide coup-d'œil d'ensemble. L'ouvrage se recommande donc de lui-même aux élèves des Facultés des Lettres.

Voici quelques-unes des remarques que m'a suggérées sa lecture.

Le détail des langues du groupe celtique, tel qu'il est indiqué p. 9, est peu exact. Ainsi il n'y est pas fait mention du cornique ou cornouaillais d'Angleterre, idiome éteint depuis la fin du siècle dernier, mais dont il reste des documents, et qui est le plus proche parent du breton de France. Le mot « erse », bien qu'il réponde à l'anglais *irish*, s'applique d'ordinaire, non au

Digitized by Google

gaélique d'Irlande, mais au gaélique d'Écosse, qui, du reste, n'est qu'un dialecte du premier. L'auteur ne méconnaît pas l'importance du celtique dans une comparaison systématique du grec et du latin; il regarde comme certaine l'affinité spéciale du celtique avec le latin, et comme douteuse celle du latin avec le grec (p. 9). Mais il n'a pas toujours appliqué ce principe. Aurait-il, par exemple, maintenu l'explication du latin *avunculus* par *av-onculu-s* (petit aïeul, terme de caresse pour « oncle maternel ») p. 163, s'il avait pensé au breton *eontr* qui suppose en celtique ancien * *avuntros* = **avun-tr-os*, cf. le thème gothique *avon-* « grand'-mère » ? *Avunculus* vient bien plutôt de * *avon-tlos*. Pour la gutturale latine, comparez celle de *sœculum*, *sēclum* = * *sētlom* (même racine que *semen*). Le correspondant celtique était *sētlon*, comme le prouve sa descendance, gallois *hoedl* « âge, vie », breton *hoazl*, *hoal*; on lit sur une inscription funéraire du VI^e^ siècle, en grande-Bretagne, le nom propre au génitif *Vendesetli* qui est devenu en gallois Gwynhoedl (de *vindos* blanc, heureux, d'où *Vindobona*, Vienne, etc.).

Je ne puis m'empêcher de trouver exagérée au moins dans l'expression la vraisemblance de corrections au texte homérique proposées, p. 198. Il s'agit des cas tels que Ἰλίου αἰπεινῆς, *Iliade* IX, 686, où l'auteur voudrait écrire Ἰλίο' pour Ἰλίοο. L'abrègement d'une voyelle longue ou d'une diphtongue devant une voyelle initiale est de règle à la thésis. Si Homère pouvait élider le second ο de -οο il devrait aussi présenter des exemples analogues de -οι', pour -οιο, c'est-à-dire qu'on trouverait des génitifs singuliers de la seconde déclinaison restant longs à la thésis [1] devant une voyelle. Le fait se présente-t-il? Je ne sais. Nous avons écarté plus haut Πάνθου | υἱόν, etc.; il faudrait discuter κλισίην οὗ | υἱέος, *Il.* XXIV, 122 (lisez probablement ἑοῦ), δίσκου | οὖρα, XXIII, 431; ὄρκου | οἴσῃ, 441; Θηβαίου, | Ἠιοπῆα, VIII 120, etc., ce qui nous entraînerait trop loin pour le moment.

E. Ernault.

[1] La longue avec hiatus étant de droit à l'arsis, on pourra écrire indifféremment ου et -οι' (si οι' est prouvé par ailleurs); par exemple ἀλόχοι', ἐπεί, *Il.* I, 114, d'après ἀλόχοιο φίλης, VI, 482.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. Arren.

Poitiers. — Imp. Millet, Descoust & Pain.

Digitized by Google

OCTOBRE 1888. — SIXIÈME ANNÉE. — N° 8.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Le personnel de la Faculté des lettres subira de notables modifications à la rentrée prochaine.

M. Hanriot, professeur de Littérature et Institutions grecques, est admis pour raisons d'âge et d'ancienneté de services, à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1er novembre 1888, et nommé professeur honoraire.

M. Ernault, professeur-adjoint, est chargé du cours de Littérature et Institutions grecques.

M. Jeanroy, agrégé des Lettres, professeur de seconde au collège Stanislas, est nommé maître de Conférences de littérature grecque.

***

M. Hild, professeur de Littérature latine et Institutions romaines, est chargé d'une Conférence d'antiquités grecques et latines.

***

M. Brun, professeur agrégé de Philosophie au Lycée de Poitiers, est chargé d'un Cours complémentaire de Philosophie à la Faculté des lettres.

***

M. Chevaldin, professeur agrégé de Grammaire au Lycée de Poitiers, est chargé de faire deux Conférences de grammaire par semaine à la Faculté.

Digitized by Google

Par arrêté en date du 12 juillet dernier, M. Ernault, professeur-adjoint à la Faculté, a été nommé Officier d'Académie.

***

Notre ancien collègue, M. Jules Flammermont, professeur d'Histoire à la Faculté de Lille, vient de publier deux nouveaux ouvrages, dont le premier a pour titre : *Lille et le Nord au moyen âge*. Le second fait partie des Documents inédits sur l'histoire de France ; ce sont les *Remontrances du Parlement de Paris au* XVIII^e^ *siècle, t. 1^er^, 1715-1753*, 1 vol. in-4° (Paris, Imprimerie Nationale).

***

On trouvera plus loin un article bibliographique de notre nouvel agrégé de Philosophie, M. Berteloot, dont nous avons annoncé l'admissibilité, et qui a été reçu définitivement le 13^e^ sur 18.

***

Deux élèves correspondants de la Faculté ont été également reçus au dernier Concours d'agrégation : M. Chaufreau, professeur au Lycée de Rochefort, agrégé de Grammaire ; et M. Berthucat, agrégé des Lettres.

Les Publications périodiques des Facultés

Notre ancien collègue, M. Fr. Plessis, en rendant compte dans le ournal l'*Instruction publique*, du premier fascicule des travaux publiés par l'Université de Gand, a émis sur les recueils de ce genre des appréciations très flatteuses pour la Faculté des Lettres de Poitiers. Nous résistons d'autant moins au plaisir de les reproduire ici que l'article entier est fait, ce nous semble, avec des souvenirs de Poitiers. M. Plessis parle de ce qu'il a vu et vécu avec nous ; il en parle après avoir trouvé ailleurs des points de comparaisons ; aussi, son témoignage nous est-il particulièrement précieux. Il n'oublie qu'une chose : c'est de dire qu'il a été pour nous le plus zélé des collaborateurs, et que, dans les efforts comme dans les résultats, il lui revient une grosse part.

N. D. L. R.

Il y a quelques années, au cours d'un entretien sur un professeur d'une Faculté des Lettres, un de ses auditeurs, homme d'âge et de mérite, me disait : « Oui, cela est très bien ; M. X... est un homme fort savant. Je vous accorde que ce qu'il dit est bien dit ; mais on sent que cela est écrit, et non parlé. Il lit ou apprend par cœur ; il n'improvise pas,

Digitized by Google

comme le faisait son prédécesseur, comme on le faisait en général autrefois. »

— « Soit, dis-je à mon tour. Mais, ou bien ce que l'on dit dans une chaire de Faculté n'offre rien de nouveau, de personnel, qui fasse avancer la science, et alors cela n'est pas de l'Enseignement supérieur; ou bien il y a dans cette leçon, que vous sortez d'entendre, une part de nouveauté, d'effort personnel, de progrès scientifique, et en ce cas il serait fâcheux que ces paroles utiles ne fussent pas fixées en écrit, et bientôt en imprimé. Il serait fâcheux que le travail de M. X... demeurât ignoré des professeurs, des étudiants des autres Facultés; fâcheux encore, au point de vue national, que l'étranger ne sût rien de ces manifestations intellectuelles, ne connût pas le niveau élevé de l'enseignement donné dans nos chaires. »

Et comme mon interlocuteur se montrait peu touché de ce dilemme, les maîtres de l'Enseignement supérieur lui paraissant payés surtout pour le distraire de son désœuvrement distingué et pour faire une concurrence, sérieuse d'ailleurs, aux musiciens du dimanche dans les jardins publics, je hasardai un nouvel argument :

— « Si scrupuleux que l'on soit, croyez-vous qu'on n'est pas amené à négliger parfois la précision, à serrer de moins près l'idée ou le fait, à laisser dans l'ombre les objections et les difficultés, à vérifier moins sévèrement, alors que l'on se borne à parler, et qu'on évite la redoutable épreuve du livre ou de l'article ? l'examen des connaisseurs, des critiques compétents qui trouveraient là, fixé d'une manière durable, le témoignage de notre légèreté, de notre facile contentement de nous-mêmes ? Croyez-vous qu'il y ait deux formes pour bien dire une chose, et que, sauf quelques inspirations heureuses, on tienne jamais l'expression parfaitement juste sans labeur, sans recherches et sans corrections ? Ces trouvailles elles-mêmes, quand l'imagination les rencontre, n'y-a-t-il pas intérêt à les arrêter au passage, de peur qu'elles ne manquent à notre mémoire l'instant d'après ? Le professeur dont vous me parlez a bien raison de ne servir à ses auditeurs que le fruit d'une mûre réflexion, d'un travail complet, consciencieux et précis dans l'expression comme dans la pensée. Dites-vous bien que, s'il émeut ou charme moins vivement ses auditeurs, il étend bien au delà de ce cercle apparent son influence réelle, le cours devenant matière à un livre, à des articles qui seront lus dans toutes les villes universitaires, à Leipzig, à Oxford, à Saint-Pétersbourg comme à Paris. »

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne persuadai nullement mon contradicteur : ce que j'en redis aujourd'hui n'est que pour confirmer, pour enfoncer davantage dans une opinion qui m'est chère ceux qui la partagent déjà. J'ai toujours cru, et je crois de plus en plus que l'Enseignement supérieur doit avant tout être un enseignement écrit. Des faits récents encouragent cette manière de voir : un certain nombre de nos

Digitized by Google

Facultés des lettres ont senti, en ces dernières années, la nécessité de s'assurer, par la création des Bulletins ou d'Annales, de nouveaux moyens d'influence et des titres nouveaux à l'estime du monde savant. Quelle part, après tout, voulez-vous que prenne une Faculté dans le mouvement scientifique général, quel honneur voulez-vous qu'elle rapporte à sa région, à la France aussi pour sa part, si ni à l'étranger ni auprès des autres groupes universitaires elle ne fait connaître, par un tableau d'ensemble, la nature de son enseignement, ses méthodes, ses conquêtes, elle ne fournit sa contribution au progrès des études, elle ne témoigne d'une manière sensible de son activité ? Ajoutez qu'elle a des devoirs à remplir vis-à-vis de nombreux correspondants, que tous ses élèves (et parfois les plus avancés et les plus zélés) ne séjournent pas auprès d'elle et sont retenus par leur profession dans les lycées et collèges du ressort. Un jeune homme, dans cette situation, n'a que rarement entre les mains la *Revue critique*, la *Revue de philologie*, et autres recueils de premier ordre qu'on dit devoir nous suffire. D'ailleurs il lui faudrait les avoir tous, chacun d'eux ne contenant que peu de matières qui lui soient directement utiles. Enfin, admet-on qu'il n'y ait pas besoin d'autres secours : à quoi sert-il alors qu'il soit dans le ressort de telle ou telle faculté, en quoi se trouve-t-il en communion d'idées avec elle, porte-t-il sa marque, en quoi est-il son élève ? La force des choses a triomphé en cela de la routine, et du peu d'intelligence avec laquelle des hommes très intelligents assistent à la transformation de notre Enseignement supérieur, à ce progrès, presque à cette création nationale et patriotique, qui leur paraît une décadence et une concession à l'influence funeste de l'étranger.

Ainsi plusieurs de nos Facultés des lettres ont aujourd'hui des publications qui sont le signe extérieur de la réalité de leur enseignement; et, symptôme excellent qui permet de croire à leur autonomie de demain, ces publications, loin d'être conçues toutes sur le même modèle, ne se ressemblent pas et se placent à des points de vue parfois fort éloignés les uns des autres. Voilà qui fera plus qu'on ne soupçonne pour la décentralisation, qu'il est si urgent et si difficile de faire entrer dans nos mœurs. Il reste à souhaiter que ces Annales et Bulletins cessent le plus tôt possible d'être subventionnés, que les Universités régionales sachent les faire vivre de leurs seules ressources : il y aurait là pour elles une question de dignité, une garantie d'indépendance, et peut-être la meilleure preuve de leur droit à l'exsitence. Et qu'on ne dise pas que la chose est impossible : elle a été réalisée en l'année 83-84 par une Faculté des lettres, une des plus humbles si l'on en juge d'après le nombre des professeurs, une des plus vivantes si l'on s'en rapporte à l'initiative féconde, au zèle et au tact avec lequel, aidant la Direction de l'Enseignement supérieur, elle a devancé les autres Facultés, entreprenant à ses risques des réformes qui, ailleurs, n'étaient que subies (parfois sans

Digitized by Google

bonne grâce), jouant un véritable rôle d'avant-garde qui lui a déjà valu quelque honneur, qui lui en vaudra davantage à mesure que l'histoire de notre enseignemeni, en ces dernières années, sera mieux éclairée : je veux parler de la Faculté des lettres de Poitiers.

Fr. Plessis.

LE THÈME DE LANGUES VIVANTES

AU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES

PETITE COMÉDIE EN UN ACTE

Personnages.

Paul Brunard, candidat au baccalauréat ès lettres, 1re partie.
M. et Mme Brunard.
Un Professeur de faculté.
Le Secrétaire de la faculté.
M. Weiss, professeur de lycée.

(La scène est successivement sur la place devant a Faculté, chez M. Brunard, dans le cabine du secrétaire et chez le professeur de Faculté.)

Scène I. (*Place devant la salle de composition.*)

M. BRUNARD ET SON FILS PAUL.

PAUL (*vient courir*).

— Ça y est, père : le thème est fait et la copie remise — vingt minutes avant l'heure !

M. BRUNARD.

— Ce n'était donc ni long ni difficile ?

PAUL.

— Bah ! je ne me serais rien figuré de pareil. Cent quarante-un mots en comptant les articles et les prépositions, et quels mots ! *Enfant, conte, histoire, fable, joie, larme, lier* et *donner, dire et choisir, croire* et *voir, entendre* et *apprendre, court, joli, vif, familier, ridicule...*

Digitized by Google

oui, *ridicule*, tout cela est *ridicule*. C'est un morceau qu'ils ont composé eux-mêmes pour la circonstance, afin de permettre à tous les cancres de passer. Pas un de ces termes relevés qui font penser et hésiter, rien de littéraire; tout est vulgaire et commun. J'aurais voulu une pièce sérieuse; elle aurait contenu une belle pensée amplifiée dans des termes choisis, du Bossuet, du La Bruyère, ou quelque autre classique. Je leur aurais tourné de beau français en bel allemand; je leur aurais montré comment je sais faire passer une idée d'une langue dans une autre avec toute sa précision et toute son élégance.

M. BRUNARD.

— Pourvu que tu aies bien fait, que t'importe le reste!

PAUL.

— Bien fait! Sois tranquille, père. Ils ne peuvent pas me donner moins de 5; cela rachètera quelques fautes qui m'ont échappé dans ma version et mon français, et me fera passer haut la main.

M. BRUNARD.

— Allons, avec un peu de chance et d'aplomb à l'oral, tu vas être bachelier; nous ne voulons pas autre chose. Courons annoncer la bonne nouvelle à ta mère; elle meurt d'inquiétude.

Scène II. (*Chez M. Brunard.*)

PAUL, M. ET Mme BRUNARD.

Mme BRUNARD (*à la fenêtre, seule*).

— Dieu! les voilà qui viennent. L'heure n'est pas sonnée. Est-ce que Paul aurait manqué son thème? Ne l'aurait-il pas fini?

PAUL (*depuis la rue*).

— C'est bien allé, mère. (*Court dans la maison, M. Brunard le suit*). Oui, c'est bien allé, mais pas comme je voudrais.

Mme BRUNARD.

— Quoi? qu'y a-t-il?

PAUL.

— C'était trop facile. Une niaiserie que j'ai finie en une heure. Tous passeront.

Mme BRUNARD.

— Et toi aussi. Que faut-il de plus? Viens, que je t'embrasse.

Digitized by Google

PAUL.

— On m'a dit que la correction du thème ne serait pas longue, que les notes de la version et du français étaient déjà données, et qu'il ne restait plus qu'à faire l'addition ; 5 pour le thème, 3 ou 4 pour chacune des deux autres compositions; 11 ou 12 au minimum ! Et 6 points suffisent pour être admissible. J'y cours. l'appariteur va afficher. Si du moins ils suivaient l'ordre de mérite ! Mais c'est toujours l'ordre alphabétique. (*Sort.*)

Scène III.

M. ET Mme BRUNARD.

Mme BRUNARD.

— Paul a bien fait, et pourtant je suis inquiète. Que veux-tu ? C'est dans ma nature. J'ai les nerfs si faibles ! Une fois impressionnée, cela ne me quitte plus.

M. BRUNARD.

— Calme-toi, ma bonne. Notre Paul n'est pas le premier venu. Il sait ce qu'il a fait, et s'il dit que son thème est bon, c'est qu'il est bon.

Scène IV.

LES PRÉCÉDENTS ET PAUL.

PAUL (*rentre ému et en colère*).

— Ils n'y ont pas mis mon nom.

(*M. et Mme Brunard changent de couleur.*)

M. BRUNARD.

— Tu as donc manqué ta version ?

Mme BRUNARD.

— Ou ton français ?

PAUL.

— Non, ils ont oublié de m'inscrire.

Mme BRUNARD.

— Que faut-il faire ?

M. BRUNARD.

— Il faut aller trouver le secrétaire. C'est lui, m'a-t-on dit, qui écrit la liste des admissibles sur les notes qui lui sont remises.

Digitized by Google

Mme BRUNARD.

— Vas-y vite, mon bon. Paul, accompagne ton père. (*Ils sortent.*)

Scène V. (*Cabinet du secrétaire.*)

LE SECRÉTAIRE, M. BRUNARD ET PAUL.

M. BRUNARD (*montrant Paul*).

— Monsieur le secrétaire, pourrais-je savoir pourquoi le nom de mon fils n'est pas sur la liste d'admissibilité qui vient d'être affichée ?

LE SECRÉTAIRE (*à Paul*).

— Vous avez composé hier et aujourd'hui?

PAUL.

— Oui, Monsieur.

LE SECRÉTAIRE.

— Votre nom, s'il vous plaît?

PAUL.

— Brunard Paul.

LE SECRÉTAIRE (*cherche dans le registre des notes*).

— Brunard Paul... J'en suis fâché, vous n'êtes pas admissible. Vous avez 2 pour la version, 2 pour le français et 1 pour le thème.

PAUL.

— 1 pour le thème!

LE SECRÉTAIRE.

— Hé oui! C'est bien 1, voyez vous-même.

M. BRUNARD.

— Pas possible, Monsieur. Mon fils a fait son thème sans faute. Un pareil texte n'avait pas de quoi l'embarrasser.

PAUL.

— Il faut qu'il y ait confusion de copies. On aura pris pour la mienne celle de quelque autre candidat. Avez-vous les feuilles sous la main.

LE SECRÉTAIRE.

— Non. Le jury me donne les notes, je fais l'addition et j'affiche. Vous avez en tout 5 points, et vous savez que pour être admissible il faut en avoir au moins 6.

Digitized by Google

M. BRUNARD.

— Où pourrait-on se renseigner?

LE SECRÉTAIRE.

— Ce serait chez le professeur de littérature étrangère; c'est lui qui corrige le thème. Mais ces messieurs sont bien occupés au temps des examens, et ce n'est guère pour eux le moment de recevoir les candidats ou leurs parents.

M. BRUNARD.

— Notre cas est exceptionnel. Il y a erreur, je veux qu'on vérifie.

PAUL (*se dressant*).

— Et moi aussi.

M. BRUNARD.

— Viens, Paul; allons trouver le professeur.

Scène VI. (*Chez le professeur.*)

M. BRUNARD, PAUL, LE PROFESSEUR.

M. BRUNARD.

— Je vous suis fort obligé, Monsieur, de nous recevoir. Je sais que vous êtes très occupé; mais nous sommes dans une situation perplexe. Je vous amène mon fils, Paul Brunard. Il a fait ce matin son thème. Il l'a trouvé par trop facile, et il comptait en avoir un 5. Le secrétaire vient de nous dire qu'il n'a qu'un 1. On doit s'être trompé.

LE PROFESSEUR.

— Voulez-vous dire, Monsieur, qu'on s'est trompé dans la correction? qu'on a marqué des fautes là où il n'y en avait point?

M. BRUNARD.

— Pas précisément, Monsieur. Ces messieurs ont leur façon de corriger et nous devons nous y soumettre.

LE PROFESSEUR.

— Ce me semble, bien qu'on ne le fasse pas toujours de bon cœur. Mais de quelle erreur entendez-vous parler?

M. BRUNARD.

— Il peut se faire qu'on prenne la copie d'un candidat pour celle d'un autre.

Digitized by Google

LE PROFESSEUR.

— Cela ne m'est pas encore arrivé. Je vais pourtant voir. (*Cherche la copie de Paul Brunard*). C'est bien là votre écriture et votre signature.

PAUL.

— Oui, Monsieur.

LE PROFESSEUR.

— Note *mal;* 1 point.

PAUL.

— Impossible. C'était si facile que j'ai remis ma copie longtemps avant l'heure.

M. BRUNARD.

— Mon fils aurait voulu avoir à traduire quelque chose de plus relevé, de plus littéraire, et non un morceau composé pour la circonstance de mots communs et familiers. Il y a tant de beaux extraits à faire de nos classiques.

LE PROFESSEUR.

— Fénelon n'est-il pas un classique?

PAUL.

— C'est du Fénelon?

LE PROFESSEUR.

— Oui.

PAUL.

— Je ne m'en serais pas douté.

M. BRUNARD.

— Ni moi non plus. Quelles fautes si graves a donc pu faire mon fils pour mériter la note *mal?*

LE PROFESSEUR.

— Je vais vous le dire? Mais il faut avoir le texte sous les yeux. Le voici :

« Les enfants aiment avec passion les contes ridicules; on les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes, au récit des aventures qu'on leur raconte. Ne manquez pas de profiter de ce penchant. Quand vous les voyez disposés à vous entendre, racontez-leur quelque fable courte et jolie, puis attendez qu'ils vous demandent d'en dire d'autres; laissez-les toujours dans une espèce de faim d'en apprendre davantage. Leur curiosité étant excitée, racontez-leur certaines histoires choisies, mais en peu de mots; liez-les ensemble, et remettez d'un jour

Digitized by Google

à l'autre à dire la suite, pour leur donner de l'impatience d'en voir la fin. Animez vos récits de tons vifs et familiers; faites parler tous vos personnages : les enfants, qui ont l'imagination vive, croiront les voir et les entendre. »

M. BRUNARD.

— Eh bien, Paul, dis comme tu as fait; lis cela en allemand. Monsieur le professeur le permet-il?

LE PROFESSEUR.

— Assurément.

PAUL (*lit*).

— Les enfants aiment avec passion—die Kinder lieben mit Leidenschaft.

LE PROFESSEUR.

— Pas mal. Vous pouviez dire *leidenschaftlich*. Continuez.

PAUL.

— Les contes ridicules — die laecherlichen Erdichtungen.

LE PROFESSEUR.

— Pourquoi *Erdichtungen?*

PAUL.

— C'est le mot du lexique.

M. BRUNARD.

— Tu as dû consulter le lexique?

PAUL.

— Pour quelques mots.

M. BRUNARD.

— Tu ne m'avais pas dit cela. Je croyais que tu connaissais d'avance tous les mots du texte.

LE PROFESSEUR (*prend le lexique*).

— Au mot *conte*, je trouve *Maerchen, Erzaehlung, Erdichtung.*

PAUL.

— Je ne connaissais aucun des trois; j'ai pris celui qui m'a paru le meilleur.

LE PROFESSEUR.

— Quelle raison avez-vous eu de croire *Erdichtung* le meilleur.

PAUL (*embarrassé*)...

LE PROFESSEUR.

— Dites que vous avez pris au hasard.

Digitized by Google

PAUL.

— Oui, Monsieur.

M. BRUNARD.

— Tu ne m'avais pas dit que c'était là ta façon de choisir.

LE PROFESSEUR.

— Le hasard vous a mal servi. *Maerchen* était bon, *Erzaehlung* aussi. *Erdichtung* est mauvais ; il traduit *conte* lorsqu'il s'agit d'une invention, d'un prétexte pour tromper, comme dans cet exemple : vous me faites là un conte auquel je ne me laisserai pas prendre.

PAUL.

— Le lexique ne dit pas cela.

LE PROFESSEUR.

— Dites la suite.

PAUL.

— On les voit tous les jours transportés de joie—man sieht sie alle Tage von Freude transportirt.

LE PROFESSEUR.

— On dit *vor Freude* et non *von Freude;* c'est une de ces expressions que fait connaître l'usage de la langue. Ensuite *transportirt* n'est pas le mot. On dirait au propre *Waaren transportiren, Truppen transportiren*, transporter des marchandises, des troupes. Ici *transporté* est pris au moral et se rend par *entzückt.*

PAUL.

— C'est encore le lexique qui m'a trompé.

M. BRUNARD.

— Tu ne savais pas ce mot ?

PAUL.

— C'est un de ceux qu'il m'a fallu chercher.

LE PROFESSEUR.

— La suite.

PAUL.

— Ou versant des larmes — oder Thraenen einschenkend.

LE PROFESSEUR.

— Non pas. *Einschenken* traduit *verser* dans le sens de *verser à boire,* comme *verser du vin — Wein einschenken.*

Digitized by Google

M. BRUNARD.

— Est-ce encore le lexique qui t'a induit en erreur?

PAUL.

— Oui, père.

LE PROFESSEUR.

— Ici, il faut *vergiessen* — Thraenen vergiessen.

PAUL (*prend le lexique*).

— *Vergiessen* y est; je n'ai pas songé à le prendre. J'avais d'abord mis *verschütten*, puis j'ai remplacé par *einschenken*.

LE PROFESSEUR.

— *Verschütten* eût été aussi mauvais qu'*einschenken;* il se dit de ce qu'on verse par accident, comme *Milch verschütten*, *verser du lait*, parce que le vase est trop plein ou qu'on le porte avec trop peu de précaution.

M. BRUNARD.

— Savais-tu cela, Paul?

PAUL.

— Non, père.

LE PROFESSEUR.

— Après.

PAUL.

— Au récit des aventures — bei dem Recitativ der Abenteuer.

LE PROFESSEUR.

— Oh! *Recitativ*! Quel est ce mot?

PAUL.

— C'est le dernier du lexique au mot *récit*. Je l'ai pris parce qu'il lui ressemble.

LE PROFESSEUR.

— Il ne va pas du tout ici. Il s'emploie dans le style de théâtre, d'opéra, de vaudeville, et en musique.

M. BRUNARD.

— Que de fautes, Paul? Et tu disais que c'était si facile.

LE PROFESSEUR.

— Ne soyez pas trop sévère, Monsieur Brunard. Quand on a affaire à une langue qu'on ignore, il y a quelque mérite à tenir compte de la racine des mots ou de leur similitude; cela ne réussit pas toujours, il est vrai, comme la preuve en est ici dans *Recitativ* pour *récit*, et dans *transportiren* pour *transporter*. Continuons encore un peu.

Digitized by Google

PAUL.

— Des aventures qu'on leur raconte — der Abenteuer, die man ihnen erzaehlt.

LE PROFESSEUR.

— Bien. Ensuite.

PAUL.

— Ne manquez pas de profiter de ce penchant — habet nicht Mangel diesen Abhang zu gedeihen.

LE PROFESSEUR.

— Rien n'est bon. *Mangel haben* signifie manquer de quelque chose, comme *manquer d'argent*, *an Geld Mangel haben*. *Abhang* est le penchant, la pente d'une colline, d'une montagne; au figuré on dit *Neigung*. *Gedeihen* a le sens du neutre *profiter*, comme dans, *son travail ne profite pas*, *seine Arbeit gedeiht nicht*. Dites ici : unterlasset nicht diese Neigung zu benutzen.

M. BRUNARD.

— Monsieur le professeur, cela suffit, nous comprenons. Mon fils s'est fait illusion, il ne sait pas d'allemand. Mais est-ce bien sa faute? Il suit assidûment les cours du lycée, il apprend ses leçons de grammaire, il fait tant de thèmes que son lexique en est usé. Le grand coupable, ne serait-ce pas son professeur, qui n'entend peut-être rien à son métier?

LE PROFESSEUR.

— Je ne connais point particulièrement son professeur, mais j'ai entendu dire du bien de lui; il passe pour un homme instruit et plein de zèle pour sa classe.

M. BRUNARD.

— C'est peut-être sa méthode qui est défectueuse. Tenez, il demeure juste en face, je viens de l'apercevoir à sa fenêtre. Si vous pouviez nous donner encore quelques minutes, je le ferais prier de venir ici un instant; je suis assez lié avec lui pour me permettre cette familiarité. Il entendrait vos explications et en ferait son profit pour me préparer mon fils pour novembre.

LE PROFESSEUR.

— Vous me faites trop d'honneur de me croire capable de lui donner des conseils. Il me serait plutôt avantageux d'avoir son avis sur l'organisation des cours d'allemand, que sur certains points je crois défectueuse.

M. BRUNARD.

— Paul, cours prier M. Weiss de vouloir bien passer un moment avec nous.

Digitized by Google

PAUL.

— J'y vais (*sort*).

Scène VII.

M. BRUNARD, LE PROFESSEUR.

LE PROFESSEUR.

— Votre fils avait-il fait le brouillon de son thème avant de l'écrire sur la feuille à remettre au professeur surveillant?

M. BRUNARD.

— Il m'a dit que non.

LE PROFESSEUR.

— Il a eu tort. J'ai l'habitude de proportionner le texte au temps dont disposent les candidats, de façon à leur permettre de faire un brouillon, de le relire, de transcrire au propre et de relire encore.

M. BRUNARD.

— C'est bon à savoir pour la prochaine fois. Paul ne quittera plus la salle de composition vingt minutes avant l'heure. (*Entrent M. Weiss et Paul*).

Scène VIII.

LES PRÉCÉDENTS, M. WEISS, PAUL.

M. WEISS (*après avoir salué*).

— Il paraît que notre jeune candidat n'a pas bien fait son thème.

LE PROFESSEUR.

— Il n'est pas le seul, et si le malheur des autres pouvait le consoler du sien, il y aurait de quoi.

M. WEISS.

— Y aurait-il de l'indiscrétion à voir sa copie?

LE PROFESSEUR.

— Je vais vous la lire. Mais il vous faut le texte (*Le lui remet*).

Die Kinder lieben *mit Leidenschaft* die laecherlichen *Erdichtungen*. Man sieht sie *alle Tage von* Freude *transportirt* oder Thraenen *einschenkend bei dem Recitativ* der Abenteuer, die man ihnen erzaehlt. *Habet nicht Mangel diesen Abhang zu gedeihen.*

M. WEISS.

— Quel étrange allemand!

Digitized by Google

LE PROFESSEUR (*continue*).

— Wenn ihr sie *angeordnet* seht euch zu *begreifen*, so erzaehlt ihnen eine kurze hübsche Fabel; *erwartet* dann bis sie euch *fragen* deren andere zu *sagen;* lasst sie immer in einer *Hungersart deren* mehr zu *lernen*. Wenn ihre *Seltenheit angefeuert* ist, so erzaehlt ihnen gewisse *gewaehlte* Geschichten, aber in wenig *Woertern; bindet* sie *zusammen*, und *übergebt* von einem Tag auf den andern deren *Gefolge* zu sagen, um ihnen Ungeduld zu geben deren *Zweck* zu sehen. *Ermuntert* eure *Recitative* mit lebhaften *gelaeufigen Toenen;* macht alle eure *Persoenlichkeiten* reden : die Kinder, die eine lebhafte *Einbildung* haben, werden glauben sie zu sehen und zu *begreifen*.

M. WEISS.

— C'est à n'y pas croire. Il me semble que je n'ai jamais rien corrigé de pareil; cependant, Dieu sait s'il me font des fautes.

LE PROFESSEUR.

— Ne dirait-on pas qu'au baccalauréat les jeunes gens ont particulièrement du flair pour mal choisir? J'ai des copies plus mauvaises. Celle de M. Brunard respecte au moins la grammaire.

M. WEISS.

— Peut-être n'est-elle pas la seule de son espèce. Ne remarquez-vous pas que la grammaire est en général moins mal sue que la langue?

LE PROFESSEUR.

— C'est bien ce que je constate à chaque session. A quoi faut-il l'attribuer?

M. WEISS.

— C'est, je crois, à ce que nos élèves peuvent apprendre la grammaire un peu par eux-mêmes, avec le secours de manuels qu'ils comprennent, parce que ces livres sont écrits en français, au lieu qu'ils ne peuvent apprendre la langue qu'avec notre aide.

LE PROFESSEUR.

— Eh bien! votre aide ne leur fait pas défaut.

M. WEISS.

— Non, assurément, dans la mesure du possible. Mais voyez un peu à quoi nous sommes réduits. Une classe n'a que deux heures de langues vivantes par semaine. Si vous défalquez de ces deux heures le temps de se mettre en place, de recueillir les devoirs, de rendre compte de la correction des copies, de réciter les leçons, de donner de nouveaux devoirs, que nous reste-t-il?

Digitized by Google

LE PROFESSEUR.

— A quoi employez-vous le peu de temps dont vous disposez ?

M. WEISS.

— Dans les classes élémentaires et les classes de grammaire, nous le consacrons à des exercices variés de conversation et de traduction ; nous lisons un peu. Mais une fois que les élèves ont mis le pied en troisième, ils ne travaillent plus qu'en vue du baccalauréat, et on n'obtient plus guère d'eux que le thème.

LE PROFESSEUR.

— Mais le thème n'est pas un exercice si mauvais.

M. WEISS.

— C'est un excellent exercice pour qui sait déjà un peu la langue. Il donne occasion d'employer les mots dans leurs différents sens, de se familiariser avec des expressions et des tournures dont l'usage est nécessaire ; mais, tel qu'il se pratique, il n'apprend qu'à faire des fautes.

LE PROFESSEUR.

— Je ne comprends pas bien.

M. WEISS.

— Les règlements ne permettent, aux examens du baccalauréat, que l'usage du lexique. Pour se familiariser avec ce livre, les élèves s'en servent dès la troisième. Vous savez bien qu'il doit se borner à donner des mots, sans aucune explication sur leur sens et leur emploi.

LE PROFESSEUR.

— Et, comme nous venons de le voir, parmi ces mots, les élèves prennent d'ordinaire celui qui, dans le cas, forme un contresens, ou mieux, un non-sens.

M. WEISS.

— Précisément. S'ils se servaient du dictionnaire, ils y trouveraient expliquées les acceptions du mot et la façon de les rendre.

LE PROFESSEUR.

— Et ils s'en serviraient en classe s'il leur était permis de s'en servir au baccalauréat ?

M. WEISS.

— Exactement comme en l'état actuel des choses ils se servent du lexique.

LE PROFESSEUR.

— Et alors, croyez-vous, ils apprendraient bien la langue ?

Digitized by Google

M. WEISS.

— Cela ne suffirait pas. Il faudrait que nous eussions du temps pour la version et la lecture des auteurs.

LE PROFESSEUR.

— Vous n'en avez ni pour l'une ni pour l'autre.

M. WEISS.

— Non, le thème absorbe tout.

LE PROFESSEUR

— La version paraît éminemment propre à apprendre une langue vivante.

M. WEISS.

— C'est elle qui met l'élève en état d'en comprendre non seulement les termes et les expressions, mais aussi et surtout les tournures et le génie. Avec le thème seul, fût-il bien fait, vous avez toujours une langue embarrassée et raboteuse, avec un air et des allures d'emprunt. Voyez un peu, comme dans notre thème, indépendamment des fautes de langue, tout a un air gauche et peu allemand. Mettez que Paul Brunard eût traduit la seconde partie de la première phrase par : *Man sieht sie alle Tage vor Freude entzückt oder Thraenen vergiessen bei der Erzaehlung der Abenteuer, die man ihnen erzaehlt.* Vous auriez peut-être accepté cette traduction.

LE PROFESSEUR.

— Oui, parce qu'elle serait exacte, quoique mauvaise.

M. WEISS.

— Comment l'élève apprendrait-il, si ce n'est par la version, que pour être allemand il faut tourner par : *Man sieht taeglich, dass sie vor Freude entzückt sind oder Thranen vergiessen, wenn man ihnen Abenteur erzaehlt ?*

LE PROFESSEUR.

— C'est bien cela. Le fruit de la lecture des auteurs est le même. On ne sait une langue qu'à la condition de la lire.

M. WEISS.

— A coup sûr.

LE PROFESSEUR.

— Vos élèves ne lisent-ils pas leurs auteurs en dehors de la classe, comme ils étudient la grammaire ?

Digitized by Google

M. WEISS.

— Non. Pour leur faire lire un livre en langue étrangère, il faut commencer par les y initier, et cette initiation suppose une certaine connaissance de la langue. Si dès le début ils se trouvent arrêtés trois ou quatre fois à chaque ligne, il se rebutent et ferment le livre.

LE PROFESSEUR.

— C'est bien ce que je constate à chaque examen. Quand il arrive à quelque candidat de traduire convenablement un passage, je cherche à hausser sa note en lui adressant deux ou trois questions sur les endroits de son auteur que je suppose l'avoir frappé le plus ; ce sont ceux qui, une fois lus, ne peuvent plus s'oublier. J'obtiens rarement une réponse, et, à mon grand regret, je constate qu'ils ne connaissent pas les ouvrages sur lesquels ils demandent à être interrogés.

M. WEISS.

— Cela n'a rien d'étonnant.

M. BRUNARD.

— Assez, Messieurs. Je suis édifié à présent sur les études de mon fils en allemand. La responsabilité de son échec ne doit retomber ni sur lui, ni sur son professeur; il faut s'en prendre à l'organisation de l'enseignement des langues vivantes et aux règlements qui régissent les examens. Le thème n'est pas ce que Paul et moi nous croyions. C'est une épreuve difficile, qui suppose une certaine connaissance de la langue. Comment les candidats l'auraient-ils ? On ne leur donne pas le temps de l'acquérir. Dans mon service des ponts et chaussées, il y a des employés à tous les degrés, mais tous ont à passer des examens. Ils y consacrent de longues heures de travail. Pour les dessins et les plans de toute sorte, on leur met entre les mains les meilleurs instruments, règles, compas, équerres, rapporteurs, etc. Les candidats au baccalauréat se servent d'un livre détestable. Ils y prennent les mots au hasard, font un mauvais thème et échouent. Ils sont, par la force des choses, dans l'impossibilité de conquérir un diplôme sans lequel les carrières libérales leur restent fermées. Le fruit de longues années d'études leur devient inutile, et leurs parents y sont pour leur frais.

M. WEISS.

— Je ne puis pas vous contredire.

LE PROFESSEUR.

— Ni moi non plus.

M. BRUNARD.

— Et toi, pauvre Paul, que vas-tu faire ?

Digitized by Google

PAUL.

— Au lieu de me reposer pendant ces vacances, je vais me remettre au travail, sans être plus sûr du succès en novembre qu'en juillet.

M. BRUNARD.

Ta mère et moi nous en avons le cœur navré.

Jacques PARMENTIER.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, AOUT 1888.

DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

III.

PRODUCTION ET DISPARITION DE MOTS ET DE FORMES.

Les changements de la phonétique et de la sémantique, quelque considérables qu'ils soient, ne sont pas les seuls; si le langage modifie les sons et la fonction des sons, il élimine aussi des mots et des formes, et il incorpore dans sa masse des mots nouveaux et des formes nouvelles qu'il tire de différentes sources. Ces disparitions et ces apparitions de mots et de formes, pour avoir moins d'importance que les variations de signification, n'en méritent pas moins l'attention du philologue et du philosophe. Comment connaître la vie du langage, tant qu'on n'a pas étudié les causes de la naissance ou de la mort des éléments qui constituent l'organisme d'une langue?

Il n'est pas possible de suivre au jour le jour le renouvellement continu du vocabulaire; rien n'est pourtant plus certain que ce renouvellement. Horace dit poétiquement que les générations de mots passent comme les générations de feuilles; mais il a tort d'ajouter que les mots éteints peuvent ressusciter. Les cas de disparition de mots ne manquent pas; mais les exemples de renaissance des mots sont bien rares, s'il y en a. Les mots morts d'une langue sont bien morts; les morts ne reviennent pas, comme dit le proverbe; les langues, pas plus que les fleuves, ne remontent vers leur source. Si des lettrés ou des érudits exhument quelques vieux mots, ces archaïsmes ne vivent que dans les livres d'un simulacre de vie. *Multa cadunt*, *multa nascuntur*, *nulla renascuntur*, ces trois points résument les enseignements de la science du langage sur les changements des dictionnaires et des grammaires.

L'emploi d'un mot, c'est la vie de ce mot; la désuétude, c'est, pour lui, la mort. Il suffit d'ordinaire au philologue de constater la mort de

Digitized by Google

certains mots, et d'enregistrer, en quelque sorte, les décès; mais le philosophe se demande : pourquoi les mots meurent-ils? Si on dit que la loi de tout ce qui vit, c'est de naître, se développer et mourir, on prend une explication verbale pour une explication réelle; car parmi des mots contemporains, les uns meurent après une courte existence, tandis que d'autres fournissent une très longue carrière. Pourquoi donc certains mots sont-ils frappés plutôt que d'autres? Remarquons de suite qu'il y a des mots qui succombent pour des raisons obscures, introuvées et même introuvables : *ignotis perierunt mortibus illi*. En français, on ne saurait rendre compte de la disparition de mots commodes courts et expressifs, comme *douloir*, *souloir*, *gésir*, etc., qui ont été remplacés par des périphrases. D'autres fois, et même souvent, la mort d'un mot a des causes historiques ou intellectuelles faciles à déterminer Que de vocables s'en vont avec les choses qu'ils désignent! Une partie du lexique du moyen âge, celle qui représentait des objets ou des institutions, des faits sociaux ou des idées disparus, a subi le même sort; plusieurs mots survivent, à l'état de momies, dans des livres de science; d'autres sont morts; quelques-uns, plus heureux, sont restés, en changeant d'emploi; ainsi, nous n'avons plus de *four banal*, mais nous avons conservé l'adjectif *banal*, d'ou l'on a tiré *banalité*, *banalement*. Dans le mouvement général des sociétés, les mots subissent d'ordinaire, mais non toujours, le sort des choses signifiées.

Pour bien entrer dans le problème de la chute des mots, il convient de remarquer que les langues sont alimentées et renouvelées par deux espèces de mots, les mots savants et les mots populaires. Les mots populaires sont toujours métaphoriques et expressifs; ainsi le mot *tête* vient du latin *testa*, qui signifie *fragment de pot cassé*, et aujourd'hui que le mot *tête* est devenu trop abstrait, il est remplacé par le mot *boule*, dont le succès entraînera peut-être la perte du mot *tête*, au moins comme appellatif d'une partie du corps. Les métaphores s'usent, et il arrive, dit M. Darmesteter, « qu'un mot n'éveille plus qu'une idée ou une image simple. Alors la langue populaire le néglige, et le remplace par un terme qu'elle détourne de sa signification propre, pour l'appliquer à l'objet qui se colore ainsi d'un nouveau reflet. » C'est ainsi que le peuple dit aujourd'hui *quille*, au lieu de *jambe*.

Plus d'une fois, les mots populaires disparaissent devant les mots savants : la science et la réflexion détruisent les œuvres de la spontanéité et de l'instinct. Ainsi, *mûreté*, *frêleté* se sont effacés devant *fragilité* et *maturité*, *geindre* devant *gémir*, *moutier* devant *monastère*, *prononce* et *diffame* devant *prononciation* et *diffamation*, *domesche* devant *domestique*, *utle* devant *utile*, *antif* devant *antique*, etc. D'une manière générale, le suffixe *ation* tend à prédominer sur le suffixe *aison*.

Cette lutte pour l'existence se livre non seulement entre les mots savants et les mots populaires, mais encore entre les mots de même

Digitized by Google

origine. Le vieux français se servait du mot *ou* pour dire *dans le*, ainsi *ou ciel*, *dans le* ciel ; mais *ou* ne se contractait pas avec l'article féminin et on disait, non pas *ou circonstance*, mais *dans la circonstance*. Le besoin d'uniformité amena la chute de *ou* avec le sens de *dans le ;* ce mot disparut au XVIe siècle. De même le succès du verbe *falloir* provoqua l'élimination de *estovoir*. *Falloir* signifiait *manquer ;* ainsi : au bout de l'aune *faut* le drap. De l'idée de manque à l'idée de besoin, le passage est facile, comme d'ailleurs de l'idée de besoin à l'idée de nécessité ; ce qui nous manque, nous fait besoin, nous est nécessaire. *Falloir*, souvent répété, supplanta *estovoir*, qui resta sans emploi et s'éteignit.

Quand on s'occupe de mots voisins se disputant leur signification, l'esprit songe spontanément à un ordre de faits, fréquents dans toutes les langues, je veux dire les faits de synonymie.

A priori la synonymie parfaite semble impossible : deux mots pour exprimer une seule et même idée feraient exception à la loi d'économie qui joue un si grand rôle dans la vie des langues. L'expérience est d'ailleurs d'accord avec la raison ; elle montre qu'il n'y a pas de synonymie parfaite. Si deux mots dérivent d'une même origine, ils ne vivent ensemble que s'ils prennent des significations différentes, comme le prouvent les doublets suivants : *sécurité* et *sûreté*, *fragile* et *frêle*, *rigide* et *raide*, *plier* et *ployer*, *châsse* et *caisse*, *champ* et *camp*, etc. Parfois deux mots paraissent au premier coup d'œil synonymes, et les ignorants les emploient indistinctement ; mais en réalité, ils répondent à des idées différentes ; ainsi *porter* et *apporter* sont loin d'avoir le même sens. En certains cas, les connaisseurs, les esprits fins sont seuls capables de saisir les nuances délicates de signification.

Quand deux mots sont tout à fait synonymes, l'un disparaît, à moins qu'il ne reçoive une destination nouvelle. Ainsi *cou* et *col* avaient même sens, mais *cou* a été appliqué à une partie du corps, *col* à la partie du vêtement qui entoure le *cou ;* des doublets *vou* et *vol*, *vou* a disparu, faute d'emploi. Il convient d'ajouter que les mots, sortis d'une même source, mènent une vie indépendante, malgré leur communauté d'origine ; ainsi *conduire* et *réduire* ont survécu à *duire ; ouvrage* et *ouvrier* ont survécu à *ouvrer*, etc. Ce fait s'explique sans peine, si on songe que les hommes qui parlent ne font pas d'étymologie, et s'intéressent moins aux mots et aux familles de mots, qu'aux idées exprimées par les mots.

L'homonymie a fait aussi plus d'une victime dans le vocabulaire : le verbe *lire* a sans doute nui à l'*ire* que *colère* a remplacé A l'époque romaine, les mots les moins usités ont laissé la place à leurs homonymes plus connus ; ainsi *fides*, *lyre*, a disparu devant *fides*, *foi ; amnem fleuve*, devant *annum*, *an ; gramen gazon*, devant *granum grain*, etc.

S'il y a dans toutes les langues comme un ossuaire de mots inanimés, on trouve aussi dans toutes les langues un certain nombre de mots plus ou moins vieillis, termes archaïques, termes poétiques, termes locaux,

Digitized by Google

inconnus de la masse des parleurs, n'ayant qu'un souffle de vie, et menacés d'une disparition prochaine.

Ce qui est plus important, en matière de langage, que la perte des mots, c'est la perte des formes grammaticales. L'exemple le plus célèbre de ce genre, c'est la chute du système de cas dans toutes les langues romaines, et même en anglais, qui, sauf la déclinaison des pronoms, n'a conservé qu'un génitif, dont l'existence est d'ailleurs très compromise. Il faut citer aussi l'appauvrissement du système des temps et des modes dans les langues issues du latin. L'anglais est la langue qui a jeté par-dessus bord le plus grand nombre de distinctions formelles ; de très riche qu'il était sous ce rapport, il est devenu le plus pauvre de la famille indo-européenne en terminaisons grammaticales ; il n'a plus d'inflexion pour l'adjectif ; il a renoncé aux genres, sauf quand il s'agit de personnes ; il se passe de la forme du subjonctif, qui est, en allemand, aussi riche que celle de l'indicatif, etc. Il semble que ce sont là des pertes graves pour la langue anglaise : il n'en est rien pourtant. Les langues les plus riches n'expriment jamais qu'une partie des relations que notre esprit saisit entre les choses, et la plupart des rapports restent sous-entendus. Aucun élément n'est absolument nécessaire au discours ; la diversité des inflexions et des formes est utile au discours, mais nous pouvons nous en passer. Si les signes dépendent de la pensée, la pensée ne dépend pas des signes ; elle se réalise aussi bien dans un signe que dans un autre, et quand elle a rénoncé à un procédé inflexionnel, elle le remplace par un équivalent. C'est ainsi qu'en anglais, la classe des prépositions s'est développée *après* la disparition des cas, ou plutôt *en même temps* que la disparition des cas ; c'est ainsi que les pronoms se sont substitués aux désinences verbales, et que les verbes auxiliaires ont eu pour mission d'exprimer les relations que traduisent la variété des temps et des modes grecs et latins. La fin du langage, à savoir l'expression de la pensée, est toujours poursuivie et toujours atteinte.

Si l'on voulait donner ici une idée complète de la question des acquisitions linguistiques, on serait entraîné dans une étude illimitée. Que de tours nouveaux, que de locutions vives et fortes, que de formes syntactiques viennent sans cesse enrichir les langues des peuples civilisés, les langues vraiment vivantes ! Quelle action les grands écrivains n'exercent-ils pas sur la langue qu'ils manient ! Ils modifient le lexique, ils enflent la signification des mots en y versant le contenu de leurs pensées, ils créent des constructions, ils donnent à celles qui existent plus d'ampleur ou plus de précision. Que ne doit pas notre langue aux Lafontaine, aux Molière, aux Pascal, aux La Bruyère ! Mais ces recherches ne sont pas de notre sujet.

Si nous considérons la création de mots nouveaux, nous voyons qu'elle est incessante. Que de mots naissent en un jour sous le soleil ! personne ne le saura jamais. La plupart, il est vrai, sont comme mort-nés ; ils

Digitized by Google

servent à un besoin présent, ils expriment une idée gaie ou triste, un trait d'ironie ou de malice, ils ont même parfois une heure de succès, puis ils s'éteignent comme des étincelles, après avoir brillé un moment. Il arrive parfois qu'un penseur ou un esprit distingué forge dans une circonstance donnée un mot vraiment original, et qui manque dans une langue; le mot pourtant ne réussit pas à entrer dans le courant du langage. On raconte que Gambetta, en parlant d'un homme d'État qui possède d'ailleurs d'éminentes qualités, écrivait : « Comme caractère, c'est une *nolonté.* » Ce mot si vif restera sans doute enseveli dans la correspondance du puissant orateur.

S'il y a des mots éphémères, il y a aussi des mots durables qui vivent parce qu'ils ont reçu la consécration de l'usage et comme la sanction du suffrage universel. Ici plus encore que dans l'étude de la phonétique, et autant que dans l'étude de la sémantique, il faut tenir compte et faire la part des circonstances historiques. Certains mots pénètrent d'une langue dans une autre, et s'y installent par droit de conquête. Le persan selon les linguistes, a plus de la moitié de ses mots qui sont arabes; plus de douze cents mots français, dit Whitney, « entrèrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. » Il n'y a pas de langue qui n'ait pris quelque chose à la langue voisine. Avec les institutions ou les productions étrangères, des mots nouveaux sont importés dans divers pays. *Banane* est un mot tropical et un fruit tropical; toutes les nations de l'Europe, sauf l'anglais, ont adopté le mot *ananas*. Nous avons en français des mots religieux, tirés de l'hébreu, comme *sabbat, jubilé, séraphin;* des mots scientifiques arabes, comme *algèbre, alcali, zenith, chiffre;* des mots persans, comme *caravane, échec, châle;* des mots indiens, comme *calicot, punch;* des mots chinois comme *thé, nankin;* des mots américains, comme *canot, guano*. Ce ne sont là que des exemples, et si nous regardons les emprunts faits à l'italien, à l'espagnol, à l'allemand, et surtout à l'anglais, nous voyons s'allonger la liste des mots, venus du dehors, et naturalisés français. Nous devons à l'Italie surtout des termes d'art, d'architecture, de peinture et de musique; ainsi : *arcade, balcon, balustrade, belvédère, dôme, coupole, campanile, mosaïque, catafalque, estrade; fresque, aquarelle, pastel, camée, estampe, esquisse, palette; allegro, andante, forte, bémol, soprano, ténor, opéra, cantate, barcarolle, cavatine, piano, trombone, mandoline*, etc. *Arlequin, baladin, charlatan, polichinelle, saltimbanque*, etc., nous viennent du même pays. Parmi les mots espagnols, qui ont passé les Pyrénées, nous citerons : *sarabande, embarcadère, corridor, caserne, escouade, adjudant, capitan, matamore, infant* et *infante, sérénade, mantille, basquine, guitare, castagnettes*, etc., etc. Les mots allemands importés en France sont surtout militaires; exemples : *reitres, flamberge, havresac, bivouac, sabre, obus*, etc. Quant aux mots anglais, quelques-uns ont reçu chez nous le droit de cité au XVIII[e] siècle; mais c'est surtout de nos jours qu'ils pénètrent en foule dans

Digitized by Google

notre langue; on dirait d'une revanche de l'invasion saxonne; citons seulement : *yacht*, *dock*, *tender*, *wagon*, *rail*, *express*, *tunnel*, *tramway*, *bill*, *leader*, *budget*, *comité*, *club*, *toast*, *jury*, *verdict*, *turf*, *jockey*, *tilbury*, *gentlemen*, *clown*, *fashionable*, etc., etc.

Si les langues s'enrichissent par voie d'emprunts, ce procédé a des limites. Les exemples que nous avons cités montrent que ce qui passe le plus facilement d'une langue dans une autre, ce sont les noms et les épithètes, les substantifs et les adjectifs. Les verbes sont difficiles à assimiler, moins pourtant que les participes, que les suffixes et les préfixes, moins encore que les appareils de l'inflexion, comme les terminaisons nominales et les désinences verbales. Nous n'avons rien d'anglais dans notre grammaire; le verbe *to stop* restera sans doute dans notre langue, mais il s'est francisé et a formé le verbe *stopper*. Toute langue est comme un moule, dont les matériaux qu'on y jette prenne la forme.

Pourquoi les langues échangent-elles des mots? C'est que l'échange des mots est le résultat de l'échange des idées. Les nations ont entre elles des relations de toute espèce, commerciales, diplomatiques, intellectuelles; or si un produit industriel pénètre d'un peuple chez un autre, il garde le nom que lui avaient donné les fabricants; de même les coutumes, les institutions, les découvertes conservent, en s'expatriant, le signe qui les exprime. Sauf le cas de conquête, les peuples, en adoptant des mots étrangers, obéissent à la loi de commodité.

D'ailleurs, outre ce procédé tout externe d'adjonction de mots empruntés, il y en a d'autres. L'échange des mots n'est pas adéquat à l'échange des idées : le premier est relativement faible, tandis que la circulation des idées est active et incessante, du moins parmi les peuples civilisés. Une langue n'a recours a des matériaux étrangers que pour l'expression d'un objet nouveau, d'un instrument jusque-là inconnu, d'une idée particulière et originale. Quand il s'agit d'exprimer des idées générales, une langue trouve d'ordinaire assez de ressources dans son propre fond, elle développe ses richesses naturelles, elle s'ingénie pour satisfaire à des besoins nouveaux et répondre à des nécessités actuelles. C'est là ce qu'on peut appeler la croissance organique d'une langue, par opposition à l'accroissement externe, dont nous venons de parler.

La France a reçu directement sa civilisation et sa religion de la Grèce et de Rome; notre langue est donc romaine et grecque, plus romaine que grecque, et même exclusivement romaine dans les mots populaires, plus grecque que romaine dans les mots savants. Pendant la longue incubation du français, c'est-à-dire tant que dura le moyen âge, nos mots sortirent du latin, surtout du bas latin, et furent peu à peu adoucis, abrégés, façonnés par des hommes nouveaux à des emplois nouveaux. Ce fut comme un long demi-sommeil de l'intelligence populaire. La société vivait, sans avoir à accumuler les fruits de la pensée. Le latin suffisait comme instrument d'expression et de communication. Mais

Digitized by Google

quand se produisit le réveil de la renaissance, de nouvelles et pressantes exigences se manifestèrent : les sciences, les arts, la philosophie prirent un rapide essor, les branches du savoir humain se multiplièrent, un nombre considérable de faits et d'idées se présentèrent à la pensée; il fallut faire face à cette situation, et canaliser, en quelque sorte, par une foule de mots nouveaux, ce déluge d'idées qui devait féconder pour des siècles l'esprit français. Un vocabulaire plus large et plus riche était nécessaire. Montaigne et Rabelais forgèrent une multitude de vocables. La passion des lettrés et des érudits pour Platon, Demosthène et les autres écrivains d'Athènes, les poussa à se tourner vers le grec. Le latin avait fourni un immense contingent de mots à notre langue; le grec lui offrait une masse énorme de matériaux qu'il était facile d'utiliser. Depuis, avec le progrès rapide des sciences, on n'a pas cessé et on continue encore de demander au grec des mots techniques et scientifiques. Les savants de tous les pays s'adressent au grec pour l'expression de leurs découvertes; ils y trouvent, dit Withney, cet avantage « que tous les continuateurs de la même œuvre de civilisation ont ainsi une langue commune, au moyen de laquelle ils se comprennent, se répondent et s'unissent par-dessus les frontières. »

Un autre procédé important de développement interne, c'est la composition des mots. On sait que l'allemand use sans limites de cette ressource; l'anglais a formé beaucoup de mots de cette manière; le français lui-même n'est pas si pauvre qu'on le suppose en mots composés. Pour la méthode de composition, elle varie d'une langue à l'autre : en anglais et en allemand, la méthode est celle de la composition avec génitif, comme dans *headache mal de tête*, *headland* péninsule en forme de tête, etc. L'anglais a une autre ressource excellente, celle que l'on retrouve en œuvre dans les mots *good-natured*, *great-minded*, etc. En français, la méthode est celle de composition par apposition, exemples : *œil-de-bœuf*, *porte-bonheur*, etc. D'ailleurs, quel que soit le procédé en usage, les mots composés sont des phrases en raccourci, avec et plus souvent sans signe pour la relation exprimée : l'esprit supplée à cette lacune souvent même il oublie l'origine des mots composés, et les traite comme des signes unitaires, qui subissent avec le temps des changements phonétiques, comme on le voit par les exemples de *vinaigre*, *gendarme*, etc.

La dérivation est une espèce particulière de composition et de formation des mots, à l'aide de préfixes et de suffixes. Toutes les langues ont un certain nombre de désinences ou de syllabes formatives, qui, en s'ajoutant à certains vocables, en changent la nature et la fonction. Du mot *gaz*, dû à van Helmont, nous avons fait *gazeux*, *gazéiforme*. Du mot *télégraphe*, nous avons tiré *télégraphique*, *télégramme*, *télégraphier*, *télégraphiste;* les autres langues n'ont pas formé moins de mots avec le même substantif. Il n'est pas rare qu'un mot produise, par dérivation, toute une lignée de mots. M. Darmesteter, dans son excellent livre *La*

Digitized by Google

Vie des Mots, fait ainsi la psychologie des suffixes : « Prendre dans un ou plusieurs mots une terminaison commune, en faire le représentant d'une idée abstraite, l'ajouter à toute une série de mots simples pour leur faire rendre cette même idée, en modifier graduellement le caractère, et lui faire exprimer par des élargissements insensibles des rapports nouveaux qui vont, en se multipliant, créer ainsi de vrais mots qui n'ont pas d'existence propre par eux-mêmes, qui n'ont aucune indépendance, aucune individualité, que la langue n'isole jamais, qui ne vivent qu'à la queue des mots simples, et qui cependant sont les porteurs d'idées générales, voilà l'étonnant résultat auquel arrivent les langues, quand elles créent des suffixes. Une force ici est en jeu, que nous avons déjà vue à l'œuvre, l'analogie. » M. Darmesteter donne un exemple bien intéressant. Le suffixe français *age*, dit-il, vient du suffixe latin *aticus*, et il a passé par les formes *adego*, *adco*, *adio*, *adje*, *age* (bel exemple d'abréviation phonétique); il est devenu désinence d'adjectif et de substantif; il a servi à désigner des collectifs; exemple : *courage*, ensemble des sentiments du cœur; *feuillage*, *plumage*, ensemble des feuilles et des plumes; *lavage*, tout ce qui est lavé. Bientôt il passe à l'idée de cause, et aujourd'hui il n'est plus significatif que de l'action, comme on le voit dans *repassage*, *blanchissage*, etc. L'auteur ajoute cette réflexion, qui nous paraît très juste : « C'est peut-être dans la dérivation qu'on saisit le plus nettement l'action de l'esprit sur le langage, parce qu'il y manie des éléments peu nombreux, la liste des suffixes étant nécessairement très limitée, et que les rapports exprimés sont plus simples. » Ajoutons seulement que l'action de l'esprit est partout visible, dans cette espèce de changements que nous venons d'étudier, dans la disparition ou la production de mots et de formes.

(*A suivre*) H. LAURET.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire, par George L.-FONSEGRIVE, professeur agrégé de philosophie au lycée de Bordeaux. — Paris, F. Alcan, 1887; un vol. in-8°, 592 p.

M. Fonsegrive avait présenté, il y a deux ans, à l'Académie des Sciences morales et politiques, un *Mémoire sur le libre arbitre* qui fut couronné par la Compagnie à la suite d'un rapport particulièrement flatteur de M. Bouillier. Remanié et complété par l'auteur, ce Mémoire est devenu un ouvrage relativement considérable. L'intelligente et discrète érudition dont M. F. fait preuve n'est pas le moindre charme de ce volume qu'une

Digitized by Google

ingénieuse ordonnance, une composition savante et un style vraiment philosophique recommanderaient suffisamment aux étudiants en philosophie.

L'ouvrage est divisé en deux parties d'importance presque égale, l'*Histoire* et la *Théorie*.

I. L'HISTOIRE. — Des temps homériques à nos contemporains, M. F. nous fait passer en revue les théories de tous ses prédécesseurs. Cette partie historique est, en un sens, une histoire complète de la philosophie; car l'auteur nous montre toujours comment la conception qu'un philosophe s'est faite du libre arbitre se rattache à son système tout entier. L'*Histoire* comprend trois livres : la *Pensée païenne*, la *Théologie chrétienne*, la *Philosophie moderne*.

a. La Pensée païenne. — Si, en présence de la formidable toute-puissance de la Nature, et, d'accord avec les croyances de la primitive religion, les premiers philosophes païens ont été surtout pénétrés de la faiblesse et de la dépendance humaines, Socrate reconnaît déjà une certaine puissance de l'homme sur lui-même qui lui permet de se décider dans l'état de doute ; d'après lui, l'ignorant dépend absolument de ses passions et le sage ne dépend pas moins de la raison. Platon développe cette pensée et place dans l'opinion, dans cette région moyenne entre l'infaillibilité du bien et l'infaillibilité du mal, une sorte d' « indétermination des actes qui ressemble assez au libre arbitre des modernes. » — Aristote est le premier qui expose une véritable théorie du libre arbitre. C'est « la grande exception de l'antiquité », comme l'écrivait M. Renouvier (*Année philos.*, 1867 : L'infini, la substance et la liberté). L'homme est véritablement le père de ses actes. C'est le choix qui caractérise le pouvoir de l'homme sur ses actions, le choix suppose la contingence, et la contingence a des conséquences logiques qu'Aristote examine. M. F. consacre à cette doctrine du libre arbitre tout un chapitre nourri de textes et d'une clarté remarquable ; il montre, en outre, comment la théorie se relie étroitement au système philosophique du stagyrite. Ce chapitre est particulièrement intéressant : on ne saurait parler maintenant d'Aristote sans le consulter, et avec profit. — A propos d'Épicure et du clinamen, M. F. discute fort habilement, avec textes à l'appui, l'interprétation ingénieuse, trop ingénieuse, à son avis, de M. Guyau (*Revue philos.*, juillet 1887, et la *Morale d'Épicure* et *ses rapports avec les doctrines contemporaines*, 1881) qui voyait dans Épicure le prédécesseur inattendu de M. de Biran. M. F. ne se range pas davantage à l'opinion de M. Ravaisson (qui nous paraîtrait la plus vraie) et serait tenté de rapprocher Épicure d'A. Comte. — Le stoïcisme soutient contre l'épicurisme qu'il n'y a pas de hasard, que tout à sa cause : de Zénon à Epictète les philosophes du Portique n'ont pas varié sur ce point et M. F. s'attache à nous montrer que si les premiers stoïciens affirmaient un destin

Digitized by Google

universel tandis qu'Epictète nous accorde un certain pouvoir sur nos pensées, il n'y a pas contradiction entre celui-ci et ceux-là ; car (p. 67) « les premiers sont plus préoccupés de l'ordre du monde, les derniers du » pouvoir de l'homme ; mais ni les premiers n'ont cru à une nécessité » purement extérieure et mécanique, ni les derniers n'ont admis une » indépendance absolue de la volonté humaine. Cette indépendance leur » eût semblé favoriser la croyance au hasard, une absurdité digne d'Épi- » cure et de son école. » — Un chapitre intitulé les *Traités de Fato* termine le premier livre de l'Histoire, chapitre très curieux et très neuf, où sont étudiés avec soin les ouvrages de Cicéron, de Plutarque et d'Alexandre d'Aphrodisias sur le Destin. Les deux premiers représentent l'Académie et nous font connaître — le premier surtout — les subtiles objections que Carnéade adressait aux stoïciens ; le troisième nous transmet les critiques du stoïcisme que faisaient les derniers représentants de la philosophie d'Aristote. Enfin, M. F. nous expose la théorie de Plotin et celle de Hiéroclès qui s'efforcent, à nouveau, de concilier le libre arbitre et la raison. Carnéade n'a pas voulu abandonner le rationnel, Alexandre d'Aphrodisias veut maintenir la puissance de l'homme ; celui-là aboutit à la nécessité, celui-ci chasse du monde la raison pour y ramener le hasard d'Épicure. Plotin admet la providence, il prétend aussi ne pas supprimer le libre arbitre : il a bien vu que la doctrine de la nécessité rend inexplicable la diversité, le devenir. D'après lui, la providence veut l'existence des contraires, du bien et du mal, pour qu'il y ait harmonie ; il s'ensuit que l'homme est libre, sinon le mal et le bien ne seraient pas produits. Niera-t-on que le monde soit harmonieusement organisé ? Plotin répond que le monde actuel n'est qu'un jeu, « un théâtre où se » joue la pièce immense dont nous n'apercevons que les fragments. » Au sage est réservé la vision enchanteresse de l'admirable beauté de l'Univers. Hiéroclès voudrait, lui aussi, conserver la providence et le libre arbitre grâce à l'idée de justice. « La justice est providentielle, et sans » le libre arbitre la justice ne serait pas. »

Ainsi, « la question dernière que le paganisme lègue au christianisme » est celle-ci : Comment le libre arbitre de l'homme peut-il s'accorder avec l'ordre que la Providence a établi ? »

b. La *Théologie chrétienne* accepte la question ainsi posée : l'antinomie du libre arbitre humain et de la toute-puissance providentielle de Dieu est même plus rigoureuse, en ce sens que la doctrine de la Providence a désormais la précision et l'autorité d'un dogme. Le principe supérieur à la Nature, qui, d'après Aristote, expliquait l'Univers et faisait l'objet de la Philosophie première, abandonné depuis le fondateur de la métaphysique, reparaît, en effet, dans le christianisme sous le nom de Dieu, personne toute-puissante, créatrice et souveraine absolue du monde : la Religion et la Foi remplacent la métaphysique et la raison. — Faiblesse de l'homme et toute-puissance de Dieu qui impose des com-

Digitized by Google

mandements à sa créature — ce qui suppose chez celle-ci le libre arbitre — tels sont les éléments essentiels que la théologie chrétienne emprunte au judaïsme (M. F. indique bien, p. 86, ce qui distingue la loi hellénique et la loi juive : il explique pourquoi les Grecs ont surtout considéré le côté esthétique de la moralité.) Le dogme juif de la chute première d'Adam qui entraîne la déchéance de l'humanité tout entière est également conservé dans la religion chrétienne. Mais si, pour les juifs, le Messie n'est pas encore venu, pour la nouvelle religion, il est paru avec le Christ, et le baptême nous délivre du péché originel. Toutefois, même après le baptême, il y a encore en nous la lutte des deux hommes, « de » l'homme ancien, issu de la race pécheresse d'Adam, et de l'homme » nouveau racheté par la grâce et le sang du Christ »; il y a en nous deux tendances, l'une charnelle, l'autre spirituelle, et, seule, la grâce de Dieu peut nous permettre de triompher du mal. Mais saint Paul et saint Jacques reconnaissent tantôt un certain pouvoir de l'homme, une manière de collaboration de l'homme avec Dieu, et tantôt ils semblent tout accorder à la grâce, à la toute-puissance divine. M. F. lève ingénieusement cette apparente contradiction : conformément à la théologie, la grâce est un secours surnaturel, un *miracle ;* mais, avec l'assistance *ordinaire* de Dieu, nous pouvons accomplir des œuvres *moralement* bonnes ; M. F. attribue — et l'interprétation semble admissible — aux premiers docteurs — cette distinction qui ne s'est, à vrai dire, précisée qu'assez tard. Ce qui rend particulièrement difficile le problème du libre arbitre, c'est la prescience, la prédestination.

Trois dogmes résument la théologie chrétienne sur ce point :

« 1° L'homme ne peut rien faire de bien sans l'assistance divine; » 2° Dieu sait ceux qui seront sauvés et ceux qui seront damnés, il pré- » destine nominativement ses élus; 3° Dieu est juste, il n'y a pas en » lui d'iniquité, l'homme donc est justement puni et récompensé, il » coopère donc à l'œuvre de Dieu et jouit du libre arbitre. » Le christianisme veut surtout combattre le *fatum* stoïcien ; les premiers pères s'attaquent aussi aux doctrines manichéennes. — C'est pour combattre ces dernières que saint Augustin a écrit son traité du libre arbitre. Dans un chapitre savant et original, M. F. établit contre l'opinion de Bersot et celle de M. Nourrisson (ajoutons contre celle de M. Janet. Cf. *Histoire de la Philosophie :* Les Problèmes et les Écoles, p. 334, 335) que saint Augustin est un partisan du libre arbitre : il analyse la volonté, détermine ce qu'Augustin entend par *libre arbitre*, examine ensuite dans quelle mesure il accorde ce libre arbitre à l'homme et comment enfin il le concilie avec la grâce, la prescience et la prédestination.—Boèce, Scot Erigène, saint Bernard, saint Thomas, Duns Scot, tout le moyen âge, en un mot, attribue à l'homme le libre arbitre. M. F. établit contre la doctrine courante que « ni Scot n'a sacrifié la raison à la volonté aussi complètement qu'on l'a » dit, ni saint Thomas n'a compromis le libre arbitre au profit de la raison. »

Digitized by Google

— Le catholicisme admet comme orthodoxes les diverses opinions des docteurs du moyen âge : tout ce que demande l'Église, c'est que l'on croie et à la Providence et en même temps au libre arbitre, libre à chacun d'adopter la mode de conciliation qui lui semble préférable. A la suite du Concile de Trente, on imagina, en effet, différents systèmes pour expliquer l'accord de la liberté humaine avec la providence de Dieu et l'efficacité de sa grâce ; le molinisme, le congruisme, le thomisme et le jansénisme sont les principaux de ces systèmes dont l'exposé est fort intéressant. (Cf. p. 141 et suiv.). Cependant, dès le XIVe siècle avait commencé avec Wickleff le mouvement déterministe qui s'accentue avec Luther et Calvin : M. F. montre qu'au fond les systèmes des deux grands réformateurs sont identiques. — Quoiqu'il en soit, le problème du libre arbitre s'est simplifié avec le christianisme. « Il semble moins difficile d'admettre » l'accord d'une providence attentive, aimante et libre avec les actes » libres de l'homme que d'un destin immuable avec ces actes changeants. » La difficulté est alors de concilier en Dieu la raison et la liberté. C'est » dans la notion de l'amour, plus intelligible au cœur qu'à la raison pure, » que le christianisme a cherché et trouvé cette conciliation. » (A lire tout particulièrement dans ce chapitre final de la *Théologie chrétienne* la querelle du « pur amour »). — C'est au christianisme que nous devons ces deux grandes idées de la liberté et de l'amour.

c. *La Philosophie moderne*, abstraite et exclusivement rationnelle va maintenant analyser ces notions ; mais la raison ne connait pas des « raisons du cœur; » il surgira de nouvelles difficultés, des problèmes nouveaux : l'œuvre des philosophes sera de les formuler et le progrès consistera à les mieux poser. — Descartes, le père de la philosophie moderne, suivant le mot de Schwegler, fonde sa méthode par un acte de volonté en plaçant le doute au début de la philosophie. L'explication qu'il donne de l'erreur en fait moins une nécessité intellectuelle qu'une faute volontaire. Est-ce à dire qu'il admette le libre arbitre ? M. F. ne le pense pas ; suivant lui, Descartes a réduit le libre arbitre à une « dénomination vide de sens ». Tout le chapitre est très suggestif, ce qui ne surprendra pas les lecteurs qui connaissent les articles de M. F. dans la *Revue philosophique* sur *les prétendues contradictions de Descartes*.—Malebranche, oratorien, soucieux de la tradition théologique, ne voudrait pas anéantir le libre arbitre ; mais il est aussi très attaché aux principes de la métaphysique cartésienne : de là, les embarras, les contradictions mêmes de son système qui cherche à concilier des doctrines inconciliables. — Spinoza est, au contraire, partisan déclaré de la nécessité. C'est qu'en effet aux yeux de la raison, qui seule nous donne des idées adéquates, la contingence est absurde, inintelligible : elle n'a de sens que pour la seule imagination. Qu'importent à cet intrépide intellectualiste « les terreurs » qu'éprouve la faiblesse humaine en présence de la vérité éternelle et » infinie ? Il connait la vérité et, s'il ne peut se défendre en sa présence

Digitized by Google

» d'une émotion secrète et comme d'une horreur sublime, il la confesse » cependant telle qu'il la sait et telle qu'elle est. » — Leibnitz ne saurait se contenter de cette « nécessité brute et géométrique », il la trouve « insupportable » ; il veut prendre le contre-pied de Spinoza et faire de chaque substance un empire dans un empire ; mais il n'arrive même pas à tenir le juste milieu entre les cartésiens et Spinoza, et, s'il ne fait pas, comme ce dernier, de l'homme un automate spirituel, il en fait, peut on dire, un automate *moral*. Nous recommandons spécialement dans le chap. IV l'exposé de la théorie leibnizienne de la contingence (à comparer avec le cours de M. Boutroux sur Leibnitz publié dans « la Faculté des Lettres » Paris, 1888). — Toute la métaphysique du XVII^e^ siècle est donc hostile au libre arbitre ; la philosophie du XVIII^e^ siècle lui est encore moins favorable ; elle est, en général, fataliste (Helvétius, Diderot). On doit toutefois au matérialiste La Mettrie une conception originale du libre arbitre. La liberté est définie par lui « la faculté *d'examiner attentivement* pour » découvrir des vérités, ou de *délibérer avec raison* à agir ou à ne pas » agir. » Cette doctrine n'est pas inconnue à la Faculté de Poitiers ; elle a été reprise et magistralement développée par M. Arren qui supprime la regrettable distinction que La Mettrie établissait entre la volonté et la liberté. Citons encore l'abbé de Lignac, Voltaire et Rousseau comme défenseurs du libre arbitre au XVIII^e^ siècle. On connaît la position prise par Kant dans la question de la liberté. M. F. a bien montré qu'entre les deux critiques il n'y a pas la contradiction qu'on a souvent reprochée. Mais, ajoute M. F., « Kant ne réclame avec force l'existence du libre » arbitre, que pour le reléguer aussitôt hors de notre monde, dans un » autre qu'il appelle intelligible. » La liberté a-t-elle vraiment chez Kant le sort du poète que Platon couronnait de fleurs, mais qu'il chassait de la république ? Nous ne le croyons pas. Kant a bien distingué le monde sensible et le monde intelligible, il ne les a pas séparés autant qu'on le dit : les deux mondes se pénètrent ; en un sens, ils ne sont qu'un ; le sensible exprime l'intelligible, le déterminisme est la traduction de la liberté. — Dans le ch. VII, M. F. nous fait assister au « développement » de la philosophie anglaise, depuis Hobbes jusqu'à nos jours, dans ses » rapports avec la question du libre arbitre. » Le déterminisme (Hobbes et Collins), la liberté d'indifférence (Clarke et Reid), le libre arbitre (Hamilton), ont trouvé en Angleterre des défenseurs. Mais, comme le fait justement remarquer M. F., « à partir de Locke, l'empirisme anglais tend » à prendre une position nouvelle... Par la voix de Hume et de Mill, il » prétend qu'il n'y a dans le monde ni nécessité ni liberté au sens *absolu* » de ces mots »... Suit une remarquable analyse de la doctrine de Hume (p. 253-262) que St. Mill n'a guère fait que développer. On comprend que M. F. n'ait pas accordé plus de place à l'exposé de la doctrine de M. Spencer qui repose tout entière sur le principe de la conservation de l'énergie. M. F., dans la partie théorique de son ouvrage, va discuter

Digitized by Google

longuement la véritable valeur de cet axiome. Mais on s'étonne de ne pas le voir attribuer plus d'importance à la théorie de Bain dont l'exposé tient en six lignes. — Le dernier chapitre de l'*Histoire* est consacré à la philosophie française contemporaine : M. F. y a fidèlement exposé « les diverses manières de comprendre et de résoudre le problème du libre arbitre dans notre temps et notre pays ». L'éclectisme a essayé d'établir que la liberté, nécessaire à la morale, est un fait de conscience ; le positivisme se déclare incompétent ; le libre arbitre est essentiellement une cause et les causes échappent à la connaissance positive. Le néocriticisme soutient que la nécessité dont la science a besoin est une hypothèse, qu'à son tour la morale a besoin de l'hypothèse du libre arbitre, et que c'est l'homme lui même qui doit *librement* choisir entre ces deux hypothèses... » M. Dubois Raymond affirme à la fois la croyance à la liberté et à la nécessité et déclare insoluble le problème de leur conciliation. M. Fouillée cherche dans l'idée de liberté l'intermédiaire entre le déterminisme et la doctrine du libre arbitre. Enfin M. Ravaisson tente une synthèse supérieure « où la liberté serait le vrai fond des choses, la » nécessité leur forme abstraite ». (Signalons encore dans ce chapitre le passage sur les *mathématiciens indéterministes* et l'exposé de la philosophie de M. Ribot.)

M. F. conclut en disant que cinq solutions du problème sont possibles, et cinq seulement :

« 1° Ou l'on admet le principe de la conservation de la force, l'unité » absolue de l'univers dépendant d'un principe immanent ou transcen- » dant, et on nie le libre arbitre ; on assure la science et on tâche » d'expliquer sans liberté les notions morales ;

» 2° Ou on admet le libre arbitre... et on conteste la valeur absolue des » principes scientifiques et métaphysiques ; on fonde aisément la morale, » mais on met la science en péril ;

» 3° Ou on affirme à la fin la croyance à la liberté et à la nécessité, en » déclarant insoluble le problème de leur conciliation ;

» 4° Ou on nie à la fois la nécessité et la liberté et on renvoie dos à dos » les adversaires ;

» 5° Ou enfin on tente de concilier ces deux doctrines si différentes... »

Chacun des philosophes a pris une de ces cinq positions : M. F. ajoute : « *A priori* et par la logique pure nous eussions pu établir que telles sont » bien les positions que peut prendre l'esprit en face de la question du » libre arbitre, et qu'il n'en peut prendre d'autres : la thèse, l'antithèse, » la négation de la possibilité d'une synthèse, la synthèse négative et » enfin la synthèse véritable..., p. 313. »

II. La Théorie. — Dans cette seconde partie de son ouvrage, l'auteur fait preuve d'un remarquable talent de dialecticien : à chaque instant, il relève avec une subtilité impitoyable les sophismes de son adversaire.

Digitized by Google

M. F. a une tendance (fort louable, à mon sens) à mettre en forme tous les arguments pour ou contre le libre arbitre, et le style trahit cette préoccupation constante de la rigueur logique. La *Théorie* comprend trois livres: la *Critique*, la *Thèse*, les *Conséquences*. — Dans des *Préliminaires*, M. F. détermine la nature et l'étendue du problème du libre arbitre. Il entend par libre arbitre, « le pouvoir en vertu duquel l'homme peut » choisir entre deux actions contraires sans être déterminé par aucune » nécessité. » Les conditions nécessaires et suffisantes de l'existence de ce pouvoir sont la contingence, la spontanéité et l'intelligence; ce sont celles que reconnaissait Leibnitz — mais, à la différence de Leibnitz, M. F. prétend donner au mot contingence « sa vraie et pleine signification ». Action libre est synonyme d'action indépendante; la caractéristique de la liberté, c'est l'*indépendance* d'où l'on déduit l'*imprévisibilité*. La liberté est, en un mot, une notion *négative*. L'homme produit-il des actions libres, c'est-à-dire telles qu'« elles ne puissent s'expliquer par des « conditions antérieures connues et déterminées? »

Deux systèmes ont toujours été en présence dont l'un croyait à l'universelle nécessité et l'autre à la liberté universelle; ils se résument en deux propositions *contraires; Tout est libre — Rien n'est libre*, qui ne peuvent être vraies toutes les deux; mais toutes les deux peuvent être fausses.

a. La critique examine ces deux conceptions.— Nier le libre arbitre, c'est affirmer la nécessité. Quelles que soient leurs divergences de doctrines, les déterministes et les fatalistes aboutissent aux mêmes conclusions : Spinoza et Condillac, les Orientaux et Leibnitz sont d'accord en un sens. La doctrine de la nécessité a invoqué, pour nier le libre arbitre, bien des arguments, M. F. les ramène à trois grandes classes : arguments *scientifiques*, arguments *psychologiques*, arguments *métaphysiques*. « Les premiers montrent que le libre arbitre, s'il existait, » détruirait la science; les seconds prouvent qu'en fait, ce prétendu libre » arbitre n'existe pas dans la conscience; les derniers enfin développent » l'absurdité contenue dans la conception même du libre arbitre. Les » arguments scientifiques tendent donc à établir que le libre arbitre n'est » pas probable, les arguments psychologiques que le libre arbitre n'est » pas réel, les arguments métaphysiques que le libre arbitre n'est pas » possible. »

Les arguments *scientifiques* se tirent ou de quelques sciences particulières (sociologie, philosophie de l'histoire) dont les résultats incontestés ne peuvent s'accorder avec l'existence du libre arbitre, ou de la considération de la loi de la conservation de l'énergie, loi qu'on regarde aujourd'hui comme « la condition même de toute science positive » et qui ne peut être maintenue si le libre arbitre existe. L'argument tiré des statistiques et de la loi des grands nombres ne vaut pas contre le libre arbitre : M. F. n'a pas de peine à le montrer; sans s'attarder à discuter

Digitized by Google

les faits — qui sont discutables — il aborde la question de droit et fait voir que l'argument se ramène à un double sophisme. Admettons, en effet, que les moyennes établies par les statisticiens soient exactes et invariables, et que, par exemple, il y ait un criminel sur mille habitants. Ce un sur mille est un criminel idéal. Si de ce que le criminel idéal est déterminé on conclut que le criminel réel l'est aussi, *la conclusion a plus d'étendue que les prémisses* et on pèche contre cette règle du syllogisme : *Latius hunc (minorem terminum) quam præmissæ conclusio non vult.*

Et, d'autre part, on commet une *pétition de principe* en concluant de l'absence de perturbations dans les nombres, dans les moyennes, à l'absence du libre arbitre ; car « on suppose gratuitement que le libre » arbitre doit nécessairement troubler les moyennes, c'est-à-dire qu'il » est soumis à une loi nécessaire, ce qui revient à dire qu'il n'existe pas ! — La philosophie de l'histoire fournit aux déterministes l'occasion de commettre *le sophisme de l'accident*. De ce que les mêmes fautes des princes amènent les mêmes révoltes des sujets, de ce que de certaines perturbations sociales sont toujours amenées par les mêmes causes, ils concluent, en effet, que *tous* les actes humains sont déterminés. — Mais, à en croire les déterministes, l'existence du libre arbitre est incompatible avec la loi la plus générale de la science contemporaine, la loi de la conservation de l'énergie et affirmer la liberté, c'est ruiner la science positive tout entière. La loi de la conservation, de l'énergie est, dit-on trop souvent, expérimentalement établie. M. F. fait très bien remarquer que l'expérience ne nous donne jamais que des à peu près. Il ne se perd *presque* rien, il ne se crée *presque* rien, voilà tout ce que doit affirmer le savant s'il veut rester dans les limites de l'expérience et ne pas énoncer une loi *métaphysique*. Mais, reprend le déterminisme, si le principe de la conservation de l'énergie n'est pas *absolument* vrai, la science est compromise. S'il en était ainsi, nous dirions : Tant pis pour la science ! mais, à vrai dire, la science peut continuer d'être nécessaire, sans que pour cela *tout* soit nécessaire : c'est ce que M. F. établit fort bien (p. 332-337). — Ainsi les arguments scientifiques ne réussissent pas à prouver l'existence d'une nécessité absolue. Aussi l'effort du déterminisme a-t-il souvent porté sur le terrain psychologique. — Trois arguments *psychologiques* sont mis en avant par les partisans de la nécessité : la vérité se ramène à un conflit de désirs — nos actions sont toutes déterminées par des motifs — notre croyance au libre arbitre s'explique par l'ignorance des motifs qui nous font agir. Nous n'insisterons pas sur l'exposé ni sur la discussion de ces arguments classiques. Force est au déterminisme de dépasser l'expérience s'il veut établir sa thèse : on ne peut pas prouver expérimentalement que la nécessité existe ; sur ce point, l'expérience psychologique est aussi impuissante que l'expérience scientifique extérieure à la conscience. « En » fait, la nécessité absolue ne se montre à nous nulle part, ni dans le

Digitized by Google

» monde qui nous entoure, ni dans le monde intérieur de la conscience. » Il se peut cependant qu'elle existe partout, qu'elle régisse le monde » intérieur aussi bien que le monde externe; mais il se peut aussi que » la nature entière ne lui soit pas asservie. Dans tous les cas, les arguments métaphysiques seuls, qui dépassent l'expérience, auront qualité pour l'établir. — Il n'y a que deux manières de prouver l'universelle nécessité; il faut montrer « ou que le libre arbitre est en opposition » avec l'idée qu'on doit se faire de la cause première du monde ou bien » qu'il contredit les lois générales de l'esprit humain. » De ces deux arguments *métaphysigues* le premier prouve que le libre arbitre est impossible, d'une impossibilité *hypothétique*, le second qu'il est impossible, d'une impossibilité *catégorique*, étant inintelligible. En réalité, ni l'un, ni l'autre ne parvient à démontrer l'existence d'une nécessité universelle; tous deux renferment une pétition de principe. D'après le premier argument, tiré de la Providence, on suppose gratuitement que Dieu est lui-même déterminé à créer un monde où règne la nécessité. Mais Dieu n'aurait-il pas pu vouloir un monde où le libre arbitre trouvât place?

Dira-t-on que, dans cette hypothèse, on retire au créateur la prescience? M. F. oppose sagement à cette vieille objection une fin de non-recevoir. Le deuxième argument qui consiste à dire que le libre arbitre est inintelligible repose sur une équivoque. Comprendre et concevoir sont choses différentes et si le libre arbitre échappe aux prises de l'imagination, il tombe cependant sous celles de l'entendement. Tout ce chap. III est fortement pensé et la discussion est menée avec une vigueur remarquable. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner que beaucoup de penseurs et des plus grands aient soutenu le déterminisme? Dans les chapitres IV et V M. F. montre par la critique des idées de nécessité et de liberté que ces deux notions doivent nécessairement se présenter à la pensée humaine qui n'a que deux façons de procéder, faire de l'un plusieurs et de plusieurs l'un, comme disait Platon : La recherche de l'unité extensive et la recherche de l'unité compréhensive conduisent, celle-là à la doctrine de la liberté, celle-ci au système de l'universelle nécessité. A ne considérer dans les concepts que la compréhension, on est amené à rechercher parmi les attributs qui le composent le plus simple attribut et par conséquent le plus général; on aboutit ainsi à l'unité, à l'immobilité absolue, à la nécessité. — Si l'on envisage, au contraire, l'extension des idées, on cherche alors l'extension la plus simple, la plus une, et l'on aboutit à ce qui constitue l'individualité, à ce caractère d'indépendance qui est le fond essentiel du libre arbitre. Ainsi : *tout est nécessaire, tout est libre*. Ces deux propositions *contraires* ne peuvent, comme telles, être vraies toutes deux et pourtant l'esprit est amené logiquement à les formuler toutes deux. Sommes-nous donc en face d'un invincible antinomie? M. F. ne le pense pas; jusqu'à présent nous sommes restés dans l'abstrait; la forme sans la matière n'a pas plus de réalité que la matière

Digitized by Google

sans la forme. « L'analyse compréhensive nous amène à trouver dans » l'unité absolue la forme des formes, et, de même, l'analyse extensive » nous amène à éparpiller le monde en une poussière d'atomes infinité- » simaux, matière des réalités. » Nos propositions contraires sont fausses toutes les deux : tout dans le monde n'est pas nécessaire, tout n'est pas libre non plus ; mais cela seul suffit à ruiner le déterminisme et à fonder la doctrine du libre arbitre. Toutefois, avant de passer à la thèse, M. F. montre le vice logiqne renfermé dans de prétendus arguments en faveur du libre arbitre ; il rejette successivement l'argument tiré de l'idée de liberté, plusieurs preuves tirées de la présence dans la conscience de certaines idées morales, et, en particulier, de l'existence d'un impératif moral, l'argument paresseux... Signalons le récent argument tiré de la certitude (MM. Renouvier et Secrétan) qui ne trouve pas grâce devant la logique de M. F. : Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Le terrain ainsi débarrassé du déterminisme et des arguments vicieux en faveur du libre arbitre, arrivons à la partie positive de l'ouvrage.

b. La Thèse. — Le monde extérieur provoque à chaque instant dans notre conscience des sensations, qui, au bout d'un certain temps, s'affaiblissent et deviennent des images. Les images se conservent, c'est un fait. Il s'ensuit que le champ de la conscience n'est jamais occupé par une sensation ou une image isolée. Tout état de conscience fait partie d'un groupe d'autres sensations claires ou confuses. On connaît « l'efficace » des images qui tendent incessamment à engendrer des mouvements, à se réaliser. Toute image à une puissance de réalisation directement proportionnelle à l'intensité du plaisir avec lequel elle est associée, inversement proportionnelle à l'intensité de la douleur qui l'accompagne. Les tendances motrices des images luttent donc entre elles, les désirs s'annulent, se combinent ou s'excluent. Tel est le mécanisme de la volonté. La volonté se réduit-elle à ce mécanisme ? jusqu'ici il n'a été question que des images, que des représentations d'origine sensible. Mais l'intelligence ne contient elle que les apports tout extérieurs de l'imagination et des sens ? L'esprit, on le sait, possède des idées, des universaux. N'est-ce pas dire que l'homme a une activité propre qui dégage des accidents particuliers la représentation de l'universel ? « L'esprit individuel entre » donc comme facteur dans la formation des idées universelles. Or, s'il » est reconnu par l'école empirique elle-même que toute idée est un » facteur du caractère, il faudra donc que cette école reconnaisse encore » que chaque esprit individuel étant facteur des idées universelles, qu'il » possède est aussi un facteur de son propre caractère. Il y a par suite » dans le caractère de tout homme quelque chose qui vient véritable- » ment de lui. Et ainsi ce qui est en nous le plus nôtre, c'est ce qui sert » à former nos idées universelles, c'est-à-dire l'activité de notre raison. » Mais *comment* pouvons nous devenir un des facteurs de notre propre caractère ? Grâce aux idées universelles *pratiques*. Car nous n'agissons

Digitized by Google

pas toujours d'après des tendances singulières, comme le soutient l'empirisme ; nous avons l'idée universelle du bien, et, à la différence des images, des idées sensibles, effets des mouvements physiologiques, l'idée universelle soutient avec les mouvements organiques le rapport d'une cause à son effet. Mais un conflit s'élève souvent entre « le mécanisme » des tendances singulières et les aspirations du bien ; c'est ce conflit qui constitue la *matière* de la volonté. Le libre arbitre est la *forme* de la volonté ; il consiste précisément à terminer le conflit, à rompre l'indétermination, à choisir consciemment entre le bien sensible, particulier, et l'universel, le bien intelligible, à proclamer que l'inférieur est préférable au supérieur ou que le supérieur vaut mieux que l'inférieur.

Mais le libre arbitre est une cause; seule, la métaphysique a donc qualité pour établir son existence et sa nature. C'est par l'induction que M. F. prouve le libre arbitre et l'induction est, selon lui, la seule méthode qui convienne au métaphysien sur ce point. « La raison et l'expérience » concourent pour fonder le libre arbitre .. L'expérience nous donne les » impulsions sensibles et l'attrait du bien intelligible ; la raison nous » prouve que l'idée universelle du bien est indépendante des organes. » L'expérience nous donne une indétermination entre le bien sensible et » le bien intelligible ; la raison nous montre qu'une telle indétermination » ne peut exister qu'en l'âme qui, seule, peut concevoir le bien intelligible. L'expérience nous donne encore la rupture de l'indétermination » avec ses diverses circonstances ; la raison montre alors que cette rupture doit avoir une cause. Mais l'expérience établit des différences for- » melles entre les ruptures qui viennent en nous sans nous et celles qui » sortent de notre fonds. La raison conclut donc que la cause qui a » rompu l'indétermination est ce même être, cette même activité hyper- » organique qui se trouvait indéterminée. Nous tenons donc l'indéter- » miné qui détermine, c'est-à-dire la liberté... p. 457. » M. F. renouvelle, en le corrigeant, l'argument du pari du P. Buffier et montre qu'il vaut contre le déterminisme, à condition qu'on le pousse plus loin qu'on ne fait d'ordinaire. — La thèse se termine par un très curieux chapitre sur la pratique du libre arbitre. L'homme est libre, la preuve en est faite. — Mais l'est-il toujours ? Évidemment non : l'enfant, le fou n'a pas la raison : dans la passion, dans l'idée fixe, il manque le conflit, l'indétermination, tout ce qui fait le *matériel* dont le libre arbitre a besoin. — Le libre arbitre a-t-il des degrés ? L'homme est-il plus ou moins libre, quand il est libre ? un homme peut-il faire un plus ou moins grand nombre d'actes de liberté? « M. F. distingue trois degrés principaux de la liberté : « le plus bas est celui où, par sa faute, l'homme » a contracté des habitudes et des passions qui le tyrannisent à tel point » qu'il n'a plus le ressort nécessaire pour se redresser... ». . « Au second » degré se trouve le commun des hommes qui n'est ni très vicieux, ni » très vertueux, l'honnête moyenne dont l'humanité est faite. Une sorte

Digitized by Google

» de compromis s'est établi entre la raison et les passions, on cède à » certains mauvais penchants et on résiste énergiquement à d'autres... » Le marchand qui trompe sans scrupule sur la qualité de la marchan- » dise se regarderait comme déshonoré s'il volait le porte-monnaie d'un » client. L'homme du monde paiera très exactement ses dettes de jeu, » mais prendra la femme de son meilleur ami... C'est avec ces compro- » mis qu'est faite l'honnêteté du monde, l'honorabilité des gens... »... « Enfin à un degré supérieur se trouvent les hommes qui, à force d'exer- » cer leur libre arbitre à préférer le bien honnête au bien sensible, ont » fini par confondre avec le bien leur propre bonheur : le bien universel » est le leur propre... » Tout le chapitre est admirable d'analyse et de sentiment ; en moraliste à la fois désabusé et encourageant, M. F. ne ménage ni les rudes sarcasmes ni les conseils bienveillants : il dit hardiment — et en fort beau style — leur fait aux désœuvrés qui perdent lâchement leur vie et leur enseigne généreusement l'art de la conversion, la science de la sainteté. L'homme ne tarde pas à sentir la vanité de son bien égoïste. « Un jour vient, une heure arrive où, soit par d'intimes réflexions, soit » après une conversation, ou une lettre ou une lecture, le cœur et la raison sentent l'inexprimable valeur de l'ordre moral » Cette crise est salutaire à la condition que le cœur s'intéresse à cette secousse de l'intelligence : la vue de l'idéal moral nous le fait alors adorer et peu à peu réaliser. Que l'âme s'examine ! elle comparera sa vie nouvelle avec son existence passée, elle déracinera les passions égoïstes s'attaquant d'abord à la plus mauvaise « à notre ennemi domestique. » La ruse est de bonne guerre avec les habitudes pernicieuses et les criminelles passions ; il sera donc habile et méritoire de fuir les exemples et surtout les occasions. Faire son examen de conscience, se priver volontairement des choses qu'on aime, éviter de prendre une habitude quelconque, suivre la route du sacrifice et de l'abnégation, « le chemin de la croix. » Ce sera pour le « converti » une bonne affaire en même temps qu'une bonne action. La vie du sage est à ce prix (les dieux vendent tout cher, disaient les anciens) M. F nous en fait une enchanteresse description.

c. Les conséquences. — Dans le livre III, l'auteur énumère les conséquences métaphysiques. scientifiques, morales, sociales, esthétiques du libre arbitre. Il est bien évident, en effet, que si le libre arbitre existe « ni les êtres ni le monde dans son ensemble ne doivent avoir la même » constitution essentielle et métaphysique, ni la science ne doit être » comprise de la même façon, ni la morale individuelle, ni le droit social » ne doivent avoir le même sens et la même portée, ni l'art même ne » doit être conçu de la même manière. » — L'indépendance étant la caractéristique de la liberté, seuls les êtres possèdant une unité véritable seront vraiment libres. Mais les êtres uns sont les êtres subtantiels (l'unité géométrique et même l'unité mécanique ne sont que des unités tout extérieures). Les plus humbles des êtres substantiels sont les subs-

Digitized by Google

tances chimiques; leur unité, c'est la loi de groupement des atomes qui les constituent, la *forme substantielle* « rappelée et réhabilitée » par Leibnitz. Toutefois l'unité de tels êtres est encore toute formelle, et, pour ainsi dire, idéale. Les vivants seuls sont de véritables unités, des individus (surtout les animaux) ; à la différence des espèces chimiques, les êtres vivants ont une unité physique, réelle, matérielle. Ainsi l'essence de tout être est dans sa forme, dans sa loi : cette loi étant une « unité qui relie une diversité d'attributs » est dans la pensée, est la pensée même. Tant que l'être manifeste une pensée étrangère, tant qu'il reçoit sa loi, il n'est pas libre ; seul l'être qui pense est libre, il est à la fois en soi, par soi et pour soi. Chez l'être pensant, l'âme est ainsi, à l'organisme ce que la loi chimique est aux atomes : mais l'âme est une loi vivante. Dès lors phénoménisme, empirisme, matérialisme, tous les systèmes qui rejettent l'âme sont inacceptables : le spiritualisme peut seul s'accorder avec la croyance au libre arbitre. — Les êtres devant être conçus comme des substances, la monisme doit être écarté avec toutes ses variétés. La pensée de l'être libre voyant de plus en plus, avec les progrès de la science, « toutes les lois de la nature correspondre entre elles comme » s'entretiennent les pensées diverses d'un même esprit, nous sommes » amenés à poser hors du monde une pensée suprême et législatrice » qui par son exercice a posé la nature, l'esprit et leurs lois. » — Mais nous sommes libres; les lois ne sauraient donc être absolument rigoureuses, tout ne peut être prévu et déterminé (condamnation de l'optimisme et du pessimisme). Dieu n'est pas un géomètre, il est la bonté adorable. Il ne faut plus parler de décrets absolus, mais « de libres lois posées par une libre bonté » : le dernier mot des choses est l'amour. Telles sont les conséquences métaphysiques de la doctrine du libre arbitre. — Mais que va devenir la science, s'il est vrai qu'il n'y a de science que du nécessaire et de l'immuable? La science n'est nullement compromise par l'existense du libre arbitre. Si la nécessité règne dans les sciences *a priori*, il convient de rappeler que le mathématicien s'occupe exclusivement de lois et de définitions idéales. Quant à la nécessité des sciences physiques, elle est hypothétique, c'est une nécessité de fait : elle porte il est vrai, sur les deux termes de la loi, mais la loi est contingente. Sans doute nous déclarons les lois immuables; M. F fait remarquer très justement que c'est là un besoin métaphysique de l'esprit qui veut rendre tout intelligible et qui suppose l immutabilité de la pensée : la Volonté de Dieu ne peut-elle pas être aussi immuable? — Mais, dira-t-on, le libre arbitre troublera les lois, empêchera les conséquents de suivre invariablement les antécédents. « La seule chose que puisse faire le libre arbitre » c'est de modifier l'antécédent et par là de modifier le conséquent, mais » il n'y a là rien qui ne soit conforme à l'essentielle nature de la loi.... » Une pierre tombe et ma main l'arrête dans sa course. Que le mouve- » ment de ma main résulte ou ne résulte pas de mon libre arbitre, qu'y

Digitized by Google

» aura-t-il de changé dans les lois physiques selon lesquelles les corps » sont attirés vers le centre de la terre et dans les lois physiologiques » selon lesquelles les muscles se meuvent après une innervation ?... » Le libre arbitre peut il s'accorder avec la loi de la conservation de l'énergie ? Parfaitement, répond M. F., à la condition que l'on ne fasse pas de cette loi une loi absolue et, expérimentalement, on ne peut parler que d'à peu près, nous le savons.

Ainsi « les besoins scientifiques de l'esprit sont aussi bien satisfaits dans l'hypothèse du déterminisme » ; il y a plus, « les lois sont peut-être » des lois qui se font plutôt que des lois qui sont faites.... les lois absolues » et idéales conçues par la science sont moins des résultats qui s'imposent » aux actions d'une façon mécanique et fatale que des fins que le libre » arbitre doit travailler à réaliser... » — Si la doctrine du libre arbitre est au moins aussi favorable à la science que le système de la nécessité, elle seule peut fonder la morale. Sans doute les déterministes ont toujours prétendu qu'ils ne défiguraient pas les notions morales, qu'ils en rendaient compte aussi bien et même mieux que les défenseurs du libre arbitre. Ils se font forts d'expliquer l'idée de devoir, le sentiment de l'obligation, la notion de mérite, le sentiment de notre responsabilité, les idées de sanction, de droit,.....; à vrai dire, ils modifient singulièrement le sens des termes et n'expliquent nullement ce que le commun des hommes met sous ces mots. M. F. le montre de la façon la plus décisive (p. 519 527) pour chacune des idées, pour chacun des sentiments moraux. La valeur d'une action est, en effet, bien différente, si l'action est accomplie par un être qui a de la volonté ou par un être qui n'en a pas : dans le premier cas, elle est *amorale*, dans le second, elle peut être qualifiée morale ou immorale. Seul, le libre arbitre permet de poser, à côté et au-dessus de l'ordre sensible et de l'ordre intelligible, l'ordre moral. Que le libre arbitre existe ou non, répète le déterminisme, la morale n'en a que faire ; nous dirions plus volontiers qu'il ne peut être question de morale pour un déterministe. — Dans la société actuelle, il est vrai, déterministes et indéterministes agissent et se conduisent de la même manière et les deux doctrines rivales aboutissent aux mêmes conséquences de fait. Est-à dire qu'au point de vue social il soit indifférent d'adopter ou de rejeter la doctrine du libre arbitre? M. F ne le pense pas. Sans doute le déterministe accorde une très grande valeur à la dignité humaine qui est le fondement de nos sociétés modernes ; mais le partisan du libre arbitre peut seul lui attribuer une valeur *absolue*. L'un et l'autre admettent des droits et des devoirs sociaux, reconnaissent à la société le droit de punir, etc , mais le déterministe est impuissant à arrêter les empiètements de la loi civile, il faut croire à la liberté, à la valeur *absolue* de la personne pour assurer la liberté de conscience et l'inviolabilité de la vie domestique. Tout ce chapitre IV, sur les conséquences sociales du libre arbitre, est rempli de remarques piquantes et d'observations suggestives. — A côté des sciences

Digitized by Google

théoriques et pratiques, il y a, suivant la classification d'Aristote, les sciences poétiques dont les rapports avec le libre arbitre méritent d'être considérés. Quelles sont donc les conséquences esthétiques du libre arbitre. L'art est-il conçu de la même manière par un déterministe et par un partisan de la liberté? M. F. établit qu'un être libre est plus beau qu'un être déterminé. L'idée de beau ne diffère pas, au fond, de l'idée d'organisation : par suite, la finalité est un élément essentiel de la beauté. Car un organisme se définit un ensemble qui se subordonne ses parties, c'est-à-dire, comme l'a montré Claude Bernard « une idée qui adresse ses moyens à une fin »; or, ce qui nous plaît dans l'objet beau, c'est précisément ce qui, dans le moyen, est libre et indépendant. Quant à la beauté morale, elle vient aussi de sa gratuité, de sa liberté; la beauté de la charité vient de ce qu'elle donne par surcroît « en dehors de la fin qui lui était strictement imposée par le devoir. » Le monde du déterminisme est un monde incomplet; il ne saurait être comparable à celui où règne le libre arbitre, la beauté morale, la beauté par excellence lui fait défaut. Cependant l'art déterministe peut produire des œuvres belles et forcer l'admiration : c'est que « l'admiration s'attachera moins à l'œuvre elle même qu'à l'auteur. » Si l'être déterminé, nécessité, n'est pas beau, belle peut en être la représentation artistique. Toutefois « l'art déterministe » peut atteindre plutôt au sublime par l'horreur secrète qu'inspire une » nécessité invincible et inexorable, mais ce qui lui manquede la beauté, » c'est le parfum et comme la fleur exquise. » M. F. nous l'explique (p. 567-573) avec la finesse d'un lettré délicat qui sent la supériorité de l'art classique, de l'art éternel sur l'art nouveau et la proclame avec hardiesse et sincérité.

A la fin de l'histoire, M. F. établit, nous l'avons vu, les cinq positions qu'il est possible d'occuper dans la question du libre arbitre ; il ajoute : « Nous n'avons pas à inventer, mais « à choisir une solution et à donner les raisons de notre choix. » L'ouvrage dont nous venons de faire l'analyse est cependant d'une incontestable originalité. Dans la partie historique, l'auteur interprète souvent les textes d'une façon très heureuse et critique l'ordinaire conception qu'on se fait dans l'école de tel ou tel système connu seulement de seconde main. Il faut signaler dans la partie théorique mainte critique nouvelle ou renouvelée du déterminisme (conservation de l'énergie, la loi de cansalité, etc.), et sans compter nombre d'arguments en faveur du libre arbitre, plusieurs chapitres (la pratique du libre arbitre et le livre entier des conséquences) sont bien personnels. — D'une manière générale, ce qui caractériee l'auteur, c'est son incessante préoccupation de la vérité logique. M. F. est surtout un logicien, et un logicien subtil. C'est ce qui fait sa force quand il attaque le déterminisme et réduit chacun de ses arguments à un sophisme formule ou matériel. Mais la question du libre arbitre est une question métaphysique et la méthode propre à la métaphysique n'est elle pas la

Digitized by Google

méthode de réflexion ? M. F. reconnaît lui-même la haute valeur de cette méthode, mais il ne voudrait pas qu'elle fût l'anique procédé de découverte du métaphycien. Cependant, si le savant s'occupe de l'objet, à la métaphysique est réservée l'étude du sujet; dès lors une méthode purement subjective, la réflexion, s'impose au philosophe. On l'oublie trop souvent, la philosophie n'est pas une science; elle est un ordre de connaissance étranger et supérieur à la science.

C'est pour avoir méconnu cette distinction essentielle de la métaphysique et de la science que bien des philosophes ont défendu la doctrine de la nécessité. On doit cependant opposer au déterminisme des savants une fin de non-recevoir. Le déterminisme que la science donne trop souvent comme la conséquence dernière, comme le résultat final de ses découvertes est, au contraire, une hypothèse, l'hypothèse même qui permet à la science de se constituer, la condition première de toute recherche scientifique. Ce n'est pas le déterminisme qui repose sur la science, c'est la science qui repose tout entière sur le postulat de la nécessité. Il faut, dès lors, décliner la compétence des savants dans la question qui nous occupe. M. Penjon le dit très nettement dans une leçon d'ouverture qui à été fort remarquée et à laquelle M. F fait lui-même allusion. « La science commence par poser la nécessité. Du même coup elle exclut » de son domaine la possibilité de la liberté. Vouloir procéder par la » méthode scientifique à la démonstration de la liberté, c'est faire une » tentative contradictoire ; c'est exclure et vouloir retrouver ce qu'on a » exclu... (*Critique philos* , 10 mars 1883)... » Mais, par la réflexion, le moi se saisit directement dans ses actes, il se connaît immédiatement comme l'acte de penser, fait essentiel, condition de tous les autres faits, source indéfectible des existences. Le moi n'est pas un être ; de lui tout dépend, tout tient sa réalité, il est l'Être, la Liberté.

Maurice BERTELOOT.

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté)

ANAXIMANDRE

(Schleiermacher, sur Anaximandre, Mémoire à l'Académie de Berlin, 1811, reproduit dans ses œuvres, III, 2, 171.)

Anaximandre de Milet représente un degré plus élevé de la philosophie naturelle des Ioniens. D'après une assertion d'Apollodore (Diog. L., II, 2), il naquit dans la 2e année de la 42e Olympiade (611 av. J.-Ch.) ; par conséquent, il était d'environ 30 ans plus jeune que Thalès dont il est

Digitized by Google

appelé le disciple (ἀκουστής, ἀκροατής, ἑταῖρος). Ce fut le premier des philosophes grecs qui exposa et publia sa doctrine dans un écrit philosophique (Thémist., *Orat.*, XXVI) ; mais il ne nous en est parvenu que très peu de fragments. Son ouvrage était déjà devenu rare au temps d'Apollodore (Cf. Diog. L., II, 2), et le savant Simplicius ne le connaissait déjà plus. Anaximandre a, sur Thalès, les trois avantages suivants :

1° Il a mieux précisé l'idée de l'être primitif ou du premier principe, et doit être le premier qui l'ait désigné par l'expression philosophique, ἀρχή (Simplicius, *Physique d'Aristote*, 6 [1] ; Orig., *philos.*, I, 6), tandis que Thalès s'était, semble-t-il, contenté de dire que « Tout vient de l'eau ». Anaximandre définissait ce qu'il appelle ἀρχή, le principe éternel [2], infini [3], d'où tout sort et où tout retourne. « Le principe d'où l'être tire son origine, — ainsi s'exprime le fragment le plus important qui nous soit resté de l'ouvrage d'Anaximandre,—est aussi le terme où il vient régulièrement finir, subissant ainsi une peine et un châtiment pour l'injustice commise, suivant l'ordre des temps [4]. » Cette profonde sentence, si bien empreinte du caractère antique, fait considérer l'existence finie, déterminée, personnelle, la vie et l'action, comme une destruction et une perturbation du calme et harmonieux ensemble primitif des choses ; comme une opposition hostile, un vol, une injustice, que l'être individuel est tenu d'expier, en retournant à son principe, après la courte joie d'une vie distincte.

2° Non seulement Anaximandre a mieux que Thalès conçu par la pensée l'idée de l'être primitif, mais encore il l'a mieux établie matériellement. Tandis que Thalès avait pris pour principe un élément déterminé, Anaximandre laisse de coté les éléments déterminés comme quelque chose de secondaire. Il place en première ligne un degré antérieur à l'être élémentaire, une substance fondamentale dépourvue de qualités (Diog. L., II, 1). A la vérité, les anciens ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut entendre, d'une façon précise, par l'être primitif d'Anaximandre (Schleiermacher, p. 175 et suiv.). Aristote déclare bien nettement [5] qu'Anaximandre fait se séparer de la substance fondamentale les contrastes élémentaires ; et, à cette idée, il oppose celle des Physiciens, qui veulent faire naître les éléments de la raréfaction et de la condensation de la substance. Il est à présumer que cette substance

[1] Ἀναξίμανδρος ἀρχὴν εἴρηκε τῶν ὄντων τὸ ἄπειρον, πρῶτος τοῦτο τοὔνομα ὁμίας τῆς ἀρχῆς, fol. 32 : πρῶτος αὐτός ἀρχὴν ὀνομάσας τὸ ὑποκείμενον.

[2] Arist., *Phys.*, III, 4 : ἀθάνατον καὶ ἀνώλεθρον. *Orig. philos*, I, 6 : ταύτην τὴν ἀρχὴν ἀΐδιον εἶναι καὶ ἀγήρω.

[3] Simpl., *Phys. d'Arist.*, f. 32 : ἄπειρον. Diog. L., II, 1.

[4] Simplic., *Phys. d'Arist.*, f. 6 : ἐξ ὧν δὲ ἡ γένεσίς ἐστι τοῖς οὖσι, καὶ τὴν φθορὰν εἰς ταῦτα γίνεσθαι κατὰ τὸ χρεών·δίδόναι γὰρ αὐτὰ τίσιν καὶ δίκην τῆς ἀδικίας τατὰ τὴν τοῦ χρόνου τάξιν.

[5] Arist., *Phys*. I, 4 : οἱ δ'ἐκ τοῦ ἑνὸς ἐνούσας τὰς ἐναντιότητας (le chaud et le froid) ἐκκρίνεσθαι φασιν, ὥσπερ Ἀναξίμανδρος.

Digitized by Google

même n'est rien de plus que l'état potentiel des contrastes élémentaires, l'indifférence chimique ou encore l'unité compacte et indéterminée de ces qualités diverses. En faveur de cette interprétation, on peut faire remarquer qu'Aristote cite quelque part (*Mét.*, XII, 2, 5) le « mélange » primitif (τὸ μῖγμα) d'Anaximandre comme un exemple de l'idée de « l'être en puissance [1] » (τοῦ δυνάμει ὄντος). Il n'est pas douteux que l'être primitif d'Anaximandre doive être considéré comme matériel, ὕλη, et non comme principe dynamique, puisque Anaximandre est généralement mis au nombre des Physiciens (φυσικοί). (Aristote le compte parmi les Physiciens, *Phys.*, I, 4, et parmi les Physiologues, *id.*, III, 4). Des auteurs postérieurs (entre autres Diog. Laërte, II, 1) s'expriment inexactement quand ils disent qu'Anaximandre a établi comme principe l'infini, τὸ ἄπειρον, au lieu de l'eau ou d'un autre élément déterminé. Comme Aristote le répète plusieurs fois (Cf. *Rem. sur la Mét.*, I, 5, 28), la différence capitale entre les physiologues ioniens et les pythagoriciens. consiste justement en ce que ces derniers ont considéré comme principe des choses l'infini *en tant que tel* (αὐτὸ τὸ ἄπειρον), tandis que les ioniens ont supposé un substratum matériel auquel ils ont donné simplement l'attribut de l'infini. Cette dernière opinion est aussi le point fondamental de la philosophie d'Anaximandre : lorsqu'il qualifie son principe d'« infini », il n'en désigne par là que l'inépuisable faculté de production (Plut., *de Plac. phil.*, I, 34, l'être est ἄπειρον, ἵνα ἡ γένεσις μηδὲν ἔλλείπῃ).

3° Anaximandre montre ensuite comment les choses réelles sont sorties du principe infini. D'après lui de la substance dépourvue de qualités, les contrastes supérieurs des éléments, le froid et le chaud, se séparent au moyen de l'éternel mouvement qui réside en cette substance (διὰ τῆς ἀϊδίου κινήσεως, Simpl., *Phys.*, p. 6). De cette opposition fondamentale du froid et du chaud, il fait sortir ensuite le monde réel, en s'appuyant, il est vrai, sur des hypothèses fantastiques qui révèlent bien l'enfance où se trouvait alors la science de la nature [2]. Seulement,

[1] ἐξ ὄντος γίγνεται πάντα, δυνάμει μέντοι ὄντος, ἐκ μὴ ὄντος δ'ἐνεργεία, καὶ τοῦτ' ἐστὶν Ἐμπεδοκλέους τὸ μῖγμα καὶ Ἀναξιμάνδρου Cf. Irenæus contra hereses, II, 14 : Anaximander hoc quod immensum est omnium initium subjecit, seminaliter habens in semet ipso omnium genesin. L'opinion déjà mentionnée par Simplicius, etc., que le principe d'Anaximandre est un intermédiaire (μεταξύ) entre l'eau et l'air (Simpl., *Phys d'Arist.*, p. 104), ou plus exactement ἀδιόριστόν τι, τοῦ μὲν ὕδατος λεπτότερον, τοῦ δὲ ἀέρος πυκνότερον (Simpl., *De Cœlo Arist.*, f. 151), a été reprise et défendue très solidement dans l'ouvrage du docteur Lütze sur l'Ἄπειρον d'Anaximandre, 1878. Seulement, Théophraste (Simpl., *Phys. d'Arist.*, f. 6), Porphyre (f. 32) et autres (cf. Schleiermacher, p. 175) ont témoigné que l'ἀρχή d'Anaximandre était aussi bien indéfini, ἀόριστος, pour la qualité, qu'infini, Ἄπειρος, pour la quantité ; et leur témoignage est si décisif. que ce μεταξύ, etc., a encore l'air d'être trop déterminé, et que le λεπτότερον ὕδατος, πυκνότερον ἀέρος paraît devoir être mis sur le compte des interprètes. Voir, dans l'ouvrage de Lütze même, p. 132).

[2] La terre engendre des êtres vivants, qui naissent de bulles d'eau et sont entourés d'une croûte épineuse (φλοιοῖς περιεχόμενα ἀκανθώδεσι). Cette croûte s'enlève avec le temps (Plut., *Plac. phil.*, V, 195). L'homme est né de l'animal. Au commencement il habitait dans l'eau sous forme de poisson, puis il est venu sur le terrain sec et est parvenu à la forme humaine. (Plut., *Quæst. conviv.*, VIII, 8). Première apparition du darwinisme dans l'histoire de la philosophie naturelle.

Digitized by Google

pour Anaximandre, l'être infini n'est pas simplement le principe de toute production, mais aussi de toute destruction, en vertu du mouvement éternel qui réside en lui. Tout être qui naît se perd de nouveau dans son principe pour y expier le tort de son existence particulière. Il règne dans l'univers un roulement, une circulation infinie et périodique de production et de destruction. Par cette hypothèse d'un roulement périodique de génération et de destruction et par celle du mouvement éternel, Anaximandre est le précurseur d'Héraclite. L'affirmation d'une infinité de mondes (κόσμοι ἄπειροι) qu'on attribue à Anaximandre, doit peut-être se rapporter à cette même succession infinie de mondes qui périssent et qui prennent naissance.

ANAXIMÈNE

Après Anaximandre vient, dans l'ordre du temps, son compatriote Anaximène de Milet. Les anciens le considèrent ordinairement comme le disciple ou successeur d'Anaximandre (auditor, ἀκουστής, ἑταῖρος, διάδοχος). Apollodore (Diog. L., II, 3) place l'année de sa mort vers l'époque de la conquête de Sardes, ce qui ne peut être entendu que du deuxième siège de cette ville en l'an 500 av. J.-C., sous Darius [1]. Sa doctrine, sur laquelle il a écrit un ouvrage spécial, était, dans son ensemble, rattachée aux principes philosophiques de ses deux prédécesseurs.

1° Pour la conception générale de son principe fondamental, Anaximène se rattache à Anaximandre. Il concevait son être fondamental comme illimité (ἄπειρον), universel (πάντα περιέχον), et compris dans un mouvement éternel (ἀεὶ κινούμενον) : C'est, sans aucun doute, à son prédécesseur qu'il a emprunté ces désigations.

2. Au contraire, pour la conception matérielle de son principe, il se rapprochait davantage de la manière de voir de Thalès : comme lui, en effet, au lieu d'une matière primitive indéfinie, il établissait comme substratum des choses un élément déterminé, l'air. Voici ce que dit le seul fragment authentique qui nous soit resté de son ouvrage : « De même que nous sommes contenus dans notre âme, qui est de l'air, de même l'univers entier est entouré de souffle et d'air [2] ». C'est donc par la comparaison avec la vie animale, laquelle a pour condition essentielle l'air et la respiration, qu'Anaximène a été conduit à chercher dans l'air le principe vital de l'univers. Qu'il ait eu ici en vue un air autre que l'air atmosphérique, à savoir un élément plus subtil et imperceptible aux sens, comme le veulent Brandis et Ritter, c'est ce qu'on ne peut prouver.

[1] Le 1er siège eut lieu sous Cyrus en 546 av. J.-C. — Voir pourtant Zeller, I, 219.

[2] Plut., *de plac. philosophorum*, I, 3, 6. — Stob., *Eclog.*, I, p. 296 : οἷον ἡ ψυχὴ ἡ ἡμετέρα ἀὴρ οὖσα συγκρατεῖ ἡμᾶς, καὶ ὅλον τὸν κόσμον πνεῦμα καί ἀὴρ περιέχει.

Digitized by Google

3. Enfin, Anaximène a cherché à démontrer d'une façon plus précise comment le monde est sorti de cet être primitif. Il trouve le principe de la naissance du monde, comme Anaximandre, en ce que l'être, en tant que principe de la vie, est soumis à un mouvement constant et à un perpétuel changement. C'est par la condensation (πύκνωσις) et la raréfaction (μάνωσις, ἀραίωσις) de la matière première, qu'il fait procéder l'évolution de ce changement. D'après lui, l'air se raréfiant devient le feu et se condense en tourbillons, brouillards, eau, terre et pierre, substances desquelles sortent ensuite les autres corps (Simpl., *Phys.*, p. 32).

Conclusion : Les trois premiers philosophes ioniens de la nature ont donc :

1° Cherché la substance ou le principe des choses ;

2° Trouvé cette substance dans un principe matériel qu'ils ont défini chacun à leur façon ;

3° Cherché à faire dériver de cette substance les formes et les différences fondamentales qui se trouvent dans la nature.

PASSAGE AU SYSTÈME DE LA CAUSALITÉ.

Si les plus anciens philosophes s'étaient occupés avant tout de rechercher le premier principe des choses, en réfléchissant davantage, on devait arriver à bien considérer que l'être existant est soumis à la loi de changement, de génération et de destruction successives (Anaximandre l'avait déjà fait en partie [1]), et à se demander les raisons de ce fait. De là vient qu'une seconde série de systèmes a placé en première ligne la question de la cause motrice, le problème du devenir. C'est de la réponse à cette question qu'elle a fait dépendre la détermination plus précise du principe matériel.

Mais, pour arriver à cette solution, on pouvait suivre deux voies : celle de l'explication dynamique et celle de l'explication mécanique de la nature. Cette dernière nie tout devenir réel, tout changement réel (qualitatif) de la matière, et y voit une impossibilité logique. Il est incroyable, disent Empédocle et Anaxagore, que quelque chose vienne de rien ou retourne à rien. Aussi expliquent-ils tout devenir comme un simple changement de lieu, comme une combinaison variée des particules simples et invariables de la matière. Mais, pour cette raison, les premiers représentants de cette théorie se croient forcés de placer à côté de la matière une force motrice par laquelle est amenée chaque variété de combinaison. L'explication dynamique, au contraire, admet un devenir réel, ne posant point à l'origine des choses une seule matière fixe et invariable, mais une force naturelle qui produit la matière et la modifie. Alors, au lieu de séparer la matière et la force motrice, elle ne considère la matière déterminée que comme un ensemble de phénomènes changeants et en soi dépourvus de substance, émanant de la force universelle.

[1] Arist., *Mét.*, I, 3, 14 et suiv.

Digitized by Google

Chacune de ces deux théories opposées a trouvé ses représentants : l'hypothèse dynamique dans Héraclite ; l'hypothèse mécanique, avec des perfectionnements progressifs, dans Empédocle, Anaxagore et Démocrite. Mais ce dernier n'admet plus une force motrice distincte ; son explication du monde est donc purement et absolument mécanique.

HÉRACLITE.

Héraclite d'Ephèse florissait vers 500 av. J.-C. ; il était donc plus jeune que Pythagore et Xénophane, qu'il a mentionnés dans son ouvrage. Nous savons peu de choses sur sa vie. La tradition lui prête un caractère sombre et mélancolique [1], et lui reproche sa fierté orgueilleuse et son mépris de l'humanité [2] ; mais ces assertions ne proviennent pas, sans doute, d'un témoignage précis ; c'est plutôt une conséquence du caractère de sa philosophie et de quelques-unes de ses expressions. Il affirme certainement son esprit aristocratique et son mépris de la foule grossière en plusieurs passages de son livre, et d'une façon assez dure [3]. Il nous est aussi resté de son ouvrage plus d'une expression empreinte d'une rudesse hautaine ; il s'est prononcé avec beaucoup de mépris [4] aussi bien sur les poètes anciens que sur les philosophes de son temps. « La multitude des connaissances, dit-il dans un de ses fragments, ne forme point l'esprit ; autrement, elle aurait instruit aussi Hésiode, Pythagore et Xénophane [5] » (D. L., IX, 1). En regard de ces faux savants, il se posait en homme qui a tout tiré de lui-même (D. L , IX, 5), qui, en se repliant sur lui-même, a trouvé la seule source de la sagesse (ἐδιζησάμην ἐμαυτόν, je m'interrogeais moi-même, j'allais à l'école en moi-même, frag. 73, Schleiermacher, cf. Schluster Herach. p. 62). Aussi professait-il sa doctrine avec une suffisance et une assurance telles qu'Aristote pouvait dire : Héraclite avait autant de confiance dans ses opinions que d'autres en ont en ce qu'ils savent (*Eth. Nic.*, II, 5 : ἔνιοι πιστεύουσιν οὐδὲν ἧττον ος δοξάζουσιν, ἢ ἕτεροι οἷς ἐπίστανται· δηλοῖ δ' Ἡράκλειτος.

[1] D. L., IX, 6 : ὑπὸ μελαγχολίας. *Orig. philos.*, I, 4 : τὰ πάντα ἔκλαιεν. — ἐλεῶν τὸν θνητῶν βίον. Juv., *Sat.*, X, 28 : De Sapientibus alter Ridebat, quotiens de lumine moverat unum Protuleratque pedem, flebat contrarius auctor. Schol. : duo philosophi Democritus et Heraclitus erant, quorum Democritus actus hominum omnes ridebat, Heraclitus vero flebat. Sen., *de Ira.*, II, 10. Heraclitus quotiens proddierat flebat : Miserabatur omnium, qui sibi læti felicesque occurrebant. Democritum contra aiunt numquam sine risu in publico fuisse. Id., *de Tranq. anim*, 15.

[2] D. L., IX, 1 : μεγαλόφρων γέγονε παρ'ὀντινοῦν καὶ ὑπερόπτης, IX, 28 : ὑπεροπτικὸς τῶν μειζόνων. Tatian., *Orat. ad Græc.*, 3 : διὰ τὸ αὐτοδίδακτον εἶναι καὶ ὑπερήφανον. Timon., D. L., IX, 6 : ὀχλολοίδορος. A comparer le fragm. d'Aristote, *Eth. Nic.*, X, 5 : « Un âne préfère de la paille à de l'or », et fragm. 5, dans Schleiermacher : « Les chiens aussi aboient après ceux qu'ils ne connaissent pas ».

[3] D. L., IX, 2.

[4] D. L., IX, 1 : τόν τε Ὅμηρον ἔφασκεν ἄξιον ἐκ τῶν ἀγώνων ἐκβάλλεσθαι καὶ ῥαπίζεσθαι.

[5] Autre opinion sur Pythagore, D. L., VIII, 6 : Πυθαγόρης Μνησάρχου ἱστορίην (science) ἤσκησεν ἀνθρώπων μάλιστα πάντων καὶ ἐκλεξάμενος ταύτας τὰς συγγραφὰς ἐποιήσατο ἑαυτοῦ σοφίην, πολυμαθίην, κακοτεχνίην (sagesse, fausse érudition, charlatanisme).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Digitized by Google

NOVEMBRE 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 9.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Les conférences de la Faculté ont commencé le lundi 5 novembre.

*
* *

M. Carré, docteur ès lettres, agrégé d'histoire, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, est nommé, par arrêté ministériel du 27 octobre dernier, chargé de cours d'histoire à la Faculté des Lettres de Poitiers, en remplacement de M. Decrue de Stoutz, nommé professeur à l'Université de Genève.

*
* *

M. Arren est nommé de nouveau, pour trois ans, doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers, à partir du 1er novembre 1888.

*
* *

M. Ernault, professeur-adjoint, chargé de cours de langue et littérature grecques, a été élu le 17 novembre par la Faculté des Lettres membre du Conseil général des Facultés.

*
* *

La Faculté des lettres vient d'acheter aux ateliers du Musée du Louvre 24 moulages en plâtre reproduisant la frise du Parthénon. Ces moulages ont été placés dans le grand amphithéâtre.

Digitized by Google

La session de baccalauréat du mois de novembre a commencé le 6 novembre et sera terminée le 25. 412 candidats s'étaient fait inscrire, dont 140 pour la 2e partie et 272 pour la 1re. Le nombre des admissibles a été de 94 pour la philosophie et de 137 pour la rhétorique.

***

Les examens de licence ès lettres commenceront le lundi 26 novembre.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES (1887-1888)

Lu à la Séance solennelle de la rentrée des Facultés, le 3 novembre 1888

—

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Il y a quatre ans, à pareil jour, j'ai eu l'honneur de rendre compte du premier concours institué entre les étudiants de la Faculté des lettres. Si je vous disais que depuis lors nous n'avons jamais eu à craindre la grève ou le chômage, je manquerais de sincérité. Le nombre de nos élèves est si restreint, les préoccupations des examens si absorbantes pour eux, qu'il ne faut pas s'étonner si parfois, à l'heure du rapport, nous avons failli manquer de concurrents, si tout au moins nous étions réduits, mes collègues et moi, à méditer le mot du Normand qui n'ose ni vanter ni exagérer l'importance de sa récolte : « Pour une année où il y a des mémoires envoyés au concours, il n'y a pas de mémoires ; mais pour une année où il n'y a pas de mémoires, il y a .. un mémoire ou deux. » Nos comptes rendus se ressentaient un peu de cette pénurie relative ; ils procédaient, il vous en souvient peut-être, comme les odes du poète grec qui avait à chanter les vainqueurs aux jeux solennels. La matière étant maigre, nous nous rattrapions avec les Dioscures. Je sais bien que c'était tout profit pour l'art pur ; mais un concours de rapporteurs, à cette cérémonie de rentrée, peut sembler chose superflue quoique intéressante, s'il n'a pour résultat de constater, de provoquer parmi les étudiants, qui en doivent être les vrais héros, une grande somme de travail, un effort scientifique au-dessus de l'ordinaire.

Aussi sommes-nous particulièrement heureux de saluer, cette fois, un

Digitized by Google

nombre respectable de concurrents. Réjoui autant que surpris par ce rayon des splendeurs du Parthénon qui rajeunit notre vieille salle de cours, dois-je dire avec le poète qu'un nouvel ordre de choses commence : *Novus rerum nascitur ordo?* Dois-je croire qu'Athéna en personne, dont la fête se déploie sur ces murs, veut célébrer ainsi le renouveau du travail intelligent? Je puis du moins l'espérer. Étant donné que nos anciens étudiants nous quittent quand ils sont licenciés, ou travaillent uniquement à le devenir, et que parmi les nouveaux venus, il en est plus d'un qui a des raisons de se défier de lui-même, six mémoires, sur une question ardue de littérature latine, doivent être comptés comme un résultat très satisfaisant. Nos diverses catégories d'étudiants sont toutes représentées : trois des concurrents se préparent à la licence littéraire, deux à la licence philosophique et un à la licence historique. Quoique leurs travaux soient de valeur très inégale, la bonne volonté dont ils témoignent mérite qu'à tous, sans distinction, nous accordions l'honneur de les nommer dans cette séance solennelle : la perspective seule d'une telle récompense, que nous estimons très enviable, si platonique qu'elle soit, sera sans doute un stimulant pour les concours à venir : *Honos alit artes studiaque... incenduntur gloria.* MM. Bessou et Mathias, anciens maîtres répétiteurs, sont boursiers de la Faculté ; M. Laporte, naguère étudiant libre, est boursier de la ville de Limoges ; MM. Marmion et Morzière sont maîtres auxiliaires au lycée de Poitiers ; enfin M. Olivier, jadis boursier, est demeuré, avec une ténacité qui mérite de fléchir le sort, étudiant libre.

Le choix du sujet, si je ne m'abuse, a exercé une action favorable sur l'empressement des étudiants à le traiter. En voici l'énoncé, tel qu'il a figuré au *Bulletin* de la Faculté du mois de février dernier : 1° « *Étudier les particularités de la langue, de la grammaire et de la métrique de Lucrèce dans le Ier chant* (du vers 1 au vers 705); *montrer, par des exemples bien choisis, l'influence du poète sur la langue de Virgile et d'Horace ;* 2° *Exposer la doctrine des atomes et du vide, telle qu'elle est développée dans ces vers, en rattachant les théories de Lucrèce à leurs sources grecques ;* 3° *Définir le but pratique du poème de la Nature ; analyser les procédés par lesquels Lucrèce cherche à transformer une matière abstraite et rebelle à la poésie. Signaler les défauts du genre et leurs causes ;* 4° *La poésie didactique à Rome avant Lucrèce.* » Le premier avantage de ce plan, le plus sensible pour les étudiants, c'est qu'il ne dépasse pas le cercle des connaissances exigées à l'examen de la licence. Depuis longtemps déjà les 700 premiers vers de Lucrèce sont inscrits aux programmes de la licence, de l'agrégation des lettres et de grammaire; et il ne paraît pas que l'intérêt en soit épuisé, puisqu'ils viennent d'être maintenus dans les programmes nouveaux. Un autre avantage, c'est que par l'une de ses faces, le sujet devait tenter toutes les spécialités et exercer toutes les aptitudes. Philosophes, historiens,

Digitized by Google

philologues et littérateurs y trouvaient également leur compte ; chacun pouvait se flatter de compenser, par la solidité de ses études favorites, l'infériorité inévitable du reste. Et puis le professeur de littérature latine avait, comme on dit vulgairement, mâché la besogne ; pendant deux semestres le Ier chant de Lucrèce a été l'objet d'une conférence par semaine, et cet enseignement oral devait, dans notre pensée, comme naguère l'explication du Xe livre de Quintilien, aboutir à une édition avec commentaire grammatical, littéraire et philosophique. Pouvions-nous mieux faire que d'associer nos élèves, de la façon la plus étroite, à ce travail entrepris pour eux ? Une collaboration de ce genre est encore ce que l'enseignement supérieur peut produire de plus fécond ; elle a été de tout temps dans l'esprit de nos Facultés ; notre *Bulletin* prouverait au besoin, sans compter d'autres publications sorties de nos cours, quelle large place nous lui avons toujours faite à la Faculté des lettres de Poitiers. Lucrèce lui-même n'avait-il pas d'ailleurs fourni à un ancien lauréat de ce concours l'occasion d'initier le public français, par une traduction aussi exacte qu'élégante, aux travaux du philologue anglais Munro ? Ainsi conduits par la main au cœur même de leur sujet, renseignés sur les ressources bibliographiques, sur la méthode et la valeur des textes, les concurrents pouvaient marcher d'un pas assuré et, sans présomption, prétendre à un résultat certain.

Ce qui montre toutefois qu'a leur initiative il restait encore beaucoup à faire, c'est que le concours a produit six mémoires qui ont tous leur physionomie propre, un caractère suffisamment personnel. Je les divise en deux catégories : ceux qui ont rempli plus ou moins bien tout le programme tracé et ceux qui, pour des raisons variées, n'en ont traité qu'une partie ou deux. Parmi les mémoires incomplets il en est un qui par des qualités très réelles prouve que chacun des points à traiter pris isolément pouvait fournir matière à un travail étendu et digne d'éloges. L'auteur, prenant son sujet par la fin, ce qui est une marque d'indépendance peut-être excessive, a tracé une histoire intéressante, presque complète et bien proportionnée, de la poésie didactique à Rome avant Lucrèce. Il a écrit ensuite sur la personnalité du poète, sur les passions et les aspirations du temps où il vécut, sur les conditions morales et religieuses d'où son œuvre est issue, des pages qui seraient presque remarquables par l'élévation de la pensée et par la distinction du style, si l'on n'y sentait un peu trop l'inspiration du beau livre de M. Martha. D'ailleurs, si estimable qu'elle soit, cette étude manque de la base solide des recherches philologiques ; j'y cherche vainement l'anatomie consciencieuse et détaillée du texte, sans laquelle l'esthétique la plus fine ou la plus éloquente, l'histoire la plus dramatique ou la plus pittoresque gardent toujours un je ne sais quoi de vague, de creux et de déclamatoire. C'est pour mettre en garde les concurrents contre une méthode dangereuse et dont nos historiens de la poésie latine ont trop abusé, que nous avions placé au début te cet

Digitized by Google

examen du texte et celui du système philosophique dont il est l'expression. Il est fâcheux que l'auteur du mémoire ne l'ait point compris ou que, l'ayant compris, il n'ait pas pris le temps de faire œuvre de grammairien, sinon de philosophe, avant de révéler ses qualités d'humaniste. Sans nul doute que dans ce cas il eût emporté de haute lutte la première récompense.

Quant aux concurrents qui se sont contentés de traiter, l'un la partie historique, l'autre la partie philosophique du sujet, sans préoccupation de philologie et de littérature, sous le prétexte qu'ils étaient candidats à la licence de philosophie et d'histoire, je suppose qu'ils ont voulu seulement concilier leur désir de nous satisfaire avec la conscience, sans doute exagérée, de leur infériorité littéraire. Si je les connaissais moins, je les soupçonnerais volontiers d'avoir trouvé sur leur chemin quelque apôtre de la spécialisation à outrance. Le mot est barbare, mais la chose est à la mode : s'il n'est pas rare de trouver des candidats aux licences spéciales qui s'étonnent qu'on ne les dispense pas d'être des littérateurs, il est ordinaire aussi d'entendre des hommes de mérite ériger en système le dédain du style et préconiser par dessus tout la découverte du document inédit. J'en ai entendu pour ma part, et non des moins avisés, qui allaient proclamant bien haut que la vie est courte et l'art infini; que le temps employé à soigner la forme et à polir sa phrase, était autant de dérobé à la recherche, bien autrement importante, des faits. J'estime que sur ces bancs il vous faut fermer l'oreille à de tels discours. Si pour orienter de bonne heure les vocations, on a institué les licences spéciales, ce que je regrette pour ma part, ces licences ne sont pas si spéciales qu'elles ne vous obligent, en vertu même des programmes, à des études littéraires aussi approfondies, ou peu s'en faut, que celles des lettrés proprement dits. D'ailleurs à se cantonner trop tôt dans un petit domaine de recherches spéciales, on devient aisément un esprit étroit, c'est-à-dire un esprit faux. C'est la grande culture littéraire, c'est le commerce intime et assidu avec des maîtres de la langue, sans distinction de genres et sans préoccupation d'enseigne, qui seuls élèvent la pensée et, façonnant la plume pour l'art difficile de bien dire, préparent le bon professeur, l'homme qui, selon le mot de Sainte-Beuve, *sait lire et peut apprendre à lire aux autres.*

Mais laissons les Dioscures et revenons à nos athlètes. Des trois mémoires qui ont embrassé le sujet tout entier, deux sont fort étendus et renferment la matière d'un petit volume. Le troisième, inférieur comme développement, l'est également pour la précision des détails, pour l'art de la composition et les qualités du style. Je ne vous fatiguerai pas par l'examen minutieux de ce que les uns et les autres renferment de recommandable, encore moins par la critique détaillée des défauts. Il ne convient de retenir pour cette séance que les observations générales, celles dont les étudiants, qu'ils aient concouru ou non, puissent

Digitized by Google

tous faire leur profit à l'avenir. Les intéressés prendront soin de se reconnaître eux-mêmes et feront à leur travail les applications convenables. En voici un qui semble s'être donné le mot avec un des concurrents dont je parlais tout à l'heure; il a, lui aussi, renversé le plan et mis à la base, ce qui dans notre pensée devait être le couronnement de l'œuvre : *præponens ultima primis*. Mais il s'est attaché de très près au texte même de Lucrèce et l'a étudié d'une manière personnelle et indépendante. L'autre, plus régulier, a surtout travaillé sur des ouvrages de seconde main. Je ne suis même pas bien sûr qu'il ait lu, j'entends avec l'attention minutieuse qui convient à cette sorte d'étude, les vers de Lucrèce. En revanche il a analysé et *expilé* un certain nombre de monographies et de dissertations inaugurales, dont il avait trouvé la liste ou dans l'Histoire de la littérature romaine de Teuffel ou dans les notes de cours. Il en a mis le résumé bout à bout, non sans habileté; mais les soudures sont visibles, les morceaux ne tiennent pas toujours les uns aux autres; l'unité manque en même temps que la personnalité. Je n'ai pas besoin de dire que de ces deux méthodes, nous ne saurions approuver que la première. Si la compilation d'ouvrages de seconde main peut faire illusion, à qui n'en a pas dérobé le secret, par la variété et l'étendue de certains résultats, les hésitations mêmes et les lacunes attestent chez les débutants l'effort loyal et personnel. Certes! il est indispensable, pour traiter un sujet de philologie, d'être au courant dans la limite du possible, des travaux antérieurs. L'on y peut chercher des modèles quelquefois, des avertissements salutaires toujours ou des occasions de critique et de discussion. Mais il ne faut partir que de l'examen même des textes; les dissertations, les lexiques spéciaux, les études grammaticales, si exactes et si méthodiques qu'elles soient, ne nous montrent jamais que les membres épars du poète. L'œuvre seule donne l'impression de la beauté vivante, de l'unité harmonieuse, de l'intégrité artistique; et par une action réflexe, elle en communique les caractères à l'esprit de l'interprète, à son travail de commentaire.

C'est pour la même raison que j'eusse été satisfait de trouver, dans les mémoires des concurrents, moins de notes emportées du cours. Non que nous soyons insensibles aux joies de la paternité intellectuelle; non qu'il nous déplaise de nous relire nous-mêmes dans les travaux de nos étudiants, qu'ils soient frais émoulus de nos leçons et nous les rééditent dans leurs compositions mensuelles, ou qu'ils en emportent le souvenir au loin, pour les servir aux élèves dans leurs classes et, le cas échéant, au public dans leurs ouvrages. Mais le plaisir de faire ainsi des disciples dociles et fidèles ne vaut pas pour nous celui de tremper des esprits vigoureux et indépendants, d'éveiller le sens critique, de provoquer la contradiction intelligente. Au savoir *livresque*, à la tradition servile et en quelque sorte mécanique, nous préférerions au besoin le penchant au paradoxe, dût-il conduire à quelque erreur formelle : il n'y a pas assez

Digitized by Google

d'erreurs dans les six mémoires que j'ai analysés, il n'y a point de paradoxes.

En les annotant, je me suis souvenu d'une scène charmante du *Faust* de Gœthe, que je ne puis me défendre de vous rappeler en terminant. Un étudiant candide, la bourse légère comme ils l'ont presque tous, mais l'âme remplie de courage, vient frapper à la porte du maître renommé. Sa mère ne l'a laissé partir qu'à regret, et il voudrait bien s'instruire. Méphistophélès, pour le recevoir, a pris la défroque de Faust; il va parodier son langage, et, en le parodiant, railler en même temps que sa méthode, le respect religieux des élèves pour la lettre du cours. Si vous le trouvez dur pour les maîtres et de conseil un peu léger pour les élèves, souvenez-vous que les paroles du diable ne sont pas précisément paroles d'évangile; n'en retenez que ce qui convient à votre cas et laissez les maîtres réfléchir au leur : « Chaque jour amène ses cinq heures de cours, dit-il en ricanant; entrez dans la salle pour l'heure précise; n'arrivez jamais sans avoir préparé la leçon, sans avoir étudié le paragraphe. Vous constaterez ainsi que le maître ne vous dit rien qui ne soit dans le livre. Mais n'en prenez pas moins des notes, comme si l'Esprit-Saint vous dictait en personne. » Et le jeune naïf de répondre : « Inutile de me le dire deux fois ! Je suis trop pénétré des avantages de la méthode : car ce que l'on possède noir sur blanc, on le peut en toute sécurité remporter chez soi. » Vous connaissez la conclusion peu morale, peu virile surtout de l'entretien : « Toute théorie est grise et il faut se hâter de cueillir sur l'arbre de la vie, qui seul est vert, les fruits en leur saison. » Celle-là l'étudiant l'entend bien; il se dépêchera de la mettre en pratique. Vous auriez peut-être raison d'en faire autant de votre côté, si la science enseignée sur ces bancs ne devait vous laisser, pour les épreuves à venir, que ce maigre viatique. C'est pour cela que nous voudrions vous voir emporter, en quittant les bancs de la Faculté, quelque chose de plus précieux que des opinions toutes faites, des formulaires tout rédigés, des résultats acquis par le labeur du professeur ou recueillis servilement dans ses livres. Ce quelque chose, c'est sa méthode si elle est bonne, son goût s'il est judicieux, ses habitudes de travail, s'il est loyal et personnel. Par là seulement, que la nature vous ait faits distingués ou seulement ordinaires, vous deviendrez bientôt des professeurs utiles à votre tour, vous ferez œuvre ou de bons pédagogues ou de savants estimables; et si vous n'êtes pas un talent, ce qui n'est pas donné à tout le monde, vous serez sûrement, ce qui vaut mieux peut-être, un caractère.

C'est en jugeant d'après cet idéal les travaux envoyés au concours, que la Faculté croit devoir décerner les récompenses suivantes :

1er prix, M. Bessou, ancien maître répétiteur, boursier de la Faculté, candidat à la licence littéraire.

Digitized by Google

2e prix, M. MATHIAS, ancien maître répétiteur, boursier de la Faculté, candidat à la licence littéraire.

Mentions honorables : M. OLIVIER, étudiant libre, candidat à la licence philosophique.

— — M. LAPORTE, boursier de la ville de Limoges, candidat à la licence littéraire.

J.-A. HILD.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 1re SÉRIE (du 15 novembre au 15 décembre.)

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Qui sint praecipui latinae elegantiae in prosa oratione auctores tironibus ad stylum confirmandum legendi, quaeretur. Quisque studii sui rationem afferet.

DISSERTATION FRANÇAISE. — Commenter cette phrase de Montesquieu : « Ce qui fait une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres. »

GRAMMAIRE. — Restes de la déclinaison latine en français.

MÉTRIQUE. — Comparer les règles de l'hexamètre chez Homère et chez Virgile.

AGRÉGATION (1re SÉRIE).

VERSION LATINE. — *Travail des Abeilles.* — Ratio operis. — Interdiu statio ad portas more castrorum, noctu quies in matutinum, donec una excitet gemino aut triplici bombo, ut buccino aliquo. Tunc universæ provolant, si dies mitis futurus est. Prædivinant enim ventos imbresque, et se continent tectis. Itaque temperie cæli (et hoc inter præscita habent), cum agmen ad opera processit, aliæ flores aggerunt pedibus, aliæ aquam ore, guttasque lanugine totius corporis. Quibus est earum adolescentia, ad opera exeunt, et supradicta convehunt : seniores intus operantur. Quæ flores comportant, prioribus pedibus femina onerant (propter id natura scabra), pedes priores rostro : totæque onustæ remeant sarcina pandatæ. Excipiunt eas ternæ quaternæque, et exonerant. Sunt enim intus quoque officia divisa. Aliæ struunt, aliæ poliunt, aliæ suggerunt, aliæ cibum comparant ex eo quod allatum est. Neque enim separatim vescuntur, ne inæqualitas operis et cibi fiat et temporis.

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et décad. des Rom.*, chap. III : « Les fondateurs des anciennes républiques... ils avaient peu à perdre ou à conserver. »

THÈME GREC. — MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, liv. VI, chap. XI, avec le titre : « Que lorsqu'un peuple est vertueux, il faut peu de peines ».

Digitized by Google

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Objet de la philosophie ;
2. La philosophie avant Socrate.

LICENCE HISTORIQUE.

HISTOIRE. — 1. Montrer que la reconstitution de l'Empire d'Occident avec Charlemagne ne fut pas un événement fortuit, et que Charlemagne exerça le pouvoir politique et religieux. Indiquer quels furent les rapports de ce prince avec Byzance.

2. État intérieur de la France au temps des guerres d'Italie.

GÉOGRAPHIE. — 1. Décrire le relief de l'Amérique du Sud.

2. Des voies de communication à travers les Alpes.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

La Vérité présente à Goethe le voile de la poésie.

Der Morgen kam ; es scheuchten seine Tritte
Den leisen Schlaf, der mich gelind umfing,
Dass ich, erwacht, auss meiner stillen Hütte
Den Berg hinauf mit frischer Seele ging ;
Ich freute mich bei einem jeden Schritte
Der neuen Blume, die voll Tropfen hing ;
Der junge Tag erhob sich mit Entzücken,
Und alles war erquickt, mich zu erquicken.

Und wie ich stieg, zog von dem Fluss der Wiesen
Ein Nebel sich in Streifen sacht hervor.
Er wich und wechselte mich zu umfliessen,
Und wuchs geflügelt mir ums Haupt empor :
Des schoenen Blicks sollt' ich nicht mehr geniessen ;
Die Gegend deckte mir ein trüber Flor ;
Bald sah ich mich von Wolken wie umgossen
Und mit mir selbst in Daemmrung eingeschlossen.

Auf einmal schien die Sonne durchzudringen,
Im Nebel liess sich eine Klarheit sehn ;
Hier sank er leise sich hinabzuschwingen,
Hier theilt'er steigend sich um Wald und Hochn.
. . . . . .
. . . . . .
Da schwebte, mit den Wolken hergetragen,
Ein goettlich Weib vor meinen Augen hin ;
Kein schoener Bild sah ich in meinem Leben ;
Sie sah mich an und blieb verweilend schweben.

Kennst die mich nicht ? sprach sie mit einem Munde,
Dem aller Lieb' und Treue Ton entfloss :
Erkennst du mich, die ich in manche Wunde
Des Lebens dir den reinsten Balsam goss ?
Du kennst mich wohl, an die zu ew' gem Bunde
Dein streband Herz sich fest und fester schloss.

Digitized by Google

Sah ich dich nicht mit heissen Herzensthraenen
Als Knabe schon nach mir dich eifrig sehnen ?

(A suivre.)

Version anglaise.

Prière du matin d'Adam et d'Eve.

These are thy glorious works, Parent of good,
Almighty ! Thine is universal frame,
Thus wondrous fair : Thyself how wondrous then,
Unspeakable ! who sittest above these heavens
To us invisible, or dimly seen
In these thy lowest works; yet these declare
Thy goodness beyond thought, and power divine.
Speak, ye who best can tell, ye sons of light,
Angels; for ye behold him, and with songs
And choral symphonies, day without night,
Circle his throne rejoicing, ye in heaven;
On earth join all ye cratures to extol
Him first, him last, him midst, and without end.
Fairest of stars, last in the train of night,
If better thou belong not to the dawn,
Sure pledge of day, that crownest the smiling morn
With thy bright circlet, praise him in thy sphere,
While day arises, that sweet hour of prime.
Thou sun, of this great world both eye and soul,
Acknowledge him thy greater; sound his praise
In thy eternal course, both when thou climbest,
And when high noon hast gained, and when thou fallest.
Moon, that now meetest the orient sun, now flly'st,
With the fixed stars, fixed in thoir orb that flies;
And ye five other wandering fires, that move
In mystic dance mot without song, resound
His praise, who out of darkness called up light.
Air and ye elements, the eldest birth
Of Nature's womb, that in quaternion run
Perpetual circle, multiform; and mix
And nourrish all things; let your ceaseless change
Vary to our great Maker still new praise.

(A suivre).

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

« En étudiant l'esprit et le caractère d'une langue, on apprend l'histoire philosophique des opinions, des mœurs et des habitudes nationales. » (Mme de Staël.)

Développer cette pensée en l'appliquant à l'anglais ou à l'allemand.

Le jeudi 13 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Le jeudi 20 décembre, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

LA LIBERTÉ DE L'HOMME

D'APRÈS DESCARTES

Descartes considère comme inutile de démontrer la liberté de l'homme : « La liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons [1]. »—« Vous avez raison, écrit-il, de dire que nous sommes aussi assurés de notre liberté que d'aucune autre notion première, car c'en est véritablement une [2]. » Ce qui nous montre quelle importance il attache à ce principe et quelle ardeur il apporte à le défendre, c'est qu'il se laisse entraîner à en exagérer singulièrement la portée : « Je nomme généralement libre tout ce qui est volontaire [3]. » Telle n'est pas, on le sait, l'opinion d'Aristote. La liberté, ajoute Descartes, vient directement de notre âme et « ne dépend que d'elle [4]. » « Le libre arbitre est de soi la chose la plus noble qui puisse être en nous, d'autant qu'il nous rend en quelque façon pareils à Dieu », « et semble nous exempter de lui être sujets [5] ». « Il n'y a, dit-il ailleurs, que la volonté seule ou la seule liberté du franc arbitre que j'expérimente en moi être si grande que je ne conçois pas l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue [6]. » Est-ce là ce que nous révèle l'observation attentive et impartiale de nous-même et de notre propre action ? Nous constatons que toutes sortes d'obstacles s'opposent à l'exercice de notre volonté et qu'un grand nombre d'influences nous entraînent souvent à agir malgré nous ; il s'en faut de beaucoup que la liberté que nous possèdons soit cette liberté idéale et parfaite qui suppose l'absence de toute entrave et de toute impossibilité. A l'âge de 20 ans, dans un journal où il consignait le fruit de ses méditations, Descartes déclarait la liberté de l'homme une vérité absolument incontestable et en même temps propre à confondre la raison, au même titre que la création du monde et l'Incarnation de Jésus-Christ : « Dieu a fait trois miracles : les choses de rien, le libre arbitre et l'Homme-Dieu. »

[1] *Principes*, I, 39.
[2] *Lettres*, t. VIII, p. 407, éd. Cousin.
[3] *Lettres*, t. IX, p. 169.
[4] *Passions*, p. 366.
[5] *Lettres*, X, 64.
[6] *Méditation*, IV.

Digitized by Google

La liberté ne consiste pas seulement à être affranchi des liens de la nécessité, c'est un pouvoir positif, le pouvoir d'élire[1], de faire une chose ou de ne la faire pas, la faculté positive de nons déterminer à l'un ou l'autre de deux contraires, c'est-à-dire à fuir ou à poursuivre, à affirmer ou à nier une même chose[2]. Descartes en effet va jusqu'à attribuer à la volonté le jugement qui est un acte, une opération, mais une opération intellectuelle, car juger n'est autre chose que penser[3]. Peut-on dire qu'il dépend de notre libre arbitre d'affirmer ou de nier, puisque l'évidence, qui est le caractère propre et distinctif de la vérité, s'impose à notre entendement avec une autorité irrésistible? Descartes est amené à le reconnaître lui-même : les idées et les vérités simples, les natures simples, comme il dit, brillent par elles-mêmes d'une lumière qui n'est pas empruntée, sont intelligibles et reconnues vraies par elles-mêmes; les natures composées sont obscures et incertaines et la méthode consiste à les décomposer en natures simples. L'affirmation de la vérité, loin d'être le résultat d'une détermination libre, est l'acceptation d'une nécessité à laquelle nous devons nous soumettre. Les choses sont ce qu'elles sont, les événements se produisent en vertu de lois fatales auxquelles nous ne pouvons apporter aucun changement : il ne nous reste qu'à les connaître telles qu'elles sont; c'est dans nos actions, non dans nos jugements, que s'exerce et se manifeste notre libre arbitre.

Certains textes pourraient nous porter à croire que Descartes est partisan de la liberté d'indifférence[4]; mais ne nous y laissons pas tromper. Sans doute il nous arrive parfois d'être indifférents entre plusieurs partis que nous pourrions prendre : mais cela tient à ce que notre intelligence ne nous présente rien que d'obscur et de confus[5]. Au contraire, lorsque nous nous rendons un compte exact de notre situation et des caractères des diverses actions dont l'idée se présente à notre esprit, lorsque l'indifférence disparaît, c'est alors que nous nous décidons d'une manière véritablement libre et dans ce cas notre volonté ne manque jamais de se prononcer pour le bien. « La liberté se porte infailliblement, mais néanmoins librement, au bien qui lui est clairement connu[6]. » « Lorsque notre âme aperçoit quelque bien, soit présent, soit absent, qu'elle juge lui être convenable, elle se joint à lui de volonté... Le mouvement de la volonté qui accompagne la connaissance qu'elle a que c'est

[1] *Méditation*, IV, t. I, p. 300.

[2] *Lettres*, t. VI, p. 134.

[3] Assurer, nier, douter sont des façons différentes de vouloir. *Principes*, I, 32.

[4] La grandeur de la liberté consiste dans l'usage de cette puissance positive que nous avons de suivre le pire, encore que nous connaissions le meilleur *Lettres*, VI, 135.

[5] Nous ne voulons jamais rien dont nous ne concevions en quelque façon quelque chose. *Lettres*, VIII, 280.

[6] *Lettre au P. Mersenne* à la suite des *Rép. aux obj.*, axiome VII.

Digitized by Google

un bien est sa joie[1]. » « L'indifférence n'est point de l'essence de la liberté humaine, vu que nous ne sommes pas seulement libres quand l'ignorance du bien et du mal nous rend indifférents, mais principalement aussi lorsque la claire et distincte connaissance d'une chose nous pousse et nous engage à sa recherche[2]. » Il développe sa pensée dans la IVe Méditation : « La liberté consiste en ce que pour affirmer ou nier, poursuivre ou fuir les choses que l'entendement nous propose, nous agissons de telle sorte que nous ne sentons point qu'aucune force intérieure nous y contraigne. Car afin que je sois libre il n'est pas nécessaire que je sois indifférent à choisir l'un ou l'autre des deux contraires : mais plutôt d'autant plus que je penche vers l'un, soit que je connaisse évidemment que le bien et le vrai s'y rencontrent, soit que Dieu dispose ainsi l'intérieur de ma pensée, d'autant plus librement j'en fais choix et je l'embrasse... De façon que cette indifférence, que je sens lorsque je ne suis pas emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté et fait plutôt paraître un défaut dans la connaissance qu'une perfection dans la volonté ; car si je connaissais toujours clairement ce qui est vrai et ce qui est beau, je ne serais jamais en peine de délibérer quel jugement et quel choix je devrais faire ; et ainsi je serais entièrement libre sans jamais être indifférent ». Et ailleurs : « Voyant très-clairement ce qu'il faut faire, on le fait infailliblement et sans aucune indifférence[3]. »

Descartes, on le voit, soutient, comme autrefois Socrate, que la connaissance du bien est la condition nécessaire et suffisante pour le faire[4]. « Sans doute il nous est toujours libre de nous empêcher de poursuivre un bien qui nous est clairement connu ou d'admettre une vérité évidente, pourvu seulement que nous pensions que c'est un bien de témoigner par là notre franc arbitre[5]... D'autant que[6], notre volonté ne se portant à suivre ni à fuir aucune chose que selon que notre entendement la lui représente bonne ou mauvaise, il suffit de bien juger pour bien faire et de juger le mieux qu'on puisse pour faire aussi tout son mieux, c'est-à-dire pour acquérir toutes les vertus et ensemble tous les autres biens qu'on puisse acquérir[7]. »

D'où vient donc que nous faisons le mal ? Nous ne pouvons le vouloir

Lettre à M. Chanut, X, 4.

[2] *Rép. aux 6es obj.*, II, 350.

[3] *Lettres*, IX, 170.

[4] « Vous rejetez ce que j'ai dit, qu'il suffit de bien juger pour bien faire ».

[5] *Lettre au P. Mersenne*, VI, 134.

[6] *Discours de la Méthode*, 3e partie.

[7] Cf. *Lettre à un R. P. Jésuite* (Mesland), mai 1644, t. IX, 168. Il est, ce me semble, certain que *ex magna luce in intellectu sequitur magna propensio in voluntate ;* en sorte que, voyant très clairement qu'une chose nous est propre, il est très malaisé et même, je le crois, impossible pendant qu'on demeure en cette pensée, d'arrêter le cours de notre désir.

Digitized by Google

expressément, de même que nous ne voyons pas clairement le faux, car le mal, selon tous les philosophes, n'est rien de réel, mais seulement une privation [1] : ce sont nos passions qui aveuglent notre intelligence, nous font prendre pour vrai ce qui est faux, pour bon ce qui est mauvais et qui égarent notre volonté : « Si jamais l'entendement ne représentait rien à la volonté comme bien qui ne le fût, elle ne pourrait manquer son élection... Mais il lui représente souvent diverses choses en même temps ; d'où vient le mot : *Video meliora proboque*, qui n'est que pour les esprits faibles [2]... »

« Ce sont les amours sensuelles qui nous donnent le change à la fois sur le *Bien* et le *Vrai* et nous font nous joindre de volonté à des objets sans rapport avec nous-mêmes [3]... La passion nous fait croire certaines choses beaucoup meilleures et plus désirables qu'elles ne sont [4] et le vrai office de la raison est d'examiner la juste valeur de tous les biens [5]. »

Le mal a donc toujours sa cause dans l'ignorance ou, pour parler plus exactement, dans un faux jugement sur la valeur des biens : pour l'éviter, nous devons être toujours attentifs à concevoir clairement et à bien juger : « Il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir, que nos pensées [6]... Mais pour ce que la nature de l'âme est de n'être quasi qu'un moment attentive à une même chose, sitôt que notre attention se détourne des raisons qui nous font connaître que cette chose nous est propre et que nous retenons seulement en notre mémoire qu'elle nous a paru désirable, nous pouvons représenter à notre esprit quelque autre raison qui nous en fasse douter et ainsi suspendre notre jugement et même aussi peut-être en former un contraire [7]. » C'est parce que notre attention se relâche que nous en venons à confondre le bien et le mal : « Je ne crois pas que pour mal faire il soit besoin de voir clairement que ce que nous faisons est mauvais ; il suffit de le voir

[1] *Lettres*, t. IX, p. 375.

[2] *Lettres*, éd. Garnier, t. IV, p. 126.

[3] *Lettres*, éd. Cousin, X, 5.

[4] *Lettres*, éd. Cousin, IX, 226.

[5] *Lettre à M. Chanut*, X, 6. Lorsque l'âme juge qu'un objet est digne d'elle, cela dispose incontinent le cœur aux mouvements qui excitent la passion d'amour, et lorsque le cœur se trouve ainsi disposé par d'autres causes, cela fait que l'âme imagine des qualités aimables en des objets où elle ne verrait que des défauts en un autre temps.

[6] *Lettres*, VII, 392. C'est par l'intermédiaire des pensées que la volonté agit sur les passions et sur les esprits animaux qui déterminent les mouvements du corps : « La volonté n'a qu'une influence indirecte sur le mouvement des esprits animaux et par suite sur les passions ; elle en détourne le cours, mais elle est incapable d'en retenir ou d'en précipiter le mouvement. L'homme qui veut remédier à ses passions doit donc en premier lieu considérer avec force les raisons contraires à celles que fait valoir la passion qui le domine, afin de faire naître dans le corps un mouvement correspondant à l'idée qu'il a dans l'esprit. »

[7] *Lettres*, IX, 168.

Digitized by Google

confusément, ou seulement de se souvenir qu'autrefois on a jugé que cela l'était, sans le voir en aucune façon, c'est-à-dire sans faire attention aux raisons qui le prouvent; car si nous le voyions clairement, il serait impossbile de pécher pendant le temps que nous le verrions de cette sorte, c'est pourquoi on dit: *Omnis peccans est ignorans*[1]. » Du moment que notre attention s'exerce énergiquement, nous ne sommes plus exposés à mal faire, lorsque nous voyons clairement ce qu'il faut faire, nous ne manquons pas de l'exécuter; cela ne supprime pas notre mérite, au contraire, puisque l'attention est volontaire : « Car l'homme pouvant n'avoir pas toujours une parfaite attention aux choses qu'il doit faire, c'est une bonne action que de l'avoir et de faire par son moyen que notre volonté suive si fort la lumière de notre entendement qu'elle ne soit pas du tout indifférente [2]. »

Quelques commentateurs se sont demandé si Descartes ne tournait pas dans un cercle : la cause de tout le mal que fait la volonté est un faux jugement que nous avons porté; mais puisque c'est à la volonté qu'il faut attribuer le jugement, quand le jugement est faux, la faute en est à elle. Allons-nous donc attribuer à l'intelligence la responsabilité des égarements de la volonté, pour renvoyer ensuite à la volonté la responsabilité des égarements de l'intelligence? Le paralogisme, à notre avis, n'existe qu'en apparence. Il est en effet une distinction facile à établir : la faute, conséquence du faux jugement, est une faute positive, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est l'accomplissement volontaire du mal; quant à la faute, principe du faux jugement, elle est purement négative: c'est un défaut de vouloir. Il est vrai que Descartes ne répond pas à ces deux questions que se pose immédiatement notre esprit : d'où vient que nous n'avons pas été attentifs et comment dépendait-il de nous de faire attention? quelle est la cause de cette faute, négative sans doute, mais incontestablement réelle ?

Les décisions de notre volonté sont toujours d'accord avec les conceptions de notre esprit et valent ce que valent nos jugements; l'âme est en effet une substance simple qui ne peut entrer en lutte avec elle-même [3]. « L'acte de la volonté et l'intellection diffèrent entre eux comme l'action et la passion de la même substance, car l'intellection est proprement la passion de l'âme et l'acte de la volonté son action. Mais comme nous ne saurions vouloir une chose sans la comprendre en même temps et que nous ne saurions presque rien comprendre sans vouloir en même temps quelque chose, cela fait que nous ne distinguons pas facilement en elle la passion de l'action [4]. »

[1] *Lettres*, éd. Garnier, IV, 126.

[3] *Lettre au P. Mersenne*, IX, 170.

[2] Vouloir, entendre, imaginer, sentir, etc., ne sont que des diverses façons de penser qui appartiennent toutes à l'âme. *Lettres*, VI, 310.

[4] *Lettre à Régis*, VIII, 513.

Digitized by Google

Tels sont les caractères de la liberté humaine; ce qui fonde et assure l'indépendance de notre volonté, c'est l'obéissance aux règles tracées par l'esprit : « Je ne crois point qu'il soit possible d'en disposer mieux (de la volonté) que si l'on a toujours une ferme et constante résolution de faire exactement toutes les choses que l'on jugera être les meilleures et d'employer toutes les forces de son esprit à les bien connaître : c'est en cela seul que consistent toutes les vertus[1]. » Mais ce n'est pas encore assez dire : Descartes dont les idées morales, comme on l'a fait souvent remarquer, présentent la plus frappante analogie avec celle des stoïciens, corrige ailleurs cette expression : « Les vertus qui sont ainsi accompagnées de quelque imperfection sont différentes entre elles et on leur a aussi donné divers noms. Mais celles qui sont si pures et si parfaites qu'elles ne viennent que de la seule connaissance du bien sont toutes de même nature et peuvent être comprises sous le seul nom de la sagesse[2] ». Notre nature est de tendre sans cesse vers cette vertu suprême : « Je suis une chose qui aspire sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand que je ne suis[3]. » Que sera dès lors la parfaite liberté sinon la parfaite raison? Elle seule peut inspirer « cet excès qui rend les choses, de bonnes qu'elles étaient, meilleures encore[4]. »

Il n'en est pas de même pour Dieu : comme il est un être absolument infini, la liberté est infinie et n'a pas d'autre loi qu'elle-même. Si l'on définit le phénomène intellectuel une passion de l'âme, la détermination de Dieu, en qui il n'y a rien de passif, ne saurait présupposer un tel phénomène. Mais n'y a-t-il pas des principes, des axiomes, tels que les vérités mathématiques, qui sont éternels et qui ont force de lois à l'égard de Dieu même? Gardez-vous de le croire : ces principes n'existent que parce que Dieu en a ainsi décidé, et il ne tenait qu'à lui d'établir des principes contraires. « Les vérités métaphysiques, lesquelles nous nommons éternelles, ont été établies de Dieu et en dépendent entièrement, ainsi que tout le reste des créatures [5]... C'est en effet parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne et l'assujettir au styx et aux destinées que de dire que ces vérités sont indépendantes de lui... Ne craignez point, je vous prie, d'assurer et de publier partout que c'est Dieu qui a établi ces lois en la nature ainsi qu'un roi établit des lois dans son royaume ». Il revient souvent sur cette proposition que ses adversaires se refusaient à admettre. « Dieu a été aussi libre de faire qu'il ne fût pas vrai que toutes lignes tirées du centre à la circonférence fussent égales, comme de ne pas créer le monde, et il certain que ces vérités ne sont pas plus conjointes à

[1] *Lettres*, X, 61.
[2] *Lettre à la princesse Elisabeth*, en tête des *Principes de la Philosophie*, III, 5.
[3] *Méditation*, III, § 24.
[4] *Lettre à la pr. Elisabeth*, IX, 367.
[5] *Lettre au P. Mersenne* (1630), VI, 109.

Digitized by Google

son essence que les autres créatures[1]. » Et une autre fois[2] : « Dieu ne peut avoir été déterminé à faire qu'il fût vrai que les contradictoires ne peuvent être ensemble et par conséquent il a pu faire le contraire. » D'où vient donc que ces vérités sont éternelles et immuables? De ce que la volonté parfaite de Dieu n'est pas sujette au changement : « On vous dira que si Dieu avait établi ces vérités, il pouvait les changer comme un roi fait de ses lois; à quoi il faut répondre que oui, si sa volonté peut changer. — Mais je les comprends comme éternelles et immuables. — Et moi je juge de même de Dieu[3]. »

Cette théorie, qui rappelle la théorie scottiste[4], est grosse de contradictions : ne revient-elle pas en effet à définir la liberté de Dieu par cette indifférence qui, chez l'homme, d'après les termes mêmes de Descartes, constitue le plus bas degré de la liberté? De plus cette indifférence correspond en nous au plus bas degré de la connaissance : comment subsisterait-elle en Dieu avec la connaissance claire et parfaite de la vérité dont le premier effet est de détruire l'indifférence? Descartes ne soutient-il pas encore que l'être parfait existe nécessairement et ne peut pas ne pas exister? Un tel être n'est-il pas nécessairement immuable ? Il y a donc une nécessité qui découle de sa propre nature. Si Dieu peut faire tout ce qu'il lui plaît, que devient la maxime que Dieu ne peut nous tromper? Enfin, comme le disait déjà Aristote[5], si l'on admet que le bien et le mal dépendent de la volonté arbitraire de Dieu, que respectons nous en lui, τί ἂν εἴη τὸ σεμνόν? Tenir un pareil langage, c'est donc détruire la grandeur et la perfection de Dieu, bien loin de l'exalter. Ce que veut éviter Descartes, c'est d'attribuer une préférence ou priorité quelconque à l'entendement, de Dieu sur sa volonté : la crainte de cette erreur l'a entraîné à l'extrémité opposée et il a donné à la volonté un empire absolu sur l'intelligence elle-même au lieu de se souvenir qui ce sont deux attributs identiques.

La préoccupation exclusive de la toute puissance divine et le souci de lui assurer une efficacité infaillible conduisent même Descartes à méconnaître l'indépendance de la volonté humaine : « Dieu dit-il[6], est tellement la cause universelle de tout qu'il en est en même façon la cause totale, et ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté... » « Toutes les raisons qui prouvent l'existence de Dieu et qu'il est la cause première et immuable

[1] *Lettre au P. Mersenne* (1637), VI, 131.
[2] *Lettre au P. Mesland* (1644), IX, 171.
[3] *Lettre au P. Mersenne*, VI, 109.
[4] *Duns Scot.* Il est absurde de demander si Dieu aurait pu créer un monde meilleur qu'il ne l'a fait. Cette question suppose un idéal distinct de Dieu, tandis que Dieu est avant tout. Dire que Dieu veut le bien est une tautologie, puisque la volonté de Dieu est la définition non moins que la source du bien. Le bien, c'est ce que Dieu veut.
[5] Aristote, *Métaph.*, XII, IX.
[6] *Lettre à la pr. Elisabeth*, sept. 1645, IX, 246.

Digitized by Google

de tous les effets qui ne dépendent point du libre arbitre des hommes prouvent, ce me semble, en même façon qu'il est aussi la cause de toutes les actions qui en dépendent.... Car il ne serait pas souverainement parfait s'il pouvait arriver quelque chose dans le monde qui ne vint pas entièrement de lui... La seule philosophie suffit pour connaître qu'il ne saurait entrer la moindre pensée en l'esprit de l'homme que Dieu ne veuille et n'ait voulu de toute éternité qu'elle y entrât. » Que fait-il alors de cette « liberté du franc arbitre que j'expérimente en moi être si grande que je ne conçois pas l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue [1]... » » qui nous rend en quelque façon pareils à Dieu... et semble nous exempter de lui être sujets [2]? » Descartes essaie bien de la sauver : « L'indépendance requise en nous pour rendre nos actes louables et blâmables n'est pas incompatible avec une indépendance qui est d'autre nature [3]. » « Nous aurions tort de douter de ce que nous apercevons intérieurement et savons par expérience être en nous, parce que nous ne comprenons pas une autre chose que nous savons être incompréhensible de sa nature [4]. » Il ne se prononce pas explicitement sur la conciliation de la prescience divine et de la liberté humaine [5] ; il a volontiers recours à des arguments théologiques; mais sans sortir des considérations philosophiques, sa théorie de la création continuée nous montre à quel parti il s'arrêtait : si Dieu ne nous conserve qu'en ne cessant de nous créer à nouveau, il faut qu'à chaque instant il nous crée avec toutes nos pensées et nos inclinations ; de là l'infaillibilité de sa prescience : mais que devient notre liberté? Descartes ne s'aperçoit pas que mettre à ce point l'homme entre les mains de Dieu c'est enlever à sa conduite tout caractère moral. Dans une lettre à la princesse Elisabeth (mars 1646), après avoir comparé Dieu à un roi qui, sachant que deux gentilshommes ont résolu de se battre en duel malgré les défenses formelles de la loi, fait en sorte qu'ils se rencontrent afin de les punir avec une rigueur implacable [6], il continue ainsi : « Ce qu'un

[1] *Méditation*, IV.
[2] *Lettres*, X, 64.
[3] *Lettres*, IX, 374.
[4] *Rép. aux 6es obj.*, VIII, t. II, p. 354
[5] *Lettres*, t. IX, p 374. Pour ce qui est du libre arbitre, je confesse qu'en ne pensant qu'à nous-mêmes nous ne pouvons ne le pas estimer indépendant; mais lorsque nous pensons à la puissance infinie de Dieu, nous ne pouvons ne pas croire que toutes choses dépendent de lui et par conséquent que notre libre arbitre n'en est pas exempt. Car il implique contradiction de dire que Dieu ait créé les hommes de telle nature que les actions de leur volonté ne dépendent point de la sienne, pour ce que c'est le même que si on disait que sa puissance est tout ensemble finie et infinie : finie, puisqu'il y a quelque chose qui n'en dépend point, et infinie, puisqu'il a pu créer cette chose indépendante.
[6] *Lettres*, t. IX, p. 373. Si un roi qui a défendu les duels et qui sait très assurément que deux gentilshommes de son royaume, demeurant en diverses villes, sont en querelle et tellement animés l'un contre l'autre que rien ne les saurait empêcher de se battre, s'ils se rencontrent; si, dis-je, ce roi donne à l'un d'eux quelque commission pour aller à certain jour vers la ville où est l'autre et qu'il donne aussi commission à cet autre pour aller au même jour vers le lieu

Digitized by Google

roi peut faire en cela touchant quelques actions libres de ses sujets, Dieu qui a une prescience et une puissance infinie, le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes et avant qu'il nous ait envoyés dans ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté; c'est lui-même qui les a mises en nous; c'est lui aussi qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous pour faire que tels et tels objets se présentassent à nos sens à tel et tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle et telle chose et il l'a ainsi voulu; mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre.... Les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante par laquelle il veut que toutes les choses se fassent ainsi qu'elles se font et une autre qui est relative et qui se rapporte au mérite et au démérite des hommes par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois. » Pouvons-nous prendre au sérieux cette distinction ? Du moment que c'est Dieu qui a mis en nous toutes les inclinations et qui a disposé toutes choses autour de nous, sa volonté ne s'exerce-t-elle pas toujours d'une manière également absolue? Les expressions de Descartes ne sont pas susceptibles de diverses interprétations, surtout si on les rapproche d'un passage du Traité *des Passions* où il dit qu'il est impossible qu'aucune chose arrive d'autre façon qu'elle a été déterminée de toute éternité par la Providence, « en sorte que l'univers est comme une fatalité et une nécessité immense [1]. » Les Jésuites et entre autres le P. Valois avaient donc raison de l'accuser de pencher vers la doctrine de Calvin et de Jansénius. « Calvin, dit Leibnitz [2], n'a jamais rien dit de plus dur. »

Nous trouvons ainsi chez Descartes deux théories bien différentes et mêmes contradictoires. Tant qu'il s'occupe d'étudier l'homme et d'observer les conditions de la détermination volontaire, il reconnaît et dégage avec une précision remarquable les caractères de la liberté morale; mais Descartes est par dessus tout un métaphysicien et un métaphysicien épris d'un goût passionné pour l'étude des mathématiques, admirateur enthousiaste de leurs méthodes de raisonnement. L'objet propre de la philosophie est à ses yeux de déterminer la nature de Dieu, premier principe de toutes choses; c'est dans la perfection de cet être qu'il place le fondement de toute certitude; c'est en tirant les conséquences logiques de la notion de Dieu qu'il croit trouver la solution de toutes les questions scientifiques ; mais les conclusions auxquelles conduit nécessairement

où est le premier, il sait bien assurément qu'ils ne manqueront pas de se rencontrer et de se battre et ainsi de contrevenir à sa défense, mais il ne les y contraint point pour cela; et sa connaissance et même la volonté qu'il a eue de les déterminer en cette façon n'empêche pas que ce soit aussi volontairement et aussi librement qu'ils se battent, lorsqu'ils viennent à se rencontrer, comme ils auraient fait, s'il n'en avait rien su et que ce fût par quelque autre occasion qu'ils se fussent rencontrés et ils peuvent aussi justement être punis pour ce qu'ils ont contrevenu à sa défense.

[1] *Passions*, p. 422.

[2] Leibnitz, *Théodicée*, II, 164.

Digitized by Google

cette manière de raisonner sont elles compatibles avec la liberté des créatures? Pour nous, accoutumés à accorder aux données directes et immédiates de l'expérience une autorité supérieure à celle d'un raisonnement, si rigoureux qu'il soit, fondé sur un principe admis *à priori*, entre les deux parties de sa doctrine, nous n'hésiterions pas à préférer la première : l'esprit systématique de Descartes semble incliner à une résolution contraire; en tous cas, ce qui nuit à l'exactitude psychologique et à la valeur morale de sa théorie, c'est la préoccupation excessive de la rigueur logique des déductions.

E. Joyau.

La Question de Droit du *pro Archia* [1]

Le brillant plaidoyer de Cicéron pour le poète Archias se divise, ainsi que la Milonienne et le discours pour le comédien Roscius, en deux parties très distinctes : la première porte sur la question de droit et de fait, sur le fond de l'affaire même, *de causa;* la seconde est une amplification oratoire, faite de considérations étrangères au point litigieux, *extra causam.*

On suit volontiers l'orateur dans les magnifiques développements de son argumentation extrinsèque ; on se laisse entraîner par son chaleureux panégyrique des lettres, qui sont pour lui, s'il est permis d'employer ici un mot de notre Cicéron sacré, comme « le tout de l'homme ». Mais dans l'exposé de la question de droit, qu'il affecte de juger si simple et sur laquelle il insiste si peu, nous pouvons éprouver quelque embarras pour le comprendre, si nous n'avons pas exactement présent à la mémoire en quoi consistait alors ce *droit de cité romaine* que l'avocat revendiquait pour son client (an de Rome 692-62 avant J.-C.).

I. — Le droit de cité romaine.

On sait que, chez les Romains, le droit de cité (*civitas*) comprenait l'exercice de quatre droits distincts, dont deux d'ordre privé et deux

[1] Ouvrages spéciaux à consulter :

Bouché-Leclercq, *Manuel des Institutions romaines* (Hachette, 1886), II[e] et V[e] partie, où l'on trouvera, outre des développements étendus, l'indication de nombreuses sources;

Henri Michel, *Du droit de cité romaine* (1886);

Ed. Baudouin, *Étude sur le Jus italicum* (dans *Nouvelle Revue historique de Droit*, 1881-1882), la plus complète de toutes, selon MM. Mispoulet et C. Jullian (*Rev. des Rev.*, de 1884), et louée aussi par M. Voigt (*Jahresbericht von Bursian* de 1885).

Digitized by Google

d'ordre politique. Il pouvait être *complet* ou *restreint*. Le DROIT DE CITÉ COMPLET (*civitas optimo jure*) se composait du droit d'acquisition et d'aliénation de biens meubles et immeubles (*jus commercii*), du droit de mariage (*jus connubii* , du droit de vote (*jus suffragii*), du droit d'éligibilité aux charges publiques (*jus honorum*) ; le DROIT DE CITÉ RESTREINT (*civitas minuto jure, jure Cæritum*), se bornait aux droits d'ordre privé, quelquefois même à un seul des deux, au *commercium*, la base des autres. — De par un décret rendu sur la proposition du tribun Porcius Leca (556-198), la personne du citoyen romain était inviolable.

Le DROIT LATIN (*jus Latii*) faisait des Latins non plus des étrangers, mais des alliés, des frères d'armes des Romains. Sous le régime primitif, antérieur à 416-338, il existait entre Romains et Latins un droit réciproque (*jus exsulandi* ou *exsilii*), selon lequel tout « Latin qui renonçait à être citoyen de sa ville natale et venait s'établir à Rome, devenait, par ce fait, citoyen romain ». Mais ensuite « les citoyens latins ne peuvent entrer dans la cité romaine qu'à la condition, soit de laisser un descendant mâle dans leur cité d'origine, soit d'y avoir exercé une magistrature ». (BOUCHÉ-LECLERC, *Man. des Inst. rom* , V, 1, 2, § 2, p. 369).

Parmi les villes qui possédaient le droit de cité, dans sa plénitude ou partiellement, on distinguait :

1° Les MUNICIPES (*municipia*), anciennes cités alliées (*civitates sociæ*) ou fédérées (*fœderatæ*), dont les habitants avaient reçu soit le droit complet avec inscription dans une tribu romaine, soit le droit restreint des Cérites [1] ;

2° Les COLONIES ROMAINES (*coloniæ civium*), qui étaient comme des images réduites du peuple romain (*populi romani quasi effigies parvæ simulacraque*, dit Aulu-Gelle, XVI, 13) et dont les fondateurs (ordinairement au nombre de 300) gardaient le droit de cité complet, tandis que les indigènes ne le recevaient que restreint;

3° Les PRÉFECTURES (*præfecturæ*), qui étaient administrées par un préfet annuel (*præfectus jure* [=juri] *dicundo*) et qui, pour le reste peuvent être considérées comme des municipes de droit restreint (*municipia sine suffragio* : cf. WILLEMS, *Droit public romain*, p. 359; FESTUS, p. 233).

Les autres villes comprenaient :

1° Les CITÉS LATINES (*civitates latinæ*) ou de droit latin (*civitates latino jure*) ;

2° Les COLONIES LATINES (*Latinorum coloniæ, Latini coloniarii*), qui étaient également sous le régime du droit latin ;

[1] Les auteurs distinguent formellement entre *municipium* et *civitas*. Témoin ce passage de Cicéron (*ad Attic.*, II, 6), où il est question de l'ignorance de ce qui se passe à Rome : *Proxima est illi* MUNICIPIO [Buthroti] *hæc Antiatium* CIVITAS.

Digitized by Google

3° Les CITÉS ALLIÉES (*civitates sociæ*), gouvernées par leurs propres lois et non assujetties à un tribut ;

4° Les CITÉS FÉDÉRÉES (*civitates fœderatæ*), dont l'autonomie était reconnue par un traité dit à conditions égales (*æquo, æquissimo fœdere*), qui jouissaient quelquefois du *jus Latii* sous la désignation d'*oppida latina,* mais qui pouvaient aussi, aux termes de conditions dites inégales (*iniquo fœdere*), devoir soumission et respect au peuple romain (*majestatem populi romani comiter conservato :* formule caractéristique rappelée par Cicéron dans le *pro Balbo*, § XVI), et de plus certaines prestations en natures (vivres, vaisseaux, troupes, etc.);

5° Les peuples SUJETS ou TRIBUTAIRES (*dediticii, stipendiarii*), qui ne relevaient que du droit des gens (*jus gentium*), mais dont certains individus recevaient parfois, pour services rendus à la cause romaine, le droit de cité, concessible, à ce titre, même à des ennemis, comme aussi aux esclaves par l'affranchissement (CIC., *pro Balbo*, IX).

Les peuples alliés ou fédérés étaient dits CONSENTANTS (*fundi facti*), lorsque, aux termes d'un engagement librement pris et révocable à leur gré, ils adoptaient certaines lois romaines (CIC , *pro Balbo*, VIII), de manière que Rome pût en quelque sorte *faire fond* sur eux et les récompenser ensuite de leur soumission en leur donnant le droit de cité. Les *oppida latina* pouvaient alors devenir *municipia fundana.*

[Dans l'Inde française, une partie des indigènes ont renoncé à leurs anciennes prérogatives pour devenir citoyens français, et ils sont désignés officiellement sous le nom de *renonçants ;* les autres, beaucoup plus nombreux, tout en étant soumis à certaines lois françaises, ont conservé leur ancienne juridiction, et ils sont nommés *non-renonçants :* la condition de ces derniers rappelle, à la liberté près, celle des *fundi facti* de la jurisprudence romaine. En Algérie, pour terminer la comparaison, la plupart des indigènes n'ont qu'un droit de cité restreint; seuls, les juifs ont reçu, en 1870, la plénitude des droits du citoyen français]

Un point digne de remarque, c'est que l'acceptation du droit de cité romaine entraînait la renonciation à la qualité de citoyen dans toute autre ville (CIC., *pro Balbo*, XI). Les Romains nés dans un municipe peuvent bien penser qu'ils ont deux patries, *unam naturæ, alteram civitatis* (CIC., *de Leg.*, II, 2) ; mais s'ils sont toujours, comme Cicéron et Caton par exemple, habitants du municipe d'Arpinum, de Tusculum (*municipes Arpinates, Tusculani*), ils ne peuvent être citoyens que de Rome (*cives Romani*). Le droit grec n'était pas aussi exclusif : il permettait au même individu d'être citoyen de plusieurs villes à la fois (CIC., *pro Balbo*, XII, et *pro Cæcina*, XXXIV).

En revanche, la loi romaine laissait toute latitude d'accepter le droit de cité ou de l'abandonner (CIC., *pro Balbo*, XI). Ainsi, la loi *Julia* (664-90), qui donna ce droit aux alliés de Rome et aux Latins, n'obligeait pas les peuples non consentants, *qui fundi populi facti non essent :* c'est

Digitized by Google

pourquoi, ajoute Cicéron (*pro Balbo*, VIII), il s'éleva des contestations à Naples et à Héraclée, parce qu'une grande partie des habitants préféraient la liberté de leur traité au droit de cité romaine, *cum magna pars in iis civitatibus fœderis sui libertatem civitati anteferrent.* La loi *Plautia-Papiria* resta de même sans effet pendant deux ans, de 665-89 à 667-87, pour les Lucaniens et les Samnites, par suite de leur refus d'en bénéficier (Liv., *Epit.*, 80).

Cependant, en général, c'était un honneur envié entre tous, et les refus ne furent jamais tant à craindre que les agissements frauduleux. Dès l'an 567-187, on voit le Sénat chasser de Rome 12,000 Latins qui s'y étaient fait inscrire indûment sur les registres du cens; dix ans plus tard (577-177), il défend sans succès les ventes d'enfants simulées, qu permettaient à des citoyens peu consciencieux de conférer, par l'affranchissement, le droit de cité à des fils d'étrangers. Qu'on pense encore aux 10,000 *Cornelii* affranchis en masse par le pouvoir public sous la dictature de Sylla (672-82), et, si l'on passe en revue les principales lois portées sur le droit de cité romaine, on ne s'étonnera pas d'en trouver presque autant pour en contrôler la possession que pour l'accorder.

II — Lois sur le droit de cité.

Après la loi *Acilia repetundarum* (de 632-122), offrant la cité romaine à tout étranger qui dénonce justement un concussionnaire, en 643-111, la loi *Servilia*, du tribun C. Servilius Glaucia, promet le droit de cité à tout allié latin qui accusera et fera condamner un sénateur (Cic., *pro Balbo*, XXIV), et en 654-100, la loi *Appuleia*, du tribun L. Appuleius Saturninus, autorise Marius à faire citoyens romains trois étrangers dans chaque colonie fondée par lui (*ibid.* XXI); mais en 659-95, la loi *Licinia-Mucia*, des consuls L. Licinius Crassus et Q. Mucius Scævola, ordonne une enquête sévère sur les étrangers établis à Rome (*ibid.* XXIV), et Cicéron en fait ailleurs l'éloge (*De Officiis*, III, 11).

En général, les tribuns cherchent à étendre le droit de cité, les consuls à le restreindre. C'est la résistance apportée à l'application de la loi *Livia* (*de civitate sociis danda*), portée en 663-91 par le tribun Livius Drusus, qui fait éclater la guerre sociale, où Rome faillit périr. La loi *Julia* [1] (*de civitate cum sociis et Latinis communicanda*), promulguée en 664-90 par le consul L. Julius César, père du futur dictateur, ne fut qu'une concession adroite faite, le lendemain d'un succès, aux cités *alliées* demeurées fidèles : encore les bénéficiaires de cette loi devaient-ils, dans le délai de 60 jours, venir à Rome déclarer devant le préteur

[1] On connaît encore plus de vingt autres *leges Juliæ*, promulguées par Jules César ou par Auguste : une des plus importantes est la *lex Julia municipalis*, dont il va être parlé plus loin.

Digitized by Google

qu'ils en acceptaient les charges comme les avantages. Mais l'année suivante, en 665-89, la loi *Plautia-Papiria*, des tribuns M. Plautius Silvanus et C. Papirius Carbo, accorde le droit de cité à quiconque a été porté sur les registres d'une cité *fédérée*, a eu son domicile en Italie au moment de la promulgation de la loi et a, dans les 60 jours, fait sa déclaration au préteur, à Rome. Cette loi, désignée quelquefois aussi sous le nom de *plébiscite*, est le *fondement de la question de droit* dans le plaidoyer de Cicéron pour le poète Archias.

Elle fut suivie de plusieurs autres conférant à des généraux romains l'autorisation de donner le droit de cité à des étrangers qui auraient rendu des services à la République. Cicéron (*pro Balbo*, XXII) en cite de nombreux exemples fournis par le père de Cn. Pompée, par P. Crassus, par Sylla, par Q. Metellus Pius, par M. Crassus et par le grand Pompée lui-même. Ce dernier y fut autorisé par la loi *Gellia-Cornelia*, promulguée en 682-72 par les consuls L. Gellius Poplicola et Cn. Cornelius Lentulus, pour reconnaître comme citoyens romains tous ceux à qui Pompée aurait donné le droit de cité en Espagne au cours de ses campagnes contre Sertorius : cette loi est la base de la question de droit dans le plaidoyer de Cicéron pour l'Espagnol L. Cornelius Balbus (698-56).

Quand on lit dans le *pro Balbo* (XXII) que toute une légion d'Héracléens reçut de P. Crassus le droit de cité romaine, on ne s'étonne plus qu'il y ait eu lieu de réprimer bien des abus. Aussi, dès 688-66, la loi *Papia*[1], du tribun C. Papius, eut pour objet de bannir de Rome les étrangers qui s'y donnaient comme citoyens romains. Cicéron la cite (*De Off.*, III, 11 : cf. Dion Cassius, XXXVII, 9) et en blâme l'excessive sévérité ; mais pouvait-elle ne pas être portée? — C'est, remarquons-le, sur cette loi *Papia*, comme sur la loi *Plautia-Papiria*, que s'appuie l'accusateur du poète Archias.

Ces diverses lois, d'esprit plus ou moins étroit, sur la concession ou le contrôle de la possession du droit de cité romaine, devaient nécessairement fournir matière à de multiples controverses. Une loi plus libérale y coupa court : c'est la *lex Julia municipalis*, portée en 709-45 par Jules César dans son IV[e] consulat. Chose étrange, une loi aussi importante n'est mentionnée par aucun historien de l'antiquité, mais seulement citée par les jurisconsultes (*Dig.*, I, 1 : 9, 3; *Cod. Justin.*, VII, 9, 1). C'est en 1732, dans les ruines de l'Héraclée de Lucanie, qu'on l'a découverte, conservée en partie sur deux tables de bronze : ce sont les *Tables d'Héraclée*, dont le texte est reproduit au *Corpus Inscr. Latin.*, I, p. 119.

La loi municipale de Jules César comporte une réglementation générale et complète de l'organisation politique et administrative des municipes. Désormais, sans être obligés de venir se faire inscrire à Rome, comme

[1] A distinguer de la *lex Julia et Papia Poppæa de maritandis ordinibus* (an de Rome, 762-8 ap. J.-C.).

Digitized by Google

aux termes de la première loi *Julia* et de la loi *Plautia-Papiira*, les citoyens italiens pourront faire leur déclaration à leurs magistrats municipaux, autorisés à faire fonction de censeurs dans leur ville au moment du cens à Rome. L'application du droit de cité était ainsi dégagée de toute entrave, en attendant que le dictateur en multipliât la concession pour préparer l'unité de l'empire.

Mais l'affaire du poète Archias vint en cause dix ans avant la seconde loi *Julia*. Quelle était alors la situation civile de l'accusé ? C'est ce que nous allons chercher à établir dans une courte notice biographique.

III. — État civil d'Archias.

On ne connaît guère de la vie d'Archias que ce qu'en dit Cicéron dans son plaidoyer, notamment aux chapitres III et IV. La date approximative de sa naissance peut s'inférer du passage où il est dit qu'il vint à Rome sous le consulat de Marius et de Catulus (*Romam venit Mario consule et Catulo*), et qu'il portait encore la prétexte (*prætextatus etiam tum*). C'est l'an de Rome 652 (-102 av. J.-C.) que C. Marius, nommé consul pour la IV^e^ fois (la III^e^ de suite), eut pour collègue Q. Lutatius Catulus ; et si Archias n'avait pas encore alors quitté la prétexte, il dut naître tout au plus 17 ans auparavant, c'est-à-dire vers l'an 635-119. Cependant rien n'empêche de voir aussi dans cette expression de *prætextatus etiam tum* une double inexactitude voulue par l'orateur pour faire mieux valoir le talent précoce de son client, dont la réputation avait déjà devancé l'arrivée (*tanta celebritate famæ... jam absentibus notus*), et pour le montrer habitué dès son jeune âge à des usages tout romains.

Un point moins contestable, c'est qu'il naquit en Syrie, à Antioche, la capitale des Séleucides, alors un peu déchue de son ancienne splendeur, quoiqu'elle dût être bientôt, après la réduction de la Syrie en province romaine par Pompée (690-64), comptée comme la troisième ville de l'empire romain, et que Strabon (XVI, II, 5) affirme plus tard encore qu'elle ne le cède guère à Séleucie, la brillante capitale des Parthes : οὐ πολὺ λείπεται... Σελευκείας. Issu d'une famille noble (*natus... loco nobili*), dont l'influence contribua sans doute à favoriser ses débuts poétiques, le jeune Archias ne tarda pas à quitter sa ville natale, émerveillée de son talent précoce, mais incapable de le consacrer.

Vainement Cicéron nous représente Antioche comme un centre d'érudition et d'études (*eruditissimis hominibus liberatissimisque studiis affluenti*) ; Rome était déjà, suivant le mot de Sénèque (*Consol. ad Helviam*, VI), comme la patrie commune (*velut communis patria*) de tous les hommes : c'est vers Rome qu'Archias se dirigea.

En passant par l'Asie-Mineure, la Grèce et la grande Grèce, il excita partout l'admiration et partout fut comblé de témoignages d'estime.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'il reçut, outre de nombreuses couronnes d'or, le droit de cité dans les villes de Tarente, de Rhège, de Naples et de Locres. A Rome, où nous l'avons vu devancé par sa renommée, il fut immédiatement admis dans la maison des Lucullus, et en resta le familier jusqu'à sa vieillesse : *statim Luculli... eum domum suam receperunt... ut domus, quæ hujus adulescentiæ prima fuerit, eadem esset familiarissima senectuti.*

Le chef de cette illustre maison était alors L. Licinius Lucullus, qui fut, cette année-là même (652-102), accusé au retour de sa campagne en Sicile contre les esclaves révoltés et obligé de s'exiler. Il avait deux fils, Lucius et Marcus. Le premier est le fameux Lucullus (L. Licinius Lucullus Ponticus), le vainqueur de Mithridate et de Tigrane, l'ami de Cicéron, qui le met en scène comme philosophe dans ses *Premières Académiques*. Le second, moins connu, malgré son proconsulat en Macédoine et son triomphe sur les Parthes, fut probablement le protecteur préféré d'Archias. Contrairement au texte des manuscrits, c'est avec Marcus, et non avec un des deux Lucius, que le poète dut, assez longtemps après son arrivée à Rome (*satis longo intervallo*), partir en Sicile et en sortir pour se rendre à Héraclée, comme il est dit au début du chapitre IV. Lucius le père était en exil, et si le fils avait fait ce voyage, on le saurait par les auteurs ; quant à Marcus, trop jeune encore pour être magistrat, il put fort bien aller en Sicile pour quelques affaires de famille, et, à son retour, passer par Héraclée, où son père s'était peut-être retiré.

Héraclée, en Lucanie, était une ville *fédérée*, liée avec Rome par un traité des plus avantageux (*æquissimo jure ac fœdere*) qui remontait à la guerre de Pyrrhus et au second consulat de Fabricius (476-278). Nous avons vu plus haut qu'après la guerre sociale, elle aurait volontiers, ainsi que Naples, repoussé l'offre du droit de cité Néanmoins, elle avait fini par accepter le bénéfice de la loi *Plautia-Papiria*

Si l'on en croit le plaidoyer de Cicéron, c'est sur les registres de cette ville qu'Archias, grâce à Lucullus, se serait fait inscrire comme citoyen, après quoi il aurait, dans le délai prescrit, fait sa déclaration légale au préteur, à Rome même, où il était depuis longtemps domicilié. A supposer ces affirmations exactes, l'orateur a raison de conclure que l'affaire est plaidée : *causa dicta est.*

En était-il réellement ainsi ?

IV. — Archias accusé.

Lorsque, pour faire échec aux Lucullus, un certain Gratius, inconnu d'ailleurs, crut pouvoir fonder sur les lois *Papia* et *Plautia-Papiria* une accusation contre Archias, son argumentation dut être assez pressante.

Digitized by Google

N'était-il pas étrange, en effet, qu'un homme acclamé comme citoyen par quatre villes ne se réclamât que d'une cinquième dont précisément les archives avaient été détruites par un incendie? Quelle créance méritaient des magistrats héracléens, clients des protecteurs de l'accusé? Et le préteur lui-même devant qui l'on prétendait que la déclaration légale avait été faite, ce Q. Metellus Pius n'était-il pas l'ami du déclarant, et ses registres étaient-ils moins suspects que ceux de son père, jadis accusé de concussion? Sans doute le Numidique avait été disculpé de confiance par ses juges, qui avaient même refusé de vérifier ses écritures (*pro Balbo*, V); mais ces procédés, renouvelés d'un Scipion, qui entraînait les citoyens au Capitole pour éviter une reddition de comptes, étaient-ce des précédents bien réguliers, dignes de la majesté des lois, de la sévère discipline des ancêtres, ***more majorum*** ?

V. — Archias acquitté.

A ces questions délicates Cicéron se garde bien de répondre. Par une habile pétition de principe, il suppose acquis le fait contesté et demande triomphalement si l'on peut sans ridicule exiger la production de pièces notoirement incendiées (*pro Archia* IV, 8)!

L'orateur sentait bien de reste le faible de son argumentation juridique. Pour donner le change par une manœuvre adroite, qui lui était familière et par laquelle il aurait obtenu l'acquittement de Milon même, si la Milonienne avait été prononcée telle que nous la possédons écrite, le grand avocat abandonne le terrain des faits et place la cause dans le domaine du sentiment. De même que Milon, eût-il tué Clodius en dehors du cas de légitime défense, serait non seulement innocent, mais digne de remerciements publics; Archias lui aussi, ne fût-il pas citoyen romain, mériterait qu'on lui offrît le droit de cité (II, 4)! Et la chaleur du plaidoyer entraînant l'orateur, il va jusqu'à comparer son client à Homère, que sept villes se disputaient l'honneur d'avoir eu pour enfant (VIII, 19)!

Quels étaient donc les titres poétiques d'Archias?

Il avait, dans sa jeunesse, célébré en vers grecs les exploits de Marius contre les Cimbres (IX, 19 fin), plus tard ceux de Lucullus contre Mithridate (IX, 21), enfin il venait d'ébaucher un poème sur le consulat de Cicéron (XI, 28) A ce dernier titre, plus que suffisant pour l'orateur, mais plus faible encore que les deux premiers aux yeux de la postérité, s'ajoutait, il est vrai, un remarquable don d'improvisation poétique (VIII, 18). Mais un improvisateur en tous genres de mètres, comme Antipater de Sidon (*de Orat.*, III, L, 194), devait-il donc nécessairement recevoir le droit de cité romaine?

Si Archias eut gain de cause contre son accusateur, il le dut certes bien moins à son droit ou à son mérite, qu'à l'influence de ses puissants

Digitized by Google

protecteurs, les Métellus, les Catulus, les Octavius, les Caton, les Hortensius, les Lucullus surtout (*pro Archia*, III, 6), tous amis des lettres grecques et présents pour la plupart parmi les assistants ou même parmi les juges ; il le dut aussi à ce que le préteur qui dirigeait les débats était, ainsi que nous l'ont appris les *Scolies ambrosiennes* publiées par Angelo Maï, le propre frère de son défenseur, Quintus Cicéron, éditeur de Lucrèce et auteur d'un poème astronomique (*de XII signis cælestibus*), d'épigrammes et de tragédies presque improvisées (4 en 16 jours ! Cf. *Ep. ad Quint.*, III, VI, fin) ; il le dut enfin et par-dessus tout au remarquable talent de l'orateur, qui sut donner à son plaidoyer non seulement un tour nouveau, comme il le dit lui-même (*pro Arch.*, II, 3), mais une forme littéraire éminemment propre à tenir sous le charme d'une éloquence modèle [1] un auditoire qu'il savait composé (*ibid.*) de personnages éclairés et du goût le plus délicat !

L.-E CHEVALDIN.

Pour l'analyse du discours, comme pour les plus importantes des autres questions que soulève le *Pro Archia*, nous renvoyons à l'excellente *Introduction* placée en tête de l'édition de M. EMILE THOMAS (Hachette, 1883, 64 p. in-8°). Cette édition, basée sur une collation nouvelle d'un manuscrit du monastère de Gembloux, près Bruxelles (le *Gemblacensis*), est, depuis celle de M PAUL THOMAS, publiée en Belgique (1882), la meilleure qu'on puisse recommander aux étudiants français. Ces deux recensions explicatives ont été unanimement approuvées de la critique, même en Allemagne, en Autriche et jusqu'en Amérique [*American Journal of Philology*, IV, 14e livr.]

La 11e édition de HALM, parue à la fin de 1883, n'est guère qu'une réimpression de la 10e [cf. art. de M. Gust. Landgraf, dans *Jahresbericht von Bursian*, 1884].

Nous ne ferons qu'indiquer l'édition française de M P. HENRY, dans la collection Victor Palmé (Société générale de Librairie catholique, à Paris) : le texte est orné d'illustrations d'après l'antique, mais n'a scientifiquement que peu de valeur.

Enfin, il existe encore un « *Plaidoyer pour Archias*, expliqué, traduit et annoté par M. CHANSELLE ». Mais la méthode de ces traductions est désapprouvée de la critique allemande.

L.-E C.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Un pédagogue français en Angleterre

Je viens de lire l'*Education en Angleterre, collèges et universités* [2], de M. Pierre de Coubertin. A en croire la dédicace, ce livre serait sorti de

[1] Cf. QUINTILIEN, *Instit. orat.* : X, I, 27 et I, VIII, 14, où se trouvent des imitations ; IX, IV, 4 fin, et XI, III, 167, où le rhéteur formule des appréciations.

[2] 1 vol in-16, Hachette, 1888.

Digitized by Google

la plume d'un jeune homme : " To Mr Sedley Taylor... his *young* friend ". L'auteur dit quelque part que c'est son début. Ailleurs, cependant, il semble se contredire en faisant entendre que ce n'est pas d'aujourd'hui que la question de l'éducation le préoccupe. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage atteste de l'expérience et une connaissance approfondie de notre enseignement secondaire. C'est grâce à cette connaissance, et à son expérience anticipée ou acquise, que M. de Coubertin a pu faire de ses observations et de ses notes un livre intéressant.

Il a fallu à un Français du prestige pour se faire ouvrir toutes les écoles privées et publiques d'Angleterre — Eton, Harrow, Rugby, Wellington, Winschester, Marlborough, Charterhouse, Cooper's Hill, Westminster, Christ's Hospital — et toutes les universités, protestantes et catholiques, depuis Dublin jusqu'à Édimbourg. M. de Coubertin a su se faire recevoir partout par les personnages les plus importants ; ils l'ont souvent invité à leur table. Sa tournure d'esprit n'a pu que leur plaire ; elle est aussi aristocratique que son nom. Il est partisan en éducation d'un principe anglais par excellence, le principe de sélection. Pour lui, la haute éducation libérale ne convient qu'à la minorité, et c'est cette minorité qui doit fournir l'élite intellectuelle du pays Le meilleur système à ses yeux n'est pas celui qui coûte le moins cher ; il admire une vie scolaire de quatre à cinq mille francs par an La préparation, par le travail sur les bancs de l'école, à une carrière libérale, ne cadre pas avec ses idées. Son idéal est le développement du corps et la formation du caractère. Il en est si épris, qu'il perd de vue tout autre objet qui pourrait intéresser l'éducateur français. Ce n'est pas que pendant ses pérégrinations en Angleterre il n'ait beaucoup pensé à la France; s'il ne prenait soin de le dire, on le devinerait. Toutefois les comparaisons qu'il fait ne dénotent point d'enthousiasme pour notre régime scolaire. Une des causes de notre infériorité, à son avis, est due à la *race exécrable des pions* (page 16). Selon lui, nos écoles n'abondent qu'en *figures chiffonnées et flétries* (page 50). A l'en croire, en aucun pays les collégiens ne sont aussi *voyous* qu'en France (page 310), et il est temps de mettre le balai à toute cette *pourriture scolaire* (page 320) [1].

Bacon engage le voyageur en pays étranger à ne pas se transformer si complètement qu'il paraisse échanger ses manières contre celles du pays visité. Il lui conseille de rester ce qu'il était, et de se contenter de piquer quelques fleurs de ce qu'il a appris au dehors dans les mœurs de son propre pays : " Let it appear that he doth not change his country manners for those of foreign parts, but only prick in some flowers of that he hath learned abroad into the customs of his own country " (*Of*

[1] On comprend " que les Anglais appellent ce livre « a delightful little book " (un délicieux petit livre), et qu'ils le recommandent " frankly, friendly and cordially " (franchement, amicalement et cordialement). V. l'*Academy* du 18 septembre 1888, page 168.

Digitized by Google

Travel). Si M. de Coubertin a connu ce conseil, il ne l'a pas suivi. Il était libre de prendre le point de vue qui lui plaisait; celui qu'il a choisi l'a quelque peu égaré. Il faut lire dans son livre 125 pages sur les luttes de *foot-ball*, de *lawn-tennis* et de *cricket*, sur les *evening* et *garden parties*, sur les *wines* et les *luncheons*, pour trouver enfin chez la jeunesse riche et athlétique dont il dépeint la vie, un indice de travail intellectuel. Le premier se rencontre à l'école de Cooper's Hill. Là on sue sang et eau, non pour l'amour de la science, mais pour l'amour d'un traitement immédiat de 8400 francs dans le service des Indes. Après cela, il est question de livres encore deux ou trois fois, à l'école des filles de Newnham et à la maison de charité de Toynbee Hall. Les longs examens cependant ne manquent pas. Il en est qui durent huit et dix jours (page 209). C'est qu'il faut du temps pour faire sortir quelque chose de têtes où jamais rien n'est entré. Il est regrettable que M. de Coubertin n'ait pas cru devoir donner un échantillon de ces examens. Les curieux peuvent en lire un dans l'ouvrage du cardinal Newman intitulé : " *Idea of a University* ". On voit là un candidat torturé une demi-heure sur le sens du mot *anabasis* ; il ne répond guère que par le silence.

Un pareil système d'éducation ne peut pas convenir à notre pays. Chez nous tout père qui jouit d'une honnête aisance ou y aspire par son travail, trouve l'instruction secondaire accessible à son fils. Si ce fils est paresseux ou incapable, et devient un déclassé, cela le regarde ; il n'en faut pas conclure que le prix de l'éducation libérale doive être haussé au point de n'être plus qu'à la portée des fils de famille.

On ne peut nier que M. de Coubertin n'ait raison quand il affirme que dans nos lycées il n'y a de place que pour l'instruction, et que l'éducation n'y existe pas. Les tableaux sombres que tracent de leur vie de collégiens tous ceux qui demandent des réformes sont là pour l'attester [1], et les accusations de M. de Coubertin contre notre internat ne sont qu'un faible écho du cri d'alarme que jettent depuis vingt ans et plus les Victor de Laprade, les Bréal, les Gréard, les Jules Simon, et tant d'autres. Son livre mérite d'être lu surtout pour l'exactitude des informations. Quiconque a vécu en Angleterre, y trouve un cachet d'authenticité qui ne peut se nier. Les appréciations personnelles ont souvent un caractère de noblesse qui élève l'âme. En voici deux exemples.

Le mensonge est pour M. de Coubertin comme pour les jeunes Anglais l'acte le plus honteux qui puisse se commettre ; il entraîne dans les écoles d'Angleterre l'exclusion de celui qui s'y livre. Aussi y souille-t il rarement les lèvres des élèves, dont la physionomie est comme un livre ouvert. Malheureusement M. de Coubertin nous gâte le plaisir que nous font ses

[1] « Nous ne recevions aucune éducation. Je ne me rappelle pas qu'une seule voix, si ce n'est la voix morte des vieux auteurs, m'ait adressé une exhorbation morale. » (M. Lavisse, discours à l'École alsacienne, 28 juillet 1888.)

Digitized by Google

réflexions sur ce point, en retournant sa pensée vers la France et en affirmant que le *mensonge est, chez nos collègiens, élevé à la hauteur d'une institution* (page 319).

Le patriotisme, quoiqu'il ne s'enseigne pas à grand bruit au collège, n'en est pas moins inné chez tout jeune Anglais avec la fierté de sa race. M. de Coubertin le trouve contenu tout entier dans un chant qui est une véritable profession de foi, et que l'on entonne en toute circonstance, dès qu'il y a le moindre prétexte de rendre un hommage, même indirect, à l'Angleterre. Je crois faire plaisir à mes lecteurs en citant le passage, c'est à mon avis le plus beau du livre.

« Je renonce à compter combien de fois je l'ai entendu, ce *God Save the Queen;* mais en deux circonstances il m'a permis de me rendre compte de la profondeur du patriotisme anglais. C'était d'abord dans le salon d'un château : quelqu'un jouait du piano ; dans l'embrasure d'une fenêtre, assis sur une haute banquette, un petit garçon de onze ans — le fils de la maison — lisait dans un grand livre, lequel le captivait à tel point qu'il ne m'avait pas entendu entrer... Après beaucoup de morceaux plus ou moins harmonieux, qui se succédaient les uns aux autres presque sans interruption, le piano fit entendre l'hymne national. Le petit Anglais en était évidemment à un passage palpitant : il ne leva pas les yeux, mais glissa de la banquette et se tint debout respectueusement. Quand le dernier accord eut retenti, il se rehissa sur son siège, toujours sans regarder autour de lui.

La seconde fois, le cadre était plus imposant : c'était dans cette merveilleuse grotte de Fingal, dans laquelle les flots de l'Océan exécutent sur les piliers de basalte les concerts étranges que Mendelssohn a cherché à rendre. Les touristes, débarqués non sans peine sur l'îlot solitaire et couvert d'écume, avaient pénétré dans la grotte en suivant une rampe de fer scellée dans le roc : et là ils se tenaient muets d'admiration... Bientôt les voix cherchèrent à réveiller les échos endormis dans les sombres recoins, puis une chanson écossaise s'envola vers la voûte, gaiement attaquée par quatre jeunes gens... Le moment de s'en aller était venu : les chanteurs improvisés ôtèrent leurs chapeaux et, aussi solennels que s'ils récitaient un psaume, entonnèrent le *God Save the Queen.* — Jamais chant royal ne m'avait paru si beau qu'à travers les bruits multiples de l'air et des eaux, en ce lieu empreint d'une si grande majesté, et exécuté par des artistes plus que médiocres, mais qui incarnaient si bien l'âme de la patrie !! »

Si M. de Coubertin exprime de temps en temps des opinions qu'un Français peut contester, il commet peu d'erreurs de faits. Je ne veux en relever qu'une. A propos de Westminster, il met Locke au nombre des grands hommes qui ont *illustré* cette école. Locke a étudié à Westminster, mais il l'a illustré d'une singulière façon. C'est là qu'il a pris en haine les écoles publiques, et c'est là qu'il s'est reporté en esprit lorsque dans ses *Pensées sur l'éducation* il a déversé tout son fiel sur les collèges de son pays. Il a fait comme fait aujourd'hui l'auteur de l'*Education en Angle-*

[1] M. de Coubertin se fait ici poète, mais il n'invente pas. Dans une circonstance qui n'avait rien de si solennel, j'ai eu un jour l'occasion de constater moi-même le respect des Anglais pour leur chant national. C'était en 1880 ; M. Cromwell, Principal du Training College (école normale) de Chelsea, me conduisait à travers les bâtiments de son établissement. Tout à coup nous nous trouvâmes en face d'un harmonium. « Etes vous musicien ? me dit M. Cromwell. — Un peu, lui répondis-je. — Eh bien, jouez quelque chose. — J'entonnai le *God Save the Queen.* M. Cromwell se découvrit et resta dans une attitude recueillie jusqu'à ce que j'eusse fini.

Digitized by Google

terre. Où M. de Coubertin aurait-t-il puisé, si ce n'est dans le souvenir du collège où il a fait ses études, cette aversion pour notre enseignement secondaire qui lui met à la bouche les expressions les plus dures et les termes les plus blessants pour la jeunesse française et ses maîtres ?

Jacques PARMENTIER.

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté)

HÉRACLITE

(Suite.)

Héraclite a exposé sa doctrine dans un ouvrage qui était en grande considération chez les anciens. On le cite sous différents titres; primitivement, semble-t-il, il portait celui de περὶ φύσεως [1]. Les anciens se sont beaucoup plaints de son obscurité [2]. Héraclite en reçut le surnom d'obscur (ὁ σκοτεινός, Pseudoarist., *de Mundo*, 5). Mais une opinion complètement dénuée de sens, c'est celle de quelques écrivains postérieurs, d'après lesquels Héraclite aurait fait exprès d'écrire obscurément pour que son ouvrage restât inaccessible à la foule ignorante de la philosophie (Diog. L , IX, 6). Son obscurité s'explique bien plutôt par l'incapacité de la prose antique, qui était encore très grossière et embarrassée dans sa syntaxe. C'est pourquoi Aristote lui-même se plaint qu'il était si difficile de saisir la construction des phrases d'Héraclite [3]. En outre, comme la prose antique s'était d'abord formée à l'aide de la poésie et était encore impropre à la dialectique, elle avait une tendance vers les expressions mythiques et gnomique. Aussi, le langage imagé dominait-il dans l'œuvre d'Héraclite; elle abondait en comparaisons expressives, en maximes précises, pleines de force et de vigueur. Qu'on joigne enfin à cela le caractère philosophique d'Héraclite et sa tendance à exprimer constamment ses pensées avec profondeur. Cette tournure d'esprit explique ces exposés entrecoupés, sous forme de maximes, et consistant en formules d'oracles, mais qui, par là même, sont assez souvent pleins d'élévation et de noblesse [4]. Héraclite fut sans conteste le penseur le plus profond et le mieux inspiré des philosophes antésocratiques.

(*A suivre*)

[1] D. L., IX, 5.
[2] αἰνικτὴς. Timon, ap. D. L., IX, 6, 13, 16.
[3] Arist , *Rhet.*, III, 5 : τὰ Ἡρακλείτου διαστίξαι ἔργον διὰ τὸ ἄδηλον εἶναι, ποτέρῳ φρόσκειται, τῷ ὕστερον ἢ τῷ πρότερον.
[4] λαμπρῶς. D. L , IX, 7.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poiiiers. — Imp. Millet, Descoust & Pain.

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1888. SIXIÈME ANNÉE. — N° 10.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous extrayons du Rapport lu par M. le Doyen Arren à la dernière session du Conseil académique les renseignements suivants sur la situation et les travaux de la Faculté des Lettres de Poitiers, pendant l'année scolaire 1887-1888 :

Cette année, comme les précédentes, nous avons fait des pertes sensibles. M. Hanriot, professeur de littérature grecque, nous est enlevé par le décret qui fixe à 70 ans l'âge de la retraite. Ancien élève de l'école normale supérieure et de l'école d'Athènes, reçu docteur ès lettres avec une thèse sur les *dèmes de l'Attique* qui fut très remarquée et qui fait encore autorité, M. Hanriot pouvait espérer un brillant avenir ; il se plaisait lui-même à citer les noms de ses anciens camarades, Beulé, Ch. Benoist, Burnouf, Lacroix, Jules Girard, et d'autres encore qui se sont fait un nom dans la littérature, la philosophie, les beaux-arts. Ce qui a nui à la carrière de notre collègue, c'est le partage qu'il a fait de ses 51 années de services entre l'enseignement secondaire, l'inspection académique où il a passé la meilleure partie de sa vie et l'enseignement supérieur. Entré tard dans les Facultés, il avait à combler des lacunes inévitables et à refaire pour son compte tout le chemin parcouru depuis sa sortie de l'école d'Athènes. Ses collègues savent avec quel courage il se mit à l'œuvre, à l'âge de soixante ans, et par quel miracle de persévérance il était arrivé à se rendre maître des matières qu'il enseignait dans cette chaire de littérature grecque, qui avait été créée pour lui. Mais je ne voudrais pas que ces regrets que nous inspire le départ de M. Hanriot prissent la tournure d'une oraison funèbre. Il se porte fort

Digitized by Google

bien, heureusement ; et si nous ressentons vivement la tristesse de cette séparation, nous pouvons cependant féliciter ceux qui, comme lui, parviennent à l'âge de la retraite dans la pleine jouissance de leurs facultés physiques et intellectuelles. Il continue d'ailleurs à faire partie de la Faculté comme professeur honoraire ; mais un lien plus étroit le rattache à nous, c'est la sincère affection de ses collègues et la respectueuse reconnaissance de ses élèves qui l'ont suivi dans sa retraite. La chaire de M. Hanriot sera occupée par M. Ernault, qui lui-même est remplacé, comme maître de conférences de littérature grecque, par M. Jeanroy, agrégé des lettres et professeur de seconde au collège Stanislas.

Le chargé de cours d'histoire, M. Decrue de Stoutz, a quitté la Faculté et la France pour rentrer dans son pays, en Suisse, où il vient d'être nommé professeur à l'Université de Genève. M. Decrue n'a passé que deux ans avec nous, mais ce temps nous a suffi pour apprécier l'aménité de ses relations, la solidité de sa science et le soin avec lequel il préparait ses cours d'histoire, qui ont été très appréciés du public Il a pour successeur M. Carré, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, qui vient d'être reçu docteur par la Faculté des Lettres de Paris. Nous souhaitons la bienvenue à MM. Carré et Jeanroy.

Enfin, l'un des professeurs les plus distingués du lycée de Poitiers, M. Chaudey, qui depuis deux ans, donnait chaque semaine à nos élèves deux conférences de littérature française, a été déplacé pendant les vacances et envoyé à Nançy. Le départ de cet excellent et très sympathique collègue est d'autant plus regrettable pour la Faculté qu'il n'a pas été remplacé, et que la conférence de français, créée il y a trois ans, court grand risque d'être supprimée définitivement, comme l'ont été en ces derniers temps nos deux conférences d'histoire. Nous voulons espérer cependant que cette conférence nous sera rendue dans le courant de l'année et que l'on donnera un auxiliaire à M. Jeanroy, qui ne peut guère se charger en même temps du grec et du français. Nous comptons, pour obtenir cette restitution, sur la bienveillance dont M. le Ministre et M. le Directeur de l'Enseignement supérieur nous ont donné cette année encore des preuves nombreuses.

Pour acquitter d'abord ma dette personnelle, j'ai à les remercier de m'avoir fait nommer au mois de janvier dernier chevalier de la Légion d'honneur, et d'avoir renouvelé pour trois ans, à partir du 1er novembre 1888, mon mandat de doyen. Cette haute distinction et cette nouvelle marque de confiance m'ont vivement touché, et je suis heureux d'en témoigner ici ma sincère reconnaissance.

M. Ernault, qui avait été nommé professeur adjoint par décret du 11 novembre 1887, a reçu, au mois de juillet dernier, les palmes d'officier d'Académie. Quelque temps auparavant, M. le Directeur de l'Enseignement supérieur lui adressait une lettre de félicitations au sujet de son

Digitized by Google

livre intitulé le *Mystère de Sainte-Barbe*, ouvrage qui fait honneur, disait M. Liard, à son auteur et à nos Facultés. Ce même ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui a décerné le prix Volney.

Pour compléter ces renseignements, j'ajouterai que lors du dernier renouvellement du Conseil académique, la Faculté a élu pour la représenter ici M. Hild, et que M. Ernault a été nommé tout récemment membre du Conseil Général des Facultés. Je n'ai pas besoin d'expliquer de tels choix ; je viens de parler de M. Ernault; quand à M. Hild, je ne pourrais rien dire de son talent et des services rendus par lui à la Faculté qui ne soit déjà bien connu du Conseil.

ENSEIGNEMENT.

Si le personnel subit pendant les vacances des changements trop fréquents, les cours et conférences n'en reprennent pas moins régulièrement, à la rentrée, leur ordre accoutumé.

Chacun des professeurs a fait, l'année dernière, un cours public. La Philosophie au XVIII^me^ siècle, le Règne de Frédéric II, les Poètes grecs, l'Histoire de la poésie depuis les origines jusqu'au siècle d'Auguste, la Vie et les œuvres de Voltaire, l'influence exercée par la France sur les théories pédagogiques de l'étranger, tels sont les sujets qui ont été traités dans les différentes chaires. M. Hild a exposé en outre l'histoire topographique d'Athènes dans sa conférence publique d'antiquités grecques et romaines.

Pour seconder M. Hild dans la tâche qu'il remplit avec tant de science et de succès, la Faculté a résolu de créer une sorte de musée qui mettrait sous les yeux des auditeurs, à défaut des modèles eux-mêmes, du moins la reproduction des monuments de l'art antique. Nous avons déjà commencé nos acquisitions, et dès maintenant les moulages en plâtre de la frise du Parthénon ornent les murs de notre amphithéâtre.

M. Ernault a continué son cours de langue celtique devant quelques fidèles, dont le nombre cependant s'accroît lentement d'année en année ; par sa courageuse persévérance, notre collègue a triomphé de l'indifférence du public.

Enfin dans la conférence d'Histoire du Poitou fondée par le Conseil municipal, M. Richard a obtenu un franc et légitime succès sur lequel nous comptions bien, dans une ville qui renferme tant de savants passionnés pour l'histoire de leur pays.

Ces huit cours et conférences, ouverts au public, ont été suivis par un auditoire dont le nombre et la composition variaient d'après la nature même des sujets traités. La Société des Antiquaires fournissait à M. Richard la meilleure partie de ses élèves. Les officiers de la garnison, suivant

Digitized by Google

l'exemple donné par M. le Général commandant la place, venaient en grand nombre entendre raconter par M. Decrue le règne et les campagnes de Frédéric II. Néanmoins c'est encore du côté de la philosophie et de la littérature que le public s'est porté de préférence. Notre auditoire n'est pas très nombreux, et les cours les plus favorisés n'ont pas réuni plus de 65 personnes. Mais ces auditeurs nous ont montré par leur assiduité combien ils prenaient d'intérêt à nos leçons, et nous avons tout lieu de croire que leur nombre, loin de diminuer, ne fera que s'accroître l'année prochaine.

Il me reste à parler des conférences qui s'adressent à un auditoire plus régulier encore et plus permanent, à nos élèves proprement dits, et qui ont surtout pour objet la préparation aux grades et l'apprentissage du professorat.

Les 22 conférences données par semaine, soit par les professeurs et chargés de cours, soit par les maîtres et chargés de conférences, MM. Ernault, Brun et Chaudey, ont été suivis par trente-six étudiants résidant à Poitiers, qui se subdivisent ainsi :

Boursiers de l'État	5
Boursiers des villes de Poitiers et de Limoges	3
Maîtres auxiliaires	3
Maîtres répétiteurs	5
Élèves libres	20
	36

Au point de vue des études, ces 36 étudiants se répartissent de la façon suivante :

Philosophie	6
Histoire et paléographie	9
Lettres	15
Langues vivantes	6
	36

En outre, 7 professeurs des collèges communaux ont obtenu de M. le Ministre l'autorisation de venir à Poitiers, avec remboursement des frais de voyage, pour suivre les conférences de la Faculté.

Trois d'entre eux étaient candidats au certificat d'aptitude de langues vivantes, deux à l'agrégation de grammaire et deux à l'agrégation de philosophie. L'un de ces deux derniers, M. Berteloot, professeur au collège de Châtellerault, a été reçu agrégé de philosophie au concours de 1888.

Digitized by Google

Enfin, neuf autres professeurs sont venus à leurs frais, deux fois par mois, pour assister aux conférences du jeudi, préparatoires au certificat d'aptitude des langues vivantes.

J'ai déjà signalé, dans mon dernier rapport, ces conférences de langues vivantes, qui ont été organisées par M. Parmentier et dont la réputation est aujourd'hui bien établie dans toute l'étendue du ressort académique. Les candidats savent qu'ils peuvent en toute confiance s'adresser à M. Parmentier et qu'ils trouveront en lui un maître bienveillant, habile et dévoué. Les résultats obtenus prouvent bien qu'ils ne se trompent pas; puisque douze d'entre eux jusqu'à présent ont obtenu leur certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais et de l'allemand.

En réunissant les diverses catégories d'étudiants qui suivent nos conférences, nous arrivons à un nombre total de 52 élèves.

Par cet exposé de notre situation on voit que le nombre de nos étudiants et de nos conférences n'a pas changé sensiblement, d'une année à l'autre, malgré les réductions qui nous ont été, à diverses reprises, imposées par les nécessités budgétaires.

Nous avions onze boursiers de l'État, il y a quatre ans, et nous n'en avons plus que cinq; mais les vides produits par cette réduction ont été comblés par les boursiers municipaux et surtout par les élèves libres, que nous ne connaissions guère autrefois que de nom, et qui nous arrivent maintenant en assez bon nombre au commencement de chaque année. Nos deux conférences d'histoire nous ont été enlevées successivement; mais le Conseil municipal de Poitiers a fondé une conférence d'histoire du Poitou, qui sera bientôt doublée, je l'espère, d'une conférence d'archéologie ; et j'ai déjà dit avec quelle faveur les créations de ce genre étaient accueillies par la population lettrée de notre ville. Toutefois, il est certain que la Faculté ne résisterait pas longtemps à cette diminution progressive du personnel. Déjà la suppression de la conférence de français fera dans notre organisation intérieure une brèche que je ne vois pas le moyen de réparer.

Il me reste à parler d'une autre catégorie d'étudiants très dignes d'intérêt. Ce sont les professeurs et maîtres des lycées ou collèges de l'Académie, qui, ne pouvant venir à Poitiers et assister à nos conférences, nous demandent de les diriger, de leur donner des sujets à traiter et de corriger leurs devoirs. Après quelques années d'expérience cette préparation par correspondance s'est trouvée ramenée par la force même des choses à ses vraies proportions.

50 ou 60 candidats se faisaient inscrire dès le mois d'octobre, il y a cinq ou six ans, et demandaient à entrer en relations avec la Faculté. Mais dans le nombre se trouvaient beaucoup de correspondants platoniques, qui nous envoyaient chaque année un ou deux devoirs, avec des excuses, et quelquefois n'envoyaient ni excuses ni devoirs. Ceux-là ont eu le bon sens et le bon goût de nous abandonner; ils perdaient leur temps et nous

Digitized by Google

faisaient perdre le nôtre. Nous n'avons eu, cette année, que 25 correspondants, mais ils travaillaient sérieusement. Les candidats à l'agrégation se sont distingués surtout par leur courage et leur persévérance. Deux d'entre eux ont été reçus agrégés au concours de 1888 : M. Berthucat, professeur libre, à l'agrégation des lettres, et Chaufreau, professeur au lycée de Rochefort, à l'agrégation de grammaire, M. Berthucat, qui est notre élève depuis quatre ans, avait été reçu, au concours de 1886, agrégé de grammaire,

L'action de la Faculté s'exerce encore sous une autre forme par son Bulletin mensuel, qui va commencer sa septième année. Je ne répèterai pas ce que j'ai dit dans mes précédents rapports du caractère essentiellement pratique et désintéressé de notre Bulletin, du succès qu'il a obtenu, de la place qu'il occupe maintenant dans la presse universitaire : Je me contenterai de citer les principaux travaux qu'il a publiés depuis un an et qui sont dus soit à nos collaborateurs, soit aux professeurs de la Faculté, soit enfin aux étudiants.

La Rhétorique et son Histoire, préface de l'ouvrage publié sous ce titre par M. CHAIGNET ;

Comment s'est formée la langue de la critique littéraire chez les Grecs et chez les Latins, par M. CHARLES CAUSERET ;

La Connaissance des choses matérielles, d'après Descartes, par M. JOYAU ;

Le Développement du langage, par M. LAURET ;

La Poésie, par M. MALAPERT.

Articles publiés par MM. les professeurs et maîtres de conférences de la Faculté.

M. ARREN :

L'obligation et le bien.
Sanction religieuse de la morale.

M. HANRIOT :

L'école française d'Athènes.
Originalité du génie grec.

M. PARMENTIER :

La littérature du cinquième centenaire de l'Université de Heidelberg.
De la parenté des doctrines pédagogiques de Locke avec celles de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau.
De l'influence de Locke sur Rollin.
Le thème de langue vivante au baccalauréat, petite comédie en un acte.

Digitized by Google

M. HILD :

Les idées pessimistes chez Homère et Hésiode.
Balzac et Boileau.
La topographie d'Athènes.
Les boursiers de licence et les maîtres répéditeurs.

M. DUCROS :

Goethe et le romantisme.

M. ERNAULT :

La versification homérique.

M. CHEVALDIN :

Introduction à l'explication des Adelphes.

M. RICHARD :

La bataille de Vouillé.

Traductions des étudiants et anciens étudiants de la Faculté.

Lucrèce, édition Munro, introduction traduite de l'anglais, par M. EYMARD.

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler, traduite de l'allemand, par MM. BROCAS et MARMION.

Outre les études que le viens d'indiquer, M. HILD a fait paraître une cinquantaine d'articles dans la Grande Encyclopédie ; M. ERNAULT a publié, outre plusieurs articles dans la Revue celtique, l'ouvrage dont j'ai déjà parlé qui a pour titre : *Le Mystère de Sainte-Barbe*, tragédie bretonne avec traduction française, introduction et dictionnaire étymologique du breton moyen (1 vol.) in-4° de 404 p. — M. DECRUE a fait paraître un ouvrage intitulé *la Cour de France et la société au XVI^e siècle*.

Telles sont les principales publications de la Faculté pendant les années 1887-1888. Pour mieux faire encore, nous n'aurions qu'à suivre les exemples qui nous sont donnés par deux de nos prédécesseurs : M. Beaussire, membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Poitiers, qui avait publié en 1886 les *Principes de la morale*, vient de faire paraître, cette année, les *Principes du Droit* (in 8°, 428 p.) qui complète ses solides et originales études sur les grands problèmes de la morale. M. CHAIGNET, recteur de l'Académie, correspondant de l'Institut, a publié en 1887 et en 1888 trois importants ouvrages : *les Essais de métrique grecque* (in-8°, 282 p.); la *Rhétorique et son Histoire*, (in-8°, 554 p.) et le 1^er volume *de l'Histoire de la psychologie des Grecs* (in-8°, 426 p.)

Digitized by Google

Concours ouvert entre les étudiants de la Faculté

La Faculté avait mis au concours pour l'année 1888 le sujet suivant :

I. *Étudier les particularités de la langue, de la grammaire et de la métrique de Lucrèce dans le 1er chant* (1 à 705) ; *montrer par des exemples bien choisis l'influence du poète sur la langue de Virgile et d'Horace.*

II. *Exposer la doctrine des atomes et du vide, en rattachant les développements de Lucrèce à leurs sources grecques.*

III. *Définir le but pratique du Poème de la nature ; analyser les procédés par lesquels Lucrèce cherche à transformer une matière abstraite et rebelle à la poésie. Signaler les défauts du genre et leurs causes.*

IV. *La poésie didactique à Rome jusqu'à Lucrèce.*

Six mémoires nous ont été remis ; le premier et le second prix ont été obtenus par deux boursiers de la Faculté. M. Hild a rendu compte de ce concours dans un rapport lu à la séance solennelle de rentrée des Facultés.

EXAMENS

La Faculté a fait passer, pendant l'année 1887-1888, pour les lettres seulement, 1166 examens, dont vingt-huit de licence et 1138 de baccalauréat.

Les examens de licence de novembre 1887 et de 1888 ont donné les résultats suivants :

Candidats examinés, 28 ;

Ajournés après les examens écrits : 18 ;
Ajourné après les preuves orales : 1 ;
Admis au grade : 9.

Les neufs candidats reçus sont :

Pour la licence philosophique.

MM. Ackermann, étudiant libre, note *très-bien*.
Letellier, boursier de la Faculté, note *passable*.

Pour la licence historique.

M. Lebon, étudiant libre, note *passable*.

Pour la licence littéraire.

MM. Gasne, ancien boursier de la Faculté, note *bien*.
Biaies, boursier de la Faculté, note *assez bien*.
Dupuy, élève libre de la Faculté, note *passable*.
Guillemoteau, boursier de la Faculté, note *passable*.
Jubien, ancien boursier de la Faculté, note *passable*.
Bouïn, étudiant libre, note *passable*.

Digitized by Google

L'un de ces candidats, M. Ackermann a passé un examen vraiment remarquable, il vient de nous prouver, d'ailleurs, qu'il méritait la note *très bien* que lui a donnée la Faculté de Poitiers. Admis au grade de licencié en novembre 1887, il a été reçu, le 5e sur 16 candidats, au dernier concours d'agrégation de philosophie.

Les 1138 candidats au baccalauréat ès lettres se décomposent ainsi :

698 candidats à la première partie, dont 316 ont été ajournés après les épreuves écrites, 54 après les épreuves orales, 316 admis au grade.

Proportion des ajournés, 53 %
des admis, 47 %

Mentions : *très bien*, 1 ;
bien, 17 ;
assez bien, 45 ;
passable, 265.

440 candidats à la 2e partie, dont 178 ont été ajournés après les épreuves écrites, 37 après l'examen oral, et 225 admis au grade.

Proportion des ajournés, 48 %
des admis, 51 %

Mentions : *très bien*, 3 ;
bien, 7 ;
assez bien, 36 ;
passable, 179.

V. ARREN.

SUJETS DE COMPOSITIONS DONNÉS A L'EXAMEN DE LICENCE

(Session de novembre)

DISSERTATION FRANÇAISE. — Corneille, examinant sa tragédie de *Polyeucte*, dit que les « tendresses de l'amour humain y font une agréable mélange avec la fermeté du divin. »
Trouve-t-on ce mélange des deux amours dans le caractère de Polyeucte lui-même?

DISSERTATION LATINE. — Quæ sunt poetici generis, quod didascalicum vocatur, leges, quæ difficultates propriae? Quibus quomodo Lucretius Virgiliusque providerint explicandum.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. La Mémoire ; 2. Exposé sommaire et appréciation des théories de Descartes, de Locke, de Kant et de Herbert Spencer sur l'origine des idées.

Digitized by Google

LICENCE HISTORIQUE.

1. Tacite ; 2. Exposer les causes des guerres d'Italie ; résumer rapidement leurs phases principales ; expliquer leurs conséquences au point de vue de la France.

GÉOGRAPHIE. — Montrer l'importance du bassin occidental de la Méditerranée au point de vue historique et commercial.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITIONS DE LA 2e SÉRIE (du 1er au 31 janvier 1889)

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Que faut-il penser de l'opinion exprimée par Corneille dans l'épître dédicatoire de Don Panche : « L'intérêt, dans la tragédie, peut être excité plus fortement par les malheurs arrivés aux personnes de notre condition, que par ceux des plus grands monarques, avec lesquels nous n'avons aucun rapport, qu'en tant que nous sommes susceptibles des mêmes passions, ce qui ne se rencontre pas toujours ? »

COMPOSITION LATINE. — Même sujet que pour la licence (V. plus haut.)

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — L'article grec.

MÉTRIQUE. — Le dactyle et le spondée.

THÈME GREC. — Tout commence : il n'y a point d'histoire ancienne où il ne paraisse, non seulement dans ces premiers temps, mais longtemps après, des vestiges manifestes de la nouveauté du monde : on voit les lois s'établir, les mœurs se polir, et les empires se former. Le genre humain sort à peu près de l'ignorance : l'expérience l'instruit, et les arts sont ou inventés ou perfectionnés. A mesure que les hommes se multiplient, la terre se peuple de proche en proche ; on passe les montagnes et les précipices ; on traverse les fleuves et enfin les mers, et on établit de nouvelles habitations. Aussi la terre, qui n'était au commencement qu'une forêt immense, prend une autre forme ; les bois abattus font place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades et enfin aux villes. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres et à les accoutumer au service.

BOSSUET, *Discours de l'Hist. univ.*

LICENCE PHILOSOPHIQUE ET HISTORIQUE.

Mêmes sujets que pour la licence.

AGRÉGATION.

1. THÈME GREC. — BOSSUET, *Méditations sur l'Évangile* (La Cène, IIe partie, IVe jour) : « Voyez ce cheval ardent et impétueux... qu'il ne s'en fait plus qu'une seule et même action. »

2. THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grand. et décad. des Romains*, chap. III : « Dans un dénombrement de Romé... et redevint formidable à tous les Grecs. »

3. VERSION LATINE. — MACROBE, *Saturnales*, I, XI (Non ex fortuna homines æstimandi) :

Digitized by Google

« Vides, quanta de servo ad deorum summum cura pervenerit. Tibi autem unde in servos... quæ modo vestis nobis circumdata est, æstimandum putat. »

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

Il aut avouer que, de toutes les peines de l'éducation, aucune n'est comparable à celle d'élever des enfants qui manquent de sensibilité. Les naturels vifs et sensibles sont capables de terribles égarements : les passions et la présomption les entraînent; l'instruction est en eux un germe caché, qui pousse et qui fructifie quelquefois, quand l'expérience vient au secours de la raison, et que les passions s'attiédissent : au moins on sait par où on peut les rendre attentifs, et réveiller leur curiosité; on a en eux de quoi les intéresser à ce qu'on leur enseigne, et les piquer d'honneur; au lieu qu'on n'a aucune prise sur les naturels indolents. Toutes les pensées de ceux-ci sont des distractions; ils ne sont jamais où ils doivent être; on ne peut même les toucher usqu'au vif par les corrections; ils écoutent tout et ne sentent rien. Cette indolence rend l'enfant négligent et dégoûté de tout ce qu'il fait.

Thème anglais.

Les applications de la chimie sont nombreuses. Le blanchisseur, le teinturier, l'imprimeur de calicots, se livrent tous à des opérations qui réussissent plus ou moins, selon qu'ils se conforment ou non aux lois de la chimie. La chimie doit servir de guide pour la fonte de l'étain, du zinc, du plomb, de l'argent et du fer. Le raffinage du sucre, la fabrication du gaz, celle du savon, de la poudre à canon, sont des opérations en partie chimiques; de même encore la fabrication du verre et de la porcelaine. Le moût s'arrête-t-il à la fermentation alcoolique ou passe-t-il à la fermentation acide, c'est là une question de chimie d'où dépend le profit ou la perte du distillateur. Si le brasseur a une fabrication étendue, il trouvera de l'avantage à avoir un chimiste attaché à sa maison. Au fait, il n'y a guère de manufactures qui ne relèvent en quelque chose de la chimie. De notre temps, l'agriculture elle-même, si l'on veut s'y livrer avec profit, a besoin d'un pareil guide. L'emploi du gypse ou d'autres substances qui fixent l'ammoniaque, la détermination de la nature du sol, l'analyse des engrais, sont autant de bienfaits de la chimie avec lesquels il convient au fermier de se familiariser.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Composition française sur un sujet de grammaire ou sur un sujet se rapportant à la pédagogie spéciale des langues vivantes.

Comparer les avantages de la version et ceux du thème pour l'étude d'une langue étrangère.

Le jeudi 17 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais.

Le jeudi 24 janvier, à 2 heures, conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

COURS DE LITTÉRATURE LATINE

(Leçon d'ouverture)

Les Fables et les Superstitions populaires

DANS LA POÉSIE LATINE

I.

Plus d'une fois, en étudiant depuis deux ans les *Fastes* d'Ovide et à propos de cet ouvrage, les caractères généraux de la poésie mythologique chez les Romains, nous avons été amenés à distinguer entre le merveilleux propre au génie des races italiques et celui qui y a été ou implanté du dehors ou créé par la fantaisie de chaque auteur, à l'imitation des fables helléniques. Je voudrais aujourd'hui élargir la question; je voudrais déterminer d'une manière systématique le fond indigène à la fois et populaire des croyances, des fables, des superstitions et des pratiques, qui, à une mythologie le plus souvent artificielle et exotique, imprime un caractère national; et la restitution de cette antique poésie latine et romaine, telle qu'elle a passé des choses dans l'imagination des foules, je voudrais en emprunter les éléments à la poésie savante du grand siècle.

Ceux d'entre vous qui sont au courant de la direction suivie depuis quelques années par les études d'histoire religieuse, ne seront pas surpris de nous voir choisir un sujet de ce genre. Quant aux autres, pour en trouver les raisons, il leur suffira d'ouvrir quelques numéros de la *Revue de l'Histoire des Religions*, ou la collection si curieuse de mythologie et de littérature populaire qui a pris pour titre le nom bien connu en Poitou de *Mélusine*. Il leur suffira même de méditer cette phrase d'un voyageur moderne, placée en épigraphe sur la couverture de ce dernier recueil : « *Il est intéressant, dans tous les pays, d'étudier ce qui paraît une absurdité, un caprice; c'est peut-être le seul moyen d'expliquer en grand les fables* [1] ». Ces fantaisies absurdes, ces contes bizarres, avec leur cortège invariable de pratiques superstitieuses, se rencontrent au point de départ de toute civilisation; ils persistent à

[1] CAMBRY, *Voyage pittoresque en Suisse et en Italie*, an IX, I, p. 151.

Digitized by Google

travers les âges civilisés, dans les milieux populaires, que l'esprit scientifique, pour des causes diverses, tarde à pénétrer. Ils sont l'expression de l'humanité inconsciente encore et naïve, livrée à toute l'incohérence de ses impressions en face du spectacle de la nature, incapable de saisir la raison abstraite des choses et s'expliquant le jeu des forces cosmiques, au gré d'une imagination impuissante et puérile, par l'intervention de pouvoirs mystérieux et surnaturels.

Il n'est pas douteux que ces conceptions qui ont pour objet, tantôt les phénomènes du monde physique, tantôt les conditions morales ou matérielles de l'existence humaine, ne se rencontrent à l'origine de toute civilisation. Nous le savons par le spectacle des peuples non civilisés qui couvrent encore une grande partie du globe et dont les voyageurs nous racontent les croyances et les mœurs; nous le savons encore par les traditions écrites ou par les monuments ayant échappé à l'action du temps, qui nous initient aux premières phases des civilisations aujourd'hui perfectionnées, ou disparues après avoir fait leur temps. D'autre part, rien de plus légitime, de plus scientifique que le raisonnement qui, par analogie, nous fait conclure de ce que nous connaissons sur les croyances et les pratiques des peuples non civilisés qui subsistent encore, à la période primitive des civilisations dont les monuments historiques et littéraires nous racontent seulement l'épanouissement postérieur. Avant les époques, si lointaines qu'elles soient d'ailleurs, dont une œuvre d'un caractère artistique et personnel nous a légué l'image, s'étendent des siècles de barbarie relative, durant lesquels la race humaine a cherché naïvement à se rendre compte du mystère des choses. Ces siècles ont amassé, pour les léguer à l'âge suivant, un ensemble d'impressions et d'idées : dans un milieu favorable, elles se sont étendues, déterminées, soit par elles-mêmes en vertu de la vitesse acquise, soit sous l'influence de causes extérieures; au sein d'une race ou mal partagée par la nature ou mal secondée par les circonstances, elles se sont figées en quelque sorte et ont persisté, sans réussir jamais à se dégager de leur grossièreté, de leur simplicité originelles. Dans l'un et l'autre cas, et quelle que soit la voie par laquelle ces productions primitives de l'esprit humain nous aient été transmises, elles sont précieuses à recueillir et à examiner. Prises en elles-mêmes, elles éclairent la psychologie des races humaines, et fournissent à la science dite sociologique ses premiers documents; rattachées aux mythes et aux légendes qui leur succèdent et qui en sont issus, elles nous livrent, mieux que tout autre fait, l'explication du sentiment religieux; elles servent à en commenter les premières manifestations sûrement connues, celles qui ont revêtu la forme littéraire ou artistique.

Digitized by Google

II.

C'est à la psychologie anglaise contemporaine, et notamment aux travaux de M. Herbert Spencer que nous sommes redevables de l'introduction du *Folk-Lore* (tel est le mot anglais qui, à défaut d'un terme à la fois compréhensif et expressif emprunté à notre langue, désigne l'ensemble de ces faits de civilisation primitive), dans la science mythologique en général. La théorie en est exposée dans le premier volume des *Principes de Sociologie*[1]; le quatrième volume du même ouvrage donne de cette théorie une application fort intéressante, dans le chapitre où l'auteur démontre, en interrogeant l'opinion des peuplades sauvages, que le culte des ancêtres a donné naissance toujours et partout à l'idée religieuse. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en quoi cette conclusion, dérivée de prémisses trop étroites et d'observations trop limitées, manque de justesse en sa généralité : nous aurons sans aucun doute l'occasion d'y revenir plus tard, quand nous parlerons du culte latin des Manes et des Pénates, dans ses rapports avec celui des esprits de la nature. Il nous suffit de constater aujourd'hui que la théorie de M. Herbert Spencer est juste en son principe : elle aboutit à expliquer les légendes et les mythes par les faits qui leur ont donné naissance, au lieu d'en rattacher l'interprétation à des phénomènes souvent très postérieurs, toujours issus d'habitudes de penser et de sentir étrangères aux civilisations primitives[2]. Elle va à l'école des faits pour apprendre ce qu'ils sont en eux-mêmes, au lieu de régenter les faits en vertu de théories préconçues et d'hypothèses, hasardées le plus souvent sur la foi de la plus incertaine des sciences, de l'étymologie. Elle subordonne les mots aux choses ; elle interprète les signes par l'idée de la chose signifiée, saisie autant que possible en elle-même. Elle a surtout pour elle la grande force d'un principe établi sur la plus large et la plus évidente des expériences, du principe de l'évolution intellectuelle et morale, qui s'accomplit parallèlement à l'évolution physique et sous l'influence des mêmes causes.

Il n'est donc pas étonnant que cette philosophie ait provoqué une nouvelle orientation dans l'interprétation des mythes ; qu'elle ait enfanté une école nouvelle de mythologues, laquelle est précisément celle des *Folk-Loristes*. Ses disciples sont nombreux en Angleterre et en France; l'Allemagne, où l'interprétation historique des mythologies anciennes,

[1] *Principes de Sociologie*, par HERBERT SPENCER, trad. Cazelles, 2e édit. Paris, 1860. V. surtout, I, p. 301 et suiv. ; IV, 1 à 43.

[2] Cf. H. SPENCER, ouv. cit., I, 612 : « Les mythologues partent des idées et des sentiments que les civilisés possèdent. C'est avec ces idées qu'ils étudient les sentiments des demi-civilisés. Ils passent de là par voie d'induction aux idées et aux sentiments des non civilisés. Ils commencent par le complexe et en tirent les facteurs du simple... Il faut suivre l'ordre de l'évolution ascendante ».

Digitized by Google

où les études sanscrites ont été si longtemps en faveur et se sont affirmées par de glorieux efforts, a tardé davantage à suivre le mouvement. Mais, aujourd'hui, la théorie de M. H. Spencer sur l'origine des mythes et surtout sa méthode y comptent également de zélés partisans. La lutte a été vive; les folk-loristes se sont montrés très durs pour les représentants de la mythologie comparée, pour ceux qui, procédant suivant la méthode descendante, ont expliqué les fables gréco-italiques en les ramenant avec plus ou moins d'ingéniosité aux livres sacrés de l'Inde Aryenne. Vous me dispenserez de prendre position dans le débat; l'autorité me manque pour dire leur fait aux védistes de profession autrement qu'à l'aide des arguments empruntés à leurs adversaires. Je n'en ai du reste aucune envie ; et il ne suffit pas que certain désenchantement vous soit resté, après des heures pénibles passées en tête à tête avec MM. Max Müller, Kuhn, Roth et Cox, ces représentants éminents de la mythologie comparée fondée sur la linguistique, pour qu'on ait le droit de railler leurs travaux ou d'en nier la valeur [1].

Qu'il me suffise de vous dire que les contradictions de leurs divers systèmes pour l'interprétation des mythes les plus simples ont fait la partie belle, non seulement à ceux qui, comme MM. Herbert Spencer, Tylor et Andrew Lang [2], pour ne nommer que les plus déterminés, sont en état de raisonner leurs objections et d'élever système contre système, mais encore aux sceptiques et, parmi eux, à la grande masse des lettrés. Combien d'entre nous ont regimbé à l'idée que, pour comprendre la religion homérique, il faille au préalable se frotter de sanscrit et s absorber dans l'étude des Védas! Combien qui n'ont payé tribut à cette science que parce qu'elle était à la mode, et qu'ils risquaient, à s'en vouloir passer, d'être taxés de paresse ou d'ignorance! Aussi, je crois bien que c'est avec une sorte de joie, d'où la rancune n'est sans doute pas absente, que ceux qui aiment la civilisation grecque et romaine pour elle-même, ont marqué les coups portés par les Folk-loristes aux adeptes de la mythologie comparée [3]. Il est à craindre seulement que le plaisir de la vengeance

[1] Il faut lire dans *Mélusine*, t. II, 1884-85, la traduction de l'opuscule anglais *Kottabos* ou *comme quoi M. Müller n'a jamais existé*, avec le complément qu'y ajoute M. H. Gaidoz, pour trouver de ce désenchantement une expression aussi amusante que... sophistique. V. d'ailleurs, dans la *Revue de l'Hist. des Relig*, 1885, p. 246, l'article de M. Tiele sur le Mythe de Kronos, où le *Kottabos* est jugé ainsi que le *Folk-lorisme*.

[2] M. E.-B. Tylor est l'auteur d'un ouvrage des plus importants sur les civilisations primitives (*Primitive culture*, 2 vol., trad. franç., Paris, 1874), où il a rapproché des croyances et des coutumes particulières aux peuples sauvages, les usages et même les superstitions populaires des nations civilisées. M. Andrew Lang est un helléniste de premier ordre qui s'est fait le champion, plein d'humour à la fois et de science, du *Folk-lorisme* contre la mythologie comparée. Un seul de ses ouvrages a été traduit jusqu'à présent : sa *Mythology.*, article de l'*Encyclopédia Britannia* (trad. MM. Parmentier et Michel, Paris, 1887) Il est à souhaiter qu'on en fasse autant de *Custam and Myth.*, Londres, 1884, le plus important de ses livres.

[3] V. *Mélusine*, t. II, 1884-85, p. 65, 74 et suiv , 90 et suiv., 146 et suiv., etc. ; *Revue de*

Digitized by Google

ne leur ôte le sentiment de la justice, qu'il ne les empêche de rendre hommage aux résultats obtenus. Si la méthode est fausse dans son principe, il y a néanmoins telle étymologie sanscrite, telle interprétation des origines d'un mythe grec ou romain rattachées à la tradition védique, que l'on ne pourra plus, sans parti pris et sans mauvaise foi, proscrire de la science. Telle sera, tout au moins dans sa donnée générale, ou la légende italique d'Hercule et de Cacus, interprétée par M. Michel Bréal dans une monographie célèbre [1], ou celle de Prométhée, ravisseur du feu, expliquée par M. Kuhn. Telles aussi, une fois la part faite à l'exagération et à l'esprit de système, les applications de la théorie de Schwartz, qui cherche dans l'intuition concrète des phénomènes météorologiques, le point de départ d'un grand nombre de fables [2]. Il a seulement eu le tort de les y chercher toutes.

Et puis, il ne faut point l'oublier, ce sont bien les mythologues de profession, quelques-uns de ceux-là même à qui les *Folk-Loristes* d'aujourd'hui reprochent de s'absorber dans la contemplation du ciel et de plier leurs rêveries à des étymologies hasardeuses, qui, les premiers, ont rendu l'opinion attentive à l'importance des traditions populaires, des croyances et des pratiques superstitieuses, c'est-à-dire à des faits de civilisation primitive. Bien avant que M. Herbert Spencer ne demandât au *Folk-Lore* des peuples non civilisés l'explication de l'idée religieuse, J. Grimm, dans son grand ouvrage sur la *Mythologie de l'Allemagne et des peuples du Nord* [3], se plaçait sur le terrain de l'expérience; il dressait l'inventaire des croyances fabuleuses, non pas seulement à l'aide des monuments écrits d'une provenance incertaine et d'un caractère ambigu, mais en consultant la tradition orale des foules; puis il provoquait, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, aux rapprochements avec les superstitions et les mythes du polythéisme gréco-romain : c'est bien œuvre de folk-loriste qu'il tentait ainsi. En 1846, alors que les études de mythologie, se dégageaient des erreurs du symbolisme, exploitaient et la connaissance de l'histoire, et le spectacle des lieux où l'histoire plaçait le berceau des mythes, le même Grimm exprimait le regret que les représentants attitrés de ce système d'interprétation, si fécond en heureux résultats, ne fissent pas la part plus large à l'examen des superstitions et des fables populaires [4]. Son appel comme son exemple furent aussitôt suivis; chose

l'Histoire des Religions, t. XI, p. 104; t. XII, p. 170, p. 246; t. XIII, p. 1, p. 169 et suiv, p. 197 (articles divers de MM. Tiele, Ploix, Lang et J. Réville).

[1] *Mélanges de Mythologie et de Linguistique*, p. 1 et suiv. A. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers und des Goettertranks*, Berlin, 1859.

[2] *Der Ursprung der Mythologie*, Berlin, 1860.

[3] *Deutsche Mythologie*, 4e édit., par les soins de M. H. Meyer, 3 vol. Berlin, 1875.

[4] Dans la Préface du *Pentaméron de Basile*, 1846, p. XI : « *Haetten doch auch die Griechischen Mythologen schaerfer Acht auf den Volksaberglauben.*

Digitized by Google

intéressante à noter, ce sont précisément MM. Schwartz et Kuhn, le beau-père et le gendre, qui, les premiers après Grimm, élèvent un monument au *Folk-Lore* avec leurs *Contes de l'Allemagne du Nord*[1], recueillis dans la tradition populaire[2]. C'est par ces recherches que tous deux préludent à leurs grands travaux sur la mythologie classique, comme Grimm avait peut-être trouvé l'idée de son livre sur la mythologie allemande, en collectionnant avec son frère ses *Contes de la Maison et de l'Enfance*[2]. Schwartz en rappelle le souvenir au début de son traité sur l'*Origine de la Mythologie;* il en exploite les résultats pour la démonstration de sa thèse, et si M. Kuhn se laisse séduire davantage, tant par les études védiques que par les spéculations aventurées qui en sont la conséquence, c'est précisément qu'à ses yeux les Védas sont un monument populaire, le témoignage le plus vénérable du *Folk-lore*, à l'aurore des races indo-germaniques. Or, il n'y a pas bien longtemps que des védistes de profession, M. Barth et le regretté Bergaigne[3], ont défini le caractère véritable de ces poèmes; qu'ils les ont montrés dénués de toute spontanéité, de toute naïveté, en un mot vides des qualités ou, si vous aimez mieux, des défauts qui sont le propre des imaginations primitives et populaires. De sorte que les erreurs de la mythologie comparée, si erreurs il y a, proviennent beaucoup moins de l'usage de la linguistiqne pour l'interprétation des mythes, que du choix des documents auxquels elle a accroché ses étymologies et emprunté le premier terme de ses comparaisons.

Quelque conviction que les *Folk-loristes* apportent à proclamer que le rôle de la linguistique en mythologie est fini, il paraît difficile d'admettre que, si la comparaison des conceptions religieuses chez les divers peuples primitifs nous doit révéler leur origine et leur cause, celle des mots qui expriment ces idées ne puisse conduire à aucun résultat. Sans parler à nouveau de ceux qui ont aujourd'hui droit de cité dans la science, tels que *Hermès-Sarameyas*, *Saranyu-Erynnis*, *Gandharvas-Centaures*, *Manus-Minos*, *Pramantha-Prométhée*, etc., l'évolution des langues correspondant à celle des idées, il n'est rien de plus logique, de plus conforme aux lois de l'esprit humain, que d'aller du signe à la chose signifiée; et puisque les mots, sans avoir leur raison

[1] *Norddentsche Sagen, Maerchen und Gebraeuche aus Meklemburg*, etc. Leipzig, 1848, par A. Kuhn et W. Schwartz, et *Maerkische Sagen*, Berlin, 1843, par les mêmes.

[2] *Kinder und Hausmaerchen*, Br. Grimm, 11e édit. complète, Berlin 1873. Il existe, paraît-il, de cet ouvrage, une grande édition annotée, que nous avons le regret de n'avoir pu nous procurer. Sur l'œuvre de J. Grimm. v. les pages que lui consacre W. Mannhardt, dans la préface de ses *Cultes antiques de la Forêt et des Champs*, p. X et suiv., et W. Scherer, *Ueber J. Grimm*, Berlin, 1865, p. 141 et suiv.

[3] Le premier dans : *The Religions of India*, Londres 1882, préface; le second dans le *Journal asiatique* (octobre-décembre 1883), dans le préambule des *Études sur le Lexique du Rig. Veda*. Cf. encore l'article de M. A. Lang (*Folk-lore Journal*), trad. dans *Mélusine*, II, p. 146.

Digitized by Google

d'être en eux-mêmes, sont cependant le dernier terme matériellement fixé auquel nous conduisent l'interprétation d'une idée et la recherche de ses origines, nous croyons que les mots, même sanscrits, ont encore beaucoup à apprendre aux mythologues, et qu'ils leur apprendront toujours beaucoup à l'avenir : il s'agit seulement d'en tirer ce qu'ils renferment, au lieu d'y mettre ce qu'on aura pris ailleurs.

III.

J'en ai dit assez sur le débat actuel entre folk-loristes et mythologues, pour vous préparer à accepter la méthode des premiers sans que vous partagiez leurs dédains excessifs à l'endroit des seconds. Mais la définition même du folk-lore et l'application que nous allons tenter de la méthode des Folk-loristes à la mythologie latine, soulèvent une question préjudicielle : Peut-il y avoir pour nous un folk-lore des peuples aujourd'hui disparus, dont nous ne connaissons la civilisation que par l'histoire ou par les monuments littéraires? Quand M. Herbert Spencer interroge un chef Iatouki du nom de Commoro sur sa façon de comprendre la distinction de l'âme et du corps et qu'il déduit de ses réponses naïves à la fois et profondes que les idées religieuses ont une origine toute naturelle [1], il est à peu près sûr d'avoir interrogé une intelligence primitive. De même lorsque M. Albert Réville, à la suite de M. Tylor, rassemble dans une synthèse puissante tout ce que les voyageurs nous apprennent sur la religion des peuples non civilisés [2]. Il en va tout autrement, quand nous interrogeons ou les Védas si antiques qu'ils soient, ou l'*Iliade* d'Homère, ou les fragments des annalistes et des antiquaires romains. L'épopée homérique nous mène bien aux confins de la période historique et des temps où régnait l'esprit légendaire. Mais les qualités artistiques de ces poèmes suffisent à démontrer que, s'ils sont à l'origine de la littérature grecque au sens propre du mot, ils ne sont pas à l'origine de la civilisation : tout au contraire. Admettons que l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient le recueil, aussi fidèle que possible, des traditions populaires chez les Ioniens-Achéens au XI^e^ siècle avant notre ère, de leurs croyances sur le monde et sur l'homme, exprimées sous la forme du mythe : qui nous apprendra comment ces croyances se sont élaborées, par quelles phases successives elles ont passé dans l'intelligence des masses avant d'être exploitées par les Aèdes et fixées par eux? Qui nous apprendra quelle est la part personnelle de ces derniers, quand ils ont revêtu d'une forme artistique la puérilité des conceptions primitives? C'est ainsi que l'hellénisme antérieur à Homère semble devoir rester

[1] Ouv. cité, IV, p. 3.

[2] *Histoire des Religions*, 3 vol. Paris, 1885, avec le volume des *Prolégomenes* qui en est à sa quatrième édition, 1886.

Digitized by Google

pour nous un mystère : la constatation expérimentale n'y peut guère atteindre ; nous n'y pénétrons que par conjecture, à l'aide de l'analogie et de l'hypothèse. Mais l'hypothèse constitue-t-elle, à proprement parler, une méthode scientifique ? et l'analogie n'est-elle pas d'autant plus trompeuse qu'elle s'applique à des faits plus subtils, plus variables de leur nature et plus capricieux ? Or, tel est précisément le caractère des légendes et des mythes.

Du moins les monuments religieux des Grecs, les poèmes d'Homère et d'Hésiode sont antérieurs à la période historique. Que faut-il penser de ceux des Latins, dont la tradition explicite et suffisamment claire ne commence guère que deux siècles avant notre ère, à l'époque des guerres puniques ? Cicéron avoue que les Romains de son temps vivaient comme des étrangers au sein de leur propre ville, et qu'il a fallu la science de Varron pour qu'ils apprissent un peu à se connaître eux-mêmes [1]. Mais cette science, nous le savons, était entachée de bien des erreurs ; elle souffrait à la fois et d'une méthode défectueuse et d'une pénurie presque irrémédiable de documents certains, même pour la période historique, à plus forte raison pour les croyances, les opinions, les mœurs antérieurement à l'histoire. Elle ne s'était pas formée, comme en Grèce, par des progrès lents et soutenus ; elle ne résultait pas d'une évolution graduelle de l'intelligence des masses, évolution qui laisse subsister dans le mouvement accompli aujourd'hui, la trace du mouvement qui s'est opéré hier. Elle fut le produit d'une révélation brusque, peu s'en faut violente, apportée de loin par des maîtres étrangers qui ne se contentèrent pas d'enseigner ce qu'ils étaient en mesure de savoir, mais qui professaient surtout ce qu'ils ne savaient pas, ce que personne ne pouvait savoir. Comment espérer que, dans ces conditions, il nous soit possible, à nous modernes, d'interroger utilement les monuments qui subsistent encore de la civilisation primitive de Rome, de saisir, dans la confusion des idées, des pratiques et des rêveries de toutes sortes, les traditions, à supposer qu'il s'en trouve, qui aient véritablement le caractère indigène, primitif et populaire ? Répondre à ces objections, ce sera à la fois définir notre méthode et mettre en lumière l'intérêt propre de ce cours.

IV.

Oui ! certes, il faut distinguer quand il s'agit de *Folk-lore,* entre les peuples que j'appellerai vivants, ceux que l'expérience et l'observation peuvent directement atteindre, et les peuples disparus ou morts, dont la tradition historique a seule gardé le souvenir. Les premiers appartiennent à toutes les formes possibles de la civilisation, depuis les sauvages

Acad. post., I, 3, 9

Digitized by Google

adorateurs de fétiches et anthropophages, jusqu'aux penseurs raffinés, chez qui l'esprit scientifique réduit à leur minimun les conceptions religieuses. Mais au sein du groupe le plus civilisé, il y a des membres qui ont subi moins que d'autres le progrès intellectuel et moral ; il y a des sauvages relatifs, chez qui le goût du merveilleux, les craintes absurdes devant la nature, la confiance irraisonnée dans des puissances occultes et surnaturelles, résistent à la science, à la philosophie ambiantes, qui conservent presque sans altération à travers les siècles le patrimoine des superstitions, des fables et des contes ataviques. C'est un fait d'expérience que l'homme qui vit dans un continuel tête à tête avec les forces naturelles, uniquement absorbé par la lutte qu'il leur livre au nom de l'existence, sans se préoccuper d'en raisonner les secrets, garde, même au sein d'une civilisation raffinée, les habitudes de penser ou de sentir qui furent celles des hommes primitifs. C'est ainsi que les marins et les laboureurs, ceux-là en particulier qui restent éloignés de tout commerce intellectuel avec des esprits cultivés, se répètent d'âge en âge les mêmes fables, se livrent aux mêmes pratiques, emploient les mêmes formules de propitiation que leurs ancêtres les plus reculés. Des révolutions profondes, comme le fut l'établissement du christianisme, ont à peine pour effet de substituer des noms nouveaux aux anciens ; si elles ont changé la direction des pratiques héréditaires, elles n'en ont point modifié l'esprit[1]. Des dictons familiers, certaines métaphores qui sont des mythes en abrégé, des complaintes absurdes, des histoires extravagantes, attestent à la fois, en plein siècle des lumières, et la ténacité des intelligences inférieures à croire au surnaturel et l'uniformité des pratiques au moyen desquelles elles cherchent à se mettre en règle vis-à-vis de lui.

De ce qui se passe ainsi sous nos yeux, nous pouvons légitimement conclure qu'il a dû en être de même autrefois chez les Grecs et les Latins dont la mythologie est l'objet de nos études. Et l'examen des monuments historiques et littéraires qu'ils nous ont légués, confirme de tout point le fait. Il y a dans les poèmes mythologiques et dans les histoires semi-fabuleuses, qu'ils aient pour auteurs des âmes naïves et croyantes comme Homère et Hésiode, ou qu'ils soient des œuvres d'art curieusement agencés par des esprits réfléchis et même sceptiques comme Virgile et Ovide, tout un élément grossier, barbare, puéril et trivial, qui porte la marque de ses lointaines origines et doit être tenu pour l'héritage d'un passé depuis longtemps évanoui. Pour le discerner et l'isoler, non pas, à coup sûr (nous en aurons plus d'une preuve), mais de façon très plausible, nous disposons de plusieurs moyens. Il y a avant tout l'analogie qui prend ses points d'appui dans l'observation actuelle des civilisations primitives encore existantes sur le globe, pour en vérifier les résultats

[1] Cf. SCHWARTZ, *Der Volksglaube und das alte Heidenthum*, 2e édit. Berlin, 1860.

Digitized by Google

sur les débris du passé, tels que nous les a conservés la tradition. Les lois de l'évolution intellectuelle et morale étant simples, constantes et générales, lorsque nous rencontrons sur des points divers de l'espace et à n'importe quelle période du temps, des croyances et des pratiques semblables, nous sommes autorisés à les rapporter aux mêmes causes, à un même état de l'esprit humain. Toutes les superstitions cruelles, toutes les fables d'un caractère sanguinaire, toutes les fantaisies mythiques qui prêtent aux dieux des instincts de destruction, de meurtre, de ruse, à moins d'un témoignage formel qui les date autrement, sont à rapporter à la période de barbarie primitive. Il en est de même des contes extravagants et bizarres qui rompent l'unité artistique d'une œuvre et dérogent manifestement aux habitudes de penser, d'écrire de leur auteur. Dans l'*Énéide*, l'épisode de la truie qui, échappant au couteau du sacrifice, marque l'emplacement d'Albe, celui de la naissance des trente petits cochons, symboles de la confédération latine, le récit du prodige des tables mangées par les Troyens[1], peuvent être considérés *a priori* comme étrangers aux idées de Virgile et de son temps : il appartient à la critique des légendes d'en chercher la provenance et d'en fixer le sens ; mais elle ne se trompera pas en remontant aussi haut que possible vers les temps et dans des milieux naïfs sinon barbares. C'est ainsi que le goût littéraire peut venir en aide à l'analogie ; et l'un et l'autre ont besoin, pour assurer leurs conjectures, de les vérifier, dans la mesure du possible, par l'histoire.

V.

C'est en effet l'histoire, c'est-à-dire l'étude raisonnée de tous les monuments littéraires épigraphiques, artistiques ou simplement archéologiques susceptibles de nous renseigner sur les évènements, les institutions et les croyances d'autrefois, qui, tout en s'éclairant le cas échéant par les découvertes du *Folk-lore,* leur apporte un utile commentaire. C'est elle qui nous montre, par des témoignages non équivoques, comme un des caractères fondamentaux de l'esprit romain, la fidélité de la tradition populaire, l'attachement tenace aux opinions et aux pratiques, lequel est un des postulats de la méthode *folk-loriste*, appliquée à l'étude des civilisations disparues. J'ai indiqué tout à l'heure quelques-unes des causes qui semblent devoir rendre si laborieuse la recherche des croyances nationales au sein du peuple romain. Les difficultés entrevues s'atténuent en grande partie, grâce à un fait très simple et universellement reconnu : si les Romains, antérieurement aux guerres puniques, ont à peine songé

[1] *En.*, III, 390 ; VIII, 43, 81 ; III, 255, 394 ; VII, 107 et suiv. Cf. notre *Légende d'Enée*, p. 61.

Digitized by Google

à fixer leur histoire par des témoignages écrits, c'est peut-être parce qu'ils n'en sentaient pas le besoin : n'ont-ils pas maintenu invariable, à travers les âges, l'esprit de leurs anciennes institutions, de leurs croyances et de leurs mœurs? Le récit détaillé et exact de leurs luttes militaires et de leur expansion politique présentera des lacunes nombreuses; il soulèvera des doutes sérieux sur plus d'un point. Mais leurs idées religieuses ayant à peine varié, vu qu'elles sont très simples et liées d'une façon intime au culte que fixait une tradition rigoureuse, le *Folk-lore* des anciens Romains sera plus aisé à connaître que celui des Grecs. Ceux-ci, l'antiquité en a déjà fait la remarque [1], étaient doués de facultés d'assimilation merveilleuses; ils ont subi de très bonne heure l'action des civilisations brillantes de l'Asie; peut-être d'autres actions encore dont le point de départ est moins évident. Il les ont subies de manière à rendre leur, tout ce qu'ils prenaient aux autres, en lui imprimant le caractère de la beauté, de l'unité harmonieuse qui, de toute antiquité, distingue les productions du génie hellénique. Au contraire, jusqu'au jour où il fait intime connaissance avec l'Asie et la Grèce, le Romain, pauvre d'imagination, modéré dans ses goûts, demeure hostile à toutes les innovations de l'ordre spéculatif; par tempérament autant que par système, il se défie de toute influence étrangère. La coutume des ancêtres est sa loi, et il n'y déroge jamais que sous la pression d'une impérieuse nécessité. Qui ne sent aussitôt combien des dispositions de ce genre ont dû être favorables à la fixité des croyances, des pratiques et des cultes? Il s'ensuit que le caractère relativement récent des témoignages écrits sur le *Folk-lore* des latins ne doit pas nous empêcher de croire à leur antiquité, quand l'analogie la confirme d'autre part.

Nous n'avons donc pas formé un projet téméraire, en nous flattant de restituer, dans ses traits essentiels, la tradition indigène et populaire des croyances romaines, à l'aide des poètes qui, depuis les temps de Sylla jusqu'à ceux de Tibère, les ont exploitées pour la composition de leurs ouvrages. J'ajouterai que nous n'aurons même pas le mérite de tenter ainsi une œuvre absolument nouvelle; tous les ouvrages de mythologie romaine, fondés sur l'étude des textes et des institutions, ceux de Hartung et de Preller en particulier, nous offriront, sur un grand nombre de points, des modèles et aussi des encouragements. Nous en trouverons plus encore dans les travaux d'un mythologue des plus distingués, dont la mort récente est une grande perte pour la science; je veux parler de M. Mannhardt. Suivant la méthode de J. Grimm et plein de son esprit, après avoir au début de sa carrière interprété les mythes germaniques et raconté la genèse des dieux chez les peuples de l'Allemagne et de la Scandinavie, ce savant a rattaché en dernier lieu les cultes antiques

[1] PLATON, *Epin.*, 987, D. *Tout ce que nous autres Grecs empruntons aux Barbares, nous le transformons pour en faire quelque chose de plus beau.* »

Digitized by Google

de la forêt et des champs à la tradition des peuples septentrionaux [1]. Mieux que tout autre, il a su, ce me semble, concilier la méthode du *folk-lore* avec l'interprétation historique, sans négliger pour cela d'appeler à son aide la mythologie comparée et la linguistique. Cependant, si nous comptons le prendre pour guide, nous nous garderons d'oublier que l'intérêt de nos étudiants, que le goût français revendiquent dans ces sortes de recherches une large place pour le commentaire littéraire. C'est à cause de cela que nous les établirons sur la lecture des poètes ; un grammairien ancien a pu dire avec raison du plus éminent d'entre eux, de Virgile, que sa science touchant les doctrines sacrées tant de Rome que des peuples étrangers est admirable, et qu'il devait être considéré comme le premier des pontifes [2]. Nous constaterons que Tibulle, Properce, Ovide même justifieraient souvent un semblable éloge; et les uns et les autres nous offriront ce précieux avantage de nous dédommager du commentaire par les citations, ce que je regrette de n'avoir pu faire aujourd'hui.

J.-A. Hild.

LES MENHIRS

—

Quid sibi volunt isti lapides ?

Les archéologues ont partout enregistré avec soin la place, les dimensions et le nombre des menhirs ; mais il est deux problèmes qu'ils n'ont point encore résolus :

A quelle époque remonte l'érection de ces pierres, qui, pour la plupart, n'ont de remarquable que la position même qu'on leur a donnée ?

Et quelle idée ceux qui les ont ainsi dressées y attachaient-ils ?

[1] *Wald und Feldkulte*, 2 vol. Le premier (Berlin, 1875) traite du culte des arbres chez les Germains et les races étrangères ; le second (ib., 1877), celui que nous aurons le plus l'occasion de citer, a pour objet le culte antique des forêts et des champs. Ce travail devait avoir une suite, l'auteur ayant réservé pour un volume à part qui n'a pas été publié, les cultes du labourage. Il y en a des lambeaux dans les *Mythologische Forschungen*, œuvre posthume éditée par les soins de MM. Muellenhoff et W. Scherer, Strasbourg, 1884. Sur l'œuvre de Mannhardt, cf. *Mélusine*, I, 578 et suiv.; II, 258 et suiv., M. H. Gaidoz résume en ces termes la dernière opinion de l'auteur : « La mythologie s'explique par le *Folk-lore*, et les récits mythiques sont la combinaison et le développement d'idées du *Folk-lore*. »

[2] Macrobe, *Sat.*, III, 1 et 6, init.

Digitized by Google

I.

L'opinion générale est que ces monuments appartiennent à l'antiquité la plus reculée et sont antérieurs au temps où, chez nous, on commença à faire usage des métaux.

Cela doit être vrai pour le plus grand nombre de ces monolithes, qui d'ordinaire ne portent aucune trace de travail ; mais si on a dû commencer par ériger le bloc tel que la nature l'avait fait, il est, pour nous, indubitable que plus tard, avant de dresser le rustique obélisque ou après l'avoir mis sur sa base, on essaya de lui donner une forme préconçue. A Guitté, dans les Côtes-du-Nord, il y a un groupe de menhirs, dont un a été taillé [1]. La Pierre-de-Diant, en Seine-et-Marne, est un prisme de cinq mètres de haut, artificiellement équarri. La Peyre-Longue d'Horsarieu, dans les Landes, le menhir de Colombiers, dans le Calvados, celui de Dabo, dans la Meurthe, et l'un de ceux de Languidic, dans le Morbihan, sont également rectangulaires. Dans la Côte-d'Or les pierres-levées ont, en général, la forme d'un pilier plus ou moins quadrangulaire [2], et il est assez difficile d'admettre que le sol les ait toujours livrées ainsi faites. Le menhir de Locmariaquer, haut de vingt mètres, mais aujourd'hui couché et brisé, paraît avoir été dégrossi [3]. On en pourrait citer d'autres en Bretagne, en Berry et ailleurs qui ont de même subi une sorte d'épannelage, et la liste sans doute en serait encore beaucoup plus longue si, au nombre des légendes qui entourent ces vieux monuments, il n'y en avait une, la plus moderne, mais la plus accréditée de toutes, qui veut que ce soient des « pierres vierges. » Cela suffit souvent pour empêcher ceux qui les approchent d'y voir la trace du marteau, alors que parfois celle du ciseau lui-même est évidente.

Il y a en Bretagne, près du bois de Hanvaux, dans la commune de Trédion, canton d'Elven, deux menhirs grossièrement sculptés, que le peuple désigne sous les noms de Jean Babouin et Jeanne Babouine [4]. On en cite un autre avec cinq figures en bas-relief, malheureusement très frustes, dans la Nièvre, sur le territoire de la commune d'Alligny, au village de la Pierre-Écrite, qui lui doit son nom [5]. Mais le plus curieux et le mieux conservé des monuments de ce genre est celui que M. Duchâtellier a retiré de terre à Kervadel-en-Plobanellec [6]. C'est un bloc de

[1] *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, IX, 436.
[2] *Note de M. Ed. Flouest ; — Dictionn. d'archéol. celtique*, v° Aigny-le-Duc.
[3] Rosenzweig, *Répertoire archéol. du Morbihan*.
[4] Rozenzweig, *Répertoire du Morbihan*.
[5] *Dictionn. archéologique de la Gaule*, époque celtique.
[6] *Revue archéologique*, 1879, I, 129.

Digitized by Google

granit, taillé en cône tronqué, de trois mètres de haut, un mètre vingt centimètres de diamètre à sa base et quarante centimètres seulement à son sommet. Le pourtour à partir de vingt-cinq centimètres du bas jusqu'à plus de moitié de la hauteur est divisé en quatre panneaux, qui sont occupés par des personnages, dont l'un témoigne par ses attributs que le monument ne remonte pas au-delà de l'occupation romaine.

Aux menhirs sculptés il faut ajouter ceux qui portent une inscription en caractères latins et qui, par cela même, ne sauraient, eux non plus, être bien anciens. On en connait deux, celui du Vieux-Poitiers et la Haute-Borne de Fontaine-sur-Marne.

On ne s'écarterait probablement pas beaucoup de la vérité en attribuant les menhirs ouvrés et ceux à inscription au second ou même au troisième siècle de notre ère.

Vers cette époque-là un nouveau progrès s'opère. Au monolithe brut ou travaillé, les Gaulois, devenus, à l'école du conquérant, habiles dans l'art de construire, substituent un menhir en blocage, c'est-à-dire une tour pleine, en béton revêtu d'un parement appareillé. C'est alors que furent élevés Pirelonge, Saint-Mard, Ebéon et les autres piles dites romaines que nous avons décrites ailleurs [1]. Ces tours, quoiqu'elles ne fussent que des menhirs, prirent des proportions que ceux-ci n'avaient pas atteintes, parce qu'il est plus facile de bâtir une pile de vingt-quatre mètres en blocage, comme Pirelonge, que de poser sur sa base un obélisque de vingt mètres, comme celui de Locmariaquer. Mais ce qu'il importe de remarquer c'est que toujours, à tous les degrés de la transition, depuis la pierre brute fichée en terre jusqu'à la tour, le monument conserve son aspect, sa forme générale, ses proportions. Pirelonge ne produirait pas un autre effet si, au lieu d'être un énorme blocage, il n'était qu'un bloc équarri, une longue pierre, comme pourraient le croire ceux qui ne le connaîtraient que par son nom [2].

Même en laissant de côté les piles, nous croyons pouvoir conclure que, chez nous, au temps des Romains on érigeait encore des menhirs. Il serait difficile de le contester en présence de ceux de Kervadel, du Vieux-Poitiers et de Fontaine-sur-Marne.

Recherchons maintenant quel était le caractère ou la destination de ces monuments.

[1] *Les Fana ou vernemets du sud-ouest de la Gaule*, in-8°, Paris, Thorin, 1888.

[2] Pirelonge signifie pierre longue. Pierre-Longue est à la fois le nom de trois des piles du Midi et de beaucoup de menhirs.

Digitized by Google

II.

Ce n'étaient pas des bornes : à Carnac on les compte par centaines dans quelques arpents de landes.

On a pensé que c'étaient, comme les dolmens, des monuments funéraires ; mais les fouilles qu'on a pratiquées sous quelques-uns pour s'en assurer n'ont démontré qu'une chose, c'est qu'il faut leur chercher une autre destination.

Faut-il y voir des monuments votifs élevés par des croyants à l'occasion d'un événement heureux ou d'un danger évité, soit à l'endroit où le fait se serait produit, soit dans un lieu consacré?

Était-ce la pierre commémorative, et désormais sacrée, d'une intervention divine dans l'existence privée, comme la dalle qui avait servi d'oreiller à Jacob et que le lendemain, à son réveil, il dressa et oignit d'huile, parce que, ayant eu sur cette roche un songe merveilleux, il avait reconnu qu'il s'était endormi dans un lieu saint[1] ?

Ces blocs auraient-ils été érigés sur leur base après avoir « entendu » quelque engagement solennel, comme la « grande pierre » que Josué, à la veille de mourir, dressa sous le chêne du sanctuaire de Sichem, lorsqu'il eut fait jurer devant elle à toutes les tribus de servir l'Éternel[2]; ou comme celle que Jacob planta pour sceller son alliance avec Laban[3], ou celles que, naguères encore, les Kabyles laissaient, en guise de témoins, sur la place où leurs tribus avaient pris en commun une délibération [4] ?

Le menhir était-il destiné à rappeler une victoire ou un événement national, comme la pierre que Samuel posa entre Masphath et Sen[5], ou comme les douze que Josué fit ériger à Guilgal après le passage du Jourdain, chaque tribu apportant la sienne; « et quand un jour les enfants demanderont aux pères : que signifient ces pierres, *quid sibi volunt isti lapides?* Vous répondrez : Israël a passé le Jourdain [6]. »

Ces grossiers obélisques ou quelques-uns d'entre eux étaient-ils dans une corrélation quelconque avec certains faits astronomiques qui ne pouvaient échapper à l'observation la moins exercée?

Ou bien, enfin, dans ces blocs émergeant du sol les populations primitives adoraient-elles, comme dans l'arbre ou la source, les manifestations de l'une des énergies de la nature?

[1] *Genèse*, XXVIII, 11; XXV, 14.
[2] *Josué*, XXIV, 26; *Genèse*, XXXV, 4.
[3] *Genèse*, XXXI, 45.
[4] Dr Galles, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, V, 426.
[5] *Samuel*, VII, 12.
[6] *Josué*, IV.

Digitized by Google

Quelques-unes de ces hypothèses paraîtront, sans doute, plus ou moins vraisemblables après ce que nous avons à dire, et peut-être même admettra-t-on que nos menhirs, comme les béthels de l'Orient sémitique, ont été élevés dans des circonstances et pour des causes différentes. Ce n'est pas là toutefois ce que nous nous proposons de rechercher.

Ce que nous voudrions établir, c'est que l'érection de ces pierres, quelle qu'en ait été l'occasion ou le motif, a toujours procédé d'une pensée religieuse et que, par suite, elles ont été l'objet d'un culte.

La litholâtrie a été très répandue, sinon générale, dans l'antiquité et partout elle a débuté par le culte de la pierre brute [1]. Partout aussi, sauf peut-être en Judée, l'objet de ce culte a subi des transformations en rapport avec les progrès de la civilisation. Les Grecs, chez qui la plastique au service de la religion devait enfanter de si merveilleux chefs-d'œuvre, commencèrent par adorer des pierres brutes : Zeus et Apollon eurent pour première image une sorte de borne allongée, un véritable menhir. Plus tard, le monolithe sacré reçut une forme géométrique. Pausanias raconte qu'il vit à Pharæ, en Achaïe, une trentaine de pierres équarries et posées debout, que le peuple considérait comme autant de dieux [2]. Si ce fait attira l'attention d'un voyageur contemporain de Marc-Aurèle c'est que, de son temps, le bloc épannelé avait, à son tour, fait place à des divinités anthropomorphes.

Nous avons vu que chez nous les choses ne se passèrent pas autrement. On ficha d'abord en terre une simple pierre longue, la plus longue qu'il fût possible de trouver et de soulever. Dans la suite on donna au bloc à ériger une forme plus ou moins géométrique et plus tard encore on le sculpta. L'homme essaya alors de façonner le menhir à sa propre image ou l'orna de figures faites à sa ressemblance, parce que, étant lui-même la plus haute expression de la personnalité qu'il connaisse, il ne pouvait faire mieux que d'attribuer à la divinité les caractères de sa propre supériorité.

On n'en était pas encore arrivé chez nous à l'anthropomorphisme trois siècles avant notre ère. Le brenn qui vers ce temps-là envahit la Grèce n'aurait pas, en effet, été si étonné à la vue des dieux de bois et de pierre à forme humaine qu'il rencontra dans un temple s'il avait été accoutumé à voir dans son pays des simulacres de ce genre [3].

C'est plus tard que les Gaulois commencèrent à donner leurs propres traits à l'objet de leur adoration, et peut-être même ce changement fut-

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des antiq. grecques et rom. :* Argoilithoi, Bœtylia.
[2] Pausanias, *Itinéraire,* VII, 22.
[3] Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique,* liv. XXII, 9.

Digitized by Google

il le résultat de leur contact avec les peuples du Midi. On ne saurait contester, du moins, que quand ils voulurent faire un pas de plus, c'est-à-dire exprimer une idée au moyen d'un symbole et individualiser leurs divinités par des attributs, ils n'aient été obligés de faire des emprunts à la mythologie romaine ; témoin le caducée et le pétase du Mercure figuré sur le menhir de Kervadel.

Il serait difficile de méconnaître le caractère religieux de ce monument, et plus difficile encore de lui en attribuer un autre. M. Duchâtellier, à qui nous en devons la conservation, l'a appelé un menhir-autel. Un autel de trois mètres de haut, dont le service aurait exigé une échelle, est invraisemblable. Ajoutons que, dans ce cône tronqué, la surface supérieure, qui aurait été la table et devrait être régulière, est seule restée brute, comme la partie cachée en terre. Mais si ce n'est pas un autel, c'est certainement un menhir, et un menhir qui affirme nettement son caractère religieux.

Les sculptures de la Pierre-Écrite d'Alligny, si elles n'étaient devenues indéchiffrables, témoigneraient sans doute dans le même sens.

Quant aux menhirs de granit de Hanvaux, si on a essayé de leur donner la forme humaine, c'est que, apparemment, ils étaient des fétiches.

L'inscription de la Haute-Borne de Fontaine-sur-Marne, en dehors de la date approximative du monument, ne nous apprend rien si ce n'est qu'il a été dressé par un gaulois nommé Viromarus, fils d'Istatilus. Celle du Vieux-Poitiers est, au contraire, d'un haut intérêt. Nous la laisserons cependant de côté, parce que son interprétation comporte d'assez longs développements et que nous comptons en faire l'objet d'un travail spécial.

Si les menhirs ont eu véritablement le caractère religieux que nous leur attribuons et si on en a élevé jusque vers le second siècle de notre ère, le culte dont ils ont été l'objet n'a pas dû disparaître sans laisser quelques traces, soit dans les documents relatifs à la lutte qui s'engagea peu après entre le paganisme et le christianisme, soit dans des traditions qui se seraient perpétuées jusqu'à nous.

Cette double preuve ne nous fait pas, non plus, défaut.

Au milieu du v^e^ siècle, le second concile d'Arles déclare sacrilèges les évêques qui, dans leur diocèse, laisseraient les païens rendre un culte aux pierres : *Si in alicujus presbyterio, infideles aut faculas accenderint, aut arbores, fontes vel* SAXA *venerentur, si hæc eruere neglexerit, sacrilegii se esse reum cognoscat* [1].

[1] Sirmond, *Conciles*, I, 106 ; — Labbe, *Conciles*, IV, 1013.

Digitized by Google

Le second concile de Tours, en 566 ou 567, excommunie de nouveau ceux qui rendent un culte aux pierres, *quemcumque in hac fatuitate persistere viderint, vel ad nescio quas* PETRAS, *aut arbores, aut ad fontes, designata loca gentilium, perpetrare quæ ad Ecclesiæ rationem non pertinent, eos ab Ecclesia sancta auctoritate repellant, nec participare sancto altario permittant qui gentilium observationes custodiunt* [1].

Le plus explicite de ces anathèmes est celui que prononça, par son 20e canon, un concile tenu à Nantes vers 658 : « Il y a aussi dans des lieux désolés et sauvages des pierres auxquelles des gens dupes des illusions des démons rendent un culte et où ils vont accomplir des vœux et porter des offrandes ; que l'on creuse des fosses profondes et qu'on y enfouisse ces pierres, de sorte que jamais leurs adorateurs ne puissent les retrouver ; » *Lapides quoque quos in ruinosis locis et silvestribus dæmonum ludificationibus decepti venerantur, ubi et vota vovent et deferunt, funditus effundiantur, atque in tali loco projiciantur, ubi nunquam a cultoribus suis inveniri possunt* [2].

Au IXe siècle, l'*Indiculus* de Leptines mentionne le culte que les païens rendaient aux pierres : *De his quæ faciunt super petras* [3], et Charlemagne le proscrit à son tour par un des articles de son capitulaire de 789 : *De arboribus, vel* PETRIS, *vel fontibus, ubi aliqui stulti luminaria vel alias observationes faciunt, omnino mandamus ut ipse pessimus usus, et Deo execrabilis, ubicumque invenitur, tollatur et destruatur* [4].

Le peuple resta sourd à la voix de l'empereur comme à celle des docteurs et le conflit ne fut résolu que par des transactions, dans lesquelles les vieilles croyances imposèrent plus ou moins leurs conditions.

Parfois pour faire oublier le menhir, renversé en exécution des conciles, il fallut élever un oratoire à sa place. C'est ce qui paraît avoir eu lieu à Mendon, canton de Belle-Ile-en-Mer, où naguères, en démolissant une chapelle, on a découvert une pierre épannelée, longue d'un mètre soixante-quinze centimètres et arrondie à son sommet [5].

D'ordinaire le monolithe resta debout, et les anciennes superstitions, plus ou moins altérées, mais toujours reconnaissables, demeurèrent attachées à ce bloc. Certains menhirs devinrent des Pierres-au-Diable ou aux Fées, et beaucoup ont ainsi gardé jusqu'à nous le souvenir de la

[1] Sirmond, *Conciles*, I, 341 ; — Labbe, *Conciles*, V, 863.
[2] D. Morice, *Hist. de Bretagne*, Preuves, I, 220.
[3] Baluze, *Capitulaires*, I, 150.
[4] Baluze, *Capitulaires*, I, 235.
[5] Rosenzweig, *Répertoire archéolog. du Morbihan*, art. Locoal-Mendon.

Digitized by Google

malédiction qui les a frappées il y a mille ans. Il en est que le paysan évite ou près desquelles il ne passe qu'en faisant le signe de la croix.

Il arriva aussi que le clergé et probablement les populations elles-mêmes apposèrent le symbole du catholicisme sur le monument païen, que peut-être on n'osait pas renverser. C'est ainsi que, vers le milieu du VIIe siècle, saint Remacle, évêque d'Utrecht, traversant les Ardennes, y rencontra, entre autres restes d'idolâtrie, une pierre consacrée à Diane, sur laquelle il se contenta de graver le signe de la croix, *lapidi signum crucis insculpsit* [1] ; puis il éleva là un oratoire.

Ailleurs on planta la croix au sommet de la pierre et le paysan continua à apporter là ses hommages, sans qu'on put bien savoir si c'était à l'ancien bloc sacré ou à la croix que s'adressait son culte et sans que peut-être lui-même s'en rendit compte.

Dans quelques menhirs, comme celui de Caurel, dans les Côtes-du-Nord, et la Pierre-de-la-Garde, près Chollet, on remarque une niche qui a dû être faite, à cette époque de transition et de compromis, pour recevoir un saint et donner le change sur le caractère du monument.

Certains menhirs furent, en effet, consacrés à un saint, après quoi les habitants des campagnes, continuèrent à leur rendre les hommages accoutumés. La Pierre-de-Saint-Hubert, près d'Appilly, dans l'Oise, est encore de nos jours le but d'un pèlerinage, évidemment plus ancien que son patron catholique. A Brétigny il y a, dans le cimetière, une pierre fichée en terre, également dédiée à saint Hubert et à laquelle le trente mai ramène chaque année ses dévots. Hubert, l'apôtre des Ardennes, le patron des veneurs et le guérisseur de la rage, est, entre les saints, un de ceux qui ont le plus hérité des anciennes divinités de la Gaule.

Devant l'église de Caisne, dans l'Oise, il y a, enfoncée en terre et saillante de deux pieds, une pierre appelée le Grès-de-Saint-Lucien, qui guérit certains maux si l'on y frotte la partie malade. A la fête du patron il y vient quelques centaines de personnes qui en font processionnellement trois fois le tour [2]. Nul doute que ce culte ne soit antérieur à la chapelle, dont il a dû motiver la construction.

Dans le Jura bernois, à Bassecourt, on a poussé plus loin la condescendance. La pierre qu'on appelle le siège de sainte Colombe a été enfermée dans la chapelle même. « Elle est, dit M. Quiquerez [3], l'objet d'une dévotion bien plus assidue que saint Humbert, patron de l'église. Elle ne sort pas de terre de plus d'un mètre ; mais elle est enfoncée profondément dans le sol... Son côté septentrional a été poli par un long frottement. Les autres côtés sont plus ou moins anguleux ; on y remarque

[1] Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, I, 643.
[2] *Dictionnaire archéologiq. de la Gaule*, époque celtique.
[3] *Revue des Sociétés savantes*, IVe série, IX, 215.

Digitized by Google

de nombreuses entailles faites au couteau. L'usage est de racler cette pierre, parce que la poussière qu'on en tire a, dit-on, la vertu de guérir les maux d'oreille; mais c'est une pratique différente qui a poli le côté septentrional de la roche. »

Dans la vallée de Bassecourt, on voyait naguères trois pierres-levées disposées en triangle et dont une était également polie. D'autres menhirs du Jura présentent la même particularité.

Cet usage singulier, rite persistant d'un culte très naturaliste, se retrouve sur les points les plus opposés de la Gaule. A Saint-Samson-en-Laudunnevez les hommes, pour obtenir de la force, vont le jour de l'assemblée se frotter à un menhir. Dans l'Ille-et-Villaine, la Pierre-Longue de Noyal, haute de six mètres et demi, est usée en différents endroits par des frottements qu'il faut sans doute attribuer à quelque croyance du même genre.

Dans les Pyrénées plusieurs pierres sont l'objet d'un culte de la part des épouses qui voudraient devenir mères. En Bretagne un rite des plus significatif s'accomplissait naguères encore, à cet effet, la nuit, au moment de la pleine lune, autour d'un menhir des environs de Carnac [1].

Non seulement le christianisme n'a pas réussi à détruire partout ces grossières superstitions, mais il en a parfois subi une sorte de solidarité, que lui ont infligée des populations, au fond, restées à demi-païennes. C'est ainsi que le peuple a attribué à certains bienheureux les vertus phalliques de ses anciennes pierres, ou, pour mieux dire, il s'est lui-même créé, tout exprès, des saints dont on chercherait vainement le nom dans le calendrier. En Bretagne les femmes pour qui la maternité se fait attendre vont, afin de la hâter, se frotter à certaines statues de pierre ou de bois placées dans les campagnes. Près d'Hénanbihen, il y a une petite statue qui a la réputation d'exaucer les vœux de ce genre. Elle s'appelle Saint-Mirli. Guénolé est un autre saint breton très païen, dont les vertus sont assez connues pour que nous n'ayons pas à insister [2].

Le nom que portent certaines pierres laisse parfois entrevoir, de son côté, le culte primitif dont elles ont été l'objet. Quelquefois aussi on peut le discerner à travers la transformation du mythe ou la nouvelle légende dont le moyen âge les a entourées.

Les « pierres qui virent » sont nombreuses. Il y en a dans le Jura, la Côte-d'Or, la Haute-Saône. A Boury, dans l'Oise, au sommet d'un mamelon, on voit toute une rangée de menhirs qu'on appelle Pierres-Tournantes. La Pierre-Matafanire, à Bagé-la-Ville, dans l'Ain, fait un tour sur

[1] Sibillot, *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, I, 50.
Sibillot, *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, 6.

Digitized by Google

elle-même tous les sept ans ou, selon d'autres, tous les cent ans. A Echemiré Rigné, en Maine-et-Loire, le menhir dit la Pierre-du-Coq tourne sur lui-même quand le coq chante. Ces périodicités non annuelles paraissent n'être que des exceptions et peut-être n'y faut-il voir qu'une altération de la légende. Presque partout c'est à Noël que les pierres-levées opèrent leur évolution. A Arnac-la-Poste, dans la Haute-Vienne, la Pierre-Vironnaire va boire au ruisseau voisin pendant l'élévation de la messe de minuit. Le menhir de Cangey, en Maine-et-Loire, évolue sur lui-même la nuit de Noël. Quelques-uns de ceux des forêts de Brotonne, de Rouvray et de Lyons, dans la Seine-Inférieure, tournent pendant l'office de Noël[1] A Eppeville, dans la Somme, la Pierre-qui-Pousse fait tous les ans un tour sur elle-même la nuit de Noël. Près de Bourg, dans l'Oise, la Haute-Borne tourne à la Saint-Jean d'hiver. En Eure-et-Loir, la Pierre-qui-Vire de Brunay-le-Gilon se soulève pendant l'office de Noël. Le peulvan de Noyal-Pontivy, haut de cinq mètres, va boire au Blavet ou s'y baigner la nuit de Noël, d'autres pierres-levées ou des roches naturelles en Bretagne se soulèvent ou se déplacent pendant la nuit de Noël [2]. La Pierre-de-Saint-Jean ou Pierre-Cave, à la Française, dans le Tarn-et-Garonne, est l'objet d'un culte particulier qu'il faut peut-être rapprocher de son nom.

Cette époque de la Saint-Jean, soit d'été soit d'hiver, c'est-à-dire des deux solstices, est une circonstance digne de remarque et qui doit attirer l'attention des archéologues sur l'orientation des menhirs et aussi, quand il y en a plusieurs, sur leur position réciproque.

Sur la rive droite de la Dordogne, dans la commune de Saint-Sulpice-de-Faleyrons, il y a un menhir de cinq à six mètres de haut, appelé la Pierre-Fitte. Autrefois, d'après la tradition, il y en avait un autre à trois quarts de lieues de là, à la place où s'élève maintenant la flèche de la collégiale de Saint-Émilion. Ces deux pierres-levées se correspondaient, c'est-à-dire que, au solstice d'été, quand on se plaçait à côté de la première on voyait le soleil se lever derrière la seconde. Dans la pierre-fitte de Saint-Sulpice se trouve une petite excavation où naguères encore quelques paysans allaient déposer une petite pièce de monnaie [3].

Près d'Aillant-sur-Tholon, dans l'Yonne, il y a, au milieu des bois, un menhir qui, malgré ses faibles dimensions, s'appelle la Haute-Borne. Les gens du pays racontent que pendant l'évangile des messes de Pâques et de Minuit on trouve sur cette pierre un gâteau et une bouteille avec un plat d'argent pour recevoir les offrandes [4]. C'est là, à n'en pas douter,

[1] Cochet, *Répertoire archéol. de la Seine-Inférieure.*
[2] Sibillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, I, 36.
[3] *Bulletin de la Soc. des Antiq de l'Ouest*, XII, 350.
[4] *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, époque celtique.

Digitized by Google

une lointaine et confuse réminiscence de l'usage condamné par le canon du concile de Nantes relatif aux menhirs, *ubi et vota vovent et deferunt*, usage dont il est aussi fait mention dans la vie de saint Rigomer, à propos d'un *fanum, quod plurimus populus venerabatur et cui diabolica et illicita vota suis muneribus persoverbant* [1].

Il y aurait grand intérêt à constater ainsi partout les croyances et les pratiques dont certains menhirs peuvent être encore l'objet. On arriverait peut-être par ce moyen à préciser le culte qu'on leur rendait et qui, à en juger par ce que nous avons vu, ne paraît pas avoir été le même pour tous.

Il n'y a jusqu'ici que trois points qui nous paraissent hors de doute :

Les menhirs sont des monuments religieux ;

Ils sont gaulois ;

Et on a continué à en ériger jusque dans les premiers siècles de notre ère.

A.-F. LIÈVRE.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. BERTHELOT ET LOCKE, interprètes de Juvénal

A propos de *Mens sana in corpore sano.*

Nous ne voudrions pas susciter à M. Berthelot, au sujet de Juvénal, une affaire comme celle que naguère il s'était faite avec Socrate. Cette petite notice n'a d'autre but que d'avertir nos étudiants du danger de faire des citations de seconde main, au lieu de recourir aux textes.

La *Revue internationale de l'enseignement*, dans son numéro du 15 novembre 1888, p. 497 et suiv., reproduit une belle et poétique lettre de M. Berthelot. Pour mieux y attirer l'attention, elle rappelle les titres de l'auteur : sénateur, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, ancien ministre de l'Instruction publique. Cette lettre a été adressée, il n'y a pas longtemps, à la *Ligue nationale de l'éducation physique*. Elle a fait le tour du monde dans le journal *Le Temps*, qui l'a publiée d'abord, et elle est devenue le manifeste de la *Ligue*. M. Berthelot nous exhorte à rompre avec notre système d'emprisonnement de la

[1] *Acta Sanctorum*, 24 aug.

Digitized by Google

jeunesse, et à songer enfin à faire non seulement l'éducation de l'esprit, mais aussi celle du corps. « Cela ne saurait durer, s'écrie-t-il ; ce n'est » pas ainsi que nous donnerons à nos enfants cette

Mens sana in corpore sano,

» proclamée par le poète comme le but suprême de l'éducation. »

Personne ne voudrait croire que, si on demandait à M. Berthelot le nom du poète, il fût embarrassé ; mais à coup sûr il avouerait qu'il n'a pas lu l'œuvre à laquelle appartient son texte. Les lecteurs du *Bulletin* savent que les mots cités sont dans la X^e^ satire de Juvénal, mais qu'ils n'y ont pas le sens que leur donne M. Berthelot. Le cadre dans lequel les présente l'illustre chimiste, ferait croire que le poète, en les écrivant, avait en vue l'éducation de la jeunesse ; il était loin d'avoir cette pensée. Il a intitulé sa satire : *Vota* (les souhaits). Il s'y moque de nos désirs inconsidérés. Nous convoitons, dit-il, les honneurs, la grandeur, la gloire, la richesse, le talent de bien parler, une longue vie, autant de biens passagers et dangereux, quand nous devrions demander au ciel les vrais biens, ceux qui sont sûrs et durables, et dont le premier est la santé de l'esprit jointe à la santé du corps :

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.

Est-il question là de l'éducation et de ce qui en est le but suprême ?

L'autorité de M. Berthelot est si grande, que sa méprise est devenue pierre de scandale. Il n'est revue ni journal qui, depuis trois ou quatre semaines, quand il s'agit d'éducation, ne transforme, bien innocemment sans doute, Juvénal en pédagogue. Si M. Berthelot était averti de son erreur, il serait le premier à la reconnaître. En homme qui connaît son écriture, il sait quel châtiment attend celui par qui le scandale arrive, et il ne voudrait pas s'exposer à se voir, la meule au cou, précipiter au fond de la mer.

Ce n'est pas que le mot de Juvénal n'ait été, après lui, souvent appliqué à l'éducation. L'écrivain qui a le plus contribué à le rendre populaire semble être Locke. Il en a fait la devise, ou, comme disent les Anglais, le *motto* de son livre intitulé : *Quelques pensées sur l'éducation* (*Some Thoughts concerning Education*). Il le cite à la première ligne, et, chose à noter, il lui laisse le sens qu'il a dans Juvénal, preuve qu'il l'a tiré directement de l'auteur.

« Un esprit sain, dit-il, dans un corps sain, voilà une courte, mais com-
» plète définition du bonheur dans ce monde. A celui qui a ces deux choses,
» il ne reste guère à désirer. Le bonheur ou le malheur de l'homme est
» en majeure partie son propre ouvrage. Celui dont l'esprit ne se dirige

Digitized by Google

» pas avec sagesse, ne prendra jamais le droit chemin ; et celui dont le » corps est délabré et faible, ne sera jamais en état d'y avancer [1]. »

Après avoir cité, commenté et amplifié la pensée de Juvénal avec sa signification première, Locke se l'approprie et la tourne habilement du côté qu'il lui plaît, c'est-à-dire vers l'éducation :

« J'avoue qu'il y a des hommes dont le corps et l'esprit sont d'une » constitution si vigoureuse et d'une forme naturelle si bonne, qu'ils » n'ont pas bien besoin de l'assistance d'autrui ; par la force de leur » génie, ils sont dès le berceau portés vers ce qui est excellent, et par » le privilège de leur heureuse organisation, ils peuvent faire merveille. » Mais les exemples de ce genre sont peu nombreux, et je crois pouvoir » dire que les neuf dixièmes des hommes que nous connaissons sont » bons ou mauvais, utiles ou nuisibles, par l'effet de leur éducation [2]. »

Locke montre ici comment on doit procéder lorsque, au cours d'une lecture, on rencontre une pensée dont on a envie de s'emparer. On commence par examiner le sens qu'elle a dans le texte ; on la plie ensuite à l'usage que l'on veut en faire. De cette façon, on ne s'expose point à faire dire à l'auteur ce qu'il ne peut pas dire, et on jouit en paix d'un bien honorablement acquis.

Jacques PARMENTIER.

Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen .. *von* KARL BRUGMANN, *ord. Professor der indogerm. Sprachwissenschaft in Leipzig. Zweiter Band : Wortbildungslehre... Erste Hælfte...* Strasbourg, chez Trubner, 1889 ; 1 vol., gr. in-8, XIV, 462 p.

Lorsque cet ouvrage n'en était encore qu'à son premier volume, nous l'avons signalé (*Bulletin*, t. VI, p. 153 et suiv.) comme marquant d'importants progrès accomplis par la science des langues ario-européennes, depuis que le génie de Bopp l'a créée dans sa *Grammaire comparée.*

La première partie du second volume vient de paraître ; elle comprend la composition et la dérivation nominales, c'est-à-dire celles des substantifs, des adjectifs et des participes, trois catégories grammaticales qui

[1] " A sound mind in a sound body, is a short, but full description of a happy state in this world. He that has these two, has little more to wish for ; and he that wants either of them, will be but little the better for any thing else. Men's happiness or misery is most part of their own making. He whose mind directs not wisely, will never trke the right way ; and he whose body is crazy and feeble, will never able to advance in it ".

[2] " I confess, there are some men's constitutions of body and mind so vigorous, and well framed by nature, that they need not much assistance from others ; but by the strength of their natural genius, they are from their cradles carried towards what is excellent ; and by the privilege of their happy constitutions, are able to do wonders. But examples of this kind are but few ; and I think I may say, that of all the men we meet with, nine parts of ten are what they are, good or evil, useful or not, by their education ".

Digitized by Google

se confondaient sensiblement à l'origine. Cette portion de l'ouvrage est en tous points digne de la précédente. Je me contenterai de présenter ici quelques observations.

En face des énigmes sans nombre qui sollicitent sa pénétration, le linguiste a parfois à choisir entre plusieurs solutions également plausibles. Un mot peut donner lieu à deux étymologies ou même à deux interprétations toutes différentes, selon qu'on rapportera sa formation à la langue même à laquelle il appartient, ou qu'on la fera remonter à une période où cette langue n'existait qu'en germe dans l'unité linguistique antérieure. La phonétique, qui est la base de toute étymologie sérieuse, varie du tout au tout d'un siècle à l'autre. En outre les mots qu'un idiome prend tout faits à un idiome étranger peuvent devenir, à la longue, assez malaisés à distinguer, ce qui est pourtant d'une importance capitale pour l'histoire linguistique.

Ce point de vue historique et chronologique est le caractère nouveau qui distingue la science moderne des essais plus anciens, où l'étymologiste était trop souvent l'homme d'une seule langue, dont il tirait les autres, de gré ou de force. C'est bien aussi, en général, cette méthode, la seule scientifique, que suit M. Brugmann. Mais on peut n'être pas de son avis sur certains détails d'application; et comme je l'indiquais dans un premier article, il ne renvoie pas assez à des discussions sérieuses qui aboutissent à d'autres conclusions que les siennes.

Est-il bien sûr que dans le nom de femme celtique *Visu-rix*, *visu-* signifie « bon », comme en sanscrit *vasu-* (p. 25, 297)? Puisque la forme primitive était **vesu-* (ibid.), on attendrait en gaulois **Vesu-rix*. D'ailleurs les langues néo-celtiques qui, ce semble, eussent dû être les premières consultées à ce sujet, présentent ici deux mots distincts :

1° Vieil irlandais *fô* « bon » = **fou*, **veu*, de **vesu-s*, sanscrit *vasu-s;* on peut comparer *Bello-vesus*, *Sego-vesus*, en regardant l'*e* de *-vesus* comme bref.

2° Vieil irlandais *fiu* « digne, égal », = **visu-s*, d'où probablement *Visu-rix;* cf. gallois *gwiw* digne, capable, breton *gwiou* gai. Le nom vieux breton *Uuiu-tihern* = **visu-tigernos* « digne seigneur », semble analogue à *Visu-rix* (cf. en grec Ἰσο-κράτης?)

Dans son premier volume, M. Brugmann convient (p. 86) qu'il y a deux interprétations possibles de *-gnâtos*, second élément de plusieurs noms gaulois : ce mot répondrait en latin soit à *natus*, soit à *notus*. Dans le volume II, l'auteur ne parle plus que de la première interprétation (p. 210). L'autre a pourtant gagné plutôt que perdu en vraisemblance dans l'intervalle, grâce aux savantes recherches de M. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t VIII (1887), p. 182-183 ; il est très probable que *Devo-gnata*, par exemple, répond au grec Διό-γνωτος et non à Διό-γνητος.

Signalons enfin quelques fautes d'impression, qui ne sont pas notées

Digitized by Google

aux errata (p. XIII-XIV) : un *p* pour un *d* dans un mot sanscrit, p. 95, ligne 19, un mot de l'ancien slave ecclésiastique donné comme zend, p. 359, l. 28; une transposition de deux *m*, dont le premier et non le second est voyelle, p. 421, l. 12; une lettre cassée (r̀) dans le mot Part., p. 144, avant-dernière ligne ; tγεῦσις, lisez γεῦσις, p. 277; Zusammenstellung', lisez Zusammenstellung. p. 303, l. 14. Le signe de la longue est de trop sur l'*e* de la dernière syllabe des mots *Bituriges*, p. 63, 309 ; *Caturiges*, p. 25, 63, 454, cette terminaison étant brève en gaulois comme en grec. Au contraire, il faudrait ce signe sur l'*e* de *Benacus*, p. 257. Les questions de quantité sont fort importantes pour l'étymologie celtique. P. 294, M. Brugmann traite *litu-* dans *Litu-gena*, etc., comme ayant l'*i* bref, et signifiant « largeur »; il est très possible (comme il eût dû le dire), que cet *i* ait été long, et que le mot ait signifié « fête ».

Tel qu'il est, l'ouvrage n'en reste pas moins un chef-d'œuvre de science profonde et de sagacité.

E. ERNAULT.

Histoire de la philosophie grecque de Schwegler

(Traduction de M. MARMION, étudiant de la Faculté)

HÉRACLITE

(Suite)

Il paraît que Socrate, en parlant de l'ouvrage d'Héraclite, disait que ce qu'il en avait compris était admirable, et qu'il devait en être de même de ce qu'il n'avait pas compris ; mais il ajoutait que son écrit exigeait l'habileté *d'un nageur de Délos* (Diog. L., II, 22; id., IX, 12). La doctrine d'Héraclite florissait encore des siècles après lui, non seulement du temps de Platon qui raille dans le *Théétète* la philosophie d'Héraclite[1] (p. 180), dégénérée, il est vrai, en un système d'enthousiasme sans méthode, mais encore jusqu'à l'époque du christianisme. Les Stoïciens surtout, qui ont tiré presque toute leur physique d'Héraclite, ont cherché à ranimer sa philosophie et à l'élargir. Plusieurs d'entre eux (Cléanthe et Sphaerus, D. L., IX, 15) ont même fait des commentaires explicatifs sur son ouvrage.

Ces disciples d'Héraclite soutenaient le dogme fondamental d'un cours éternel des choses, et en tiraient cette conséquence extravagante, qu'on ne peut rien affirmer de solide et d'objectif sur aucune chose. Arist., *Mét.*, IV, 5, 25 : περὶ τὸ πάντη πάντως μεταβάλλον οὐκ ἐνδέχεσθαι ἀληθεύειν. Un de ces disciples, Cratyle, le maître de Platon, pensait qu'on ne pouvait rien dire de plus et blâmait Héraclite parce qu'il avait dit qu'on ne pouvait pas descendre deux fois le même fleuve. C'est que, ajoutait celui-ci, on ne peut pas même y descendre une fois. Arist. *loc. cit.*, § 26.

Digitized by Google

Les fragments qui nous sont parvenus de l'ouvrage d'Héraclite ont été rassemblés pour la première fois par Schleiermacher dans le traité intitulé : *Héraclite l'obscur, d'Éphèse*, exposé d'après les débris de son œuvre et les renseignements des anciens; — *Musée de la science de l'antiquité*, de Wolf et Buttmann, 1807, 7, III, 2, p. 1, 146. Ce recueil (73 fragm.) n'est cependant pas tout à fait complet Bernays y ajoute des suppléments, *Heraclitea*, Part. I, 1848. Du même, *Études sur Héraclite*, Musée du Rhin, nouvelle série, VII, 1850, p. 90, sq. ; IX, 1854, p. 241, sq. ; — *Lettre critique* dans l'*Hippolyte*, de Bunsen, II, 1853, p. 649, sq. ; — Les *Lettres sur Héraclite*, 1869; — Schuster, *Héraclite d'Éphèse Acta Societ. philolog. Lipsiæ*, t. III, 1873) ; — *Heracliti Ephesii reliquiæ*, recueillis par Bywater, Oxford, 1877 Schleiermacher a traité de la doctrine d'Héraclite (*loc. cit.*) ; — Lassalle, *Philosophie d'Héraclite l'obscur*, Berlin, 1858. — Schuster (*loc. cit*).

I. — Le principe du devenir d'après Héraclite.

Les anciens ont souvent dit que le caractère propre de la doctrine d'Héraclite était celui-ci : Le feu est le principe de toutes choses. Comme l'eau pour Thalès, l'air pour Anaximène, le feu était, dit Aristote, *Mét.*, I, 13, 12, le principe adopté par Héraclite d'Ephèse. Ainsi, Héraclite devrait être placé sur la même ligne que les anciens Ioniens. Seulement, ce serait se méprendre complètement sur sa philosophie. En effet, on est aussi unanime à lui attribuer cette opinion, que les choses sont soumises à un courant perpétuel, à un mouvement et un changement ininterrompus, et que leur durée n'est qu'une apparence. Les choses naissent du feu, dit-il, mais en ce sens que le feu se modifie continuellement pour prendre des formes de l'existence différentes de lui-même (eau, terre, etc.). Les anciens Ioniens, au contraire, ne reconnaissent que des modifications de la substance première, dans lesquelles celle-ci demeure intacte et reste ce qu'elle est. En ce cas, Héraclite n'est nullement isolé, et ce n'est pas le premier qui ait établi une substance d'où provienne le monde. Bien au contraire, ce qu'il y a de plus important dans sa doctrine, c'est qu'il a considéré l'univers comme un processus du devenir, et qu'il veut introduire dans la philosophie cette idée du devenir, et avec elle expliquer le monde. Ordinairement, on considère le monde comme un être en repos, dans l'intérieur duquel il n'y a que quelques changements incapables d'altérer la durée uniforme de l'ensemble; mais Héraclite, lui, veut ouvrir les yeux des hommes sur ce point, qu'en fait, tout est changement, tout est mouvement incessant, tout est un processus de la vie, tournant incessamment sur lui-même. Pour lui donc, le feu n'est un principe que parce qu'il a besoin d'un principe qui ne soit point une substance en repos, mais un mouve-

Digitized by Google

ment continuel, un devenir, un transformateur continuel de tout ce qu'il touche en des figures et des formes nouvelles, une création, une destruction, une reproduction ininterrompues. Ainsi, Héraclite veut une matière primitive qui soit, par sa nature, principe du mouvement ou force motrice. Il est par là le premier philosophe dynamique parmi les philosophes grecs (§ 9), et le principal représentant de la philosophie de la causalité (§ 5).

Héraclite a exprimé son principe du devenir par les images les plus variées. « Nous descendons, dit-il (*Schl.*, fr. 72[1], et en même temps nous ne descendons pas dans les mêmes courants. Car (Fr. 20, 21), dans le même courant, on ne peut pas pénétrer deux fois; il se détruit sans cesse pour se reformer de nouveau; il coule toujours dans un sens et dans un autre ». Platon, notre plus ancienne source d'informations sur Héraclite, dit que sa sagesse consistait essentiellement à dire que tout se meut comme un courant [1]; que tout passe sans jamais demeurer fixe [2]; qu'enfin, jamais rien n'est, à proprement parler, puisque tout ne fait que devenir [3]. Conséquemment, Héraclite devait refuser d'admettre comme dignes de foi, les perceptions des sens en tant qu'ils nous représentent une existence continue de chaque chose. Ces mêmes sens, l'œil et l'oreille, que Parménide l'Éléate accusait de nous montrer faussement le devenir au lieu de l'être durable, Héraclite leur reproche l'illusion contraire : ils transforment pour nous en être persistant un devenir sans cesse fugitif [4]. Celui qui a une âme instruite, capable de reconnaître le vrai sous les apparences, celui-là seul peut puiser dans les perceptions des sens, une connaissance exacte, et ne se laisse pas par elles induire en erreur [5].

II. — Processus du devenir.

Une conséquence importante de la doctrine d'Héraclite sur le circuit perpétuel du devenir, c'est que tout n'est pas simplement en mouvement, mais aussi en mouvement contraire ou en direction contraire (ἐναντιοτροπή, ἐναντιοδρομία), et, par suite, en opposition et en lutte : 1° Étant donnée la vitalité inépuisable du devenir, il va de soi que le principe premier produit de lui-même toutes les formes possibles de l'existence,

[1] Théétète, p. 160.

[2] Cratyl., p. 401 : σχεδόν τι αὖ οὗτοι καθ' Ἡράκλειτον ἂν ἡγοῖντο τὰ ὄντα εἶναι τε πάντα καὶ μένειν οὐδέν. P. 402 : λέγει που Ἡράκλειτος, ὅτι πάντα χωρεῖ καὶ οὐδὲν μένει καὶ ποταζοῦ ῥοῆ ἀπεικάμων τὰ ὄντα λέγει, ὡς δίς ἐς τὸν αὐτὸν ποταρὸν οὐκ ἐμβαίης.

[3] Théète, p. 152.

[4] Fr. 42 : θάνατός ἐστιν ὁκόσα ἐγερθέντες ὁρέομεν (parce que nous croyons voir partout l'invariable, l'invisible). En ce sens, le témoignage de Diog. (IX, 5) est aussi exact : τὴν ὄρασιν ψεύδεσθαι.

[5] Fr. 22 : Κακοὶ μάρτυρες ἀνθρώποισιν ὀφθαλμοὶ καὶ ὦτα βαρβάρους ψυχὰς ἐχόντων.

Digitized by Google

et ainsi partout les choses se contredisent par leurs propriétés opposées ; tout ce qui est a aussi son contraire, sa contre-partie [1] ; 2° De l'éternel changement d'état auquel est soumis tout ce qui existe, on déduit encore facilement que partout il y a passage d'un état à un autre qui lui est opposé. Dès lors, on remarque partout le conflit et le combat qui arrivent nécessairement par de telles transitions entre des états contraires. Chaque état existant comporte en lui son passage dans l'état qui lui est opposé, et il a à lutter avec lui jusqu'à ce que le passage soit réellement achevé. Ainsi se combattent partout la vie et la mort, la veille et la lassitude, la satiété et la faim, qui se réveille toujours, etc., [2].

(*A suivre*)

[1] D. L., IX, 8 : γίνεσθαι πάντα κατ'ἐναντιότητα. 7 : διὰ τῆς ἐναντιοτροπῆς ἡρμόσθαι τὰ ὄντα. Arist., *de Mundo*, 5 : ἐκ πάντων ἕν καὶ ἐξ ἑνὸς πάντα. *Orig. philosoph.*, IX, 9 : πόλεμος πάνεων μὲν πατήρ ἐσει, πάντων δὲ βασιλεύς, καὶ τοὺς μὲν θεοὺς ἔδειξε, τοὺς δὲ ἀνθρώπους, τοὺς μὲν δούλους ἐποίησε, τοὺς δὲ ἐλευθέρους.

[2] Héraclite exprime cette idée avec la fécondité qui lui est propre : ταὐτὸ τὸ ζῶν καὶ τὸ τεθνηκὸς καὶ τὸ εγρηλορος καὶ τὸ καθεῦδον καὶ νέον καὶ γηραιόν· τάδε γὴρ μεταπεσόντα ἐκεῖνά ἐστι κἀκεῖνα πάλιν μεταπεσόντα ταῦτα (Plut, *Consol.*, c. 10) ; du même : ὁ θεὸς ἡμέρη εὐφρόνη, πόλεμος εἰρήνη, κόρος λιμός (*Orig. Phil*, IX, 10), c'est-à-dire : « Dieu (la Nature) est aussi bien le jour que la nuit, la guerre que la paix, la satiété que la faim », parce que tout cela se succède constamment. Cf. la dernière note de ce paragraphe.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie MILLET, DESCOUST & PAIN.

Digitized by Google

TABLE

DES

AUTEURS ET DES MATIÈRES

DE LA SIXIÈME ANNÉE (1888)

Arren (V.) — L'obligation et le bien, p. 51. — La sanction religieuse de la morale, p. 202. — Rapport sur les travaux de la Faculté pendant l'année 1887-1888, p. 349.

Berteloot (M.). — Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire, par G. Fonsegrive, p. 205.

Causeret (C.). — Comment s'est formée la langue de la critique littéraire chez les Grecs et chez les Romains, p. 7.

Chaignet (A.-Ed.). — La rhétorique et son histoire, p. 88.

Chevaldin (L.-E.). — Introduction à l'explication de Théocrite, p. 42. — Introduction à l'explication des Adelphes, p. 246. — La question de droit du *Pro Archia*, p. 336.

Decrue de Stoutz (F.). — Le connétable de Richemont, par N. Conneau, p. 74.

Ernault (E.). — Grammaire grecque de Kock, traduite de l'allemand par l'abbé Rouff, p. 27. — La versification homérique (3e article), p. 148 ; (4e article), p. 241. — Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen sprachen, von Karl Brugmann, p. 153. — Précis de grammaire comparée du grec et du latin, par V. Henry, p. 267.

Digitized by Google

Ferréol (J.). — Portraits de maîtres, par E. des Essarts, p. 220.

Hanriot (Ch.). — Originalité du génie grec, p. 230.

Hild (J.-A.). — Histoire topographique d'Athènes, p. 16. — Érasme en Italie, par P. de Nolhac, p. 72. — A propos de la dissertation latine, p. 82. — Les idées pessimistes chez Homère et chez Hésiode (3e article), p. 125; (4e article), p. 160. — Les Fana ou Vernemets, par F.-A. Lièvre, p. 266. — Rapport sur le concours ouvert entre les étudiants de la Faculté des Lettres, p. 318. — Les fables et les superstitions populaires dans la poésie latine, p. 360.

Joyau (E.). — La connaissance des choses matérielles d'après Descartes, p. 98. — La liberté de l'homme, d'après Descartes, p. 327.

Lauret (H.). — Le développement du langage (1er article), p. 67; (2e article), p. 108; (3e article), p. 288.

Lièvre (A.-F.). — Les Menhirs, p. 371.

Malapert (G.). — La poésie, p. 379.

Parmentier (J.). — J.-J. Rousseau, par L. Ducros, p. 30. — De la parenté des doctrines pédagogiques de Locke avec celles de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau, p. 140. — De l'influence de Locke sur Rollin, p. 163. — Le thème de langue vivante au baccalauréat, petite comédie en un acte, p. 273. — Un pédagogue français en Angleterre, M. de Coubertin, p. 344. — M. Berthelot et Locke, interprètes de Juvénal, p. 381.

Plessis (F.). — Discours de Cicéron contre Verrès, par E. Thomas, p. 116. — Les publications périodiques des Facultés, p. 270.

Richard (A.). — La bataille de Vouillé, p. 62.

Royer (N.). — Étude sur l'*Iliade* d'Homère, par A. Bougot, p. 263.

Sée (H.). — La cour de France et la société au XVIe siècle, par F. Decrue de Stoutz, p. 223.

Chronique. — P. 1, 37, 82, 122, 158, 190, 226, 270, 318, 350.

Concours littéraire entre les étudiants de la Faculté, p. 38.

Préparation par correspondance. — P. 4, 39, 86, 122, 158, 191, 229, 324, 358.

Sujets de composition donnés aux examens de baccalauréat et de licence, p. 229, 357.

Traductions. — Lucrèce, éd. Munro, introduction traduite par G. Eymard, p. 32, 72. — Histoire de la philosophie grecque de Schwegler, traduite par Brocas et Marmion, p. 79, 120, 311, 348, 385.

Poitiers. — Imp. Millet, Descoust & Pain.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

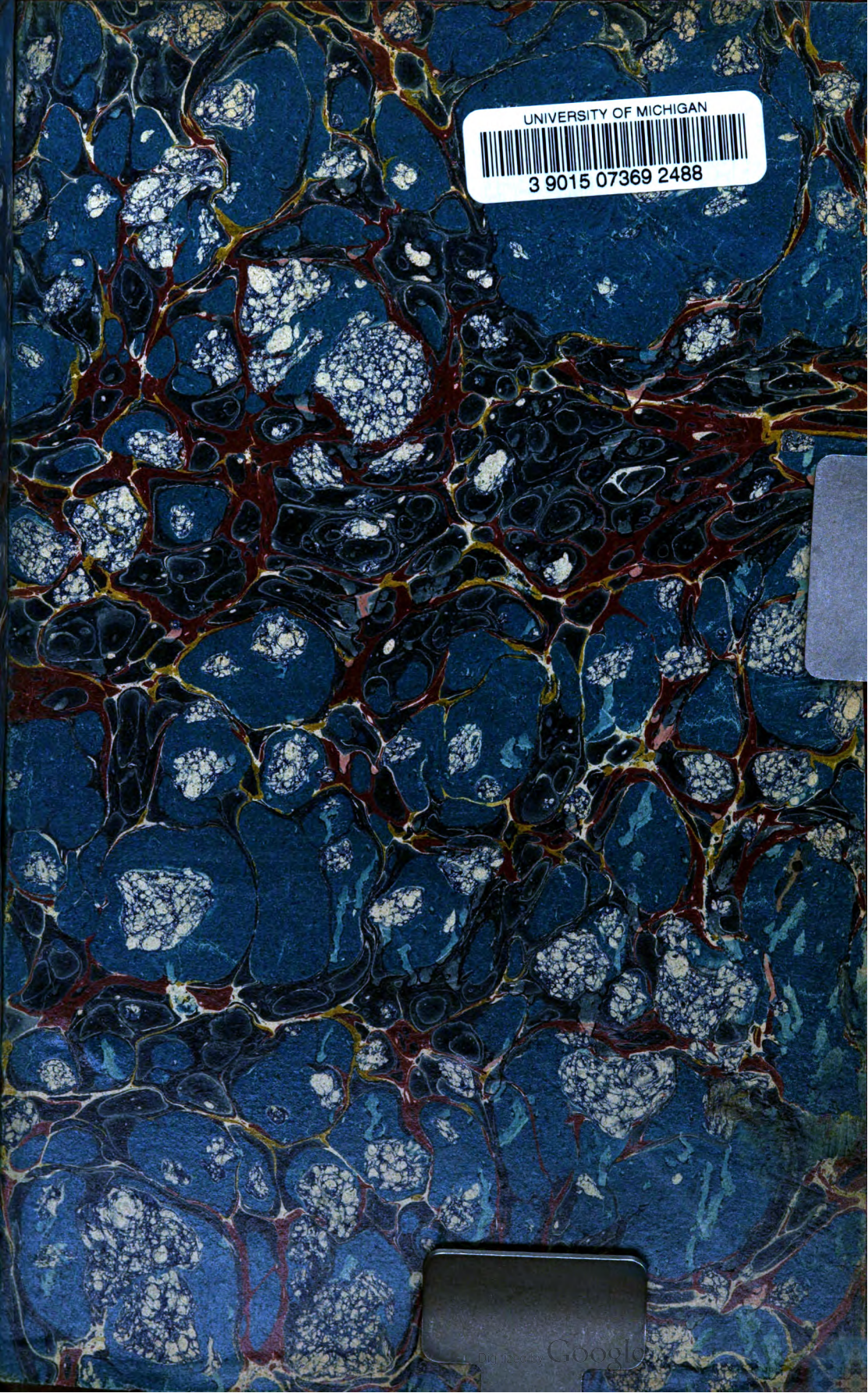
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 2488
Digitized by Google